

Université Jean MOULIN - Lyon III
Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg

Faculté de Philosophie
Philosophisches Seminar

Ecole Doctorale Lettres
Philosophische Fakultät

Thèse de Philosophie

**La question du rapport entre le sens et la référence dans la
philosophie du langage :**

Le cas des noms propres

***Die Frage der Beziehung zwischen Sinn und Bezugnahme von
Eigennamen***

Par Lynda Maurice

Pour obtenir le grade de Docteur en Philosophie

Directeurs de Recherche :

M. Le Professeur Denis Forest (Université Jean Moulin, Lyon 3)

M. Le Professeur Andreas Kemmerling (Université Carl Ruprecht Heidelberg)

Soutenance le 12 Octobre 2007 devant un jury composé de:

Denis Forest, Professeur à l'Université Jean Moulin – Lyon 3

Andreas Kemmerling, Professeur à l'Université Karl Ruprecht Heidelberg

Anne Reboul, CR1 CNRS et HDR, Institut des Sciences Cognitives de Lyon

Tobias Rosefeldt, Professeur à l'Université de Constance

Denis Vernant, Professeur à l'Université Pierre Mendès France – Grenoble 2

Numéro national au Fichier Central des Thèses : 0400761J

© Lynda Maurice

Remerciements

Cette thèse n'a pas été réalisée sans que je reçoive des aides diverses qui ont été précieuses tout au long des quatre années de son élaboration.

Je tiens tout d'abord à remercier mes directeurs de recherche, MM. Les Professeurs Andreas Kemmerling et Denis Forest pour les critiques constructives, les suggestions et les encouragements qu'ils m'ont apportés tout au long de ces années. Je remercie également M. Le Professeur Tobias Rosefeldt pour les encouragements qu'il m'a apportés lors de mon séjour à Heidelberg et qui ont été décisifs dans l'achèvement de mes travaux. Enfin, je remercie M. Le Professeur François Récanati pour avoir favorisé un séjour de plusieurs mois à l'Institut Jean Nicod à Paris et m'avoir accordé de son temps pour discuter de problèmes touchant à ma thèse.

Si une thèse a son versant théorique, elle a également son versant administratif et financier. En cela, je remercie vivement M. Le Professeur Jean-Jacques Wunenburger, Doyen de la Faculté de Philosophie de Lyon III, pour m'avoir grandement aidée devant les nombreux obstacles administratifs que j'ai rencontrés afin de pouvoir réaliser cette thèse en cotutelle. Concernant les financements, je remercie l'Ecole Doctorale Lettres de l'Université Jean Moulin pour m'avoir fait bénéficier pendant trois années d'une des rares allocations de recherches distribuées par le Ministère de la Recherche. Dans le cadre de la cotutelle, j'ai eu la chance de bénéficier de bourses de deux institutions. Tout d'abord le Conseil Régional Rhône-Alpes m'a attribuée la bourse EURODOC lors de mon séjour en Allemagne à l'Université de Heidelberg, et le Ministère de la Recherche m'a fait profiter d'une des subventions réservées aux cotutelles de thèse. Je remercie vivement toutes ces institutions, non seulement pour leur soutien financier, mais aussi pour la confiance qu'elles m'ont ainsi témoignée et l'importance qu'elles ont accordée à mes travaux.

Je remercie également les membres de mon jury, notamment Madame Anne Reboul et Monsieur le Professeur Denis Vernant pour leurs remarques, critiques et autres commentaires qui m'ont permis d'améliorer le fond comme la forme de ma thèse.

Je tiens également à remercier Marina Col et Caroline Rossi pour la relecture et la correction de certains extraits de ce manuscrit.

Enfin, je remercie tous ceux qui m'ont soutenu moralement dans les moments difficiles, l'ensemble de ma famille mais aussi l'ensemble de mes amis ; plus particulièrement, je remercie mes parents, Jean-Pierre et Nadja Maurice pour leur soutien inconditionnel, et je leur dédie ce travail de quatre années.

A mes parents

*'Tis but thy name that is my enemy.
Thou art thyself, though not a Montague
What's Montague? It is nor hand nor foot,
Nor arm nor face, nor any other part
Belonging to a man. O be some other name!
What's in a name? That which we call a rose,
By any other name would smell as sweet;
So Romeo would, were he not Romeo called,
Retain that dear perfection which he owes,
Without that title. Romeo, doff thy name,
And for that name, which is no part of thee,
Take all myself.*

William Shakespeare, *Romeo and Juliet* (II, 1)

M. SMITH : *Tiens, c'est écrit que Bobby Watson est mort.*
(...).

MME SMITH : *La pauvre Bobby.*

M. SMITH : *Tu veux dire « le » pauvre Bobby.*

MME SMITH : *Non, c'est à sa femme que je pense. Elle s'appelait comme lui, Bobby, Bobby Watson. Comme ils avaient le même nom, on ne pouvait pas les distinguer l'un de l'autre quand on les voyait ensemble. Ce n'est qu'après sa mort à lui, qu'on a pu vraiment savoir qui était l'un et qui était l'autre. Pourtant, aujourd'hui encore, il y a des gens qui la confondent avec le mort et lui présentent des condoléances.*

Eugène Ionesco, *La cantatrice chauve*, (1)

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	15
PREMIÈRE PARTIE	27
TROIS CONCEPTIONS DES NOMS PROPRES.....	27
CHAPITRE 1.....	29
FREGE ET LA QUESTION DES NOMS PROPRES.....	29
I- Les noms propres selon Frege.....	31
1) L'émergence de la notion de nom propre chez Frege	31
1-1) Du logicisme aux questions sémantiques.....	32
1-2) L'identité de type « a = b » : une relation entre des signes.....	35
2) La distinction du sens et de la référence	37
2-1) La scission du contenu conceptuel : sens et référence.....	38
2-2) La valeur pour la connaissance et le mode de donation de l'objet	40
3) Le critère de la référence.....	42
3-1) Noms propres et pseudo-noms propres.....	42
3-2) La présupposition de la référence.....	45
II- Les caractéristiques du <i>Sinn</i> fréguen	47
1) Les critères de différenciation des sens selon Perry	48
1-1) Le critère de différenciation des pensées	48
1-2) Les critères du sens et de la valeur cognitive.....	49
1-3) Le critère de la référence indirecte.....	51
1-4) Un critère supplémentaire selon Perry	51
2) L'énigme de Frege et les cas de référence indirecte.....	52
2-1) Les énigmes de Frege.....	52
2-2) Proposition vs. Subordonnée.....	54
2-3) Référence indirecte et sens habituel	55
2-4) Les guillemets et les cas d'autoréférence	56
3) Les fluctuations de sens	58
3-1) Pourquoi des fluctuations de sens ?.....	59
3-2) Le sens des « véritables » noms propres consiste-t-il dans le sens de descriptions définies ?	61
3-3) Les différentes associations de sens et le principe de substitution des synonymes	64
4) Un troisième royaume pour les pensées	65
4-1) La pensée : au-delà du réel et de la représentation.....	66
4-2) Fluctuations de sens et troisième royaume : l'infinité de pensées pour une seule proposition....	68
III- Quatre problèmes posés par la théorie fréguenne	70
1) Les problèmes résultant du mode de présentation descriptif.....	70
1-1) Le problème métaphysique	71
1-2) Le problème sémantique	72
2) Les problèmes résultant du principe de substitution des synonymes.....	73
2-1) Le problème du cercle vicieux.....	74

2-2) Le problème de l'élimination du nom propre <i>ad infinitum</i>	75
CHAPITRE 2	81
SEARLE ET LA THÉORIE DES FAISCEAUX DE DESCRIPTIONS :	81
UN DESCRIPTIVISME PRAGMATIQUE	81
I- Le sens des noms propres d'un point de vue pragmatique	83
1) Renouveler l'approche de la question sémantique des noms propres	84
1-1) Contre une approche naïve du problème	84
1-2) Les deux problèmes du descriptivisme selon Searle	86
1-3) Distinguer les noms propres des autres expressions référentielles	88
2) L'usage des noms propres	90
2-1) Le critère d'application du nom propre et le critère d'identité de son porteur	90
2-2) Les présuppositions liées à l'usage référentiel	92
3) Trois arguments pour une théorie descriptive des noms propres	98
3-1) L'argument des énoncés existentiels contenant un nom propre pour sujet	98
3-2) L'argument des énoncés d'identité à valeur informative	105
3-3) L'argument du principe d'identification requis dans la communication	106
4) Les noms propres ont-ils un sens ?	106
II- Les problèmes posés par la théorie des faisceaux	107
1) La mise en question du principe d'identification	109
1-1) Justification du principe	109
1-2) Des restrictions au principe d'identification	110
2) Le problème des conditions de référence et des conditions de vérité	114
2-1) L'imprécision des conditions de référence	114
2-2) Le problème de l'indéterminabilité des conditions de vérité	117
CHAPITRE 3	121
LA RÉVOLUTION KRIPKÉENNE :	121
LES NOMS PROPRES OU LA RÉFÉRENCE SANS LE SENS	121
I- Contre le descriptivisme	123
1) Les deux arguments favorables au descriptivisme	123
1-1) La détermination de la référence	124
1-2) L'argument des énoncés d'identité informatifs	124
2) Les dysfonctionnements internes du descriptivisme selon Kripke	125
2-1) Les fluctuations de sens	125
2-2) Le cercle vicieux	127
3) Deux arguments contre le fondement du descriptivisme	128
3-1) L'argument de Gödel-Schmidt	128
3-2) L'argument modal	132
II- Les noms propres comme désignateurs rigides	133
1) L'argument modal et l'émergence de deux types de désignateurs	133
1-1) La portée des noms et des descriptions dans les contextes modaux	133
1-2) Des descriptions définies rigides	134
2) Quel critère pour la rigidité ?	135
2-1) La portée large dans les contextes modaux	135
2-2) Les conditions de vérité comme critère de rigidité	137
3) Comprendre la rigidité	139
3-1) Rigidité et singularité	139

2-4) Deux types de rigidité : rigidité <i>de jure</i> et rigidité <i>de facto</i>	142
III- Noms propres et individus : langage et métaphysique.....	143
1) Les désignateurs rigides comme relatifs à notre langage.....	143
1-1) La désignation sans critère d'identification.....	144
1-2) Les noms propres fonctionnent à l'intérieur de <i>notre</i> langage.....	145
1-3) Objections concernant une signification linguistique du nom propre.....	146
2) Descriptions et propriétés vs. Noms propres et leurs porteurs	149
2-1) L'identité ou la question des propriétés essentielles	149
2-2) Modalités épistémiques et fixation de la référence.....	152
2-2-1) Les énoncés d'identité nécessaires <i>a posteriori</i>	153
2-2-2) Les descriptions comme fixateurs de référence ou l' <i>a priori</i> contingent.....	155
IV- La valeur informative et le comportement des noms dans les contextes doxatiques.....	158
1) La valeur informative des énoncés d'identité « a = b ».....	159
1-1) Phrases et proposition exprimée	160
1-2) Phrases, modalité et substitution	161
1-3) La valeur informative et l' <i>a posteriori</i> nécessaire.....	162
2) Le paradoxe lié aux noms propres dans les contextes doxatiques	162
2-1) Principe de décitation et principe de traduction	164
2-2) Caractérisation de l'énigme	166
2-3) Une solution frégréenne à l'énigme ?	169
2-4) Le principe de traduction doit-il être mis en cause ?	171
2-5) La décitation sans traduction : encore le paradoxe.....	173
3) Le paradoxe et la question de la substitution	174
DEUXIÈME PARTIE.....	179
LA SÉMANTIQUE DES NOMS PROPRES.....	179
CHAPITRE 4.....	181
L'ÉCLATEMENT DU SENS.....	181
I- Les phrases, les propositions et les pensées.....	183
1) Sens linguistique et valeur sémantique.....	183
1-1) Caractère et Contenu.....	184
1-2) Pensées frégréennes et propositions singulières	187
2) La dimension psychologique des pensées	190
2-1) La pensée et son interprétation dans la communication verbale	190
2-2) La subjectivité des pensées : le modèle des pensées égologiques.....	192
2-3) Pensées russelliennes et pensées quasi-singulières	194
2-4) La dimension psychologique des pensées et les représentations de Frege.....	195
3) Les deux types de modes de présentation selon Récanati	196
3-1) Généralités.....	196
3-2) Mode de présentation psychologique vs. Mode de présentation linguistique	198
3-3) L'hétérogénéité des propriétés des deux modes de présentation.....	199
II- La mystérieuse valeur cognitive	202
1) La valeur cognitive dans la conception frégréenne.....	202
1-1) Les deux critères de la valeur cognitive	203
1-2) Pensée et valeur cognitive : le problème des démonstratifs.....	204
1-3) L' <i>Erkenntniswert</i> de Frege et la valeur cognitive	207
2) La valeur cognitive est-elle le contenu sous le caractère ?.....	208
2-1) La valeur cognitive identifiée au caractère.....	208
2-2) Les problèmes posés par l'assimilation de la valeur cognitive au caractère.....	213
2-2-1) La subjectivité de nos pensées mise en question.....	213

2-2-2) L'objection de Wettstein	215
3) D'autres perspectives sur la valeur cognitive	217
3-1) La tentation du mode de présentation psychologique.....	217
3-2) La relativité de la valeur informative.....	219
CHAPITRE 5.....	223
RÉFÉRENCE DIRECTE ET SENS LINGUISTIQUE DES NOMS PROPRES	223
I- La référence directe	226
1) La référence du nom propre et les conditions de vérité de la proposition exprimée.....	226
1-1) Les enjeux du débat portant sur les constituants des propositions.....	227
1-2) Référence et <i>truth-maker</i>	229
2) Référence vs. Dénotation	231
2-1) Référence et Dénotation chez Russell et Frege	232
2-2) Usage attributif vs. Usage référentiel : la distinction de Donnellan.....	234
2-3) L'usage référentiel de la description et la non-pertinence vériconditionnelle du mode de présentation descriptif.....	238
3) Référence sémantique et référence du locuteur.....	240
3-1) La distinction de Kripke.....	240
3-2) Searle et la référence intentionnelle.....	243
4) De « DTHAT » (Kaplan) à « REF » (Récanati).....	245
4-1) L'opérateur artificiel de référence « Dthat ».....	246
4-2) « REF » la caractéristique naturelle du sens linguistique de toute expression typiquement référentielle	249
II- Le sens linguistique des noms propres.....	252
1) Les différences systématiques entre noms propres et indexicaux.....	253
1-1) Le contexte.....	253
1-2) Les règles linguistiques d'énonciation.....	254
2) L'appartenance des noms propres au langage mise en question	255
2-1) Connaître le porteur du nom : une connaissance non-linguistique	256
2-2) Compréhension de l'énoncé vs. Compréhension de la proposition	257
3) Le sens dans lequel les noms propres ont un sens	260
3-1) Convention sociale et sens linguistique	260
3-1-1) La convention sociale.....	260
3-1-2) Rôle linguistique et règle métalinguistique	262
3-2) La détermination de la référence des noms propres	267
3-2-1) Le versant linguistique de la détermination de la référence	267
3-2-2) La détermination sociolinguistique : la chaîne causale.....	268
3-3) La nomination et le cas des autonymes	272
4) Le fonctionnement métalinguistique des noms propres face à la conception de Kripke	278
4-1) La question de la rigidité <i>de jure</i>	280
4-2) La conception métalinguistique face aux trois objections kripkéennes.....	284
4-2-1) L'objection modale	285
4-2-2) L'objection de circularité.....	288
4-2-3) L'objection de généralité.....	291
III- Les cas d'homonymie, la dépendance contextuelle et le principe de pertinence.....	296
1) L'homonymie des noms propres	297
1-1) La terminologie de Kaplan.....	297
1-2) Noms et homonymie.....	299
2) Le problème des homonymes et la notion de contexte	301
2-1) Le rôle du contexte d'énonciation selon Récanati.....	301
2-2) Différents types de contexte : le rôle de la situation et de la pertinence.....	303
2-3) Le principe de pertinence et la notion de contexte selon Sperber et Wilson.....	306
3) Pragmatique des noms propres : cognition et communication	309
3-1) Le traitement cognitif de l'information.....	309
3-2) Répertoires cognitifs de noms propres et l'emploi des noms dans la communication	312

3-3) L'usage des noms propres, la pertinence et les maximes conversationnelles.....	313
TROISIÈME PARTIE.....	319
PERSPECTIVES COGNITIVES	319
CHAPITRE 6.....	321
LES NOMS PROPRES DANS LA PENSÉE.....	321
I- Les pensées <i>de re</i>	323
1) Connaissance directe vs. Connaissance par description	324
2) Pensées <i>de re</i> vs. Pensées descriptives	326
3) Les caractéristiques du mode de présentation <i>de re</i> : relationalité et non-pertinence vériconditionnelle	329
II- Les concepts mentaux : information et cognition	332
1) L'indexicalité mentale.....	332
2) Sémantique informationnelle à la Dretske : deux types de codage d'une même information	334
3) Les fichiers mentaux : concepts indexicaux et entrées encyclopédiques.....	335
III- Noms propres et Dossiers d'informations	339
1) Le Dossier et l'acquisition cognitive du nom dans l'idiolecte du locuteur	339
2) L'initialisation ou la création d'un dossier	342
3) L'hétérogénéité du contenu informationnel des dossiers.....	345
IV- Les dossiers cognitifs et l'intuition descriptiviste	349
1) Searle ou la théorie des faisceaux appliquée à la cognition	350
2) Et si Frege avait confondu le logique et le psychologique ?.....	352
CHAPITRE 7.....	359
LES ÉNIGMES DE FREGE ET KRIPKE	359
I- Les deux principales énigmes : l'identité et les croyances	361
1) Frege, les énigmes, et le principe de substitution.....	361
2) L'énigme de Kripke	364
II- Les énigmes face au mystère de la valeur cognitive.....	369
1) L'hypothèse du caractère	369
2) L'hypothèse de la forme linguistique	370
3) L'hypothèse de la forme linguistique du nom <i>et</i> de la connaissance épistémique de la référence	371
4) L'hypothèse du mode de présentation psychologique.....	375
III- Et si les énigmes ne concernaient pas (que) les noms propres ?.....	377
1) Un problème concernant les croyances	377
2) Pourquoi la sémantique repose-t-elle sur une erreur selon Wettstein ?.....	380
2-1) Contre « la condition d'adéquation »	380
2-2) La substitution des termes coréférentiels dans les rapports de croyance	381
2-3) Le non-paradoxe selon Wettstein	383
3) Les noms et leur reconnaissance en tant que mots.....	385
3-1) L'individuation cognitive des mots selon Kaplan.....	386
3-2) « a = a » ou « a = b » ? : Quand la phrase, la proposition et la pensée ne sont pas d'accord sur la forme.....	389

CONCLUSION	397
BIBLIOGRAPHIE	409
INDEX	425
DEUTSCHE ZUSAMMENFASSUNG (RÉSUMÉ ALLEMAND)	429

Introduction

Au XX^{ème} siècle, la philosophie du langage a été considérée comme une discipline quasi-autonome de la philosophie – et elle a souvent été amalgamée à ce qui a été désigné sous l'appellation de « philosophie analytique ». Sans souscrire à une telle assimilation, on peut toutefois dire que leur point commun réside sans conteste dans le fait qu'elles ont la même origine logiciste. C'est avant tout parce que le langage a été un objet d'étude pour les deux logiciens et mathématiciens que furent Frege et Russell, et du fait des méthodes logiques alors employées pour procéder à l'analyse du langage, que sont nées à la fois et en un même mouvement la philosophie du langage du XX^{ème} siècle et la philosophie analytique. Or, si les deux expressions ont longtemps été considérées comme équivalentes, elles ne le sont plus aujourd'hui, la philosophie analytique étant non pas tant une discipline de la philosophie qu'une méthode philosophique – un style d'analyse – qui répond à des exigences rationnelles et dont le but est avant tout la clarification rigoureuse des idées et des concepts, quel que soit son objet de réflexion. C'est pourquoi, la philosophie analytique englobe de nos jours bien plus d'objets d'étude que le seul langage. Il convient alors de la considérer bien plutôt comme une *manière de philosopher* que comme un domaine de la philosophie circonscrit à l'étude de phénomènes liés au langage.

Si le langage n'est pas un objet d'étude nouveau et qu'il a retenu l'intérêt de nombreux philosophes dans l'histoire de la philosophie, de Platon à Arnaud et Nicole – en passant par Aristote et Descartes – il devient, dans le contexte des réflexions logicistes et dans les questions que ces dernières ont laissé ouvertes, la préoccupation principale d'un courant philosophique à part entière dont la genèse est ordinairement située dans l'article de Frege « Über Sinn und Bedeutung » publié en 1892. Bien que Frege n'ait cessé de répéter que le langage ne l'intéressait que par son incapacité à formuler de manière rigoureuse des contenus scientifiques – raison pour laquelle il fut par ailleurs amené à construire une idéographie – il a

laissé à la philosophie du langage l'héritage de plusieurs grandes questions qui ont donné lieu à une prolifération de littérature philosophique sur différents sujets. Sa distinction entre le sens et la référence a renouvelé des questions aussi diverses qu'importantes et qui concernent par exemple la relation entre le langage et la réalité, entre le langage et la pensée, entre le langage et la connaissance, et entre le langage et la vérité. La distinction entre le sens et la référence prétend mettre en lumière ces différents mécanismes – Frege attribuant au sens et à la référence divers rôles : le sens d'une expression linguistique est de présenter sa référence, l'objet désigné par cette expression (rapport entre le langage et la réalité) ; le sens des expressions d'une phrase constitue la pensée exprimée par cette phrase (rapport entre le langage et la pensée), et il est également ce qui fait l'objet de connaissance, ainsi qu'en témoignent les énoncés d'identité de type « $a = b$ » ; et enfin, lorsque toutes les expressions d'une phrase ont un sens et une référence, la référence de la phrase est non pas un état de choses, mais une valeur de vérité – le vrai ou le faux. Cette distinction avant tout relative au langage semble donc embraser des questions plus fondamentales et plus générales de la philosophie.

La présentation de cette distinction commence chez Frege par une réflexion sur la valeur informative des énoncés d'identité de type « $a = b$ », où « a » et « b » sont des noms propres d'objets. Le paradigme de la distinction va alors être le nom propre. Cette notion n'est cependant pas nouvelle dans le système de Frege, et elle avait été introduite pour la première fois – bien avant cette distinction – dans le contexte de ses réflexions logicistes concernant les fondements de l'arithmétique, et plus particulièrement dans les problématiques ayant trait à la distinction entre la fonction (la partie insaturée d'un énoncé logique ou arithmétique) et l'argument (ce qui vient saturer la fonction : un objet fermé sur lui-même) et celle concernant l'essence du nombre cardinal. Considérant les nombres comme des objets logiques, il va estimer que les signes par lesquels nous les désignons sont des noms propres de tels objets, des signes *uniques* pour ces objets. Toute expression logique saturée sera alors conçue comme le nom propre d'un objet. Dans les travaux postérieurs à l'*Idéographie*¹ (1879) et aux *Fondements de l'arithmétique*² (1886), et suite à la distinction entre le sens et la référence (1892³), il va concevoir le sens du nom propre comme le mode de présentation de sa référence. Le sens et la référence deviendront alors deux critères fondamentaux du nom

¹ G. Frege, *L'Idéographie*, Paris, Librairie philosophique Vrin, 1999.

² G. Frege, *Les Fondements de l'arithmétique. Recherche logico-mathématique sur le concept de nombre*, Paris, Editions du Seuil, 1969.

³ G. Frege, « Über Sinn und Bedeutung » [1892], *Kleine Schriften*, Hildesheim, Georg Olms AG, 1990, trad. fr. C. Imbert, « Sens et Dénotation », *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, 1971.

propre – sans pour autant que le critère premier et dominant de la saturation logique de l'expression ne soit abandonné ou remis en question.

C'est donc à partir de la distinction entre le sens et la référence établie par Frege qu'a été lancé tout un nouveau courant de philosophie – courant auquel la contribution de Russell puis de Wittgenstein a également été décisive. Russell, qui s'accordait sur des points fondamentaux de logique avec Frege, a toutefois commencé par mettre en doute sa notion de nom propre dès l'Appendice A des *Principles of Mathematics*¹(1903). Il a ensuite remis en cause la distinction même du sens et de la référence dans « On Denoting »² (1905) pour, au final, en venir à défendre une conception descriptive des noms propres ordinaires³ non sans parenté avec la conception frégréenne, et redéfinir le nom propre *authentique* dans les termes de ce qui témoigne de la connaissance directe ou indexicale, à savoir les mots « je » et « ceci »⁴. Avec Frege et Russell, on assiste donc à un questionnement sur le critère définitionnel du nom propre – moins par intérêt pour des questions de linguistique que pour comprendre des phénomènes logiques, épistémologiques ou même métaphysiques. C'est notamment pour ces raisons que le nom propre a d'abord intéressé les philosophes et a longtemps été ignoré par les linguistes. De même, comme le remarque Marie-Noëlle Gary-Prieur, une des rares linguistes consacrant la majorité de ses travaux aux noms propres, l'appareil conceptuel dont disposait la linguistique a longtemps empêché le nom propre de pouvoir être intégré dans le système général du fonctionnement du signe :

« Jusqu'à une date assez récente, les linguistes ne se sont pas beaucoup intéressés au nom propre, qu'ils ont considéré comme un objet en marge du système de la langue. Déjà Saussure soulignait l'isolement du nom propre, inanalysable et donc insensible à l'analogie. [...] L'histoire de la linguistique explique bien pourquoi le nom propre apparaît comme un objet marginal : les démarches structuralistes issues notamment de Saussure conduisent logiquement à une telle conclusion. En effet, sur le plan sémantique, le nom propre dévie doublement du modèle saussurien du signe : d'une part, son signifié ne correspond pas à un concept, ou « image mentale » stable dans la langue, et d'autre part, on ne peut pas définir sa *valeur* dans un système de signes.

¹ B. Russell, *Les Principes de la Mathématique* (1903), Paris, PUF, 1989. Russell écrit dans l'Appendice A consacré à Frege « Cette théorie de l'indication est plus radicale et plus générale que la mienne, comme le fait que *chaque* nom propre est supposé avoir les deux. Il me semble que seuls des noms propres tels que ceux qui sont dérivés de concepts au moyen de *le* peuvent être dits avoir un sens, et que des mots tels que *John* ne font qu'indiquer sans avoir de sens », (§476, *op.cit.*, p. 161).

² B. Russell, « On Denoting », in *Mind*, vol. 14, 1905, pp. 479-493.

³ B. Russell, « Knowledge by acquaintance and Knowledge by description », *Proceedings of The Aristotelian Society*, 11, 1910, pp. 108-128 et *Philosophy of Logical Atomism* [1918], R. C Marsh, édition Allen and Unwin, Londres, 1956.

⁴ B. Russell, « Knowledge by acquaintance and Knowledge by description », *Proceedings of The Aristotelian Society*, 11, 1910, pp. 108-128.

Une sémantique structurale ne peut donc pas l'aborder avec les outils et les méthodes dont elle dispose »¹.

Ce sont donc les logiciens et philosophes qui ont été à l'origine de la réflexion sur le fonctionnement référentiel des noms propres, et cela à différentes fins : à des fins logiques (la contribution du nom propre à la proposition et à ses conditions de vérité), épistémologiques (son rapport à la connaissance), et ontologico-métaphysiques (son rapport à l'identité et à la structure de la réalité). Nous avons cependant vu que la notion de nom propre, telle qu'elle est entendue chez Frege ou Russell est loin de ressembler à ce que la grammaire entend par le même terme ou à ce que nous désignons ordinairement sous ce terme, à savoir des noms propres comme « Jean », « New York », « Socrate » ou « Aristote ». Ce n'est qu'aux alentours des années 50 que le nom propre, en son sens ordinaire, va retenir l'intérêt des philosophes, et cela dans le contexte d'un nouvel élan de la philosophie du langage qui va vouloir, non pas construire le langage *tel qu'il devrait être* à la manière de Frege, Russell ou des philosophes du Cercle de Vienne, mais comprendre les mécanismes du langage *tel qu'il est parlé*. Ces nouvelles préoccupations ont été inaugurées par les *Investigations*² de Wittgenstein puis incarnées par les travaux des philosophes de l'École d'Oxford tels Austin³, Strawson⁴, Urmson⁵ et Geach⁶. C'est dans ce contexte, que le fonctionnement référentiel du nom propre « ordinaire » devient une des grandes questions de la philosophie du langage. Les philosophes vont chercher à comprendre comment le nom propre ordinaire désigne sa référence, à quelles conditions il le fait, et surtout si c'est en vertu d'un certain mode de présentation que le nom exprimerait ou que le locuteur associerait. Il peut apparaître étonnant que la question du fonctionnement sémantique des noms propres devienne une des problématiques centrales de la philosophie du langage au XX^{ème} siècle, non seulement parce qu'elle semble dans une certaine mesure s'appropriier une des tâches de la linguistique, mais également et surtout, dans la mesure où nommer, employer des noms propres pour désigner leurs référents, apparaît à première vue comme une pratique linguistique simple et évidente. C'est sans doute l'une des premières compétences linguistiques que nous acquérons dans notre apprentissage du langage. Lorsque nous commençons à parler, nous n'apprenons pas à

¹ M-N. Gary-Prieur, *Grammaire du nom propre*, Paris, PUF, 1994, pp. 2-3.

² L. Wittgenstein, *Investigations philosophiques*, Paris, Gallimard, collection « TEL », 1961.

³ J. L., Austin, *How to do Things with Words*, Oxford, Clarendon Press, 1962.

⁴ P. F. Strawson, « On Referring », *Essays in Conceptual Analysis*, Anthony Flew éd., Londres, MacMillan and Company Ltd, 1956.

⁵ J. O. Urmson, « Parenthetical Verbs », *Mind*, 61, pp. 192-212, 1952.

⁶ P. Geach, *Reference and Generality*, Ithaca, Cornell University Press, 1962.

nous servir des noms propres en apprenant à suivre des règles comme celles que l'on se doit de suivre si l'on veut apprendre diverses activités comme la conduite, le ski ou même – à l'âge adulte – une langue étrangère. L'emploi des noms propres, le fait de désigner leurs référents, semble être un phénomène naturel qui va de pair avec notre apprentissage du langage. Dès lors, il semble qu'employer des noms propres soit une *pratique* par elle-même non-problématique : nous désignons la référence d'un nom propre, simplement en employant ce nom propre. Cependant, dès que l'on cherche à formuler théoriquement comment s'articule le processus sémantique par lequel on a désigné la référence du nom propre que l'on a employé, les choses ne sont plus du tout aussi simples. En effet, alors que nous employons des noms propres dans la plupart de nos actes de langage, alors que nous désignons les référents de tels noms sans complexité aucune, il n'est toutefois pas du tout évident de répondre à la question – pourtant très simple : « comment ça marche ? ». Lorsqu'une personne emploie un nom propre, par exemple quand elle prononce le nom « Aristote », elle désigne l'individu Aristote. Comment est-ce possible ? – Voici le nom, voilà l'objet. Mais comment passe-t-on du mot à la chose ? Comment – par un simple signe – désigne-t-on une seule entité déterminée ? Y-a-t-il un sens ou *autre* chose qui assure la médiation entre le mot et la chose, entre le signe et la référence du signe ?

La valeur sémantique de la plupart des expressions contenues dans un énoncé est un sens, et dès lors, le sens de l'ensemble de l'énoncé est fonction du sens des expressions qu'il contient. Si les noms propres n'expriment évidemment pas un sens du type de celui des prédicats, si le fait de s'appeler « Belle » n'implique pas le fait d'être belle, certains philosophes ont néanmoins décelé de fortes analogies entre les noms propres et d'autres expressions référentielles ou dénotatives, c'est-à-dire des expressions qui comme les noms propres ont avant tout pour fonction de désigner un objet singulièrement – mais qui le font par le biais d'un certain mode de présentation : les descriptions définies et autres expressions démonstratives.

Les noms propres ne sont en effet pas les seuls termes singuliers¹. Les descriptions définies ou simplement identifiantes permettent de parler d'objets par un mode de présentation explicitement descriptif. Par exemple, « l'auteur de *Waverley* » désigne singulièrement l'entité unique qui satisfait la propriété d'avoir écrit *Waverley* – propriété qui se trouve donc exprimée par la description. Ensuite, d'autres termes singuliers comme les indexicaux désignent leurs référents en fonction d'une règle linguistique, d'un mode de présentation

¹ Les termes singuliers sont ceux qui désignent un seul et unique objet déterminé.

linguistique qui donne la référence dans le contexte d'énonciation : c'est le cas de « je » qui désigne le locuteur de l'occurrence de cette expression, ou de « tu » qui désigne le destinataire de l'occurrence de cette expression. Si le fonctionnement sémantique des descriptions définies et des indexicaux apparaît comme clairement lié à des règles, logiques pour les premières¹, linguistiques pour les seconds, un tel lien ne semble pas spécialement caractériser le fonctionnement du nom propre – raison pour laquelle nombreux sont ceux qui jugèrent que son fonctionnement était en marge du langage.

Les mystères entourant le fonctionnement référentiel du nom propre ont cependant amené de nombreux chercheurs, qu'ils soient logiciens, linguistes ou philosophes, à puiser dans le fonctionnement sémantique d'autres termes singuliers les ressources conceptuelles dont nous semblons manquer pour expliquer comment il fonctionne. Dès lors, bien que les noms propres se distinguent dans leur composition syntaxique des descriptions définies et qu'ils se distinguent des démonstratifs par la constance transcontextuelle de la référence, on a souvent rapproché ces deux types d'expressions des noms propres afin de pouvoir rendre compte de leur fonctionnement sémantique. C'est pourquoi certains philosophes ont été conduits à supposer que le nom désigne sa référence par le biais de quelque chose qui semble s'apparenter à un sens ou une espèce de mode de présentation. Cependant, la question de savoir si les noms propres expriment un sens ou s'ils sont pourvus d'une sorte de mode de présentation, n'est pas seulement une question concernant *la manière* dont nous parvenons à désigner leurs référents. Cette question est en réalité liée à deux autres questions philosophiquement fondamentales : une question concernant la nature des propositions² (la valeur sémantique de nos énoncés) et une question portant sur le contenu vériconditionnel de tels énoncés.

Le problème des noms propres en tant que signes linguistiques est que, contrairement à d'autres expressions, il n'est pas évident de déterminer leur valeur sémantique, car si la fonction des noms propres est de désigner leur référence, considérer que la référence est la valeur sémantique reviendrait à dire que la référence fait partie des constituants de la valeur sémantique d'un énoncé. De manière explicite, cela reviendrait à dire que la valeur sémantique de l'énoncé « Aristote est né à Stagire » se compose de l'individu Aristote (en

¹ Les descriptions définies, lorsqu'elles dénotent, fonctionnent logiquement comme des quantificateurs existentiels.

² La question concernant la nature des propositions, si elles sont singulières ou générales, est née dans le débat opposant Frege à Russell (cf. Correspondance, in G. Frege, *Wissenschaftlicher Briefwechsel*, Hambourg, Felix Meiner Verlag, 1976). Frege soutient une conception des propositions générales : la contribution du nom propre à la proposition (ou pensée) est un sens, non pas la référence, quant à Russell, la contribution du nom propre à la proposition est la référence elle-même.

chair et en os), de la ville de Stagire (avec toutes ses maisons et ses habitants), et de la relation d'être né quelque part. En d'autres termes, cela irait non seulement contre nos intuitions de sens commun, mais également contre toute conception idéaliste de la pensée. Comment des objets réels sauraient-ils faire partie de la valeur sémantique d'un énoncé ? Frege s'était insurgé contre une telle hypothèse¹ et il considérait que seul le sens des expressions pouvait être considéré comme un constituant de la pensée. Le sens des expressions est objectif – et l'objectif ne se confond ni avec les choses réelles ni avec les représentations subjectives –, l'objectif est le troisième royaume, celui de la pensée, du sens de nos phrases. L'idée d'un sens des noms propres est donc appuyée par une conception concernant la nature de la pensée ou de la proposition – soit une conception concernant ce qu'est la valeur sémantique de nos énoncés.

L'idée que l'on puisse penser que la contribution du nom propre à la proposition soit sa référence peut à première vue apparaître saugrenue, invraisemblable, ou même absurde. Pourtant, force est de constater que cette idée a été soutenue – et est encore soutenue par de nombreux logiciens et philosophes : Russell fut sans aucun doute le premier à avoir une conception des propositions où la référence elle-même – et non une espèce de sens – fait partie des constituants de la proposition. De nos jours, et principalement depuis les travaux de Kripke sur la désignation rigide et de Kaplan et Perry sur la référence directe, on considère que la valeur sémantique des noms propres ordinaires est leur référence. La contribution du nom propre à la proposition étant la référence du nom propre, non un mode de présentation, cela permet notamment d'expliquer le fonctionnement référentiel des noms propres sans que cela ait des implications logiques ou métaphysiques absurdes. En effet, Kripke a – dans *Naming and Necessity*² – émis deux objections sérieuses et dévastatrices contre le fondement du descriptivisme, c'est-à-dire contre l'idée même d'un mode de présentation exprimé par le nom propre. La critique de Kripke s'accompagne d'arguments visant à montrer que les noms propres sont des désignateurs rigides, qu'ils désignent leur référence sans mode de présentation, car aucun mode de présentation ne saurait être vrai de la même référence à travers les mondes possibles, alors même que le nom propre a nécessairement la même référence dans tous les mondes possibles. Les noms propres et les modes de présentation (incarnés par les descriptions définies) n'ont donc pas la même portée à travers les mondes possibles, c'est pourquoi la valeur sémantique des noms propres va être considérée comme

¹ Voir sa correspondance avec Russell sur la question, G. Frege, *Wissenschaftlicher Briefwechsel*, Hambourg, Felix Meiner Verlag, 1976.

² S. Kripke, *Naming and Necessity*, Blackwell, deuxième édition, Oxford, 1980, trad. fr. *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982.

étant la référence elle-même, puisque le nom propre désigne sa référence même dans les mondes où elle ne satisfait pas le prétendu mode de présentation. Par conséquent, la valeur sémantique d'un énoncé contenant un nom propre – la proposition qu'il exprime – sera la même dans tous les mondes possibles, bien que sa valeur de vérité puisse différer en fonction du monde possible considéré. Dès lors, le parti pris concernant la valeur sémantique du nom propre et sa contribution à la proposition, qu'il s'agisse du sens ou de la référence, va devenir une question non pas linguistique, mais avant tout logique, elle va devenir une question de sémantique vériconditionnelle : analyser le contenu d'un énoncé en cherchant à déterminer ses conditions de vérité. Ce sera donc sans perdre de vue le problème de la contribution du nom propre au contenu vériconditionnel d'un énoncé et de la conception sur la nature des propositions (sa contribution au contenu propositionnel), qu'il conviendra d'expliquer le mécanisme par lequel un nom propre désigne sa référence – et si ce mécanisme implique l'expression d'un sens ou de quelque chose qui s'apparente à un sens.

Pour cela, nous conduirons notre réflexion en trois grands mouvements. Le premier mouvement sera consacré à la présentation de trois des conceptions les plus influentes des noms propres. Dans le deuxième, nous aborderons la question de manière thématique en distinguant différents rôles ordinairement attribués au sens, pour, à partir de là, expliciter les mécanismes du fonctionnement référentiel du nom propre. Le dernier mouvement sera dédié au fonctionnement cognitif des noms propres, où nous suggérerons quelques perspectives – qui gagneraient à être développées plus amplement dans des travaux ultérieurs.

Commencer par examiner trois des plus grandes conceptions de noms propres permettra alors de situer les enjeux ou les problèmes fondamentaux qui sont au cœur de l'histoire de la philosophie du langage.

Le premier chapitre sera consacré à la conception de Frege, qui, comme nous l'avons dit, est à l'origine et au centre des débats sur la question du fonctionnement des noms propres. Nous présenterons cette conception en situant l'émergence de la question des noms propres dans ses travaux logicistes et les raisons qui l'ont amené à distinguer le sens et la référence d'une expression – et à en faire un couplet indissociable. De là, nous présenterons les caractéristiques principales du *Sinn* tels que Frege le conçoit et nous serons notamment amenés à voir que les noms propres ordinaires sont soumis à un phénomène de fluctuations des sens qui, confronté à la conception frégréenne du troisième royaume, semble quelque peu paradoxal. Au terme de notre présentation de la conception frégréenne, nous examinerons quatre problèmes fondamentaux qu'elle génère et qui mettent en danger deux de ces

principes, le principe du mode de présentation descriptif, ainsi qu'un principe plus tacite que l'on déterminera comme étant le principe de substitution des synonymes.

Le deuxième chapitre sera consacré à la conception de Searle : nous verrons que bien qu'il fût un des premiers à formuler des arguments contre les principes du descriptivisme, il n'a pas pour autant abandonné l'idée d'un mode de présentation du nom propre. En se plaçant d'un point de vue pragmatique, qui tient compte du contexte, c'est-à-dire du locuteur et de ses présuppositions, il va simplement affirmer que le lien entre un nom propre et le mode de présentation n'est pas aussi strict que Frege le pensait, et que les locuteurs ne lient pas une, deux ou trois propriétés avec un nom propre, mais tout un *faisceau* de propriétés¹. Alors que la conception de Frege semblait impliquer que si un nom propre tel que « Aristote » signifiait « le maître d'Alexandre le Grand », alors un énoncé tel que « Aristote n'est pas le maître d'Alexandre le Grand » devrait présenter une contradiction, Searle prétend éviter une telle objection : puisque je ne lie pas une seule propriété à « Aristote » mais tout un faisceau de propriétés, *toutes* les propriétés ainsi associées ne doivent pas être satisfaites par Aristote pour que je fasse véritablement référence à Aristote, mais seulement un nombre *indéterminé*. Nous verrons alors que l'imprécision des conditions de référence du nom propre, bien qu'elle soit considérée comme un trait fondamental du fonctionnement des noms propres dans la conception de Searle, va avoir des répercussions néfastes sur les conditions de vérité des énoncés dans lesquels apparaissent des noms propres. Tout d'abord, dans le cas où la moitié des propriétés du faisceau est satisfaite par un objet et le reste par un autre objet, à quel objet a-t-on fait référence ? Ensuite, si comme l'affirme Searle, les noms propres n'ont de toute façon pas de conditions de référence déterminées et déterminables, quelles vont être les conditions de vérité des énoncés avec des occurrences de noms propres ? Nous verrons que l'imprécision pourtant revendiquée des conditions de référence entraîne avec elle une conséquence dramatique au regard d'un des problèmes fondamentaux qui nous concernent : la question de la contribution du nom propre au contenu vériconditionnel de l'énoncé dans lequel il apparaît.

Après avoir présenté deux des plus grandes conceptions descriptives, nous aborderons l'incontournable conception de Kripke – qui par la force de ses arguments logiques et métaphysiques, a été révolutionnaire en détruisant le principe même de tout descriptivisme, le mode de présentation descriptif. Sa conception de la rigidité des noms propres aura des répercussions certes métaphysiques sur l'identité à travers les mondes possibles, mais surtout,

¹ Cette idée a été anticipée par Russell dans « Knowledge by acquaintance and Knowledge by description », *Proceedings of The Aristotelian Society*, 11, 1910, pp. 108-128.

en ce qui concerne notre propos, sur la portée désignative du nom propre, et sur sa contribution au contenu vériconditionnel d'un énoncé à travers les mondes possibles. De plus, il va montrer que deux phénomènes traditionnellement conçus comme des arguments favorables au descriptivisme – la valeur informative des énoncés d'identité de type « $a = b$ » et le comportement des noms propres dans les contextes doxatiques – ne constituent en rien des preuves que les noms propres devraient avoir un sens et peuvent *de surcroît* être intégrés à une conception de la rigidité des noms propres. Au terme de ce premier mouvement, nous aurons ainsi pu situer les enjeux et les problèmes concernant la question du fonctionnement sémantique des noms propres.

Le second mouvement de ce travail propose un examen approfondi de la manière dont les noms propres fonctionnent. En nous appuyant sur les travaux logico-linguistiques de Kaplan et Perry, nous chercherons à déterminer le rôle linguistique du nom propre dans la phrase et sa contribution dans la proposition exprimée par l'énonciation de cette phrase.

Pour cela, nous verrons tout d'abord dans le quatrième chapitre que la notion frégréenne de *Sinn* semblait incarner différents rôles, et c'est la raison pour laquelle nous procéderons à l'éclatement de celle-ci, en reconnaissant la pertinence de diverses entités : le caractère (le mode de présentation linguistique), le contenu propositionnel (la valeur sémantique) et la dimension subjective de la pensée (le mode de présentation psychologique). Dans ce chapitre, nous resterons dans un débat général sur de telles entités, sans que la question ne soit centrée sur les noms propres. Il s'agira avant tout de déterminer le rôle ou la fonction de chacune des entités distinguées.

C'est dans le cinquième chapitre que le débat sera à nouveau centré sur les noms propres et que nous chercherons à rendre compte de l'articulation des niveaux linguistique (énoncé d'une phrase) et sémantique (contenu de l'énoncé) concernant le fonctionnement référentiel des noms propres. Nous commencerons par présenter les raisons pour lesquelles les noms propres sont – au même titre que certaines autres expressions désignatives – des termes directement référentiels, le « directe » de « référence directe » concernant avant tout le contribution de l'expression aux contenus (propositionnel et vériconditionnel) d'un énoncé. La référence directe n'étant alors pas la référence immédiate, nous défendrons l'idée que les noms propres ont dans une acception particulière et restreinte du mot « sens », un sens linguistique, en cela qu'ils assument un *rôle* au sein de la phrase qui n'est pas reflété dans le contenu propositionnel ou vériconditionnel de l'énoncé lui-même. Ce rôle sera alors déterminé par une règle plus générale et métalinguistique qu'il conviendra d'explicitier. Enfin, nous débattons de la question de l'homonymie des noms propres – afin de mettre en évidence

l'importance de la cognition dans la communication, et de fait, son importance dans la reconnaissance de la valeur sémantique d'un énoncé par un locuteur particulier dans un contexte déterminé. En effet, aucune règle linguistique ou métalinguistique ne saurait déterminer par elle-même si – en produisant une occurrence de « Aristote », c'est le nom du philosophe ou celui de l'armateur grec qui a été employé.

Ce deuxième mouvement sera donc le mouvement central de notre travail.

Le troisième et dernier mouvement aura quant à lui pour fonction de donner quelques perspectives sur certains phénomènes abordés au cours des trois premiers chapitres.

Le chapitre 6 esquissera une conception du fonctionnement cognitif des noms propres dans la pensée, et l'hypothèse alors envisagée sera que l'intuition descriptiviste d'après laquelle les noms propres auraient un sens descriptif résulte en réalité d'une confusion : celle d'avoir pris des caractéristiques psychologiques et proprement subjectives ayant trait au fonctionnement cognitif des concepts correspondant aux noms propres dans la pensée pour un mécanisme sémantique ayant trait à leur fonctionnement référentiel.

Le dernier chapitre sera quant à lui consacré aux énigmes de Frege et Kripke présentées dans les premiers chapitres. Alors que nombre de philosophes insistent sur le fait qu'une conception adéquate du fonctionnement référentiel des noms propres devrait être en mesure de rendre compte de telles énigmes, nous verrons – après avoir examiné diverses hypothèses – que celles-ci ne semblent pas concerner le seul fonctionnement référentiel des noms propres, et que pour prétendre les résoudre, il conviendrait tout d'abord de répondre à des questions ayant trait à la nature et à la sémantique de la croyance.

Première Partie

Trois conceptions des noms propres

Chapitre 1

Frege et la question des noms propres

Georges IV wished to know whether Scott was the author of Waverley; and in fact Scott was the author of Waverley. Hence we may substitute Scott by the author of 'Waverley', and thereby prove that Georges IV wished to know whether Scott was Scott. Yet an interest in the law of identity can hardly be attributed to the first gentleman of Europe.

Bertrand Russell, « On Denoting ».

Le point de départ de la plupart, si ce n'est de toute réflexion portant sur les noms propres, se situe, comme nous l'avons dit, à partir d'une réflexion sur la théorie frégréenne du sens et de la référence. Bien que ces notions soient distinctes, Frege les considérait comme inséparables car elles lui permettaient d'expliquer le fonctionnement de diverses catégories d'expressions logiques. Leur application au cas des noms propres et de certains démonstratifs constitue probablement une des thèses les plus controversées de la philosophie du langage.

D'après Frege, la distinction du sens et de la référence permettait d'expliquer la manière dont un signe linguistique, ou plus exactement un symbole logique d'un certain type contribuait au sens de la phrase (la pensée) et désignait un objet déterminé. C'est ainsi que la notion de sens était entendue comme le mode de donation de l'objet (*die Art des Gegebenseins*). Le sens est alors dans la conception frégréenne la valeur sémantique d'un signe, et dans le cas d'un terme

référentiel, il présente *la* référence du signe. C'est sur ce point que la théorie frégréenne est caractérisée comme étant « descriptive », par opposition aux théories qui lui sont pour la plupart postérieures¹, et qui se caractérisent elles-mêmes comme étant des théories de la référence directe. Leur opposition réside en cela, que la théorie frégréenne postule un sens *médiatisant* l'accès à la référence, alors que pour les théoriciens de la référence directe, la référence d'un nom propre est donnée de manière directe – c'est-à-dire sans contenu *descriptif* menant à l'objet. Cela aboutit de manière plus générale à l'antagonisme qui existait déjà entre Russell et Frege sur la question de la nature des pensées exprimées par des phrases contenant des noms propres, ou, autrement dit, à la question des propositions singulières et des propositions générales². Pour Frege, la pensée exprimée par la phrase « le Mont Blanc est plus haut que 4000 mètres » inclut le sens de l'expression « Le Mont Blanc » comme partie de la pensée exprimée, tandis que pour Russell, la proposition exprimée par la même phrase a pour composant le Mont Blanc lui-même avec ses flancs enneigés³. Russell faisait une différence entre la pensée et les objets de la pensée. La pensée était quelque chose d'essentiellement psychologique alors que les objets de la pensée constituaient ce qui était affirmé par une pensée. Comme nous le verrons dans les prochains chapitres, le débat perdure sur la nature des propositions exprimées par les énoncés contenant un nom propre, et nous verrons que le parti pris sur la nature de ces propositions a un rapport étroit avec le parti pris sur la question du type de contribution du nom propre à la pensée ou la proposition exprimée.

Ainsi, Frege, en soutenant une conception des propositions dont les constituants ne peuvent être que des sens, est naturellement conduit à soutenir l'idée d'un sens des noms propres. Il conviendra alors de montrer comment Frege est conduit à soutenir une telle conception, et à quels problèmes une telle conception se confronte.

C'est pourquoi, nous commencerons par présenter la conception frégréenne des noms propres, à savoir la façon dont, par le biais de sa réflexion sur les fondements logiques de l'arithmétique, Frege en est venu à traiter de problèmes sémantiques, et en quoi il a été amené à opérer une distinction entre le sens et la référence. De là, nous nous pencherons plus

¹ Nous visons principalement les théories de Kripke (*Naming and Necessity*, 1980), et de Kaplan (« Demonstratives », 1989). Mais on peut bien sûr penser à Russell qui, en tant que contemporain de Frege, semble également avoir soutenu une théorie non descriptive des noms propres. Cependant, si tel semble être le cas dans les *Principles of Mathematics* (1903), sa conception a évolué, notamment avec « On denoting » (1905), et les *Principia Mathematica* (1910). S'il considère bel et bien que la référence est directe dans le cas des noms propres, la notion de nom propre est toutefois restreinte à certains types d'expressions indexicales, telles que « je » et « ceci », qui sont des noms propres authentiques, et ce qui est appelé « noms propres » dans l'usage ordinaire, devient selon le mot de Russell, des « descriptions déguisées ».

² Plus particulièrement, les lettres du 13.11.1904 et du 12.1.1904, dans G. Frege, *Wissenschaftlicher Briefwechsel*, Hambourg, Felix Meiner Verlag, 1976.

³ G. Frege, *Wissenschaftlicher Briefwechsel*, Hambourg, Felix Meiner Verlag, 1976.

précisément sur les caractéristiques générales du sens – le *Sinn* frégeen – pour ensuite être en mesure d’analyser un phénomène spécifique aux « véritables » noms propres : leur fluctuation de sens, et les questions qu’un tel phénomène soulève, notamment lorsqu’il est confronté au troisième royaume des pensées, pourtant conçu comme absolument indépendant et objectif. Enfin, nous présenterons quatre problèmes qu’il est possible de déduire de certains principes de la conception de Frege. Les deux premiers problèmes résultent de l’idée même du mode de présentation du nom qui serait exprimé au niveau de la pensée, et les deux derniers résultent d’un principe implicite, le principe de substitution des synonymes. L’exposé de ces problèmes ouvrira alors plusieurs champs de réflexion pour les chapitres à venir.

I- Les noms propres selon Frege

C’est en logicien et mathématicien que Frege aborde la notion de nom propre et il n’est alors pas étonnant de constater que cette notion émerge parallèlement à une réflexion sur le couplet logique de fonction et d’argument, ainsi que parallèlement à une réflexion concernant l’essence du nombre.

1) L’émergence de la notion de nom propre chez Frege

Frege, avant de s’intéresser à la philosophie et au langage, avait pour principal intérêt les mathématiques, et c’est par le biais de son interrogation sur la nature du nombre cardinal, qu’il en vint d’une part à concevoir la science mathématique comme réductible à des lois de la pensée pure, c’est-à-dire aux lois de la logique, et qu’il en vint d’autre part à réfléchir sur un moyen d’expression adéquat, dans la mesure où son mécontentement quant à la précision des langues naturelles l’a amené à remettre en question la pertinence du langage ordinaire et sa prétention à exprimer rigoureusement des raisonnements d’ordre scientifique. Et c’est ainsi qu’il fut amené à construire une langue formulaire de la pensée pure dans la *Begriffsschrift*¹, afin de pouvoir exprimer adéquatement la forme logique des énoncés et des démonstrations

¹ G. Frege, *Begriffsschrift, eine der arithmetischen nachgebildete Formelsprache des reinen Denkens*, Halle, L. Nebert, 1879. Trad. fr. Corine Besson, *L’Idéographie*, Paris, Librairie philosophique Vrin, 1999.

scientifiques¹. « Le point de mire de mes efforts, explique-t-il, est une *lingua characteristic* d'abord pour les mathématiques, non un *calculus* limité à la pure logique »².

1-1) Du logicisme aux questions sémantiques

Dans *L'Idéographie*, Frege introduisait les notions de fonction et d'argument, pour des propositions logiques, arithmétiques ou mêmes des propositions issues du langage naturel. Une fonction constituait la partie insaturée, et l'argument l'objet logique ou réel venant saturer la fonction. Il donne alors l'exemple d'une phrase, « Caton tua Caton », et détermine trois fonctions différentes possibles³. Tout d'abord, si l'on conçoit la première occurrence de « Caton » comme étant la place de l'argument, alors la fonction initiale sera « (x) tua Caton ». Ensuite, il est possible de considérer la deuxième occurrence de « Caton » comme étant la place de l'argument, et ainsi la fonction obtenue sera « Caton tua (x) ». Et enfin, il est possible de concevoir une fonction à deux arguments « (x) tua (x) ». Lorsque les fonctions sont saturées, nous obtenons une proposition. « Caton » désigne un objet, « tua » désigne un concept⁴. Et, afin de déterminer ce processus, Frege introduit les notions de « noms d'objet » et de « noms de fonction ». A partir de là, commence une réflexion sur le processus de désignation d'un nom vers sa référence.

¹ La préoccupation de Frege est donc avant tout de trouver une langue adéquate, assurant la rigueur requise par une démonstration mathématique. C'est notamment ce qu'il explique dans la préface de *L'Idéographie* :

« Ma démarche était de chercher d'abord à réduire le concept de succession dans une suite à la conséquence *logique*, puis à progresser vers le concept de nombre. Pour que, ce faisant, quelque chose d'intuitif ne puisse pas s'introduire de façon inaperçue, tout devait dépendre de l'absence de lacunes dans la chaîne de déductions. Tandis que je visais à satisfaire cette exigence le plus rigoureusement, je trouvai un obstacle dans l'inadéquation de la langue ; malgré toutes les lourdeurs provenant de l'expression, plus les relations devinrent complexes, moins elle laissa atteindre l'exactitude que mon but exigeait. De ce besoin résulta l'idée de l'idéographie dont il est question ici ». (G. Frege, *L'Idéographie*, Paris, Librairie philosophique Vrin, 1999, p. 6)

Nous voyons que Frege aborde des questions relatives au langage de deux manières différentes. D'une part il va fortement critiquer la capacité des langues naturelles à exprimer de manière rigoureuse des contenus scientifiques ; et d'autre part, en soulignant les défaillances des langues naturelles, il va réfléchir sur une langue scientifique, – un langage parfait –, c'est-à-dire une langue qui soit adaptée à la rigueur requise par toute science.

² G. Frege, « La logique calculatoire de Boole et l'idéographie », in *Ecrits posthumes*, Nîmes, Editions Jacqueline Chambon, 1994, p. 21, Edition originale : *Nachgelassene Schriften*, Hambourg, 1969.

³ G. Frege, *L'Idéographie*, Paris, Librairie philosophique Vrin, 1999, p. 30. Une même phrase peut donc donner lieu à différentes pensées, selon ce qui est considéré comme la fonction et ce qui est considéré comme l'argument. Kemmerling montre à partir de là en quoi la conception frégréenne semble soumise à une impasse quand on considère la conception qu'avait Frege de la pensée et du critère d'équipollence des pensées. Voir A. Kemmerling, « Gedanken und ihre Teile », *Grazer Philosophische Studien*, 37, 1990, pp. 1-30.

⁴ Le nom propre ne peut jamais être une fonction en cela qu'il est représenté un objet et qu'il est un tout fermé sur lui-même. Néanmoins un nom propre peut appartenir à une fonction, mais il n'est pas fonction seul. Par exemple « Socrate » est le nom d'un objet et il ne peut pas être une fonction. Si l'on rattache le nom à un concept, alors il peut faire partie d'une fonction, par exemple « être le frère de Socrate » est une fonction.

Quelques années après l'*Idéographie*, Frege poursuit sa réflexion sur la notion de nom propre dans le contexte des préoccupations de ses *Grundlagen der Arithmetik*. Parallèlement à la problématique centrale de son essai, qui est de déterminer l'essence du nombre, Frege introduit la notion de nom propre pour caractériser une expression telle que « le nombre 1 », et cela, afin de défendre l'idée que les nombres sont des objets logiques d'un certain type.

Frege inscrit sa réflexion sur le nombre en rapport avec ce que certains mathématiciens ont pu dire sur le sujet. Il s'oppose ainsi à Mill¹ mais aussi à Jevons², pour qui le nombre naissait de la réunion de plusieurs unités, soit de plusieurs nombres 1. Or pour Frege, il n'y a qu'un seul nombre 1, et il explique que Jevons confond deux choses complètement différentes, l'unité qui est un concept, et le nombre un qui est un objet. Pour lui, la preuve réside dans le fait qu'il est possible de mettre le terme « unité » au pluriel et non pas le nom « un ». Or, les attributions de nombres concernent les concepts : on peut parler de mille arbres ou d'une forêt pour parler de la même chose, la différence d'attribution de nombre résultant de la différence du concept employé : « arbre » dans le premier cas, « forêt » dans le second. Frege explique alors que « donner un nombre c'est énoncer quelque chose d'un concept »³. Le nombre est donc un objet qui appartient à un concept, et il ne saurait être lui-même concept. C'est pourquoi, les signes par lesquels nous désignons les nombres sont des noms propres :

« Quand on dit « le nombre un », l'article défini a pour effet de désigner un objet défini particulier, susceptible d'une étude scientifique. Il n'y a pas différents nombres un, il n'y en a qu'un seul. 1 est un nom propre, en tant que tel il n'admet pas plus le pluriel que « Frédéric le Grand » ou « l'élément chimique or ». Ce n'est ni par hasard ni par inexactitude qu'on écrit 1 sans indice distinctif »⁴.

Les nombres sont donc des objets et les expressions par lesquelles nous les désignons, sont alors des noms propres. Certains critiques de Frege, tel Peter Geach, sont allés jusqu'à affirmer que c'est avant tout parce que Frege concevait les nombres comme des objets⁵, qu'il

¹ Frege s'oppose à la conception empirique de Mill pour qui les lois arithmétiques sont inductives et les nombres dérivent de l'observation des faits. (J. S. Mill, *A System of Logic*, London, Longmans, Tomes 1 et 2, 1947).

² W. S. Jevons, *The Principles of Science : a Treatise on Logic and Scientific Method*, Londres, Macmillan, 1874.

³ G. Frege, *Les Fondements de l'arithmétique*, Paris, Seuil, 1969, p. 175, § 46.

⁴ G. Frege, *Les Fondements de l'arithmétique*, Paris, Seuil, 1969, p. 166, § 38.

⁵ Dummett insiste également sur cette corrélation faite entre l'ontologie (la catégorie des objets) et la linguistique (la catégorie des noms) dans la conception frégréenne, sans pour autant trancher sur lequel de ces aspects est premier : « Frege's use of all singular term, including highly complex ones, of course reflects his conviction that the primary use of such terms within a sentence is to pick out determinate objects for which the term stands in the same way as a proper name in the strict sense of 'proper name', stand for its bearer. Now Frege's use of ontological term 'object' is strictly correlative to his use of the linguistic term 'proper name': whatever a proper

conçut les expressions qui les désignaient comme des noms propres, et cela, en suivant tout simplement le principe que – ce qui dans une proposition tient place pour un objet – doit être considéré comme un nom propre de cet objet¹.

S'il y a effectivement une réflexion sur le langage, il convient cependant d'insister sur le fait que les noms propres sont entendus comme des noms d'objets, logiques ou réels, et ils ne constituent pas seulement une catégorie grammaticale ou linguistique. Il s'agit d'une catégorie logique qui englobe plus d'expressions que la seule catégorie linguistique. C'est la raison pour laquelle le critère d'appartenance à la catégorie des noms propres ne peut pas être leur apparence linguistique², mais bien plutôt la saturation, le fait pour une expression de ne comporter « aucune place vide »³. De fait, le nom propre est une expression désignant un objet, raison pour laquelle diverses expressions tombent sous la catégorie des noms propres dans la conception de Frege :

« Un terme conceptuel, combiné à l'adjectif démonstratif ou à l'article défini a souvent de cette manière le statut logique d'un nom propre en ce qu'il sert à désigner un unique objet déterminé. Mais alors, ce n'est pas le terme conceptuel seul, c'est tout l'ensemble comprenant le terme conceptuel ainsi que l'adjectif démonstratif et les circonstances qui l'accompagnent qu'il faut comprendre comme un nom propre »⁴.

Ainsi, la réflexion de Frege sur le langage et plus particulièrement sur les noms propres émerge parallèlement à une réflexion sur les moyens d'expressions de contenus mathématiques et sur l'essence même des énoncés arithmétiques. Le fait que Frege considère les nombres comme des objets a ainsi largement contribué à le faire réfléchir sur le fonctionnement des noms propres, puisque tout ce qui dans un énoncé tient place pour un objet est un nom propre. Le premier critère du nom propre est alors entendu comme étant la saturation d'une expression, le fait pour une expression de désigner un objet déterminé.

name stands for is an object, and to speak of something as an object is to say that there is, or at least could be a proper name which stands for it. The question therefore naturally arises in which realm, the linguistic or the ontological, the primary principle of classification is to be applied." (M. Dummett, *Frege Philosophy of Language*, Londres, Blackwell, 1973, p. 55.)

¹ P. Geach et G. E. M. Anscombe, *Three Philosophers*, Oxford, 1961. Voir aussi M. Dummett, *Frege Philosophy of Language*, London Blackwell, 1973, p. 56.

² C'est-à-dire que le critère n'est pas la forme linguistique d'un nom, tels par exemple « Jules » « Jim » « Pierre » ou « Paul ».

³ G. Frege, « Fonction et Concept », in *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, 1971, p. 92.

⁴ G. Frege, « Logique dans les mathématiques », in *Ecrits Posthumes*, Nîmes, Jacqueline Chambon, 1994, p. 253.

1-2) L'identité de type « $a = b$ » : une relation entre des signes

On peut donc dire que Frege avait déjà une conception logique des noms propres dès *L'Idéographie* (1879) et *Les Fondements de l'arithmétique* (1884). Cependant, il ne concevait pas encore les noms propres par le biais de la distinction entre le sens et la référence, et il confondait ces deux notions sous la seule expression de « *Bedeutung* ». La distinction a été l'objet de l'article « *Über Sinn und Bedeutung* »¹, paru en 1892, et elle a été établie en étroit rapport avec une réflexion sur les énoncés d'identité non-triviaux, à savoir ceux de type « $a = b$ ».

Cependant, il existe chez Frege deux phases bien distinctes visant à interpréter ce type d'énoncés d'identité. Dans la première, s'il possédait une explication pour de tels énoncés, elle ne consistait pas en l'élucidation des signes « a » et « b » comme ayant des sens différents donnant une même référence, mais elle consistait en une relation entre les signes eux-mêmes et la reconnaissance de l'identité de leur référence ; par conséquent, l'identité était relative au jugement.

Une autre distinction était présente dans *L'Idéographie*, celle entre contenu jugeable (ou conceptuel) et contenu jugé (le jugement). Frege défendait l'idée qu'il était possible de penser sans nécessairement juger, et cela en *observant* un contenu conceptuel, ou en le mettant en question. Ainsi, un contenu conceptuel pouvait être de type « le soleil tourne autour de la terre », sans qu'il soit par là même affirmé *que* le soleil tourne autour de la terre. Le contenu conceptuel était alors compris sur le modèle de l'hypothèse scientifique, où le chercheur met en question le contenu d'une pensée (par exemple : le soleil tourne-t-il autour de la terre ?) avant de se prononcer sur sa valeur de vérité (la reconnaissance de la valeur de vérité, soit le jugement).

Ce qui devient plus intéressant pour le sujet qui nous concerne est le moment précis où Frege parle de l'identité de contenu présentée dans « $a = b$ », au paragraphe 8 de *L'Idéographie*. Contrairement à la conditionnalité et à la négation qui *affectent* directement le contenu conceptuel, l'identité ne se rapporte en fait qu'aux noms :

« Tandis que d'ordinaire les signes ne font rien d'autre que représenter leur contenu, si bien que chaque combinaison dans laquelle ils entrent n'exprime qu'une relation à leurs contenus, ils

¹G. Frege, « *Über Sinn und Bedeutung* », in *Zeitschrift für Philosophie und philosophische Kritik*, 100, repris dans G. Frege, *Funktion, Begriff, Bedeutung*, Göttingen, Kleine Vandenhoeck-Reihe, 1962. Trad. Fr. de Claude Imbert, « Sens et Dénotation », *Écrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, 1971, pp. 102-126.

s'exhibent soudainement eux-mêmes dès qu'ils sont liés par le signe d'identité de contenu ; car c'est ainsi qu'est désignée la circonstance que deux noms ont le même contenu »¹.

L'affirmation d'identité est donc un jugement porté sur des noms, où l'on reconnaît que deux signes linguistiques ont même contenu conceptuel. Selon le mot de Pascal Engel, la relation d'identité est donc comprise comme « une affirmation métalinguistique »², puisque elle porte sur des noms.

Il est également intéressant de mettre en évidence le fait que Frege introduit ici même l'idée d'une « manière de détermination », laissant ainsi présager sa future notion de « *Art des Gegebenseins* », soit du mode de donation de l'objet, constitutif de la notion de « *Sinn* ». Frege considère la relation d'identité comme une relation entre des noms mais il ne la juge pas inutile et il entend alors souligner en quoi il est nécessaire de disposer d'un tel signe dans son formulaire idéographique :

« Le même contenu peut être complètement déterminé de manières différentes ; mais le fait que, dans un cas particulier, *la même chose* soit effectivement donnée par *deux manières de détermination* est le contenu d'un *jugement*. (...) Le jugement a besoin, pour son expression, d'un signe d'identité de contenu qui relie les deux noms »³.

Par conséquent, la relation d'identité – si c'est une relation entre des noms – est avant tout relative au jugement ; elle lui est nécessaire⁴, en cela qu'elle permet la reconnaissance que deux signes ont même contenu conceptuel. Comprise en ce sens, la relation d'identité aboutit logiquement au principe de substitution :

« \vdash (A \equiv B) signifie ainsi : *le signe A et le signe B ont le même contenu conceptuel, de sorte que l'on peut partout remplacer A par B et inversement* »⁵.

Etonnamment, nous verrons que c'est à cause du problème posé par le principe de substitution des expressions coréférentielles et de l'énigme qu'elle implique, que Frege va être conduit à

¹ G. Frege, *L'Idéographie*, Paris, Vrin, 1999, §8, p. 28.

² P. Engel, *Identité et Référence*, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, 1985, p. 17.

³ G. Frege, *L'Idéographie*, Paris, Vrin, 1999, §8, p. 29. C'est Frege qui souligne.

⁴ Elle est nécessaire à l'expression du jugement. Pour Frege qui s'acharnait à réduire les signes inutiles à l'expression de contenus scientifiques dans son idéographie, il s'agissait de rendre compte de la nécessité d'avoir un signe pour l'identité, bien que celle-ci n'affectait pas le contenu conceptuel. La justification réside ainsi dans le fait qu'elle est nécessaire à l'expression du jugement.

⁵ G. Frege, *L'Idéographie*, Paris, Vrin, 1999, §8, p. 29. C'est Frege qui souligne.

remettre en question sa conception de l'identité, en modifiant la notion même de contenu conceptuel.

Nous avons donc présenté comment une réflexion sur le langage émergeait dans les premières préoccupations logicistes de Frege. S'il est amené à parler de noms propres c'est dans le contexte de la distinction logique de la fonction et de l'argument, et au travers de sa conception des nombres qui sont des objets logiques. Nous allons alors voir que la notion de nom propre va évoluer avec une réflexion sur les énoncés d'identité, sans pour autant que Frege n'abandonne le critère logique qui l'a amené à concevoir les expressions désignant les nombres comme des noms propres, c'est-à-dire sans abandonner la saturation logique des expressions qui demeure le critère fondamental distinguant les noms propres d'autres expressions.

2) La distinction du sens et de la référence

La notion de nom propre va fortement évoluer dans la pensée frégréenne avec l'introduction de la distinction faite entre le sens et la référence. Cette distinction est née chez Frege d'une remise en question de sa conception des énoncés d'identité de type « $a = b$ », telle qu'elle était présentée dans *L'Idéographie*. Des énoncés de ce type sont en effet sujets à certains problèmes. D'une part il y a un problème concernant la valeur informative, dans la mesure où un énoncé de type « $a = b$ », peut fournir plus d'informations qu'un énoncé de type « $a = a$ » qui est a priori, et constitue une expression du principe logique d'identité. Et d'autre part, il y a le problème plus spécifique de la valeur sémantique de « a » et « b » dans certaines propositions introduites par « que ». Si « Clark Kent » et « Superman » sont deux termes coréférentiels, il n'est toutefois pas toujours légitime de procéder à la substitution de ces termes dans des contextes doxatiques ou épistémiques¹. Ainsi, si « Lois croit que Superman est un héros » est une proposition vraie, il ne s'ensuit pas que « Lois croit que Clark Kent est un héros » le soit également.

Comme nous allons le voir plus dans le détail, c'est du fait de ces problèmes que Frege va être conduit à la distinction entre le sens et la référence.

¹ Frege parle dans ce cas de subordonnées introduites par « que ».

2-1) La scission du contenu conceptuel : sens et référence

C'est donc en écho à la conception de l'identité qui n'est qu'une relation entre des signes et le résultat d'un jugement que vont commencer les premières lignes de « Über Sinn und Bedeutung » :

« L'identité pose un défi à la réflexion au travers des questions qui lui sont liées et auxquelles il n'est pas facile de répondre. Est-ce une relation ? Une relation entre des objets ? Ou alors une relation entre des noms ou des signes d'objets ? Cette hypothèse fut la mienne dans mon idéographie »¹.

Frege commence alors par remarquer que les propositions de type « $a = a$ » et « $a = b$ » se distinguent par leur rapport à la connaissance. La première est par sa forme analytique et a priori, tandis que la seconde ne saurait l'être en vertu de sa forme ; par conséquent, elle pourrait tout à fait être a posteriori et ainsi, apporter une connaissance nouvelle. Ces deux types d'énoncé d'identité se distinguent alors par leur forme logique. L'énoncé « $a = a$ » constitue l'expression du principe logique d'identité (un principe a priori) mais il n'en va pas de même pour « $a = b$ », dont un énoncé pourrait se révéler vrai ou faux.

Bien qu'il s'agisse dans les deux cas d'énoncés d'identité, nous voyons qu'ils semblent se distinguer sous de nombreux aspects. Frege poursuit alors sur ces différences :

« Si maintenant nous voulions voir dans l'identité une relation entre ce à quoi les noms « a » et « b » font référence (*bedeuten*), $a = b$ semblerait ne pas pouvoir se différencier de $a = a$, à condition bien sûr que $a = b$ soit vraie. En ce cas, on exprimerait une relation d'une chose avec elle-même (...) »².

La différence essentielle ne semble donc pas porter sur ce qui est affirmé, mais sur la *manière* dont l'identité est affirmée³. C'est donc à un véritable dilemme qu'est confrontée la première conception frégréenne de l'identité, et nous allons maintenant voir en quoi, il peut être résolu.

Considérons les propositions suivantes :

¹ G. Frege, « Über Sinn und Bedeutung », *Kleine Schriften*, Hildesheim, Georg Olms AG, 1990, p.143. Je traduis. Trad. fr., p. 102.

² G. Frege, « Über Sinn und Bedeutung », *Kleine Schriften*, Hildesheim, Georg Olms AG, 1990, p.143. Je traduis. Trad. fr., p. 102.

³ Comme nous le verrons, Frege refuse ici d'emblée ce qui sera considéré comme une nouvelle théorie de la référence, soit la théorie de la référence directe. Pour Wettstein, le fait que Frege recuse d'emblée cette conception fait que si l'on soutient une telle conception on n'a pas à rendre compte de l'informativité des énoncés de type « $a = b$ », qu'il appelle alors la condition d'adéquation. Voir le chapitre 7.

- (i) L'étoile du matin est un corps illuminé par le soleil
- (ii) L'étoile du soir est un corps illuminé par le soleil.

Puisque l'étoile du matin est identique à l'étoile du soir, ces deux propositions devraient avoir un même contenu conceptuel, et les termes « l'étoile du matin » et « l'étoile du soir » être substituables l'un à l'autre dans n'importe quel énoncé, *salva veritate*.

Or, il se pose de toute évidence un problème. Si ces deux propositions avaient même contenu conceptuel, alors elles devraient dire strictement la même chose, et utiliser des expressions comme « étoile du matin » ou « étoile du soir » ne serait que l'affaire de choisir arbitrairement un de ces deux signes. Pourtant, il semble bien que ces propositions ne disent pas la même chose, puisqu'une des parties de l'expression complexe a un sens différent : le soir n'est pas le matin et comme le fait remarquer Philippe de Rouilhan, « le fait que l'étoile du matin soit illuminée par le soleil est une chose, le fait qu'il en soit de même pour l'étoile du soir en est une autre, les deux énoncés ne sont pas logiquement, c'est-à-dire analytiquement équivalents »¹. Par conséquent, il devient difficile de considérer que les deux noms propres aient une identité de contenu, tandis que les énoncés dans lesquels ils apparaissent, présenteraient – eux – un contenu conceptuel différent, car cela violerait la définition leibnizienne de l'identité, et il serait illégitime de procéder à la substitution des termes.

C'est donc à partir d'une réflexion de ce type que Frege va procéder à une scission du contenu conceptuel, le scinder en deux éléments distincts : le sens et la référence.

A la lumière de cette distinction, il devient en effet possible de considérer les propositions comme signifiant quelque chose de différent, et ce, tout en montrant qu'elles sont *du point de vue de leur valeur de vérité* équivalentes, c'est-à-dire identiques.

« L'étoile du matin » et « l'étoile du soir » sont des expressions équivalentes en cela qu'elles font référence au même objet, à savoir Vénus. Elles désignent la même chose. L'identité est donc celle de leur référence. Cependant, ces expressions en tant qu'expressions se distinguent. Si leur référence est identique, comment peut-il alors se faire que les propositions disent quelque chose de différent ? La réponse est en fait très simple : c'est parce qu'elles ont un sens différent. « L'étoile du soir » a un sens différent de « l'étoile du matin », et ces deux sens différents déterminent une même référence.

¹ P. de Rouilhan, *Frege, Les paradoxes de la représentation*, Paris, Minuit, 1988, p. 29.

2-2) La valeur pour la connaissance et le mode de donation de l'objet

Ce qui constitue la valeur pour la connaissance ou valeur cognitive (*Erkenntniswert*) d'une proposition de type « $a = b$ » est donc non pas le fait que l'on reconnaisse une relation entre des noms, mais que l'on reconnaisse l'identité de référence de deux expressions linguistiques sous la diversité de leurs sens, c'est-à-dire sous la diversité de leur contenu sémantique. La valeur cognitive constitue ce qui est informatif dans un énoncé, c'est-à-dire qu'elle est ce qui est fournie par le biais du sens des mots de la proposition. Lorsque deux noms propres se situent de part et d'autre du signe d'identité, l'identité de référence est reconnue en dépit de la diversité des sens, et c'est précisément du fait de cette diversité du sens des expressions qu'il est possible de parler de valeur pour la connaissance. Frege expliquait dans une lettre écrite à Russell que des égalités telles que « $3^2 = 3^2$ » et « $2^3+1 = 3^2$ » « n'ont pas la même valeur pour la connaissance bien que la valeur de vérité soit la même »¹. Et il précisait : « la différence est celle de leur sens : les pensées exprimées sont différentes »².

La distinction du sens et de la référence est donc ce qui peut expliquer la découverte d'une connaissance. Les noms propres ont pour sens la manière dont ils désignent leur référence. Dans une lettre écrite à Jourdain, Frege utilise une métaphore géographique pour montrer l'importance de la distinction et comprendre la possibilité de l'acquisition de connaissances nouvelles :

« Supposons qu'un explorateur voyageant dans un pays non exploré voit à l'horizon nord une haute montagne enneigée. En interrogeant les autochtones, il apprend qu'elle se nomme « Afla ». En la prenant pour cible à partir de points différents, il détermine sa position le plus précisément possible, l'inscrit sur une carte et écrit sur son journal de bord : « l'Afla mesure au moins 5000 mètres ». Un autre explorateur voit de l'horizon sud une haute montagne enneigée et apprend qu'elle s'appelle Ateb. Il l'inscrit sur sa carte sous ce nom. Plus tard, au moyen d'une comparaison, il est rendu que les deux explorateurs ont vu la même montagne. A partir de là, le contenu de la proposition « Ateb est Afla » n'est d'aucune sorte le simple résultat du principe d'identité mais elle contient une valeur précieuse pour la connaissance géographique »³.

¹ G. Frege, Lettre à Russell du 28 Décembre 1902, in *Wissenschaftlicher Briefwechsel*, Hambourg, Felix Meiner Verlag, 1976, p. 235. Je traduis.

² G. Frege, Lettre à Russell du 28 Décembre 1902, in *Wissenschaftlicher Briefwechsel*, Hambourg, Felix Meiner Verlag, 1976, p. 235. Je traduis.

³ G. Frege, Lettre à Jourdain (non datée), in *Wissenschaftlicher Briefwechsel*, Hambourg, Felix Meiner Verlag, 1976, p. 128. Je traduis.

Littéralement, cet exemple met en évidence comment deux noms d'objets supposés distincts sont finalement reconnus comme coréférentiels, et comment cette reconnaissance est de première importance du point de vue de la science. Cet exemple a également une valeur métaphorique : on peut comparer les deux versants de la montagne à deux sens d'une même référence, deux moyens pour y parvenir. Les deux versants conduisent par deux chemins différents au sommet de la montagne, de la même manière que deux noms propres dont le sens diffère peuvent nous donner un même objet (leur référence). Le sens constitue le mode de donation de la référence, comme les chemins des deux versants conduisent de façon différente au sommet de la même montagne.

Ainsi, Frege considère qu'à chaque nom propre est associé un sens qui exprime le mode de donation de la référence. Cependant, il convient d'insister sur le fait que le sens en question n'est, d'après Frege, en aucun cas quelque chose de psychologique, mais bien plutôt quelque chose d'objectif, ce qui dans la philosophie frégréenne ne constitue pas une nouveauté : son idéographie visait déjà à lutter contre les représentations psychologiques associées aux mots, et dans *Les Fondements de l'arithmétique*, l'explicitation du principe de contextualité reconduisait directement au principe de séparation du logique et du psychologique¹. Pour Frege, le fait d'associer le sens des mots à des représentations d'ordre psychologique, naît du fait que nous considérons ceux-ci isolément :

« Que le contenu d'un mot ne soit pas représentable, il n'y a aucune raison pour lui refuser une signification ou en exclure l'usage. L'illusion contraire vient de ce que nous considérons les mots isolément et cherchons la signification de chacun d'eux, et à procéder ainsi, on prend une représentation pour la signification cherchée. (...) Mais il faut toujours porter l'attention sur une proposition complète. C'est là seulement que les mots veulent proprement dire quelque chose »².

L'objectivité est une caractéristique du sens, et c'est la raison pour laquelle il peut être partagé par plusieurs individus.

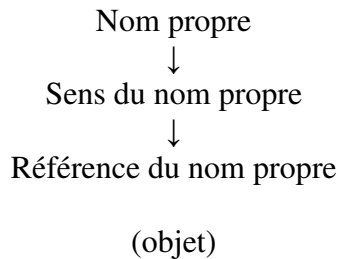
Le sens est donc partageable et il est aussi ce qui permet à différents locuteurs de désigner un objet par son nom³. Le fonctionnement référentiel du nom propre est alors conçu comme

¹ Il y a trois principes qui régissent la réflexion de Frege dans *Les Fondements de l'arithmétique*, le principe de séparation du logique et du psychologique, le principe de contextualité, le principe de différence du concept et de l'objet.

² G. Frege, *Les Fondements de l'arithmétique*, Paris, Seuil, 1969, p. 186.

³ Le sens est une notion générale et ne se réduit pas au sens du nom propre. Notre étude étant centrée sur les noms propres, cela explique le fait que nous centrons l'analyse du sens frégréen au cas des noms propres.

triadique : signe/sens/référence. Dans une lettre écrite à Husserl¹, Frege a schématisé ce processus de la sorte :



Pour Frege, il est donc impossible de passer directement du nom propre à sa référence sans passer par la médiation d'un sens.

3) Le critère de la référence

Les noms propres sont des expressions logiquement saturées, qui expriment un sens qui constitue le mode de présentation de la référence. La référence est-elle alors un critère essentiel au nom propre ?

3-1) Noms propres et pseudo-noms propres

Les noms propres sont donc des signes logiques saturés qui – par le biais du sens qu'ils expriment – désignent leur référence, soit un objet déterminé.

Un nom propre n'est donc nom propre que s'il possède ces deux caractéristiques, celui d'avoir un sens, et celui d'avoir une référence. Frege est strict sur ce point, le sens est la condition nécessaire de toute connaissance ou appréhension d'une référence et c'est pourquoi, « le nom propre se rapporte, par la médiation du sens et *uniquement par elle*, à l'objet »².

Les noms propres ont une fonction référentielle, et cette fonction référentielle se caractérise précisément par le mode de donation de l'objet. Si le sens ne suffit pas à faire du nom propre

¹ G. Frege, Lettre à Husserl du 24 Mai 1891, in *Wissenschaftlicher Briefwechsel*, Hambourg, Felix Meiner Verlag, 1976, p. 96. Je traduis. Frege complète le schéma d'articulation entre le sens et la référence avec les phrases et les termes conceptuels. Nous ne le reproduisons pas complètement puisque l'intérêt est ici focalisé sur le nom propre.

² G. Frege, « Précisions sur sens et signification », in *Ecrits posthumes*, Nîmes, Editions Jacqueline Chambon, 1994, p. 147. Je souligne.

un nom propre, il est cependant ce qui donne au signe linguistique sa valeur sémantique ; un nom propre dépourvu de sens ne serait qu'un signe, « qu'une suite de sons vides et appelé à tort un nom »¹. Quand bien même il y a une distinction entre le sens et la référence, nous voyons que cette paire fonctionne systématiquement indissociablement. Une référence ne saurait être donnée directement sans le biais du sens d'une expression ; aussi, un nom propre pourvu d'un sens mais dépourvu de référence rendrait la proposition dans laquelle il apparaît, sans valeur de vérité : nous n'aurions alors que de la poésie, ou un discours de fiction.

Dès lors, pour pouvoir faire référence, le nom propre doit avant tout avoir un sens. Cependant, nous venons de voir qu'il est possible que certains noms propres aient un sens sans pour autant qu'ils aient une référence. Tels sont les cas de noms tels que « Ulysse » ou « Nausicaa ». Frege situe de tels noms dans la catégorie des *Scheineigennamen*, des noms propres d'apparence ou pseudo-noms propres. Ce ne sont donc pas de « vrais » noms propres puisqu'il leur manque un élément essentiel : la référence. Rappelons que cela vaut tant pour ce qui est appelé ordinairement « nom propre » (« Sherlock Holmes »), que pour des expressions de type « l'actuel roi de France », ou même des propositions telles que « Ulysse fut déposé sur le sol d'Ithaque », qui – du fait de l'absence de référence des parties de la pensée exprimée par la phrase – ne saurait être le nom propre d'aucun des deux objets logiques que sont le vrai et le faux. En d'autres termes, ces propositions sont des *Scheingedanken*, des pensées d'apparence.

Il convient cependant de préciser que le but de Frege est strictement d'ordre scientifique, lorsqu'il parle de noms propres, il parle de noms propres dans le discours sérieux ; les critères sont logiques, et la logique n'admet ni la fiction ni la poésie. Il ne nie pas qu'il soit possible d'employer des noms propres d'apparence – il leur dénie toute utilité pour la science, il leur refuse ainsi le statut de nom propre. Cela permet alors de remettre en lumière le critère pour les noms propres, un critère avant tout logique, fondé sur la saturation, avec pour condition d'être une expression à la fois pourvue d'un sens et d'une référence. Le sens et la référence sont alors deux caractéristiques essentielles. Et si des noms tels que « Ulysse » ou « Nausicaa » ont bien un sens, il leur manque cette autre caractéristique fondamentale pour satisfaire au critère du nom propre, à savoir la référence. Tout ce qui concerne les *Scheineigennamen* et les *Scheingedanken*, constitue pour Frege une affaire de poésie et de fiction. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les *Scheingedanken* dans lesquels apparaissent les *Scheineigennamen*, ne sont ni vrais ni faux :

¹ G. Frege, « Précisions sur sens et signification », in *Ecrits posthumes*, Nîmes, Editions Jacqueline Chambon, 1994. p. 147.

« La phrase « Scylla a six têtes » n'est pas vraie ; mais la phrase Scylla n'a pas six têtes » n'est pas vraie non plus ; car il faudrait pour cela que le nom propre « Scylla » désigne quelque chose. Peut-être pense-t-on que le nom « Scylla » désigne quand même quelque chose, à savoir une représentation. Mais alors, se pose d'emblée la question : la représentation de qui ? On s'exprime souvent comme si la même représentation pouvait appartenir à plusieurs individus, mais c'est faux, du moins si le mot « représentation » est utilisé dans un sens psychologique : chacun a la sienne propre. Par ailleurs, une représentation n'a pas de têtes, on ne peut pas les lui couper. Donc « Scylla » ne désigne pas une représentation. Ces noms qui *échouent à remplir la fonction qui est d'ordinaire celle des noms propres, à savoir celle de nommer quelque chose*, nous pourrions les appeler des pseudo-noms propres »¹.

Ainsi, toute phrase ayant un pseudo-nom propre pour constituant sera réduite à un discours fictif ou poétique, elle ne présentera pas plus de sérieux ou de réalité que le tonnerre sur une scène de théâtre².

Néanmoins, ces pseudo-noms propres ont un sens, et c'est ce qui semble leur donner leur « apparence » de noms propres, dans la mesure où le sens associé au signe linguistique *tend* à désigner quelque chose, sans pour autant y parvenir :

« Si l'on s'intéresse à la vérité – et c'est la vérité que vise la logique, (...) on doit rejeter les noms propres qui ne désignent ou ne nomment aucun objet, bien qu'ils puissent avoir un sens. (...) C'est à cette catégorie qu'appartient le mot « μωλυ » (Homère, Od. X, 305), bien que quelques caractères soient indiqués. C'est pourquoi le passage en question n'est pas encore dénué de sens, aussi peu que d'autres dans lesquels figure le nom « Nausicaa », qui ne signifie [*bedeutet*] ou ne nomme, probablement rien. Mais il fait *comme s'il* signifiait [*bedeutet*] une jeune fille, et par là il s'assure un sens »³.

Par conséquent les noms propres qui n'ont pas de référence, ne sont pas de « vrais » noms propres, et en conséquence être un « vrai » nom propre requiert d'être une expression saturée non seulement pourvue d'un sens mais également d'une référence.

Nous sommes donc en mesure de donner une définition de la conception du nom propre chez Frege. Nous l'appellerons « NPF » pour l'abréviation de « nom propre frégeén », et par analogie nous nommerons « PNP » la notion qu'entend Frege par « pseudo-noms propres ».

¹ G. Frege, « Logique », *Ecrits Posthumes*, Nîmes, Jacqueline Chambon, 1994, p. 153. Je souligne.

² L'exemple est de Frege, in G. Frege, « La pensée », in *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, 1971, p. 176.

³ G. Frege, « Précisions sur sens et signification », *Ecrits Posthumes*, Nîmes, Jacqueline Chambon, 1994, p. 145. Je souligne.

NPF = toute expression saturée pourvue d'un sens et d'une référence¹.

PNPF = une expression saturée ayant l'apparence d'être un nom propre, car bien qu'ayant un sens, elle est dépourvue de référence.

Nous allons maintenant voir que la référence est chez Frege présupposée par l'usage du nom propre, mais que cette présupposition n'est pas contenue dans l'usage lui-même, soit dans la proposition.

3-2) La présupposition de la référence

Alors que l'existence de noms d'objets fictifs constituait un vrai mystère quant au statut ontologique de tels objets, et préoccupa sérieusement Meinong et Russell², le mystère n'est pour Frege, que d'apparence. Comme nous venons de le voir, ces noms propres n'ont que l'apparence de noms propres ; ils ne sont le nom d'aucun objet, et c'est la raison pour laquelle des pensées exprimées par des phrases qui présentent de tels noms comme constituants sémantiques, ne seront elles-mêmes que des pensées d'apparence et ne seront ni vraies ni fausses. Elles ne seront d'aucun intérêt scientifique, elles ne constituent par conséquent aucun problème pour la logique³.

Pour Frege, le sens est la condition de la référence, et en cela elle est présupposée par l'usage du nom propre :

¹ Frege définit lui-même ce qu'est un nom propre dans « Sens et Référence », bien qu'il n'emploie pas l'expression de 'saturation'. C'est la raison pour laquelle je me suis permis de reformuler la définition. Frege écrit : « Un nom propre (mot, signe, combinaison de signe, expression) exprime un sens, signifie ou désigne sa référence. Avec le signe, nous exprimons son sens et désignons avec lui sa référence ». « Sinn und Bedeutung », in *Kleine Schriften*, Hildesheim, Georg Olms AG, 1990, p. 147. Je traduis. Trad. fr. p. 107.

² Dans les *Principles of Mathematics* (1903), Russell adopte une position analogue à celle de Meinong, en reconnaissant de l'être (le *being*) à des objets (des termes) qui n'ont pas d'existence. Meinong a même été jusqu'à catégoriser diverses catégories d'objets qui n'existent pas, tels que le *Sosein* (l'être comme) pour des objets comme les licornes, ou l'*Aussersein* (l'être hors de) pour des objets tels que les cercles carrés (A. Meinong, *Über Gegenstandstheorie, Selbstdarstellung*, Hambourg, Felix Meiner Verlag, 1988). Cependant c'est avec sa théorie des descriptions que Russell abandonnera sa distinction entre le *being* et l'existence, et rendra compte de telles expressions en termes d'expressions dénotantes qui ne dénotent rien. (B. Russell, « On Denoting », in *Mind*, vol. 14, 1905).

³ On pourrait même ajouter que les *Scheineigennamen* tout comme les *Scheingedanken* ne constituent aucun problème ontologique dans la conception frégréenne, dans la mesure où Frege leur refuse le statut de symboles d'objets (dans la terminologie de Russell, on peut dire que Frege leur refuse le statut d'expressions dénotantes puisqu'elles ne dénotent rien).

« Lorsque quelque chose est affirmé, il va de soi qu'il est toujours présupposé que les noms propres utilisés, simples ou composés, ont toujours une référence. Lorsque l'on affirme alors « Kepler mourut dans la misère », il est en même temps présupposé que le nom « Kepler » désigne quelque chose ; mais la pensée que le nom « Kepler » désigne quelque chose, n'est cependant pas contenue dans le sens de la phrase « Kepler mourut dans la misère ». Si tel était le cas, la négation ne devrait pas consister en « Kepler ne mourut pas dans la misère », mais dans « Kepler ne mourut pas dans la misère ou le nom Kepler est dépourvu de référence »¹.

La présupposition de la référence est donc externe au sens de la pensée exprimée par la phrase, ce qui est mis en évidence par la négation de la pensée elle-même : dans un tel cas, on ne nie pas que le nom propre ait une référence, mais on nie que l'objet en question tombe sous le concept en question.

Bien évidemment, l'erreur est possible dans la présupposition logique de la référence (comme ce fut le cas de « Dieu » comme pseudo-nom propre), et Frege le reconnaît :

« Mais la question de savoir si peut-être nous nous trompons toujours doit rester ici sans réponse ; il suffit en premier lieu de porter l'attention sur notre intention lorsque nous parlons ou pensons, pour qu'il soit légitime de parler de la référence d'un signe, avec cependant la restriction : *au cas où une telle référence existe* »².

Par conséquent, la référence est la condition de possibilité de la valeur de vérité d'une pensée, mais celle-ci est seulement présupposée par la logique du discours de la pensée. Elle est présupposée et cette présupposition est externe à la pensée elle-même. Lorsque nous parlons de quelque chose, le « sérieux » nous engage à parler de choses qui sont la référence des signes que nous employons. Lorsque nous parlons de choses, nous faisons référence à ces choses. Sans cela, nous tomberions dans le monde de la poésie et des pseudo-noms propres. C'est en cela que l'énigme russellienne de la proposition « l'actuel roi de France est chauve » ne constitue pas un problème dans la logique de Frege. Pour lui, on ne quantifie pas sur un objet ou sur une entité qui serait « actuel roi de France », car « l'actuel roi de France » est, du fait du déterminant « le » et de la mention « actuel », une expression saturée, soit un nom propre et non plus une fonction. Et comme il n'y a de nos jours plus de roi en France, le nom propre n'a alors pas de référence, et il s'agit donc d'un pseudo-nom propre apparaissant dans une pseudo-pensée, une pensée qui est sans valeur de vérité, une pensée qui est alors dénuée

¹ G. Frege, « Über Sinn und Bedeutung », in *Kleine Schriften*, Hildesheim, Georg Olms AG, 1990, p. 154. Je traduis. Trad. Fr. « Sens et dénotation », in *Ecrits logiques et Philosophiques*, Paris, Seuil, 1971, pp. 115-116.

² G. Frege, « Über Sinn und Bedeutung », in *Kleine Schriften*, Hildesheim, 1990 p. 148. Je souligne et traduis. Trad. Fr., p. 108.

d'intérêt pour toute réflexion sérieuse. Et Russell – au sens de Frege – ferait donc de la poésie.

Ainsi, la référence des noms propres est présupposée par leur usage. La référence des parties d'une proposition constitue la condition de possibilité pour que la pensée exprimée ait une valeur de vérité (*i.e.* pour que la pensée ait une référence). Et « la recherche de la vérité est ce qui nous pousse systématiquement du sens à la référence »¹.

Ainsi, la notion frégréenne de nom propre repose sur trois critères fondamentaux : la saturation de l'expression, le sens de l'expression et la référence de l'expression. Ces critères permettent de parler de noms propres pour différents types d'expressions, les noms propres véritables, les descriptions définies mais aussi les propositions. Une description définie est un terme conceptuel précédé d'un article défini, elle est donc une expression saturée, qui a un sens en vertu de la combinaison de ses composants et elle désigne ordinairement un seul objet. Une proposition est une fonction saturée par un argument, et en cela elle a une référence que Frege conçoit comme le vrai ou le faux, les valeurs de vérité étant conçues comme des objets logiques².

II- Les caractéristiques du *Sinn* frégréen

Le sens est un des critères fondamentaux du nom propre, et il semble qu'il s'agisse non seulement de la notion la plus problématique mais également de la plus controversée. Le sens a deux fonctions concernant les noms propres et les propositions. Il est ce qui constitue le mode de donation de la référence d'un nom propre mais aussi il est également la contribution du nom propre à la pensée exprimée par la proposition.

Frege ne dit pas ce qu'est le sens, mais il fournit néanmoins divers moyens pour différencier le sens de différentes propositions. Nous allons alors commencer par déterminer ces critères

¹ G. Frege, « Über Sinn und Bedeutung », in *Kleine Schriften*, Hildesheim, 1990 p. 149. Je traduis. Trad. Claude Imbert, p. 109.

² Sur ce sujet, voir : A. Kemmerling, « Das Wahre und seine Teile », in *Das Wahre und das Falsche – Studien zu Freges Auffassung von Wahrheit*, D. Greimann éd., Hildesheim/Zürich/New York, 2003, pp. 143-155.

en nous appuyant sur l'analyse fournie par John Perry¹, puis nous verrons l'importance de la notion de sens dans sa prétention à résoudre l'énigme des énoncés d'identité à valeur informative. Nous verrons ensuite que les noms propres ordinaires sont soumis à un phénomène de fluctuations des sens, bien que le sens ait la propriété d'indépendance et d'objectivité, et qu'il ne soit alors pas possible de faire dépendre les fluctuations des croyances du locuteur.

1) Les critères de différenciation des sens selon Perry

Le sens est identifié à plusieurs entités dans la conception frégréenne. Tout d'abord il est identifié à la valeur cognitive (*Erkenntniswert*) ; c'est ce qui fait la différence d'énoncés pourtant extensionnellement équivalents comme « $a = a$ » et « $a = b$ ». Ensuite, le sens est identifié à ce qui est exprimé par une phrase ou une expression : c'est la valeur sémantique d'une expression linguistique : la pensée. Puis, dans certains cas, nous verrons que les expressions n'ont pas leur référence habituelle mais bien plutôt une référence indirecte qui est identique à leur sens habituel. Pour toutes ces entités, Frege dispose de différents critères de différenciation qui ont été mis en évidence et formulés par Perry dans « Frege On Demonstratives »².

1-1) Le critère de différenciation des pensées

La référence d'une pensée est une valeur de vérité, c'est-à-dire une pensée est soit le nom propre du vrai, soit le nom propre du faux et il n'y a pas d'autre alternative possible, à moins qu'elle ne soit une pseudo-pensée (*Scheingedanke*).

Par conséquent, toutes les pensées vraies ont la même référence, et toutes les pensées fausses ont la même référence. Donc, si une pensée est vraie et une autre pensée fausse, elles ne peuvent pas avoir le même sens.

Nous avons alors le premier critère (le critère C_1) de différenciation des pensées :

C_1 : Si S est vraie et S' ne l'est pas, S et S' expriment des pensées différentes.

¹ J. Perry, « Frege, on Demonstratives », *The Philosophical Review*, 86, 4, 1977, pp. 474-497. Trad. Fr. in J. Perry, *Problèmes d'indexicalité*, Paris, Editions CLSI, 1999, pp.1-36.

² J. Perry, « Frege, on Demonstratives », *The Philosophical Review*, 86, 4, 1977, pp. 474-497. Trad. fr. in J. Perry, *Problèmes d'indexicalité*, Paris, Editions CLSI, 1999, pp.1-36.

La différence de valeur de vérité est donc un critère suffisant pour établir la différence des pensées, i.e. du sens des propositions. Toutefois, ce critère ne permet pas de différencier le sens des différentes pensées qui sont vraies, et le sens des différentes pensées qui sont fausses, et c'est pourquoi, Frege insiste sur l'importance de la valeur cognitive, de l'*Erkenntniswert* des pensées.

D'après le critère C_1 , des propositions telles que « $2 + 2 = 4$ » et « Elizabeth II est l'actuelle Reine d'Angleterre » sont deux noms propres du même objet : le vrai. Elles ont donc la même référence. C_1 ne permet alors pas de différencier ces propositions du point de vue de leur sens, puisqu'elles ont la même valeur de vérité. C'est pourquoi, Frege doit disposer d'un autre critère de différenciation du sens des pensées pour différencier les pensées ayant même valeur de vérité.

C'est précisément car la référence de toutes les pensées vraies est identique (le vrai) que Frege accorde toute son importance au sens pour la connaissance. Quand bien même le sens constitue essentiellement un moyen (le mode de donation) pour parvenir à la référence¹, il est décisif et indispensable à la connaissance :

« Chaque proposition affirmative (...) doit donc être comprise comme un nom propre, et plus précisément, sa référence, si elle existe, est soit le vrai soit le faux. (...). Si donc la valeur de vérité d'une proposition est sa référence, alors toutes les propositions vraies ont la même référence et il en va de même pour toutes les propositions fausses. On peut voir en cela que dans la référence d'une proposition, tous les détails s'estompent. *Cela ne peut donc jamais être la référence seule qui nous importe ; la seule pensée ne nous donne pas de connaissance non plus, mais seulement la pensée avec sa référence, c'est-à-dire sa valeur de vérité. (...)* »².

Le problème de la différence des pensées vraies entre elle et des pensées fausses entre elles nous conduit alors tout naturellement au critère de différenciation des sens qu'est la valeur cognitive.

1-2) Les critères du sens et de la valeur cognitive

¹ Ce qu'entend Frege est que même si le sens est un moyen pour parvenir à la référence, il a toutefois son utilité, i.e. son importance, pour la connaissance. Le sens ne sert donc pas seulement à présenter la référence, mais il a une valeur importante du point de vue de la science.

² G. Frege, « Über Sinn und Bedeutung », *Kleine Schriften*, Hildesheim, Georg Olms AG, 1990, pp. 149-150. Je traduis. Trad. fr., pp. 110-111. Je souligne.

Il semble que le sens ne puisse pas être réduit au seul rôle de « mode de présentation », du moins pas dans le cas des pensées ; il est ce qui – *associé à sa référence* – rend possible la connaissance. Le sens est ce qui constitue la « valeur cognitive », *i.e.* la valeur informative des pensées (*Erkenntniswert*). Dès lors, nous obtenons un second critère, C_2 , pour la différenciation des sens qui est celui de la valeur cognitive :

C_2 : *Si S et S' ont des valeurs cognitives différentes, alors S et S' possèdent des sens différents.*

Ainsi, Frege identifie le sens des phrases à la valeur cognitive qu'elles portent. Si deux phrases apportent des informations différentes, alors ces deux phrases n'ont pas le même sens. C'est à l'aide d'un tel critère qu'il est possible de distinguer le sens des propositions (ayant même valeur de vérité) « $2 + 2 = 4$ » et « Elizabeth II est l'actuelle Reine d'Angleterre ».

Un autre critère permet de différencier le sens des énoncés en fonction de leur valeur cognitive : il s'agit de la possibilité pour un locuteur de *tenir* pour vraie une pensée *S* et de *tenir* pour fausse une pensée *S'*, alors même qu'elles sont extensionnellement équivalentes (comme « $2 + 3$ » et « $6 - 1$ », par exemple).

Si un locuteur n'associe pas le même sens à deux noms propres coréférentiels alors le tenir-pour-vrai et le tenir-pour-faux témoignent de la différence de valeur cognitive des pensées. Frege explique alors :

« Il est possible que Herbert Garner tienne pour vrai le sens de la proposition « Le Dr Lauben a été blessé », tandis que, trompé par de fausses nouvelles, il tienne pour faux le sens de la proposition « Gustave Lauben a été blessé ». Dans la dernière hypothèse, les pensées sont différentes »¹.

Dès lors, si un locuteur comprend deux phrases *S* et *S'* et qu'il accepte l'une et rejette l'autre, c'est que leur valeur cognitive est distincte, d'où un autre critère (C_{2bis}) :

C_{2bis} : *Si A comprend S et S', et accepte S comme vraie sans accepter S' comme vraie, alors S et S' ont des sens différents.*

Si ce critère permet de distinguer le sens de pensées extensionnellement équivalentes, il permet également de distinguer les pensées qui ne sont pas extensionnellement équivalentes. Ainsi, si je comprends la phrase « $2 + 3 = 5$ » et la phrase « L'auteur de *Waverley* était

¹ G. Frege, « La Pensée », *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, 1971, p. 179.

anglais » et que je tiens « $2 + 3 = 5$ » pour vraie, et « L'auteur de *Waverley* était écossais » pour fausse, alors « $2 + 3 = 5$ » et la phrase « L'auteur de *Waverley* était écossais » ont des sens différents. Dès lors, peu importe la véritable valeur de vérité, le tenir-pour-vrai et le tenir-pour-faux permettent de mettre en évidence les cas où deux phrases ont des valeurs cognitives distinctes.

1-3) Le critère de la référence indirecte

La référence indirecte d'une expression étant son sens habituel, si deux expressions ont une référence indirecte distincte, alors, nécessairement, elles auront un sens habituel distinct. Le critère apparaît évident lorsque l'on considère les compte-rendus de croyance. Considérons la proposition « Copernic croyait que les orbites planétaires étaient circulaires ». D'après Frege, « croyait que » représente une relation entre Copernic et la proposition « les orbites planétaires étaient circulaires ». Or, la référence de cette dernière proposition est le faux. Donc, ce qui est rapporté dans la proposition « Copernic croyait que les orbites planétaires étaient circulaires » devrait être également faux. Or, il se trouve qu'une telle pensée est vraie ; Frege explique cela en disant que la subordonnée introduite par « que » n'a pas sa référence habituelle mais bien plutôt une référence indirecte qui est identique à son sens habituel¹ :

« La référence indirecte d'un signe est son sens dans l'usage habituel »².

La relation tient alors entre Copernic et la référence indirecte de la subordonnée introduite par « que », ou – en d'autres termes – cette relation tient entre Copernic et le sens habituel de la proposition contenue dans la subordonnée. C'est ainsi que nous obtenons un nouveau critère (C₃), pour la différentiation des sens qui est celui de la référence indirecte :

C₃ : Si « A croit que S » est vraie, et « A croit que S' » ne l'est pas, alors S et S' n'ont pas la même référence indirecte.

1-4) Un critère supplémentaire selon Perry

¹ Nous développerons ce point lorsque nous présenterons l'énigme de Frege.

² G. Frege, Lettre à Russell du 21 Mai 1903, in *Wissenschaftlicher Briefwechsel*, Hambourg, Felix Meiner Verlag, 1976, p. 240. Je traduis.

Il y a donc trois critères principaux (quatre critères en tenant compte de C_{2bis} pour la valeur cognitive) qui permettent de différencier les trois notions tenues pour identiques au sens par Frege : la pensée, la valeur cognitive et la référence indirecte. Ces entités étant équivalentes, Perry explique alors que l'on doit disposer d'un critère complémentaire pour le sens et qui mette en évidence les différents rôles qu'il joue (C_4) :

C_4 : S et S' ont des sens différents, si et seulement si elles expriment des pensées différentes et si et seulement si elles ont des références indirectes différentes.

Ces différents critères mis en évidence, nous sommes alors en mesure de présenter l'énigme de Frege, qui comme nous le verrons tout au long de ce travail, reste la motivation principale pour une conception du mode de présentation des noms propres.

2) L'énigme de Frege et les cas de référence indirecte

Nous avons vu que deux des critères de différenciation des sens étaient la valeur cognitive et la référence indirecte. Comme nous l'avons déjà vu, la différence de valeur cognitive permet de rendre compte des énoncés d'identité de type « $a = a$ » et « $a = b$ ». Et l'idée que les noms propres ont un sens est confortée par le fait que les expressions n'ont pas leur référence habituelle dans certains cas, mais qu'ils ont une référence indirecte qui consiste en leur sens habituel. Tout cela est en rapport avec ce qui a été appelé l'énigme de Frege¹, et qui aujourd'hui encore tourmente de nombreux philosophes.

2-1) Les énigmes de Frege

La nécessité d'une distinction entre le sens et la référence dans le cadre des noms semble culminer dans le fait qu'elle rend compte de l'énigme de Frege sur les énoncés d'identité de type « $a = b$ » qui sont informatifs et de l'énigme relative à la non-application du principe de substitution dans certains contextes intensionnels, les contextes épistémiques et doxatiques².

¹ De l'énigme de Frege résulte de nombreuses énigmes qui seront évoquées au cours de ce travail. (Voir plus particulièrement le chapitre 7).

² Les contextes épistémiques sont ceux ayant trait au savoir et les contextes doxatiques, ceux ayant trait aux croyances.

L'énigme des énoncés d'identité de type « $a = b$ » est, comme nous l'avons vu, ce qui a motivé la distinction du sens et de la référence. Cette fois, nous allons voir que c'est la distinction entre le sens et la référence qui va expliquer la possibilité pour un locuteur rationnel de pouvoir *en même temps* accepter la proposition « Cicéron était un orateur » et rejeter « Tullius était un orateur », alors même que Tullius et Cicéron sont une seule et même personne. Si cela est possible, cela ne peut qu'être parce que les deux propositions expriment un sens différent, *i.e.* des pensées différentes. Si les noms propres n'avaient pas de sens différents, de modes de donation de la référence distincts, alors on devrait en déduire que le locuteur acceptant la première et rejetant la seconde, serait pour ainsi dire irrationnel.

L'énigme de Frege peut être mise en évidence par ce qui suit¹ :

Soient les propositions :

(a) l'étoile du soir est identique à l'étoile du matin

et

(b) l'étoile du soir est identique à l'étoile du soir.

Si ces propositions exprimaient la même pensée, c'est-à-dire si elles avaient le même sens, alors il en irait de même avec les propositions suivantes :

(c) les anciens croyaient que l'étoile du soir était identique à l'étoile du matin

(d) les anciens croyaient que l'étoile du soir est identique à l'étoile du soir.

Or, il semble bien que (c) et (d) ne puissent pas être identiques, dans la mesure où précisément, les anciens ne savaient pas que l'étoile du soir était identique à l'étoile du matin ((c) serait alors fausse), et qu'ils devaient certainement savoir – en tant qu'être rationnels – que tout objet est identique à lui-même (c'est-à-dire conformément au principe d'identité « $a = a$ »). Dès lors, la proposition (d) ne peut qu'être vraie. Si (a) et (b) sont vraies, que (c) est fausse et (d) vraie, alors (a) et (b) ne peuvent pas exprimer la même pensée, puisque (a) et (b) sont comprises respectivement dans (c) et (d) et que (c) diffère de (d) en valeur de vérité. La

¹ La présentation de l'énigme est ici empruntée à celle qu'en fait Schiffer dans « The 'Fido'-Fido theory of belief », in *Philosophical Perspectives*, 1, *Metaphysics*, édité par James E. Tomberlin, 1987, pp.455-480, p. 458.

différence de sens des propositions (a) et (b), résulte alors d'une différence de sens des noms propres.

C'est donc en étudiant les propositions contenues dans des contextes d'attitudes propositionnelles, que Frege va être amené à distinguer les cas où certaines propositions ont pour référence non pas une valeur de vérité, mais leur sens habituel. Nous avons vu que dans de tels cas, il parlera de « référence indirecte ».

2-2) Proposition vs. Subordonnée

Avant de rentrer dans les détails de l'assimilation de la référence indirecte au sens habituel, il convient tout d'abord de souligner que Frege restreint le concept de « proposition » en excluant de ce concept les subordonnées. Si ces dernières sont conçues comme des propositions aux yeux des grammairiens, elles ne peuvent l'être au sens que Frege accorde à ce terme :

« Je n'utilise pas tout à fait le mot « proposition » dans un sens grammatical, puisqu'il admet les subordonnées. Une proposition subordonnée isolée n'a pas toujours un sens dont la vérité puisse être examinée, alors que l'ensemble propositionnel auquel elle appartient a un sens qui supporte son examen »¹.

Essayons de mettre en évidence ce que Frege a en tête. Soit une proposition introduisant une subordonnée :

(1) Jean croit que Paris est une ville sale

Cette proposition est vraie si la relation de croyance entre Jean et la référence de la subordonnée est adéquate. La subordonnée de (1) introduite par « que » peut constituer isolément une proposition à part entière. Prise isolément, il s'agit donc d'une proposition qui a un sens dont on puisse vérifier la vérité. Mais des subordonnées contenues dans des propositions n'ont – isolément – pas toujours un sens dont on puisse vérifier la vérité. Considérons la proposition suivante :

¹ G. Frege, « Der Gedanke », in *Logische Untersuchungen* [1918], in *Kleine Schriften*, Hildesheim, Georg Olms AG, 1990, note 2. p. 346. Je traduis. Trad. Fr. p. 174.

(2) Jean croit que Ulysse fut déposé sur le sol d'Ithaque

Comme dans (1), l'ensemble propositionnel présenté dans (2) a un sens dont la vérité peut être examinée. Mais la subordonnée introduite par « que », si elle a un sens isolément, n'en a pas un qui lui permette d'avoir une valeur de vérité ; la subordonnée constitue isolément un *Scheingedanke*, et à ce titre, elle n'a pas de référence, donc pas de valeur de vérité. Elle n'a pas un sens qui lui permette d'examiner sa valeur de vérité. Elle est une phrase appartenant à la poésie. Dès lors, comment se fait-il que lorsque la subordonnée est contenue dans une proposition du type de (2) elle n'empêche pas la proposition d'avoir un sens dont la vérité puisse être examinée ?

C'est précisément parce que « Ulysse fut déposé sur le sol d'Ithaque » a un sens, que l'ensemble propositionnel (c'est-à-dire (2)) auquel la subordonnée appartient peut avoir une valeur de vérité. La pensée (2) peut donc être vraie, en dépit du fait que la subordonnée (ce qui est introduit par « que ») n'a – isolément – aucune référence.

2-3) Référence indirecte et sens habituel

C'est ainsi que Frege va introduire les notions de référence indirecte et de sens habituel. Dans le discours indirect et les rapports de croyances, il est spécifié sous quel aspect, *i.e.* sous quel sens la personne dont on rapporte les propos a affirmé une croyance, un refus, un désir, etc. C'est pourquoi il n'est pas légitime – dans de tels cas – de procéder à une substitution de termes coréférentiels, puisque ayant des sens distincts, ils auraient – dans les rapports de croyance – leur sens habituel pour référence, et par conséquent, la valeur de vérité ne saurait être préservée. Ainsi, il n'est pas possible de remplacer « Paris » par « la capitale de la France » dans (1), car si Jean croit que Paris est une ville sale, il ne s'ensuit pas qu'il croie que la capitale de la France est une ville sale, bien que Paris soit effectivement la capitale de la France. En supposant que « Paris » et « la capitale de la France » n'ont pas le même sens habituel, alors ces expressions ne sont pas substituables *salva veritate* dans les contextes d'attitudes propositionnelles.

Cependant, on peut concevoir que deux termes puissent théoriquement avoir même référence indirecte, en cela qu'ils présenteraient le même sens habituel dans les contextes extensionnels. Considérons les propositions suivantes :

- (i) Lois espère que Superman arrivera bientôt
- (ii) Lois espère que Clark arrivera bientôt

Il ne semble pas que ces propositions expriment la même pensée dans la mesure où (i) est vraie et (ii) est fausse.

Bien que la référence habituelle des noms propres « Superman » et « Clark » soit la même, Lois ne sait pas que Superman est identique à Clark, et en l'occurrence, elle ne peut pas espérer que Clark arrivera bientôt, lorsqu'elle espère que Superman arrivera bientôt. Cependant, il est possible de procéder à une substitution de termes coréférentiels, lorsque ceux-ci ont également *même sens habituel*. Ainsi, il serait possible de substituer à « Superman » dans (i), une autre expression. Par exemple :

(iii) Lois espère que le sauveur de la planète arrivera bientôt.

Il semble que (i) et (iii) soient équivalentes, i.e. qu'elles expriment la même pensée car les expressions « Superman » et « le sauveur de la planète » ont même sens habituel et Lois nous donnerait très certainement son accord dans le procédé de substitution¹.

La référence des pensées n'est donc pas toujours une valeur de vérité, et Frege dresse une liste des verbes qui introduisent de telles exceptions : « se réjouir » « déplorer » « blâmer » « craindre » « douter si » « ne pas savoir ce que », etc.²

2-4) Les guillemets et les cas d'autoréférence

Aussi, Frege met en évidence un autre cas où la référence des signes n'est pas la référence habituelle. Il s'agit des cas où on rapporte les paroles de quelqu'un au style direct, où lorsque l'on parle du signe lui-même. Ces cas sont reconnaissables en cela que les signes sont mis entre guillemets. Les signes mis entre guillemets n'ont donc pas leur référence habituelle, et ils n'ont pas pour référence indirecte une pensée comme dans les cas analysés ci-dessus, mais ils font référence au signe lui-même : « au discours direct, une proposition fait à nouveau

¹ Frege ne donne pas lui-même d'exemples sur des pensées qui ont même référence indirecte, i.e même sens habituel, et cela, d'après Denis Vernant, car il ne possédait pas un critère explicite de synonymie (D. Vernant, *La Philosophie Mathématique de Russell*, Paris, Vrin, collection « Mathesis », 1993, note 1. p. 218.) Néanmoins, deux expressions ayant même sens habituel auront forcément la même référence indirecte. A partir de là, nous établirons un principe qui est implicite dans la conception frégréenne, celui de substitution des synonymes.

² G. Frege, *Kleine Schriften*, Hildesheim, Georg Olms AG, 1990, p. 152. Trad. fr., « Sens et dénotation », *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, 1971, p. 113.

référence à une proposition »¹. Par exemple, si je veux rapporter au style direct les propos du Général De Gaulle, je dirais « De Gaulle a dit « Je vous ai compris » ». Mais au style indirect je dirais plutôt : « De Gaulle a dit qu'*il nous avait* compris ». Le « je » présent dans la phrase que je rapporte au style direct ne fait pas référence à moi, Lynda Maurice, mais à l'occurrence du signe « je » dans le discours prononcé par le Général De Gaulle. La référence du signe dont il est fait usage dans le discours direct est donc l'occurrence du signe lui-même dans le discours rapporté.

Considérons un autre cas. Soit la proposition « Socrate est un nom propre ». On peut dire que la proposition est fautive, puisque Socrate n'est pas un nom propre, mais un philosophe. Mais en rajoutant des guillemets et en disant « « Socrate » est un nom propre », l'énoncé est vrai. Dans cet énoncé, l'occurrence de « Socrate » avec les guillemets fait référence au nom propre et non pas à Socrate. Par conséquent, « Socrate » et Socrate ne sont pas la même chose², « Socrate » est un signe, en l'occurrence un nom propre, et Socrate est un être humain. On voit alors que les guillemets permettent d'employer le nom propre non pas pour désigner sa référence mais le nom propre lui-même ; soit, les guillemets permettent l'autoréférence.

Pour Frege une telle distinction est primordiale : il ne faut pas oublier que lorsque l'on parle des signes ou des symboles de choses, on ne parle pas des choses mêmes, et vice et versa. En cela, il n'est pas étonnant que dès l'introduction des *Grundgesetzen der Arithmetik*, il nous prévienne quand à cet usage des guillemets :

« On s'étonnera peut-être de l'emploi récurrent des guillemets ; je distingue en cela les cas où je parle du signe lui-même de ceux où je parle de sa référence. Aussi pédant que cela puisse paraître, je tiens ceci pour nécessaire. Il est curieux comment une manière inexacte de parler ou d'écrire qui originellement est peut-être employée par fainéantise et par souci de brièveté et avec la pleine conscience de son inexactitude, peut, en fin de compte, affecter le penser, après que la conscience de son inexactitude ait disparu »³.

Ainsi la distinction du sens et de la référence dans les contextes extensionnels permet également de rendre compte du fonctionnement particulier de ces deux caractéristiques dans les contextes d'attitudes propositionnelles. Nous avons également vu les cas où l'emploi des

¹ G. Frege, « Über Sinn und Bedeutung », in *Kleine Schriften*, Hildesheim, Georg Olms AG, 1990, p. 151. Trad. fr. p. 113.

² Dans l'ébauche d'un article qui devait constituer la quatrième recherche logique, « La Généralité », Frege opère une distinction entre ce qui sera plus tard appelé « langage objet » et « métalangage », qu'il appelle respectivement « langage d'exposition » (*Darlegungssprache*) et « langage auxiliaire » (*Hilfssprache*). (Voir « La Généralité logique », in *Ecrits Posthumes*, Nîmes, Jacqueline Chambon, 1994, p. 308).

³ G. Frege, *Die Grundgesetzen der Arithmetik*, [Jena 1893] Hildesheim, Georg Olms Verlagsbuchhandlung, 1962, Vol. 1, deuxième édition, p. 4. Je traduis.

guillemets modifie la référence, en cela qu'au lieu de faire référence à la chose dans les contextes habituels, les guillemets permettent de faire référence au signe lui-même, c'est-à-dire aux symboles. Ainsi, ces particularités sont essentielles dans la mesure où elles mettent en évidence le fonctionnement du langage. Ces distinctions permettent alors à Frege de ne pas tomber dans les confusions habituelles des penseurs qui croient parler de la chose lorsqu'ils parlent en fait du symbole¹.

Nous avons donc mis en évidence le fait que le sens pouvait, dans certains cas, être identique à la référence, lorsqu'il s'agissait de référence indirecte. La distinction entre le sens et la référence, ainsi que l'identification du sens habituel à la référence indirecte permettaient d'expliquer le fait que le principe de substitution n'est pas applicable à tous les contextes, notamment pas aux contextes intensionnels.

3) Les fluctuations de sens

Nous avons vu que le critère frégeen du nom propre est un critère large qui englobe diverses catégories grammaticales : ce que l'on appelle intuitivement « noms propres » mais également les descriptions définies, les expressions conceptuelles précédées d'un déterminant démonstratif et plus étonnamment – les pensées qui sont alors les noms propres du vrai et du faux.

Le sens d'une pensée dépend selon Frege du sens des parties de la pensée². En d'autres termes, la valeur sémantique d'une proposition dépend de la valeur sémantique des

¹ Frege est très sévère envers les mathématiciens opérant une confusion entre symbole et objet symbolisé, ce que l'on peut voir dans un article critiquant la formulation et la conception de Ballue : « « Les vues exposées par M. Ballue dans le numéro de Mai sont sans doute celles de la plupart des mathématiciens. Pourtant elles contiennent des difficultés logiques, qui me semblent assez graves pour être mises en évidence, d'autant plus qu'elles peuvent répandre une certaine obscurité sur ces questions et empêcher les philosophes de s'occuper des fondements de l'arithmétique. D'abord il me semble bon de signaler une faute souvent commise par les mathématiciens, c'est de confondre les symboles avec les objets de la recherche. En effet les symboles ne sont que des moyens très utiles et même indispensables de la recherche ; mais ils n'en sont pas les objets mêmes. Ceux-ci sont représentés par des symboles. (...) M. Ballue dit « les pluralités sont représentées par des symboles qu'on appelle des nombres entiers ». Ainsi d'après lui les nombres entiers sont des symboles, et c'est des symboles qu'il veut parler. Mais des symboles ne sont pas et ne peuvent pas être le fondement de l'analyse mathématique » (in G. Frege, « Le nombre entier », *Revue de Métaphysique et de Morale*, 3, 1895, pp. 73-78. Cité à partir de la republication : « Le nombre entier », *Kleine Schriften*, Hildesheim, Georg Olms AG, 1990, pp. 211-212).

² Une pensée consiste en une partie insaturée (fonction) et une partie saturée (argument). Cependant, comme nous l'avons vu pour la phrase « Caton tua Caton », il existe plusieurs manières de décomposer une telle pensée, et dès lors, pour une même phrase, il peut correspondre différentes parties de pensée. Sur ce sujet, voir l'article de Kemmerling, « Gedanken und ihre Teile », *Grazer Philosophische Studien*, 37, 1990, pp. 1-30.

expressions qui la composent. C'est en ce sens que l'on parle du principe de compositionnalité¹.

3-1) Pourquoi des fluctuations de sens ?

Conformément au principe de compositionnalité, le sens de la pensée « cet homme parle » dépend du sens de « cet » de « homme » et de « parle ». Le sens de « l'auteur de *Waverley* est anglais » dépend du sens de « l'auteur » de « de » de « *Waverley* », de « est » et de « anglais », etc. Mais si l'on veut interroger le sens de « Aristote est un philosophe », on est naturellement conduit à dire qu'il dépend du sens de « Aristote » et du sens de « est un philosophe ». Mais quel est le sens de « Aristote » ? Dans le cas de tels noms propres, nous avons affaire à un problème dans la mesure où ils ne semblent pas exprimer par eux-mêmes un sens comme semble le faire toute autre expression du langage. Dès lors, il convient de leur en associer un. Et c'est alors que nous sommes conduits à un phénomène bien particulier que Frege appelle « les fluctuations de sens ». Nous avons vu que pour Frege trois caractéristiques sont essentielles pour être un NPF : la saturation, le sens et la référence. Pour cette raison, nous avons vu qu'il ne considérait pas seulement des noms tels que « Aristote » comme des noms propres, mais également toute expression saturée de type « L'élève de Platon », soit des descriptions définies, ainsi que les pensées, puisque – étant des fonctions saturées par un argument – elles ont pour référence le vrai ou le faux, et constituent en cela le nom propre d'une de ces deux valeurs de vérité.

Le problème que nous allons aborder concerne les noms propres de type « Aristote » et non les noms propres de type « L'élève de Platon », en cela que dans le cas d'une description définie, le mode de présentation est explicité par les expressions qui la compose. Or, dans le cas des noms propres de type « Aristote », il n'y a aucun sens explicite et déterminé par la langue ou le langage. Et, puisque tout NPF doit être pourvu d'un sens, il convient d'associer un sens au nom propre « véritable ». Dans la conception frégréenne, les noms propres doivent avoir un sens pour au moins deux raisons. D'une part, nous avons le fait que toute contribution d'une expression à une proposition doit être un sens si la proposition exprime une pensée. Par conséquent, rien qu'en cela, les noms propres doivent exprimer un sens. D'autre part, pour Frege, le sens est la condition de référence, ce qui détermine la référence,

¹ Ce principe de compositionnalité peut également valoir dans les conceptions de la référence directe lorsque la l'on parle non pas de « sens » mais de « valeur sémantique » (le sens *est* la valeur sémantique chez Frege), puisque pour les théoriciens de la référence directe, la valeur sémantique des termes référentiels est la référence elle-même.

son mode de présentation. Dans le cas des noms propres véritables, il n'y a pas de lien conventionnel entre le signe et sa valeur sémantique (le sens). Si le lien entre les mots et les choses qu'ils désignent semble évident dans le cas de termes qui expriment par eux-mêmes un sens, cela ne va pas de soi pour des noms propres comme « Marie » « Aristote » « Pierre » ou « Paul ».

Dans une note à « Über Sinn und Bedeutung », Frege évoque le phénomène des fluctuations de sens, sans cependant prendre au sérieux les conséquences qu'il peut avoir.

« Dans le cas d'un véritable (*eigentlichen*) nom propre comme « Aristote », les opinions [*die Meinungen*] peuvent diverger sur le sens. On pourrait par exemple accepter des sens tels que : l'élève de Platon et le maître d'Alexandre Le Grand. Celui qui fait cela associera un autre sens à la phrase « Aristote est né à Stagire » que celui qui prendrait pour sens de ce nom : le maître d'Alexandre le Grand est né à Stagire. Tant que la référence demeure la même, les fluctuations de sens sont tolérables, bien qu'elles doivent être évitées dans un système de science démonstrative et exclues¹ d'un langage parfait »².

Ce phénomène caractérise exclusivement le cas des noms propres linguistiques, ainsi que Frege semble lui-même le suggérer dans l'emploi qu'il fait de la tournure « dans le cas d'un véritable nom propre comme « Aristote » » (en allemand : « *Bei einem eigentlichen Eigennamen wie « Aristoteles »* »)³. Cela provient du fait que dans le cas des descriptions définies, le sens est explicite, l'expression signifie par elle-même quelque chose, tandis que dans le cas des noms propres « véritables », nous devons *associer* au signe linguistique, un sens qui consiste dans le sens d'une description définie.

¹ Ali Benmakhlouf fait une remarque intéressante. C'est aussi du fait des fluctuations de sens que deux signes peuvent faire référence au même objet. Mais exclure cette variation de la science semblerait aller à l'encontre de la valeur pour la connaissance, elle-même exprimée par « a = b ». Ben Makhlouf explique les choses en ces termes tout proposant une solution au problème : « si les fluctuations de sens ne doivent pas figurer dans l'exposé systématique de la science, cela signifie-t-elle qu'elles sont superflues ? Si c'était le cas, comment comprendre d'autres passages de Frege où il est dit que la science progresse par ce que parce qu'on a pu aborder une réalité de deux manières (sens) différentes ? (...). *C'est du seul point de vue de la systématité des preuves, que l'économie de la fluctuation doit être faite, mais le cheminement souvent heurté vers ces preuves exige la pluralité des sens.* » (A. Ben Makhlouf, *Frege le nécessaire et le superflu*, Paris, Vrin, collection « Mathésis », 2002, p. 134. Je souligne)

² G. Frege, « Über Sinn und Bedeutung », in *Kleine Schriften*, Hildesheim, Georg Olms AG, 1990, note 2, p. 144. Je traduis. Trad. fr. note 1 p. 104.

³ Par « *eigentlichen Eigennamen* » on peut supposer que Frege vise l'usage commun du terme « noms propres » et non pas l'usage spécifique qu'il fait de cette notion. Ensuite, s'il n'a pas prêté de plus grande attention au problème des fluctuations de sens, c'est très certainement car ce qui l'intéressait était l'expression de contenus arithmétiques, et dans l'idéographie (un langage parfait), il n'est admis qu'un signe pour un objet. Frege ne s'intéressait pas franchement aux noms propres linguistiques et n'en a parlé probablement que par analogie et pour faciliter la compréhension de ses lecteurs.

3-2) Le sens des « véritables » noms propres consiste-t-il dans le sens de descriptions définies ?

C'est à partir de cette note – pour ainsi dire anodine – que la théorie frégréenne du sens des noms propres a été interprétée comme stipulant que le sens des noms propres doit être interprété dans la forme d'une description définie de type « le tel-et-tel », c'est-à-dire en spécifiant une condition unique dans la description qui doit être satisfaite par un seul objet (la référence du nom propre). Mais il faut être prudent, la note laisse seulement suggérer que Frege entendait les noms propres « véritables », i.e. linguistiques de telle façon. Mais au sens strict, il n'a rien systématisé et n'a donné aucun critère explicite spécifiant en quoi consiste le sens de tels noms. C'est un peu ce que laisse entendre une remarque que fait Pascal Engel dans l'analyse qu'il présente de la conception frégréenne :

« Il est un peu ironique qu'un passage¹ aussi peu explicite ait pu servir à accréditer l'interprétation « officielle » de la thèse de Frege, selon laquelle le sens d'un nom propre serait une *description* définie de la forme « le tel ou tel »².

Si plusieurs extraits³ laissent pourtant supposer que Frege entendait le sens des noms propres comme consistant en celui de descriptions définies, il faut néanmoins rester prudent. Evans, ardent défenseur de Frege, a par exemple défendu l'idée que Frege ne concevait pas le sens de manière strictement descriptive. Pour illustrer son point de vue, il se réfère à un passage où Frege traite des pensées à la première personne, et où il semble possible qu'il ait pu concevoir le sens comme une manière de penser, un « *way of thinking* »⁴ selon l'expression d'Evans. Le passage auquel il se réfère est celui où Frege discute des pensées exprimées par des phrases ayant pour sujet « je », et où il affirme :

« Chacun est donné à soi-même d'une manière particulière et primitive, comme il n'est donné à personne d'autre »⁵.

¹ Pascal Engel vise la note de Frege sur les fluctuations de sens que nous venons de citer pour situer le problème.

² P. Engel, *Identité et Référence*, Paris, Presses de l'Ecole Normale Supérieure, 1985, p. 70. C'est P. Engel qui souligne.

³ On se souviendra également du passage sur le sens attaché à « Gustave Lauben » dans « La Pensée » (*Recherches Logiques*), Frege choisit également des descriptions définies pour exemplifier les diverses pensées pouvant être exprimées par « Gustav Lauben a été blessé ».

⁴ G. Evans, *The Varieties of Reference*, édité par John McDowell, Oxford, Clarendon Press, 1982.

⁵ G. Frege, « La pensée », *Ecrits Logiques et Philosophiques*, Paris, Seuil, 1971, p. 180.

A partir de là, Evans fait la déduction suivante :

« Si l'on remplace la métaphore de Frege d'« être présenté à un objet » avec la notion de « penser à un objet » qui lui est sous-jacente, Frege affirme apparemment que chaque personne est donnée à elle-même d'une façon primitive dont personne d'autre ne dispose. Puisque cette façon de penser à soi-même, non seulement ne serait pas primitive, mais serait accessible à d'autres si elle exploitait la connaissance que l'on satisfait de façon unique à une description, le passage semble fournir l'évidence la plus claire possible que Frege n'a pas soutenu l'idée selon laquelle toutes les façons de penser à des objets doivent impliquer que l'on y pense comme satisfaisant de manière unique à une description »¹.

Sans vouloir rentrer dans l'exégèse des écrits de Frege, on peut toutefois voir que le sujet prête pertinemment à discussion². Cependant, les cas de « manière de penser » auxquels Evans fait allusion semblent surtout émerger en ce qui concerne la pensée démonstrative ou indexicale, les pensées à la première personne³ où munies de démonstratifs tels que « aujourd'hui » et « hier ». D'autre part, certains autres passages du même texte auquel Evans se réfère, laissent entendre que les noms propres sont entendus comme ayant un sens du type de celui d'une description définie. Par exemple, dans le même passage, Frege met en évidence le fait que deux personnes associant des sens différents à un même nom propre ne parlent pas forcément le même langage, en cela qu'ils saisiraient des pensées distinctes. Afin d'illustrer son propos, Frege détermine le sens du nom propre comme consistant en celui d'une description définie dont la référence satisfait de manière unique la propriété qu'elle exprime :

« Supposons en outre que Herbert Garner sache que le Dr. Lauben est né le 13 Septembre 1875 à N. N. et que ceci ne convienne à personne d'autre, sans savoir où demeure actuellement le Dr. Lauben ni rien d'autre à son sujet. D'autre part Leo Peter ne sait pas que le Dr. Lauben est né le 13 Septembre 1875 à N. N [Plus haut dans le texte, il est précisé que Leo Peter entend sous le nom propre « Dr. Gustave Lauben », « le médecin qui habite une maison bien connue et où il est le seul de son métier »]⁴. Alors Herbert Garner

¹G. Evans, « Understanding Demonstratives », *Meaning and Understanding*, édité par H. Parret et J. Bouveresse, Berlin, de Gruyter, 1981, pp. 280-303. Trad.fr. « Comprendre les démonstratifs », *Penser en contexte, le phénomène de l'indexicalité, la controverse John Perry & Gareth Evans*, Paris, L'Eclat, collection « tiré à part », 1993, pp. 102-139, p. 124.

² Voir également, l'article de Wolfgang Künne, « Hybrid Proper Names », in *Mind*, vol. 101, n°404, pp. 721-731.

³ Kemmerling consacre un article à la spécificité de la question du sens de « Je » dans la conception frégréenne. Voir A. Kemmerling, « Frege über den Sinn des Wortes "ich" », *Grazer Philosophische Studien*, 51, 1997, pp. 1-22.

⁴ G. Frege, « La Pensée », *Ecrits Logiques et Philosophiques*, Paris, Seuil, 1971, p. 179.

et Leo Peter, pour autant qu'il s'agit du nom propre « Dr. Gustave Lauben », ne parlent pas le même langage, bien qu'ils désignent en fait sous ce nom le même homme »¹.

On peut néanmoins supposer qu'une description définie n'est employée ici qu'à titre d'exemple et dans un souci de clarté de l'exemple donné. Plus loin dans le texte, Frege écrit :

« Dans le cas d'un nom propre, il faut savoir comment l'homme, la femme, ou la chose qu'il désigne sont donnés. Ils peuvent l'être de diverses manières, et pour chacune de ces manières toute proposition où figure ce nom propre reçoit un sens particulier »².

Il semble donc possible comme le fait Evans d'élargir la notion de *Sinn* aux différentes manières de penser, et par conséquent à ne pas réduire cette notion à la seule caractéristique de descriptivité, comme le font la plupart des lecteurs critiques de Frege³. Toutefois, il est certain que pour Frege, le sens n'étant absolument pas psychologique, il ne pouvait donc constituer une véritable manière de penser les objets, puisque l'activité de penser (*das Denken*) était un acte psychologique.

En attendant, il semble que le problème fondamental ne soit pas celui du sens des noms propres véritables en particulier, mais du critère général pour le sens⁴. Frege n'ayant fait que caractériser le sens sans donner de critère⁵, on est conduit – tant bien que mal – à reconstruire sa pensée selon les indices qu'il a pu laisser⁶.

¹ G. Frege, « La Pensée », *Ecrits Logiques et Philosophiques*, Paris, Seuil, 1971, p. 179. Je souligne.

² G. Frege, « La Pensée », *Ecrits Logiques et Philosophiques*, Paris, Seuil, 1971, pp. 179-180.

³ Nous verrons au cours du quatrième et du sixième chapitre qu'un mode de présentation psychologique peut apparaître au niveau de la pensée sans pour autant constituer un *Sinn* déterminant la référence, mais nous verrons également que le mode de présentation ne satisfait plus le réquisit fregéen d'objectivité.

⁴ La question d'un critère pour le sens se distingue fondamentalement de la question d'un critère de différenciation des sens. On peut ne pas savoir ce qu'est le sens tout en ayant différents moyens pour différencier le sens de phrases.

⁵ Par exemple Frege n'explique jamais ce qu'est le sens des concepts. Il parle du sens des concepts comme quelque chose qui va de soi.

⁶ Frege considère le sens des propositions comme dépendant du sens de ses parties, i.e. de ses constituants, il en va de même de la valeur de vérité qui dépend de la référence de ses constituants. Si un constituant n'a pas de valeur de vérité (par exemple « Ulysse »), alors cette pensée n'aura pas de valeur de vérité, elle sera en fait un *Scheingedanke*. Ainsi, le sens de « Théétète vole » dépend du sens de « Théétète » et de « vole ». Mais comme le fait remarquer Davidson, cela n'explique toujours pas la notion de sens :

« Ask, for example, for the meaning of « Theatetus flies ». A Fregean answer might go something like this: given the meaning of 'Theatetus' as argument, the meaning of "flies" yields the meaning of 'Theatetus flies' as value. *The vacuity of this answer is obvious. We wanted to know what the meaning of 'Theatetus flies' is; it is no progress to be told that it is the meaning of 'Theatetus flies' ».* (D. Davidson, « Truth and Meaning », *Synthese*, 17, Dordrecht Hollande, édité par D. Reidel Publishing Company, 1967, pp. 304-323. Repris dans D. Davidson, *Inquiries into Truth and Interpretation*, deuxième édition, Oxford, Clarendon Press, 2001, pp.17-36. Le passage cite se trouve p. 20. Je souligne.)

Ainsi, bien que Frege ne donne aucune définition explicite de la notion de sens, il le caractérise à l'aide de ses propriétés : le sens est objectif et indépendant en cela que nous ne le créons pas par la pensée. De fait, il est ce qui peut être saisi par une communauté d'individus.

3-3) Les différentes associations de sens et le principe de substitution des synonymes

Au-delà de l'exégèse des écrits de Frege – de savoir s'il pensait ou non que le sens des noms propres consistait *exactement* en celui de descriptions définies de la forme le tel-et-tel – une chose est certaine : le sens des noms propres du langage naturel *fluctue*. Cependant, Frege n'est pas explicite sur la relation qu'il y a entre le sens associé au nom propre et le nom propre lui-même. Qui est-ce qui l'associe ? Le locuteur ? Mais si le locuteur est celui qui associe le sens, comme cela semblerait être le plus probable, alors le sens des noms propres serait une fonction des croyances du locuteur, et donc le sens ne serait pas forcément objectif et indépendant de nous ? Or, cela irait à l'encontre du réquisit d'objectivité et d'indépendance du sens. Nous voyons alors que le fait que Frege délaïsse la question de *ce qui* ou *celui qui* associe le sens « supposé » au nom propre, laisse la porte ouverte à différents problèmes que nous analyserons plus dans le détail dans la dernière section.

Dès lors, il convient pour différents locuteurs d'associer de tels noms au sens d'autres expressions qui leur sont synonymes et coréférentielles. Cette association entre un nom propre et un autre terme semble alors remédier à une espèce de faiblesse du langage naturel.

Ainsi, en associant le sens de « le maître d'Alexandre le Grand » ou le sens de « l'élève de Platon » à « Aristote », une même proposition comme « Aristote est né à Stagire » exprimera des pensées différentes en fonction du sens de la description associée au nom propre.

De cela on peut déduire deux choses. D'une part que les noms propres « véritables », i.e. ceux des langues naturelles, sont associés ou doivent être associés à un sens qu'ils n'expriment pas par eux-mêmes (c'est-à-dire qu'ils n'expriment pas *en vertu* de conventions linguistiques), et

C'est en partie du fait de la non explicitation de Frege de ce qu'il appelait le sens d'une proposition (une pensée) ou le sens d'un concept, que beaucoup ont parfois surinterprété Frege. Si Dummett identifiait le sens frégeen à ce que l'on comprend (M. Dummett, *Frege, Philosophy of Language*, London Duckworth, 1973, pp. 92-93), Putnam en déduit que la notion frégeenne de sens est psychologique ou du moins « dans la tête », ce que Frege récusait pourtant explicitement, notamment en liant le principe de contextualité au principe de séparation du logique (objectif) et du psychologique (représentation). Nous faisons ici référence à la notion de « sens » que Putnam attribue faussement à Frege. Se reporter à H. Putnam, « The Meaning of 'Meaning' », in *Language, Mind and Knowledge, Minnesota Studies in the Philosophy of Science, VII*, University of Minnesota Press, 1975, et repris dans H. Putnam, *Mind, Language and Reality*, Cambridge, Cambridge University Press, 1975, pp. 215-271.)

La seule chose que Frege affirme explicitement est que le sens est objectif. Les pensées sont pour Frege le sens des propositions, et celles-ci ne sont pas le produit de notre activité de pensée, nous contentons de les saisir.

que, pour déterminer quelle pensée est exprimée par telle ou telle proposition, nous devons lui substituer le sens de l'expression qui lui est synonyme et qui constitue son mode de présentation et sa contribution à la pensée. De cela, nous pouvons déduire ce que nous allons appeler « le principe de substitution des synonymes » (**P_{SS}**). Sans vouloir établir que le sens des noms propres est compris chez Frege exactement dans les termes du sens d'une description définie, nous ferons pour des commodités de réflexion une telle supposition¹. Ainsi, nous pourrions formuler ce principe comme suit :

P_{SS} : *Le sens d'un nom propre consistant dans le sens d'une description définie, tout nom propre peut être substitué par la description définie qui lui est synonyme, sans que cela n'affecte le sens de la pensée exprimée par la proposition dans laquelle il apparaît.*

Ensuite, de la caractéristique des fluctuations de sens concernant les noms propres du langage naturel, on peut déduire que le lien entre une proposition déterminée (une phrase) et les diverses pensées qu'elle peut exprimer est indéterminé, en vertu du principe de compositionnalité, i.e. en vertu du fait que le sens de la pensée dépend du sens des parties de la pensée et que le sens de tout nom propre véritable fluctue. Nous reviendrons à cela dans la confrontation des fluctuations de sens et de la conception frégréenne du troisième royaume des pensées.

4) Un troisième royaume pour les pensées

Le sens, et de manière plus générale, la pensée sont objectifs², et nous allons maintenant voir comment Frege introduit l'idée d'un « troisième domaine », lequel serait le domaine du sens, de toutes les pensées. Dans « Über Sinn und Bedeutung », Frege spécifie en ces termes ce qu'il entend par pensée :

« Par pensée, je n'entends pas l'activité subjective de penser, mais son contenu objectif, qui a la possibilité d'être la propriété commune de plusieurs personnes »³.

¹ Il semble néanmoins que le même argument pourrait être employé si on parlait de manière plus générale d'expression. Cependant l'expression synonyme du nom propre se doit d'être définie, i.e. elle se doit de ne se rapporter qu'à l'objet, sinon elle ne saurait être le mode de présentation de cet objet.

² Rappelons que Frege identifie le sens des propositions aux pensées.

³ G. Frege, « Über Sinn und Bedeutung », in *Kleine Schriften*, Hildesheim, Georg Olms AG, 1990, note 5, p. 148. Je traduis. Trad. fr. note 1 p. 108.

Dans « La pensée », il distingue trois choses : la saisie de la pensée (l'acte de penser), la reconnaissance de la vérité d'une pensée (le jugement), l'affirmation de ce jugement (l'assertion)¹.

4-1) La pensée : au-delà du réel et de la représentation

Afin de mettre en évidence les caractéristiques de la pensée (du sens), Frege – qui ne donne aucune définition – fait ressortir la nature des pensées en les faisant contraster à plusieurs reprises avec celle des représentations intérieures et celles des choses extérieures du monde réel.

Que les pensées soient objectives se voit dans le fait qu'elles sont partageables par plusieurs, donc communicables, ce qui ne peut pas être le cas des représentations intérieures, qui de par leur constitution psychologique caractérisée par leur subjectivité, ne peuvent se partager. Une représentation est la propriété de son porteur, elle n'existe que pour autant que quelqu'un l'a. Le propre de la représentation est sa subjectivité radicale. Frege va même jusqu'à affirmer qu'il est impossible de comparer deux représentations d'un même objet pour deux personnes différentes :

« La représentation est subjective : la représentation de l'un n'est pas celle de l'autre. [...]. Lorsque deux personnes se représentent la même chose, chacun a toutefois sa propre représentation. Il est certes possible de temps à autre de déterminer des différences dans les représentations, je dirais même dans les sensations de différents individus ; mais une comparaison exacte n'est pas possible, parce que nous ne pouvons pas avoir ces représentations dans la même conscience »².

Les représentations ont alors quatre caractéristiques :

- (i) *La non-sensibilité* : on peut avoir la représentation d'un arbre réel mais la représentation de l'arbre réel n'est pas l'arbre réel.

¹ G. Frege, « Der Gedanke », *Logische Untersuchungen* [1918], in *Kleine Schriften*, Hildesheim, Georg Olms AG, 1990, p. 346. Je traduis. Trad.fr. « La Pensée », *Ecrits Logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, 1971, pp. 175-176.

² G. Frege, « Über Sinn und Bedeutung », in *Kleine Schriften*, Hildesheim, Georg Olms AG, 1990, p. 146. Je traduis. Trad. Fr. pp. 105-106.

- (ii) *L'appartenance au contenu de la conscience* : la représentation est créée par la conscience, on peut se représenter un objet sans que la présence ni même l'existence de cet objet ne soit requise.
- (iii) *La subjectivité radicale* : une représentation est unique et n'appartient qu'au seul individu qui se (la) représente. Deux représentations d'un même objet ou du même événement sont nécessairement distinctes.
- (iv) *La non-communicabilité* : on ne saurait communiquer que ce qui ne peut être la propriété de plusieurs. Or, une représentation étant la propriété de la conscience de celui qui se représente, une représentation ne peut donc pas être communicable.

Le propre de la représentation étant d'être la propriété de la conscience d'un individu (c'est-à-dire du fait de sa subjectivité radicale), suffit à constater l'impossibilité pour deux personnes de partager une représentation. Et c'est par rapport à cette nature fondamentalement subjective de la représentation, que Frege va mettre en évidence la nature profondément objective de la pensée. Contrairement aux représentations, les pensées ne nécessitent pas de « porteurs » (*Träger*) pour exister. C'est principalement dû à leur caractère objectif. La pensée que « $2 \times 2 = 4$ » est vraie indépendamment du fait que nous la pensions et elle l'était déjà avant même que nous la pensions ou reconnaissons comme vraie. La vérité d'une telle pensée ne dépend pas de nous, et par conséquent, l'existence d'une telle pensée ne peut pas dépendre de nous. Dans l'optique de montrer à quel point les pensées et leur vérité sont indépendantes de nous, Frege ironise en affirmant que « « 2 fois 2 font 4 » demeure vrai quand bien même par suite de l'évolution darwinienne, tous les hommes en viendraient à affirmer que 2 fois 2 font 5 »¹. Les pensées se distinguent non seulement des représentations mais aussi des choses réelles, car les pensées ne sont pas le genre de choses qui nous sont données par les sens. On ne peut ni voir ni sentir une pensée.

C'est donc par cette double distinction que Frege en vient à postuler un troisième domaine², qui soit propre à la nature objective des pensées :

« Le résultat semble être le suivant : les pensées ne sont ni des choses du monde extérieur, ni des représentations.

¹ G. Frege, « Dix-sept propositions clés sur la logique », in *Ecrits Posthumes*, Nîmes, Editions Jacqueline Chambon, 1994, p. 208.

² Ce « troisième domaine » est plus connu sous le nom de « troisième royaume » dans la littérature critique.

Un troisième domaine (« *ein drittes Reich* ») doit être admis (*anerkannt*). Ce qui lui appartient concorde avec les représentations en cela qu'il n'est pas perceptible par les sens, et il concorde avec les choses, en cela qu'aucun porteur n'est requis dont il serait le contenu de conscience. Tel est le cas, par exemple, de la pensée que nous avons exprimée dans le théorème de Pythagore, qui est vraie de toute éternité et indépendamment du fait que quelqu'un la tienne pour vraie. Elle n'a pas besoin de porteur. Elle est vraie, non pas seulement à partir du moment où elle a été découverte, mais comme une planète qui était déjà en interaction avec d'autres avant que quelqu'un ne la découvre. »¹

Le fait qu'il « ne soit pas de l'essence d'une pensée d'être pensée »² oblige alors à postuler un troisième domaine, un troisième royaume, qui se trouve être le royaume du *Sinn*, soit de l'objectivité. Ce qui se trouve dans ce royaume ne dépend pas de nous. Il nous est seulement possible de saisir des pensées qui préexistent au fait qu'on les pense (qu'on les saisisse). Nous allons alors voir en quoi la conception descriptive des noms propres est confrontée à certains problèmes lorsque l'on considère la théorie des noms propres de Frege, les fluctuations de sens, et les pensées comme objectives et indépendantes.

4-2) Fluctuations de sens et troisième royaume : l'infinité de pensées pour une seule proposition

Nous sommes maintenant en mesure de confronter la question des fluctuations de sens et du royaume des pensées.

Considérons une phrase telle que « Aristote est né à Stagire ». Imaginons que cette phrase soit écrite sur un mur³. Chaque passant associera un certain sens à « Aristote ». Certains penseront⁴ « Aristote [le maître d'Alexandre le Grand] est né à Stagire », d'autres « Aristote [l'élève de Platon] est né à Stagire », et d'autres encore « Aristote [L'auteur de la *Métaphysique*] est né à Stagire ». Selon la théorie frégréenne, puisque l'on associe le sens de certaines descriptions aux noms

¹ G. Frege, « Der Gedanke », in *Logische Untersuchungen*, in *Kleine Schriften*, Hildesheim, Georg Olms AG, 1990, pp. 353-354. Je traduis.

² G. Frege, « Logique », in *Ecrits posthumes*, Nîmes, Editions Jacqueline Chambon, 1994, note b, p. 160.

³ L'emploi de cette comparaison d'une phrase écrite sur un mur n'est pas anodin, dans la mesure où Frege lui-même utilise cette comparaison. Dans « Logique » (*Ecrits Posthumes*, *op. cit.*, p. 150.) Frege écrit : « La pensée est quelque chose d'impersonnel. [Elle] est écrite sur le mur ». Si donc la pensée est écrite sur le mur et si vraiment elle est impersonnelle nous verrons que la dépendance contextuelle peut mettre en danger la conception sémantique des noms propres dans la philosophie de Frege.

⁴ La description entre crochets vaut bien évidemment pour le sens associé au nom « Aristote » par chaque passant.

propres linguistiques¹, chaque passant qui formulera cette phrase saisira une pensée différente, puisque sans aucun doute les propositions suivantes expriment un sens explicitement différent et constituant, disons, ce que chacun des trois passants comprend en lisant la phrase sur le mur :

P : « Le maître d'Alexandre le Grand est né à Stagire »

P' : « L'élève de Platon est né à Stagire »

P'' : « L'auteur de la *Métaphysique* est né à Stagire »

Ainsi, pour la seule et même phrase **S** « Aristote est né à Stagire », chaque passant associe un sens différent au nom propre « Aristote », et de fait, chaque passant saisit à partir de la même phrase **S** des pensées différentes (**P**, **P'**, **P''**). Mais compte tenu du fait que le sens est objectif et qu'une pensée n'a pas besoin d'être pensée pour être une pensée, y a-t-il une seule pensée qui exprimerait vraiment le sens de la phrase **S** dans le troisième domaine ? Quelle serait cette pensée, si jamais personne n'avait pensé ni même prononcé la phrase « Aristote est né à Stagire » ? Si cependant il y avait plusieurs pensées correspondant à cette phrase sans que jamais personne ne les ait pensées, y aurait-il exactement le même nombre de pensées que si mille personnes avaient formulé la phrase « Aristote est né à Stagire », en associant le sens de mille descriptions différentes au nom « Aristote » ? Et, afin d'anticiper sur les problèmes que nous examinerons dans la section suivante, on peut également se demander si une pensée telle que **P''** était déjà dans le troisième domaine, lorsqu'Aristote était un bébé et n'avait pas encore écrit la *Métaphysique*.

Toutes ces questions soulèvent de nombreux problèmes. Et, puisque le sens des noms propres véritables fluctue et que le sens des propositions (les pensées) ne dépend pas de nous, et qu'à un nom propre véritable pourrait être associé un nombre indéfini (et peut-être infini) de sens, alors il n'y aurait pas *une seule et unique* phrase pourvue d'un nom propre véritable qui serait susceptible d'exprimer *une seule et unique* pensée. Nous avons alors vu que dans le cas de « Gustave Lauben », les locuteurs qui associaient des descriptions différentes au même nom propre ne parlaient pas le même langage. En d'autres termes, cela impliquerait que nous ne parlions pas le même langage que nos interlocuteurs la plupart du temps où nous employons des noms propres, puisqu'il est rare que nous associions les mêmes sens aux mêmes noms et

¹ Les « noms propres linguistiques » sont l'équivalent de ce qui a été précédemment traduit de l'allemand par « noms propres véritables » (« *eigentliche Eigennamen* »). Ceci tout simplement pour éviter de confondre la notion générale de noms propres chez Frege qui recoupe tant les descriptions définies que les propositions, et pour introduire la future définition de ce qui sera ici entendue sous l'expression de « noms propres ».

nous ne cherchons par ailleurs pas à savoir ce que les uns et les autres entendent par « Jacques Chirac » ou « François Mitterrand », lorsque nous communiquons.

Ainsi, nous avons examiné les différentes caractéristiques touchant au *Sinn* frégréen, pour aboutir, à terme, au problème de la confrontation des fluctuations de sens des noms propres véritables et des réquisits d'objectivité et d'indépendance du sens. En laissant la question de l'association du nom avec le sens d'expressions synonymes et coréférentielles ouverte, Frege ouvre en même temps la porte à de nombreux problèmes. On ne sait pas *qui* ou *ce qui* associe tel sens à tel nom, mais il ne semble pas que cela puisse être le locuteur, non seulement car le sens ne dépend pas des locuteurs, mais également car tout locuteur est susceptible de se tromper, et de croire à tort que c'est tel individu qui a telle ou telle propriété.

III- Quatre problèmes posés par la théorie frégréenne

Nous allons maintenant nous pencher sur les quatre problèmes principaux posés par la conception frégréenne. Ces quatre problèmes fonctionnent par paire de deux. Les deux premiers problèmes sont inhérents à toute conception descriptiviste, et les deux derniers sont spécifiques à la conception frégréenne. Ces problèmes sont cependant relatifs non pas à ce que nous avons déterminé sous la notion de NPF, c'est-à-dire la notion générale de nom propre telle que Frege l'entend, mais ils concernent une partie infime des NPF, ce que Frege a caractérisé par l'expression « noms propres véritables » (*eigentliche Eigennamen*) dans la note de bas de page consacrée aux fluctuations de sens, c'est-à-dire, la catégorie linguistique ou grammaticale ordinairement appelée « noms propres ».

1) Les problèmes résultant du mode de présentation descriptif

Les deux premiers problèmes résultent du mode de présentation du nom propre, i.e. du sens associé au nom propre. Le problème métaphysique est un problème qui apparaît également en considérant ce que Kripke appellera l'« argument modal », et le problème sémantique par ce qui sera alors considéré, toujours dans la critique de Kripke, comme l'argument de Gödel-Schmidt.

Le sens est un mode de présentation de la référence, et ce qu'il exprime, lorsque par exemple c'est le sens de « l'élève de Platon » qui est associé à « Aristote », il l'exprime en vertu du fait qu'Aristote était l'élève de Platon. Donc, pour que le sens de « Aristote » soit « L'élève de Platon », Aristote doit nécessairement avoir été l'élève de Platon, sinon comment un tel sens pourrait-il être le mode de présentation de la référence d'un tel nom ?

Cependant, nous avons vu que Frege n'explicitait pas du tout le rapport entre le nom et le sens associé, en d'autres termes, on ne savait pas qui associait tel ou tel sens à tel nom, ni si cette association résultait des croyances de celui qui pense le nom sous tel-et-tel sens. Si cette dernière hypothèse semblerait la plus probable – *i.e.* la plus crédible, il est cependant douteux que Frege ait pu penser une telle chose, car cela remettrait en cause le principe de la séparation du logique et du psychologique et donc de l'objectivité du sens.

Considérons alors dans le détail ces deux problèmes.

1-1) Le problème métaphysique

Si « Aristote » signifie « l'élève de Platon », un tel sens, comme toute espèce de sens, appartient au troisième royaume qui est indépendant et objectif. Toute espèce de sens est dans le troisième royaume bien avant et indépendamment du fait que nous le saisissons. De toute évidence, si « Aristote » signifiait « l'élève de Platon » alors, Aristote devrait nécessairement être l'élève de Platon. Or, si tel était le cas, une proposition telle que « Aristote aurait pu ne pas être l'élève de Platon » devrait être analytiquement fautive, *i.e.* contradictoire. Or, elle est vraie. Et puisqu'elle est vraie, alors « Aristote » ne semble pas pouvoir signifier « l'élève de Platon »¹.

Sans vouloir d'ores et déjà affirmer que les noms propres n'ont pas de sens, il convient de mettre en évidence la réalité du problème chez Frege. Puisque le sens est objectif et indépendant de nous, et qu'à un même nom propre sont associés divers sens, alors tous ces sens du nom propre sont eux-mêmes indépendants de nous et objectifs : ils appartiennent au troisième royaume. Par conséquent, puisque tous ces sens sont des modes de présentation du nom propre « Aristote », alors « Aristote » devait nécessairement être caractérisé par la propriété exprimée par le sens associé. En d'autres termes, un nom propre aurait pour ainsi dire toute la biographie de sa référence dans le troisième royaume.

¹ Ce problème est donc le problème soulevé par l'argument modal présenté par Kripke (S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris Minuit, 1982). Voir le chapitre 3.

Le problème métaphysique de la conception de Frege consiste en cela qu'il apparaît nécessaire que le sens attaché au nom propre exprime une propriété nécessairement vraie de la référence du nom propre. Si les pensées sont indépendantes du fait que nous les pensions, alors on doit en conclure que si une pensée telle que « L'auteur de la *Métaphysique* est né à Stagire » est une pensée exprimable par la phrase « Aristote est né à Stagire », alors cette pensée devait déjà être dans le troisième royaume, lorsque Aristote était un bébé, voire lorsqu'il n'était pas encore né¹. Par conséquent, pour que dans un tel cas « Aristote » désigne Aristote, il semblerait nécessaire qu'Aristote ait écrit la *Métaphysique*, puisque le sens de « l'auteur de la *Métaphysique* » est le sens de « Aristote ». Et donc, à partir d'une conception sur le sens, nous aboutirions à une conception métaphysique sur la nécessité de certains événements...et sur la nécessité d'un nom d'être associé à tels ou tels sens. A partir d'une conception sémantique des noms propres, nous aurions alors une étrange théorie métaphysique où toutes les manières de nous désigner seraient comme préinscrites dans ce troisième royaume, comme si la fatalité allait jusqu'à toucher à la sémantique des noms propres.

1-2) Le problème sémantique

Le problème sémantique concerne les cas où l'on considère que l'erreur est possible, c'est-à-dire les cas où il s'avère que le mode de présentation associé au nom propre n'exprime en fait pas une propriété de la référence du nom propre. C'est le problème résultant de l'argument du type Gödel-Schmidt introduit par Kripke et que nous présenterons au chapitre 3.

Si en fait nous nous étions trompés, qu'Aristote n'avait pas écrit la *Métaphysique*, que nous associons au nom « Aristote » le sens de « l'auteur de la *Métaphysique* », et que la contribution de « Aristote » à la pensée consiste précisément dans le sens de « l'auteur de la *Métaphysique* », alors tous nos énoncés pourvus du nom propre « Aristote » concerneraient non pas Aristote mais le véritable auteur de la *Métaphysique*.

Le problème sémantique concerne alors le lien entre le mode de présentation du nom propre et sa référence, lorsque le sens qui lui est attaché exprime une propriété qui est (en fait)

¹ Il convient toutefois d'insister sur le fait que Frege concevait la vérité comme atemporelle, et que donc, même si la pensée « l'auteur de la *Métaphysique* est né à Stagire » préexistait à la naissance d'Aristote et à l'écriture de la *Métaphysique*, la vérité d'une telle pensée ne devait pas être située dans le temps : « Seule la proposition accompagnée de la détermination du temps et complète à tous égards, peut exprimer une pensée. Et si elle est vraie, elle n'est pas vraie seulement aujourd'hui ou demain, elle est vraie indépendamment du temps ? Le *praesens* dans « est vrai » n'indique pas le présent de celui qui parle, mais, si l'on permet l'expression un *tempus* de l'intemporalité. » (G. Frege, in « La Pensée », *Recherches logiques et philosophiques, Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, 1971, p. 193).

faussement attribuée à la référence ordinaire du nom. Dans de tels cas, il se pose un dilemme : a-t-on désigné Aristote ou le véritable auteur de la *Métaphysique* ?

Comme nous le verrons, ces deux problèmes sont relatifs à toute conception descriptive, i.e. à l'idée même d'un mode de présentation descriptif qui serait exprimé au niveau de la pensée et qui serait la manière dont est présenté un objet.

2) Les problèmes résultant du principe de substitution des synonymes

Nous avons présenté le principe de substitution des synonymes P_{SS} comme un principe implicite dans la conception frégréenne. Puisque les noms propres véritables n'expriment pas un sens par eux-mêmes et qu'ils sont associés aux sens d'expressions qui leur sont synonymes, alors substituer le nom propre dans la phrase par l'expression qui lui est synonyme – n'entraîne aucun changement au niveau du sens, i.e. au niveau de la pensée. Mieux encore, par une telle substitution, nous disposons de la pensée qui est pensée lorsque quelqu'un pense une phrase comme « Aristote est né à Stagire ». En cela nous formulons P_{SS} en ces termes :

P_{SS} : *Le sens d'un nom propre consistant dans le sens d'une description définie, tout nom propre peut être substitué par la description définie qui lui est synonyme, sans que cela n'affecte le sens de la pensée exprimée par la proposition dans laquelle il apparaît.*

Deux problèmes fortement apparentés sont posés à partir d'un tel principe. Anton Burks semble avoir été un des premiers à avoir décelé leur importance dans le système frégréen. Il ne reconnaît cependant qu'une des deux formes du problème : lorsque l'on a affaire à une régression à l'infinie. C'est à partir d'une réflexion sur un tel problème décelé dans la philosophie frégréenne que Burks va être conduit à faire de ce problème, le point de départ à sa propre conception du sens des noms propres. Dans son article « A Theory of Proper Names »¹, il exposait ce problème en ces termes² :

¹ A. W. Burks, « A Theory of Proper Names », *Philosophical Studies*, Vol. 2, 1951, pp. 36-45.

² Comme solution à ce problème, Burks va proposer une solution en concevant le sens dans les termes de descriptions définies indexicales. Cette conception va également montrer que les fluctuations de sens ne sont donc pas une faiblesse du langage naturel mais sont fonction du caractère indexical de leur sens. Puisque le sens va donc varier en fonction du locuteur et du contexte spatiotemporel d'énonciation. Par exemple, il explique : « Also the property by means of which a continuant is identified at one time may not belong to it at a later time. Thus sometime before 336 B.C a token of 'Aristotle' could have been synonymous with 'the man who now is

«°For example ‘Aristotle’ designates Aristotle and is synonymous with some such descriptive phrase as ‘Plato’s disciple’ and ‘the teacher of Alexander the Great’ or ‘The Stagirite teacher of Alexander the Great’. *It is significant that both of these descriptions contain proper names. Do the descriptions corresponding to them contain proper names and so on ad infinitum?* If so, the nature of a proper name needs further explication. *And if not, then what is the object-language description synonymous with ‘Aristotle’ which contains no proper names?* An adequate theory of proper names must provide a satisfactory answer to this question. »¹

Nous allons voir qu’à partir de **P_{SS}** on peut déduire non pas un seul mais deux problèmes : le problème du cercle vicieux, et celui, plus général de l’élimination du nom propre *ad infinitum*.

2-1) Le problème du cercle vicieux

Le principe de substitution des synonymes, implique donc qu’à tout nom propre véritable, on doit être en mesure de substituer l’expression synonyme puisque les noms ont un sens et que leur contribution à la pensée consiste précisément en un tel sens. Par exemple, le nom « Aristote » peut tout à fait être éliminé par la description « Le maître d’Alexandre le Grand », si une telle description est effectivement synonyme, i.e. si le nom « Aristote » contribue un tel sens à la pensée. Admettons que c’est à cette description que nous associons le nom « Aristote » lorsque nous formulons une proposition telle que « Aristote est né à Stagire ». Dans un tel cas, on peut donc dire que la pensée est : « Le maître d’Alexandre le Grand est né à Stagire ». Cependant, dans une telle pensée, apparaît encore un nom propre véritable, soit le nom propre « Alexandre le Grand ». Celui-ci, en vertu de **P_{SS}**, devrait donc être également substituable par son expression synonyme. Et si cette expression synonyme était précisément « l’élève d’Aristote » ?

Nous aurions alors pour « Aristote » : « le maître d’Alexandre le Grand » et pour « Alexandre le Grand », nous aurions « l’élève d’Aristote ». Donc, lorsque apparaîtrait un nom propre comme « Aristote » dans une phrase, on devrait lui substituer ce qui lui est synonyme est dès lors, nous aurions une pensée de type « Le maître de l’élève du maître de l’élève du maître est né à Stagire ».

chief Tutor of Alexander’; after this date a token of ‘Aristotle’ (correctly used) could not have been synonymous with that precise description, but it could have been synonymous with one differing only in indexical meaning (‘the man who was...’) or with one differing in symbolic meaning », A. W. Burks, « A Theory of Proper Names », *Philosophical Studies*, Vol. 2, 1951, pp. 36-45, pp. 39-40.

¹ A. W. Burks, « A Theory of Proper Names », *Philosophical Studies*, Vol. 2, 1951, pp. 36-45, p. 37. Je souligne.

Nous pouvons alors remarquer que nous ne parvenons pas à la saturation de l'expression synonyme lorsque l'on substitue le nom propre par l'expression qui lui est synonyme. On peut même aller plus loin dans l'absurdité lorsque l'on remarque que nous avons encore un nom propre à éliminer, à savoir « Stagire ». Et si j'entendais par « Stagire » « la ville dans laquelle est né Aristote », alors dans un tel cas nous aurions à nouveau une pensée de type « Le maître de l'élève du maître de l'élève du maître est né dans la ville où est né le maître de l'élève du maître de l'élève ».

Ce problème implique alors que dans certains cas, nous n'arrivons pas à saturation de la pensée du fait de la circularité des expressions synonymes des noms propres. Ainsi, si tout nom propre **A** est substituable par l'expression qui lui est synonyme **E**, dans laquelle apparaît un nom propre **B**, lequel est lui-même éliminable par une expression complexe **Ē** dans laquelle **A** apparaît et qui se trouve être l'expression converse à **E**, alors on se retrouve avec un problème de circularité, l'expression **E** appelant le nom propre **B** pour être saturée, et l'expression converse **Ē** appelant le nom propre **A** pour l'être. Or, Les expressions **E** et **Ē** devraient pouvoir être substituées aux noms propres **A** et **B**. On aboutit alors à une espèce d'impasse lorsqu'il s'agit de substituer les expressions synonymes aux noms propres véritables¹.

2-2) Le problème de l'élimination du nom propre *ad infinitum*

Ce problème est le même que le précédent – *moins* la circularité. Si dans l'expression synonyme du nom propre se trouve un autre nom propre auquel il convient de substituer sa propre expression synonyme pour accéder à son sens complet, et que dans l'expression synonyme de cet autre nom propre, se trouve encore un nom propre auquel il convient également de substituer son expression synonyme pour être en possession du sens complet de la pensée exprimée par la phrase, et que dans cette expression synonyme se trouve encore un autre nom propre, alors, il est possible de ne jamais pouvoir s'arrêter dans le processus d'élimination, et d'encore une fois ne pas pouvoir parvenir à la saturation pourtant essentielle à tout **NPF**.

¹ Kripke fera de ce problème, une condition que doit remplir toute conception du fonctionnement référentiel des noms propres, à savoir la condition de non circularité: « Admettons par exemple que nous sachions que Cicéron est l'homme qui a dénoncé Catilina. Très bien. Un individu et un seul est effectivement sélectionné. Mais il y a un problème, parce que la description contient un autre nom à savoir « Catilina ». Nous devons faire attention à ne pas tomber ici dans un cercle vicieux ; en particulier, il ne faut pas dire que Catilina est celui qu'a dénoncé Cicéron » (*La logique des noms propres*. Paris, Minuit, 1982, p. 69).

On peut illustrer cela en tentant une nouvelle fois de déterminer le sens véritable du nom propre « Aristote ». Si par « Aristote » on entend « le maître d'Alexandre le Grand » et que par « Alexandre le Grand », on entend « le fondateur d'Alexandrie », et que par « Alexandrie » on entend « ville d'Egypte située au Nord Ouest du delta du Nil » et que nous avons encore à déterminer le sens de « Egypte » et de « Nil », il semble que cela fasse beaucoup pour le seul nom propre « Aristote », qui signifierait alors quelque chose ressemblant à « le maître du fondateur de la ville du pays qui s'étend sur l'extrême Nord Est du continent africain et sur la péninsule du Sinaï, etc. etc. ». Nous voyons donc de quelle manière l'élimination du nom propre par une expression qui lui est synonyme est bien plus problématique que ce que Frege avait pu penser.

Il convient toutefois de préciser que Frege n'a jamais soutenu pareille idée, mais qu'il s'agit de conséquences problématiques¹ qui sont impliquées par ce qu'il a pu dire des noms propres véritables. Une des raisons qui sont déterminantes pour dire que Frege ne pouvait pas soutenir que sa conception fonctionnait malgré les problèmes impliqués par P_{SS} , est que les noms propres n'apparaissent plus comme saturés, alors que la saturation était une des caractéristiques essentielles du nom propre, et cela dès *L'Idéographie*, et bien avant la distinction entre le sens et la référence. Ainsi, le principe remettrait en question la caractéristique fondamentale du nom propre, ce que Frege ne pourrait jamais accepter, bien que cela semble être impliqué par certains principes implicites contenus dans sa conception, mais qui sont, insistons bien, relatifs aux noms propres véritables, et Frege s'intéressait avant tout aux noms propres logiques (les propositions logico-arithmétiques, les noms de nombres, etc.).

Ainsi, nous avons vu que la conception du sens des noms propres était problématique. Ces problèmes pourraient peut-être être résolus si l'on avait une conception plus souple du sens, i.e. un sens qui ne fonctionne pas automatiquement indépendamment de nos croyances et

¹ Selon Ali Benmakhlouf ce problème est consécutif du problème que nous avons auparavant énoncé : le fait que Frege n'explique pas ce qu'est le sens : « il reste que Frege donne très peu d'indications sur la notion de sens qui, de fait se révèle primitive et non analysable. En disant que le sens est un mode de présentation, il considère que cette notion va de soi ou qu'elle devient claire par « ses discussions de cas particuliers d'identité et de différence de sens » [Benmakhlouf cite ici Baker et Hacker, *Frege : Logical Excavations*, Oxford, Oxford University Press, 1984, p. 300]. On peut considérer que cette méthode est peu satisfaisante ; pour reprendre l'exemple du nom propre, la comparaison entre le sens de ce nom propre et celui de la description définie « le précepteur d'Alexandre le Grand » donne peu d'éclaircissement sur ce qu'est le sens vu que dans la description définie il y a de nouveau un nom propre « Alexandre ». Il y a comme une régression à l'infini ; si on reprend la distinction entre usage et mention chère à Strawson et à Quine, on dira qu'il y a chez Frege un usage du sens sans mention de ce qu'il est », in A. Benmakhlouf, *Frege : le nécessaire et le superflu*, Paris, Vrin, collection « Mathesis », 2002, pp. 136-137.

indépendamment du contexte d'usage du nom propre. Frege ne semble cependant pas pouvoir soutenir ce point de vue. Dans « Sens et Référence », il explique que connaître le sens d'un nom propre équivaut à connaître suffisamment la langue à laquelle il appartient, comme si le sens des noms propres était analogue au sens des prédicats : « le sens d'un nom propre est saisi par toute personne connaissant suffisamment la langue ou l'ensemble des désignations auquel il appartient »¹. Cependant, quelques années après « Über Sinn und Bedeutung », Frege explique dans « La pensée » que « la connaissance de la langue allemande ne suffit pas lorsqu'il s'agit des noms propres. Il est possible que très peu de gens associent une pensée déterminée [*bestimmten*] à la proposition « Dr. Lauben a été blessé » »².

Par conséquent, connaître le sens d'un nom propre n'est pas tant une affaire de connaître suffisamment la langue à laquelle il appartient, mais doit aussi dépendre d'un fait contingent, à savoir que l'on connaisse d'une manière ou d'une autre, celui qui porte le nom propre. Il semble alors que cela dépende de notre système de croyances. Dans « La Pensée », il explique que :

« Dans le cas d'un nom propre, cela [la pensée déterminée exprimée par la proposition] dépend de comment celui, celle ou cela qu'il désigne est donné. Et cela peut se produire de différentes manières et à chacune de ses manières correspond un sens particulier de la proposition qui contient le nom propre. Les différentes pensées résultant de la même proposition s'accordent dans leurs valeurs de vérités, c'est-à-dire si l'une des deux est vraie, elles sont toutes vraies, si l'une des deux est fausse, elles sont toutes fausses. Cependant leur différence doit être reconnue. Il doit alors être exigé que pour tout nom propre, celui, celle ou cela qu'il désigne *soit donné d'une seule manière. Que cette exigence soit remplie est souvent insignifiant, mais pas toujours* »³.

On peut remarquer que les deux dernières phrases laissent entendre que tout nom propre ne devrait exprimer qu'un seul sens, mais que cela n'est pas toujours le cas, et que cela n'est pas toujours problématique. On peut même dire que les deux dernières phrases de cette citation semblent quelque peu confuses ; on pourrait grossièrement les paraphraser comme suit : d'une part il faut exiger *un seul* sens pour *un seul* signe dans le cas des noms propres (« il doit alors être exigé... »), mais s'il y en a plusieurs, cela n'est pas trop grave (« Que cette exigence soit

¹ G. Frege, « Über Sinn und Bedeutung », in *Kleine Schriften*, Hildesheim, Georg Olms AG, 1990, p. 144. Je traduis. Trad fr. p. 104. Remarquons que c'est au moment où Frege écrit cela qu'il introduit la note consacrée aux fluctuations de sens avec l'exemple d'« Aristote ».

² G. Frege, « Der Gedanke », in *Kleine Schriften*, Hildesheim, Georg Olms AG, 1990, p. 349. Je traduis. Trad fr. p. 179.

³ G. Frege, « Der Gedanke », in *Kleine Schriften*, Hildesheim, Georg Olms AG, 1990, p. 350. Je traduis. Trad fr. pp. 179-180. Je souligne.

remplie est souvent insignifiant »), mais des fois ça l'est quand même (« mais pas toujours »). Bien sûr, pour Frege les cas d'insignifiance visés sont ceux relatifs à la communication ordinaire, les cas où l'exigence doit être remplie sont les cas où des questions d'ordre scientifique sont en jeu.

Ainsi, sans qu'elles constituent un problème réel aux yeux de Frege, on voit bien que les fluctuations de sens sont problématiques dans la conception proposée. Et que même sa conception spécifique des noms propres véritables où leur sens doit être associé à une expression synonyme, pose des problèmes importants pour prétendre être une conception expliquant le fonctionnement des noms propres.

Ainsi, nous avons présenté brièvement les caractéristiques essentielles de la philosophie frégréenne concernant les noms propres. L'émergence de cette notion s'inscrit dans le contexte de réflexions sur les fondements de l'arithmétique et du profond souci qu'avait Frege d'employer des termes adéquats dans l'expression des contenus scientifiques. Que la notion de noms propres ait avant tout été introduite pour soutenir l'idée que les nombres sont des objets logiques est peut-être la raison des problèmes posés au terme de cette présentation, en cela que les noms propres linguistiques de type « Aristote » ne présentent pas toujours les mêmes caractéristiques que les nombres, notamment en ce qui concerne la nécessité du sens ou de la désignation : « L'auteur de la *Métaphysique* » ne désigne pas nécessairement Aristote, alors que « $1 + 1$ » désigne nécessairement 2.

Cependant les problèmes posés en fin d'analyse sont des problèmes qui se posent réellement dès que l'on considère les noms propres linguistiques dans le fonctionnement naturel du langage ordinaire.

L'étude de Frege nous aura alors permis, de poser les bases d'une réflexion sur la question de la sémantique des noms propres, et sa conception ouvre, par les problèmes qu'elle pose, un plus vaste champ de réflexion.

Dans les prochains chapitres, nous essaierons de voir comment des conceptions ont cherché à rendre compte des problèmes issus de la conception frégréenne, soit en amendant la théorie frégréenne et en soutenant un descriptivisme plus souple par son ancrage pragmatique (Searle), soit en abandonnant complètement l'idée que les noms propres puissent avoir un sens

descriptif (Kripke, Kaplan). Nous chercherons alors à savoir si ces théories parviennent vraiment à expliquer comment fonctionnent les noms propres dans le langage.

Chapitre 2

Searle et la théorie des faisceaux de descriptions :

Un descriptivisme pragmatique

Solution ou persistance des problèmes liés au descriptivisme ?

Aber wenn ich nun eine Aussage über Moses mache, - bin ich immer bereit, irgend eine dieser Beschreibungen für „Moses“ zu setzen? Ich werde etwa sagen: Unter „Moses“ verstehe ich den Mann, der getan hat, was die Bibel von Moses berichtet, oder doch vieles davon. Aber wie vieles? Habe ich mich entschieden, wie viel sich falsch erweisen muss damit ich meinen Satz für falsch aufgebe? Hat also der Name „Moses“ für mich einen festen und eindeutig bestimmten Gebrauch in allen möglichen Fällen?“

Ludwig Wittgenstein, *Philosophische Untersuchungen*.

Au terme du chapitre précédent, quatre problèmes mettant en doute la pertinence et l'adéquation de la conception frégréenne ont été mis en évidence. Cependant, et comme nous l'avons auparavant souligné, l'analyse frégréenne du fonctionnement des noms propres dans les termes de sa distinction fondamentale entre le sens et la référence a constitué le point de

départ des réflexions de nombreux philosophes du langage qui, sans abandonner l'idée centrale d'un mode de présentation exprimé par le nom propre, ont néanmoins décelé certains problèmes inhérents à, ou résultant de la conception frégréenne. Ainsi, ils ont tenté de résoudre ces problèmes ou dysfonctionnements, ou tout simplement chercher à montrer comment ceux-ci pouvaient en fait caractériser le fonctionnement naturel des noms propres dans le langage, c'est-à-dire en centrant certaines questions concernant la sémantique des noms propres dans un contexte pragmatique qui tient compte de l'usage et du locuteur.

Cependant, à la différence de Frege, le champ de réflexion de ces conceptions se limite à une réflexion portant sur les noms propres linguistiques, le critère du nom propre n'étant plus un critère logique reposant sur la saturation, mais étant plutôt un critère grammatical. Les noms propres linguistiques sont ce que Frege semblait viser par l'expression de « véritables noms propres » (« *eigentliche Eigennamen* »). Le critère définitionnel du nom propre étant pour Frege un critère logique, diverses catégories linguistiques étaient comprises dans cette notion. Les noms propres frégréens (NPF) comprenaient également ce que Russell a déterminé sous l'expression de « descriptions définies »¹. De même, nous avons vu que les propositions sont – en tant que fonctions saturées – les noms propres du vrai ou du faux ; d'autres expressions conceptuelles comme celles munies d'un démonstratif au singulier comme « cet homme là-bas » rentraient également dans la catégorie de noms propres frégréens. Pour une conception pragmatique telle que celle de la conception des faisceaux de descriptions, les noms propres sont bien plutôt considérés comme une véritable catégorie d'expressions linguistiques, ce que l'on appelle les noms propres au sens grammatical du terme, c'est-à-dire des noms tels que « Paul », « Marie », « Paris », etc. De cette manière, noms propres et descriptions définies seront distingués, sans pour autant que tout lien soit rompu entre ces deux types d'expression. Il conviendra alors de voir quel rôle la théorie des faisceaux attribue aux descriptions dans l'usage que tout locuteur fait d'un nom propre.

Dans ce chapitre, nous présenterons la conception searlienne des noms propres, en cela qu'on la considèrera comme la théorie paradigmatique des conceptions des faisceaux de descriptions².

La conception des faisceaux est une conception des noms propres de type frégréen qui conserve l'idée centrale qu'il y a un sens dans lequel on peut dire que les noms propres ont un sens, sans que ce sens ne consiste en celui d'une description définie qui serait exprimée dans

¹ B. Russell, « On Denoting », in *Mind*, vol. 14, 1905, pp. 479-493.

² Strawson a également soutenu une conception du type de celle des faisceaux (in P. Strawson, *Les Individus*, Paris, Seuil, 1973).

l'énoncé contenant l'occurrence d'un nom propre. Elle s'en distingue par l'assouplissement du lien supposé entre le nom propre, son sens et sa référence – par rapport à ce que concevait Frege. Cet assouplissement va trouver sa source dans la perspective pragmatique adoptée. La question du sens du nom sera située non pas au niveau du nom propre dans la phrase ou l'énoncé, mais au niveau de ce que présuppose l'usage du nom par un locuteur. Nous verrons que situer la question du sens du nom au niveau de son usage permet d'éviter certains problèmes posés par la conception de Frege, en cela qu'il ne s'agira plus – dans cette théorie – de problèmes à *proprement parler*, mais de caractéristiques naturelles du fonctionnement des noms propres dans nos actes de langage.

Nous commencerons alors par mettre en évidence comment Searle entend approcher la question du sens des noms propres, afin de souligner la spécificité des noms propres par rapport aux autres expressions référentielles. Et c'est ainsi que nous verrons comment il réintègre la problématique du sens des noms dans un contexte pragmatique en se focalisant sur les présuppositions liées à l'usage qu'un locuteur fait d'un nom propre déterminé. A partir de là, nous verrons que l'imprécision revendiquée des critères de référence, quand bien même elle constitue – selon Searle – le trait distinctif des noms propres par rapport aux autres expressions référentielles, entraîne avec elle des problèmes bien plus importants et qui concernent principalement les conditions de vérité des énoncés contenant un nom propre.

I- Le sens des noms propres d'un point de vue pragmatique

En nous appuyant essentiellement sur l'analyse de Searle qu'il donne sur la question du sens des noms propres à la fois dans « Proper Names »¹ (1958) et dans *Les actes de langage*² (1969), nous allons montrer comment il déplace la problématique du côté de l'usage des noms, et en quoi il estime que ce déplacement de point de vue semblerait résoudre ou du moins expliquer certains problèmes résultant de la conception frégréenne.

¹ J. Searle, « Proper Names », *Mind*, volume 67, 1958, pp. 166-173. Repris dans *The Philosophy of Language*, édité par A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, pp. 270-274.

² J. Searle, *Speech acts: An Essay in the Philosophy of Language*, Cambridge, Cambridge University Press et traduction française *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972.

1) Renouveler l'approche de la question sémantique des noms propres

Searle prétend donc renouveler l'approche de la question du fonctionnement référentiel des noms propres tout en conservant l'idée frégréenne de base, que les noms propres désignent leurs référents en vertu d'un certain mode de présentation. Il renouvelle l'approche en trois mouvements. Tout d'abord, il explique en quoi l'idée d'un sens des noms propres ne doit pas et ne *peut* pas s'apparenter à une question similaire à celle du sens des prédicats. Ensuite, il met en évidence deux problèmes fondamentaux auxquels le descriptivisme ne doit pas conduire pour être une explication pertinente du fonctionnement des noms propres, et enfin, il va distinguer contre Frege et Russell, les noms propres des descriptions définies ou plus généralement des autres expressions référentielles.

1-1) Contre une approche naïve du problème

Searle est partisan d'une théorie descriptive des noms propres, mais il n'en constitue pas moins un sévère critique. Dans l'article « Proper Names », Searle commence par mettre en évidence ce qu'il ne faut pas faire, lorsqu'on veut interroger le rapport sens-référence caractérisant le lien entre un nom propre et ce qu'il désigne.

Afin de critiquer l'approche naïve de la question, il explique qu'à première vue, si on soutient une conception affirmant que les noms propres ont un sens, alors :

- (i) il serait légitime de demander de n'importe quel nom : « quel est son sens ? ».

Et si ce sens est conçu comme une espèce de description abrégée, alors :

- (ii) on devrait être en mesure de présenter une telle description¹.

Or, il apparaît difficile de présenter une conception descriptive qui puisse rendre compte de ces deux conditions. Nous avons vu dans le chapitre 1, qu'il n'était pas facile de déterminer quels sens pouvaient avoir les noms propres « véritables ».

A l'aide de la condition (i), Searle veut avant tout mettre en évidence le fait que la question du sens des noms propres ne doit pas être posée de la même manière que celle du sens des

¹ J. Searle, « Proper Names » [1958], in *The Philosophy of Language*, édité par A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, p. 272.

prédicats, sinon quelqu'un qui entendrait parler pour la première fois d'Aristote sans savoir de qui il s'agit, devrait demander « quel est le sens d'« Aristote » ? » plutôt que « qui est Aristote ? » et cela, de la même manière que s'il demandait après avoir buté sur un mot : « quel est le sens de « prédateur » ? ». A l'aide de la condition (ii), il montre que si le nom était vraiment une description abrégée, donner la description en question ne devrait pas poser de problème, on devrait être en mesure de donner de manière plus ou moins spontanée la description synonyme qui est soi-disant « abrégée » par le nom. Or, donner *la* description synonyme du nom propre n'est en rien quelque chose d'évident, et en considérant le problème des fluctuations de sens, on est confronté à une multiplicité de descriptions synonymes possibles. Par exemple, avec le nom propre « Aristote », on a le choix entre diverses descriptions potentielles susceptibles d'abrégier ce nom : « le maître d'Alexandre le Grand », « l'élève de Platon », ou encore « l'auteur de la *Métaphysique* ». Il semble qu'aucun critère satisfaisant ne puisse nous permettre de dire *quelle* description constitue *le* sens du nom, i.e. quelle description est abrégée par le nom¹. Puisque rien ne permet de donner un critère quant à *la* description donnant *le* sens du nom, poursuivre dans cette voie semble voué à l'échec. Searle va alors proposer de changer de point de départ dans l'analyse de la question du sens des noms, et trouver la solution là où on croyait trouver un problème : dans le fait qu'on dispose d'une multiplicité de descriptions, soit dans ce qui a été déterminé comme le phénomène des fluctuations de sens.

En posant les conditions (i) et (ii), et en montrant qu'elles ne peuvent pas être satisfaites, Searle adresse une première objection à ce qu'il conçoit comme étant une approche naïve. Le fait que ces deux conditions ne soient pas satisfaites montre qu'il est impossible de concevoir une théorie du sens des noms propres dans des termes similaires à celle du sens des prédicats, ou une théorie affirmant que les noms seraient des abréviations de descriptions *stricto sensu*.

¹ Strawson, d'après Kripke (*La Logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p.52), va jusqu'à établir une espèce de vote pour déterminer quelles propriétés exprimées par les faits connus de l'individu désigné par le nom vont être retenues. En effet, Strawson écrit : « Supposons que nous demandions à chaque membre du groupe de formuler par écrit ce qu'il considère comme les faits les plus marquants concernant Socrate. Et puis, supposons qu'à partir de ces listes de faits nous formions une description composite comprenant les faits les plus souvent mentionnés. On pourrait croire qu'introduire valablement le terme dans ce groupe d'interlocuteurs, par le moyen du nom, implique l'existence d'une seule personne au sujet de laquelle toutes les propositions de cette description composite seraient vraies : mais ce serait trop exiger. Par contre, ce ne serait pas trop exiger que de dire qu'il doit exister une seule personne au sujet de qui une proportion raisonnable de ces propositions est vraie », in P. Strawson, *Les Individus*, Paris, Seuil, 1973, pp. 214-215 [191].

1-2) Les deux problèmes du descriptivisme selon Searle

Searle fait ensuite allusion à deux problèmes posés par le descriptivisme, deux problèmes qui ne sont pas sans parenté avec les deux premiers problèmes mis en évidence au terme du premier chapitre.

Searle remarque en effet qu'une conception adéquate du fonctionnement des noms propres ne doit ni affirmer ni impliquer *in fine* que les énoncés ayant pour sujet un nom propre et pour attribut une description soient analytiques ainsi qu'on peut le considérer ordinairement lorsque les deux expressions sont synonymes¹. En cela, nous allons voir que la critique de Searle de la conception frégréenne ou du descriptivisme pur, anticipe sur les arguments de Kripke². En effet, Searle fait la remarque suivante :

« If we try to present a complete description of the object as the sense of a proper name, odd consequences would ensue, e. g. that any true statement about the object using the name as subject would be analytic, any false one self-contradictory, that the meaning of the name (and perhaps the identity of the object) would change every time there was any change at all in the object, that the name would have different meanings for different people, etc. »³

Le premier problème auquel est confrontée une conception descriptive des noms, est que nous sommes conduits à considérer que les énoncés ayant pour sujet des noms propres seraient analytiques. Si « Aristote » a pour sens ce qui est exprimé par la description « Le maître d'Alexandre le Grand », alors l'énoncé « Aristote est le maître d'Alexandre le Grand » serait analytique, et sa négation par elle-même contradictoire. En d'autres termes, l'énoncé « Aristote n'est pas le maître d'Alexandre le Grand » serait une contradiction logique comparable à l'énoncé « *a* n'est pas identique à *a* ». Or, si l'on peut encore hésiter à affirmer l'analyticité d'un énoncé tel que « Aristote est le maître d'Alexandre le Grand » du fait de la coréférentialité des désignateurs qu'il contient et de leur hypothétique synonymie, il semble que si l'on part d'un autre point de vue, et que l'on observe les choses du côté de la négation de cet énoncé, on ne puisse pas douter du fait qu'aucune contradiction n'a été exprimée : on ne voit pas en quoi il serait contradictoire qu'Aristote n'ait en fait pas été le maître d'Alexandre le Grand.

¹ Par exemple « célibataire » et « personne non mariée ».

² S. Kripke, *Naming and Necessity*, Oxford, Basil Blackwell, 1980. Trad fr. *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982

³ J. Searle, « Proper Names » [1958], in *The Philosophy of Language*, édité par A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, p. 272.

Le second problème naît du parallèle systématique établi entre les catégories sémantique et ontologico-métaphysique. Le problème semble alors posé par le principe même de toute conception descriptive : si le nom exprime un sens qui consiste en celui d'une description définie, et qu'à chaque fois qu'un individu fait quelque chose de singulier, il acquiert de nouvelles propriétés ontologiques¹, alors au cours de l'histoire de l'individu, diverses descriptions définies sont susceptibles d'émerger et de constituer des identificateurs de référence. Le sens du nom évoluerait ainsi au gré de l'histoire ontologique de cet individu. Prenons la phrase « Aristote est né à Stagire », et considérons ce que peut exprimer un tel énoncé à différentes occasions d'une énonciation particulière par un locuteur déterminé.

Mettons que le père d'Aristote énonce cette phrase lorsque Aristote a 4 ans, et que la description que son père attache à son nom est « mon fils ». Nous aurions une phrase exprimant (en termes frégréens) une pensée de type « mon fils est né à Stagire ». Ensuite Aristote grandit, il étudie à l'académie de Platon et, acquérant une nouvelle propriété, celle d'être le l'élève de Platon, le sens de son nom évoluerait par la même occasion, et par là même également, le sens de l'énoncé « Aristote est né à Stagire ». Et puis un jour, Aristote écrit la *Métaphysique* et il acquiert une nouvelle propriété, celle d'être l'auteur de la *Métaphysique*, le sens du nom propre « Aristote » serait alors encore une fois modifié, et par là même, encore en une fois, le sens de l'énoncé « Aristote est né à Stagire », etc., etc.

Searle estime alors que ces problèmes ne doivent pas faire surface dans une conception adéquate des noms propres. Dès lors, toute théorie se revendiquant descriptive doit éviter d'en venir à affirmer ou impliquer que :

(a) le sens d'un nom propre (la description) exprime une propriété nécessaire de l'objet portant ce nom,

Et que,

(b) le sens du nom propre dépende de l'identité personnelle de son porteur.

En d'autres termes, une théorie sémantique des noms propres ne doit pas – ni impliquer l'analyticité des énoncés ayant pour sujet un nom propre – ni présenter le sens du nom propre

¹ Par exemple, en donnant des leçons à Alexandre le Grand, Aristote acquiert une nouvelle propriété « être le maître d'Alexandre le Grand ».

comme variant *en fonction de* la modification ou de l'évolution de l'identité personnelle du porteur du nom.

Cependant, comme nous verrons, Searle ne semble pas abandonner tout parallèle entre la sémantique et l'ontologie, dans la mesure où l'imprécision des critères d'application du nom, va être selon lui la conséquence du fait que nous ne possédions pas de critères précis pour l'identité de son porteur¹.

1-3) Distinguer les noms propres des autres expressions référentielles

Le troisième mouvement visant à rompre avec l'approche traditionnelle des noms propres consiste à souligner leur spécificité par rapport aux autres expressions référentielles. Nous avons vu que pour Frege, les noms propres se définissaient par un critère de saturation des expressions qui devaient également avoir un sens et une référence, et que – dès lors – la catégorie de noms propres englobait bien plus de types d'expressions linguistiques que la catégorie ordinaire. Pour Russell, les noms propres ordinaires étaient reconnus comme une catégorie à part entière, mais il les considérait comme des descriptions déguisées.

Searle veut quant à lui changer de perspective pour comprendre la nature des noms propres et il commence alors par s'interroger sur ce que peut être leur fonction spécifique par rapport à d'autres catégories d'expressions référentielles, telles que les descriptions définies² ou les démonstratifs singuliers³, qui désignent également un objet déterminé. La fonction commune à ces expressions est qu'elles sont toutes référentielles : elles désignent toutes un seul objet. Si ces trois types d'expressions ont en commun d'avoir une fonction référentielle, qu'est-ce qui peut alors les distinguer ?

La réponse est alors donnée en mettant en évidence la manière dont les noms propres font référence, en insistant sur ce que ne font pas les noms propres et que font les autres expressions référentielles :

« Unlike demonstratives, a proper name refers without presupposing any stage settings or any special contextual conditions surrounding the utterance of the expression. Unlike definite descriptions, they do not in general specify any characteristics at all of the objects to which they

¹ Sur ce point, se reporter au traitement des problèmes du critère d'application du nom.

² Même si l'article est antérieur de presque une décennie à celui de Donnellan « Reference and Definite Description » (1966), Searle ne reconnaîtra jamais la distinction entre l'usage référentiel et l'usage attributif des descriptions. Il rendra compte de celle-ci en termes de divergence entre le sens littéral et le sens de l'énonciation des énoncés contenant de telles descriptions.

³ Les démonstratifs regroupent des termes indexicaux purs comme « je », « ici », etc. et des démonstratifs tels que « ceci » « cet arbre », etc.

refer. "Scott" refers to the same object as does "the author of *Waverley*", but "Scott" specifies none of its characteristics, whereas "the author of *Waverley*" refers only in virtue of the fact that it does specify a characteristic »¹.

Les noms propres trouvent leur spécificité en cela que leur manière de faire référence se distingue de celle des descriptions et démonstratifs.

Ce qui distingue les noms propres des démonstratifs est qu'ils n'expriment pas d'informations générées par le sens linguistique de la phrase et qui sont relatives au contexte d'énonciation de cette phrase, comme cela est le cas de « tu » qui désigne l'individu auquel le locuteur s'adresse dans un contexte d'énonciation déterminé, ou de « cette table » qui désigne une table saillante dans le contexte où le locuteur a produit une occurrence de cette expression. La désignation se produit, dans de tels cas, en vertu de certaines règles linguistiques relatives à l'énonciation). Un nom propre fait donc référence à son porteur sans qu'il n'exprime dans l'énoncé une quelconque information relative au contexte d'énonciation de la phrase dans laquelle il apparaît.

Ce qui distingue les noms propres des descriptions définies, est qu'ils n'expriment pas de propriétés descriptives relatives aux objets qu'ils désignent dans la phrase énoncée. « L'auteur de *Waverley* » désigne l'individu qui se trouve être l'auteur de *Waverley*, mais en employant le nom « Walter Scott » aucune information descriptive sur le porteur de ce nom n'est exprimée par le nom lorsqu'il est employé.

Comme nous l'avons auparavant souligné, Searle – comme beaucoup de philosophes post-frégéens – inscrit sa réflexion sur le sens des noms propres dans une problématique *linguistique*. Les noms propres sont les noms propres ordinaires, et à cet égard, Searle situe les noms propres en contraste avec d'autres catégories d'expressions linguistiques. Il souligne la différence de ces expressions du point de vue de leurs caractéristiques linguistiques : les noms propres font référence indépendamment du contexte d'énonciation² (contrairement aux démonstratifs), et indépendamment d'un contenu (explicitement) descriptif (contrairement aux descriptions). Cela permet alors de mettre en évidence la particularité des noms propres et de leur fonction référentielle, et, par la même occasion, de justifier leur spécificité³.

¹ J. Searle, « Proper Names » [1958], in *The Philosophy of Language*, édité par A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, p. 273.

² Tous les démonstratifs prennent leur valeur sémantique dans le contexte d'énonciation. En disant « je » je fais référence à moi-même en cela que je suis le locuteur de l'énonciation, et en disant « ici » je fais référence au lieu dans lequel j'ai produit mon énonciation, etc. De même pour des expressions de types « cette table » (la saillance perceptuelle relative au contexte d'énonciation).

³ C'est-à-dire qu'en isolant les noms propres comme une catégorie d'expressions référentielles à part entière, Searle ne tombe pas dans l'erreur de Frege ou de Russell d'identifier noms propres et descriptions définies, et

Ainsi, Searle entend défendre une conception descriptive mais en se détachant de certains aspects des conceptions descriptives traditionnelles : il met en évidence les écueils dans lesquels le descriptivisme ne doit pas tomber et il reconnaît la catégorie des noms propres ordinaires comme une catégorie à part entière, qui se distingue fondamentalement des autres types d'expressions référentielles.

2) L'usage des noms propres

Searle veut présenter une conception descriptive qui tienne compte de l'usage du nom par un locuteur, ou mieux encore, il veut faire de l'usage du nom propre le point central par lequel une conception descriptive est possible.

Il commence tout d'abord par montrer que les noms propres n'ont pas et ne peuvent pas avoir de critère d'application précis, et cela n'est pas sans rapport avec des questions ontologiques ayant un rapport avec l'identité personnelle de la référence du nom propre. Cependant, le manque d'un critère d'application précis est pallié par les présuppositions faites par le locuteur et qui sont liées à l'usage du nom propre.

2-1) Le critère d'application du nom propre et le critère d'identité de son porteur

D'après Searle, demander un critère d'application pour le nom « Aristote » équivaut à demander quelle est l'identité d'Aristote. Nous retrouvons ici le parallèle entre sémantique et ontologie auquel nous faisons allusion. Pour Searle, il s'agit de la même question posée dans deux modes différents de discours : la première au mode formel (au niveau du nom), la seconde au mode matériel (au niveau de l'objet : l'identité personnelle). Si donc nous savions précisément quelles caractéristiques constituaient l'identité d'Aristote, les règles d'application de son nom seraient elles aussi précises. Mais ça n'est pas le cas. *Donc le fait qu'il n'y ait pas de critères précis d'application du nom « Aristote », résulte du fait que nous ne possédions pas de critères précis pour l'identité d'Aristote.* Et Searle ajoute que *même si nous possédions un ensemble de caractéristiques précis pour l'identité d'Aristote, alors il faudrait concevoir le*

donc de banaliser la particularité de leurs usages. Pour Frege le sens du nom consiste en celui d'une description et pour Russell les noms propres ordinaires sont des descriptions « déguisées » ; les vrais noms propres ou 'noms propres authentiques' sont pour lui des indexicaux comme « je » et « ici » qui font référence directement sans passer par la médiation d'un sens (relation de l'*acquaintance*) (cf. B. Russell, *Knowledge by acquaintance and Knowledge by description*, 1910. Réédité, dans B. Russell, *Mysticism and Logic*, Londres, Georges Allen & Unwin LTD, pp. 209-232.)

nom comme *logiquement équivalent* à cet ensemble précis de descriptions, et en cela, le nom en tant que nom serait complètement superflu. Le nom serait conçu à nouveau comme une manière purement descriptive de faire référence à l'objet et ne se distinguerait alors pas d'une description définie. Nous aboutirions encore une fois aux absurdités d'un descriptivisme radical, celui auquel la conception de Searle prétend s'attaquer. On peut alors remarquer que bien que Searle considère le manque d'un critère précis d'application du nom comme résultant du manque de précision des critères pour l'identité du porteur du nom, il insiste également sur le fait que *même si* nous avons un critère rigoureux (une description déterminée) pour l'identité du porteur du nom, celle-ci devrait être considérée comme synonyme du nom, et dès lors, on serait confronté au problème métaphysique soulevé précédemment, alors même que Searle expliquait qu'une conception adéquate des noms ne devait pas conduire à de telles implications. Il explique alors que même si nous avons un critère précis pour l'identité du porteur d'un nom, ce critère ne saurait s'identifier à un sens du nom propre. Par conséquent, le sens des noms propres ne consiste pas en celui d'une description définie, sinon les noms propres seraient des expressions superflues, de pures « abréviations de descriptions ». C'est donc un lien rigoureux entre le nom et le sens d'une description qui est rejeté par Searle. Comme nous allons voir, un lien plus souple est possible entre un nom propre et un faisceau de descriptions.

La différence d'usage entre un nom propre et une description définie est explicitée par Searle en ces termes :

« [...] [D]efinite descriptions refer only in virtue of the fact that the criteria are not loose in the original sense, for they refer by telling us what the object is. But proper names refer without so far raising the issue of what the object is »¹.

De fait, il est conscient que les noms propres et les descriptions définies se distinguent *par la manière* dont ils font référence : les descriptions font référence en spécifiant une propriété descriptive, tandis que le nom propre fait référence à son porteur sans qu'une propriété descriptive ne soit spécifiée ou exprimée par le nom dans l'énoncé qui le contient.

Searle insiste alors sur les différences impliquées par l'usage des noms et l'usage des descriptions. S'il s'agissait d'un même usage, on pourrait employer des descriptions à la place

¹ J. Searle, « Proper Names » [1958], in *The Philosophy of Language*, édité par A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, p. 274. Je souligne.

des noms, et dès lors les conséquences qui s'ensuivraient seraient précisément celles que l'on cherchait à éviter :

« Suppose we agree to drop « Aristotle » and use, say, « the teacher of Alexander », then it is a necessary truth that the man referred to is Alexander's teacher – but it is a contingent fact that Aristotle ever went into pedagogy (though I am suggesting it is a necessary fact that Aristotle has the logical sum, inclusive disjunction, of properties commonly attributed to him: any individual not having at least some of these properties could not be Aristotle) »¹.

Ainsi, les noms propres se distinguent des descriptions en vertu de la différence d'implications logiques et métaphysiques de leurs usages respectifs. Si j'utilise une description définie au lieu d'un nom propre de référence équivalente, il s'ensuit que la chose à laquelle je fais référence par la description définie a *nécessairement* la propriété descriptive exprimée par la description. En faisant usage de l'expression « Le maître d'Alexandre le Grand », je désigne nécessairement, *celui qui* a la propriété d'être le maître d'Alexandre le Grand². Mais lorsque je fais usage du nom « Aristote », je ne désigne pas nécessairement celui qui fut le maître d'Alexandre le Grand, puisque c'est un fait contingent qu'Aristote se soit mêlé de pédagogie.

Nous pouvons déjà entrevoir à quel point Searle anticipe l'analyse modale de Kripke³, bien qu'à partir de prémisses analogues, ils n'aboutissent absolument pas aux mêmes conclusions.

En conséquence, les noms propres n'ayant pas de critère d'application précis semblable à celui des descriptions définies, Searle va montrer que ce qui nous permet cependant d'employer des noms propres et de désigner leurs référents, consiste dans le fait que certaines présuppositions sont liées à leur usage.

2-2) Les présuppositions liées à l'usage référentiel

¹ J. Searle, « Proper Names » [1958], in *The Philosophy of Language*, édité par A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, p. 277.

² Cependant, cette opinion peut-être considérée comme fautive. Comme nous le verrons, Donnellan met en évidence qu'il existe deux usages possibles de descriptions définies, un usage attributif et un usage référentiel. Si l'opinion de Searle coïncide avec l'usage attributif (« Le maître d'Alexandre le Grand » désigne nécessairement l'entité qui satisfait la propriété d'avoir été le maître d'Alexandre le Grand), tel n'est pas le cas de l'usage référentiel. Comme l'explique Donnellan, je peux tout à fait faire référence à un homme lors d'un cocktail en disant « l'homme buvant un verre de martini », alors que ce dernier boirait en fait un verre d'eau (K. Donnellan, « Reference and Definite Descriptions », *Philosophical Review*, vol. 75, 1966, pp. 281-304). Pour plus de précisions, voir le chapitre 5, p. 231 et suivantes.

³ Voir le prochain chapitre.

Si Searle est un critique sévère du descriptivisme de type fréguéen, il n'en demeure pas moins un partisan. A ce titre, il met en évidence le fait que ce que l'on appelle le sens des noms propres, en termes de descriptions définies, ne constitue pas à proprement parler *un sens* exprimé par le nom propre de manière stricte, mais il peut être situé au niveau de ce que *présuppose* l'usage du nom par un locuteur. Dans *L'Intentionnalité* (1983), il insistera également sur le fait que ce qui est associé au nom propre n'est pas toujours susceptible d'être exprimable par une expression linguistique :

« (...) [P]our ce qui est de mon propre point de vue, le vrai débat ne porte pas du tout sur la possibilité d'analyser les noms propres en *mots*. Dans mes travaux antérieurs sur la question, je soulignais que, dans certains cas, la seule « description identifiante » disponible qu'un locuteur puisse associer à un nom, c'est la capacité de reconnaître l'objet »¹.

Dès lors, nous allons voir comment Searle parvient à mettre en évidence ce que présuppose l'usage référentiel d'un nom par tout locuteur. Après avoir soigneusement mis en évidence les différences caractéristiques présentées par l'usage référentiel des descriptions définies et l'usage référentiel des noms propres, il va alors chercher à déterminer la nature du lien qui les unit d'une certaine manière et d'un point de vue pragmatique.

Le problème central est – rappelons-le – de déterminer si un nom propre a d'une certaine manière un sens qui lui permettrait de désigner sa référence, ou autrement dit de comprendre comment on parvient à faire référence à un objet en employant son nom.

Pour Searle, il existe bien quelque chose reliant l'usage d'un nom aux descriptions définies qui lui sont référentiellement équivalentes, mais ce lien est dans sa conception bien plus lâche que ce qu'il n'était chez Frege.

Searle replace alors la problématique du sens non pas d'un point de vue strictement linguistique ni d'un point de vue strictement logique, mais avant tout d'un point de vue pragmatique, dans la mesure où les descriptions attachées aux noms propres vont être impliquées au niveau de l'usage référentiel :

« How is a connection between name and object ever set up? This, which seems the crucial question, I want to answer by saying that though proper names do not normally assert or specify any characteristics, their referring uses nonetheless *presuppose* that the object to which they purport to refer has certain characteristics. Suppose we ask the users of the name "Aristotle" to

¹ J. Searle, *L'Intentionnalité*, Paris, Minuit, 1985, p. 277.

state what they regard as certain essential and established facts about him. Their answers would be a set of uniquely referring descriptive statements. Now what I am arguing is that the descriptive force of "This is Aristotle" is to assert that a sufficient but so far unspecified number of these statements are true of this object. Therefore referring uses of "Aristotle" *presuppose* the existence of an object of whom a sufficient but so far unspecified number of these statements are true. To use a proper name referringly is to *presuppose* the truth of certain uniquely referring descriptive statement, but it is not ordinarily to assert these statements or even indicates which exactly are presupposed »¹.

Essayons de reconstruire la ligne argumentative de Searle:

Tout d'abord la problématique principale est de rendre compte du fonctionnement du nom, i.e. de comment un nom propre parvient à faire référence à son porteur. Est-ce qu'il y a un sens, un mode de présentation qui médiatiserait l'accès à la référence dans l'usage du nom ?

Afin de répondre à cela, Searle met en évidence une distinction qui marque le passage de la problématique purement sémantique à une problématique « pragmatisée » : il admet que les noms propres n'expriment par eux-mêmes aucune des caractéristiques descriptives de l'objet ; cependant leur usage référentiel présuppose la possession par l'objet de certaines caractéristiques, ou du moins il présuppose que l'usage d'un nom propre par un locuteur implique la connaissance de certaines propriétés identifiantes de son porteur.

La question des caractéristiques de l'objet nommé se situe alors au niveau de ce que présuppose *l'usage* du nom et non plus au niveau de ce qu'exprimerait sémantiquement le nom dans l'énoncé.

Dans le passage cité, Searle emploie par trois fois l'équivalent anglais de l'expression « présuppose » afin d'insister sur les diverses caractéristiques que l'usage référentiel implique :

- (i) L'usage du nom *présuppose* que l'objet (sa référence) a certaines caractéristiques
- (ii) L'usage du nom *présuppose* l'existence de l'objet (la référence) dont un certain nombre de caractéristiques descriptives sont vraies de cet objet sans pour autant que celles-ci soient spécifiées dans l'usage du nom.

¹ J. Searle, « Proper Names » [1958], in *The Philosophy of Language*, édité par A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, p. 273. Je souligne.

- (iii) L'usage du nom *présuppose* la vérité d'au moins un énoncé descriptif (parmi les autres caractéristiques descriptives) se rapportant uniquement à l'objet (la référence).

On voit donc que l'usage référentiel présuppose trois choses qui sont intimement liées l'une à l'autre : les caractéristiques de l'objet, l'existence de l'objet, et la vérité d'au moins un énoncé descriptif portant sur l'objet, c'est-à-dire une description qui soit singularisante.

Présupposer qu'il y a au moins une description dont la propriété qu'elle exprime n'est vraie que de l'objet auquel il aura été fait référence par le nom, est donc une condition impliquée par l'usage qu'un locuteur fait du nom propre en question. Faire usage du nom pour faire référence à son porteur est donc rendu possible par le fait que l'on possède déjà *antérieurement* un critère d'identification (la description) pour le porteur du nom. En d'autres termes, Searle laisse entendre que l'on peut faire usage d'un nom propre uniquement lorsque l'on possède un critère d'identification pour son porteur. Ce critère n'est cependant pas explicitement spécifié dans l'usage référentiel du nom, il est *la condition préalable* à l'usage référentiel du nom. Toutes les fois où je parle d'Aristote, je ne spécifie pas – dans ma tête – le critère d'identification (la description). Que je fasse usage du nom « Aristote » pour désigner Aristote, témoigne du fait que je dispose *au préalable* d'un critère d'identification me permettant de faire usage de ce nom. Si je n'en possédais pas, je ne saurais faire usage de son nom. Tous les noms propres que je n'utilise jamais, sont des noms pour lesquels je ne possède aucun critère d'identification. Je ne sais pas *qui* ils désignent. Par conséquent, sans un critère d'identification, il serait impossible de faire usage d'un nom propre, ni même de comprendre un énoncé ayant pour sujet un tel nom : si je ne sais pas qui est Jean, je ne suis pas en mesure de comprendre l'énoncé exprimé par la phrase « Jean aime les fraises » bien que je sois en mesure de reconnaître le mot « Jean » comme un nom propre et de comprendre le sens des mots « aime les fraises ».

Ainsi, quoique les noms propres ne fonctionnent pas comme des descriptions, ils fonctionnent comme « des portemanteaux sur lesquels on peut accrocher des descriptions »¹. Au travers de cette image, Searle semble vouloir dire que les noms propres n'expriment pas par eux-mêmes de contenu descriptif, de la même manière qu'un portemanteau ne nécessite pas de porter des

¹ J. Searle, « Proper names » [1958], in *The Philosophy of Language*, édité par A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, pp. 270-274, p. 273.

manteaux pour être un portemanteau ; seulement, pour faire usage des noms propres, et faire référence à leurs porteurs, on doit posséder un critère d'identification (une description) pour que l'acte de référence soit accompli. Comme chez Frege, un mode de présentation est requis pour que la référence soit donnée. L'analogie faite entre les noms propres et les portemanteaux serait alors à comprendre comme suit : on ne peut faire usage des noms propres *qu'en leurs attachant des descriptions*, de la même manière que l'on ne peut se servir d'un portemanteau qu'en y accrochant des manteaux (ou toute sorte d'objets appropriés). Cependant, un nom propre n'a pas besoin – pour qu'il soit un nom propre – que ces descriptions soient exprimées, de la même manière que – pour être un portemanteau – un portemanteau ne requiert pas au préalable qu'on y accroche des manteaux. Cependant, si l'on veut *faire usage* du nom, nous devons lui attacher des descriptions, de la même manière que pour *faire usage* d'un portemanteau, il est requis que nous lui suspendions des objets appropriés (vestes, écharpes manteaux, etc.)¹.

Ainsi, pour Searle, le lien unissant l'usage d'un nom propre et la ou les description(s), est beaucoup moins ferme que le lien unissant le nom propre et une description définie chez Frege². Il est moins fort en cela qu'il n'est plus strictement sémantique, mais pragmatique. Les descriptions présupposées par l'usage du nom ne semblent alors pas – contrairement à ce que pensait Frege – exprimées *littéralement* dans la pensée (le sens de la proposition ou phrase contenant le nom). Etant donné que les descriptions sont seulement présupposées par l'usage référentiel du nom, il n'y a pas *une* description particulière et déterminée qui constituerait *le sens* du nom dans un énoncé contenant ce nom ; il y a néanmoins tout un ensemble de descriptions qui est présupposé par l'usage qu'un locuteur fait du nom propre. Frege concevait le nom comme exprimant un sens (consistant en celui d'une description définie) dans la pensée ; cependant des problèmes résultaient du fait que différentes descriptions pouvaient être attachées au nom propre et ainsi la proposition contenant un nom propre pouvait exprimer une multiplicité de pensées différentes. Il s'agissait alors du problème des fluctuations de sens. La conception des faisceaux évite ce problème en tant que problème, en stipulant qu'une description définie n'est pas exprimée par le nom ou par son

¹ L'existence du portemanteau ne dépend pas du fait de l'usage – de la fonction – qui lui a été assignée.

² En réalité parler de lien entre le nom et la description définie chez Frege ne caractérise pas du tout sa conception dans la mesure où il ne distingue pas les noms des descriptions puisque sous l'expression de « nom propre », Frege entend toute expression saturée, les « véritables noms propres » les descriptions définies, les termes conceptuels qui sont précédés d'un démonstratif, et les pensées qui sont les noms propres de valeurs de vérité. Toutefois dans le cas particulier des « noms propres véritables » de type « Aristote », Frege parlait d'associer leur sens à celui de descriptions.

occurrence dans l'énoncé, bien qu'il y ait *une* description ou plusieurs descriptions, attachées à *l'usage* que le locuteur fait du nom. Si le nom était synonyme d'une description ou d'un ensemble de descriptions, il serait superflu en tant que nom et serait alors seulement une abréviation de descriptions :

« But if this were the case [que les noms propres sont logiquement équivalents à un ensemble de descriptions] we would be in the position of only being able to refer to an object *by describing it*. Whereas in fact this is just what the institution of a proper name enables us to avoid and what distinguishes proper names from descriptions. If the criteria for proper names were in all cases rigid and specific then a proper name would be nothing more than a shorthand for this criteria, a proper name would function exactly like an elaborate definite description »¹.

Puisque les noms propres font référence sans décrire les objets qu'ils désignent, on peut donc en déduire qu'aucune description n'est exprimée par le nom dans l'énoncé dans lequel il apparaît, et par conséquent, qu'aucune description ne fait partie des conditions de vérité d'un tel énoncé.

Cependant, les descriptions font partie des conditions de référence du nom puisqu'elles contribuent à identifier le porteur du nom, soit sa référence. Dès lors est-il possible de soutenir l'idée que le nom n'exprime pas la ou les descriptions attachée(s) à son usage, alors même qu'elles font figure de conditions de référence ?

Nous verrons que la réponse n'est pas évidente, et dans l'analyse des trois arguments donnés par Searle pour soutenir l'idée centrale des théories descriptives, nous verrons qu'il est contraint de dire que dans certains contextes, les noms doivent bel et bien exprimer le sens d'une description² dans un énoncé.

L'idée novatrice de cette conception descriptive pragmatique est donc de faire des fluctuations de sens non pas un problème mais un trait caractéristique du fonctionnement des noms propres dans nos actes de langage. Elles sont en fait générées naturellement par le fonctionnement des noms et ce que présuppose leur usage dans nos actes de langage. En réalité, il ne s'agit plus à proprement parler de sens qui « fluctue » mais du faisceau de descriptions dont un locuteur dispose et qui concerne un objet particulier (la référence du nom). Les fluctuations de sens que l'on trouvait chez Frege dans le cas des noms propres

¹ J. Searle, « Proper Names », [1958], in *The Philosophy of Language*, édité par A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, pp. 270-274, p. 273. Je souligne.

² Voir la prochaine section, plus particulièrement le cas des énoncés existentiels.

véritables, ne sont en réalité que le fruit de la diversité et de la multiplicité des descriptions que différents locuteurs attachent à un nom propre.

En présupposant qu'il n'y a pas qu'une seule description mais tout un faisceau de descriptions attaché à l'usage d'un nom, il est normal qu'un locuteur dispose de diverses descriptions, et il est normal que ce faisceau de descriptions varie d'un locuteur à l'autre. Dans cette mesure, deux personnes peuvent disposer de différentes descriptions lorsqu'ils font usage du nom du même individu¹, par exemple le nom « Aristote », et cependant dire la même chose lorsque chacun dit « Aristote est né à Stagire ». Une même phrase exprimera alors le même énoncé pour des locuteurs différents, bien qu'ils soient susceptibles d'attacher aux usages qu'ils font du nom des descriptions différentes. Searle se distingue alors de Frege en cela que pour ce dernier, une même phrase était susceptible d'exprimer différentes pensées dans le troisième royaume. Mais, puisque pour Searle les diverses descriptions ne sont pas littéralement exprimées dans l'énoncé – sinon les noms ne distingueraient aucunement des descriptions –, alors on peut en déduire la diversité et variabilité des descriptions attachées à un nom propre comme « Aristote » n'affecte pas le contenu de l'énoncé « Aristote est né à Stagire »².

3) Trois arguments pour une théorie descriptive des noms propres

Ce qui aux yeux de Searle justifie l'acceptation d'une théorie descriptive repose sur trois arguments qui, d'après lui, constituent des raisons suffisantes pour démontrer que les noms propres ont d'une certaine manière un sens permettant de désigner leur référence. Il s'agit de l'argument des énoncés existentiels ayant un nom propre pour sujet, l'argument des énoncés d'identité à valeur informative et l'argument du principe d'identification dans la communication.

3-1) L'argument des énoncés existentiels contenant un nom propre pour sujet

¹ Cela rappelle le passage où Frege affirmait que deux personnes n'associaient pas la même description au nom « Dr. Gustave Lauben » ne parleraient pas le même langage, quand bien même ils feraient tous deux référence à la même personne. Pour plus de détail, se reporter au à la fin du chapitre 1.

² Cependant, comme nous verrons, la satisfaction d'une des descriptions du faisceau est nécessaire pour que le nom propre ait une référence. Dès lors, nous verrons que la condition de référence du nom propre va affecter les conditions de vérité de l'énoncé contenant le nom propre, et puisque les conditions de référence sont imprécises, on aura systématiquement des conditions de vérité imprécises. Donc d'une certaine manière, on verra que les descriptions peuvent affecter le contenu de l'énoncé quand on pose la question des conditions de vérité de cet énoncé.

Ce premier argument semble être le plus problématique et après avoir expliqué comment et à quels fins Searle le formule, nous verrons en quoi il pose d'ors et déjà problème pour la cohérence générale de la conception searlienne.

Dans nos conversations ordinaires, on constate un usage courant de phrases de type « Socrate existe » ou « Sherlock Holmes n'existe pas » ou « Jack l'éventreur a vraiment existé », etc. Or comme de nombreux logiciens l'ont fait remarquer, Russell et Frege les premiers : l'existence n'est pas un prédicat mais elle est l'affirmation qu'un prédicat (par exemple « être l'auteur de la *Métaphysique* ») est vrai d'un objet au moins (par exemple d'Aristote). Théoriquement, puisque un nom tient place dans une phrase pour un objet logique ou réel, on ne saurait dire de cet objet qu'il existe, puisque l'existence ne peut qu'être une propriété d'un concept, non d'un objet. Le raisonnement de Searle consiste alors à trouver une légitimité à des énoncés de type « Aristote existe » sans pour autant faire une erreur de logique élémentaire. Pour ce faire, il est contraint de dire que dans de tels cas le nom doit exprimer un concept (une propriété identifiante) :

« Une affirmation d'existence ne réfère pas à un objet pour établir qu'il existe, mais plutôt elle exprime un concept et pose que ce concept est vrai d'un objet au moins. Ainsi, si un nom propre apparaît dans une affirmation d'existence, il doit avoir un contenu conceptuel descriptif quelconque »¹.

Donc, l'usage que l'on fait des noms propres dans les énoncés existentiels justifierait le fait que le nom exprime bel et bien une certaine propriété, puisque dans le cas contraire, de tels énoncés seraient logiquement incorrects.

Il est alors intéressant de remarquer que dans un tel cas, le nom propre *doit* exprimer un certain concept du type de celui exprimé par une description définie, alors même que Searle récusait l'idée que la description soit exprimée, puisque si tel était le cas, rien ne distinguerait un nom propre d'une description définie, et il ne serait alors rien de plus qu'une abréviation de description.

On peut dès lors constater la confusion de Searle quant à la cohérence générale de sa conception. Il laisse entendre que les descriptions présupposées par l'usage du nom ne font

¹ J. Searle, *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972, p. 218.

pas partie du sens de l'énoncé contenant le nom, mais que le nom se contente de faire référence :

« Le rôle joué par un nom dans les conditions de vérité d'un énoncé consiste généralement à faire référence à un objet »¹.

Ainsi qu'il l'a plusieurs fois répété, les descriptions présupposées par l'usage ne sont pas exprimées dans l'énoncé, elles sont une condition de notre usage du nom propre, une condition préalable de référence mais qui n'est pas exprimée dans l'énoncé.

Cependant, force est de constater que dans le cas des énoncés existentiels (ainsi que les énoncés d'identité et d'attitudes propositionnelles), Searle est contraint de dire que le sens de la description associée au nom propre doit être exprimée. Pire encore, il est contraint de dire que dans de tels cas les noms propres ne font pas référence :

« On ne peut pas dire qu'ici les noms propres réfèrent, car il est impossible que ce type de sujet d'une proposition existentielle puisse référer. S'il référerait la condition préliminaire pour que la proposition ait une valeur de vérité garantirait en même temps que la proposition est vraie (si elle est affirmative) et fausse (si elle est négative) »².

Si le nom faisait référence dans de tels cas, alors il désignerait un objet ; or, le fait de désigner un objet assurerait son existence³, et par conséquent, affirmer d'un objet auquel on fait référence serait non seulement redondant, mais logiquement incorrect. Nous allons également voir que le cas des énoncés existentiels a également suscité l'intérêt de Frege et de Russell, mais que ces derniers sont tous deux arrivés à des positions inverses à celle de Searle.

Russell défendait une conception semblable à celle de Searle, à la différence que pour lui, les noms propres ordinaires⁴ étaient réellement des descriptions déguisées et non pas des noms propres authentiques. Les noms propres authentiques sont ce qui dans la phrase tient pour l'individu dans la proposition. De fait, il écrivait à ce propos :

¹ J. Searle, *L'Intentionnalité*, Paris, Minuit, 1985, p. 306.

² J. Searle, *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972, p. 218.

³ Par exemple un énoncé comme « Sherlock Holmes n'existe pas » serait faux, puisque le nom propre devrait faire référence à un objet, et qu'en l'occurrence si le nom fait référence, alors Sherlock Holmes existe, donc l'énoncé en question serait faux.

⁴ Les vrais noms propres étaient pour Russell, les noms propres authentiques, par lesquels nous sommes directement en *acquaintance* avec leurs objets : c'est le cas de « je » et de « ceci », voir B. Russell, « Knowledge by Acquaintance and Knowledge by Description », in *Mysticism and Logic*, Londres, Georges Allen & Unwin LTD, 1917, pp.209-232.

« La seule espèce de mot qui soit théoriquement capable de représenter un particulier est un nom propre, et le problème tout entier des noms propres est un problème assez curieux.

Noms propres = Mots représentant des particuliers. Df.

J'ai posé cela, quoique, pour ce qui est du langage commun, ce soit évidemment faux »¹.

Pour Russell, il y a deux types de connaissances possibles, la connaissance directe (*by acquaintance*) et la connaissance indirecte (*by description*) – c'est-à-dire par description. Or, il considère que nous pouvons être en accointance seulement avec des objets de notre environnement immédiat et certains objets de pensée, et dès lors, seules les expressions « ceci » et « je » ont cette capacité à nommer un objet directement sans passer par le biais ou la médiation d'une description. Ces deux expressions constituent alors ce que Russell a appelé « les noms propres authentiques ». Dès lors, ce que nous appelons « noms propres » et que nous utilisons dans nos conversations ordinaires ne sont pas authentiques et pour faire référence aux individus qu'ils désignent, nous devons les connaître par description. En cela, de tels noms propres constituent des descriptions déguisées. Pour Russell, le cas des énoncés existentiels argumente en faveur de sa propre conception : que les noms propres ordinaires ne sont donc pas des noms propres mais des descriptions :

« Vous voyez par conséquent que la proposition « Romulus a existé » ou « Romulus n'a pas existé » introduit une fonction propositionnelle, parce que le nom « Romulus » n'est pas vraiment un nom mais une espèce de description tronquée. Il représente une personne qui a fait telles et telles choses, qui a tué Rémus, fondé Rome, etc. C'est un raccourci de cette description ; (...). *Si c'était vraiment un nom, la question de l'existence ne se poserait pas, parce qu'un nom doit être le nom de quelque chose ou ce n'est pas un nom* et s'il n'y a personne de tel que Romulus, il ne peut y avoir de nom pour cette personne qui n'est pas là, de sorte que ce simple mot de « Romulus » est une espèce de description tronquée ou télescopée ; Si vous pensez que c'est un nom vous allez faire des erreurs logiques »².

Pour Russell, le cas des énoncés existentiels contenant un nom propre pour sujet, doit en fait correspondre logiquement à une fonction propositionnelle de type « *x* a écrit la

¹ B. Russell, *Philosophie de l'atomisme logique*, in *Ecrits de Logique philosophique*, Paris, PUF, collection « Epiméthée », 1989, p. 359.

² B. Russell, *Philosophie de l'atomisme logique*, in *Ecrits de Logique philosophique*, Paris, PUF, collection « Epiméthée », 1989, p. 403. Je souligne.

Métaphysique » – soit à une description (« l’auteur de la *Métaphysique* ») – sinon l’énoncé « Aristote existe » serait logiquement irrecevable. Nous voyons alors qu’à la différence de Searle, Russell dit explicitement que dans de tels cas, les noms propres ne sont en fait pas des noms propres. Or, Searle ne refuse pas à de tels noms le statut de noms propres, il se contente de leur refuser leur fonction référentielle. Cependant, on peut remarquer que dénier aux noms propres leur fonction référentielle, revient à leur dénier leur statut de noms propres, si comme Searle on considère que les noms propres appartiennent à la catégorie des expressions référentielles qui désignent un objet sans spécifier *ce qu’est* cet objet¹. Mais si Searle en venait à cette conclusion, l’argument des énoncés existentiels pour appuyer sa conception descriptive des noms propres ne serait pas valide, puisque précisément les expressions concernées ne seraient plus des noms propres, ou en tout cas ils ne seraient plus des expressions par lesquelles nous nommons des objets sans que les propriétés de cet objet ne soient spécifiées.

Il est également intéressant de voir ce que pense Searle de l’argumentation de Russell :

« Ainsi, si un nom propre apparaît dans une affirmation d’existence, il doit avoir un contenu descriptif ou conceptuel quelconque. Certains philosophes, avec Russell, ont cherché à éluder ce problème en disant que de telles expressions ne sont pas réellement des noms propres, *manœuvre désespérée qui montre les erreurs que doivent contenir les hypothèses conduisant à un tel résultat* »².

Mais Searle se garde bien d’indiquer quelles sont les erreurs contenues dans les hypothèses du raisonnement de Russell ni en quoi il s’agit d’une manœuvre désespérée. Pour dire les choses de manière imagée, il semblerait que Searle veuille avoir le beurre et l’argent du beurre, puisque d’une part il prétend avoir une conception descriptive qui n’implique pas – à la différence de celle de Frege – la nécessité des propriétés descriptives de la référence du nom, donc qui n’implique pas l’équivalence logique et sémantique d’un nom propre avec les descriptions présumées par son usage; et d’autre part, son acceptation des énoncés existentiels ayant pour sujet des noms propres se veut argumenter en faveur d’une théorie descriptive, mais pour ce faire, il est contraint de dire que dans ce cas, *le nom ne fait pas référence et exprime un certain concept dont on dit qu’il est vrai d’un objet au plus et au*

¹ Rappelons que Searle écrivait « [...] [D]efinite descriptions refer only in virtue of the fact that the criteria are not loose in the original sense, for they refer by telling us what the object is. But proper names refer without so far raising the issue of what the object is. », J. Searle, « Proper Names » [1958], in *The Philosophy of Language*, édité par A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, p. 274. Je souligne.

² J. Searle, *Les actes de Langage*, Paris, Hermann, 1972, p. 218. Je souligne.

moins. Cependant, il s'agit toujours d'un nom propre, alors même que la fonction référentielle du nom – qui est essentielle aux conditions de vérité des énoncés dans lequel il apparaît – lui est retirée :

« Le rôle joué par un nom dans les conditions de vérité d'un énoncé consiste généralement à faire référence à un objet »¹.

On peut alors se demander quel était le point de vue de Frege sur la question, et il est étonnant de voir que – quand bien même il défend une conception descriptive –, il n'entend absolument pas accepter des énoncés existentiels ayant pour sujet des noms propres. Dans le premier chapitre nous avons expliqué que pour Frege la référence était présupposée par la fonction référentielle du nom propre, et que cette présupposition ne faisait pas partie de l'énoncé dans lequel apparaissait un nom propre :

« Lorsque quelque chose est affirmé, il va de soi qu'il est toujours présupposé que les noms propres utilisés, simples ou composés, ont toujours une référence. Lorsque l'on affirme alors « Kepler mourut dans la misère », il est en même temps présupposé que le nom « Kepler » désigne quelque chose ; mais la pensée que le nom « Kepler » désigne quelque chose, n'est cependant pas contenue dans le sens de la phrase « Kepler mourut dans la misère ». Si tel était le cas, la négation ne devrait pas consister en « Kepler ne mourut pas dans la misère », mais dans « Kepler ne mourut pas dans la misère ou le nom Kepler est dépourvu de référence »².

Frege, comme Searle et Russell, considérait l'existence comme la propriété d'un concept au second degré, i.e. comme l'affirmation d'après laquelle un certain concept n'est pas vide³. Etant donné que la référence d'un nom propre est un objet, on ne saurait logiquement dire de cet objet qu'il existe, à moins d'employer un concept pour le désigner et non pas un nom propre. Pour Frege, les affirmations d'existence ayant pour sujet un nom propre n'ont logiquement aucun intérêt s'ils affirment ce qui est déjà présupposé par l'emploi des mots. Dans un dialogue avec Pünjer, Frege a développé ce point en ces termes :

« Si « Sachse existe » veut dire « Le mot « Sachse » n'est pas un son vide, mais désigne quelque chose », alors il est vrai que la condition « Sachse existe » doit être satisfaite. Ceci n'est pourtant

¹ J. Searle, *L'Intentionnalité*, Paris, Minuit, 1985, p. 306.

² G. Frege, « Über Sinn und Bedeutung », in *Kleine Schriften*, Hildesheim, Georg Olms AG, 1990, p. 154. Je traduis. Trad. Fr. « Sens et dénotation », in *Ecrits logiques et Philosophiques*, Paris, Seuil, 1971, pp. 115-116.

³ G. Frege, *Die Grundgesetzen der Arithmetik*, Hildesheim, Georg Olms Verlagsbuchhandlung, 1962, Vol. 1, section 21.

pas une nouvelle prémisse, mais la présupposition qui va de soi pour tous nos mots. Les règles de la logique présupposent toujours que les mots utilisés ne sont pas vides (...). Dès lors que « Sachse est un homme » est un jugement réel, le mot « Sachse » doit désigner quelque chose et je n'ai alors pas besoin d'une prémisse supplémentaire pour inférer « Il y a des hommes ». La prémisse « Sachse existe » est superflue, si elle doit signifier quelque chose d'autre que cette présupposition qui va de soi pour toute notre pensée »¹.

On voit donc que Frege adopte la position inverse à celle de Searle puisque selon lui les énoncés d'existence ayant pour sujets des noms propres n'ont pas de pertinence logique, puisque tout nom propre est nom d'objet et que l'existence n'est jamais la propriété d'un objet mais d'un concept. Ainsi, Frege et Russell, bien que leurs conceptions divergent sur plusieurs points, ont un avis similaire concernant les noms propres et l'existence. Frege écrit :

« La proposition « il existe Jules César » n'est ni vraie ni fausse, elle est dépourvue de sens, bien que la proposition « il y a un homme dont le nom est Jules César » ait un sens »².

Pour Russell, les énoncés existentiels contenant des noms n'ont de pertinence que lorsqu'ils sont des descriptions abrégées, mais dès lors qu'on tombe sur le particulier nommé, la question de l'existence est un non-sens :

« C'est seulement là où l'on a une fonction propositionnelle que l'affirmation de l'existence a une signification. Vous pouvez affirmer le « ceci-et-cela existe », voulant dire par là qu'il y a seulement un *c* qui a ces propriétés, mais quand vous mettez la main sur le *c* qui les a, vous ne pouvez dire de lui qu'il les a parce que *c*'est dépourvu de sens : cela n'est pas faux, cela n'a aucun sens.

Aussi les individus qui se trouvent dans le monde n'existent-ils pas, ou plutôt c'est un non-sens de dire qu'ils existent tout autant que de dire qu'ils n'existent pas. Ce n'est pas quelque chose que vous pouvez dire après les avoir énumérés, mais seulement après les avoir décrits »³.

Russell ne reconnaît les énoncés existentiels ayant pour sujet des noms propres grammaticaux que lorsque ceux-ci sont en réalité des descriptions. Les énoncés existentiels ayant pour sujet des noms propres authentiques constituent des non-sens.

¹ G. Frege, « Dialogue avec Pünjer », in *Ecrits Posthumes*, Nîmes, Editions Jacqueline Chambon, 1994, pp. 75-76.

² G. Frege, « Concept et Objet », *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, 1971, pp. 135-136.

³ B. Russell, *Philosophie de l'atomisme logique*, in *Ecrits de Logique philosophique*, Paris, PUF, collection « Epiméthée », 1989, p. 413.

Frege qui avait une conception descriptive, concevait la présupposition logique de la référence comme une règle logique, c'est pourquoi une telle présupposition n'était jamais contenue dans un énoncé ni dans le sens exprimé par une phrase.

Searle quant à lui, veut montrer que les énoncés existentiels constituent un argument en faveur d'une théorie descriptive concernant le fonctionnement référentiel des noms propres. L'existence étant la propriété d'un concept, il suffisait de dire que dans de tels cas, les noms expriment un concept. Searle fait alors comme Russell avec les noms propres ordinaires : il ne les considère plus comme des expressions référentielles¹ ; seulement Russell va jusqu'au bout de ce que cela implique et destitue ces expressions de leur statut de noms propres authentiques. Searle quant à lui, continue d'affirmer qu'il s'agit de noms propres, bien qu'ils doivent exprimer un concept ou une description et ne pas faire référence puisque sinon les énoncés existentiels seraient logiquement irrecevables. Par conséquent, on peut remettre en question la légitimité de l'argument des énoncés existentiels tel qu'il est employé par Searle, en cela qu'il prétend avec celui-ci prouver que, de manière générale, les noms propres doivent avoir un sens conceptuel lorsqu'ils font référence, alors même qu'il est contraint d'affirmer que dans de tels énoncés, les noms propres ne font pas référence.

Ainsi, on voit donc que l'argument des énoncés existentiels tel qu'il est présenté par Searle ne constitue en rien un argument en faveur du descriptivisme tel qu'il le conçoit. L'analyse critique à laquelle nous avons procédé constitue un prélude à la critique que nous présenterons dans la dernière section, où le descriptivisme de Searle sera mis en question en ce qui concerne les conditions de référence et de vérité.

3-2) L'argument des énoncés d'identité à valeur informative

Le second argument est celui des énoncés d'identité à valeur informative. Cet argument est l'argument standard du descriptivisme, il est aussi l'argument le plus pertinent, donc le plus redoutable.

Si les noms propres n'avaient pas de sens, alors l'énoncé « Cicéron est Tullius » exprimerait exactement la même chose que l'énoncé « Cicéron est Cicéron ». Or, le premier énoncé peut apporter une connaissance nouvelle, tandis que le second est une simple expression du

¹ Russell concevait les noms propres ordinaires comme des descriptions définies déguisées et en cela, comme des expressions dénotantes. Il opposait les expressions dénotantes aux expressions référentielles (les noms propres authentiques ou indexicaux).

principe d'identité. Pour que cela soit possible, il faut qu'à « Cicéron » et « Tullius » soit attachés des sens distincts. Searle parle dans ce cas de « présuppositions descriptives » distinctes attachées aux noms propres.

3-3) L'argument du principe d'identification requis dans la communication

Le principe d'identification est un des principes régissant la communication et plus précisément l'acte de référence, donc également notre usage des noms propres. D'après Searle, pour faire référence à un objet déterminé, un locuteur doit être en mesure d'identifier cet objet. Appliqué aux noms propres, cela signifie que nous pouvons faire référence en employant un nom propre, seulement lorsque nous sommes capables d'identifier sa référence. Le principe d'identification est une condition de l'acte de référence, et comme employer les noms propres consiste à faire référence à leur porteur, l'usage des noms propres est lui-même régi par le principe d'identification, et par conséquent, tout locuteur doit avoir un moyen d'identifier la référence d'un nom propre pour pouvoir faire référence à son porteur.

Bien que ce principe semble être évident, nous allons voir que les problèmes qu'il pose ne sont pas anodins. Nous allons y revenir dans la présentation des problèmes posés par la théorie searlienne des faisceaux de descriptions.

4) Les noms propres ont-ils un sens ?

Avant de mettre en évidence les dysfonctionnements de la conception des faisceaux, nous allons chercher à montrer où celle-ci aboutit, dans la réponse définitive qu'elle donne à la question : « les noms propres ont-ils un sens » ? :

« [D]oes a proper name have a sense? If this asks whether or not proper names are used to describe or specify characteristics of objects, the answer is "no". But if it asks whether or not proper names are logically connected with characteristics of the object to which they refer, the answer is: yes in a loose sort of way »¹.

Ainsi, la conception de Searle est en rupture avec celle de Frege en cela que les noms propres n'ont pas de sens qui consisterait en celui de descriptions définies : les noms propres désignent leurs référents sans les décrire. Si les noms propres ne décrivent pas les objets

¹ J. Searle, « Proper Names » [1958], in *The Philosophy of Language*, édité par A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, p. 274.

auxquels ils font référence lorsqu'on en fait usage, ils sont cependant « connectés logiquement » avec les caractéristiques de ces objets. On peut s'étonner que Searle emploie l'expression de « logiquement connectés », alors que nous insistions sur l'ancrage pragmatique de la problématique du sens des noms. En réalité, si les noms propres sont pour Searle « logiquement connectés » à ces caractéristiques, c'est en vertu de ce qui est *présupposé* par leur usage. Nous ne saurions faire usage des noms propres si nous n'avions pas un critère d'identification. Le critère d'identification consiste en une description ou un faisceau de descriptions dont au moins une des descriptions est satisfaite par le porteur du nom.

Les derniers mots de l'article sont consacrés aux présuppositions descriptives attachées aux noms qui rendent compte de la possible valeur informative d'énoncés de type « $a = b$ ». Rappelons que c'est avant tout la valeur informative de tels énoncés qui donne un argument décisif à toute conception descriptive des noms propres. Un énoncé sera informatif si aux deux noms sont attachées des présuppositions descriptives distinctes, mais il sera analytique si les mêmes présuppositions descriptives sont attachées aux deux noms.

On retrouve alors l'idée frégréenne de départ qui était de supposer deux sens distincts pour deux noms propres coréférentiels. Cependant, ces sens (les descriptions) sont, pour Searle, attachés aux noms propres *en contexte* : ils dépendent du locuteur et des descriptions que celui-ci associe au nom propre.

Ainsi, nous avons vu que Searle était conscient des nombreux problèmes liés au descriptivisme frégréen, notamment du problème métaphysique et des fluctuations de sens, et sa conception pragmatique des faisceaux de descriptions vise alors à sauver le descriptivisme. Cependant, s'il est conscient des autres problèmes tels que ce que nous avons appelé « le problème sémantique » au chapitre précédent, il ne donne, comme nous allons voir, aucune explication plausible visant à rendre compte de manière rigoureuse des conditions de référence du nom et par suite des conditions de vérité des énoncés contenant un nom propre.

II- Les problèmes posés par la théorie des faisceaux

Si la conception présentée par Searle semble plus pertinente que celle de Frege dans la mesure où l'ancrage pragmatique du traitement de la problématique du sens des noms propres dans leur fonction référentielle n'aboutit pas à tous les écueils impliqués par la conception frégréenne, il n'en demeure pas moins que la théorie des faisceaux pose de sérieux problèmes quand on observe dans le détail ce qu'elle implique quant à la détermination des conditions de référence du nom et des conditions de vérité des énoncés contenant ces noms. Quand bien même Searle est le premier à mettre en évidence les problèmes potentiels posés par sa propre conception, il propose systématiquement une solution, qui nous allons le voir, semble à chaque fois échouer.

Les deux problèmes principaux auxquels nous allons être confrontés semblent en réalité être inhérents au principe même de tout descriptivisme. Il s'agit du problème des conditions de référence du nom propre et du problème qu'il génère : celui des conditions de vérité des énoncés dans lesquels il y a l'occurrence d'un nom propre. Ces problèmes résultent dans la conception des faisceaux de descriptions, du principe d'identification que Searle conçoit comme régissant l'usage des noms propres. Le principe d'identification fait ainsi écho à ce qui a été déterminé comme le principe du mode de présentation descriptif au chapitre précédent. Searle formule le principe d'identification en ces termes :

« Le principe d'identification veut que l'énoncé d'un nom propre communique une description *exactement de la même manière* que l'énoncé d'une description définie doit le faire si l'on veut que la référence soit complète »¹.

A partir de là, Searle va lui-même mettre en évidence les problèmes posés par ce principe pris à la lettre, et pour sauver sa conception, il sera conduit à émettre plusieurs restrictions. Nous considérerons tout d'abord le principe d'identification, ses problèmes, et les restrictions émises par Searle pour enfin aborder le problème fondamental concernant une conception des faisceaux de descriptions et qui est le fait que l'imprécision au niveau des conditions de référence du nom engendre une imprécision systématique et problématique au niveau des conditions de vérité des énoncés contenant l'occurrence d'un nom propre.

¹ J. Searle, *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972, p. 218. Je souligne.

1) La mise en question du principe d'identification

1-1) Justification du principe

Dans *Les actes de langage*, Searle stipule explicitement qu'il est nécessaire que l'on soit en possession d'une propriété identifiante si l'on veut faire référence à un objet par son nom. En d'autres termes, une propriété identifiante est requise pour qu'un nom propre fasse référence ; la condition de référence d'un nom est que le locuteur faisant usage de ce nom soit en possession d'une propriété identifiante. De là, il énonce l'axiome d'identification régissant tout acte de référence, soit tout usage référentiel d'un nom propre par un locuteur déterminé :

L'axiome d'identification :

« L'une des conditions nécessaires¹ à la réalisation d'un acte de référence définie dans l'énoncé d'une expression est ou bien que l'expression soit une description identifiante, ou bien que le locuteur soit à même de produire une description identifiante si on le lui demande »².

Lorsque quelqu'un fait usage d'un nom propre, il doit être potentiellement capable de fournir à tout moment une description identifiante de la référence de ce nom. Si aucune description identifiante n'est liée au nom, alors on ne saurait ni comprendre la proposition ni déterminer la référence du discours. C'est ce que Searle cherche à mettre en évidence en prenant l'exemple de l'occurrence d'un nom dont la référence ne serait pas identifiée par l'interlocuteur :

« Supposons que vous me disiez : « Considérez Thaklates, dites moi ce que vous pensez de Thaklates ». Si je n'ai jamais rencontré ce nom auparavant, je ne peux que répondre : « qui est-ce ? » ou « qu'est-ce que c'est ? » Votre réaction – qui, selon le principe d'identification, consiste à me fournir soit une présentation déictique, soit un ensemble de descriptions – ne me donnera-t-elle pas le sens de ce nom, exactement de la même manière dont vous m'auriez donné le sens d'un terme général ? N'est-ce pas là définir le nom ? »³.

¹ L'autre condition nécessaire et l'axiome d'existence duquel résulterait l'axiome ou principe d'identification.

² J. Searle, *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972, p. 133.

³ J. Searle, *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972, p. 221.

Il est vrai que dans nos conversations ordinaires, on a une tendance particulière à exiger une description identifiante lorsque notre interlocuteur fait usage d'un nom dont nous ne connaissons pas ou ne croyons pas connaître la référence. Cependant, il conviendra de déterminer si un tel fait peut légitimement justifier une conception descriptive des noms propres, c'est-à-dire une conception régie par un « principe d'identification »¹. Pour Searle, un énoncé est véritablement compris, non seulement lorsque le sens du prédicat est connu mais aussi lorsque la référence est identifiée².

1-2) Des restrictions au principe d'identification

Ce qui va apparaître ici comme plutôt étonnant est le fait que Searle persévère dans la nécessité d'un principe d'identification pour l'usage de toute expression référentielle alors même qu'il va énoncer lui-même cinq contre-exemples. Cependant, les exemples qu'il énonce ne sont pas considérés comme étant des contre-exemples mais plutôt comme des « restrictions » qu'il convient d'amender au principe d'identification³. Étonnamment, ces « restrictions » énoncées par Searle semblent aller à l'encontre de la validité du principe d'identification. Pourtant, il ne se résout jamais à y renoncer :

« Le principe d'identification met en valeur la relation existant entre l'acte de référence définie et la capacité qu'a le locuteur de fournir une description identifiante pour l'objet auquel il réfère. Cette relation doit maintenant apparaître assez évidente : puisque l'objet d'une référence définie est d'identifier un objet à l'exclusion de tous les autres, et puisque une telle identification ne peut être garantie que par une description identifiante, la conclusion vient d'elle-même. *Mais bien que ce point théorique me paraisse inattaquable, il sera nécessaire de formuler un certain nombre de réserves et d'explications pour montrer comment il fonctionne à l'intérieur des langues naturelles* »⁴.

¹ Comme nous le verrons dans le prochain chapitre, le fait que nous demandions une description lorsque notre interlocuteur emploie un nom dont nous ignorons ou croyons ignorer la référence, ne constitue en rien – selon Kripke – un argument en faveur du descriptivisme : de telles descriptions sont seulement utilisées de manière à fixer la référence et non à donner le sens du nom propre employé.

² Nous verrons ultérieurement, en quoi il convient de distinguer deux sens de « comprendre un énoncé » : il est en effet possible de comprendre une phrase sans comprendre la proposition qu'elle exprime (voir chapitre 5).

³ Comme nous l'avons déjà vu, pris à la lettre, le principe d'identification requiert que « l'énoncé d'un nom propre communique une description *exactement de la même manière* que l'énoncé d'une description définie doit le faire si l'on veut que la référence soit complète » (*Les actes de langage, op. cit.*, p. 218). Cependant, Searle laisse entendre que le principe ne fonctionne pas aussi rigoureusement, dans la mesure où il considère que le nom propre n'exprime pas dans l'énoncé la ou les propriété(s) qui est (sont) communément attribuée(s) à son porteur, sous peine de ne plus pouvoir distinguer un usage référentiel de noms propres et un usage référentiel de descriptions.

⁴ J. Searle, *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972, pp. 133-134. Je souligne.

Nous ne retiendrons que deux des cinq restrictions émises, dans la mesure où il s'agit des plus déterminantes¹.

La première restriction consiste en la non-exigence de descriptions identifiantes dans l'usage référentiel d'un nom dans les conversations ordinaires. Ce que cette restriction vise est le fait qu'il est possible de converser en employant le nom « Martin » sans qu'une description identifiante ne soit exigée par l'auditeur qui ne sait pas qui est Martin :

« Supposez qu'un locuteur prononce un nom propre, disons : « Martin ». *La conversation peut se poursuivre, même s'il n'est fourni aucune description identifiante*, l'auditeur présumant que le locuteur pourrait en donner une s'il le lui demande. *L'auditeur lui-même pourra très bien utiliser ce nom « Martin » et référer à Martin* si par exemple, il pose une question se rapportant à cette personne. Dans ce cas, la référence opérée par l'auditeur vient en parasite sur celle du premier locuteur (...)².

On peut tenter de donner une analyse plus claire de ce passage et par là même mettre l'incohérence de Searle en évidence.

Searle admet qu'il est possible d'utiliser un nom sans qu'une description identifiante ne soit donnée, et sans que l'auditeur ne possède une telle description identifiante. L'auditeur peut donc poursuivre la conversation, employer le nom et faire référence à son porteur sans pour autant posséder une description identifiante. Searle insiste cependant sur un point : l'auditeur doit présupposer que le locuteur possède une description identifiante. Cette condition apparaît cependant comme assez énigmatique. Veut-il dire qu'il est nécessaire que l'auditeur présuppose cela pour comprendre l'énoncé ? Et que présupposer une telle chose soit donc une condition nécessaire ou suffisante pour comprendre l'énoncé ? Ou alors une telle présupposition n'est-elle qu'une condition pour faire référence sans pour autant comprendre les énoncés contenant ce nom ? Peut-être que dans un tel cas, la description identifiante permettant l'usage référentiel pour celui qui ne possède pas de critère d'identification consiste

¹ La troisième restriction stipule les cas où une description identifiante est donnée et où elle exprime une propriété qui est en fait fautive de l'objet auquel il a été fait référence. Searle emprunte un exemple à Whitehead : un locuteur dit « ce criminel est votre ami » et l'auditeur lui répond c'est mon ami mais je vous défends de parler ainsi ». Selon Searle la référence a fonctionné alors même que la description utilisée exprime une propriété fautive de l'objet désigné. Cette restriction est sans aucun doute aussi importante que les deux premières mais elle entraînerait trop de digressions notamment au sujet des descriptions définies, des inférences que nous faisons quand nous parlons, etc. Néanmoins nous pouvons déjà remarquer qu'un tel exemple laisse entrevoir la distinction de Donnellan entre deux usages de descriptions définies, un usage attributif et un usage référentiel, une distinction que Searle ne reconnaît jamais (J. Searle, *Expression and Meaning*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979). Voir le chapitre 5.

² J. Searle, *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972, p. 134. Je souligne.

en quelque chose ressemblant à « la personne auquel le locuteur fait référence en employant ‘N’ » ? Mais Searle ne dit rien de spécifique sur cette question.

Il semble alors que le fait que l’auditeur ait la possibilité de faire référence en employant un nom propre alors qu’il ne possède *aucune* description identifiante, semble précisément souligner la non-nécessité du principe d’identification pour faire référence à un objet¹. Searle s’obstine toutefois à faire de ce principe une condition nécessaire à notre usage alors même qu’avec « ses restrictions », il montre très bien qu’un tel principe ne semble pas du tout nécessaire², un locuteur pouvant tout à fait faire référence à un objet sans posséder une propriété identifiante.

La seconde restriction est corrélée à la première en cela qu’il est possible de donner une description *indéfinie* de l’individu auquel on a fait référence par son nom, et non une description identifiante, c’est-à-dire singularisante. Une telle description n’identifierait pas une seule personne bien qu’elle en donnerait une caractéristique descriptive. Searle donne l’exemple d’une description de type « un lieutenant de l’air » pour répondre à la question « Qui est Martin ? », et il précise alors que quand bien même la description ne décrit pas de manière unique Martin, elle « peut permettre une identification suffisante pour la poursuite de la conversation »³. Cependant il semble que ce type d’identification partielle ne soit suffisant *que* pour la poursuite de la conversation, et pas nécessairement pour faire véritablement référence. Quelques lignes plus loin, Searle émet l’idée d’introduire une nouvelle notion pour des cas de ce type :

« Il peut paraître souhaitable d’introduire la notion de *référence partielle* pour décrire de tels cas. Il se peut en effet qu’il y ait des degrés dans l’identification »⁴.

Searle semblerait ainsi laisser entendre que plus on identifie, mieux on fait référence, et en l’occurrence la référence serait une notion complexe relative à notre degré de connaissance (plus je sais de choses sur Aristote mieux j’y ferai référence). Donc, un inculte ne saurait

¹ Cependant, nous verrons que s’il est possible de faire référence à un objet par son nom sans savoir de qui il s’agit, dans de tels cas, on pourra comprendre la phrase sans pour autant comprendre la proposition exprimée par la phrase.

² Il faut bien faire attention ici: nous ne disons pas qu’il n’y a jamais aucune description définie ou identifiante qui joue un rôle dans la compréhension d’un énoncé, mais nous critiquons le fait que Searle érige une caractéristique de notre usage du langage et des noms propre en une condition nécessaire, alors même qu’il énonce lui-même des cas où ça n’est pas nécessaire.

³ J. Searle, *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972, p. 134.

⁴ J. Searle, *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972, p. 134. Searle souligne.

vraiment faire référence à Aristote lorsqu'il dirait « Aristote était un philosophe grec », si, par exemple, la seule chose qu'il sait d'Aristote consiste précisément dans le fait qu'il s'agit d'un philosophe grec. On peut aussi remarquer que Searle introduit la notion de référence partielle dans les cas de descriptions indéfinies alors que dans la première restriction, il montrait qu'il était possible de faire référence à Martin sans aucune description identifiante, en déférant le principe d'identification à notre interlocuteur (« la personne à laquelle le locuteur fait référence en employant « N » »).

Le principe d'identification que Searle considère comme régissant notre emploi des noms, semble avoir un étroit rapport avec les conditions de référence d'un nom propre. Comme nous l'avons vu, Searle considère que l'usage référentiel d'un nom propre présuppose un ensemble de descriptions dont au moins un certain nombre doit être satisfait par son porteur :

« C'est une condition nécessaire pour qu'un objet puisse être Aristote, qu'il satisfasse au moins à certaines de ces descriptions. Ce qui revient à dire que la disjonction de ces descriptions est analytiquement associée au nom « Aristote » – et ceci est une réponse quasi-affirmative à la question : « les noms propres ont-ils un sens ? » dans sa formulation la plus forte »¹.

Et au moment où il veut expliquer pourquoi nous utilisons des noms propres plutôt que des descriptions, il laisse entendre que cela soit – en fait – par pure fainéantise :

« « A quoi servent les noms propres ? » – Evidemment, à référer à des individus. « Mais les descriptions pourraient bien remplir ce rôle. » – Oui, mais il faudrait dans ce cas, spécifier les conditions d'identité chaque fois que l'on fait une référence »².

L'usage d'un nom propre semblerait alors se réduire à éviter de devoir systématiquement spécifier les conditions descriptives d'identité de l'individu dont on parle.

Nous voyons donc que quoique intéressante sur plusieurs points, la théorie de Searle n'est pas assez rigoureuse pour être entièrement satisfaisante. Quand bien même il distingue les noms des descriptions, il semble que la seule véritable différence entre ces deux types d'expressions référentielles porte sur la spécification des conditions d'identité de la référence. En employant

¹ J. Searle, *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972, p. 223.

² J. Searle, *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972, p. 226.

un nom propre, je fais référence à son porteur sans pour autant spécifier une condition d'identité bien que je dois connaître au moins une de ses propriétés singularisantes.

Ainsi, même si Searle évite de nombreux problèmes attachés à une théorie descriptive stricte, en déplaçant la question du sens des noms propres d'un contexte logique à un contexte pragmatique, il n'en demeure pas moins que ses explications concernant le fonctionnement des noms propres au niveau des conditions de référence sont loin d'être convaincantes, ce qui va apparaître de manière plus claire dans la présentation de l'implication que les conditions de référence ont sur les conditions de vérité des énoncés dans lesquels apparaissent les noms propres.

2) Le problème des conditions de référence et des conditions de vérité

Comme nous l'avons déjà mentionné, le problème fondamental dans la conception de Searle apparaît comme étant celui des conditions de référence du nom propre, et il a la particularité de générer un autre problème : celui des conditions de vérité de l'énoncé contenant une occurrence du nom propre.

2-1) L'imprécision des conditions de référence

Pour savoir quelles sont les conditions de référence d'un nom propre, par exemple d'« Aristote » il convient de poser la question suivante : « à quelle(s) condition(s) le nom propre « Aristote » fait-il référence (ou désigne-t-il) Aristote ? »

La réponse de Searle quant à ce problème est des moins rigoureuses dans la mesure où au moins une parmi les nombreuses propriétés communément attribuées à Aristote doit être vraie pour qu'un usage du nom « Aristote » désigne effectivement Aristote. Il n'affirme non pas l'analyticité des énoncés où une des propriétés descriptives présupposées par l'usage du nom est prédiquée, par exemple l'analyticité de « Aristote est l'auteur de la *Métaphysique* », mais il affirme, comme nous l'avons vu, l'analyticité de la disjonction de ces propriétés.

Essayons de déterminer les conditions de référence d'« Aristote ». Voici quelques unes des propriétés communément attribuées à Aristote : être né à Stagire, avoir été l'élève de Platon, avoir écrit la *Métaphysique*, avoir été le précepteur d'Alexandre le Grand. D'après Searle, il est possible que certaines de ces propriétés soient faussement attribuées à Aristote, sans que cela ait une quelconque incidence sur notre capacité à faire effectivement référence à Aristote

par son nom, *pour autant* qu'un certain nombre de ces propriétés soient vraies. Mais puisqu'il n'y a aucun critère permettant de déterminer laquelle ou lesquelles, le critère des conditions de référence est imprécis. Je ferai référence à Aristote, si et seulement si ce dernier a effectivement été l'élève de Platon, *ou* s'il a effectivement été le maître d'Alexandre le Grand, *ou* s'il a effectivement écrit la *Métaphysique*, etc. Il ne faut pas croire que Searle ne remarque pas l'imprécision des critères de référence. Il va même jusqu'à revendiquer la nécessité de l'imprécision des critères de référence :

« Est-ce un fait purement fortuit que nous ne sachions pas quelles sont exactement les caractéristiques qui constituent les conditions nécessaires et suffisantes à l'emploi d'un nom propre ? Ou bien, cela tient-il aux fonctions dont sont chargés les noms propres ? »¹.

Et à Searle de revendiquer l'imprécision des critères comme une nécessité, comme ce qui va précisément caractériser notre usage des noms propres et comme ce qui va le différencier d'avec l'usage des descriptions définies.

Nous allons maintenant voir que le problème apparaît franchement dans les cas où nous ne disposons pas d'un grand nombre de descriptions portant sur l'individu désigné par un nom. Ce problème s'apparente au problème sémantique déterminé chez Frege et à l'argument de Gödel-Schmidt tel qu'il sera développé par Kripke.

Imaginons par exemple que j'associe deux propriétés à Aristote : (1) qu'il fut l'élève de Platon et (2) qu'il écrivit la *Métaphysique*. Imaginons qu'en fait ces propriétés soient vraies de deux personnes différentes. On peut dans un tel cas se demander à qui je fais référence lorsque j'emploie le nom « Aristote », ou en d'autres termes, quelles sont les conditions de référence de ce nom. Imaginons qu'en fait c'est Hérodote qui a écrit la *Métaphysique*. Si – par exemple – je suis en train de faire le commentaire d'un passage de la *Métaphysique* et que j'écris : « Aristote explique que l'art permet à l'homme de s'élever à la connaissance de l'universel », il est probable que je sois en train de faire référence à l'auteur de la *Métaphysique*, i.e. à Hérodote. Mais qu'en est-il d'un cas où je dis « Aristote est né à Stagire », suis-je en train de parler de l'auteur de la *Métaphysique* ou de l'élève de Platon ?

Dès lors, nous voyons que l'imprécision des critères pour les conditions de référence du nom propre est telle que si une partie des propriétés attribuées au porteur de ce nom est fautive, il s'ensuit que la référence pourrait varier selon les contextes, ou n'être quasiment pas

¹ J. Searle, *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972, p. 225.

déterminable. Aussi, dans de tels cas, il serait problématique de déterminer la valeur de vérité des énoncés contenant un tel nom.

Searle reconnaît néanmoins la complexité de tels cas :

« If, for example, of the characteristics agreed to be true of Aristotle, half should be discovered to be true of one man and half true of another, which would we say was Aristotle? Neither? The question is not decided for us in advance »¹.

Searle est conscient du problème mais il ne donne aucune solution à cette énigme. Il semble que pour lui, on doit faire avec de tels problèmes, et ceux-ci ne sauraient être réglés qu'au cas par cas. Ainsi, au lieu d'en arriver à la conclusion qu'il existe des cas complexes auxquels sa conception se heurte en échouant à les intégrer à l'ensemble, il préfère faire l'apologie de l'imprécision des critères et expliquer que cela est tout à fait normal que les conditions de référence d'un nom propre ne soient pas toujours les mêmes selon les locuteurs.

Nous avons déjà insisté sur le fait que Searle nie que le nom propre exprime un sens du type de celui d'une description définie dans un énoncé, en cela que le nom perdrait ce qui fait sa spécificité ; il ne serait alors rien de plus qu'une abréviation de description, comme Russell l'a lui-même proclamé. Or, Searle distingue les descriptions définies des noms propres et c'est pourquoi il conçoit l'imprécision des critères de référence (ou d'application) du nom propre comme le trait spécifique et distinctif permettant d'isoler la fonction référentielle des noms :

« Thus the looseness of the criteria for proper names is a necessary condition for isolating the referring function from the describing function of the language »².

Pour Searle, ce qui justifie l'imprécision du critère des conditions de référence d'un nom propre constitue ce qui distingue la particularité de la fonction référentielle des noms qui, contrairement à celle des descriptions définies, est *non-descriptive* ; sauf bien sûr, dans le cas des énoncés existentiels, ainsi que nous l'avons montré.

Ainsi, faire usage d'un nom au lieu d'une description référentiellement équivalente, permet de ne pas systématiquement spécifier les conditions d'identité à chaque fois que l'on fait

¹ J. Searle, « Proper Names » [1958], in *The Philosophy of Language*, édité par A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, p. 273.

² J. Searle, « Proper Names » [1958], in *The Philosophy of Language*, édité par A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, p. 273. La même phrase est reprise dans son analyse des noms propres dans *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972, p. 226.

référence. Dire « Aristote » au lieu de « le maître d'Alexandre le Grand » permet de faire référence à Aristote sans spécifier les conditions d'identité d'Aristote.

Par conséquent, même si Searle fait un grand pas en reconnaissant une différence fondamentale entre les noms propres et les descriptions définies, les explications qu'il donne pour spécifier la fonction référentielle des noms, i.e. leurs conditions de référence ne semblent pas suffisantes : les noms propres font référence de manière non-descriptive, néanmoins les propriétés exprimées par les descriptions attachées à l'usage du nom font figure de conditions de référence.

2-2) Le problème de l'indéterminabilité des conditions de vérité

Nous allons voir maintenant comment l'imprécision au niveau des conditions de référence d'un nom entraîne de manière systématique une imprécision des conditions de vérité d'un énoncé contenant l'occurrence d'un nom propre.

Dans la conception de Searle le problème des conditions de vérité est central, alors qu'il ne se posait pas chez Frege, du moins pas dans les mêmes termes étant donné que la référence était présumée et ne faisait donc pas partie des conditions de vérité de la pensée.

Nous avons vu qu'en quelque sorte, Searle érigeait les fluctuations de sens comme une caractéristique naturelle de notre usage des noms propres. Nous allons alors voir en quoi le problème des conditions de vérité des énoncés va se poser de manière systématique. Pour ce faire, il conviendra alors de rappeler comment les deux conceptions rivales concernant les noms propres traitent la question des conditions de vérité des énoncés contenant un nom propre.

Si « Aristote » n'a pas de conditions de référence précises, ce n'est pas en vertu d'une faiblesse du langage, mais il s'agit d'une caractéristique spécifique du fonctionnement des noms propres. Cependant comme nous l'avons vu, il y a un problème dans les cas où deux propriétés sont associées à Aristote et qu'elles sont vraies de deux personnes différentes. Dans de tels cas, quelles sont les conditions de vérité de « Aristote est né à Stagire » ? Les conditions de vérité dépendent-elles des diverses propriétés associées par les différents locuteurs ? Et la ou les propriété(s) qui sont vraies d'Aristote sont-elles exprimées dans les conditions de vérité ?

Searle ne répond pas à de telles questions et ne précise pas quelles sont les conditions de vérité des énoncés contenant un nom propre.

Il y a en philosophie deux conceptions antagonistes sur la question des conditions de vérité des pensées ou propositions exprimées par un énoncé contenant un nom propre. Ces deux conceptions sont par ailleurs nées dans le débat opposant Frege à Russell sur les constituants des propositions, soit le débat entre propositions générales et propositions singulières¹. Par la suite, ce débat a contribué à l'émergence des deux grandes conceptions philosophiques sur la référence des noms propres et autres expressions référentielles. La première conception inspirée par Frege² est bien évidemment la conception descriptive, et la seconde fut celle inspirée par Russell et plus connue aujourd'hui sous le label de « théories de la référence directe » – une conception dont les représentants les plus importants et les plus influents sont Kripke³ et Kaplan⁴.

Pour les descriptivistes, les propositions (ou les « pensées » pour Frege) sont les sens exprimés par les mots contenus dans la phrase. Les conditions de vérité d'un énoncé contenant un nom et un prédicat sont descriptives, en cela que si je dis « Aristote est né à Stagire » et que le sens de « Aristote » est « l'auteur de la *Métaphysique* », alors pour que la proposition « Aristote est né à Stagire » soit vraie, il faut qu'il y ait une seule et unique entité ayant écrit la *Métaphysique*, et que cette même entité soit également née à Stagire⁵. Le nom propre exprimant un sens (ou mode de donation de l'objet), il fait donc partie des conditions de vérité de la proposition exprimée par la phrase dans laquelle il apparaît.

Pour les théoriciens de la référence directe, en revanche, la proposition exprimée par un énoncé contenant un nom propre est une proposition singulière qui contient l'individu ou l'objet désigné par le nom, et la propriété exprimée⁶. En cela, les conditions de vérité d'un énoncé contenant un terme singulier tel qu'un nom propre, sont elles-mêmes singulières. Il n'y a pas de sens du nom ou de mode de présentation qui fasse partie des conditions de vérité,

¹ Voir la correspondance de Frege et Russell, in G. Frege, *Wissenschaftlicher Briefwechsel*, Hambourg, Felix Meiner Verlag, 1976, pp.211-252.

² La conception des conditions descriptives de vérité n'est cependant pas du tout l'œuvre de Frege. C'est pourquoi il convient de bien insister sur le fait que nous disons qu'elle est inspirée par la conception de Frege des constituants des pensées. En réalité, la conception des conditions descriptives de vérité provient de la théorie de la dénotation présentée par Russell dans « On Denoting », in B. Russell, *Logic and Knowledge, Essays 1901-1950*, éd. Robert C. Marsh, Londres, 1956, traduction française, « De la dénotation », in *Ecrits de logique philosophique*, collection « Epiméthée », PUF, Paris, 1989.

³ S. Kripke, *Naming and Necessity*, Blackwell, Oxford, 1980, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982.

⁴ D. Kaplan, « Dthat », in *Syntax and Semantics*, 1978, 9, pp. 221-243 et « Demonstratives », in *Themes from Kaplan*, éd. par J. Almog, J. Perry, H. Wettstein, Oxford, Oxford University Press, 1989, pp.481-563

⁵ Mais ça n'est pas le cas de Frege pour qui la satisfaction du mode de présentation par la référence ne faisait pas partie des conditions de vérité, puisque la référence était présupposée. En fait, la conception qualifiée ici de « descriptiviste » renvoie plutôt à la théorie de la dénotation de Russell. Selon la logique russellienne un tel énoncé s'écrirait logiquement comme cela : « $(\exists x) (y)[(\phi y \equiv (y = x)) \ \& \ \psi x]$ » où « ϕ » signifie la propriété d'être l'auteur de la *Métaphysique*, et « ψ » la propriété d'être né à Stagire.

⁶ On retrouve alors la conception russellienne concernant les noms propres authentiques et non pas les noms propres ordinaires qui sont des abréviations de descriptions.

mais l'individu lui-même désigné par le nom fait partie des conditions de vérité d'un énoncé pourvu du nom propre qui le désigne.

Ainsi, les conditions de vérité d'un énoncé « a est G » (où « a » est le nom d'un individu et « G » un prédicat) sont que *a* soit *G*, autrement dit, les conditions de vérité de la proposition exprimée se constituent de l'individu désigné par « a » en chair et en os et de la propriété désignée par « G ».

Searle ne fait toutefois aucune allusion directe au débat sur les conditions de vérité¹, et n'étudie pas dans le détail la question des conditions de vérité des énoncés dans lesquels il y a une occurrence de noms propres. Il n'affirme donc ni l'une ni l'autre de ces deux théories ; cependant il semble affirmer certaines prémisses relatives à chacune des deux conceptions. D'une part, il semble qu'il affirme comme les théoriciens de la référence directe que le nom propre n'exprime pas un sens du type d'une description définie dans l'énoncé lui-même, sinon il n'y aurait aucune différence entre faire référence par un nom et faire référence par une description, et d'autre part il est d'accord avec les descriptivistes pour dire que non seulement il est nécessaire de connaître certaines propriétés attribuées au porteur d'un nom propre, mais également que certaines de ces propriétés doivent être satisfaites par l'individu désigné par le nom pour que l'on puisse lui faire effectivement référence. Il y a donc bien des conditions descriptives de référence, cependant celles-ci sont conçues comme imprécises.

Par conséquent, il semblerait que la conception de Searle ne soit pas capable de déterminer un critère rigoureux pour la question des conditions de vérité d'un énoncé contenant l'occurrence d'un nom propre. Si l'imprécision pouvait être – à la limite – concédée au critère des conditions de référence du nom, il semble qu'en ce qui concerne les conditions de vérité, l'imprécision ne saurait être tolérée dans la mesure où la vérité ne saurait admettre de l'à peu près, pour paraphraser Frege².

Au lieu de voir dans l'imprécision des critères de référence un indice du dysfonctionnement ou d'un problème de rigueur de sa conception, Searle revendique cette imprécision des critères, et il conçoit celle-ci comme une caractéristique bien particulière du fonctionnement des noms propres dans le langage.

¹ Il récuse cependant l'idée de proposition singulière. Ainsi, dans *Les actes de langage*, il écrit : « c'est une erreur de penser qu'il puisse exister une classe de noms propres logiques, c'est-à-dire des expressions dont la signification elle-même est précisément l'objet auquel elles servent à référer : il est impossible qu'il existe des expressions de ce type, car si l'énoncé de ces expressions ne communiquait aucun contenu descriptif, il n'y aurait alors aucun moyen d'établir une relation entre l'expression et l'objet », in J. Searle, *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972, p. 138.

² Frege écrit dans « La pensée » que « la vérité ne supporte pas le plus ou moins », in G. Frege, « Der Gedanke », in *Logische Untersuchungen*, Göttingen, 1966, p. 32. Je traduis. Trad. Fr. Claude Imbert, p. 172.

Son explication n'est cependant pas assez convaincante, car elle impliquerait que la plupart de nos énoncés n'ont pas de conditions de vérité précises dès lors qu'ils contiendraient un nom propre.

La non-pertinence de la conception des faisceaux de descriptions résulte alors d'un manque de rigueur au niveau des conditions de référence et de vérité des énoncés contenant un nom propre.

Ainsi, bien que la théorie des faisceaux soit apparue à première vue plus convaincante que celle de Frege quant au rapport pragmatique entretenu par les noms propres et les descriptions dans l'acte de référence, il semble que les problèmes de rigueur au niveau des conditions de référence et de vérité soient trop importants pour qu'elle soit juste. Bien que Searle ait conscience de l'imprécision de ses critères, nous avons vu qu'il préférait en faire une caractéristique naturelle de notre usage des noms propres plutôt que quelque chose résultant d'une erreur d'analyse linguistique. Comme nous allons le voir dans le prochain chapitre, l'analyse proposée par Kripke dans *Naming and Necessity (La logique des noms propres)*, a su tirer les conséquences adéquates qu'il y a à déduire des problèmes impliqués par la conception des faisceaux et de manière plus générale, par toute conception descriptive.

Nous verrons cependant au cours des prochains chapitres que certaines des intuitions de Searle concernant sa conception peuvent être réintégrées à un niveau non pas linguistique ni sémantique mais cognitif¹ – au niveau de la pensée, que nous distinguerons alors du niveau de la phrase, de l'énoncé et de la proposition exprimée.

¹ Voir le chapitre 6.

Chapitre 3

La révolution kripkéenne :

Les noms propres ou la référence sans le sens

It really is a nice theory. The only defect I think it has is probably common to all philosophical theories. It is wrong. You may suspect me of proposing another theory in its place; but I hope not, because I'm sure it's wrong too if it is a theory.

Saul Kripke, *Naming and Necessity*.

Dans le chapitre précédent, nous avons insisté sur le fait que dans la conception des faisceaux de descriptions, il manquait un critère rigoureux pour les conditions de référence et de vérité d'un énoncé contenant un nom propre. De fait, bien que cette conception parvenait à éviter certains problèmes issus de Frege, notamment certains consécutifs aux fluctuations de sens, elle échouait à donner une explication rigoureuse du fonctionnement des noms propres dans le langage et de leur contribution aux conditions de vérité des énoncés dans lesquels ils apparaissaient.

Bien que Frege ait été critiqué par de nombreux philosophes tout au long du XX^{ème} siècle, le descriptivisme était cependant la conception dominante. Saul Kripke a sans doute été le premier¹ à redonner à une conception du type de celle de John Stuart Mill¹ — le pouvoir de

¹ En réalité, Ruth Barcan Marcus publie quelques années avant les conférences de Kripke, un article qui inaugure le renouvellement de la question sémantique des noms propres. En défendant une théorie sur la nécessité de

rivaliser sérieusement avec les conceptions descriptives. La conception millienne des noms propres peut être illustrée d'après la formule que « les noms propres sont des marques sans signification qui dénotent sans connoter ». De trois conférences que Kripke donna à Princeton en 1970, s'ensuivit la publication d'un texte qui devint rapidement un classique en philosophie. En présentant sa conception des noms propres, il aborde tant des problèmes relatifs au langage que des problèmes extralinguistiques d'ordre métaphysique (la nécessité de l'identité, l'essentialisme) ou relatifs à la philosophie de l'esprit (le problème de l'identité esprit/corps).

En ce qui concerne la philosophie du langage, sa conception des noms propres a lancé la seconde pierre à une tendance inspirée des travaux de Mill et inaugurée par Russell au début du XX^{ème} siècle que l'on caractérise par l'expression de « théories de la référence directe ».

Ainsi, nous allons présenter la conception des noms propres que Kripke propose dans *Naming and Necessity*. En récusant l'idée d'un quelconque mode de présentation, nous allons essayer de comprendre comment Kripke conçoit que l'on puisse faire usage d'un nom propre et par là même faire référence à son porteur, sans qu'un quelconque élément descriptif, ne joue un rôle dans la désignation de l'objet.

Pour cela, nous commencerons par situer la réflexion de Kripke en rapport avec les théories descriptivistes présentées dans les deux chapitres précédents, et nous verrons comment Kripke insiste sur les dysfonctionnements de ces conceptions, avant de ruiner leur principe fondateur, en faisant appel à l'argument de Gödel-Schmidt et à l'argument modal. Notamment à partir de ce dernier, nous verrons comment Kripke en vient à concevoir deux types de désignateurs qui se distinguent, en cela que l'un a une caractéristique que l'autre n'a pas : la rigidité. La rigidité se révélera comme assurant une portée large à ses désignateurs dans les contextes modaux, mais son critère, loin de se réduire à la désignation à travers les mondes possibles, devra être conçu comme un fait de conditions de vérité des énoncés, que ces derniers soient ou non pourvus d'opérateurs modaux. Ensuite, il conviendra de mettre en évidence le rapport que l'on peut faire entre les noms et leurs porteurs en tant que ceux-ci sont des individus, et de fait, nous interrogerons le possible rapport entre langage et métaphysique. En présentant les liens et les différences entretenus par les couplets propriétés/descriptions et individu/nom propre, nous verrons que le nom propre est relatif au langage que nous parlons, et que son

l'identité, ou du moins sur l'analyticité des véritables énoncés d'identité, elle conçoit les noms propres comme des étiquettes dépourvues de sens. Voir R. B. Marcus, « Modalities and Intensional Language », in *Synthese*, vol. 13, n°4, 1961, pp. 303-322. Et sur la controverse concernant Marcus et Kripke sur l'origine de la théorie de la référence directe, cf. James Fetzer et Paul Humphreys, *The New Theory of Reference: Kripke, Marcus and Its Origins*, Kluwer Academic Publishers, collection « Synthese Library Series », 1998.

¹ J. S. Mill, *A System of Logic*, Londres, Longmans, 1947, livre I, chapitre 2, § 5.

usage ne requiert pas de critère d'identité métaphysique ou d'identification quelconque de son porteur ; cependant nous verrons en quoi certaines descriptions peuvent avoir un rôle de fixateur de référence sans pour autant qu'elles constituent les conditions de référence des termes dont elles fixent – ou ont fixé – la référence. Au terme de l'examen de la conception de Kripke, nous serons conduits à examiner comment Kripke est en mesure de répondre aux deux arguments qui semblaient jusqu'alors justifier le descriptivisme : les énoncés d'identité à valeur informative et la non-substitution des termes coréférentiels dans les contextes et les rapports de croyances.

I- Contre le descriptivisme

Kripke s'attaque à deux formes de descriptivisme. Le descriptivisme du type Frege/Russell (logique) et le descriptivisme de type Searle/Strawson (pragmatique). Dans sa critique, Kripke n'a pas besoin d'aller chercher des arguments dans le détail, dans la mesure où les arguments qui jouent contre le descriptivisme vont attaquer les principes généraux et fondateurs des conceptions descriptives, à savoir l'idée même d'un mode de donation de l'objet dans le processus de référence caractérisant le lien entre un nom propre et son porteur.

Cependant, avant de s'attaquer directement au descriptivisme, Kripke souligne les arguments philosophiques favorables à une telle conception et qui donnent une certaine crédibilité à la thèse stipulant qu'un nom propre donne sa référence en exprimant un certain mode de présentation.

1) Les deux arguments favorables au descriptivisme

Kripke concède qu'il y a des arguments qui semblent justifier l'adoption d'une conception de type descriptiviste. Bien qu'il récuse l'idée que le nom exprime une quelconque forme de sens ou de mode de présentation de sa référence, il reconnaît que le descriptivisme donne une explication crédible de la détermination de la référence. De plus, il permet de rendre compte du caractère *informatif* des énoncés d'identité de type « Cicéron est Tullius ».

1-1) La détermination de la référence

Une des raisons fondamentales ayant contribué au rayonnement des conceptions descriptives au début du vingtième siècle réside en cela que seul le descriptivisme semblait pouvoir rendre compte de la détermination de la référence :

« Le problème fondamental auquel se heurte une conception comme celle de Mill est celui de savoir comment on peut déterminer le référent d'un nom (en tant qu'employé par un locuteur donné) »¹.

Ce que nous connaissons de la référence d'un nom propre, nous permet de la désigner en employant ce nom. Or, une conception de type millien, en récusant toute forme de sens, est donc incapable de rendre compte du fait que tel nom désigne tel objet. On peut certes dire que le nom « Aristote » désigne Aristote, mais on ne sait pas pourquoi il en est ainsi. Sans supposer un contenu descriptif, on ne voit pas comment un locuteur est capable de savoir qui est désigné par l'emploi de tel nom propre.

La détermination de la référence semble donc être un argument favorable au descriptivisme. Nous viendrons à sa critique lorsque nous parlerons de la question de ce que Kripke appelle « la fixation de la référence ».

1-2) L'argument des énoncés d'identité informatifs

Ensuite, un autre argument jouant en faveur du descriptivisme est le cas des énoncés d'identité à valeur informative. Si les noms propres n'avaient pas de sens, alors un énoncé de type « Cicéron est Tullius » ne dirait rien de plus qu'un objet est identique à lui-même. Il dirait la même chose que « Cicéron est Cicéron » ou « Tullius est Tullius ». Cependant, on conçoit la forme de l'énoncé « Cicéron est Tullius » non pas du type de « a = a », puisque en réalité, l'énoncé contient des signes distincts. L'énoncé ne récuse certes pas le fait que Cicéron soit identique à lui-même, mais il établit l'identité référentielle de deux noms propres. En conséquence, il s'agit d'un énoncé de type « a = b », dont la forme peut générer des connaissances nouvelles, pouvant parfois être déterminantes pour le progrès scientifique, comme l'a répété plusieurs fois Frege. Un tel énoncé rend compte de l'identification d'une même référence sous deux noms propres, et ceux-ci présentent alors leur référence sous deux

¹ S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p. 16.

modes de présentation distincts : le *Sinn* pour Frege, des présuppositions descriptives pour Searle¹.

Kripke explique alors :

« [I] nous arrive parfois de découvrir que deux noms ont le même référent, et d'exprimer cela par un énoncé d'identité. (...). Nous exprimons cela en disant « Hesperus est Phosphorus ». A coup sûr, nous ne disons pas ici seulement qu'un certain objet est identique à lui-même. Il s'agit de quelque chose que nous avons découvert. Il est très naturel de dire que le vrai contenu de l'énoncé est : l'étoile que nous voyons le soir est l'étoile que nous voyons le matin (ou plus exactement : la chose que nous avons vue le soir est la chose que nous avons vue le matin). Ceci donc donne le vrai sens de l'énoncé d'identité en question ; et c'est précisément ce qui résulte de l'analyse en termes de descriptions »².

Seul le descriptivisme semblait jusque-là pouvoir rendre compte de ces phénomènes de manière adéquate. Cependant, les raisons affluant contre cette conception sont bien plus nombreuses et redoutables, et Kripke va commencer par souligner les dysfonctionnements posés par le descriptivisme avant de présenter l'argument modal qui s'attaque au fondement même d'une telle conception.

2) Les dysfonctionnements internes du descriptivisme selon Kripke

Les dysfonctionnements du descriptivisme sont nombreux, ainsi que nous l'avons déjà souligné au terme de nos analyses des conceptions frégréenne et searlienne dans les chapitres précédents. Nous allons voir brièvement que ces dysfonctionnements sont également soulignés par Kripke, avant qu'il ne dresse les arguments ruinant le fondement du descriptivisme.

2-1) Les fluctuations de sens

Le premier problème que Kripke met en évidence est celui énoncé par Frege comme étant celui des fluctuations de sens, dont les effets ont été conçus comme absolument naturels dans la conception des faisceaux de Searle.

¹ Cet argument des énoncés d'identité à valeur informative constituait pour Searle une des trois raisons justifiant l'acceptation d'une conception descriptive des noms (cf. chapitre précédent).

² S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p. 17.

Après avoir cité la fameuse note de Frege sur les fluctuations de sens des « véritables noms propres » comme « Aristote », Kripke interprète le problème des fluctuations de sens de la manière dont il apparaît chez Frege et de la manière dont Searle en rend compte :

« Donc selon Frege il y a une sorte de relâchement, de faiblesse dans notre langage. Le nom « Aristote » peut avoir un sens pour certains et un sens pour d'autres. Mais, de toute évidence, il ne s'agit pas que de cela : même si on lui demande : « Quelle description voulez-vous substituer au nom ? », il se peut qu'il sache bien des choses au sujet d'Aristote, tout en ayant parfaitement conscience du fait que ces connaissances particulières expriment des propriétés contingentes de l'objet. (...). La solution la plus commune pour se tirer d'embarras est de dire qu'en réalité ce n'est pas une faiblesse du langage ordinaire qu'on ne puisse substituer au nom une description particulière ; il n'y a rien là que de très normal. Ce qu'en réalité nous associons au nom, c'est une *famille de descriptions*. »¹

Ainsi, Kripke met en évidence le problème des fluctuations de sens issu de la conception frégréenne, et il finit par souligner avec ironie comment la théorie des faisceaux se « tire d'embarras » avec la solution qu'elle propose ; comme nous avons cherché à le montrer dans le chapitre précédent, la conception de Searle déproblématise cet aspect en en faisant un trait naturel de notre usage des noms.

Dans « A Puzzle about Belief »², Kripke va également mettre en évidence le fait que si des sens différents sont attachés à des noms propres différents par différents locuteurs, alors il serait impossible que ces locuteurs se comprennent³. Admettons que j'utilise indifféremment « Tullius » et « Cicéron » pour la même personne. Dans mon idiolecte, les noms sont donc reconnus comme coréférentiels. Admettons que cela ne soit pas le cas de Jean et qu'il dise : « Cicéron était chauve mais Tullius ne l'était pas ». Suis-je en mesure de comprendre la pensée qu'il exprime ? Suis-je capable de rapporter sa croyance ? Je pourrais par exemple répéter ses mots et dire : « Jean croit que Cicéron était chauve mais que Tullius ne l'était pas ». Seulement, dans un tel cas, et étant donné que dans mon idiolecte, « Cicéron » et « Tullius » sont coréférentiels, je ne saurais rapporter *sa* croyance. Il m'est donc à proprement parler impossible de rapporter ou de comprendre la croyance de Jean, puisque nous ne partageons pas le même idiolecte. Si maintenant Jean rapporte lui-même sa croyance et

¹ S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p. 19. Kripke souligne.

² S. Kripke, « A Puzzle about Belief » in *Meaning and Use*, éd. A. Margalit, Dordrecht Reidel, 1979, pp. 239-283, pp. 251-252.

³ Ce que Frege reconnaissait lui-même. Dans « La pensée », en parlant de deux personnes liant des descriptions différentes à un même nom propre, il écrit que ces personnes « ne parlent pas le même langage » (in G. Frege, « La pensée », in *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, 1971, p. 179) Voir la fin du premier chapitre.

énonce « Je crois que Cicéron était chauve mais que Tullius ne l'était pas », on peut voir que quand bien même il serait capable de rapporter sa propre croyance dans son propre idiolecte, je serais toujours incapable de comprendre ce qu'il dit.

A partir de là Kripke tire des conclusions sur la question de la substitution des noms dans les contextes de croyances¹.

2-2) Le cercle vicieux

Un des risques générés par une certaine forme de descriptivisme – celui de Frege plus particulièrement – est ce que nous avons auparavant déterminé comme étant le problème du cercle vicieux. Kripke le met succinctement en évidence, pour souligner que dans chaque description associée à un nom, apparaît un autre nom, et qu'il existe un risque de circularité pour le « mode de présentation » de chacun de ces noms :

« Admettons par exemple que nous sachions que Cicéron est l'homme qui a dénoncé Catilina. Très bien. Un individu et un seul est effectivement sélectionné. Mais il y a un problème, parce que la description contient un autre nom à savoir « Catilina ». Nous devons faire attention à ne pas tomber ici dans un cercle vicieux ; en particulier, il ne faut pas dire que Catilina est celui qu'a dénoncé Cicéron »².

Ainsi, les problèmes des fluctuations de sens et celui du cercle vicieux mettent en évidence, les dysfonctionnements *en surface* des conceptions descriptives. Ceux-ci sont en fait consécutifs de problèmes plus fondamentaux. D'après Kripke, le problème fondamental réside dans la conception même d'un mode de présentation, qui sous tend un critère précis pour la référence du nom et par extension pour les conditions de vérité des énoncés pourvus de l'occurrence d'un nom.

¹ Cette question sera traitée dans la dernière section de ce chapitre.

² S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p. 69.

3) Deux arguments contre le fondement du descriptivisme

3-1) L'argument de Gödel-Schmidt

D'après la conception de Frege¹, on peut déduire que si le sens de « Aristote » est « l'auteur de la *Métaphysique* », alors « Aristote » désigne *celui qui a écrit la Métaphysique*. Cependant, si en fait le véritable auteur de la *Métaphysique* n'est pas Aristote mais Hérodote, alors « Aristote » désignerait Hérodote, puisque il serait *celui qui a écrit la Métaphysique*. Or une telle affirmation peut paraître étrange. Si par exemple je conçois le sens de « Christophe Colomb » comme étant celui exprimé par la description « l'homme qui a découvert l'Amérique », peut-on alors dire que je fais référence à Christophe Colomb, lorsque je dis « Christophe Colomb est né au XVI^{ème} siècle », alors que Christophe Colomb n'est en fait pas le premier à avoir découvert l'Amérique ? En effet, le premier à avoir découvert l'Amérique fut Leif Erikson, marin norvégien ayant vécu aux alentours de l'an mil. Puisque le sens de la description attachée au nom est « l'homme qui a découvert l'Amérique », alors il convient de dire que le nom doit désigner *cet homme, celui qui a découvert l'Amérique*. Ainsi, en suivant la conception frégréenne, on peut dire qu'en employant « Christophe Colomb » qui a pour sens « celui qui a découvert l'Amérique », nous désignerions *en fait* ce norvégien, Leif Erikson, puisqu'il est celui qui satisfait la propriété exprimée par la description.

L'argument de Kripke, dit de Gödel-Schmidt, concerne le cas où l'on établit que le sens du nom « Gödel » s'identifie au sens de la description « celui qui a découvert l'incomplétude de l'arithmétique ». Or, si en fait Gödel avait volé le manuscrit de la preuve de l'incomplétude à un dénommé Schmidt, alors c'est Schmidt qui satisferait de manière unique la description « celui qui a découvert l'incomplétude de l'arithmétique », et puisque cette description constitue le sens du nom « Gödel », alors par « Gödel » nous désignons en fait Schmidt. Mais Kripke précise cependant :

¹ Il peut sembler étrange que nous affirmions ici que, pour Frege, si « Aristote » a pour sens « l'auteur de la *Métaphysique* » et que ce fut en fait Hérodote qui écrivit la *Métaphysique*, alors dans un tel cas, nous ferions référence à Hérodote en employant « Aristote ». En réalité, si on considère sa conception *stricto sensu*, ceci peut en être déduit. Dans le chapitre consacré à Frege, nous posons ce cas comme un problème, en cela que le fait qu'en employant « Aristote » nous puissions désigner Hérodote, allait à l'encontre de *nos* intuitions concernant *notre* pratique référentielle des noms propres ; c'est pourquoi ceci était considéré comme un problème dans la conception frégréenne.

« Il faut encore que nous fassions référence à Gödel lorsque nous disons « Gödel a prouvé l'incomplétude de l'arithmétique ». Si, en réalité, nous faisons toujours référence à Schmidt, alors nous attribuerions l'incomplétude de l'arithmétique à Schmidt et non à Gödel – si nous utilisons le son « Gödel » comme un nom de l'homme que j'appelle « Schmidt ».
Mais en fait, c'est à Gödel que nous faisons référence »¹.

Nous voyons donc comment la détermination de la référence telle qu'elle est comprise par les descriptivistes se révèle invalidée par un argument de type Gödel-Schmidt. Si la description associée n'est en fait pas vraie de la référence avec qui nous l'associons, alors le nom devrait faire référence à l'entité qui satisfait la propriété exprimée par une telle description. Or cela va à l'encontre de nos intuitions sémantiques.

Nous avons vu que dans la conception de Searle, le problème est celui du manque de rigueur du critère pour la référence du nom. Searle explique qu'il est nécessaire qu'il y ait un certain ensemble de propriétés exprimées par les descriptions et qui soient uniquement vraies d'Aristote. Mais que faire lorsque l'on croit savoir sur Aristote deux choses et que ces deux choses sont en fait vraies de deux personnes différentes ? Pourquoi ferais-je référence à l'un plutôt qu'à l'autre ? Kripke se moque alors de ce qui est impliqué par la conception des descriptivistes :

« Si vous ne pensez pas que les propriétés que vous avez en tête sélectionnent un objet et un seul – si par exemple elles sont satisfaites par deux personnes – comment pouvez-vous dire auquel des deux vous faites référence ? On ne voit pas sur quelle base vous pourriez dire que vous parlez de l'un plutôt que de l'autre »².

Nous avons vu que rien dans la conception de Searle ne permettait de déterminer dans de tels cas la référence du nom, et que savoir qui est désigné par l'occurrence de tel nom propre devait être traité au cas par cas. Kripke critique ensuite le critère plus général du principe d'identification, qui requiert que l'on connaisse – pour employer un nom propre – ce qui singularise sa référence, ou autrement dit les propriétés qui ont rendu célèbre un tel objet :

« On suppose généralement que les propriétés en question concernent ce qu'a fait de fameux la personne en question. Par exemple Cicéron était l'homme qu'a dénoncé Catilina. Dans cette conception, l'homme moyen quand il fait référence à Cicéron, dit quelque chose du genre : « l'homme qui a dénoncé Catilina », et il sélectionne ainsi un individu et un seul. Le fait que les

¹ S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p. 77.

² S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p. 68.

philosophes aient soutenu cette thèse pendant si longtemps fait honneur à leur culture générale. En réalité, la plupart des gens, quand ils pensent à Cicéron, pensent simplement à *un célèbre orateur romain*, sans prétendre soit qu'il n'y en ait eu qu'un, soit qu'il faille en savoir plus long sur Cicéron pour que son nom ait un référent »¹.

Kripke s'attaque ainsi au problème des conditions de référence du nom, et cela de deux manières différentes : il cherche à mettre en évidence pourquoi la théorie des faisceaux ne peut pas fonctionner, et à cette fin, il commence par souligner que les conditions de référence posent problème dans les cas où deux descriptions attachées au même nom dénotent en fait deux individus distincts. Le critère ne permet alors pas de décider à qui l'on fait référence par l'usage du nom. Il ne peut donc pas fonctionner. Le second point critique mis en évidence par Kripke est celui du principe même de tout descriptivisme : dire que le sens du nom consiste en celui d'une description définie exprimant une propriété uniquement vraie (ou *singularisante*) de l'individu portant le nom, équivaut à dire qu'il est impossible de se servir d'un nom de manière adéquate, dans les cas où nous ne connaissons aucune propriété identifiante de l'objet porteur du nom ; en d'autres termes, nous ne pouvons faire un usage adéquat du nom sans y attacher une description singularisante. Mais notre usage des noms propres semble aller à l'encontre de cela. La pratique de la référence par la nomination n'est pas réservée aux gens qui en savent long sur, par exemple, Cicéron². Je peux faire référence à Cicéron, sans savoir ce qui – en termes de propriétés descriptives singularisantes – le distingue de César ou de Ponce Pilate, *i.e.* sans savoir ce qu'il a fait d'unique.

Le point critique repose ainsi avant tout sur le fait que l'on fasse d'une description définie *la condition de référence* du nom et que pour cela, la propriété exprimée par la description singularise l'individu portant ce nom. Ainsi, le point essentiel de la critique de Kripke n'est pas que nous n'attachions jamais aucune description au nom que nous employons, mais il récuse :

- (i) que nous érigeons cette description comme synonyme du nom, et
- (ii) que la propriété exprimée par cette description constitue *la condition de référence* du nom.

¹ S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p. 68.

² Rappelons que Searle en est même venu à dire dans *Les actes de langage*, que plus on sait de choses sur un individu, mieux on lui fera référence en employant son nom.

Comme nous le verrons, Kripke reconnaît qu'il est possible qu'une description ait un rôle de fixateur de référence du nom, sans que ce rôle implique la synonymie entre la description et le nom, ou que la propriété exprimée par la description constitue la condition de référence du nom.

La plupart des philosophes empruntent leurs exemples à des personnages illustres du passé : ils emploient des noms tels que « Cicéron », « Aristote », « Napoléon », etc. pour montrer que sans connaître certaines des propriétés des porteurs de ces noms, nous ne pourrions pas leur faire référence. Cependant, il est tout à fait possible de faire référence à Aristote par son nom, sans que l'on sache qu'il ait écrit la *Métaphysique* ou qu'il ait été l'élève historiquement le plus important de Platon. On peut très bien faire référence à Aristote par son nom sans pour autant posséder une description singularisante (*uniquely identifying description*). Certaines personnes ont seulement une vague idée de ce qu'a pu accomplir Aristote dans sa vie. Ils savent qu'Aristote était un philosophe grec, mais ils ne savent rien de plus sur lui. Pire encore, ils peuvent également savoir de Socrate ou de Platon qu'il s'agissait de philosophes grecs, sans pour autant que ça ne leur pose un problème lorsqu'ils font référence à Aristote, Socrate ou Platon. La plupart des gens peuvent faire usage de leurs noms sans savoir ce qui pouvait les distinguer *en termes de propriétés descriptives*.

Kripke est donc conscient que nous pouvons associer des descriptions définies ou indéfinies, *i.e.* certaines propriétés avec des noms, mais de cela ne résulte absolument pas que ce soit *en vertu de* telles descriptions que nous faisons référence à ces individus par leurs noms. Ainsi, Kripke explique par exemple ce que lui évoque le nom de Hitler :

« Certes, le point de vue de Searle est compréhensible : quand j'entends le nom « Hitler » j'ai quelque part le sentiment (illusoire) qu'il est analytique que cet homme soit diabolique. Mais, en fait, il est probable que ça n'est pas le cas. Hitler aurait pu passer ses jours tranquillement à Linz. Nous ne dirions pas que, dans ce cas, il n'aurait pas été Hitler, car pour nous « Hitler » est simplement le nom de cet homme, même quand nous décrivons d'autres mondes possibles »¹.

Ainsi, quoique qu'il arrive souvent que nous associons des descriptions ou des sentiments aux noms que nous employons pour faire référence à leurs porteurs, les descriptions ou sentiments *ne sont pas ce qui nous permettent de leur faire référence*, dans la mesure où je peux concevoir un monde possible dans lequel Hitler n'a rien fait de ce qu'il a fait dans notre

¹ S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p. 63. Je souligne.

monde actuel, et le nom « Hitler » désignera *cet* individu dans ce monde, indépendamment de ce qu'il a pu faire. Je n'ai besoin *que* de son nom pour lui faire référence¹.

3-2) L'argument modal

L'argument modal est le plus clair, et sans doute aussi le plus dévastateur. On peut le formuler comme cela :

Si « Aristote » avait pour sens « le maître d'Alexandre le Grand », alors l'énoncé « Aristote aurait pu ne pas être le maître d'Alexandre le Grand » serait faux.

Or cet énoncé est vrai.

Donc « Aristote » ne peut pas signifier « le maître d'Alexandre le Grand ».

Comme va l'expliquer Kripke, les noms propres et les descriptions définies sont des types de désignateurs distincts, dont la portée est différente dans les contextes modaux.

Ainsi, le descriptivisme n'est pas pertinent et manque de rigueur dans l'explicitation de cas parasites où la prétendue propriété identifiante d'un porteur du nom n'est pas satisfaite par ce porteur. L'argument de type Gödel-Schmidt et l'argument modal sont les deux arguments qui s'attaquent au principe même du descriptivisme, i.e. à l'idée d'un mode de présentation exprimé par le nom propre.

Nous avons commencé à introduire des notions modales de possibilité et de nécessité, et Kripke va poursuivre sa critique du descriptivisme en même temps qu'il va présenter sa propre conception. Celle-ci repose sur la distinction entre deux types de désignateurs qui ont une portée différente dans les contextes modaux, soit à travers les mondes possibles. De cette distinction, va se renforcer l'idée qu'il n'est pas possible de considérer une seule, plusieurs ou toute une famille de descriptions comme synonyme d'un nom propre.

¹ On pourrait donc dire que les sentiments ou descriptions ne peuvent être là qu'en tant que « parasites » sur l'acte de référence par la nomination. Nous développerons ce point ultérieurement dans l'étude du comportement cognitif des noms propres dans la pensée (voir le chapitre 6).

II- Les noms propres comme désignateurs rigides

Afin de déterminer la spécificité des noms propres, Kripke commence – comme Searle – par montrer en quoi ils se distinguent des descriptions définies. Toutefois et à la différence de Searle, cette distinction sera établie en considérant deux types logiques de désignateurs.

1) L'argument modal et l'émergence de deux types de désignateurs

1-1) La portée des noms et des descriptions dans les contextes modaux

L'opposition à la conception descriptiviste commence chez Kripke par une remarque concernant la différence fondamentale qui caractérise les noms propres et les descriptions définies lorsque que l'on se place dans la perspective des mondes possibles puisque ces expressions semblent ne pas toujours avoir la même portée (« *scope* ») dans les contextes modaux. Si Nixon est identique au président des Etats-Unis élu en 1968, il est possible de nier l'énoncé d'identité correspondant dans un contexte modal, sans que celui-ci ne soit contradictoire : « Nixon aurait pu ne pas être identique au Président des Etats-Unis élu en 1968 ». Si la proposition « Nixon aurait pu ne pas être élu en 1968 » est vraie, alors les désignateurs « Nixon » et « le Président des Etats-Unis élu en 1968 » n'ont pas la même portée à travers les mondes possibles. Si Nixon avait pour sens « le président des Etats-Unis élu en 1968 », alors Nixon serait le Président des Etats-Unis élu en 1968 dans *tous* les mondes possibles. Et par conséquent, l'expression « le Président des Etats-Unis élu en 1968 » devrait désigner Nixon dans tous les mondes possibles. Autrement dit, il serait nécessaire que Nixon ait été élu Président des Etats-Unis en 1968. Or cela est faux, et on peut même remarquer que si cela devait vraiment être nécessaire, il n'y aurait aucune utilité à organiser de telles élections.

Kripke emprunte ensuite l'exemple de Quine¹ portant sur le nombre 9 et le nombre des planètes pour souligner la différence de portée entre deux types de désignateurs. Le nombre 9 est un nombre impair, et il l'est nécessairement. Et puisque le nombre des planètes est égal à 9, on peut alors dire que le nombre des planètes est impair, étant donné que « le nombre 9 » et « le nombre des planètes » désignent le même objet. Nous avons vu que l'énoncé « 9 est un

¹ W. V. Quine, « Deux dogmes de l'Empirisme », in *Du Point de vue logique*, Paris, Vrin, 2003.

nombre impair » exprime une vérité nécessaire, et il convient alors de se demander si l'énoncé « le nombre des planètes est impair » exprime également une vérité nécessaire. En considérant qu'il aurait pu y avoir huit, dix ou douze planètes, on constate que – de toute évidence – l'énoncé « le nombre des planètes est impair » ne peut pas constituer une vérité nécessaire, ou autrement dit, cet énoncé n'est pas vrai dans tous les mondes possibles. Par conséquent, les expressions « le nombre 9 » et « le nombre des planètes » ne désignent pas le même objet dans tous les mondes possibles. Seul le désignateur « le nombre 9 » désigne le même objet, à savoir 9, dans tous les mondes possibles. En cela, ce désignateur a la spécificité d'être rigide. La différence entre un désignateur rigide et un désignateur non-rigide semble résider dans le fait qu'ils n'ont pas la même portée dans certains contextes : le premier fait nécessairement référence au même objet dans tous les mondes possibles, il a une *portée large* (*wide scope*), alors que le second ne désigne pas nécessairement le même objet à travers les mondes possibles, il a une *portée étroite* (*narrow scope*).

1-2) Des descriptions définies rigides

Cependant, la distinction entre désignateur rigide et désignateur non-rigide ne recoupe pas tout à fait la distinction entre noms propres et descriptions définies, bien que la plupart des descriptions définies ne soient pas des désignateurs rigides. Néanmoins, certaines descriptions définies peuvent être rigides ; c'est le cas par exemple de nombreuses descriptions relatives aux mathématiques. La description définie « la racine cubique de 27 » désigne le nombre 3 dans tous les mondes possibles. « 3 est la racine cubique de 27 » est une vérité nécessaire. Cependant, comme nous le verrons dans le cinquième chapitre, le critère fondamental distinguant les noms propres des descriptions définies, n'est pas la rigidité mais la référentialité. Les noms propres font référence alors que les descriptions définies dénotent une entité en vertu de la propriété qu'elles expriment. Cependant les descriptions peuvent avoir un usage référentiel, ainsi que Donnellan l'a montré dans son article « Reference and Definite Descriptions »¹.

Si certaines descriptions définies ne sont pas des désignateurs rigides, c'est parce que la propriété exprimée par le contenu descriptif n'est pas vraie de la *même* chose ou de la *même* personne à travers les mondes possibles, les propriétés exprimées par les descriptions étant

¹ K. Donnellan, « Reference and Definite Descriptions », *Philosophical Review*, vol. 75, 1966, pp. 281-304 et repris dans *The Philosophy of Language*, éd. A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, pp.236-248. Sur cette distinction, voir le chapitre 5.

des propriétés contingentes des objets qu'elles désignent. Autrement dit, ces propriétés ne sont pas des propriétés nécessaires des objets dénotés par de telles descriptions.

Cependant, si les noms propres sont des désignateurs rigides, il est possible comme dans le cas des descriptions relatives aux mathématiques, que certaines descriptions soient aussi rigides¹.

En conséquence, les théories sémantiques donnant l'équivalence synonymique entre noms et descriptions sont fausses, puisque de toute évidence cette supposée synonymie n'aboutit pas à une équivalence de désignation, soit de référence, à travers les mondes possibles.

Ainsi, certaines descriptions définies et les noms propres se distinguent par la portée qu'ils ont à travers les mondes possibles :

« Des termes comme « le vainqueur », et « le perdant » ne désignent pas les mêmes objets dans tous les mondes possibles. Le terme « Nixon », en revanche, est juste un *nom* pour *cet homme* »².

Kripke souligne ainsi la spécificité des noms propres : ils font référence à leurs porteurs à travers les mondes possibles indépendamment de toutes propriétés ou descriptions identifiantes.

2) Quel critère pour la rigidité ?

Les noms propres sont donc pour Kripke des désignateurs rigides, et il semble qu'un désignateur rigide se caractérise par le fait qu'il désigne le même objet dans tous les mondes possibles où cet objet existe. La portée large est-elle donc le critère de la rigidité ? Nous allons voir que bien qu'elle constitue une caractéristique essentielle de la rigidité, elle n'en devient pas pour autant un critère.

2-1) La portée large dans les contextes modaux

La démarche de Kripke consiste tout d'abord par mettre en évidence la particularité des noms dans leur manière de faire référence aux mêmes objets à travers les mondes possibles.

¹ Sur ce point, voir *infra* la section « Rigidité *de facto* et rigidité *de jure* » où est expliquée la distinction des deux types de rigidité, relatifs aux noms et aux descriptions.

² S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p. 29. Kripke souligne.

Le seul moyen que nous ayons pour faire référence à Nixon dans *tous* les mondes possibles est de le désigner par son nom, dans la mesure où en concevant un monde possible, on peut se demander ce qu'a fait Nixon dans ce monde, et en faisant cela, nous faisons référence à Nixon en employant son nom « Nixon », dans un monde où nous ne connaissons aucune de ces propriétés descriptives, et où il n' a donc aucune propriété que nous lui attribuons communément en ce monde. Nous n'avons donc besoin de rien d'autre que de son nom pour lui faire référence dans tous les mondes possibles.

Il peut alors sembler que le recours systématique aux mondes possibles laisse supposer que le critère pour la rigidité de certaines expressions référentielles soit le fait qu'elles aient une portée large dans les contextes modaux, c'est-à-dire qu'elles fassent toujours référence au même objet à travers les mondes possibles. En effet, dans le texte-même qui retranscrit les conférences de Kripke, certaines allusions laissent entendre que le critère soit effectivement celui de la portée large dans les contextes modaux :

« Nous appellerons quelque chose un « désignateur rigide » si dans tous les mondes possibles il désigne le même objet, et un « désignateur non rigide » ou accidentel si ce n'est pas le cas »¹.

Cependant, dans la préface à la seconde édition de 1980², Kripke remarque lui-même que la portée large dans les contextes modaux ne peut pas être le critère fondamental sur lequel est fondée la notion de rigidité, dans la mesure où dire qu'un désignateur est rigide *si et seulement si* il a toujours une portée large dans les contextes modaux, rendrait la notion de rigidité pertinente seulement *relativement* à de tels contextes. Ce fut d'ailleurs l'interprétation que fit Michael Dummett de la notion de rigidité chez Kripke³. Or, pour ce dernier, la distinction entre la rigidité et la non-rigidité s'applique aux désignateurs *de manière générale*, même lorsqu'ils apparaissent dans des phrases de type « Aristote est né en Grèce » ou « L'auteur de la *Métaphysique* est né en Grèce », c'est-à-dire des phrases dépourvues d'opérateurs modaux. Nous allons donc voir quel peut être le critère fondamental de la rigidité rendant à la distinction entre deux types de désignateurs toute sa pertinence.

¹ S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p. 36.

² S. Kripke, *Naming and Necessity*, Blackwell, Oxford, 1980. Trad. fr. *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982. (La préface de l'édition originale de 1980 se trouve en appendice de la traduction française de 1982).

³ M. Dummett, *Frege, Philosophy of Language*, London Blackworth, 1973, p. 128 et suivantes.

2-2) Les conditions de vérité comme critère de rigidité

Pour Kripke, la rigidité caractérise certains désignateurs, *même* lorsque ceux-ci apparaissent dans des phrases simples¹ de type :

- (1) Chirac est mince
- (2) Le Président de la République est mince.

D'après lui, la rigidité caractérise la phrase (1) tout comme elle caractériserait la phrase (3) suivante, qui – elle – est pourvue d'un opérateur modal.

- (3) Chirac aurait pu être gros

Ajoutons à ces exemples, une autre phrase pourvue d'un désignateur non-rigide et d'un opérateur modal :

- (4) Le Président de la République aurait pu être gros.

En employant ces quatre phrases, on peut parler de la même personne, et on peut même dire que (1) et (2) d'une part, et (3) et (4) d'autre part, sont référentiellement équivalentes, et qu'elles ont donc la même valeur de vérité. Cependant, ces phrases se distinguent selon Kripke, en cela que, (1) et (3) sont toutes deux pourvues d'un désignateur rigide, alors que les phrases (2) et (4) ne présentent qu'un (simple) désignateur. D'un point de vue modal, seules les phrases (3) et (4) sont pourvues d'un opérateur, celui de possibilité (« aurait pu »).

Pour montrer que la rigidité n'est pas fonction de la portée large des désignateurs *uniquement* dans les contextes modaux, il convient alors de se pencher du côté des conditions de vérité des énoncés (1) et (2), qui ne contiennent pas d'opérateur modal.

La proposition exprimée par la phrase (1) est vraie relativement à un monde m , si et seulement si dans m , *Chirac* est mince. Dans ce cas, il existe un individu singulier x , tel que, pour tout monde m , la proposition exprimée est vraie relativement à m , si et seulement si x est mince dans m .

¹ Par « phrases simples » il convient d'entendre des phrases qui ne sont pas compliquées par des opérateurs modaux de possibilité ou de nécessité.

En d'autres termes, les conditions de vérité de (1) se constituent de l'individu Chirac et de la propriété 'mince'.

Mais pour (2), il n'y a pas un individu singulier, tel que, pour un monde m , la proposition exprimée par (2) est vraie relativement à m , si et seulement si *cet individu* est mince dans m . Pour expliquer les choses plus clairement, on peut dire que dans un monde où Le Pen est Président de la République, c'est la minceur de Le Pen qui rendra la proposition exprimée par (2) vraie, mais dans un autre monde où Sarkozy est le Président de la République, c'est la minceur de Sarkozy et non celle de Chirac ni celle de Le Pen qui rendra la proposition exprimée par (2) vraie ou fausse. Donc il n'y a pas d'individu *particulier* qui soit impliqué dans les conditions de vérité de la proposition exprimée par (2) dans les différents mondes possibles. La proposition exprimée par (2) est donc vraie relativement à un monde possible, *si et seulement si*, il y a un individu x tel que x est à la fois Président de la République et mince. Ce n'est pas un individu en particulier qui fait partie des conditions de vérité de la proposition exprimée, mais l'entité quelle qu'elle soit, qui satisfait une certaine propriété (« être le Président de la République »). Dans les différents mondes possibles, différentes entités satisferont la propriété exprimée par la description définie apparaissant dans (2), et c'est en cela que la description définie ne désigne pas une entité rigidement, puisque les conditions de vérité de la proposition diffèrent selon les circonstances. Les conditions de vérité ne sont pas singulières, en cela qu'elles ne contiennent pas un individu spécifique ; les conditions de vérité sont, dans ce cas, « générales »¹, puisqu'elles contiennent un concept ou une propriété que doit satisfaire une certaine entité quelle qu'elle soit, pourvue qu'elle satisfasse le concept ou la propriété exprimée par la description. En d'autres termes, la phrase (2) peut exprimer des propositions ayant différentes conditions de vérité dans les différents mondes possibles, alors que ça ne sera jamais le cas de (1). La phrase (1) exprimera *toujours la même proposition* avec le même contenu vériconditionnel dans *tous* les mondes possibles ; seule sa valeur de vérité changera au gré de la minceur de Chirac dans chacun des mondes possibles considérés.

Le contenu vériconditionnel de la proposition exprimée par (1) est donc identique dans les différents mondes possibles : < Chirac, la minceur >. Nous retrouvons alors la rigidité au niveau des conditions de vérité, *même pour des phrases qui ne contiennent pas des opérateurs*

¹ On oppose les termes de « général » et de « singulier », pour parler des propositions ou des conditions de vérité, selon qu'elles contiennent un individu désigné par un terme « directement » référentiel dans la phrase correspondante (dans un tel cas on parle de « proposition singulière », ou lorsque c'est le sens d'une expression qui fait partie de la proposition exprimée par la phrase, dans un tel cas, on parle alors de « proposition générale »).

modaux ; et c'est pourquoi Kripke en vient à affirmer dans sa préface¹ que la théorie de la rigidité :

« est une doctrine [qui] porte sur les conditions de vérité relativement à des situations contrefactuelles, de (la proposition exprimée par) *n'importe quelle* phrase, fût-elle simple.

Il apparaît ainsi qu'on ne peut pas réduire la rigidité à la portée : une telle réduction repose sur une erreur »^{2 / 3}.

3) Comprendre la rigidité

Nous allons maintenant mettre en évidence différents aspects de la rigidité, ces rapports avec la singularité des termes, et la distinction entre différents types de rigidité.

3-1) Rigidité et singularité

A partir des travaux de Kripke et de sa conception de la rigidité comme fonction des conditions de vérité, Christopher Peacocke a établi une définition du désignateur rigide, rappelant la conception russellienne des propositions singulières :

La rigidité :

« *t* est un désignateur rigide (dans un langage L dépourvu d'ambiguïté et d'indexicaux), si et seulement si :

Il y a un objet *x*, tel que, pour une phrase *G(t)* dans laquelle *t* apparaît, la condition de vérité (de fausseté) pour *G(t)* est que $\langle x \rangle$ satisfasse (ou respectivement ne satisfasse pas) *G* () »⁴.

¹ S. Kripke, *Naming and Necessity*, Blackwell, Oxford, 1980, p. 12. *La Logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982. La préface se trouve en appendice dans l'édition française.

² S. Kripke, *La Logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p. 164.

³ C'est en partie les travaux de Dummett sur Frege (M. Dummett, *Frege, Philosophy of Language*, Londres, Duckworth, 1973, p.128) qui ont contribué à une mauvaise interprétation de la rigidité comme réductible à la portée large des désignateurs. Néanmoins, il est vrai que Kripke n'est pas très clair dans le texte même de *Naming and Necessity*, et qu'il laisse entendre que la rigidité n'est que fonction de la portée large des désignateurs dans les contextes modaux ; cependant dans la préface à la seconde édition, les choses sont mises au clair.

⁴ C. Peacocke, « Proper Names, Reference, and Rigid Designation », in S. Blackburn ed., *Meaning, Reference, and Necessity*, 1975, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 109-132. Citation p. 110. Je traduis de l'anglais: « *t* is a rigid designator (in a language L free of both ambiguity and indexicals) if and only if : there is an object *x* such that for any sentence *G(t)* in which *t* occurs, the truth (falsity) condition for *G(t)* is that $\langle x \rangle$ satisfy (respectively fail to satisfy) *G*() ».

Peacocke réintègre alors la notion russellienne de singularité¹ pour définir la rigidité. Selon Russell, la référence des noms propres et la propriété exprimée par le prédicat sont les *constituants* de la proposition, et par extension, on peut dire qu'ils font partie des conditions de vérité de la proposition exprimée par une phrase².

Selon le critère de Peacocke, si un terme *t* est un désignateur rigide, alors une phrase de type *G(t)* sera vraie pour autant que l'individu *x* désigné par *t* satisfasse la propriété exprimée par *G()*. Autrement dit, l'individu *x* et la propriété *G* sont les constituants du contenu vériconditionnel de la proposition exprimée par la phrase *G(t)*. Ce qu'un désignateur rigide apporte aux conditions de vérité de la proposition exprimée par la phrase dans laquelle il apparaît, c'est donc l'objet même auquel il fait référence, et non pas une propriété particulière (comme celle exprimée par le sens d'une description) qu'un individu devrait avoir pour qu'ait eu lieu la désignation.

Cependant, comme le fait remarquer Récanati³, le critère de rigidité tel qu'il est défini par Peacocke identifie la rigidité et la référentialité, alors que nous avons déjà vu qu'il s'agissait de notions distinctes, en cela que des expressions non-référentielles telles que les descriptions

¹ B. Russell, dans une lettre adressée à Frege (lettre du 12 Décembre 1904), introduit l'idée de la singularité de certaines propositions en cela que la référence de certains termes fait partie des constituants de ce qui est affirmé par une phrase. Ainsi il écrit à Frege : « En ce qui concerne le sens et la référence, je vois de grandes difficultés que je ne peux pas surmonter. Je me suis exprimé sur les raisons qui m'empêchent d'accepter complètement votre point de vue dans l'appendice de mon livre, et je suis toujours d'accord avec ce que j'ai écrit. Je crois que le Mont Blanc lui-même malgré ses flancs enneigés est un constituant de ce qui est vraiment affirmé dans la phrase « Le Mont Blanc fait plus de 4 000 mètres de haut ». On n'affirme pas une pensée, qui est bien sûr une chose privée et psychologique : on affirme l'objet de la pensée, et ceci est selon moi un certain complexe (une phrase objective – pourrait-on dire –), dans laquelle le Mont Blanc lui-même est un constituant. Si l'on ne reconnaît pas cela, alors on arrive à la conclusion que nous ne savons absolument rien sur le Mont Blanc lui-même. C'est pourquoi, la référence d'une phrase n'est pour moi non pas le vrai mais un certain complexe qui (le cas échéant) est vrai. Dans le cas d'un nom propre simple tel que « Socrate », je ne peux pas distinguer entre le sens et la référence ; je vois seulement l'idée qui est psychologique, et l'objet. Pour mieux dire les choses : je ne reconnais absolument pas le sens, mais seulement l'idée et la référence. Je n'entrevois la différence entre le sens et la référence seulement dans le cas d'un complexe qui dénote un objet. (...) De ce que j'ai dit sur le Mont Blanc, vous reconnaîtrez que je ne saurais accepter l'identité de toutes les phrases vraies. Car le Mont Blanc est selon moi un constituant de la phrase auparavant déjà énoncée, et non pas de la phrase que tous les hommes sont mortels. En cela, on prouve déjà que les deux phrases se distinguent l'une de l'autre ». in G. Frege, *Wissenschaftlicher Briefwechsel*, Hambourg, Felix Meiner Verlag, 1976, pp. 250-251. Je traduis.

² Telle fut au départ la conception de Russell, bien que plus tard il restreint la notion de « noms propres » à des indexicaux de type « ceci » ou « je », et conçoit les noms propres linguistiques comme des descriptions déguisées, à interpréter donc sur le modèle des descriptions définies, conformément à l'analyse qu'il en donne dans « On Denoting », in *Mind*, vol. 14, 1905, pp.479-493, repris dans *Logic and Knowledge, Essays 1901-1950*, éd. Robert C. Marsh, Londres, 1956, traduction française, « De la dénotation », in *Ecrits de logique philosophique*, collection « Epiméthée », PUF, Paris, 1989.

³ F. Récanati, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, 1993, pp. 11-12.

définies pouvaient, dans certains cas, être rigides¹. La description définie « la racine cubique de 27 » désigne rigidement le nombre 3, mais dans une proposition telle que « la racine cubique de 27 est G » (*G* étant un prédicat quelconque), la dénotation de la description est fonction du concept (propriété) qu'elle exprime (« la racine cubique de 27 »). Récanati opère pour cela une distinction entre les conditions de vérité d'une proposition, et la proposition elle-même exprimée par la phrase². Dans le cas des descriptions définies rigides, les conditions de vérité d'une proposition telle que « la racine cubique de 27 est G », sont singulières, le nombre 3 est un constituant *des conditions de vérité* d'une telle proposition. Toutefois, la proposition exprimée par la phrase est *générale*, en cela que *c'est un concept* qu'elle exprime la description, et qu'on peut comprendre cette proposition sans pour autant connaître l'objet que désigne « la racine cubique de 27 ». En revanche, lorsqu'un terme référentiel est rigide, tant les conditions de vérité que la proposition exprimée par une phrase de type « Chirac est mince », ont l'individu désigné par le terme comme constituant. Dans le cas des désignateurs rigides que sont les noms propres, les conditions de vérité des énoncés dans lesquels ils apparaissent, sont singulières, et la proposition exprimée par une telle phrase est aussi singulière. Récanati explique les choses ainsi :

« A rigid expression is an expression such that the truth condition of any sentence containing it involves a certain object (...). By contrast, when an expression is referential, there is an object such that not only the truth condition but also *the proposition expressed* involves that object »³.

Comme nous le verrons plus en détail dans le cinquième chapitre, les descriptions définies, si elles peuvent recevoir un usage référentiel, ne sont pas par elles-mêmes des termes (naturellement) référentiels. Quand bien même des descriptions définies peuvent être rigides, elles se distinguent d'autres termes référentiels, comme les noms propres. Il semble que Kripke lui-même ait indiqué la différence entre la rigidité et la simple ou pure référentialité. Il explique par exemple que – quand bien même une description définie serait rigide et sa dénotation nécessairement identique avec la référence d'un nom – il y aurait une différence significative :

¹ Il y a cependant une différence du type de rigidité. Concernant les noms propres la rigidité est *de jure*, concernant les descriptions définies, la rigidité est *de facto*. Pour plus de précisions, se reporter à la prochaine section.

² On remarquera que dans le cas des énoncés contenant des noms propres, la proposition exprimée a les mêmes constituants que ses conditions de vérité, on parle dans un tel cas de principe de congruence (voir le chapitre 5).

³ F. Récanati, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, 1993, p. 13.

« π est censé être le rapport de la circonférence d'un cercle à son diamètre. (...) or il me semble – et je ne puis invoquer ici rien d'autre qu'une simple intuition – il me semble que cette lettre grecque ne sert pas à *abrégé* l'expression « le rapport de la circonférence d'un cercle à son diamètre » ni même un faisceau de descriptions alternatives de π , elle sert à *nommer* un nombre réel, qui dans le cas présent, est nécessairement le rapport d'un cercle à son diamètre. Remarquez qu'ici aussi bien « π » que « le rapport de la circonférence d'un cercle à son diamètre » sont des désignateurs rigides »¹.

Dans un tel cas, la description définie rigide « le rapport de la circonférence d'un cercle à son diamètre » fixe la référence du nom propre « π ». Elle n'est pas abrégée par « π ». Cependant, si la description désigne la même entité dans tous les mondes possibles, c'est parce que le concept qu'elle exprime est vrai du même objet dans tous les mondes possibles. Tandis que si « π » désigne également la même entité (un nombre déterminé) à travers les mondes possibles, c'est parce que – en tant que nom propre d'un objet – il fait référence à cet objet de manière *directe*², c'est-à-dire sans la médiation d'un concept du type de celui exprimé par une description (comme par exemple celui exprimé par « le rapport de la circonférence d'un cercle à son diamètre »).

2-4) Deux types de rigidité : rigidité *de jure* et rigidité *de facto*

La différence entre un nom propre (qui est un désignateur rigide) et une description définie rigide n'est pas de l'ordre de la rigidité mais de la référentialité. Cependant, ces deux types d'expression sont affectés par deux types de rigidité. En cela, Kripke oppose la rigidité *de jure* à la rigidité *de facto*³.

La rigidité *de jure* caractérise les noms propres en cela que la référence du nom propre est *par stipulation* un objet déterminé. Un terme référentiel, tel un nom propre, est donc rigide *de jure*, en cela qu'il est attaché à l'objet lui-même, indépendamment des propriétés qu'il peut

¹ S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, pp.47-48.

² Nous anticipons sur les deux prochains chapitres où nous parlerons de la théorie de la référence « directe » qui stipule que certains termes, *dont les noms propres*, font référence sans l'intermédiaire d'un mode de présentation de type frégeén, c'est-à-dire sans un *Sinn* qui se présente sous la forme d'une description identifiante ; cependant, la référence n'est pas « purement » directe, nous verrons qu'elle est donnée par un sens, mais un sens que l'on doit identifier à un rôle linguistique (l'expression est de Perry). Kaplan, un des théoriciens les plus importants de la référence directe, exprime son opinion quant à la terminologie de cette conception: « We see here a drawback to the terminology 'direct reference'. It suggests falsely that the reference is not mediated by a meaning, which it is. The meaning (character) is directly associated, by convention, with the word. The meaning determines the referent; and the referent determines the content. » (in D. Kaplan, « Demonstratives », in *Themes from Kaplan*, éd. par J. Almog, J. Perry, H. Wettstein, Oxford, Oxford University Press, 1989, pp.481-563, note 44, p. 520).

³ S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, note 21. p.173.

avoir et par là même, il ne peut pas faire référence à autre chose qu'à cet objet à travers les mondes possibles. Ce qui change dans les mondes possibles, ça n'est pas l'objet, son identité mais seulement ses propriétés contingentes. Le nom propre est par essence et par stipulation ou convention, le nom de *cet* objet.

Par contraste, la rigidité pouvant caractériser une description définie est une rigidité *de facto*, en cela que comme toute autre description, elle dénote l'objet ou l'entité satisfaisant une certaine propriété exprimée dans la description, mais dans ce cas spécifique, il se trouve que la propriété est satisfaite par le *même* objet dans tous les mondes possibles.

Ainsi, nous pouvons dire que la rigidité est une propriété de certains désignateurs, qui se caractérise en cela qu'elle leur confère une portée large dans les contextes modaux, et qu'elle assigne la singularité aux conditions de vérité des propositions exprimées par un énoncé contenant de tels désignateurs. La référentialité implique alors la rigidité, mais pas *vice versa*.

Les noms propres sont donc des désignateurs rigides, ils désignent le même objet dans tous les mondes possibles, et la contribution de tels termes à la proposition et à ses conditions de vérité, est donc l'objet lui-même, indépendamment de ses propriétés contingentes. La rigidité est donc avant tout une fonction des conditions de vérité des propositions.

III- Noms propres et individus : langage et métaphysique

Nous allons maintenant étudier le rapport entre le langage et la métaphysique, ou autrement dit le rapport entre les noms propres et les objets soit – les individus qu'ils désignent. Nous verrons alors comment la notion de désignateur rigide s'inscrit dans le langage que nous parlons, indépendamment de certains faits relatifs aux différents mondes possibles. De là, nous étudierons dans quelles limites il est possible d'établir un lien entre les descriptions définies exprimant des propriétés contingentes des objets et les noms propres désignant ces mêmes objets.

1) Les désignateurs rigides comme relatifs à notre langage

Le lien entre le nom en tant que désignateur rigide et l'objet dont il est la référence dans tous les mondes possibles peut sembler quelque peu « magique », en cela qu'il semble n'y avoir aucun critère sémantique structurant le rapport du nom à sa référence. Si par exemple je veux savoir si Nixon a fait telle ou telle chose dans tel ou tel monde possible, je parle de lui et pour cela je n'ai besoin que d'employer son nom « Nixon » pour le désigner. De manière plus étonnante encore, nous allons voir que Kripke soutient l'idée que le nom propre « Nixon » désigne Nixon, même dans les mondes où il ne s'appelle pas « Nixon ». Aussi, alors qu'on pourrait penser que c'est l'identité de l'individu à travers les mondes possibles qui donne un critère pour la référence transmondaine à Nixon lorsqu'on emploie son nom, Kripke va expliquer que l'identité – pas plus que l'identification – ne doit être érigée au statut de conditions de référence du nom à travers les mondes possibles.

1-1) La désignation sans critère d'identification

Si Kripke montre qu'aucune description définie ne peut être considérée comme synonyme d'un nom propre et comme critère d'identité, on peut néanmoins être tenté de croire que le fait qu'un nom désigne un même objet à travers les mondes possibles suppose qu'on ait un autre moyen pour l'identifier. On pourrait par exemple être tenté de croire que le fait qu'il porte le même nom dans ces différents mondes soit une condition pour la référence transmondaine. Cela est toutefois faux et comme l'indique Kripke dès le début de son analyse :

« Dans ces conférences, je vais soutenir, de façon intuitive, que les noms propres sont des désignateurs rigides, car, bien que l'homme (Nixon) eût pu n'être pas le président, il n'aurait pas pu ne pas être Nixon (*quoiqu'il eût pu n'être pas appelé « Nixon »*) »¹.

Le fait que Nixon s'appelle « Nixon », ne constitue donc en rien un critère de référence² pour la désignation à travers les mondes possibles. Kripke poursuit, et explique que même l'identité de l'individu à travers les mondes n'est pas le critère de référence du nom propre comme désignateur rigide :

¹ S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minit, 1982, p. 37.

² Il en va de même pour Searle pour qui le prédicat « s'appelle X » ne peut pas constituer une condition de référence d'un nom propre « X ». (J. Searle, *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972, p. 224)

« Ceux qui soutiennent que la notion de désignateur rigide présuppose celle de critères d'identité¹ à travers les mondes » mettent la charrue avant les bœufs : c'est *parce que* nous parlons de *lui* et de ce qui aurait pu lui arriver à *lui* (dans certaines circonstances), que les « identifications à travers les mondes » ne posent pas de problèmes dans les cas de ce genre »².

Nous pouvons donc tout d'abord souligner le fait que la référence à travers les mondes possibles ne suppose pas – au préalable – un critère d'identité, mais bien plutôt, on peut dire que le fait que nous fassions référence à la même chose, est consécutif du caractère essentiellement rigide du nom propre. Nous n'avons pas besoin d'un critère d'identification pour trouver Nixon dans chaque monde possible pour lui faire référence, nous avons seulement besoin de son nom.

1-2) Les noms propres fonctionnent à l'intérieur de *notre* langage

Aussi, Kripke soutient l'idée que par « Nixon » nous faisons référence à Nixon, même dans un monde où il ne s'appellerait pas « Nixon ». On peut s'étonner d'un tel propos, mais cela s'explique aisément par le fait que la désignation se produit dans le langage que nous parlons, et non pas dans le langage du monde possible qui est considéré. Que Nixon soit appelé « Nixon » constitue – certes – une propriété contingente de Nixon, mais cela n'enlève en rien au nom sa caractéristique essentielle de rigidité. « Nixon » est un désignateur rigide appartenant au langage que j'emploie, et dont le nom a une portée permettant de faire référence à Nixon dans tous les mondes possibles³, y compris dans ceux où il ne porte pas ce nom :

« Quand je qualifie un désignateur comme rigide, comme désignant la même chose dans tous les mondes possibles, je veux dire qu'en tant qu'employé dans *notre* langage, il désigne cette chose, quand *nous* parlons d'une situation contrefactuelle, de monde possible où les gens auraient parlé un autre langage »⁴.

¹ C'est sur ce point que Kripke et Searle divergent : pour Searle présupposer l'identité de l'objet revient à présupposer un critère d'identité. Et il comprend ce critère en termes descriptifs (se reporter au chapitre 2 et à J. Searle, *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972, p. 220).

² S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p. 37.

³ La notion de désignateur rigide n'implique pas l'existence de l'objet désigné dans tous les mondes possibles. Elle permet seulement de faire référence *rigidement* à une même chose dans tous les mondes possibles où cette chose existe.

⁴ S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p. 65.

Afin d'éclaircir ce point, Kripke explique les choses de cette manière : si nous décrivons un monde possible où par exemple nous parlons tous une autre langue (par exemple dans un monde où nous parlons allemand plutôt que français), eh bien la description de ce monde possible se ferait en français (dans *notre* langage) et non pas dans le langage (l'allemand) que nous parlerions dans le monde possible décrit. De la même manière, lorsque nous décrivons un monde possible dans lequel il y a Nixon, nous utilisons son nom dans *notre* langage pour lui faire référence, bien qu'il puisse porter un autre nom dans le monde possible décrit. Ainsi, quand bien même la description d'« être appelé un tel » exprime une propriété contingente de l'objet, elle n'enlève en rien la caractéristique essentielle de rigidité du nom propre : il demeure un désignateur rigide *relativement au langage que nous parlons*.

1-3) Objections concernant une signification linguistique du nom propre

On pourrait penser que – dans la mesure où le nom propre est conçu comme fonctionnant à l'intérieur du langage ou de la langue que nous parlons – Kripke serait prêt à laisser une place pour une conception du sens du nom propre qui soit de type linguistique ou métalinguistique et qui puisse jouer un certain rôle dans l'acte de référence ou de désignation. Loin de là, Kripke s'attaque à ce genre de conception qu'il considère comme une variante de la théorie descriptive.

De telles conceptions soutiennent de manière générale que l'on peut concevoir qu'un nom propre exprime un certain sens linguistique qui donne sa référence. Ce sens constituerait par exemple pour le nom « Nixon » une description de type « le porteur de « Nixon » » ou « l'homme appelé « Nixon » ». Ce genre de conception a été suggéré par Russell dans *Introduction to Mathematical Philosophy*¹, et a eu divers défenseurs, tels Church, Jakobson et Kneale, et plus récemment, Loar, Katz, Evans, Bach et Récanati².

Kripke s'attaque à la conception défendue par Kneale dans « Modality De Dicto and De Re »³(1962).

Ce dernier explique en effet que :

¹ B. Russell, *Introduction to Mathematical Philosophy*, Londres, Georges Allen & Unwin, 1919.

² Cf. chapitre 5.

³ W. Kneale, « Modality De Dicto and De Re », in *Logic, Methodology and the Philosophy of Science: Proceedings of the 1960 International Congress*, Stanford University Press, 1962, éd. par E. Nagel, Patrick Suppes et Alfred Tarski, pp. 622-633.

« Les noms propres ordinaires des personnes ne sont pas comme l'a supposé John Stuart Mill, des signes dénués de sens. Alors qu'on peut informer un homme en lui disant que le plus fameux des philosophes Grecs s'appelle Socrate [*sic*], il est manifestement trivial de lui dire que Socrate s'appelait « Socrate » ; et la raison en est simplement qu'il ne peut comprendre l'emploi du mot « Socrate » au début de l'énoncé s'il ne sait pas déjà que « Socrate » signifie « l'individu appelé « Socrate » »¹.

La condition de référence semble être ici le fait que le locuteur doit avoir connaissance du fait que le nom « Socrate » désigne l'individu appelé « Socrate » pour qu'il puisse faire référence à Socrate en employant son nom.

Il y a trois arguments qui d'après Kripke réfuteraient une telle conception. Le premier argument est l'argument général adressé à toute forme de théorie descriptive, il s'agit donc de l'argument modal :

Si un nom propre tel que « Socrate » signifiait « le porteur de 'Socrate' », « Socrate est le porteur de 'Socrate' » serait analytique, donc nécessaire. Mais que Socrate soit le porteur de 'Socrate' ne constitue pas une vérité nécessaire, Socrate aurait très bien pu s'appeler différemment. Par conséquent « Socrate » ne signifie pas « le porteur de 'Socrate' ».

On voit donc que ce qui amène Kripke à ne pas franchement différencier la conception métalinguistique d'une conception descriptive s'explique par le fait que l'argument modal n'épargne pas le principe d'un mode de présentation, quand bien même celui-ci serait constitué d'une règle linguistique.

Ensuite, il y a un argument spécifique concernant ces théories métalinguistiques en cela qu'elles violent la condition de non-circularité que doit satisfaire – d'après Kripke – toute théorie de la référence.

La condition de non-circularité est formulée explicitement par Kripke, et c'est après l'avoir formulée que Kripke accuse la conception de Kneale de violer cette condition :

¹ W. Kneale, « Modality De Dicto and De Re », in *Logic, Methodology and the Philosophy of Science: Proceedings of the 1960 International Congress*, Stanford University Press, 1962, éd. par E. Nagel, Patrick Suppes et Alfred Tarski, pp. 629-630. Cité par Kripke, in *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p. 55.

« (C) Pour toute théorie satisfaisante [de la référence], l'explication qu'elle donne ne doit pas être circulaire. Les propriétés utilisées [...] ne doivent pas faire intervenir la notion de référence, de telle façon qu'elle soit en dernière analyse inéliminable »¹.

Donc, une théorie de la référence expliquant sous quelles conditions une expression déterminée fait référence à un objet déterminé ne doit pas être circulaire, dans le sens où ces conditions ne doivent pas elles-mêmes inclure la notion de référence. Pour Kripke, l'explication de Kneale n'est pas pertinente, en cela qu'il considère que la description donnée par « l'individu appelé « Socrate » » entendue comme ce qui permet de faire référence à Socrate, est stérile :

« Selon Kneale, la description est « l'homme appelé 'Socrate' ». Celle-ci ne nous dit rien du tout (...). Vu sous cet angle, il n'y a là aucune théorie de la référence. A la question « Par « Socrate » à qui fait-il référence ? », on répond « eh bien il fait référence à l'homme auquel il fait référence ». Si le sens d'un nom propre se réduisait à cela, on ne pourrait jamais faire référence à quoi que ce soit »².

En plus de l'objection de violation de la condition de non-circularité, s'ajoute une troisième objection, celle dite de « généralité », et qui est selon Récanati la plus redoutable concernant les conceptions métalinguistiques des noms propres³. L'objection repose sur l'inférence qu'il est possible de faire entre les noms propres et des expressions conceptuelles. Si nous disons que « être appelé 'Socrate' » fait partie de la signification de « Socrate », alors on devrait dire la même chose d'autres expressions, par exemple que « être appelé 'rouge' » fait partie de la signification de « rouge ». Or, cela est évidemment absurde⁴, et c'est pourquoi Kripke de même que Searle n'acceptent pas une telle conception métalinguistique sur la signification des noms. Pour, Kripke il s'agit d'une raison de plus pour affirmer que les noms n'ont absolument aucun sens, alors que pour Searle, cela constitue une raison de plus pour affirmer que l'on doit posséder une autre représentation de l'objet que la seule possession de son nom pour lui faire référence en employant son nom⁵.

¹ S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p. 55.

² S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p. 57.

³ F. Récanati, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, 1993, p. 161.

⁴ Que cela soit absurde se voit aisément dans le fait que des langues différentes emploient des mots différents pour exprimer les mêmes concepts : si « être appelé 'rouge' » devait faire partie de la signification de « rouge », alors cela devrait également faire partie de la signification de « red » en anglais et de « rot » en allemand.

⁵ J. Searle, *L'Intentionnalité*, Paris, Minuit, 1985, p. 307.

Ainsi, d'après Kripke, si le nom propre en tant que désignateur rigide fonctionne à l'intérieur de la langue que nous parlons, il ne présente néanmoins pas de sens linguistique, qui serait une manière de présenter dans la phrase, la référence du terme dans la proposition et dans le monde. Dans la présentation du fonctionnement linguistique des noms propres, nous reviendrons sur ces trois objections pour évaluer la pertinence de la conception qui sera alors proposée.

2) Descriptions et propriétés vs. Noms propres et leurs porteurs

Nous avons donc vu que les noms font référence indépendamment des descriptions, et que leur type de désignation est foncièrement et essentiellement rigide.

Nous allons maintenant mettre en évidence deux choses : d'une part la conception essentialiste que sous-tend l'analyse de Kripke, en terme d'identité à travers les mondes possibles, et d'autre part le rôle que les descriptions peuvent jouer dans la fixation de la référence du nom, chose que nous avons déjà abordée dans le cas de « π » et de la description définie fixant sa référence.

2-1) L'identité ou la question des propriétés essentielles

La conception de Kripke et la critique qu'il adresse au descriptivisme reposent donc sur une conception modale de l'identité, c'est-à-dire qu'elles reposent sur le principe de la nécessité de l'identité. Il résulte de celui-ci une distinction entre propriétés nécessaires et propriétés contingentes des objets. Les propriétés identifiantes auxquelles font appel les théories descriptivistes n'ont en fait rien à voir avec les propriétés essentielles d'un objet. Les descriptions « l'auteur de la *Métaphysique* », « le maître d'Alexandre le Grand », etc. expriment toutes des propriétés identifiantes d'Aristote. Les propriétés exprimées, quoique identifiantes dans ce monde, ne sont d'aucune façon essentielles à Aristote à travers les mondes possibles. Aristote étant dépourvu de ces propriétés dans certains mondes possibles, ces propriétés ne sont donc pas ce qui nous permet de faire référence à Aristote à travers les mondes possibles – en employant son nom.

Quelles sont alors les propriétés essentielles de tout individu à travers les mondes possibles ?

Quelles sont les propriétés assurant l'identité de l'individu à travers les mondes ?

L'identité à travers les mondes possibles se caractérise en cela que des objets ont des caractéristiques nécessaires, soit essentielles à leur existence. La théorie de la désignation

rigide est donc en étroit rapport avec une théorie essentialiste, bien que l'identité ou l'identification à travers les mondes possibles, *ne constitue jamais* un critère pour la désignation rigide, – nous avons déjà insisté sur ce point –.

Les propriétés essentielles ne sont – par conséquent – *en rien* semblables aux propriétés identifiantes dont on se sert, par exemple, lorsque pour fixer la référence de « Nixon », nous disons qu'il s'agit du Président des Etats-Unis élu en 1968.

Il existe néanmoins des propriétés essentielles qui rendent compte de l'identité à travers les mondes possibles d'un individu, mais celles-ci ne constituent *ni un moyen, ni un critère d'identification de cet objet à travers les mondes*, puisque en faisant usage du nom propre « Nixon », je désigne Nixon sans qu'une propriété quelconque n'intervienne :

« Certaines propriétés d'un objet peuvent lui être essentielles, dans la mesure où il n'aurait pas pu ne pas les avoir. Mais ces propriétés ne servent pas à identifier l'objet dans un autre monde possible, car une telle identification n'est pas requise. Les propriétés essentielles d'un objet n'ont pas non plus à être les propriétés dont on se sert pour l'identifier dans le monde réel, à supposer qu'on utilise vraiment des propriétés pour l'identifier dans le monde réel »¹.

Les propriétés essentielles des objets sont avant tout leurs propriétés biologiques fondamentales : à savoir les propriétés relatives à l'origine biologique de la chose ou de l'individu. Ainsi, qu'un spermatozoïde déterminé du père d'Elizabeth II ait fécondé un ovule déterminé de sa mère est nécessaire à l'identité d'Elizabeth II à travers tous les mondes possibles, qu'elle soit ou non Reine d'Angleterre :

« Comment une personne issue de parents différents, d'un spermatozoïde et d'un ovule totalement différents de ceux dont elle est issue, pourrait-elle être cette femme ? (...). Il me semble que quelque chose qui a des origines différentes ne pourrait pas être cet objet »².

L'origine est donc essentielle à l'identité³ de tout objet à travers les mondes possibles, mais elle n'est parfois pas suffisante à elle seule :

¹ S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p. 41.

² S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p. 102.

³ Engel a critiqué l'essentialisme de Kripke sur le fait qu'il manque un principe d'individuation. Ainsi, il explique à titre d'exemple critique : « On peut à propos du même morceau de bois composer plusieurs tables, et plusieurs tables peuvent partager la propriété essentielle d'« être une table » sans pour autant être la même table. » (P. Engel., *Identité et Référence*, Paris, Presses de l'Ecole Normale Supérieure, 1985, p. 126.). Il semble que Engel ait indiqué un problème intéressant concernant l'essentialisme de Kripke. On peut également se demander si dans un monde possible où par exemple le même spermatozoïde ayant fécondé le même ovule et ayant généré Nixon dans ce monde-ci, se divisait en deux pour donner naissance à de vrais jumeaux dans un

« Je ne veux pas suggérer que seule l'origine et la texture sont essentielles. Si, par exemple, le bloc de bois d'où provient la table avait servi à faire un vase, la table n'aurait jamais existé. C'est pourquoi (en gros) « être une table » semble être également une propriété essentielle de la table »¹.

Il y a donc ce qui constitue l'identité biologique au niveau de l'individu ou de la chose, mais aussi l'identité de l'espèce. Si pour les humains l'identité biologique regroupe celle de l'individu et de l'espèce² (l'origine dans la fécondation suffisant à l'identité de l'espèce comme de l'individu), les choses ne se passent pas systématiquement de la sorte, notamment en ce qui concerne des artefacts : un morceau de bois peut servir à faire un vase comme à faire une table, et en l'occurrence la propriété du genre est essentielle à *cette* table, lorsque je la désigne à travers les mondes possibles. Si ce raisonnement a pour but de renforcer la conception kripkéenne, il convient néanmoins de mettre en évidence le fait que Searle, encore une fois, avait fait le même genre de remarques, mais pour montrer que les noms sont liés analytiquement à certains termes généraux. Searle expliquait en effet que :

« A tout nom propre est associé analytiquement un certain terme général : l'Everest est une montagne, le Mississipi est un fleuve, de Gaulle est une personne. Tout objet qui ne serait pas une montagne, ne pourrait pas être l'Everest, etc. car, pour assurer la continuité de la référence, il nous faut un critère d'identité, et c'est le terme général associé au nom qui fournit ce critère. Même si l'on voulait affirmer que de Gaulle peut se transformer en arbre ou en cheval tout en restant de Gaulle, il faudrait un critère d'identité quelconque. De Gaulle ne pourrait se transformer en quoi que ce soit, en un nombre premier par exemple, tout en restant de Gaulle, et dire ceci, c'est dire qu'un certain terme ou un certain groupe de termes est analytiquement associé à De Gaulle »³.

Il est encore une fois étonnant de voir que Kripke et Searle fassent le même genre de remarques et qu'ils aboutissent systématiquement à des conclusions opposées. Bien que Kripke soit d'accord sur un point avec Searle – le fait que De Gaulle n'aurait pas pu être un

autre monde possible, nous aurions également un problème d'individuation, dans la mesure où exactement la même origine aurait engendré deux individus. Doit-on dire qu'il y a deux Nixon ou un Nixon et son jumeau, et si oui lequel des deux serait Nixon, et lequel des deux serait son jumeau ? Il s'agit ici de problèmes propres à l'essentialisme, et donc à des questions métaphysiques. Les traiter ici amènerait à traiter de choses qui sont trop éloignées des problèmes qui nous concernent, et Kripke se contenterait peut-être de dire que par 'Nixon' nous présumons dans l'usage du nom, qu'il n'y en a qu'un et ainsi, dans les cas de jumeaux, le nom « Nixon » ne désignerait aucun des deux. Mais comme nous le verrons, il est possible de critiquer la conception kripkéenne sur le terrain de la stricte philosophie du langage.

¹ S. Kripke, *La logique des noms propres*, note 57, p. 104.

² Notons que tous les concepts relatifs aux espèces naturelles sont des désignateurs rigides.

³ J. Searle, *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972, p. 220.

nombre premier, il récuse le fait que la propriété du genre soit liée « de manière analytique » au nom propre :

« Hesperus ne pourrait-il pas se révéler une planète plutôt qu'une étoile ? »¹

Kripke fait ici allusion au fait que les anciens pensaient que ce qu'ils appelaient « Hesperus » (l'étoile du soir) était une étoile, mais que ce qu'ils désignaient par ce nom s'est en fait révélé être identique à Vénus, donc identique à une planète².

Ainsi, si l'origine semble être suffisante dans le cas des êtres humains comme Nixon ou Elizabeth II, c'est aussi car le fait d'être un être humain est impliqué par l'origine elle-même : Nixon n'aurait jamais pu être un crapaud, ni une chaise, ni un stade de foot. Si Nixon pouvait être un stade de foot dans un monde possible, il ne serait pas Nixon.

En conséquence, les noms propres ne peuvent pas avoir de sens, car il y a divergence de désignation à travers les mondes possibles entre le nom propre et les descriptions définies qui lui sont attachées. Cependant si de telles descriptions ne peuvent pas être comprises comme constituant le sens des noms propres, elles peuvent parfois avoir un rôle dans la fixation de leur référence.

2-2) Modalités épistémiques et fixation de la référence

Kripke distingue la question du sens des noms propres avec la question de la fixation de leur référence. Il reconnaît que certaines descriptions, des descriptions ostensives ou définies, peuvent avoir un rôle de fixateur de référence, sans que ces descriptions ne constituent un

¹ S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, note 58 p. 105.

² Ainsi Kripke n'affirme pas que « être un homme » ne soit pas une propriété nécessaire de De Gaulle, mais il récuse qu'une telle propriété soit nécessairement liée *de manière analytique* à un nom. Comme nous le verrons Kripke distingue a priori et nécessaire, ainsi que a posteriori et contingent, qui sont souvent conçus comme des synonymes ou comme des paires fonctionnant ensemble. Il serait possible qu'en fait De Gaulle ait été un androïde manipulé par des extraterrestres. Si De Gaulle se révélait avoir été non un homme mais un androïde, alors le nom « De Gaulle » serait un nom pour *cet* androïde. L'origine de cet androïde ainsi que sa propriété de genre seraient nécessaires à son identité à travers les mondes possibles. L'exemple donné par Kripke est celui donné par Putnam dans « It Ain't Necessarily So » (in *Journal of Philosophy*, 59, N°22, 1962, pp.658-671). Si les chats sont nécessairement des animaux, il aurait pu se faire que ce que l'on a appelé « chats » se révèle en réalité être des démons bizarres. Dans un tel cas, Kripke explique « Alors, selon Putnam et selon moi aussi, on aurait tendance à dire, non pas qu'il s'est révélé que les chats n'existent pas, mais que les chats se sont révélés ne pas être des animaux, contrairement à ce que nous avions supposé initialement. Le concept initial de chat est : « cette espèce de chose », où l'espèce peut être identifiée au moyen d'exemples paradigmatiques. Elle n'est pas déterminée par une définition qualitative du dictionnaire », in S. Kripke, *La Logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p. 111.

quelconque sens ou mode de présentation du nom propre. A cette fin, il distingue tout d'abord les modalités épistémiques (a priori, a posteriori), des modalités métaphysiques (nécessaire, contingent), pour pouvoir *in fine* exposer la procédure de la fixation de la référence, ce qu'elle permet et ce qu'elle n'implique pas.

2-2-1) Les énoncés d'identité nécessaires a posteriori

Les énoncés contenant deux désignateurs rigides affirment une vérité nécessaire. Ainsi l'énoncé « Cicéron est Cicéron » est aussi nécessaire que l'énoncé « Cicéron est Tullius ».

Cependant nous sommes intuitivement conduits à penser qu'il existe une différence entre ces deux types d'énoncés. Pour Kripke, cette différence ne repose pas sur la question de leur nécessité métaphysique, mais bien plutôt sur la distinction épistémique entre ce qu'il nous est permis de connaître *a priori* et *a posteriori*.

Afin de montrer que la différence de ces énoncés n'est qu'une différence épistémique cognitive, Kripke met en évidence le fait que des vérités nécessaires peuvent être a posteriori, et que des vérités contingentes peuvent être a priori, alors même qu'en philosophie il a été longtemps coutume de penser, que ce qu'il nous est permis de connaître a priori est *nécessaire* et que ce qu'il nous est permis de connaître a posteriori est *contingent*.

La distinction entre les couplets nécessité/contingence et a priori/a posteriori va reposer sur une distinction entre des concepts métaphysiques et des concepts épistémiques, ces derniers ayant la particularité d'être relatifs à l'architecture cognitive de notre esprit.

Si « Cicéron est Cicéron » se distingue de « Cicéron est Marcus Tullius », ça n'est donc pas que le premier énoncé est nécessaire alors que le second ne l'est pas, mais bien plutôt que le premier est selon le principe logique d'identité, *vrai a priori* alors que le second peut se révéler *vrai a posteriori* ; cependant l'un comme l'autre sont des énoncés exprimant une vérité métaphysiquement nécessaire. Les deux énoncés affirment une identité à soi. Ils expriment la même proposition.

Ainsi, Kripke commence par critiquer certains philosophes, dont Frege à l'époque de la *Begriffsschrift*¹ :

« Pour certains philosophes, cette relation [d'identité] est une telle source de confusion qu'ils lui substituent autre chose. Certains pensent, par exemple, que si vous avez deux noms comme « Cicéron » et « Marcus Tullius », et si vous dites que Cicéron est Marcus Tullius, vous n'êtes pas

¹ Sur ce point, voir le premier chapitre.

vraiment en train de dire de l'objet qu'il est identique à lui-même. Au contraire, « Cicéron est Marcus Tullius » peut, comme nous l'avons déjà vu, exprimer une découverte empirique. C'est pourquoi certains philosophes, dont Frege lui-même au début de sa carrière, ont pris l'identité pour une relation entre des noms. L'identité, disent-ils, n'est pas une relation entre un objet et lui-même, mais une relation qui s'applique à deux noms qui désignent le même objet »¹.

Pour montrer que la différence entre des énoncés de type « $a = a$ » et « $a = b$ » n'est pas une différence entre nécessité et contingence, Kripke explicite les notions d'« a priori » et d'« a posteriori » du point de vue de la connaissance, non de la métaphysique :

« (...) il est vrai que quelqu'un peut utiliser le nom « Cicéron » pour faire référence à Cicéron et le nom « Marcus Tullius » pour faire référence à Cicéron, sans savoir que Cicéron et Marcus Tullius sont une seule et même personne. *Nous ne savons donc pas forcément a priori, semble-t-il, qu'un énoncé d'identité entre des noms est vrai. Il ne s'ensuit pas pour autant que l'énoncé exprimé, s'il est vrai, soit contingent.* (...) On a l'impression très nette que, si l'on ne peut pas savoir quelque chose grâce à un raisonnement a priori, ce quelque chose doit être contingent – les choses auraient pu se passer autrement. C'est là, à mon avis une impression fautive »².

Kripke veut donc montrer que la connaissance *a priori* et la connaissance *a posteriori* ne dépendent aucunement du caractère contingent ou nécessaire de certaines vérités, mais sont seulement fonction de notre architecture cognitive. Comme l'explique Pierre Jacob à propos de la distinction introduite par Kripke :

« Si les découvertes scientifiques sont vraies, elles sont nécessairement vraies. *Leur nécessité*, sous réserve qu'elles soient vraies, est *imposée par la structure de la réalité de notre monde, indépendamment de notre équipement cognitif*. Ce qui ne veut pas dire, bien au contraire, que nous puissions découvrir [que l'eau est composée de molécules H₂O (...) ou que la chaleur résulte de l'agitation moléculaire] *a priori*. Peut-être d'autres créatures (les Martiens, des anges ou Dieu) pourraient-ils les découvrir *a priori* ; mais nous, nous avons besoin de recourir à l'expérience »³.

Ainsi, la nécessité et la contingence d'énoncés vrais sont fonction de la réalité *métaphysique* du monde, alors que le fait de connaître ces vérités a priori et a posteriori résulte de nos capacités cognitives en tant que nous sommes des êtres rationnels d'un certain type, avec une architecture cognitive spécifique. Cependant, des vérités qui nous sont accessibles a posteriori

¹ S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p. 96.

² S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p. 90. Je souligne.

³ P. Jacob, *L'empirisme logique*, Paris, Minuit, 1980, pp. 275-276.

pourraient très bien être connues de manière a priori par une espèce rationnelle pourvue d'une architecture cognitive supérieure ou seulement différente de la nôtre. C'est pourquoi, il est faux d'assimiler de manière systématique la notion de contingence à celle d'a posteriori et celle de nécessité à celle d'a priori.

Ainsi, tout énoncé d'identité contenant des désignateurs rigides est un énoncé nécessaire, même lorsque la vérité qu'il exprime est a posteriori :

« Les identités théoriques sont en général, selon la conception que je défends, des identités entre deux désignateurs rigides. Ce sont par conséquent, des exemples de nécessité *a posteriori* »¹.

Ces énoncés sont nécessaires car si deux désignateurs rigides « A » et « B » ont même référence, les propriétés essentielles de ce qu'ils désignent sont nécessairement les mêmes :

« Si $A = B$, alors l'identité entre A et B est nécessaire et toute propriété essentielle de l'un doit être une propriété essentielle de l'autre »².

Ainsi la nécessité et la contingence sont fonction de la réalité *métaphysique* du monde, tandis que le fait de connaître des vérités a priori et a posteriori n'est que fonction de nos *capacités cognitives* en tant que nous sommes certains êtres rationnels.

2-2-2) Les descriptions comme fixateurs de référence ou l'a priori contingent

Que certaines vérités puissent être a priori mais néanmoins contingentes est ce qui explique le rôle de certaines descriptions, en tant qu'elles fixent la référence d'un désignateur rigide, sans en constituer pour autant un synonyme ou un mode de présentation. De telles descriptions sont donc liées à un terme de manière « a priori » mais seulement en tant qu'elles fixent la référence de ce terme. La vérité des énoncés d'identité pourvus d'un désignateur rigide et d'une description est donc contingente, bien qu'elle puisse être a priori³.

¹ S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p. 129.

² S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p. 136.

³ Nous ne nous attardons pas ici sur la question de la possibilité que des énoncés soient véritablement a priori au sens classique du terme, i.e. comme ce qui nous est accessible indépendamment de toutes données empiriques et *en même temps* contingent. Kemmerling a critiqué une telle possibilité dans « Starre Designation und kontingente Wahrheiten a priori », *Forschungsberichte des IPK der Universität München*, 18, 1983, pp. 191-275. Il critique la notion d'« a priori » chez Kripke, et montre que si des énoncés peuvent être contingents et a priori, cela n'est pas au sens traditionnel de « a priori ». Kemmerling introduit également dans cet article ce qui

Frege considérait le sens d'un nom propre non seulement comme ce qui constitue la signification du nom, mais aussi comme ce qui détermine la référence du nom (mode de donation de l'objet), dans la mesure où le sens est ce qui mène à l'objet. Et là repose précisément l'erreur de Frege selon Kripke, en cela qu'il y a une confusion entre la supposée signification du nom et la fixation de la référence d'un nom qui sont deux choses fondamentalement distinctes :

« Frege doit être blâmé pour avoir utilisé « sens » dans deux sens. Le sens d'un désignateur, pour lui, c'est sa signification, mais c'est aussi la façon dont sa référence est déterminée. Frege identifie les deux et suppose que l'un et l'autre sont donnés par des descriptions définies. (...). Une description peut être employée comme synonyme d'un désignateur, ou elle peut être employée pour fixer sa référence. Les deux sens frégéens de « sens » correspondent aux deux sens de « définition » dans le langage ordinaire. Il faut les distinguer soigneusement. J'espère que l'opposition entre fixer la référence et définir un terme par une équivalence synonymique avec un autre est relativement claire »¹.

Ainsi, ce que Frege a conçu comme étant le sens d'un nom propre, peut être compris comme une définition ayant pour *rôle strict* de fixer la référence d'un terme :

« Supposons qu'on dise : « Aristote est le plus grand de ceux qui ont étudié sous Platon ». L'homme en question aurait pu, dans un certain monde possible, ne pas étudier sous Platon, auquel cas c'est un autre homme qui aurait été Aristote. Par contre si la description sert seulement à *fixer le référent*, alors cet homme sera le référent de « Aristote » dans tous les mondes possibles. La description aura servi en tout et pour tout à indiquer l'homme auquel on veut faire référence. Mais dans ce cas, quand nous disons contrefactuellement : « Supposons qu'Aristote n'ait jamais fait de philosophie », ce que nous voulons dire n'est pas « Supposons qu'un homme qui a étudié sous Platon, qui a été le Précepteur d'Alexandre le Grand, qui a écrit ceci et cela, etc. n'ait jamais fait de philosophie », ce qui pourrait bien ressembler à une contradiction. Ce que nous voulons dire n'est rien d'autre que : « Supposons que *cet homme* n'ait jamais fait de philosophie ». Il est vraisemblable que, dans certains cas, la référence d'un nom est effectivement fixée par l'intermédiaire d'une description, de la même façon que pour le système métrique »².

Ce que d'autres ont compris comme étant ce qui constitue le sens du nom propre caractérise donc pour Kripke une simple manière de fixer la référence. Si Kripke prend ici pour exemple

sera déterminé par Evans comme un « nom descriptif », un nom qui est introduit par une description pour fixer la référence d'un terme, sans que la référence elle-même ne soit connue.

¹ S. Kripke, *La logique des noms propres*, note 57, pp. 46-47.

² S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p. 45.

un cas de fixation de référence par « description », le cas le plus courant de fixation de la référence pour les noms propres ne sont pas ceux « par description » mais plutôt ceux « par ostension » qui ont lieu lors d'un baptême « initial » de l'objet, et où le nom se transmet à la suite de ce baptême, de maillon en maillon au travers d'une chaîne de la communication externe¹.

Kripke reconnaît ainsi qu'une description puisse servir de « définition » *en cela seulement* qu'elle fixe la référence. Ce procédé est mis en évidence par Kripke dans le cas de certains concepts conventionnels : le cas du système métrique va montrer comment une définition peut fixer la référence du nom, sans pour autant en constituer le sens. L'unité du mètre a été fixée à un certain moment après que l'on ait chauffé et élongé une barre métallique. Au moment *t*, la mesure « 1 mètre » a été fixée. Appelons 'S' cette barre métallique. On peut alors dire que la référence de « un mètre » a été fixée par la longueur de *S* à *t*. Cependant l'expression correspondante « la longueur de *S* à *t* » ne devient pas pour autant un synonyme de « un mètre », elle ne constitue pas le sens de « un mètre ». Si l'expression correspondante a effectivement servi à définir « un mètre », c'est avant tout parce qu'elle a fixé sa référence. Les deux expressions ne peuvent être synonymes parce qu'elles n'ont pas la même référence dans tous les mondes possibles. Si un mètre est nécessairement toujours identique à un mètre quelque soit la manière dont a été fixée la référence et indépendamment du fait qu'on l'ait ou non fixée, la longueur de *S* à *t* – quant à elle – aurait très bien pu ne pas mesurer un mètre, si par exemple la chaleur avait été plus ou moins intense, la barre aurait alors mesuré plus ou moins un mètre. Donc « la longueur de *S* à *t* » a certes un rôle définitionnel, mais en tant que fixateur de référence *seulement* ; de cette manière, la description n'est pas par elle-même essentielle à la référence du terme défini. La référence de « un mètre » aurait très bien pu être fixée en alignant un certain nombre de canettes de bière ou diverses sortes d'objets.

On peut donc fixer la référence de certains termes en faisant usage de descriptions exprimant des propriétés qui ne sont pas essentielles à la référence elle-même. Le rôle d'une telle

¹ La conception de la chaîne causale de la communication où le nom est transmis de manière externe de maillons en maillons, est une image, une « caricature » selon l'explication de Kripke (*La Logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p 151.). Kripke n'entend pas proposer de théorie rigoureuse tout en spécifiant que s'il devait y en avoir une, elle ne s'éloignerait pas tant de cela que de cette image de la chaîne de communication externe. Il explique les choses comme suit « Voici l'esquisse d'un début de théorie : un « baptême » initial a lieu. On peut, dans une telle circonstance, nommer l'objet par ostension ou fixer la référence par description. Lorsque le nom est « passé de maillon en maillon », celui à qui le nom est transmis doit, au moment où il en prend connaissance avoir l'intention de l'utiliser avec la même référence que l'homme dont il l'a appris. Si j'entends le nom « Napoléon » et si je décide que ce serait un joli nom pour mon tamaris apprivoisé, je ne remplis pas cette condition. » (*op. cit.* pp. 84-85) L'ostension ou la description ne jouent donc qu'un rôle de fixateur de référence au moment du baptême initial.

description est *d'isoler conventionnellement la référence d'un terme, et non de constituer le sens du terme référentiel lui-même.*

Ainsi, nous avons vu en quoi le nom propre, en tant que désignateur rigide, fonctionne dans le langage que nous parlons, indépendamment des propriétés que son porteur peut avoir dans les différents mondes possibles ; l'identité d'un individu à travers les mondes possibles consiste en son identité biologique, ses propriétés essentielles, telle que l'espèce et l'origine. Les propriétés essentielles d'un individu assurent son identité à travers les mondes mais elles ne constituent pas un moyen d'identification de cet individu à travers les mondes ; l'usage du nom propre de cet individu assure que c'est de *cet individu* que nous parlons. Le seul rôle que Kripke reconnaisse aux descriptions définies, est un possible rôle de fixation de la référence. On peut fixer la référence par description ou par ostension, mais la fixation de la référence n'est qu'une manière de l'isoler, et *elle se distingue alors – de manière fondamentale – de la question du sens du terme dont la référence a par-là même été fixée.*

IV- La valeur informative et le comportement des noms dans les contextes doxatiques

La conception kripkéenne des noms propres a été présentée, et il convient à présent d'évaluer sa pertinence quant à son explication du comportement des noms propres dans deux contextes :

- (i) dans celui des énoncés d'identité à valeur informative,
- (ii) et dans celui des croyances.

Dans les premiers chapitres, nous avons en effet vu que l'explication descriptiviste de ces phénomènes semblait donner des arguments de prime abord pertinents et il convient alors de voir comment Kripke peut intégrer les phénomènes liés à ces deux contextes (informativité et croyances non-contradictaires) à sa propre conception, c'est-à-dire sans présupposer un sens ou un quelconque mode de présentation qui serait exprimé par le nom.

Pour les descriptivistes, le fait qu'un énoncé d'identité de type « $a = b$ » puisse apporter des connaissances nouvelles, alors même qu'il s'agit d'un énoncé d'identité, s'explique par le fait

qu'aux deux signes sont attachés deux sens ou deux modes de présentation sous lesquels on pense une même référence. De même, le fait que les noms expriment un sens ou un mode de présentation rendait compte du fait qu'il était possible pour un locuteur – par exemple ignorant l'identité de Tullius et Cicéron – qu'il accepte la proposition « Cicéron était chauve » et rejette la proposition « Tullius était chauve », sans qu'il ait pour autant des croyances contradictoires. Pour les descriptivistes, ce fait s'explique en cela que les phrases contenant les noms expriment un sens, une proposition ou une pensée, dans laquelle est exprimée *le sens* du nom propre ou un certain mode de présentation. Selon eux, les croyances portent sur des pensées, sur le sens des propositions, où apparaissait un sens ou mode de présentation du nom propre. Si Jean croit que Cicéron était chauve et ne croit pas que Tullius le soit, c'est parce qu'il attache des sens distincts à « Cicéron » et « Tullius », et qu'en l'occurrence les pensées qu'il saisit lorsqu'apparaissent ces noms propres dans des énoncés pourvus du même prédicat, constituent par conséquent des pensées distinctes¹.

Nous allons maintenant voir, comment Kripke entend traiter ces arguments. Nous centrerons tout d'abord notre attention sur la question de la valeur informative des énoncés d'identité, et nous verrons que Kripke en donne une explication suffisamment convaincante pour pouvoir rivaliser avec l'explication de type descriptive. Ensuite, nous examinerons la question du comportement des noms propres dans les contextes de croyances, question à laquelle Kripke consacre tout un article : « A Puzzle about Belief »². Pour Kripke, la question du comportement des noms dans les contextes de croyances est soumise à un paradoxe inévitable, mais il montre qu'il serait illégitime de déduire de ces cas paradoxaux, la non-application de divers principes dont celui de substitution dans les contextes doxatiques ou épistémiques et en cela prouver que les noms aient un sens.

1) La valeur informative des énoncés d'identité « a = b »

Nous avons déjà vu que Kripke distingue les modalités métaphysiques (nécessité, contingence) des modalités épistémiques (a priori, a posteriori), et que dans sa conception, les énoncés d'identité qu'ils soient de type « a = a » ou « a = b » sont tous deux nécessaires. Ainsi, pour Kripke les noms propres coréférentiels sont substituables dans les contextes modaux, non seulement *salva veritate* mais également *salva significatione*.

¹ De surcroît, nous avons vu que pour Frege les noms propres n'ont pas dans de tels contextes leur référence habituelle mais ils ont leur sens habituel pour référence (indirecte).

² S. Kripke, « A Puzzle about Belief » in *Meaning and Use*, éd. A. Margalit, Dordrecht Reidel, pp. 239-283, 1979.

1-1) Phrases et proposition exprimée

Pour comprendre comment la substitution des noms propres fonctionne dans les contextes modaux, nous allons présenter la distinction entre phrase et proposition exprimée – distinction déjà latente dans *Naming and Necessity* et qui est devenue monnaie courante en philosophie du langage. Dans « A Puzzle about Belief »¹, Kripke explique que des phrases telles que « Cicéron admirait Tullius » « Cicéron admirait Cicéron » « Tullius admirait Cicéron » et « Tullius admirait Tullius » sont quatre phrases distinctes qui expriment néanmoins *exactement* la même proposition. La proposition exprimée est donc la valeur sémantique de la phrase, elle se constitue dans de tels cas de la référence du nom propre et de la propriété ou relation exprimée par le prédicat. Soit *a* l'individu désigné par « Tullius » et « Cicéron », et Φ la relation d'admiration, les quatre phrases exprimeront donc la proposition :

$$\langle a, a \rangle, \Phi$$

On peut mieux comprendre la distinction entre phrases et proposition exprimée en faisant appel à des phrases contenant des démonstratifs ou indexicaux, et qui peuvent exprimer exactement la même proposition bien que présenter une signification linguistique distincte. Imaginons par exemple qu'une joueuse de tennis, disons Amélie Mauresmo, dise (a) « Je suis française ». Imaginons qu'un journaliste belge, la montrant du doigt, dise à son interlocuteur (b) « elle est française ». Ces deux phrases (a) et (b) exprimeront exactement la même proposition, à savoir la proposition (ab) \langle Amélie Mauresmo, française \rangle . Les phrases (a) et (b) ne se distinguent pas par ce qu'elles expriment, c'est-à-dire qu'elles ne se distinguent pas par leur contenu ou valeur sémantique, mais seulement par leur forme, ce que l'on appelle depuis les travaux de Kaplan², *leur caractère*, soit la signification linguistique de la phrase, la « manière linguistique dont est présenté » le contenu (i.e. la proposition exprimée).

Les caractères des phrases (a) et (b) présentent donc leur contenu (la proposition (ab)) de manière *linguistiquement* distincte ; mais leur contenu propositionnel est identique.

¹ S. Kripke, « A Puzzle about Belief » in *Meaning and Use*, éd. A. Margalit, Dordrecht Reidel, pp. 239-283, 1979.

² D. Kaplan, « Demonstratives », in *Themes from Kaplan*, éd. par J. Almog, J. Perry, H. Wettstein, Oxford, Oxford University Press, 1989, pp.481-563. Pour Kaplan le caractère est une fonction qui part du contexte pour aller au contenu. Le caractère est une espèce de mode de présentation *linguistique* du contenu propositionnel, la valeur sémantique d'un énoncé. Nous reviendrons sur ce point au chapitre 4 dans la présentation des travaux de Kaplan sur les démonstratifs et les indexicaux.

1-2) Phrases, modalité et substitution

Pour revenir à la question des énoncés d'identité à valeur informative, nous allons voir ce que cette distinction apporte à la question du caractère informatif de certains énoncés d'identité. Puisque des phrases distinctes néanmoins pourvues d'expressions référentielles équivalentes et du même prédicat expriment la même proposition, alors deux noms propres coréférentiels sont substituables l'un à l'autre, même dans certains contextes intensionnels, comme les contextes modaux. Ainsi, puisque les phrases « Cicéron est Cicéron » et « Cicéron est Tullius » expriment la même proposition, il est possible de substituer les noms propres « Cicéron » et « Tullius » sans altérer *ni* la valeur de vérité *ni* la signification, soit le contenu de la proposition exprimée, même aux contextes modaux :

« Whether a sentence expresses a necessary truth or a contingent one *depends only on the proposition expressed and not on the words used to express it*. So any simple sentence should retain its 'modal value' (necessary, impossible, contingently true, or contingently false) when "Cicero" is replaced by "Tully" in one or more places, since such replacement leaves the content of the sentence unaltered. Of course this implies that coreferential names are substitutable in modal contexts *salva veritate* »¹.

La substituabilité des noms propres dans les contextes modaux, amène Kripke à émettre l'hypothèse² qu'elle devrait être généralisée à tous les contextes, même aux contextes doxatiques :

« [...] proper names of the same thing are *everywhere interchangeable* not only *salva veritate* but even *salva significatione*: the proposition expressed by a sentence should remain the same no matter what name of the object it uses »³.

Cependant, si les noms propres coréférentiels sont substituables dans tous les contextes – même dans les contextes modaux –, comment est-il possible qu'un énoncé de type « a = b »

¹ S. Kripke, « A Puzzle about Belief » in *Meaning and Use*, éd. A. Margalit, Dordrecht Reidel, pp. 239-283, 1979, p. 241.

² Il s'agit donc d'une hypothèse. Comme nous le verrons au terme de l'analyse de l'énigme de Kripke, l'hypothèse ne sera ni considérée comme valide, ni comme non valide. Les paradoxes générés par l'énigme montreront qu'il est impossible de prouver la non-substitution des termes coréférentiels dans les contextes doxatiques ou épistémiques, et cela exactement comme il est impossible d'en prouver la substitution.

³ S. Kripke, « A Puzzle about Belief » in *Meaning and Use*, éd. A. Margalit, Dordrecht Reidel, pp. 239-283, 1979, p. 240.

puisse avoir une valeur bien plus informative qu'un énoncé de type « $a = a$ », alors que les deux expriment selon Kripke la même proposition ?

1-3) La valeur informative et l'a posteriori nécessaire

Comme nous l'avons vu, la différence entre des énoncés de type « $a = a$ » et « $a = b$ » ne relève pas du fait que l'un serait nécessaire *car a priori* et l'autre contingent *car a posteriori*, mais la différence n'est qu'une différence épistémique : de ce qu'il nous est permis de connaître a priori et a posteriori, indépendamment du caractère nécessaire ou contingent de ce sur quoi porte notre connaissance (la réalité métaphysique). De fait, l'on peut dire que la fameuse « valeur cognitive » ou « valeur informative » (chez Frege « *Erkenntniswert* ») d'énoncés de type « $a = b$ » relève du fait que nous avons recours à l'expérience pour vérifier la vérité d'un énoncé de ce type. La valeur informative de tels énoncés n'est donc pas une preuve que les noms propres expriment un mode de présentation, mais bien plutôt elle est une caractéristique du fait que certaines vérités nécessaires nous sont seulement accessibles de manière empirique, en vertu de notre architecture cognitive. Ainsi, ce que l'on appelle « la valeur informative » ou la « signification cognitive » (*cognitive significance*) de tels énoncés, n'est pas exprimée ni dans la phrase, ni ne fait partie du contenu sémantique de la proposition exprimée ; elle caractérise seulement le fait que – en vertu de nos capacités cognitives – nous avons parfois recours à l'expérience pour reconnaître la vérité de certains énoncés, même si ceux-ci sont nécessaires. La valeur informative des énoncés de type « $a = b$ » ne se situe donc pas au niveau des énoncés et de leur signification, mais au niveau de notre appréhension cognitive de tels énoncés.

Ainsi, nous voyons comment un argument qui semblait de prime abord, si ce n'est prouver, du moins justifier une conception descriptive des noms propres peut également être intégrée à une conception récusant toute forme de signification aux noms propres, en cela qu'elle situe la valeur informative au niveau de la cognition, et non pas au niveau de la signification des énoncés.

2) Le paradoxe lié aux noms propres dans les contextes doxatiques

Qu'en est-il de la question du comportement des noms dans les contextes de croyances ? Kripke va dédier tout un article à la question des noms et des croyances dans « A puzzle about Belief ». Il va donc s'attaquer à l'autre argument habituellement utilisé pour appuyer une

conception de type frégréen. Cet argument repose sur le fait qu'une même personne, par exemple Jean, peut accepter la proposition « Cicéron était chauve » et rejeter *en même temps* la proposition¹ « Tullius était chauve » sans pour autant faire preuve de contradiction. Si Kripke est en accord avec les descriptivistes pour dire que Jean n'a pas de croyances contradictoires, il récuse néanmoins l'explication qu'ils en donnent. Pour Kripke, que Jean n'ait pas de croyances contradictoires ne résulte pas du fait que ses croyances portent sur des pensées distinctes (i.e. le sens des propositions), mais du fait de son ignorance de l'identité de Cicéron et Tullius. L'ignorance de cette identité a pour résultat de générer un véritable paradoxe pour une conception des noms et des croyances, un paradoxe dont les effets sont semblables à celui que pose le paradoxe du menteur à toute conception de la vérité :

« As any theory of truth must deal with the Liar Paradox, so any theory of belief and names must deal with this puzzle »².

Pour les descriptivistes, les noms propres coréférentiels ne sont pas substituables dans les contextes doxatiques, car si l'énoncé « Jean croit que Cicéron est chauve » est vrai, l'énoncé « Jean croit que Tullius est chauve » peut être faux. Donc, si le principe de substitution (la loi de Leibniz), n'est pas applicable dans les contextes doxatiques, alors qu'il devrait l'être pour toute occurrence d'expressions coréférentielles, c'est que dans de tels contextes, les noms propres n'ont pas leur 'référence habituelle' – selon l'expression frégréenne – mais ils ont bien plutôt leurs sens habituels pour référence.

Kripke veut montrer que la non-substitution des termes coréférentiels dans les contextes doxatiques ne constitue en rien une preuve pour affirmer qu'un mode de présentation du nom constituerait sa référence dans la proposition rapportant la croyance. Elle ne constitue en rien une preuve car, même si le principe de substitution peut être mis en question dans les contextes doxatiques, rien ne permet de prouver que la substitution ne fonctionne pas dans de tels contextes. Il va alors montrer qu'il est impossible de prouver aussi bien la non-substitution que la substitution des noms coréférentiels lorsque les rapports de croyance sont en jeu.

¹ Nous parlons ici dans la terminologie frégréenne puisque « Cicéron était chauve » et « Tullius était chauve » sont deux propositions différentes pour Frege, dans la mesure où elles se distinguent par leur sens. Néanmoins on pourrait parler de « phrases » plutôt que de « propositions » pour éviter de présupposer ce que cherche à prouver l'argumentation frégréenne (à savoir que la non-substitution est consécutive du fait que les propositions se distinguent par leur sens).

² S. Kripke, « A Puzzle about Belief » in *Meaning and Use*, éd. A. Margalit, Dordrecht Reidel, pp. 239-283, 1979, p. 267.

L'analyse de Kripke s'appuie sur deux principes de base que sous-tend toute conception des croyances : le principe dénotatif et le principe de traduction. Kripke met alors en évidence le fait que ces principes peuvent être mis en question de manière analogue au principe de substitution dans les contextes doxatiques, mais qu'il serait vain, voire absurde d'y renoncer. Comme nous allons voir, le fait que dans certains cas on aboutisse à des paradoxes, ne nous amène pas pour autant à renoncer à ces deux principes, et c'est pourquoi au terme de son analyse Kripke finira par suggérer, sans pour autant trancher, qu'il faille en faire de même avec la question de principe de substitution. Kripke dressera alors une analogie entre l'hypothèse de la non-application des principes de dénotation et de traduction dans certains cas, avec la question de la non-application du principe de substitution des termes coréférentiels dans les contextes doxatiques.

2-1) Principe de dénotation et principe de traduction

Un principe basique sous-tendant toute analyse des croyances est le fait général que habituellement, lorsqu'un locuteur donne *sincèrement* son assentiment à une phrase « *p* », il croit que *p*. Ce principe est le principe dénotatif et Kripke le formule en ces termes :

« Si un locuteur normal du français, en réfléchissant, donne son assentiment sincère à 'p', alors il croit que p »¹.

Kripke explicite le principe en émettant tout d'abord quelques restrictions : que le principe ne vaut que lorsque la phrase 'p' est *dépourvue* d'indexicaux ou de pronoms². Il faut également préciser que le locuteur en question doit faire un usage standard des mots qu'il emploie et cela, dans une syntaxe correcte. Il doit savoir ce qu'il dit et les cas de lapsus, de confusion linguistique et d'ironie sont exclus.

Il y a également une forme biconditionnelle du principe :

¹ En réalité, Kripke parle de locuteur anglais, mais le fait que nous présentions l'énigme en français nous oblige à adapter le principe formulé par Kripke en anglais au français. Voici la formulation anglaise du principe : « If a normal English speaker, on reflection, sincerely assents to 'p', then he believes that *p* ». (S. Kripke, « A Puzzle about Belief », in *Meaning and Use*, éd. A. Margalit, Dordrecht Reidel, pp. 239-283, pp. 248-249.)

² Si quelqu'un donne son assentiment à « vous êtes merveilleux », explique Kripke, il n'a pas besoin pour cela de croire que *vous*, – le lecteur – êtes merveilleux » (« A Puzzle about Belief », in *Meaning and Use*, éd. A. Margalit, Dordrecht Reidel. p. 249).

« Un locuteur normal du français qui n'est pas réticent sera disposé à donner son assentiment sincère et réfléchi à 'p' si et seulement s'il croit que p »¹.

La forme biconditionnelle du principe permet alors de dire que le fait de ne pas donner son assentiment indique l'absence de croyance, de la même manière que donner son assentiment indique la croyance. La précision de non-réticence tient lieu pour les cas susceptibles d'être objectés, lorsque par exemple un locuteur n'avoue pas ses croyances pour des raisons diverses comme sa timidité, la volonté de les garder secrètes, la crainte de la réaction des autres, etc.

A l'aide de ce principe décitationnel, on peut donc dire que si un locuteur normal du français tel que Pierre, donne son assentiment sincère à la phrase « Dieu existe », alors il croit que Dieu existe. De même, si Pierre donne son assentiment à la phrase anglaise « God exists », nous en déduisons que Pierre croit que Dieu existe.

De là, nous sommes amenés à présenter le second principe basique qui est le principe de traduction :

« Si une phrase d'une langue exprime une vérité dans cette langue, alors toute traduction de celle-ci dans une autre langue exprime aussi une vérité (dans cette autre langue) »².

Ainsi, de la phrase française « Pierre croit que Dieu existe », on peut déduire en vertu du principe de traduction que cet énoncé vrai serait également vrai en anglais, si celui-ci était traduit en ces termes : « *Pierre believes that God exists* ». Tant la phrase en français que la phrase en anglais expriment une proposition vraie.

Nous allons maintenant voir comment Kripke va présenter un cas analogue à celui des croyances non-contradictaires mais néanmoins paradoxales de Jean qui croit que Cicéron était chauve mais que Tullius ne l'était pas, sans faire appel au principe de substitution. Nous allons voir que les deux principes basiques de décitation et de traduction seront confrontés à

¹ S. Kripke, « A Puzzle about Belief », in *Meaning and Use*, éd. A. Margalit, Dordrecht Reidel, pp. 239-283, p. 249.

² En anglais : « If a sentence of one language expresses a truth in that language, then any translation of it into any other language also expresses a truth (in that other language) ». (S. Kripke, « A Puzzle about Belief », in *Meaning and Use*, éd. A. Margalit, Dordrecht Reidel., p.250).

des problèmes similaires à ceux posés par la question de l'application du principe de substitution.

2-2) Caractérisation de l'énigme

Soit Pierre un locuteur normal du français, qui vit en France et ne parle pas un mot d'anglais. Comme beaucoup de Français, il a déjà entendu parler de Londres, et sur la base de ce qu'il a entendu dire, il en vient à penser que Londres est jolie ; il dit alors en français : « Londres est jolie ». On peut donc dire qu'il donne son assentiment à la phrase :

(5) Londres est jolie.

Selon le principe décitationnel, nous pouvons donc déduire de cela que

(6) Pierre croit que Londres est jolie.

Si on veut rapporter la croyance de Pierre en anglais, alors en vertu du principe de traduction, il conviendrait de dire :

(7) Pierre believes that London is pretty.

Poursuivons l'histoire : pour des raisons quelconques, Pierre est amené à emménager en Angleterre dans la ville de Londres, dans un quartier pauvre avec des voisins pas très bien élevés. Aucun de ses voisins ne parle français, si bien qu'il est contraint d'apprendre l'anglais par « méthode directe », i.e. sans faire appel à un quelconque manuel de traduction de l'anglais au français, et vice et versa. En côtoyant ses voisins, Pierre apprend à parler anglais, et comme ils parlent tous de la ville dans laquelle ils habitent comme étant « London », il désigne cette ville par le nom « London » lorsqu'il parle anglais. Cependant, comme il vit dans un quartier pauvre avec des personnes pas très bien élevées, il en vient à donner son assentiment à la phrase anglaise :

(8) London is not pretty.

Et en aucun cas il ne donnerait son assentiment à la phrase :

(9) London is pretty.

Cependant, ne sachant pas que Londres et London sont une seule et même ville, il ne retirerait pas son assentiment à la phrase (5). Par conséquent, il ne change pas d'avis sur ce qu'il appelle « Londres » lorsqu'il parle français. Mais du fait de son assentiment à la phrase (8), nous devrions conclure en anglais en vertu du principe décitationnel que :

(10) Pierre believes that London is not pretty.

Cependant la proposition (7) qui résultait du principe décitationnel et du principe de traduction est le contraire de la proposition (10) qui elle ne résulte que du principe décitationnel¹ adapté au comportement linguistique de Pierre en anglais.

La question qui se pose alors est : que croit Pierre? Croit-il que Londres est jolie ou que Londres n'est pas jolie ?

Mais avant de traiter cette question, il convient d'insister sur les faits suivants :

- Il serait faux de supposer qu'en réalité Pierre ne faisait pas vraiment référence à Londres lorsqu'il employait 'Londres' en français, et qu'il n'y faisait pas vraiment référence avant qu'il ne s'installe dans cette ville et qu'il n'apprenne l'anglais. Beaucoup de Français font référence à Londres en employant « Londres » et ont des croyances sur Londres, sans jamais avoir été en Angleterre et sans jamais avoir parlé un mot d'anglais.
- Il serait alors faux de supposer que Pierre devrait être jugé comme n'ayant rétroactivement jamais cru que Londres est jolie.
- Et il serait faux de supposer que – du fait de son assentiment à (8) – Pierre devrait être considéré comme ayant changé d'avis, comme ayant abandonné sa croyance initiale (celle rapportée dans (6)). En effet, il est très possible que lorsque Pierre revient en France et que la discussion s'y prête, il réitère son affirmation en français, que

¹ Bien évidemment, dans un tel cas, il convient de considérer le principe décitationnel comme adaptée à la langue anglaise.

Londres est jolie, alors même qu'il serait toujours enclin *au même moment* à donner son assentiment à la phrase anglaise « *London is not pretty* ».

Devons-nous donc conclure que Pierre a des croyances contradictoires, puisqu'il croit à la fois que Londres est jolie et ne l'est pas ?

Kripke récuse cette option, en admettant le fait que l'impression que Pierre croie et ne croie pas en même temps la même proposition (exprimée par deux phrases de langues distinctes), ne résulte pas d'un manque de perspicacité logique (défaillance du principe logique d'identité), mais du fait évident *qu'il ignore* que la ville qu'il appelle « Londres » et la ville qu'il appelle « London » sont une seule et même ville.

Cependant, même en reconnaissant que l'ignorance de l'identité référentielle des deux noms est responsable, nous ne sommes toujours pas en mesure de répondre à la question essentielle, celle de savoir *quelle est la véritable croyance de Pierre*. Croit-il ou ne croit-il pas que Londres est jolie ?

Il semblerait qu'il soit impossible de répondre à cette question. Il semble que l'on ne puisse pas dire qu'il croit que Londres est jolie, ni dire qu'il ne croit pas que Londres est jolie, ni qu'il ne croit ni l'une ni l'autre ou les deux en même temps.

Nous sommes soumis à un véritable paradoxe.

Si nous voulions faire un parallèle entre ce que font les descriptivistes avec le principe de substitution dans ces contextes, alors nous pourrions de manière analogue mettre en question les principes de décitation et de traduction dans ces contextes, et dire comme les descriptivistes sur le principe de substitution, qu'ils sont inapplicables dans les contextes doxatiques. Mais comme nous allons le voir¹, il serait absurde d'en arriver là.

Avant de poursuivre sur l'hypothèse de la défaillance de ces principes dans de tels cas, nous allons tout d'abord voir comment Kripke montre que même une explication en termes fréguens du phénomène auquel nous sommes confrontés ne constitue pas une solution au paradoxe.

¹ Kripke va proposer une réforme du principe de traduction appliquée aux noms propres, et souligner les absurdités qu'elle impliquerait. Ensuite, il va montrer que même sans faire appel au principe de traduction, l'énigme peut apparaître à l'intérieur d'une même langue avec le même nom propre et à l'aide du seul principe décitationnel.

2-3) Une solution frégéenne à l'énigme ?

Kripke tient tout d'abord à insister sur le fait que même une solution 'frégéenne', c'est-à-dire une solution rendant compte d'un tel phénomène en expliquant qu'aux deux noms propres sont attachées des propriétés distinctes, n'est absolument pas capable de résoudre le paradoxe. Imaginons que – dans un esprit frégéen – l'on explique le paradoxe comme résultant du fait que Pierre associe des propriétés distinctes à « Londres » et « London ». On dirait dans un tel cas que Pierre croit que *la ville satisfaisant un ensemble de propriétés* est jolie, alors qu'il croit que *la ville satisfaisant un autre ensemble de propriété* n'est pas jolie.

Cependant une telle explication ne répondrait toujours pas à la question initiale de savoir si Pierre croit ou non que Londres est jolie :

« Does Pierre, or does he not, believe that London (not the satisfying such-and-such descriptions, but *London*) is pretty? »¹

Dès lors, il semble que même en termes d'ensembles de propriétés associées aux noms propres, il soit impossible de répondre à la question concernant la véritable croyance de Pierre.

Mais Kripke n'abandonne pas pour autant l'objection descriptiviste et il va chercher à montrer que même lorsqu'aux deux noms sont attachées *les mêmes propriétés*, l'énigme peut émerger et aboutir au même paradoxe.

Admettons que Pierre apprenne en France le nom « Platon » comme le nom d'un philosophe grec majeur, et qu'il en vienne à croire que Platon était chauve. Admettons que – par la suite – il parte en Angleterre et qu'il apprenne le nom « *Plato* » comme le nom d'un philosophe grec majeur, donc avec exactement la même propriété² avec laquelle il avait appris le nom « Platon » en français ; eh bien quoique il associe la *même* propriété à « Platon » et « *Plato* », il peut très bien croire que Platon était chauve mais que *Plato* ne l'était pas. Même si les noms expriment un même mode de présentation, le locuteur est susceptible d'avoir de telles croyances.

On peut cependant penser que l'énigme surgit ici, seulement parce qu'il ne s'agit pas d'une *description définie* mais d'une description indéfinie qui ne singularise pas la référence du

¹ S. Kripke, « A Puzzle about Belief », *op.cit.*, p. 260.)

² Avec la même propriété exprimée en anglais (« a major Greek philosopher »)

nom ; la description attachée au nom est dans un tel cas *indéfinie*, et exprime une propriété *non-singularisante* du porteur du nom¹.

Kripke va alors aller plus loin et montrer que même lorsque exactement *les mêmes propriétés singularisantes* sont associées à des noms coréférentiels de langues distinctes, l'énigme peut être générée.

Imaginons que Pierre, lorsqu'il n'est encore que francophone, croit que Londres est la ville la plus large d'Angleterre, qu'elle contient le Palais de Buckingham, la résidence de la Reine d'Angleterre, et qu'il croit de manière juste que la conjonction de ces propriétés singularise la ville appelée « Londres ». Quelques temps plus tard, après avoir appris l'anglais, il associe exactement les mêmes propriétés à la ville appelée « London » ; seulement il associe ces mêmes propriétés *en anglais*. Il utilisera alors les expressions « *England* » « *Buckingham Palace* », « *the Queen of England* », etc.

Peut-on dans un tel cas dire que, du fait que Pierre associe *les mêmes propriétés* à « Londres » et « London », il conclura nécessairement que Londres et London sont une seule et même ville ?

Kripke répond par la négative et explique :

« Surprisingly no! Suppose Pierre had affirmed, 'Londres est jolie'. If Pierre has any reason- even just a 'feeling in his bones', or perhaps exposure to a photograph of a miserable area which he was told (in English) was part of 'London' – to maintain that 'London is not pretty', he need not contradict himself. *He need only conclude that "England" and "Angleterre" name two different countries, that 'Buckingham palace' and 'le palais de Buckingham' (recall the pronunciation!), name two different palaces, and so on.* Then he can maintain both views without contradiction, and regard both properties as uniquely identifying »².

Ainsi, même lorsque les mêmes propriétés sont associées à deux noms propres se différenciant par leur appartenance à deux langues distinctes, l'émergence de l'énigme est possible. Le fait est que les mêmes propriétés sont exprimées dans deux langues distinctes, avec des mots prononcés différemment. Kripke insiste sur le cas de la différence de prononciation des termes (cf. supra « *recall the pronunciation* »), et souligne dans le texte les

¹ Par exemple la propriété d'être un philosophe grec majeur est aussi vraie d'individus tels que Aristote ou Socrate.

² S. Kripke, « A Puzzle about Belief » in *Meaning and Use*, éd. A. Margalit, Dordrecht Reidel, pp. 239-283, 1979, p. 261. Je souligne.

différences mélodiques de prononciation¹ de noms pourtant similaires en français et en anglais (« le Palais de Buckingham » « *Buckingham Palace* »). Tant qu'il n'y a pas eu reconnaissance de l'identité référentielle de deux termes coréférentiels ou même synonymes d'une langue à une autre, une énigme du type de celle qui a été présentée sera toujours susceptible d'émerger.

2-4) Le principe de traduction doit-il être mis en cause ?

Une autre hypothèse envisagée par Kripke est de mettre en cause le principe de traduction, pour voir s'il est responsable du paradoxe généré par l'énigme. C'est en montrant que la mise en cause du principe de traduction semble vouée à l'échec que Kripke dressera une analogie avec le principe de substitution.

On peut en effet remarquer que, jusqu'à présent, l'énigme et ses variantes ont systématiquement été caractérisées par l'usage de deux langues distinctes, le français et l'anglais. L'hypothèse va donc porter sur la mise en question de la légitimité de la traduction des noms propres d'une langue étrangère à une autre :

« The only feasible solution in this direction is the most drastic: decree that no sentence containing a name can be translated except by a sentence containing the phonetically identical name »².

Ainsi, selon cette réforme du principe de traduction, lorsque Pierre dit « Londres est jolie », les anglophones voulant rapporter l'expression de sa croyance en anglais, devraient dire « Pierre believes that *Londres* is pretty ». Ils seraient alors incapables de rapporter la croyance de Pierre en anglais, puisque en rapportant sa croyance de cette manière, ils mélangeraient des mots français et anglais. Ainsi, si une telle réforme devait être établie, il conviendrait de rapporter toutes les croyances de Pierre en ces termes : « Pierre believes that *Angleterre* is a monarchy », « Pierre believes that *Platon* wrote dialogues », etc. De cette façon, on n'aboutirait plus forcément au paradoxe, en cela que la croyance serait rapportée en anglais

¹ Kripke insiste sur la différence de prononciation de noms à consonance anglophone en français, notamment du nom propre « Buckingham », qu'il estime être prononcé « *Bookeengam* » en français, cf. S. Kripke, « A Puzzle about Belief » in *Meaning and Use*, éd. A. Margalit, Dordrecht Reidel, pp. 239-283, 1979, p. 261. De manière analogue, on peut remarquer que le nom « Paris » est prononcé par des anglophones comme quelque chose ressemblant à « *Pairwisse* ».

²S. Kripke, « A Puzzle about Belief » in *Meaning and Use*, éd. A. Margalit, Dordrecht Reidel, pp. 239-283, 1979, p. 263.

avec le nom tel qu'il est employé en français. Cependant, est-ce vraiment une solution convaincante ?

Kripke ne s'en tient pas là, et montre que si l'on accepte une telle réforme du principe de traduction des noms propres, on devrait en faire de même avec les noms d'espèces naturelles, qui sont également des désignateurs rigides¹. En considérant que la même énigme peut surgir avec des noms d'espèces naturelles, on devrait alors élargir la réforme de la traduction à ces termes, et peut-être même à *tous* les termes. Kripke prend pour exemple la manière dont Pierre pourrait acquérir les termes « lapins » et « *rabbits* », en français et en anglais, respectivement.

Imaginons que Pierre ait appris en France à faire usage du mot « lapin » en voyant certaines instances de lapins, et qu'il ait appris à faire usage du mot anglais « *rabbit* » en voyant d'autres instances de lapins mais qu'il identifierait alors comme étant des instances de « *rabbits* ». Ayant appris à faire usage de ces deux termes en ayant été confronté à des échantillons différents de lapins, il serait alors possible que pour lui les deux termes « lapin » et « *rabbit* » dénotent en fait des espèces animales différentes quoique similaires sous plusieurs aspects. Dès lors Pierre serait à nouveau susceptible d'affirmer un énoncé en français ayant pour sujet « les lapins » et de nier sa traduction anglaise qui aurait pour sujet « *rabbits* ». Comme dans le cas de Londres, il deviendrait problématique de répondre à la question de savoir quelle serait alors la (véritable) croyance de Pierre.

Si donc nous devons proposer une réforme pour la non-traduction des noms propres, et que le même paradoxe apparaît lorsque deux termes coextensionnels d'espèces naturelles sont concernés, alors la réforme de traduction devrait être élargie *au-delà* des seuls noms propres. Mais les conséquences seraient alors bien trop radicales, en cela que nous n'aurions plus des phrases strictement françaises ou anglaises mais un mélange des deux ; il serait même possible que dans certains cas, il soit foncièrement *impossible* de traduire certains énoncés français en anglais et vice et versa.

Ainsi, il semble que du fait des conséquences invraisemblables que cette proposition de réforme de traduction entraînerait, à savoir l'impossibilité de traduire des phrases sans grande complexité – mais pourvues de désignateurs rigides, il faille l'abandonner comme hypothèse envisageable.

¹ Dans la *Logique des noms propres*, Kripke insiste fortement sur l'analogie existant entre noms propres et noms d'espèces naturelles comme « eau », « or ».

2-5) La décitation sans traduction : encore le paradoxe

On peut cependant objecter que le paradoxe apparaît uniquement parce qu'il est fait un usage systématique de langues distinctes. Pour montrer que l'usage de deux langues distinctes n'est pas nécessaire à l'émergence de l'énigme, Kripke va encore une fois aller plus loin, en montrant qu'elle peut émerger à l'intérieur *d'une seule et même* langue, et donc sans que l'on fasse appel au principe de traduction.

Pour cela, Kripke va restreindre son analyse non seulement à l'usage d'une seule langue mais aussi à un seul token de nom propre.

Imaginons que quelqu'un, disons Peter, qui ne parle que le français¹, apprend le nom « Paderewski » comme étant celui d'un célèbre pianiste. De fait, il en vient à accepter la phrase « Paderewski a un don pour la musique », et de cela nous inférons à l'aide du seul principe décitationnel :

(11) Peter croit que Paderewski a un don pour la musique.

Mais peu après, dans un autre contexte, Peter apprend le nom « Paderewski » comme étant celui du premier ministre polonais, et comme Peter doute du fait que les politiciens aient un quelconque don artistique, il en conclut que deux personnes différentes portent le même nom². En parlant du premier ministre, Peter donne son assentiment à « Paderewski n'a aucun don pour la musique ». A partir de là, nous inférerons donc à l'aide du seul principe décitationnel :

(12) Pierre croit que Paderewski n'a aucun don pour la musique.

Or soit (11) soit (12) est vraie, et pas plus que pour le cas de Pierre avec Londres et London, nous ne sommes capables de donner une réponse quant à ce que croit vraiment Peter.

¹ Dans l'article, au moment de présenter cet exemple, Kripke parle de « Peter » mais comme d'un locuteur anglais.. Nous adaptons encore une fois cet exemple au français.

² En cela, on peut dire qu'il ne s'agit pas pour Peter du même token de nom mais de deux token distinct du même nom générique « Paderewski », comme deux personnes portant le nom « David » partagent le même nom générique, sans pour autant que leurs noms (i.e. les tokens de leurs nom, quand nous désignons l'un par « David » et l'autre par « David » soient identiques. Cf chapitre 5 sur la question des l'homonymie des noms et voir D. Kaplan, « Words », *The Aristotelian Society*, 1990, pp.93-119)

Nous voyons donc que même lorsque nous faisons appel au seul principe dénotationnel, et qu'un même nom est utilisé dans une seule et même langue, il est possible d'arriver au même paradoxe que celui posé par le cas de « Londres » et « London ».

3) Le paradoxe et la question de la substitution

Ainsi, Kripke présente une énigme qui conduit à un paradoxe, dans la mesure où des principes de base sont mis en question, sans pour autant que l'on puisse déclarer leur inapplicabilité : il serait en effet douteux de décréter la non-application du principe de dénotation, car si cela était le cas, alors en donnant mon assentiment sincère à « il pleut », il ne s'ensuivrait pas forcément que je crois qu'il pleut, et si le principe de traduction était inapplicable, alors un énoncé tel que « il croit qu'il pleut » pourrait être vrai en français, et faux lorsque traduit en anglais par « he believes that it is raining ».

Kripke examine diverses hypothèses visant à donner une solution au paradoxe, telles que l'hypothèse des modes de présentation frégéens, et d'une réforme de la traduction des noms propres, pour montrer systématiquement que ces hypothèses ne résolvent pas le problème initial posé par l'énigme. Que nous permet-elle alors de dire quant à la non-applicabilité du principe de substitution aux contextes doxatiques ?

Etant donné que Jean, un locuteur rationnel, ne peut pas avoir de croyances contradictoires, alors qu'il peut croire que Cicéron était chauve et croire que Tullius ne l'était pas, les descriptivistes ont conclu que les noms propres coréférentiels ne sont pas substituables dans ces contextes *salva veritate*, car dans ces contextes, les noms propres ont pour référence leurs modes de présentations habituels. La loi de Leibniz sur la substitution des identiques *salva veritate*, ne pouvait pas être appliquée aux contextes d'attitudes propositionnelles.

Kripke estime que l'énigme concernant Pierre montre qu'il est illégitime d'inférer une telle conclusion sur la non-substitution des termes coréférentiels dans ces contextes. Si des problèmes apparaissent sur la question de la substitution dans un cas comme celui des croyances de Jean sur Cicéron et Tullius, des problèmes analogues apparaissent, lorsque l'on considère la substitution des noms propres traduits d'une langue à une autre comme on l'a vu pour « Londres » et « London ». Bien qu'il existe des cas où l'on serait tenté de déclarer la non-substitution de termes coréférentiels à l'intérieur d'une même langue, il semble que déclarer la non-traduction de termes coréférentiels de langues différentes soit absurde. Une réforme de la traduction entraînerait comme nous l'avons vu l'impossibilité de véritablement traduire des phrases simples dans différentes langues. Si l'on ne peut déclarer la non-

substitution de termes coréférentiels dans la traduction d'une langue à une autre d'énoncés rapportant des croyances et contenant des noms propres, pourquoi la déclarer dans les cas où des noms coréférentiels inhérents à la même langue apparaissent dans des énoncés rapportant des croyances ?

Pour Kripke, il est impossible de trancher sur la question de la substitution dans de tels contextes, et il va montrer que les principes de décitation et de traduction peuvent tous deux conduire à des preuves de la substitution comme des preuves de la non-substitution. Il explique qu'en hébreu, il y a deux noms pour désigner l'Allemagne : « *Ashkenaz* » et « *Germaniah* ». Lorsque l'on traduit des phrases hébraïques en français, on traduit ces deux noms par le nom français « Allemagne »¹. Cependant, il est possible qu'un locuteur compétent de l'hébreu puisse – comme dans le cas de Londres et London – accepter des phrases ayant pour sujet « *Ashkenaz* » et rejeter des phrases ayant pour sujet « *Germaniah* ». Dans un tel cas, nous avons un argument *contre* la substitution.

Cependant, en nous appuyant sur le principe de traduction, il devient possible de donner un argument *pour* la substitution. Si nous traduisons une phrase hébraïque ayant pour sujet « *Ashkenaz* », elle aura pour sujet « Allemagne » en français. Si maintenant nous retraduisons cette phrase française en hébreu, mais cette fois-ci en traduisant « Allemagne » par « *Germaniah* », alors en vertu du principe de traduction, la valeur de vérité des phrases traduites est préservée ; en cela, nous avons un argument *pour* la substitution.

Pour Kripke, le paradoxe auquel sont soumis certains cas de croyances, ainsi que les preuves de substitution et de non-substitution empêchent de trancher philosophiquement sur la question de l'application du principe de substitution dans les contextes doxatiques. Par conséquent, il ne prétend pas avoir montré que la substitution soit préservée dans ces contextes :

« The point is *not*, of course, that codesignative proper names *are* interchangeable in belief contexts *salva veritate*, or that they are interchangeable in simple contexts even *salva significatione*. The point is that absurdities that disquotation plus substitutivity would generate, are exactly paralleled by absurdities generated by disquotation plus traduction or even by 'disquotation alone' (...).When we enter into an area exemplified by Jones² and Pierre we enter into an area where our normal practices of interpretation and attribution of belief are subjected to the greatest possible strain, perhaps to the point of breakdown. So is the notion of the *content* of

¹ Bien évidemment, Kripke parle de la traduction de ces noms hébraïques en anglais. Comme en français, l'anglais ne dispose que d'un seul nom pour l'Allemagne, à savoir « Germany ».

² Jones est Jean dans l'analyse que nous avons présentée.

someone's assertion, the *proposition* it expresses. In the present state of our knowledge, I think it would be foolish to draw any conclusion, positive or negative, about substitutivity »¹.

Ainsi, pour Kripke, les contextes de croyances sont d'une complexité telle qu'il semble impossible d'ériger le principe de substitution comme non-applicable, ce qui n'équivaut pas à dire qu'il *doit* être appliqué à ces contextes comme il l'est dans les contextes modaux. Nous avons vu que même les principes de base sur lesquels reposent l'analyse des croyances, tels que celui de décitation et celui de traduction, pouvaient être soumis à des paradoxes analogues, sans pour autant que l'on puisse déclarer l'inapplicabilité de ces principes à ces contextes, sous peine d'absurdités (impossibilité de traduction complète).

Ainsi, nous pouvons dire que la conception kripkéenne des noms propres a complètement renouvelé la problématique de la question de la référence des noms et des problèmes connexes qu'ils posent depuis l'ère frégréenne inaugurée par « Über Sinn und Bedeutung » (1892).

Sa critique du descriptivisme vise le principe même de cette conception, à savoir l'idée d'un mode de présentation descriptif qu'exprimerait le nom pour désigner son porteur. En montrant que noms propres et descriptions définies n'ont pas toujours la même portée dans les contextes modaux, il introduit la notion importante de rigidité, qui – si elle peut caractériser certaines descriptions définies – caractérise les noms propres de manière essentielle, puisque les noms sont attachés de manière conventionnelle à leur porteur, la caractéristique de rigidité est de fait assignée *de jure*. La rigidité est donc une caractéristique *constitutive* du nom propre.

Les noms propres sont le seul moyen dont on dispose pour désigner leur référence dans des mondes où ils n'ont aucune des propriétés qui leur sont communément attribuées. La rigidité, loin de n'être que relative à la désignation nominale des individus à travers les mondes possibles, est en réalité un fait de conditions de vérité. L'occurrence d'un désignateur rigide dans un énoncé a pour conséquence que ses conditions de vérité sont toujours les mêmes,

¹ S. Kripke, « A Puzzle about Belief » in *Meaning and Use*, éd. A. Margalit, Dordrecht Reidel, pp. 239-283, 1979, p. 269. Kripke souligne.

contrairement à la variation des conditions de vérité d'un énoncé contenant un désignateur non-rigide.

Kripke accuse Frege d'avoir confondu deux notions distinctes sous la notion de « *Sinn* », et il explique alors que ce qu'entendait Frege dans les termes de la détermination de la référence, peut se comprendre sous l'expression de « fixation de la référence ». Il reconnaît alors que parfois, certaines descriptions peuvent jouer un rôle, mais seulement en tant qu'elles fixent la référence d'un nom propre, sans qu'elles constituent un quelconque synonyme du nom ou soit érigée au statut de condition de référence de ce nom. Enfin, nous avons vu que Kripke renouvelle l'approche de deux phénomènes, dont l'interprétation avait jusqu'à présent servi le descriptivisme. Tout d'abord, il montre que la fameuse valeur informative d'énoncés d'identité « $a = b$ » n'est pas une fonction de la sémantique de tels énoncés, mais qu'elle est fonction de nos capacités épistémiques ou cognitives. Ensuite, il montre que les croyances posent des problèmes dépassant la seule mise en question du principe de substitution, qui avait jusqu'à présent joué en faveur d'une conception descriptive des noms. En mettant en scène diverses énigmes, il montre qu'on ne saurait prouver ni la substitution ni la non-substitution de termes coréférentiels dans les contextes d'attitudes propositionnelles.

Deuxième partie

La sémantique des noms propres

Chapitre 4

L'éclatement du sens

Ausdruck ist alles, für den Sinn des Satzes Wesentliche, was Sätze miteinander gemein haben können. Der Ausdruck kennzeichnet eine Form und einen Inhalt.

Ludwig Wittgenstein, *Tractatus logico-philosophicus*, 3.31

La notion frégréenne de sens remplit divers rôles et nous avons entraperçu les problèmes que cette multiplicité de fonctions pouvait poser. Le sens est à la fois identifié au contenu d'une pensée, à sa valeur cognitive, au mode de présentation de la référence – et il est ce qui est porteur de valeur de vérité. Cet amalgame des notions de sens, de contenu, de mode de présentation, et de valeur cognitive a été source de nombreux conflits en logique et en philosophie du langage. Dans ce chapitre, nous allons essentiellement réfléchir sur la diversité de ces notions. Nous parlerons donc de « l'éclatement du sens », en cela que les divers rôles assimilés au *Sinn* de Frege seront considérés comme des entités essentiellement distinctes. A cette fin, nous nous référerons principalement aux travaux des théoriciens de la référence directe tels que Kaplan, Perry et Récanati, qui, en réfléchissant au fonctionnement référentiel des démonstratifs et des indexicaux, ont mis en évidence divers concepts, tels que celui de sens linguistique, de contenu propositionnel, de contenu vériconditionnel, et de pensées. Dès lors, nous délaisserons momentanément l'objet propre de notre recherche, qui est d'expliquer le fonctionnement sémantique des noms propres ; toutefois, loin de nous éloigner de notre

problématique, la détermination et l'élucidation de ces divers concepts est une chose nécessaire à la poursuite de notre analyse. Comme nous le verrons dans les prochains chapitres, de telles distinctions auront été indispensables – non seulement pour déterminer le fonctionnement référentiel des noms propres, mais également pour déterminer la source de la confusion faite entre un sens et un mode de présentation psychologique, ainsi que nous le verrons dans le chapitre consacré au fonctionnement du nom propre dans la pensée.

Parler de noms propres comme d'autres expressions référentielles, c'est avant tout parler d'objets linguistiques qui nous permettent de parler d'autres objets – de ceux qu'ils ont pour fonction de désigner : leurs référents. Considérant que les noms propres n'apparaissent pas seulement dans des phrases, mais également dans le processus psychologique (ou psycholinguistique) de la pensée, il est possible de déterminer différents niveaux d'interrogation concernant notre problématique : un niveau linguistique, le niveau de la phrase, un niveau sémantique, le niveau de la proposition exprimée par l'énonciation d'une phrase, et un niveau cognitif, le niveau de la pensée associée à une énonciation et qui se trouve « dans la tête »¹ de celui qui pense.

Dans ce chapitre, c'est avant tout ces trois niveaux d'interrogation que nous chercherons à distinguer de manière générale. La philosophie du langage s'étant avant tout pourvue d'un nouvel appareil conceptuel pour interroger le fonctionnement des expressions référentielles avec le manuscrit de Kaplan « Demonstratives »², c'est tout naturellement que nous commencerons par introduire sa distinction entre caractère et contenu. En distinguant deux fonctions du *Sinn*, Kaplan montre que cette notion frégréenne recouvre en réalité deux entités distinctes : le caractère, soit le sens linguistique, et le contenu, soit la valeur sémantique (ce qui est dit). Nous verrons alors en quoi cette distinction va renouveler l'approche philosophique du fonctionnement de toute expression référentielle.

Notre analyse sera structurée en deux mouvements distincts. Tout d'abord, nous chercherons à distinguer, opposer et montrer les liens entre trois types d'entités : les phrases, les propositions et les pensées. Nous opposerons alors le sens linguistique d'un énoncé à sa valeur sémantique, la proposition exprimée, dans une perspective fondamentalement

¹ L'expression « dans la tête » renvoie évidemment à l'article de Putnam, « The Meaning of 'Meaning' » (in *Language, Mind and Knowledge, Minnesota Studies in the Philosophy of Science, VII*, University of Minnesota Press, 1975, et repris dans H. Putnam, *Mind, Language and Reality*, Cambridge, Cambridge University Press, 1975, pp. 215-271).

² « Demonstratives » a été rédigé par Kaplan à la fin des années 1970 et il est resté longtemps un manuscrit bien connu des milieux de recherche en philosophie du langage et en linguistique. Le manuscrit a fini par être publié en 1989 dans un ouvrage où figurent divers articles ayant trait à la conception kaplanienne : D. Kaplan, « Demonstratives », in *Themes from Kaplan*, éd. par J. Almog, J. Perry, H. Wettstein, Oxford, Oxford University Press, 1989, pp.481-563.

kaplanienne. De là, nous montrerons qu'à la proposition exprimée s'oppose une entité en partie psychologique : la pensée ; cependant nous verrons que ces deux entités ont en commun leur contenu vériconditionnel. De l'opposition entre phrase et proposition et pensée et proposition, nous introduirons à la manière de Récanati – une distinction entre deux types de modes de présentation, un mode de présentation linguistique et un mode de présentation psychologique.

Le deuxième mouvement de ce chapitre sera essentiellement consacré à la notion de valeur cognitive, une notion dont nous verrons que la complexité semble parfois relever du mystère. Nous rappellerons tout d'abord la manière dont Frege introduit ce terme à l'intérieur de sa conception, puis en rappelant comment les démonstratifs mettent en question l'assimilation frégréenne de la valeur cognitive au contenu, nous serons conduits à considérer l'hypothèse défendue par Kaplan et Perry en identifiant celle-ci au sens linguistique. En dernier lieu, nous évoquerons deux perspectives sur cette question, l'hypothèse de l'éventuelle identification de la valeur cognitive au mode de présentation psychologique, et enfin son éventuelle distinction d'avec la notion de valeur informative.

I- Les phrases, les propositions et les pensées

Nous allons donc présenter les différents niveaux d'interrogation que nous avons mentionnés, en commençant par les niveaux linguistique (caractère) et sémantique (contenu). Ensuite nous distinguerons le niveau sémantique (contenu) du niveau cognitif (la pensée).

1) Sens linguistique et valeur sémantique

Nous avons dit que la distinction entre le niveau linguistique et le niveau sémantique a été mise en évidence par la distinction de Kaplan entre le caractère et le contenu des énoncés ; en réalité, cette distinction est elle-même une réminiscence de la distinction de Strawson¹ entre signification linguistique d'une phrase et l'énoncé de cette phrase². Cependant, nous allons

¹ Voir P. F. Strawson, « On Referring », *Essays in Conceptual Analysis*, Anthony Flew éd., Londres, MacMillan and Company Ltd, 1956, pp. 21-52, repris dans *The Philosophy of Language*, éd. A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, pp. 219-234

² Cette distinction a également été anticipée par Grice, dans « Meaning », *The Philosophical Review*, vol. 66, n°3, 1957, pp. 377-388.

voir avec Kaplan en quoi elle renouvelle l'approche du fonctionnement des expressions référentielles.

1-1) Caractère et Contenu

Afin de mettre en évidence les deux entités déterminées par les notions de caractère et de contenu, il convient de considérer l'énoncé suivant :

(1) Je suis française

Cet énoncé se constitue d'une phrase qui est composée d'éléments linguistiques qui, lorsqu'elle est énoncée dans un contexte déterminé, donne sa valeur sémantique – le contenu ou la proposition exprimée.

La phrase (1) a un sens linguistique constant, qui – selon le contexte d'énonciation – exprimera diverses propositions. Si Amélie Mauresmo énonce (1) alors, elle aura exprimé la proposition :

(1a) Amélie Mauresmo est française.

Mais si Mary Pierce énonce (1), alors elle exprimera la proposition :

(1b) Mary Pierce est française.

D'après Kaplan, le sens de la phrase (1) est constant, le caractère de (1) est le même dans le cas où Amélie Mauresmo et Mary Pierce énoncent (1) ; cependant, en fonction des contextes d'énonciation, chacune des énonciations de (1) présentera un contenu distinct, une valeur sémantique distincte, diverses propositions. Kaplan appelle le sens linguistique d'une expression de ce type le « caractère »¹, et il appelle « le contenu », la valeur sémantique de l'énonciation, i.e. la proposition exprimée par une énonciation, soit « ce qui est dit ».

¹ Il semble que dans « Demonstratives » (in *Themes from Kaplan*, éd. par J. Almog, J. Perry, H. Wettstein, Oxford, Oxford University Press, 1989, pp.481-563), Kaplan entende la notion de caractère comme équivalente à la notion de sens linguistique. Cependant, dans « Demonstratives », il se préoccupe surtout des indexicaux et des démonstratifs, et de fait, il définit la notion de caractère comme une fonction partant du contexte pour aller vers les contenus. Le caractère se constitue de paramètres qui déterminent en contexte le contenu d'une énonciation. Dans « Afterthoughts » (in *Themes from Kaplan*, éd. par J. Almog, J. Perry, H. Wettstein, Oxford, Oxford University Press, 1989, pp.565-614.), il remet en question cette définition du caractère en termes de paramètres,

Kaplan définit le caractère comme une fonction qui part du contexte pour parvenir au contenu. Ainsi, la phrase (1) présente son contenu en fonction du contexte d'usage, des circonstances d'énonciation. Lorsqu'Amélie et Mary font usage de (1), le même caractère présentera deux contenus distincts, en cela qu'ils varient du fait de ces deux contextes d'énonciation distincts, i.e. de l'identité du locuteur de « je ». Toutefois, il semble que dans le cas des noms propres, il y ait une certaine stabilité, dans la mesure où un nom propre ne varie pas en fonction de l'énonciation. De nombreuses personnes différentes éparpillées dans le monde désigneront – en énonçant une phrase ayant pour sujet le nom « Amélie Mauresmo » – Amélie Mauresmo, indépendamment de facteurs relatifs à l'énonciation. Il semble alors que si tant est que les noms propres aient un caractère, ce caractère doit être fixe, présentant systématiquement le même contenu indépendamment des circonstances d'énonciation. La même phrase pourvue du même nom propre¹ présentera le même contenu, la même proposition sera exprimée. Ceci, aux dires de Kaplan, se caractérise par le fait qu'il n'y a pas d'élément indexical dans la phrase, et à ce titre, il écrit :

« Words and phrases with no indexical element express the same content in every context; they have a fixed character »².

Reprenant la distinction kaplanienne entre le caractère et le contenu, Perry qualifie deux types de caractère, ceux qui caractérisent les indexicaux et autres démonstratifs, et ceux qui caractérisent les noms propres :

en cela qu'elle ne semble pas caractériser certaines expressions directement référentielles, à savoir les noms propres. Si les noms ont un caractère, celui-ci serait distinct de ce qui caractérise le processus linguistico-sémantique des indexicaux et autres démonstratifs : « As in the case of content, the possible-worlds style of formal semantics in *Demonstratives* represents character as a function, in this case as a function from possible contexts of use. I continue to believe that proper names are not parametric, i.e., the *same name* does not vary in referent from context to context » (D. Kaplan, « Afterthoughts », in *Themes from Kaplan*, éd. par J. Almog, J. Perry, H. Wettstein, Oxford, Oxford University Press, 1989, pp.565-614, p. 598.

¹ Par le même nom propre, nous entendons un nom spécifique uni à sa référence. Par exemple par Jacques Chirac », nous entendons le nom de tel individu qui se trouve être Président de la République. Nous ne voulons pas dire que si par exemple un autre individu s'appelle « Jacques Chirac », qu'un énoncé pourvu du nom de notre Président comme « Jacques Chirac est F » et un autre énoncé pourvu du nom de l'autre Jacques Chirac « Jacques Chirac est F » exprimeront la même proposition. Cela n'est pas parce qu'il y a des noms homonymes que l'on conclure qu'il y a identité de proposition exprimée. Comme nous le verrons, nous distinguons différentes manières de parler des noms propres. Tout d'abord, il y a selon la terminologie de Kaplan dans « Words » (*The Aristotelian Society Proceedings, Supplementary Volume*, 64, 1990, pp. 93-119), les noms propres *génériques* : les noms en tant que mots : dépourvus de référence. Il s'agit par exemple du nom que partage Jacques Chirac, le Président, avec Jacques Chirac, un de ses homonymes. Les noms génériques sont donc à l'origine de l'homonymie des noms propres.

² D. Kaplan, « Demonstratives », in *Themes from Kaplan*, éd. par J. Almog, J. Perry, H. Wettstein, Oxford, Oxford University Press, 1989, pp.481-563, p. 521.

« Toute expression reçoit un caractère. Les caractères des expressions qui ne sont pas sensibles aux changements de contexte sont des fonctions constantes. Le nom « David Kaplan », par exemple, est une fonction qui donne David Kaplan dans chaque contexte. J'appelle « loyaux » des caractères de ce type, et « volages » les caractères tels que ceux de « je » et de « toi » qui sont sensibles aux changements de contexte »¹.

Nous acceptons la distinction entre caractère et contenu, et nous considérerons temporairement comme évident le fait que les noms ont un caractère (sens linguistique) et un contenu (leur référence), même si ce caractère donne de manière constante son contenu sans qu'il y ait une sensibilité au contexte comme celle caractérisant le fonctionnement linguistique des indexicaux. Nous interrogerons les modalités du processus linguistique spécifique aux noms propres dans le prochain chapitre.

Une expression référentielle a un certain contenu, une certaine valeur sémantique. Selon Frege et les descriptivistes, le contenu d'une expression – sa valeur sémantique – est une espèce de *Sinn*. La contribution du nom propre à la proposition étant un sens, ce sens constitue donc la valeur sémantique du nom propre.

Pour Kaplan, Perry et l'ensemble des théoriciens de la référence directe, les expressions référentielles n'ont pas de sens descriptif (pas de *Sinn* à la Frege). Il distingue deux types de signification, le sens linguistique, un caractère, et ce qui est dit, le contenu, qui est alors la valeur sémantique de l'expression référentielle. Le sens linguistique n'est donc pas identique à la valeur sémantique, mais il est ce qui la donne. Ainsi, il est possible que des expressions ayant une signification linguistique distincte aient dans différents contextes, une même valeur sémantique. C'est le cas de Mary Pierce lorsqu'elle énonce « Je suis française », et c'est le cas d'un journaliste qui – montrant Mary Pierce du doigt – énonce « elle est française ». Les deux énoncés ont une signification linguistique distincte mais leur contenu est identique, i.e. ils ont la même valeur sémantique. Le contenu d'un énoncé est donc la proposition exprimée par un tel énoncé, et également ce qu'on appelle la valeur sémantique d'un énoncé. Un énoncé pourvu d'une expression référentielle a l'individu dénoté par l'expression en question pour contenu. La valeur sémantique du nom propre « Mary Pierce » est donc Mary Pierce elle-même².

¹ J. Perry, « Rip van Winkle et autres personnages », in J. Perry, *Problèmes d'indexicalité*, Editions CLSI, Paris, 1999, pp. 215-247, pp. 218-219.

² Alors que pour les frégréens la valeur sémantique de « Mary Pierce » est (par exemple) le sens d'une description de type « la dernière française à avoir gagné le tournoi de Roland Garros ».

Ainsi, Kaplan distingue deux entités, le caractère et le contenu, qui selon lui répondent à l'intuition primaire de la notion frégréenne de *Sinn*. En ce sens, il expliquait :

« I argued [in « Demonstratives »] that Fregean *Sinn* conflates elements of two quite different notions of meaning. One which I called *character*, is close to the intuitive idea of linguistic meaning (and perhaps to cognitive content). Another which I called *content*, is what is said or expressed by an expression in a particular context of use »¹.

Ainsi, à partir de la notion générale de *Sinn* nous distinguons et opposons deux entités qui répondent à deux des fonctions du *Sinn* : celle de mode de présentation (le caractère) et celle de valeur sémantique (le contenu).

1-2) Pensées frégréennes et propositions singulières

C'est sur la question de la valeur sémantique des énoncés que se distinguent les conceptions frégréenne et russellienne ou néo-russellienne.

La conception frégréenne de la pensée comme étant le sens des propositions exclut une conception russellienne des propositions singulières, i.e. des propositions dont les constituants sont les individus dénotés par les expressions référentielles. Les sens sont la valeur sémantique des expressions selon Frege, alors que selon Russell² les individus eux-mêmes constituent la valeur sémantique des expressions.

Pour Frege, les constituants des pensées sont le sens des termes apparaissant dans les phrases. Le sens est ce qui rend compte de la valeur cognitive, ce qu'il appelait l'« *Erkenntniswert* » (valeur pour la connaissance) des énoncés d'identité de type « $a = b$ », qui – s'ils ne se distinguaient pas de « $a = a$ » – devraient également être tautologiques, ce qu'ils ne sont pas, puisqu'ils peuvent générer des connaissances nouvelles.

Cependant, on peut voir que la notion de « proposition singulière » telle que nous l'entendons ici, préserve certains éléments déterminants dans la conception frégréenne de la pensée

¹ D. Kaplan, « Afterthoughts », in *Themes from Kaplan*, éd. par J. Almog, J. Perry, H. Wettstein, Oxford, Oxford University Press, 1989, pp.565-614, p. 568.

² Sauf dans le cas des noms propres ordinaires qui sont des descriptions déguisées. On parle ici de conception russellienne des propositions singulières dans la mesure où il a été un des premiers des plus ardents défenseurs d'une telle conception, et cela bien qu'il défendait une conception descriptive (donc de type frégréen) de l'objet principal de notre analyse, à savoir des noms propres ordinaires. Lors de la célèbre correspondance entre Frege et Russell, ce dernier défend l'idée que la contribution du nom propre à la pensée ou proposition est le référent lui-même. A cette époque (1904), il ne considère pas encore les noms propres ordinaires comme des descriptions déguisées, ce qu'il fera à partir de « Knowledge by acquaintance and Knowledge by Description » et des *Principia* (1910).

(*Gedanke*). Tout d'abord, les pensées étaient indépendantes du fait qu'on les pense ou qu'on les ait jamais pensées. Cette caractéristique est préservée par l'idée de proposition singulière¹ qui s'identifie à *ce qui est dit*, indépendamment du fait qu'on l'ait dit et de comment on l'a dit. Lorsqu'Amélie énonce (1), elle exprime la proposition singulière « Amélie est française », qui est vraie indépendamment du fait qu'Amélie ait jamais énoncé (1). Le fait qu'Amélie soit le locuteur de l'énoncé (1) indique en contexte, les conditions de vérité, mais le fait qu'elle soit le locuteur de cet énoncé ne fait pas partie des conditions de vérité de la proposition exprimée. De même, lorsqu'un journaliste lui dit « Vous êtes française », il exprime la même proposition que celle qu'Amélie avait exprimée en énonçant (1). En contexte, l'énoncé du journaliste présente Amélie comme celle à qui il s'adresse. Mais cela ne joue un rôle que *relativement* au contexte d'énonciation. La manière dont Amélie est présentée linguistiquement n'est pas contenue dans la proposition exprimée par cet énoncé. La proposition n'est pas un objet linguistique, mais un objet sémantique, l'entité qui porte la valeur de vérité. Cet aspect non-linguistique de la proposition s'apparente à ce que Frege semblait vouloir dire, lorsqu'il regrettait de ne pouvoir montrer la pensée dénuée de son vêtement linguistique :

« Je ne suis pas dans la situation heureuse d'un minéralogiste qui montre à ses auditeurs un cristal de roche. Je ne peux pas mettre une pensée dans les mains de mes lecteurs en les priant de bien vouloir l'examiner sous toutes ses faces. Je dois me contenter d'offrir au lecteur la pensée : en elle-même insensible, voilée dans la forme sensible du langage. Mais le caractère imagé du langage fait naître quelques difficultés. Le sensible ne peut manquer de s'imposer et fait que l'expression est imagée, et par là impropre. De là naît un conflit avec le langage et je me vois encore contraint de traiter du langage, bien que ce ne soit pas ici mon objet propre »².

Ainsi, nous voyons comment la caractéristique d'indépendance et l'aspect non-linguistique de celle-ci est préservée par la notion de proposition singulière³.

¹ En réalité « ce qui est dit » s'assimile à la notion de proposition tout court. Lorsque je dis « l'auteur de *Waverley* est un génie », j'exprime une proposition générale, i.e. une proposition ou le sens de l'expression « l'auteur de *Waverley* » fait partie de la proposition, de ce qui est dit ; il est constitutif des conditions de vérité d'une telle proposition. Donc « ce qui est dit » s'identifie à la notion de proposition, qu'elle soit générale ou singulière. Mais pour le moment, nous nous préoccupons strictement des propositions singulières dans la mesure où il s'agit des propositions concernées par la valeur sémantique des noms propres.

² G. Frege, « La Pensée », *Recherches Logiques, Ecrits logiques et philosophiques*, Seuil, 1971, note 1, p.180.

³ Cependant, rappelons que pour Frege, une même phrase est susceptible d'exprimer différentes pensées, même des phrases pourvues d'un nom propre. Par conséquent, ces aspects d'indépendance et de non linguisticité sont préservés par la conception des propositions singulières, mais en un sens légèrement différent de chez Frege. On peut dire que les notions d'indépendance et de non linguisticité sont globalement caractéristiques des pensées frégéennes comme des propositions singulières.

L'objectivité – liée à la caractéristique d'indépendance – est également un aspect essentiel des pensées, et celui-ci se trouve également préservé par la notion de proposition exprimée. Une proposition est objective ; elle se structure de la référence et de la propriété exprimée par le prédicat. Par exemple, la proposition exprimée par l'énoncé « Mary Pierce est française » se compose de Mary en chair et en os et de la propriété d'être française. Nous noterons celle-ci comme la tradition le veut :

< Mary Pierce, Française >

La conception des propositions singulières permet de rendre compte de la stabilité du contenu, ce que nous avons établi comme étant la valeur sémantique, i.e. ce qui est dit. Puisque aucun mode de présentation n'est contenu dans la proposition exprimée par une phrase pourvue d'un terme directement référentiel¹, alors il ne saurait y avoir de fluctuations de sens au niveau sémantique (i.e. au niveau du contenu). Ainsi, chaque occurrence de la phrase « Mary est française », exprimera systématiquement la même proposition, sans aucune possibilité de fluctuation de sens ou du contenu. Les fluctuations de sens (ou du contenu)² pourront être situées au niveau de la cognition (ce que nous allons appeler « pensées » au sens anti-frégéen que nous déterminerons), en cela que certaines propriétés peuvent être associées au nom propre dans la pensée. La notion de proposition permet alors de préserver les aspects fondamentaux des pensées frégéennes, à savoir l'indépendance et l'objectivité, sans pour autant présenter les problèmes liés à la conception d'un sens descriptif (*Sinn*), telles que la démultiplication des propositions (ou des pensées au sens frégéen du terme) pour une même phrase³.

Aussi, quoique les pensées frégéennes et les propositions singulières soient significativement différentes en vertu de leur structure respective⁴, elles présentent des similitudes importantes.

¹ S'il n'y a pas de mode de présentation contenu dans une proposition singulière, en revanche, il peut y en avoir un au niveau de l'énoncé exprimant une telle proposition singulière. Par exemple en disant « je suis française », le mode de présentation linguistique « le locuteur de cet énonciation » présente la référence d'une certaine manière, mais cette manière n'est pas réfléchie dans la proposition exprimée.

² On peut également concevoir les fluctuations de sens au niveau linguistique dans le cas des indexicaux, puisque deux phrases au sens linguistique distinct comme « je suis française » et « vous êtes française » peuvent exprimer la même proposition « Amélie est française ».

³ Cf. l'analyse de la conception frégéenne présentée au chapitre 1.

⁴ Par exemple, la phrase « Amélie est française » exprime une pensée pour Frege qui se structure comme suit < mode de présentation d'Amélie, sens de 'Française' >, alors que pour les théoriciens de la référence directe, la proposition exprimée par une telle phrase se structure – comme nous l'avons vu – de la sorte : < Amélie, Française >.

2) La dimension psychologique des pensées

Nous allons maintenant mettre en évidence la pensée, ce qu'il y a dans nos têtes lorsque nous comprenons des énoncés, ou lorsque nous nous apprêtons à produire des énoncés.

2-1) La pensée et son interprétation dans la communication verbale

Lorsque j'énonce (1), j'ai une pensée qui correspond à mon énonciation. Moi seule suis capable d'accéder à mes pensées, d'autant plus lorsque qu'il s'agit d'une pensée à la première personne. Cependant, quelqu'un qui entend et comprend mon énonciation de (1) formera à partir de celle-ci une pensée. Sa pensée sera distincte de la mienne, alors que nous aurons compris la même chose, c'est-à-dire la proposition exprimée par mon énonciation de (1) : que *Lynda Maurice est française*.

Lorsqu'un locuteur produit une énonciation, il y a un processus d'interprétation qui sous-tend la communication. Sperber et Wilson ont cherché à caractériser ce processus. Pour cela, ils font des notions de représentation et de ressemblance des concepts centraux dans l'analyse de la communication verbale de nos pensées, dans la mesure où produire une énonciation a pour but de représenter une pensée ou un état de choses qui la rendrait vraie ou fausse. Alors que les seuls processus d'interprétation de pensées reconnus ordinairement en philosophie du langage sont ceux établis sur la base du rapport de propos au discours indirect, Dan Sperber et Deirdre Wilson défendent l'idée que toute énonciation est utilisée pour représenter une pensée du locuteur et que sur la base de cette énonciation, l'interlocuteur interprète la pensée du locuteur en formant une pensée représentant l'énonciation :

« We see verbal communication as involving a speaker producing an interpretation of one of her thoughts, and the hearer constructing a mental interpretation of this utterance, and hence of the original thought »¹.

Il y a donc deux pensées : la pensée initiale du locuteur, son interprétation caractérisée par le fait d'énonciation, et la pensée formée par l'interlocuteur à partir de l'énonciation du locuteur. Nous pouvons essayer de schématiser les choses comme suit :

¹ D. Sperber et D. Wilson, *Relevance : Communication and Cognition*, Oxford, Basil Blackwell, 1986, p. 230.

Le locuteur → Pensée S



(interprétation du locuteur de sa propre pensée)



Énonciation de « S » (représentation verbale de sa pensée)



(Interprétation par l'auditeur)



Auditeur → Formation d'une pensée S' (à partir de l'énonciation de « S » par le locuteur)

Le fait que l'énonciation puisse représenter la pensée de celui qui la forme initialement, et que l'énonciation soit partageable, *i.e.* communicable et qu'elle puisse présenter des conditions objectives de vérité, témoigne du fait que la pensée a une dimension objective, qui s'exprime par sa représentation verbale. Cependant, en tant qu'elle résulte d'un processus cognitif sur la base d'un arrière-plan psychologique spécifique au sujet pensant, elle a une dimension subjective, et à ce titre, elle est impartageable, *i.e.* incommunicable en tant que telle.

La pensée que forme l'interlocuteur sur la base de l'énonciation du locuteur, *ressemble* à la pensée initiale du locuteur, en cela que les formes propositionnelles de la pensée et de l'énonciation partagent toutes les implications contextuelles. En ce qui concerne notre propre conception, la pensée et l'énonciation se ressemblent en cela qu'elles ont par exemple les mêmes conditions de vérité, le même contenu objectif ou vériconditionnel. Par exemple en disant « je suis française », je forme une pensée sur moi-même, et mon interlocuteur ne serait pas à même de saisir exactement cette pensée, mais une pensée similaire, une pensée à la troisième personne comme par exemple « elle est française ». Cependant les deux pensées ont le même contenu objectif et les mêmes conditions de vérité. La proposition exprimée par mon énonciation sera vraie, si et seulement si *Lynda Maurice* est française, indépendamment du fait que je sois ou aie jamais été le locuteur de l'énoncé (1). La pensée de mon interlocuteur sera accompagnée d'une manière de penser l'objet sur laquelle porte la pensée, d'un mode de présentation psychologique dont par exemple des éléments perceptuels qui ne me sont pas

forcément accessibles, où les informations que mon interlocuteur possède sur moi et celles que je possède sur moi-même.

Nous expliquons la ressemblance des pensées S et S' en tant qu'elle s'établit en vertu de l'identité de leur contenu objectif, résultant de l'énonciation verbale de la phrase correspondant à la pensée initiale du locuteur¹. Toutefois les pensées ne peuvent pas se réduire à leur contenu objectif, sinon les pensées seraient en tout et pour tout identiques aux propositions exprimées. Et si les propositions ne sont pas des objets linguistiques, elles ne sont pas pour autant des objets mentaux.

2-2) La subjectivité des pensées : le modèle des pensées égologiques

La subjectivité est la caractéristique spécifique des pensées, sans laquelle on n'aurait rien pour distinguer les pensées qui sont dans ma tête des propositions exprimées par nos énoncés. Les pensées et les propositions exprimées ont le même contenu objectif, i.e. un contenu vériconditionnel identique², mais contrairement aux propositions, les pensées ont quelque chose de plus, la caractéristique subjective par laquelle nous pensons les choses, un « way of thinking » pour reprendre l'expression d'Evans³, une manière de penser les choses.

La dimension étroite caractérisant chaque pensée est caractérisée par la subjectivité des pensées. Elle semble s'apparenter à ce que Frege entendait par l'expression de « représentation » qui appartient à la conscience de l'individu mais qui ne saurait être identifiée à ce qu'il appelle « pensée » (ce que nous appelons « proposition exprimée »).

Si Amélie et moi-même saisissons des pensées subjectivement et sémantiquement distinctes lorsque nous pensons la pensée correspondant à nos énonciations respectives de « je suis française », c'est avant tout parce que (i) nos pensées à la première personne ne nous sont accessibles qu'à nous-mêmes et parce que (ii) nos pensées à la première personne portent sur deux personnes différentes : Amélie pense d'*elle-même* qu'*elle* est française, et je pense de *moi-même* que *je* suis française ». Toutefois, il semble bien que nous entretenions le même *type* de pensées, des pensées non pas identiques mais similaires, puisque Amélie – comme moi-même – entretient une pensée à la première personne (même type de pensée) et que nous

¹ La notion de ressemblance entre pensée et énonciation n'est plus ici entendue au sens technique que Sperber et Wilson accorde à cette notion.

² Comme nous l'avons vu dans le chapitre 3 et dans le cas des descriptions définies rigides, il convient de distinguer le contenu de la proposition exprimée de son contenu vériconditionnel. Cependant, dans le cas des expressions référentielles, les deux contenus sont identiques, ils coïncident. Récanati adopte pour cela un principe de congruence qui est valable dans la communication littérale (voir le chapitre 5).

³ G. Evans, *The Varieties of Reference*, édité par John Macdowell, Oxford, Clarendon Press, 1982.

établissons un rapport analogue entre chacune de nous et une propriété déterminée (« être française »). Les pensées, ma pensée et celle d'Amélie, sont donc distinctes ; toutefois, il est probable que ces pensées, quoique distinctes par leur contenu objectif (des référents distincts) et par le fait de leur subjectivité, soient du même type. De telles pensées appartiennent à la même espèce, sans pour autant être identiques au niveau de l'occurrence.

Evans dans un article visant à défendre une position plus ou moins frégéenne¹ des démonstratifs, soutient également l'idée que des pensées à la première personne comme celle associées à deux occurrences de (1) sont des pensées distinctes, non seulement par le fait qu'elles portent sur des individus distincts, mais également par le fait que les locuteurs ne sauraient penser aux objets de la même manière. Il distingue alors *un type d'explication d'une explication particulière*².

Ainsi, la pensée a deux dimensions : une dimension proprement subjective qui se caractérise par une perspective à la première personne, et une dimension objective, qui s'apparente aux conditions de vérité de la proposition exprimée. En tant que la pensée est le pendant mental d'une énonciation et de ce qu'elle exprime, elle est pourvue du même contenu vériconditionnel, i.e. des mêmes conditions de vérité. Une pensée peut être vraie ou fausse et sa vérité ou sa fausseté dépendra de conditions objectives qui sont totalement indépendantes de la caractéristique subjective et mentale de celle-ci³. Une pensée a un contenu objectif, en ce sens qu'elle porte sur un objet qui lui est extérieur. Ce contenu objectif est identique à celui de la proposition exprimée, mais la pensée ne saurait se réduire à ce seul aspect.

¹ Evans dirait bien sûr qu'il défend une position complètement frégéenne. Nous insistons sur le « plus ou moins frégéenne » dans la mesure où il systématise l'idée de mode de présentation frégéen dans des termes psychologiques, avec son concept de « way of thinking ». Il défend l'idée que Frege n'avait pas une conception du *Sinn* strictement en termes descriptifs, puisque dans le cas des pensées à la première personne, Frege expliquait que chacun d'entre nous est donné à lui-même d'une manière primitive comme il n'est donné à personne d'autre. A partir de là, Evans explique que « Si l'on remplace la métaphore de Frege d'« être présenté à un objet » avec la notion de « penser à un objet » qui lui est sous-jacente, Frege affirme apparemment que chaque personne est donnée à elle-même d'une façon primitive dont personne d'autre ne dispose. Puisque cette façon de penser à soi-même, non seulement ne serait pas primitive, mais serait accessible à d'autres si elle exploitait la connaissance que l'on satisfait de façon unique à une description, le passage semble fournir l'évidence la plus claire possible que Frege n'a pas soutenu l'idée selon laquelle toutes les façons de penser à des objets doivent impliquer que l'on y pense comme satisfaisant de manière unique à une description », in G. Evans, « Understanding Demonstratives », *Meaning and Understanding*, édité par H. Parret et J. Bouveresse, Berlin, de Gruyter, 1981, pp. 280-303. Trad.fr. « Comprendre les démonstratifs », *Penser en contexte, le phénomène de l'indexicalité, la controverse John Perry & Gareth Evans*, Paris, L'Eclat, collection « tiré à part », 1993, pp. 102-139, p. 124.

² Voir dans ce chapitre le deuxième point de la section III.

³ Comme nous le verrons, la caractéristique subjective de la pensée, soit, ce que nous entendrons en termes de mode de présentation psychologique, a une propriété spéciale : la non pertinence vériconditionnelle. C'est-à-dire que le mode de présentation psychologique ne fait *jamais* partie des conditions de vérité de la pensée dans laquelle il apparaît.

2-3) Pensées russelliennes et pensées quasi-singulières

Nous retiendrons ici la conception russellienne de la pensée comme quelque chose de subjectif et de psychologique, mais qui porte sur autre chose, dont le contenu est à propos d'objets, et dont ces objets – dans le cas de certains termes¹ dont les noms propres – sont des constituants d'un tel complexe.

Dans une lettre à Frege et dans le contexte de leur discussion sur la nature des pensées ou des propositions, Russell écrit :

« Je crois que le Mont Blanc, malgré ses monts enneigés est un constituant de ce qui est en fait affirmé dans la phrase « Le Mont Blanc mesure plus de 4000 mètres ». On n'affirme pas une pensée, qui est bien sûr une chose privée : on affirme l'objet de la pensée, et celui-ci est selon moi un certain complexe (une phrase objective, pourrait-on dire), dans lequel le Mont Blanc lui-même est un constituant »².

Ainsi, en accord avec la conception russellienne, nous considérons la pensée comme quelque chose de fondamentalement psychologique, mais qui *porte* néanmoins sur quelque chose d'objectif, et dont le contenu est dès lors un complexe objectif – identique au contenu de la proposition exprimée (« ce qui est affirmé »).

Nous voyons donc que Russell semble distinguer ces deux aspects des pensées, leur aspect psychologique ou privé, et leur aspect objectif : ce sur quoi elles portent. En parlant de « phrase objective » (en allemand « *objectiver Satz* »), Russell introduit l'idée novatrice de la valeur sémantique des pensées contenant un terme singulier de la forme d'un nom propre, ce que Kaplan appellera une « proposition singulière ».

Russell semble donc faire une distinction plus ou moins implicite entre l'aspect psychologique et l'aspect objectif de la pensée. On peut donc penser que l'aspect psychologique constitue un mode de présentation psychologique de quelque chose d'objectif, soit la proposition exprimée. A ce titre, Stephen Schiffer a introduit la notion de « proposition

¹ Dans le cas des termes directement référentiels.

² B. Russell, Lettre à Frege du 12 Décembre 1904, in G. Frege, *Wissenschaftlicher Briefwechsel*, Hambourg, Felix Meiner Verlag, 1976, pp. 250-251. Je traduis.

quasi-singulière »¹ qui a par la suite été développée par Récanati. Une proposition quasi-singulière est pourvue non seulement de l'objet auquel il aura été fait référence, mais également d'un mode de présentation de cet objet. De nombreux néo-frégéens récusent l'idée de proposition singulière, mais accepte la notion plus souple de « proposition quasi-singulière »², dans la mesure où elle laisse une place aux modes de présentation psychologiques.

Pour notre part, nous parlerons de « pensées quasi-singulières » plutôt que de « propositions quasi-singulières », quoique la notion de pensée quasi-singulière apparaisse alors comme redondante. Les pensées – en tant qu'elles sont pensées – sont psychologiques, elles sont pourvues d'un mode de présentation psychologique³, mais en tant qu'elles portent sur des objets, elles ont un contenu objectif, le même contenu que celui de la proposition exprimée par l'énoncé auquel la pensée aura été associée. C'est pourquoi, les pensées comme les propositions, peuvent être vraies ou fausses.

Nous voyons en ce sens que l'idée de pensées quasi-singulières ne semble pas être totalement étrangère à Russell, si l'on se réfère au passage cité plus haut de sa correspondance avec Frege.

2-4) La dimension psychologique des pensées et les représentations de Frege

La manière dont nous concevons la pensée est donc foncièrement anti-frégéenne dans la mesure où son critère est conçu comme étant la subjectivité, ce qu'il y a dans la tête et qu'il n'y a pas hors d'elle. La pensée est toutefois également pourvue d'une composante objective qui est identique au contenu de la proposition exprimée. Frege, nous l'avons vu, distinguait les pensées des représentations, et en quelque sorte, on peut dire que ce que nous appelons

¹ S. Schiffer, « The Basis of Reference », *Erkenntnis*, 13, 1978, pp. 171-206 et « The 'Fido'-Fido Theory of Belief », *Philosophical Perspectives*, 1, 1987, p. 455-480.

² Christopher Peacocke accepte les propositions quasi-singulières (cf. C. Peacocke, « Demonstrative Thought and Psychological Explanation », *Synthese*, 49, 1981, pp. 187-217.) Mais tel n'est pas le cas de tous les néo-frégéens: Gareth Evans et John McDowell rejettent la caractéristique néo-frégéenne des propositions quasi-singulières, car ils considèrent que la conception de telles propositions est inconsistante avec l'affirmation de Frege que la proposition (i.e. la pensée en termes frégéens) exprimée par une énonciation doit être le sens de cette énonciation. En d'autres termes la pensée doit être composée du sens de ses constituants. (voir J. McDowell, « De Re Senses », *Frege: Tradition & Influence*, éd. C. Wright, Oxford, Basil Blackwell, 1984, pp. 98-109, p.104.

³ Comme nous le verrons dans le chapitre 5, un mode de présentation psychologique est non descriptif en cela qu'il n'exprime pas de propriété satisfactionnelle. On appelle de tels modes de présentation psychologiques, des sens *de re*, par analogie à l'expression employée par Evans.

« pensée » est ce qu'il appelait « représentation »¹ et que nous appelons « proposition exprimée » est ce qu'il appelait « pensée », étant donné que la proposition exprimée est le contenu objectif d'une pensée et d'une énonciation, c'est-à-dire *ce qui est dit*, indépendamment du fait qu'on l'ait dit ou pensé. Nous retrouvons alors le réquisit frégeen de l'objectivité et de l'indépendance concernant ce qu'il appelait « les pensées » et que nous appelons « les propositions ». Toutefois, ces équivalences d'appellation ne sont pas tout à fait exactes dans la mesure où elles présentent des nuances importantes à l'intérieur de chaque conception. Pour Frege, la représentation est ce qui est fondamentalement subjectif, impartageable et privé. Pour lui une pensée ne saurait *jamais* être identique ou constituée par une représentation, bien qu'une représentation puisse accompagner une pensée. Comme nous l'avons vu au premier chapitre, les représentations ont quatre caractéristiques :

- (i) La non-sensibilité
- (ii) L'appartenance au contenu de la conscience
- (iii) La subjectivité radicale
- (iv) L'incommunicabilité.

On peut alors dire que les caractéristiques des représentations frégeennes sont également des caractéristiques de la dimension subjective des pensées.

3) Les deux types de modes de présentation selon Récanati

De l'analyse du sens linguistique des phrases et de la dimension subjective de la pensée, il ressort donc deux types de modes de présentation : un mode de présentation linguistique et un mode de présentation psychologique.

3-1) Généralités

Les modes de présentation linguistique et psychologique ont cela de commun qu'ils présentent la référence d'une certaine manière : le premier dans la phrase, le second dans la

¹ En réalité, un seul aspect de ce que nous appelons « pensées » puisque nous concevons la pensée comme ayant deux composantes, une composante fondamentalement subjective (le contenu étroit) et une composante objective (le contenu large), identique au contenu vériconditionnel des propositions. Donc, ce que nous appelons « pensées » ne saurait *stricto sensu* être identique à ce que Frege appelait « représentation ». Seul un aspect des pensées s'identifie aux représentations frégeennes.

pensée. Cependant, le mode de présentation linguistique d'une phrase est commun au locuteur et à son interlocuteur ; les pensées qu'ils associent à une même énonciation sont quant à elles « privées », donc distinctes : les locuteurs ne pensent pas un même énoncé sous un mode psychologique identique. Comme le remarque Récanati :

« (...) when I utter 'I am tired', I think of *myself* as being tired; the psychological mode of presentation in this case is a first-person mode of presentation. But when *you* hear me say 'I am tired', you do not think the reference under a first-person mode of presentation. Rather you think: 'He is tired'. The linguistic mode of presentation ('the speaker') is the same for speaker and hearer, but the psychological mode of presentation, that is, the mode of presentation that occurs in the thought associated with the utterance, is different for the thought expressed by the speaker and for the thought the hearer forms upon understanding the utterance. This form of non-constancy goes along with the *subjectivity* of psychological mode of presentation »¹.

Bien que locuteur et auditeur comprennent une énonciation de la même manière, en vertu de la signification linguistique de la phrase énoncée, ils n'ont pas et ne peuvent pas avoir les mêmes pensées. Lorsque je dis « je suis fatiguée », ma pensée se distingue de celle de mon interlocuteur dans la mesure où il ne peut pas penser la référence de l'occurrence de « je » à la première personne – lorsque c'est moi qui emploie ce terme pour me désigner. Nous retrouvons ici ce que nous avons vu précédemment, lorsque nous avons montré quels étaient les procédés d'interprétation de nos pensées dans la communication verbale². Lorsqu'un locuteur énonce une phrase, il interprète sa pensée, et la phrase devient donc la représentation verbale de sa pensée. La phrase est le médium permettant la communication entre le locuteur et son auditeur. L'auditeur, à son tour, interprète la pensée du locuteur, sur la base de l'énonciation de la phrase. Il y a donc trois entités : la pensée initiale du locuteur, la représentation verbale de cette pensée, l'interprétation de la pensée initiale sur la base de la représentation verbale (la pensée de l'auditeur). Ces trois entités ne sont pas identiques entre elles. La phrase – soit le complexe linguistique – est le même pour le locuteur et l'auditeur, mais leurs pensées sont foncièrement distinctes, non-identiques, quoique elles peuvent être du fait de leur rapport à la même phrase ou représentation verbale, *similaires*. Elles sont identiques du fait de l'identité de leur contenu vériconditionnel, i.e. le contenu objectif ; mais

¹ F. Récanati, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, 1993, pp. 73.

² Voir le début de ce chapitre et D. Sperber et D. Wilson, *La Pertinence, Communication et cognition*, Paris, Minuit, 1989.

les pensées ne se réduisant pas à leur aspect objectif, elles se distinguent alors par la dimension subjective.

En démultipliant les entités du fait de la distinction des domaines de la pensée et du langage, on peut donc déterminer deux types de modes de présentation spécifiques, celui qui va se rapporter à la phrase et celui qui va se rapporter à la pensée. Comme nous allons le voir, ces modes de présentation présentent des caractéristiques et propriétés distinctes.

3-2) Mode de présentation psychologique vs. Mode de présentation linguistique

Pour introduire les différences fondamentales entre les deux types de modes de présentation, Récanati reprend un exemple de Kaplan¹ avec l'énoncé de « mon pantalon est en feu » et les deux modes de présentation impliqués au niveau de la phrase et au niveau de la pensée :

« Can we equate the first-person mode of presentation of myself that occurs in my belief that my pants are on fire with the linguistic mode of presentation associated with the first-person in English? I do not think so. The linguistic mode of presentation associated with 'I' (or more generally with the first-person) is something like 'the person who utters T', where 'T' names the token of 'I' that is being uttered. Now, I might possibly believe that the pants of the person who utters T are on fire, without realizing that I am the person who utters T, and therefore without behaving as I do when I realize that *my* pants are on fire. (A situation in which I do not realize that the person uttering a token is in fact me is not a very common situation, of course, but I take it not to be impossible.) This shows that the psychological mode of presentation that occurs in my belief when I think that my pants are on fire – differs from the linguistic mode of presentation associated with the word 'I'. I think of myself as *myself*, not as the utterer of such and such a token. Yet, if we turn from the thought expressed by the utterance to its linguistic meaning, we have no reason to deny that the reference of 'I' is presented as being the speaker, by virtue of its linguistic rule that a token of 'I' refers to the person who utters this token. All this raises no problem if we accept that the mode of presentation of the reference in the thought (psychological mode of presentation) is different in principle from the mode of presentation of the reference at the level of linguistic meaning (linguistic mode of presentation) »².

Afin de montrer qu'on ne saurait assimiler le mode de présentation linguistique et le mode de présentation psychologique, Récanati insiste sur la spécificité de chacun des deux modes de

¹ Voir la seconde section de ce chapitre avec l'identification du caractère à la valeur cognitive.

² F. Récanati, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, 1993, pp. 71-72.

présentation. Nous avons vu que le mode de présentation linguistique d'une expression comme « je » se définissait dans le rapport entretenu par le locuteur, une expression, et le contexte d'énonciation. Si un locuteur dit « j'ai faim », l'occurrence de « je » désigne celui qui produit cette occurrence même. Le mode de présentation linguistique sera donc de type « la personne faisant usage de « T » », où « T » est un nom pour l'occurrence de « je » dans ce contexte. Par conséquent, le mode de présentation linguistique présente sa référence d'une manière objective, c'est-à-dire à la troisième personne. Or, je ne saurais penser *de moi-même* à la troisième personne. Lorsque je pense « j'ai faim », je ne fais pas référence à moi-même par le moyen d'une description à la troisième personne de type « le locuteur de « je » » ou « la personne énonçant « T » », où « T » désigne cette occurrence de « je ». Je *me* pense *moi-même* comme *moi-même*. La caractéristique du mode de présentation psychologique des pensées égologiques et que je me pense d'une manière *irréductible*, sans passer par le biais d'une description *objective* de moi-même.

On peut cependant insister sur le fait que Récanati admet que les situations dans lesquelles un locuteur ne reconnaît pas que celui qui est train d'énoncer un token de « je » est lui-même – ne sont pas des plus communes. Toutefois, ce qui est théoriquement possible permet de distinguer l'essentiel de l'inessentiel, donc cela permet de voir que le mode de présentation linguistique n'a pas de liaison biunivoque avec le mode de présentation psychologique. Un exemple a été donné par Peacocke :

« An utterance can occur and I be its producer without my knowing that I am its producer. I and my twin brother may be in the same room, and both of us may try to utter the same sentence. If the vocal cords of one of the two of us are inoperative – we do not know which – and the normal forms of feedback which would tell one of us that he and not the other had produced the utterance have been severed, then neither of us will know whether he issued the utterance; but one of us did ». ¹.

Le fait qu'il n'y ait pas de relation biunivoque essentielle entre les deux modes de présentation met donc en évidence le fait que leurs propriétés respectives sont hétérogènes.

3-3) L'hétérogénéité des propriétés des deux modes de présentation.

¹ C. Peacocke, *Sense and Content: Experience, Thought and their Relations*, Oxford, Clarendon Press, 1983, p. 134.

La différence entre les deux modes de présentation qui apparaît ici est le fait que le mode de présentation linguistique a une propriété dont est dépourvu le mode de présentation psychologique, à savoir la propriété de token-réfléxivité. Cette propriété est caractéristique des indexicaux linguistiques, i.e. des mots comme « je » « ici » « maintenant ». Ces mots ont une occurrence réfléchissante (*token-reflexive*), en ce sens qu'il existe une relation objective *R* pertinente qui est une relation *empirique* tenant ou – qui est supposée tenir – entre l'occurrence de l'expression et la référence. Un token de 'je' fait référence au locuteur de cette énonciation, non pas au locuteur du mot « je » de manière générale¹.

En se référant aux travaux de Castañeda² sur l'indexicalité, on peut remarquer qu'il semble plutôt évident que les modes de présentation psychologiques n'aient pas d'occurrence réfléchissante, puisque pour toute description objective de moi-même « à la troisième personne » comme étant « le F » (la propriété objective supposée du mode de présentation psychologique), il est possible que je ne réalise pas que *je* suis le F. De même pour une description objective de « maintenant » ou de « ici ». Si le mode de présentation psychologique était objectif, je pourrais ne pas me rendre compte que le moment présent est *F* (*F* étant un prédicat quelconque) ou ne pas me rendre compte que l'endroit où je me trouve est *F*. Or, nos pensées indexicales ont une caractéristique : le fait que nous soyons en accointance³ avec ce dont elles sont l'objet. Or, le mode de présentation psychologique d'une de mes pensées égologiques a une protection contre les erreurs d'identification : je sais quand je pense à *moi-même* de quel objet il s'agit. Or, je ne sais pas de manière immédiate et avec une protection contre les erreurs d'identification quel est l'objet désigné par une expression qui le désigne par l'intermédiaire d'une propriété F. Par conséquent, alors qu'un mode de présentation ayant une occurrence réfléchissante requiert une relation *objective* entre le token

¹ Reichenbach a introduit cette notion de token-réfléxivité en ces termes: « To understand the function of this words ['I', 'you', 'here', 'now', 'this'] we have to make use of the distinction between *token* and *symbol*, 'token' meaning the individual sign, and 'symbol' meaning the class of similar tokens. Words and sentences are symbols. The words under consideration are words which refer to the corresponding token used in an individual act of speech, or writing; they may therefore be called token-reflexive words. It is easily seen that all these words can be defined in terms of the phrase 'this token'. The word 'I' for instance, means the same as 'the person who utters this token', 'now' means the same as 'the time at which this token was uttered' (...). We therefore need inquire only into the meaning of the phrase 'this token' », in H. Reichenbach, *Elements of Symbolic Logic*, New York, Macmillan, 1947, p. 284.

² H.-N. Castañeda, « 'He' : A Study in the Logic of Self-consciousness », *Ratio*, 8, pp. 130-157, 1967. Voir aussi H.-N. Castañeda « Indicators and Quasi-Indicators », *American Philosophical Quarterly*, 4, pp. 85-100, 1967.

³ L'*acquaintance* constitue pour Russell une relation cognitive directe entre un sujet et un objet, lorsque le sujet a une appréhension directe de l'objet. Russell caractérise cette relation en ces termes « I say that I am acquainted with an object when I have a direct cognitive relation to that object, i.e. when I am directly aware of the object itself », in B. Russell, « Knowledge by acquaintance and Knowledge by description », *Mysticism and Logic and other Essays*, pp. 209-232, p.209.

du mot et la référence du token dans le processus linguistique de désignation, un mode de présentation psychologique ne requiert pas de relation à la troisième personne ; il s'exprime d'une manière intimement subjective, de sorte qu'il a une propriété très spéciale : la protection contre les erreurs d'identification (*immunity to error through misidentification*). Si nous pensions à nous-mêmes par le biais de cette relation objective, alors nous ne serions plus protégés contre les erreurs d'identification.

Ainsi, d'après Récanati, il est impossible qu'un mode de présentation psychologique ait une occurrence réfléchissante, dans la mesure où si c'était le cas, cela impliquerait non seulement que nos pensées sont identifiées indirectement, i.e. par description, mais aussi qu'elles seraient identifiées de manière objective plutôt que subjective.

Nous voyons donc que le mode de présentation linguistique se distingue du mode de présentation psychologique par la propriété de token-réflexivité.

Si cela semble être la propriété décisive qui atteste de l'hétérogénéité des deux modes de présentation, il y a cependant d'autres propriétés qui les distinguent ; celles-ci ont trait à la caractéristique linguistique des expressions. Le mode de présentation linguistique des expressions est *constitué* ou *régi* par des *règles* ou *conventions linguistiques*. Le mode de présentation linguistique d'une expression référentielle est en effet déterminé par les règles du langage. C'est une règle du langage que « je » fasse référence à celui qui énonce ce terme, que « ici » fasse référence au lieu où se produit l'énonciation, etc. Le mode de présentation linguistique est donc une convention linguistique qui constitue un type d'expression. Or, un mode de présentation psychologique ne saurait faire figure de convention linguistique.

Parce qu'il est constitué par les règles du langage, le mode de présentation linguistique ne varie pas d'un contexte à l'autre, bien que la référence varie en fonction du contexte d'énonciation. La seconde caractéristique est donc que les expressions indexicales ont un mode de présentation linguistique *constant*. Diverses occurrences de « je » présenteront leur référence de la même manière, que cela soit moi qui en fasse usage ou que cela soit Jacques Chirac. Pour un sens linguistique constant, nous avons une référence qui varie en fonction du contexte d'énonciation. Or, les modes de présentations psychologiques n'ont rien de constant. La manière dont je me donne à moi-même en pensant « je suis française » peut être différente à travers le temps. De même, la manière dont je pense au lieu où je me trouve lorsque je dis « ici » peut varier selon le lieu où je me trouve et selon mes humeurs. Pour imiter Evans une nouvelle fois, nous dirons que – bien qu'il soit possible de catégoriser des types de modes de

présentations, les modes de présentation particuliers peuvent être aussi nombreux qu'il y a d'instantes et de personnes¹.

Ainsi, nous avons mis en évidence la distinction entre différentes entités : le sens linguistique d'un énoncé (le caractère), sa valeur sémantique (le contenu ou la proposition), et la dimension psychologique et subjective de la pensée associée à un énoncé. Et de cette analyse est ressortie une distinction entre deux types de modes de présentations.

Nous avons donc interrogé et distingué diverses entités qui étaient confondues sous la même notion de *Sinn* par Frege, et nous allons maintenant chercher à comprendre quelle entité peut constituer ce que Frege avait appelé « la valeur cognitive » et qui avait également été identifié au *Sinn*. Comme nous allons voir, les problèmes liés à la valeur cognitive sont importants et ne se laissent pas résoudre sans difficulté.

II- La mystérieuse valeur cognitive

La valeur cognitive est une entité mystérieuse qu'il est difficile d'identifier alors même qu'elle était pour Frege identique au *Sinn*, ce qui constituait le contenu de connaissance véhiculé par un énoncé. Comme nous l'avons vu, la valeur cognitive est liée à des énigmes, celles de Frege et de Kripke que nous avons déjà entrevues dans les chapitres précédents et qui seront plus amplement analysés dans le dernier chapitre.

Nous allons ici chercher à mettre en évidence la manière dont la valeur cognitive a été identifiée par certains, nous rappellerons la conception de Frege, puis nous verrons comment les Nouveaux Théoriciens tels que Kaplan et Perry ont cherché à rendre compte des phénomènes qui lui sont liés.

1) La valeur cognitive dans la conception frégéenne

¹ G. Evans, « Understanding Demonstratives », *Meaning and Understanding*, édité par H. Parret et J. Bouveresse, Berlin, de Gruyter, 1981, pp. 280-303. Trad.fr. « Comprendre les démonstratifs », *Penser en contexte, le phénomène de l'indexicalité, la controverse John Perry & Gareth Evans*, Paris, L'Eclat, collection « tiré à part », 1993, pp. 102-139, p. 128.

Dans le premier chapitre, nous avons vu que Frege identifiait le sens à la valeur sémantique de l'expression, au mode de présentation de la référence, à la référence indirecte de l'expression et à la valeur cognitive. C'est aux problèmes soulevés par cette dernière identification que nous allons porter notre intérêt.

1-1) Les deux critères de la valeur cognitive

Dans une lettre à Husserl¹, Frege proposait un schéma triadique d'interprétation du fonctionnement des expressions du langage. Celui-ci peut se résumer à l'articulation « signe - sens du signe - référent du signe ».

Le sens étant identifié à diverses entités, Perry distinguait chez Frege différents critères de différenciation des sens qui régissaient alors chacune des entités auquel le sens avait été identifié. Nous allons ici nous préoccuper des critères concernant le sens de la phrase et de la valeur cognitive, la question de la référence indirecte pouvant être mise temporairement de côté. Comme nous l'avons indiqué au chapitre 1, ces critères de différenciation sont distingués par Perry dans son article traitant du problème des démonstratifs chez Frege².

Le *Sinn* de Frege est censé remplir au moins deux rôles : un rôle sémantique, rendant compte de la relation entre le sens et la référence d'une expression ou d'une phrase, et un rôle épistémique, rendant compte de la relation entre le sens d'une expression ou d'une phrase, et le sujet pensant.

C'est à la deuxième relation que nous allons nous intéresser. Deux critères concernaient la valeur cognitive.

Le critère C₂ mentionnait la valeur cognitive :

*C₂ : Si S et S' ont une valeur cognitive différente, alors S et S' possèdent des sens différents*³

Le critère C_{2bis} ne mentionnait pas la valeur cognitive mais il l'explicitait, en cela que ce qui permet de mettre en évidence la différence de valeur cognitive des pensées est le fait pour un

¹ Cf. G. Frege, Lettre à Husserl du 24 Mai 1891, in *Wissenschaftlicher Briefwechsel*, Hambourg, Felix Meiner Verlag, 1976, p. 96.

² J. Perry, « Frege On Demonstratives », *The Philosophical Review*, 86, 4, 1977, pp. 474-497. Trad. fr. in J. Perry, « Frege et les démonstratifs », *Problèmes d'indexicalité*, Editions CLSI, Paris, 1999, (pp. 1-36)

³ J. Perry, « Frege et les démonstratifs », in *Problèmes d'indexicalité*, Editions CLSI, Paris, 1999, pp. 1-36, p.2.

locuteur de pouvoir *tenir* une pensée pour vraie et une autre pour fausse, indépendamment de leur valeur de vérité effective¹ :

C_{2bis} : *Si A comprend S et S' et accepte S comme vraie sans accepter S' comme vraie, alors S et S' ont des sens différents².*

Le sens étant également assimilée à la valeur cognitive, nous allons voir, comme le souligne Récanati³, que la même entité joue alors le rôle de contenu cognitif et celui de porteur de valeur de vérité (contenu vériconditionnel), et que le problème des démonstratifs dans la conception frégréenne résulte de cette double identification.

1-2) Pensée et valeur cognitive : le problème des démonstratifs

Frege ne dispose donc que d'une seule notion de sens, à laquelle il identifie non seulement la pensée (le contenu) qui est porteuse de valeur de vérité mais également la valeur cognitive. Il est alors confronté à un problème avec les indexicaux, et dans la mention de ce problème, il est amené à entrevoir la future distinction kaplanienne entre le sens linguistique et la proposition exprimée, sans pour autant affirmer explicitement une dissociation de sa notion de *Sinn* en deux entités distinctes.

Comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, l'articulation du processus linguistique est triadique chez Frege⁴ :

Signe/phrased



Sens du signe/pensée

¹ Remarquons que ce critère ne se limite pas à résoudre seulement les énigmes de type Jean qui accepte « Cicéron était chauve » mais qui rejette « Tullius était chauve ». Ce critère de différenciation du sens, vaut pour toute phrase, pour différencier une phrase telle que « Cicéron est chauve » et « Shakespeare était anglais ». Un même locuteur pourrait accepter « Cicéron est chauve » et rejeter « Shakespeare était anglais », ce qui serait suffisant pour dire que les phrases ont un sens distinct.

² J. Perry, « Frege et les démonstratifs », in *Problèmes d'indexicalité*, Editions CLSI, Paris, 1999, pp. 1-36, p.3.

³ Récanati parle aussi de signification conventionnelle, en plus des deux rôles mentionnés (cf. F. Récanati, « Contenu sémantique et contenu cognitif des énoncés », in D. Andler, *Introduction aux sciences cognitives*, Paris, Gallimard, collection « Folio Essais », 2002-2004, pp.243-274, voir p. 243. Cependant on peut douter de l'assimilation du *Sinn* à la signification conventionnelle (linguistique) bien que Frege n'ait pas été clair sur le sujet.

⁴ Cf. G. Frege, Lettre à Husserl du 24 Mai 1891, in *Wissenschaftlicher Briefwechsel*, Hambourg, Felix Meiner Verlag, 1976, p. 96.



Référence/valeur de vérité

L'entité intermédiaire, celle qui médiatise le passage du signe à la référence, est donc le sens ou la pensée (la pensée dans le cas des phrases), et cette entité constitue ce qui est porteur de valeur de vérité et ce qui est le contenu cognitif d'une phrase ou d'une pensée. Qui plus est, Frege ne semblant pas toujours distinguer le sens linguistique¹ ou conventionnel des phrases, cette entité semble parfois en jouer le rôle². Mais ne possédant pas de concepts distincts pour désigner le sens linguistique de ce qu'il appelle la pensée (le contenu), il confond ces deux entités sous le même terme, le *Sinn*, et dès lors, il est confronté à un problème en ce qui concerne les indexicaux, où la notion de sens linguistique est centrale dans leur compréhension et dans la question de la détermination de leur référence. Dans un passage de « La Pensée », Frege pose le problème comme suit :

« Ainsi le contenu d'une phrase dépasse souvent celui de la pensée exprimée contenue en lui. Mais le contraire arrive souvent, à savoir lorsque le simple énoncé verbal, ce qui peut être fixé par l'écriture ou le phonographe, ne suffit pas à l'expression de la pensée. (...) Lorsqu'une indication de temps est donnée par le présent, l'on doit savoir quand la phrase a été prononcée, pour comprendre véritablement la pensée. Dans ce cas, le temps où les paroles ont été prononcées fait partie de l'expression de la pensée. Si quelqu'un veut dire aujourd'hui la même chose qu'il a exprimée hier avec le mot « aujourd'hui », il doit remplacer ce mot par « hier ». Bien que la pensée soit la même, l'expression verbale doit être différente, pour compenser la modification de sens que la différence des moments où l'on parle ne manquerait pas de produire. Il en va de même avec des mots comme « ici », « là ». Dans tous les cas semblables, le simple énoncé verbal, tel qu'il peut être fixé par l'écriture, n'est pas l'expression complète de la pensée. Pour la comprendre il faut connaître en outre les circonstances précises qui accompagnent les paroles et qui servent à l'expression de la pensée. On peut ajouter les signes du doigt, les gestes, les regards. Un même

¹ Il semble en effet que Frege ait eu tendance à assimiler le sens linguistique au *Sinn*, puisque pour lui le sens de la phrase est la pensée. C'est d'ailleurs ce que pense Récanati (« Contenu sémantique et contenu cognitif des énoncés », in D. Andler, *Introduction aux sciences cognitives*, Paris, Gallimard, collection « Folio Essais », pp.243-274.) et Robert May, « Frege On Indexicals », *Philosophical Review*, vol. 115, n°4, 2006, pp. 487-516. Néanmoins, comme nous allons voir, Frege semble parfois avoir distingué le sens linguistique du *Sinn*, soit de ce qu'il concevait comme la valeur sémantique d'une phrase.

² Pour Frege, le sens de la phrase est la pensée, il identifie alors le sens linguistique avec la pensée. Toutefois le cas des démonstratifs ou des indexicaux va lui poser problème, sans qu'il parvienne à une distinction de type sens linguistique vs. proposition exprimée.

énoncé où figure le mot « je » exprime des pensées différentes dans la bouche de personnes différentes, et il peut se faire que de ces pensées, les unes soient vraies, les autres soient fausses »¹.

On peut donc constater que Frege semble très près de distinguer deux types de signification, l'une relative à la phrase (ce qu'il appelle successivement « contenu d'une phrase » « énoncé verbal » « expression verbale »), l'autre à la pensée exprimée. Mais à aucun moment, il ne renonce à l'identification entre le sens et la pensée (i.e. le contenu), et dès lors sa conception se confronte à un sérieux problème. Si l'on dit mercredi « aujourd'hui il fait beau » et que l'on veut répéter la même chose le jeudi, nous devons d'après Frege dire « hier il faisait beau » pour que la même pensée soit exprimée. Mais comme le remarque Kaplan², si l'on perd la notion du temps, il se peut que l'on ne se rende pas compte que l'on exprime la même pensée. Par conséquent, bien que les deux phrases expriment la même pensée, elles n'ont pas forcément la même valeur cognitive, puisqu'en ayant perdu la notion du temps, une même personne pourrait tenir pour vrai le mercredi « aujourd'hui il fait beau » et tenir pour faux le lendemain « hier il faisait beau ». Nous voyons que le critère C_{2bis} semble remettre en question l'identification du sens (du contenu) à la valeur cognitive.

Dans un article édité *post mortem*, Frege expliquait pourtant :

« Le mot « je » désigne différents individus dans des phrases prononcées de la bouche de différents individus. Il n'est pas nécessaire que ce soit celui qui a froid qui exprime lui-même la pensée qu'il a froid. Ceci peut être le fait d'un autre, qui désigne celui qui a froid à l'aide d'un nom »³.

Ainsi, Frege va ici jusqu'à affirmer que si, quelqu'un, disons Mary Pierce – énonce « J'ai froid », alors la pensée sera la même que si quelqu'un d'autre avait rapporté le même fait à l'aide d'un nom, c'est-à-dire en disant « Mary Pierce a froid ». Mais comme remarque Kaplan, dans un tel cas, il serait tout à fait possible qu'une personne tienne pour vrai l'énoncé *de* Mary Pierce alors même qu'elle tiendrait pour faux l'énoncé *ayant pour sujet* le nom de Mary Pierce. Et dès lors s'il s'agit de la même pensée, donc du même sens (contenu), le sens ne peut pas être identique à la valeur cognitive. Dans « La Pensée »⁴, Frege récusait cependant

¹ G. Frege, « Der Gedanke », in *Logische Untersuchungen*, V&R, Göttingen, 1966, p. 38 Je traduis. Tr. Fr. in G. Frege, « La Pensée », *Ecrits Logiques et Philosophiques*, Paris, Seuil, 1971, p. 178.

² D. Kaplan, « Demonstratives », in *Themes from Kaplan*, éd. J. Almog, J. Perry, H. Wettstein, Oxford, Oxford University Press, 1989, pp.481-563, p. 501, note 26.

³ G. Frege, « Logique [1897] », in *Ecrits posthumes*, Nîmes, Editions Jacqueline Chambon, 1994, p. 159

⁴ G. Frege, « La Pensée », *Recherches Logiques*, in *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, 1971, pp. 178-180.

qu'il y ait identité du sens dans un cas similaire à celui qu'il évoque avec les énoncés « j'ai froid » et un énoncé contenant le nom de la personne disant « j'ai froid ». Il explique que lorsque le Dr Gustave Lauben énonce « j'ai été blessé » et que Leo Peter rapporte le même fait en disant « le Dr Gustave Lauben a été blessé », une tierce personne (Rudolf Lingens) peut – en vertu du critère C_{2bis} – accepter l'énoncé du Docteur Lauben comme vrai et considérer l'énoncé de Leo Peter comme faux, si par exemple il ne savait pas que celui qui avait produit le premier énoncé était le docteur Gustave Lauben, alors les pensées exprimées par le Dr Lauben et par Leo Peter seraient distinctes.

Le problème auquel est confronté Frege avec les démonstratifs a largement contribué à l'émergence de la distinction entre le sens linguistique et le contenu propositionnel. On peut donc dire que Frege a entrevu cette distinction sans pour autant l'établir en considérant les problèmes posés par les démonstratifs.

1-3) L'*Erkenntniswert* de Frege et la valeur cognitive

La valeur cognitive est ce que Frege a appelé en allemand *Erkenntniswert*, et, bien que le terme de valeur cognitive soit la traduction officielle, la notion post-frégéenne – ce qui est aujourd'hui désigné par le même mot – n'est pas toujours identique à ce qu'entendait Frege par cette notion.

Le terme allemand « *Erkenntniswert* » qu'emploie Frege signifie littéralement « valeur pour la connaissance ». Le terme a été traduit en français par « valeur cognitive », très certainement par souci d'élégance linguistique, puisque l'adjectif « cognitive » allège l'expression par rapport à longueur de sa traduction littérale de « valeur pour la connaissance ». De même en anglais, on a parlé de « *cognitive significance* », au lieu d'employer une tournure pourvue du substantif « *knowledge* » traduisant littéralement « *Erkenntnis* ». Or, il se trouve qu'au cours du XX^{ème} siècle, l'émergence et la prolifération des sciences cognitives a contribué à faire de l'adjectif « cognitif », un adjectif relatif à la psychologie de l'individu, au fonctionnement psychologique de sa pensée, ou plus généralement de son système représentationnel. En outre, il se trouve que les phénomènes liés à l'*Erkenntniswert* de Frege, comme l'informativité des énoncés d'identité ou l'énigme des croyances peuvent également recevoir une explication d'ordre psychologique¹. Dès lors, ce que les philosophes entendent aujourd'hui par « valeur

¹ Du moins, certaines conceptions psychologiques sur les croyances prétendent résoudre les énigmes. Nous verrons dans le dernier chapitre que la question des énigmes relatives aux noms et aux croyances est d'une grande complexité.

cognitive » a trait à l'activité cognitive du sujet pensant ; elle est aussi ce qui permet de rendre compte de son comportement. De fait, elle n'est donc pas – ou plus tout à fait – ce que Frege entendait par ce terme, puisqu'en identifiant la valeur cognitive au *Sinn*, il ne concevait *absolument* pas celle-ci en des termes psychologiques.

On peut néanmoins dire que la notion de « valeur cognitive » qu'elle soit ou non entendue en son acception frégréenne vise avant tout à déterminer un même phénomène : la relation existant entre le sens d'une phrase (ou une proposition) et le sujet pensant, une relation dont l'élucidation semble être la clef pour résoudre les diverses énigmes auxquelles nous avons eu affaire et qui ont tant intrigué Frege.

Frege concevait la valeur cognitive comme identique au *Sinn*. Seulement, nous avons vu que le *Sinn* jouait plusieurs rôles, le rôle linguistique du caractère et le rôle sémantique du contenu. Si l'on opte pour la dissociation du *Sinn* en deux entités, et donc pour une conception dyadique ou néo-russellienne, on est amené à se demander laquelle de ces deux entités va porter la valeur cognitive.

2) La valeur cognitive est-elle le contenu sous le caractère ?

Nous avons mis en évidence la distinction de David Kaplan entre le caractère et le contenu qui scinde le *Sinn* frégréen en deux entités distinctes par leur nature et par leur fonction. Cette distinction permet d'expliquer de manière linguistique comment la référence – ou le contenu d'une expression – est présenté(e). Les deux rôles distincts du *Sinn* qu'incarnent le caractère et le contenu sont donc respectivement ce qui joue le rôle du mode de présentation et de la valeur sémantique.

D'après Kaplan, puisque Frege a confondu sous le concept de « *Sinn* » diverses entités, on peut se demander à laquelle de ces entités la valeur cognitive va correspondre.

Nous avons vu que Kaplan – tout en préservant l'idée d'un mode de présentation – soutient une conception russellienne des propositions singulières lorsque l'on a affaire à des expressions directement référentielles, soit des indexicaux ou des noms propres, c'est-à-dire des expressions dépourvues de contenu descriptif. Puisque le contenu de deux énoncés linguistiquement distincts peut être identique, alors il est douteux que la valeur cognitive puisse être – en vertu du critère C_{2bis} – assimilée au contenu.

2-1) La valeur cognitive identifiée au caractère

D'après Kaplan, les énigmes posées par Frege et relatives au problème de la valeur cognitive sont une conséquence de la structure dyadique des énoncés, de leur structure en termes de caractère et de contenu.

Nous avons vu que Frege évoquait le problème des démonstratifs et qu'il considérait que pour rapporter une même pensée dans laquelle figure le mot « aujourd'hui » le lendemain du jour où on l'a exprimée, il suffisait de remplacer « aujourd'hui » par « hier ». Et dans un tel cas la même pensée était rapportée : seule l'expression verbale changeait. Cela ne l'a tout de même pas conduit à distinguer deux fonctions du *Sinn*. Dès lors, les pensées exprimées par les phrases « aujourd'hui il fait beau » et « hier il faisait beau » sont les mêmes. Elles ont le même *Sinn*, donc la même valeur cognitive. Pourtant, comme nous l'avons déjà remarqué, il m'est possible de dire et d'accepter le mercredi « aujourd'hui il fait beau », et, ayant perdu la notion du temps, de rejeter le lendemain « hier il faisait beau ». Si ces deux phrases exprimaient la même pensée, elles devaient donc avoir le même *Sinn*, donc la même valeur cognitive. Or il semble que l'émergence de cette énigme montre que le *Sinn* doit être associé à l'une des deux fonctions du *Sinn* – celle de mode de présentation linguistique ou celle de contenu. Telle va être la démarche de Kaplan et Perry. Ils vont expliquer ce phénomène comme suit : puisque les deux énoncés de deux phrases distinctes expriment la même proposition (même valeur sémantique), il semble impossible d'identifier la proposition à la valeur cognitive, puisque les deux énoncés de phrases distinctes expriment la même proposition et qu'il m'est toujours possible de tenir le premier pour vrai et le second pour faux. Puisque ils reconnaissent deux entités distinctes pour les deux fonctions du *Sinn*, le caractère pour Kaplan ou le rôle pour Perry (le sens linguistique de la phrase) et le contenu (la proposition exprimée), et que la valeur cognitive ne peut pas être identifiée au contenu, alors ils sont naturellement conduits à supposer que la valeur cognitive doit être identifiée à ce qui reste, c'est-à-dire au caractère. S'il est possible que je tienne pour vrai le mercredi « aujourd'hui il fait beau » et que je tienne pour faux le lendemain « hier il faisait beau », c'est parce que l'objet de nos croyances, la proposition exprimée, ne nous est accessible que *par le biais* d'un mode de présentation : le caractère incarné par la forme linguistique de la phrase.

Pour Kaplan comme pour Perry, le caractère des expressions joue un rôle dans l'individuation de nos attitudes propositionnelles, et il est ce qui rend compte de la différence de nos comportements. Imaginons que quelqu'un voit dans le reflet d'une fenêtre l'image d'une personne dont le pantalon est en train de brûler, et sans s'apercevoir qu'il s'agit de son propre

reflet. Cette personne pourrait dire « Son pantalon est en feu », se mettre à rire pour se moquer de celle qu'elle aperçoit dans le reflet. Mais aussitôt qu'elle se rend compte qu'il s'agit de son propre reflet et que c'est *son propre* pantalon qui est en feu, elle réagit différemment, elle court prévenir les secours ou elle court se jeter dans une piscine :

« If I see, reflected in a window, the image of a man whose pants appear to be on fire, *my behavior is sensitive to* whether I think « His pants are on fire » or « My pants are on fire », *though the object of the thought may be the same* »¹.

Ainsi, le fait que l'on puisse croire la même proposition singulière et avoir des comportements différents, s'explique par la différence de la valeur cognitive des énoncés linguistiquement distincts. Les différents comportements semblent provenir du fait que je pense ou énonce les *phrases* « *mon* pantalon est en feu » ou « *son* pantalon est en feu ». En d'autres termes, cela semble résulter de la forme de l'expression linguistique de la pensée appréhendée, i.e. du caractère de la phrase qui est pensée².

Pour Perry également c'est le caractère qui joue un rôle dans l'individuation de nos attitudes et qui explique le comportement :

« We use the manner of presentation, the character, to individuate psychological states, in explaining and predicting action. It is the manner of presentation, the character and not the thought apprehended that is tied to human action. When you and I have beliefs under the common character of "A bear is about to attack me", we behave similarly. We both roll up in a ball and try to be as still as possible. Different thoughts apprehended, same character, same behavior. When you and I both apprehend that I am about to be attacked by a bear, we behave differently. I roll up in a ball you run to get help. Same thought apprehended, different characters, different behaviors »³.

Comme pour Kaplan, ça n'est donc pas la pensée (la proposition exprimée) mais le caractère qui explique le comportement. Alors que deux individus qui énonceraient la même phrase « un ours est sur le point de m'attaquer » auraient des pensées distinctes puisque « me » a une

¹ D. Kaplan, « Demonstratives », in *Themes from Kaplan*, éd. par J. Almog, J. Perry, H. Wettstein, Oxford, Oxford University Press, 1989, pp.481-563, p. 533. Je souligne.

² Quelques temps après la rédaction de « Demonstratives », Kaplan évoque dans « Afterthoughts », cette identification entre le caractère et le contenu cognitif sans cependant l'affirmer avec grande certitude : « [the] character is close to the notion of linguistic meaning (and perhaps of cognitive content », in D. Kaplan, « Afterthoughts », *Themes from Kaplan*, éd. par J. Almog, J. Perry, H. Wettstein, Oxford, Oxford University Press, 1989, p. 568.

³ J. Perry, « Frege, On Demonstratives », *The Philosophical Review*, 86, 4, 1977, pp. 474-497, p. 494.

référence distincte dans chacun des deux énoncés, le fait qu'ils agissent de la même manière résulte de l'identité formelle de la phrase (même caractère) et non pas de leurs pensées, puisqu'elles sont distinctes (différentes propositions singulières). Notons ici la différence terminologique introduite par Perry. Il fait ici usage de « pensée », là où Kaplan parlerait plutôt de « contenu » ou de « proposition exprimée ». Kaplan met notamment en évidence cette différence terminologique :

« Perry uses 'thought' where I would use 'object of thought' or 'content' »¹.

Dans le cas où les comportements diffèrent, c'est parce que le caractère n'est pas le même bien que la même proposition soit exprimée : par exemple, si je dis à mon interlocuteur « un ours est sur le point de m'attaquer » (au téléphone par exemple), alors nous associerons la même pensée (i.e. la même proposition), à savoir *que Lynda est sur le point de se faire attaquer par un ours*, mais nous aurons un comportement différent : je grimperai à mon arbre, tandis que mon interlocuteur pourrait appeler les pompiers, ou rester tranquillement sur son canapé devant son feuilleton télévisé préféré.

Nous avons vu à plusieurs reprises qu'il existait différents critères chez Frege pour la différenciation du sens des pensées, et que deux de ces critères renvoyaient à la question sémantique de la vérité et à la question épistémique de la valeur cognitive. Pour Kaplan et Perry, ces deux critères ne s'appliquent pas à la même entité comme c'est le cas pour Frege (le *Sinn*), mais ils s'appliquent à deux entités distinctes.

Le critère C_1 gouverne le contenu, la proposition exprimée : si une proposition est vraie et l'autre fausse, alors elles n'ont pas le même contenu. Quant au critère C_{2bis} , il gouverne le sens linguistique, le caractère : si A comprend les phrases S et S' et accepte S comme vraie sans accepter S' comme vraie, alors S et S' ont des sens (linguistiques) différents.

Par conséquent, la valeur cognitive est sensible au mode de présentation, mais ce mode de présentation est strictement linguistique et non-pertinent vériconditionnellement. Kaplan et Perry identifient alors la valeur cognitive d'un énoncé, au caractère de cet énoncé.

¹ D. Kaplan, « Demonstratives », in *Themes from Kaplan*, éd. par J. Almog, J. Perry, H. Wettstein, Oxford, Oxford University Press, 1989, pp.481-563, p. 532.

Dans « Demonstratives », Kaplan veut montrer que la pensée associée à un énoncé peut être également structurée sur le modèle de l'énoncé en termes de contenu et de caractère. Ainsi, il écrit :

« If you and I both say to ourselves:

(B) "I am getting bored"

have we thought the same thing? We could not have, because what you thought was true while what I thought was false.

What we must do is disentangle two epistemological notions: the objects of thoughts (what Frege called "Thoughts") and the cognitive significance of an object of thought. As has been noted above, a character may be likened to a manner of presentation of a content. This suggests that we identify objects with contents and *the cognitive significance of such objects with characters* »¹.

L'identification de la valeur cognitive des pensées au caractère des phrases que nous énonçons a pour conséquence que des pensées pourtant distinctes, puissent avoir la même valeur cognitive. Lorsque j'énonce (1) et qu'Amélie énonce (1) nous exprimons des pensées différentes (ayant un contenu large distinct) mais qui – d'après Kaplan – ont la même valeur cognitive (même contenu étroit), puisque chaque occurrence de (1) présente le même caractère pour des contenus larges distincts.

Ainsi, de la même manière qu'une énonciation, une pensée semble avoir deux dimensions. Les pensées présentent une dimension objective : leur contenu (les objets de la pensée) et une dimension *relativement* subjective – assimilée au caractère, et qui est ce qui permet d'expliquer le comportement ou tout autre phénomène lié à la valeur cognitive. Cette dimension subjective est donc la valeur cognitive, le caractère présentant le contenu de ce qui est dit ou pensé.

De fait, tout en rejetant un mode de présentation descriptif qui jouerait un rôle dans les conditions de vérité (le contenu vériconditionnel), Kaplan et Perry préservent l'idée d'un mode de présentation linguistique, qui constituerait au niveau de la pensée, la valeur cognitive. Et ainsi, nous aurions une explication des problèmes posés par les énigmes de Frege. Les énoncés « a = a » et « a = b » expriment bien la même chose, une identité à soi, mais « a = b » peut être informatif du fait de la différence de caractère : « a » et « b » sont

¹ D. Kaplan, « Demonstratives », in *Themes from Kaplan*, éd. par J. Almog, J. Perry, H. Wettstein, Oxford, Oxford University Press, 1989, pp.481-563, p. 530. Je souligne.

deux symboles différents. De même, si je peux croire que « a est F » mais ne pas croire que « b est F », c'est parce que « a » et « b » bien que coréférentiels, n'ont pas le même caractère¹. Il semble alors que l'explication néo-russellienne de Kaplan et Perry rende compte des différentes énigmes. Seulement, il convient maintenant d'examiner les conséquences résultant de l'assimilation de la valeur cognitive au caractère.

2-2) Les problèmes posés par l'assimilation de la valeur cognitive au caractère

La solution de Kaplan et Perry semble de prime abord cohérente et pertinente, mais le fait qu'ils identifient le caractère de la phrase énoncée à la valeur cognitive de la pensée qui lui est associée, semble quelque peu incongru : le fonctionnement cognitif de la pensée se réduirait alors d'une certaine manière au fonctionnement linguistique de l'énonciation d'une phrase.

De fait, la nature psychologique de la pensée que nous avons définie comme se distinguant de la proposition exprimée par la dimension intimement subjective qu'elle revêt en plus de son contenu vériconditionnel pourrait devenir le candidat idéal pour la valeur cognitive.

Assimiler la valeur cognitive au caractère ne semble pas résoudre tous les problèmes qui lui sont liés. Ainsi que l'a remarqué Wettstein, deux énoncés d'une même phrase présentant à intervalles différents la même proposition n'auront pas systématiquement la même valeur cognitive, en cela qu'ils ne feraient pas systématiquement l'objet d'une même croyance. Enfin, pour les néo-frégéens qui conçoivent un mode de présentation psychologique, on peut voir que les propriétés des modes de présentation psychologique et linguistique sont essentiellement distinctes. Le mode de présentation psychologique est ce qui alors semble revêtir la valeur cognitive. Considérons cependant, une par une ces objections à la conception dyadique néo-russellienne.

2-2-1) La subjectivité de nos pensées mise en question

Accepter l'identification faite entre le caractère et la valeur cognitive a pour conséquence le refus de ce que nous avons pourtant déterminé comme étant la caractéristique fondamentale des pensées, à savoir leur subjectivité (soit leur contenu étroit). Par exemple, différentes

¹ Comme nous le verrons dans le prochain chapitre, nous interrogerons la pertinence de la notion kaplanienne de « caractère » concernant les noms propres, dans la mesure où Kaplan définit celle-ci de manière très précise, comme une fonction partant du contexte vers les contenus. La fonction est constante et prend une valeur en contexte. Dès lors les noms propres coréférentiels ont même caractère, et cela n'explique donc pas la valeur cognitive des énoncés de type « a = b ».

énonciations de la phrase (1) ont par principe le même caractère bien qu'elles puissent avoir un contenu distinct lorsque ces énonciations sont produites par différents locuteurs. D'après Kaplan et Perry, ces différentes énonciations, du fait de leur identité de caractère sont associées à des pensées qui ont même valeur cognitive. Or, nous avons insisté sur le fait que la pensée que Mary Pierce entretient lorsqu'elle énonce (1) ne saurait être identique à la pensée que j'entretiens en énonçant (1) ni à celle qu'Amélie entretient lorsqu'elle énonce (1), puisque la manière dont chacune d'entre nous se donne à elle-même est essentiellement distincte de la manière des deux autres.

Toutefois, nous avons vu que nous pouvions dire que nous entretenons le même *type* de pensée, l'identité de type n'engendrant aucunement une identité au niveau de l'occurrence (i.e. du token). Ceci est évident, lorsque l'on considère par exemple que deux pulls d'une même collection peuvent être identiques par leur genre (type) et toutefois distincts, ne serait-ce que parce qu'ils sont deux : le pull que je porte n'est pas le même que celui qu'un autre porte bien que les deux pulls aient la même forme, la même couleur, la même matière, les mêmes motifs, etc. Il en va de même avec les manières dont Mary, Amélie, et moi-même avons accès à nous-mêmes. Nous pouvons partager *un type* d'accès sans partager le même accès particulier. C'est dans le même esprit, qu'Evans distinguait ce que nous avons auparavant évoqué dans les termes de « type d'explication des diverses explications particulières ». Ainsi, des pensées égologiques pensées par différents sujets peuvent partager un même type d'explication tout en revêtant chacune d'entre elles une explication particulière différente :

« D'après cette idée, on peut parfaitement bien donner un sens à l'affirmation selon laquelle des personnes différentes pensent à des choses différentes (c'est-à-dire à eux-mêmes) de la même façon : il ne s'agit pas de dire qu'on peut donner exactement la même explication de ce qui fait que chacune de ces pensées concerne l'objet sur lequel elle porte, mais que le même type d'explication peut être donné, (...). Alors qu'il serait sans doute peu vraisemblable de supposer qu'il existe un nombre infini de types d'explication différents, je ne vois aucune difficulté dans l'idée selon laquelle il y a autant d'explications particulières différentes qu'il y a d'instantes et de personnes »¹.

Ainsi, chaque occurrence de pensées associées à une même phrase peut recevoir une explication particulière tout en appartenant à un même type d'explication.

¹ G. Evans, « Understanding Demonstratives », *Meaning and Understanding*, édité par H. Parret et J. Bouveresse, Berlin, de Gruyter, 1981, pp. 280-303. Trad.fr. « Comprendre les démonstratifs », *Penser en contexte, le phénomène de l'indexicalité, la controverse John Perry & Gareth Evans*, Paris, L'Eclat, collection « tiré à part », 1993, pp. 102-139, p. 128.

Le premier constat est donc de dire que si l'on accepte l'assimilation de la valeur cognitive au caractère, nous sommes contraints de renoncer à ce que nous avons pourtant établi comme étant la caractéristique essentielle des pensées, à savoir leur subjectivité radicale : le fait pour l'occurrence d'une pensée de n'être identique à aucune autre, bien que son contenu large soit identique à celui de la proposition exprimée par l'énoncé lui correspondant.

2-2-2) L'objection de Wettstein

Une manière de souligner l'inconsistance de l'assimilation de la valeur cognitive au caractère est de trouver des contre-exemples à celle-ci. Telle est la démarche de Wettstein, qui – paradoxalement – est un ardent défenseur d'une conception de type néo-russellien.

Son objection consiste à reprendre un exemple de Perry et à montrer que ce même exemple est susceptible de montrer que deux énoncés d'une même phrase sont susceptibles de porter des valeurs cognitives différentes. Et en montrant cela, on montre l'inconsistance de l'assimilation de la valeur cognitive au sens linguistique.

Ainsi, Wettstein remarque que deux occurrences de l'énoncé « il est sur le point d'être attaqué » à intervalles différents, peuvent faire référence au même individu, sans pour autant que cela soit évident pour le locuteur et pour son auditoire. Le locuteur et ses interlocuteurs peuvent croire que deux énonciations de la phrase « il est sur le point d'être attaqué » font référence à deux individus distincts. Dès lors, bien que les phrases soient de forme linguistique identique, la valeur cognitive des pensées associées à ces occurrences semble être affectée : un des auditeurs pourrait accepter comme vraie la première occurrence de l'énoncé « il est sur le point d'être attaqué » et considérer comme faux la seconde. Le locuteur ou tout autre interlocuteur pourrait se comporter différemment après chacune de ces énonciations. Après la première énonciation, il pourrait venir au secours de celui qui est en danger ; après la seconde, ignorant qu'il s'agit toujours du même individu, il pourrait par désintérêt ne rien faire du tout.

Wettstein montre alors que l'assimilation de la valeur cognitive au sens linguistique ne peut pas fonctionner :

« Perry and Kaplan ought to say that two different cognitive states are in question. If cognitive states, however, are to be individuated by linguistic meanings, then Perry and Kaplan cannot say

that there are different cognitive states in question, since there is no difference in linguistic meaning ».¹

Là où il n'y a aucune différence en termes de sens linguistique, il ne peut y avoir aucune différence de valeur cognitive, si l'on suit l'analyse de Perry et Kaplan. Celle-ci n'est donc pas pertinente, puisque dans l'exemple donné par Wettstein, des énoncés pourvus du même sens linguistique ont une valeur cognitive distincte. Wettstein conclut alors que l'on doit récuser l'assimilation de la valeur cognitive au caractère.

Seulement Wettstein, qui est un adepte de la conception dyadique ou néo-russellienne, devrait être en mesure de dire, afin de montrer le bon fonctionnement de la conception à laquelle il adhère, comment celle-ci rend compte des énigmes, c'est-à-dire comment celle-ci rend compte des problèmes liés à la valeur cognitive. Étonnamment, sa démarche va consister à faire de la valeur cognitive un problème qui ne concerne absolument pas la sémantique, et qui ne devrait – par conséquent – absolument pas nous préoccuper :

« The most natural course for the new theorist, given the nature of his project, is to reject outright Frege's condition of adequacy. The problems of cognitive significance are real and important, but their solution does not lie within the province of semantics, at least not as the new theorist conceives, or ought to conceive, his subject »².

Nous reviendrons sur la position de Wettstein concernant la valeur cognitive dans le dernier chapitre afin de mieux comprendre les raisons d'une telle affirmation. Quoiqu'il en soit, nous retiendrons de l'analyse de Wettstein l'objection adressée à l'assimilation de la valeur cognitive au sens linguistique.

Ainsi, identifier le caractère à la valeur cognitive afin de rendre compte des phénomènes liés à la valeur cognitive peut apparaître à première vue comme une solution plausible des problèmes mis en évidence par Frege, mais nous avons vu qu'une telle identification posait des problèmes et nous obligerait notamment à récuser un des principes fondamentaux que nous avons reconnu : le fait pour une pensée d'être pourvue d'une dimension subjective incommunicable.

¹ H. Wettstein « Has Semantics Rested on a Mistake? », *The Journal of Philosophy*, vol. LXXXIII, No 4, 1986, pp.185-209, p. 195.

² H. Wettstein « Has Semantics Rested on a Mistake? », *The Journal of Philosophy*, vol. LXXXIII, No 4, 1986, pp.185-209, p. 204.

3) D'autres perspectives sur la valeur cognitive

Nous allons maintenant présenter brièvement quelques idées relatives aux questions liées à la valeur cognitive. Nous commencerons par évoquer l'idée d'après laquelle l'identification de la valeur cognitive au mode de présentation psychologique semble pouvoir rendre compte au moins d'un des phénomènes liés à la valeur cognitive, et cette hypothèse sera à nouveau évoquée dans le chapitre consacré aux noms propres dans la pensée. Ensuite nous évoquerons la distinction qu'il est possible de faire entre valeur cognitive et valeur informative pour distinguer les deux phénomènes liés à la valeur cognitive (énigme des croyances et énigme sur les énoncés d'identité de type « $a = b$ »).

3-1) La tentation du mode de présentation psychologique

Kaplan et Perry semblent contraints d'assimiler la valeur cognitive au caractère dans la mesure où ils ne reconnaissent que deux entités : le caractère et le contenu, que l'on parle de propositions (« ce qui est dit ») ou de pensées (« ce qui est pensé »).

Or, comme nous l'avons expliqué au début et tout au long de notre analyse, il y a différents niveaux d'interrogation concernant l'occurrence d'expressions linguistiques. Reconnaître à la pensée une spécificité par rapport à la proposition exprimée correspondante, rend possible l'émergence d'une autre entité : celle de mode de présentation psychologique, notion qui pourrait peut-être revêtir le rôle de valeur cognitive. Telle est notamment la piste explorée par Récanati dans *Direct Reference*.

Nous avons vu que Récanati acceptait la notion de propositions quasi-singulières introduite par Schiffer, en cela qu'elles présentent une caractéristique particulière : celle d'être pourvues d'un mode de présentation psychologique de la référence en plus de la référence elle-même.

Ainsi que Stephen Schiffer l'a expliqué, la motivation pour l'instauration des modes de présentation psychologiques est le fait que – contrairement aux modes de présentation linguistiques –, ils semblent aptes à satisfaire ce qu'il a appelé « la contrainte de Frege » :

« Necessarily, if m is a mode of presentation under which a minimally rational person x believes a thing y to be F , then it is not the case that x also believes y not to be F under m . In other words, if x believes y to be F and also believes y not to be F , then there are distinct modes of presentation m and m' such that x believes y to be F under m and disbelieves y to be F under m' . Let us call this

Frege's Constraint; it is a constraint which any candidate must satisfy if it to qualify as a mode of presentation ».¹

Selon Schiffer et Récanati, les modes de présentation psychologiques pourraient alors expliquer un des phénomènes liés à la valeur cognitive, le fait que si Jean croit que Cicéron est chauve et qu'il ne croit pas que Tullius le soit, puisse être expliqué non pas en tant que les noms propres ont un sens différent (descriptif ou linguistique) mais en tant qu'ils sont associés au niveau de la pensée (croyance) à des modes de présentation psychologiques distincts.

Nous avons vu que la valeur cognitive est ce qui permettait d'expliquer les énoncés d'identité informatifs, les croyances d'apparence contradictoire et aussi la diversité des comportements. En assimilant, la valeur cognitive au caractère, Kaplan et Perry faisaient d'une pierre deux coups : non seulement ils reconnaissaient *en partie* la légitimité de la notion frégréenne de mode de présentation mais surtout ils reconnaissaient ses *limites* ; en cela, ils pensaient avoir trouvé un moyen pour rendre compte de tous les phénomènes liés à la valeur cognitive, sans pour autant postuler un sens descriptif, condition qui était nécessaire chez Frege pour qu'une expression ait une référence.

Nous avons vu que Récanati reconnaissait la distinction entre caractère et contenu mais qu'il n'employait cependant pas la terminologie de Kaplan et Perry : il parle de mode de présentation linguistique et non de « caractère » ni de « rôle » bien que ces notions renvoient pratiquement à la même notion². S'il préfère employer l'expression de « mode de présentation linguistique », c'est avant tout parce qu'il reconnaît une entité de plus qui est apparentée au mode de présentation linguistique, mais qui lui est fondamentalement distincte : le mode de présentation psychologique. C'est cette entité qui – d'après lui – joue le rôle de la valeur cognitive. A l'instar de l'objection de Wettstein, Récanati va donc montrer que différents énoncés d'une même phrase sont susceptibles de porter une valeur cognitive distincte et que celle-ci doit résulter d'une différence dans le mode de présentation psychologique.

Pour cela, Récanati explique qu'une phrase telle que « ce bateau marche à la vapeur » a la même signification linguistique d'un contexte à un autre, la référence étant linguistiquement présentée comme le bateau *saillant* dans le contexte d'énonciation, celle-ci peut néanmoins faire l'objet de croyances distinctes. Par exemple, quelqu'un pourrait dire « ce bateau < en

¹ S. Schiffer, « The Basis of Reference », *Erkenntnis*, 13, 1978, pp. 171-206, p. 180.

² Il existe cependant des nuances terminologiques. Celles-ci n'affectent cependant pas l'idée générale de la conception présentée ici, voir J. Perry, « Un problème concernant les croyances continues », in J. Perry, *Problèmes d'indexicalité*, Paris, Editions CLSI, 1999, pp. 63-91, p. 68.

montrant du doigt un bateau à travers une fenêtre > marche à la vapeur mais ce bateau < en montrant du doigt un bateau à travers une autre fenêtre > ne marche pas à la vapeur ». Il est possible que le locuteur de cette énonciation ait en fait montré sans le savoir le même bateau. Le locuteur n'est pas irrationnel car il pense du même bateau qu'il marche et ne marche pas à la vapeur, il n'est pas irrationnel pour la simple raison qu'il pense un même bateau sous deux modes de présentation psychologiques différents. Pour un seul mode de présentation linguistique (le bateau saillant dans le contexte d'énonciation) et une même référence, on peut donc avoir deux modes de présentation psychologiques distincts¹. Nous voyons donc que l'introduction des modes de présentation psychologiques semble – si ce n'est résoudre – du moins expliquer le problème des croyances que nous avons mis en évidence dans les chapitres précédents.

Ainsi, les modes de présentation psychologiques peuvent peut-être expliquer le fait qu'un locuteur puisse croire une proposition p sous tel mode de présentation psychologique et le fait qu'il puisse croire la négation de p sous tel autre mode de présentation psychologique, mais il n'est pas certain que cela soit une raison suffisante pour expliquer la valeur cognitive. Tout d'abord, les énoncés d'identité de type « $a = b$ » ne saurait être informatif en vertu d'un mode de présentation psychologique. Aussi, nous verrons dans les deux derniers chapitres que bien que la notion de mode de présentation psychologique puisse rendre compte du fonctionnement cognitif de la pensée, elle ne semble cependant pas pouvoir résoudre les énigmes de Frege et Kripke car on serait contraint de faire des modes de présentation psychologiques des constituants de la proposition exprimée par un énoncé *rapportant* des croyances, et dès lors les modes de présentation psychologiques seraient pertinents vériconditionnellement, ce qu'ils ne peuvent pourtant pas être, ainsi que nous le verrons.

3-2) La relativité de la valeur informative

Comme nous l'avons dit, Frege identifiait le sens et la valeur cognitive qu'il appelait « *Erkenntniswert* ». Si une phrase « $a = b$ » m'apportait plus de connaissances qu'une phrase « $a = a$ », alors ces phrases devaient nécessairement *au moins* se distinguer par leur valeur informative². Si la notion de valeur cognitive demeure encore indéterminée, on peut

¹ F. Récanati, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, 1993, p. 74.

² Nous retrouvons là un des critères de différenciation des sens.

cependant distinguer celle-ci de la valeur informative. Si on peut tenter d'expliquer la valeur cognitive par les modes de présentation psychologiques, il est cependant évident que des modes de présentations psychologiques ne pourront pas expliquer le fait qu'un énoncé de type « a = b » soit plus informatif qu'un énoncé de type « a = a », puisque les modes de présentation psychologiques ne sont ni des objets linguistiques et ni des objets susceptibles de faire partie des constituants propositionnels objectifs, mais des objets mentaux et subjectifs.

La valeur informative n'est sans doute pas étrangère à une conception de l'information, et si celle-ci n'est pas notre objet d'étude, on peut néanmoins dire que des énoncés ne semblent pas véhiculer leur valeur informative en tant que tel, bien qu'ils aient un contenu propositionnel déterminé. La valeur informative d'un énoncé dépend du contenu propositionnel mais il dépend également de quelque chose relatif au récepteur de l'information. C'est pourquoi il est possible de considérer la valeur informative comme une fonction à trois arguments entre un énoncé déterminé, l'arrière-plan informatif d'un locuteur et sa capacité inférentielle. Prenons par exemple l'énoncé suivant :

(2) Mary Pierce est la dernière joueuse de tennis française à avoir gagné le tournoi de Roland Garros.

Nous allons imaginer cinq interlocuteurs, avec chacun un arrière-plan spécifique et une capacité inférentielle normale. Nous verrons alors comment ce même énoncé va apporter différentes informations à ces différents locuteurs, en fonction de leur arrière-plan informatif et de leur capacité inférentielle.

Interlocuteur 1 : Il ne sait de Mary Pierce que deux choses : qu'elle est une joueuse de tennis et qu'elle est française.

Par conséquent de l'énoncé (2), il apprend non seulement que Mary Pierce a gagné le tournoi de Roland Garros, mais également que parmi tous les français vainqueurs du tournoi, elle est actuellement la dernière en date figurant au palmarès.

Interlocuteur 2 : il sait trois choses de Mary Pierce : que c'est une joueuse de tennis, qu'elle est française, et qu'elle a remporté le tournoi de Roland Garros.

Il va donc apprendre qu'actuellement, parmi les français vainqueurs de ce titre, elle est la *dernière* en date à avoir remporté le tournoi.

Interlocuteur 3 : Il ne connaît ni Mary Pierce, ni son nom. Il ne sait qu'une seule chose : qu'il y a un célèbre tournoi de tennis nommé Roland Garros.

Il va donc apprendre une multitude d'informations de l'énoncé (2) : qu'il existe une joueuse de tennis qui s'appelle « Mary Pierce », que celle-ci est française, et qu'elle a remporté ce tournoi et qu'elle est actuellement la dernière française à l'avoir fait.

Interlocuteur 4 : Il sait que Mary Pierce est une joueuse de tennis qui a remporté Roland Garros.

Il va donc apprendre de l'énoncé non seulement que Mary Pierce est française, mais également que parmi tous les vainqueurs français du tournoi, elle est actuellement la dernière à l'avoir remporté.

Interlocuteur 5 : Ardent supporter de Mary Pierce, ce locuteur n'a aucun secret sur le palmarès et la biographie de la joueuse.

Cet énoncé ne va strictement rien lui apprendre de nouveau. L'énoncé va sonner pour lui comme une tautologie.

On peut donc voir qu'à partir du même énoncé, il est possible que celui-ci soit susceptible d'apporter diverses informations à divers interlocuteurs. L'énoncé n'a donc pas de valeur informative intrinsèque bien qu'il ait un contenu propositionnel identique pour tous les interlocuteurs. La capacité inférentielle mise de côté, on peut remarquer que plus la valeur informative de l'énoncé aura été riche pour l'interlocuteur – plus son arrière-plan informatif aura été pauvre sur le sujet, et inversement.

Cet aspect de la relativité de l'information a été mise en évidence dans les divers travaux relatifs à la sémantique informationnelle, et on peut par exemple voir que Pierre Jacob a mentionné un tel problème dans *Pourquoi les choses ont-elles un sens ?*:

« Il faut distinguer l'information véhiculée de l'information transmise : l'information véhiculée paraît être une relation entre une source et un signal ; l'information transmise comporte une source, un signal et un récepteur : elle est relative à un récepteur. L'information sur une source transmise par un signal r à un récepteur dépend des informations K dont dispose déjà le récepteur.

Ce problème est celui de la relativité de l'information : l'information transmise à un récepteur est relative à l'information déjà présente à la réception (ou disponible au récepteur) »¹.

Par conséquent il deviendrait possible de distinguer la question de la valeur cognitive et de la valeur informative. A la manière dont nous avons rendu compte de l'éclatement du sens en diverses entités remplissant des rôles distincts, il est peut-être possible de procéder à un éclatement de la notion de valeur cognitive en diverses entités.

Ainsi, nous avons pu présenter de nouvelles notions susceptibles de rénover ou d'enrichir l'appareil conceptuel nécessaire à notre problématique principale : celle de savoir comment en utilisant un nom propre nous faisons référence à un objet.

La conception dyadique de Kaplan et Perry a permis de mettre en évidence l'aspect linguistique des énoncés qui jusque là n'avait pas vraiment préoccupé les philosophes du langage, à l'exception peut-être de Searle et Kripke² qui ont mentionné l'hypothèse linguistique ou plutôt métalinguistique pour la rejeter immédiatement³. L'analyse de Kaplan et Perry a également mis en évidence le fait que, parfois, la forme linguistique de nos énoncés peut avoir une incidence sur la valeur cognitive. Pour être exact, Kaplan et Perry ont assimilé la valeur cognitive au sens linguistique, et nous avons alors objecté que bien qu'une différence dans le sens linguistique peut parfois entraîner une différence dans la valeur cognitive des énoncés, il serait faux d'ériger un simple fait en principe : l'émergence de problèmes analogues est toujours possible même en assimilant le caractère à la valeur cognitive.

En insistant sur la dimension subjective de la pensée, nous avons introduit à la manière de Récanati, une autre entité comme candidat potentiel à la valeur cognitive : le mode de présentation psychologique.

Dans les chapitres qui vont suivre, nous allons examiner les pistes résultant des distinctions faites au cours de ce chapitre.

¹ P. Jacob, *Pourquoi les choses ont-elles un sens ?*, Paris, Odile Jacob, 1997, pp. 69-70.

² Voir chapitre 3.

³ Voir le prochain chapitre.

Chapitre 5

Référence directe et sens linguistique des noms propres

Proper names may be a practical convenience in our mundane transactions, but they are a theoretician's nightmare. They are like bicycles. Everyone easily learns to ride but no one can correctly explain how he does.

David Kaplan, « Dthat ».

Dans le chapitre précédent, nous avons établi diverses distinctions en mettant en évidence la notion de sens linguistique ou de caractère, ainsi que Kaplan l'a défini – en l'opposant à la notion de contenu. Nous avons essentiellement pris pour exemple le fonctionnement référentiel des indexicaux et nous avons fait comme s'il allait de soi que les noms propres devaient avoir un caractère de type analogue à celui des indexicaux ou du moins, comme si le fonctionnement des indexicaux pouvait illustrer le fonctionnement des noms propres. En réalité, le fonctionnement des indexicaux nous a permis de mettre en évidence de manière claire trois niveaux de réflexion concernant notre problématique ; ces trois niveaux de réflexion sont représentés par trois entités distinctes mais néanmoins apparentées : le sens de la phrase, la proposition exprimée par un énoncé, et la pensée associée à un énoncé. Ces trois entités sont décelables dans un seul évènement : la production d'une énonciation. Le fait que dans le cas des indexicaux et des démonstratifs, il soit possible que je parle de la même

personne en employant différentes locutions (par exemple « je » « tu » ou « elle ») sans que cela ait une incidence sur ce qui est dit (la proposition exprimée) – met en avant la différence entre une phrase ou un énoncé de celle-ci et la proposition exprimée. Dans ce chapitre, nous centrerons notre étude sur les noms propres et le débat sera alors circonscrit à la question de la manière dont le nom propre donne sa référence. C'est pourquoi, l'analyse portera sur les énoncés de phrases et les propositions qu'ils expriment, des perspectives sur la question des noms propres dans la pensée étant données dans les prochains chapitres.

Lorsque j'énonce une phrase, je produis par ce seul acte, les trois entités mentionnées ci-dessus. Ainsi en énonçant :

(1) Je suis française

Je peux distinguer la phrase constituée de mots « Je suis française », une phrase que différentes personnes peuvent également énoncer. En énonçant cette phrase, j'exprime une proposition déterminée, à savoir dans ce contexte :

(1*) Lynda Maurice est française

Cette proposition est le contenu – la valeur sémantique résultant de mon énonciation de (1). Seule moi-même suis capable – en énonçant la phrase (1) – d'exprimer la proposition (1*). D'autres personnes énonçant la phrase (1) exprimeront d'autres propositions, relativement aux contextes d'énonciation correspondants. Ou encore, d'autres personnes exprimeront la proposition (1*) en employant d'autres phrases, par exemple en me montrant du doigt et en disant « elle est française » ou, quelqu'un s'adressant à moi : « tu es française ». Pour finir, en énonçant (1), j'ai une pensée « dans ma tête » qui correspond à l'énoncé de la phrase et à la proposition exprimée, mais qui a la particularité d'être constituée en partie d'une dimension subjective – d'un mode de présentation psychologique ainsi que d'un contenu objectif, identique au contenu vériconditionnel de la proposition correspondante.

Cependant, si ces trois entités que sont la phrase, la proposition exprimée et la pensée semblent aisément distinguables dans le cas des indexicaux, on peut se demander si une telle distinction répond de la sorte dans le cas des noms propres. On peut en effet remarquer que s'il semble facile de distinguer entre phrase et proposition dans le cas des indexicaux, il est plus difficile de distinguer la phrase « Lynda Maurice est française » de la proposition « Lynda Maurice est française ». Si les deux complexes mis entre guillemets présentent

exactement les mêmes mots, ceux-ci se réfèrent néanmoins à des réalités bien distinctes. Dans le premier cas (la phrase), on vise un complexe linguistique (l'ensemble de mots), dans le second (la proposition), on vise un complexe sémantique, i.e. ce qui est dit ou exprimé *au moyen* du complexe linguistique, en l'occurrence qu'un certain individu (moi-même) satisfait une certaine propriété (« être française »).

Le fait que les noms propres ne varient pas en fonction du contexte d'énonciation rend l'idée d'un sens linguistique similaire à celui des indexicaux peu attrayante dans la mesure où c'est précisément le contexte d'énonciation qui a fondé la notion de caractère : une fonction *qui partant du contexte* détermine le contenu.

Nous allons donc tout d'abord chercher à déterminer de quelle nature se caractérise le processus référentiel caractérisant notre usage des noms propres, et en cela, il conviendra tout d'abord d'analyser la spécificité de la notion même de référence en l'opposant non seulement à la dénotation, un autre type de désignation, mais également en interrogeant la question du type des conditions de vérité impliquées par le nom propre dans un énoncé. Nous présenterons alors une analyse de la référence allant dans le sens de celle proposée par Kaplan et Perry et présentée au chapitre précédent. Dès lors, en défendant une conception de la référence directe des noms propres, il conviendra de se demander si – comme les indexicaux et les démonstratifs – ils sont pourvus d'un équivalent au caractère ou au rôle, soit, d'un mode de présentation linguistique. Nous serons alors amenés à mettre en évidence les différences de fonctionnement linguistique entre les noms et les indexicaux afin de souligner la spécificité des noms propres. Nous verrons alors qu'il y a également un mode de présentation linguistique mais que celui-ci est inscrit dans la nature même du nom propre. Nous défendrons alors une conception du sens des noms propres qui sera de type métalinguistique. C'est à ce moment que nous serons amenés à examiner les objections de Kripke envers les conceptions de ce type afin d'en évaluer la pertinence et donc la résistance de la conception qui sera proposée. En nous appuyant sur l'analyse de Récanati, il sera montré qu'il est possible non seulement de soutenir une conception métalinguistique du nom propre sans pour autant tomber sous le coup des arguments de Kripke, mais encore de montrer que celle-ci ne cherche absolument pas à remettre en question la conception kripkéenne, mais pourrait prétendre en constituer un complément – le versant linguistique des noms propres délibérément ignoré par Kripke. Enfin, nous serons portés à examiner le cas des noms propres homonymes et nous serons alors conduits à nous introduire dans le domaine de la pragmatique. Nous montrerons alors comment une notion très pragmatique et très cognitive de contexte est déterminante dans notre appréhension des énoncés. En se référant aux travaux

de Sperber et Wilson sur la pertinence, nous verrons comment notre usage des noms propres est affecté en fonction d'un calcul cognitif, de l'auditoire à qui nous nous adressons, et de nos intentions de communication.

I- La référence directe

La manière dont on conçoit qu'un terme désigne son objet dépend de la manière dont nous concevons sa contribution aux conditions de vérité, du moins si cette dépendance n'est pas montrée de manière explicite, on aboutit à un des problèmes décelés au cours des premiers chapitres, notamment dans la conception de Searle, où l'imprécision des conditions de référence d'un nom propre aboutissait de manière systématique et problématique à une imprécision des conditions de vérité d'un énoncé pourvu d'un nom propre.

Dans le chapitre précédent, nous avons admis les propositions singulières qui sont conçues comme des entités non-linguistiques et qui ont des individus plutôt que des sens pour constituants. Cette conception à première vue assez invraisemblable pour de nombreux philosophes résulte comme nous allons voir d'une conception plutôt convaincante de la contribution des termes référentiels aux conditions de vérité.

1) La référence du nom propre et les conditions de vérité de la proposition exprimée

Jusqu'à présent nous avons parlé de référence dans le sens le plus général du terme qui est le fait de désigner un objet singulier. Cependant, au cours de l'analyse kripkéenne des noms propres ainsi qu'au cours du chapitre 4, nous avons vu que leur processus référentiel ne semblait pas pouvoir inclure un mode de présentation *descriptif* dans la proposition exprimée, en cela que nous serions obligés d'en déduire des conséquences absurdes¹. Ce fait accepté, nous en venions alors à défendre une conception de la référence directe, soit une conception acceptant les propositions singulières.

¹ Sur ces conséquences absurdes, se reporter à la critique des théories descriptives au cours des trois premiers chapitres.

1-1) Les enjeux du débat portant sur les constituants des propositions

La conception des propositions singulières s'oppose à une conception de type frégeén concernant non seulement le fonctionnement des noms propres mais concernant surtout la nature des propositions exprimées par des énoncés pourvus de termes référentiels : pour Frege seuls les sens des termes de la phrase pouvaient être identifiés aux constituants de la proposition (la pensée). Or, dans le cas des noms propres et des démonstratifs, nous avons vu qu'une telle conception¹ posait un problème systématique concernant les conditions de référence et de vérité.

Le parti pris sur la nature des propositions exprimées, qu'elles soient générales ou singulières, n'est cependant pas toujours ce qui fonde ou justifie telle ou telle conception sur la nature des noms propres ou de toute autre expression référentielle. Il serait faux par exemple de penser que c'est *parce qu'*on adhère à une conception des propositions singulières, qu'on en vient à concevoir le processus référentiel comme direct². Les descriptivistes sont quant à eux souvent conduits à soutenir l'idée d'un sens des noms propres dans la mesure où ils acceptent la thèse frégeenne d'après laquelle *seuls les sens peuvent être des constituants de la pensée*. Certains pensent alors que les théoriciens néo-russelliens de la référence directe sont – eux – conduits à penser que les noms propres n'ont pas de sens parce qu'ils partent du principe que *les individus et non les sens sont des constituants des propositions*. Or, cela est faux, comme nous allons le montrer. En réalité, comme dans le cas de la rigidité, c'est en testant nos intuitions sur les conditions de vérité des propositions exprimées par nos énoncés que nombreux sont ceux qui en viennent à accepter une conception des propositions singulières³, et une telle

¹ Nous parlons de conception descriptive dans le sens le plus général du terme. C'est pourquoi il n'est pas question de la conception de Frege en particulier, puisque précisément celle-ci n'est en fait pas du tout concernée par le présent propos bien qu'il concevait que seuls les sens peuvent être des constituants de la proposition. Rappelons que pour Frege, que le nom propre ait une référence est *présupposé* par le fait que l'on parle de tel objet. Bien que le nom propre doit exprimer un sens pour que soit désignée sa référence, il n'y a pas au sens strict de conditions de référence du nom propre puisque la référence est présupposée. De même, la référence d'une proposition est sa valeur de vérité, et par conséquent Frege n'a pas de conception de la vérité-correspondance. En réalité la question de la satisfaction par l'objet désigné par le nom propre de la propriété qu'il exprime est dérivée de la conception russellienne de la dénotation. Les conceptions de Russell et de Searle sont donc concernées par cette critique. Pour un rapprochement entre la notion moderne de référence directe et la présupposition de la référence chez Frege, se reporter à la section Référence vs. Dénotation de ce chapitre.

² G. Marti, « The Essence of Genuine Reference », *Journal of Philosophical Logic*, 24, 1975, pp. 275-289, p. 277.

³ Si toute expression référentielle est une expression rigide, la converse n'est pas vraie. Il y a des expressions rigides non référentielles comme certaines descriptions définies, notamment celles relatives aux mathématiques (« la racine cubique de 27 »). Comme nous l'avons vu au troisième chapitre, lorsqu'une description rigide apparaît dans un énoncé, les conditions de vérité de l'énoncé sont singulières alors qu'une proposition générale a été exprimée, une proposition dans laquelle est contenu le concept exprimé par la description rigide. C'est avant tout du fait de la rigidité que nous avons été conduits à distinguer les conditions de vérité de la proposition avec la proposition exprimée.

acceptation ne résulte alors pas d'une pétition de principe concernant la nature des constituants propositionnels. La proposition exprimée par un énoncé de la phrase :

(2) Cicéron était un orateur

Est-elle vraie parce que

(i) L'homme qui a dénoncé Catilina était un orateur

ou parce que :

(ii) Cicéron était un orateur ?

Si (i) était la condition pour que la proposition (2) soit vraie, alors la proposition serait vraie si il y eut un unique homme dénonçant Catilina qui fut un orateur¹. Or, comme nous l'avons vu à plusieurs reprises, rien dans l'énoncé (2) n'indique que Cicéron doit être l'homme qui a dénoncé Catilina. Et si le sens de « Cicéron » consistait en celui de « l'homme qui a dénoncé Catilina », alors Cicéron n'aurait pas pu ne pas dénoncer Catilina, sinon il n'aurait pas été Cicéron. Cela ne semble cependant pas être le cas. De plus, il semble que les énoncés pourvus de « Cicéron » et de « l'homme qui a dénoncé Catilina » pour sujet semblent se distinguer. Dès lors, puisque « Cicéron » n'exprime aucun sens explicite dans l'énoncé, nos intuitions concernant les conditions de vérité ne sont pas les mêmes dans le cas où j'emploie « Cicéron » et dans le cas où j'emploie « l'homme qui a dénoncé Catilina », même s'il se trouve que ces expressions sont codésignatives. Il semble en effet plus approprié de dire que la proposition exprimée par (2) est vraie si et seulement si la condition (ii) est satisfaite, à savoir si et seulement si *Cicéron* était un orateur, ou autrement dit, si Cicéron (l'individu en chair et en os) satisfait la propriété d'être un orateur, sans que celui-ci ne dusse satisfaire en surplus une autre propriété pour que la proposition (2) soit ou non vraie. Les conditions (i) et (ii) présentent en fait deux types de conditions de vérité qui soulignent la différence entre

¹ Il convient encore une fois d'insister sur le fait que nous ne visons pas la conception frégréenne même, mais une conception d'inspiration frégréenne au sens de « descriptiviste » et qui – étonnamment – se rapproche beaucoup plus de la théorie de la dénotation de Russell que de la conception de Frege. Pour Frege la satisfaction du mode de présentation par la référence ne fait pas partie des conditions de vérité, celle-ci est présupposée, contrairement à Russell pour qui une phrase telle que « le roi de France est chauve » contient en réalité deux présuppositions logiques : l'existence et l'unicité d'un roi de France. Ces présuppositions constituent alors des conditions de vérité de la proposition.

deux types de désignateurs : une expression référentielle (le nom propre) et une expression dénotante (la description définie).

1-2) Référence et *truth-maker*

C'est en mettant en évidence des différents types de conditions de vérité impliquées par différents types d'énoncés, qu'on peut mieux comprendre la conception des propositions singulières, en ce qui concerne les expressions référentielles comme les noms propres¹. Geneveva Marti met en évidence les conséquences à tirer du test sur les conditions de vérité d'énoncés contenant différents types d'expressions désignatives :

« The purpose of the mental experiment² is to show that, in the case of a Directly Referential term, it is the referent and not some other condition that determines truth or falsity. (...) we have to be cautious in understanding the central question of the mental experiment. The question cannot be of the form "is the assertion true under these circumstances?" but rather of the form "what *makes* this assertion true in these circumstances?" The intuitions tested by the first type of question does not succeed in discriminating terms that are Directly Referential – and therefore terms that contribute an object and only an object to determine, the possibly different, truth values of an assertion across possible circumstances – and terms that contribute a qualitative profile or some complex condition that happens to determine some object in some circumstance, and again the same object in some other circumstance and so forth. The second type of question hinges on precisely the semantic intuitions that make a difference between, say, truth depending on *Cicero's being an orator* and truth depending on *there being some F who is an orator*. [...]. The fundamental intuition behind Kaplan's characterization of Direct Reference has to do with *what type of condition must obtain for a proposition to be true*. It is an intuition about *truth makers*, about what it is that is provided by the semantics of a term in the determination of the condition for truth »³.

A partir de là, elle conclut que l'acceptation d'une conception des propositions singulières résulte d'une conception sur ce qui rend vraie une proposition, soit une conception sur l'identité du *truth maker*⁴ pour différents types de proposition :

¹ Les néo-russelliens reconnaissent bien évidemment la pertinence des propositions générales, en ce qui concerne les propositions exprimées par des énoncés contenant des termes descriptifs qui sont non pas référentiels mais bien plutôt dénotants.

² L'expérience de pensée consiste à tester les différents types de conditions de vérités des énoncés pourvus de noms propres et de descriptions définies.

³ G. Marti, « The Essence of Genuine Reference », *Journal of Philosophical Logic*, 24, 1975, pp. 275-289, pp. 277-278. Je souligne.

⁴ Nous préférons garder l'expression anglaise de « truth maker » pour désigner ce qui rend une proposition vraie (dans le cas des noms propres, ce qui rend une proposition vraie c'est leur référence).

« Of course, if one is ready to accept that utterances of sentences express propositions, and that those are the bearers of truth value, then the intuitions about truth makers will naturally lead to the conclusion that sentences containing Directly Referential terms express singular propositions. But it should be clear that *the intuition that the referent of a term is a truth maker is what justifies saying that the referent is a constituent of the proposition, not the other way around* »¹.

Ainsi, la différence entre proposition générale et proposition singulière répond avant tout aux exigences posées par les différents types de conditions de vérité impliqués par les différents types de désignateurs. Insistons bien sur le fait que la question portant sur le contenu vériconditionnel d'un énoncé déterminé ne doit pas être « l'énoncé est-il vrai sous telles circonstances ? », mais bien plutôt : « *qu'est-ce qui rend cet énoncé vrai dans ces circonstances ?* ». Un énoncé de type « Cicéron était un orateur » n'a besoin – pour être vrai – que de la satisfaction par Cicéron de la propriété d'être un orateur. Telle est la motivation pour une conception des propositions singulières, lorsque l'on dit que l'individu lui-même est un constituant des propositions. On veut dire par là que seule la satisfaction par cet individu de la propriété exprimée par le prédicat rendra ou non la proposition vraie. Si les propositions singulières apparaissent de prime abord comme contraires à nos intuitions, il semble qu'elles soient plus à même de rendre compte de la contribution des termes aux conditions de vérité des propositions exprimées par les énoncés les contenant. Rappelons – pour donner un peu de crédit aux propositions singulières – qu'elles ne sont pas des entités linguistiques, elles sont objectives et indépendantes du fait qu'on les ait ou non exprimées par nos énonciations. En cela, nous avons déjà vu qu'elles s'apparentaient à certains aspects des pensées frégréennes². Nous avons vu que les deux types de conditions de vérité soulignaient la différence entre deux types de désignateurs : les expressions référentielles et les expressions dénotantes. Dans le troisième chapitre, nous avons vu que Kripke distinguait deux types de désignateurs mais que ceux-ci se distinguaient par la seule caractéristique de rigidité, la désignation du ou des mêmes objets à travers les mondes possibles, et surtout l'identité des conditions de vérité d'une proposition dans différentes circonstances. Nous avons cependant vu que si tout nom propre est rigide *de jure*, cela n'était pas un trait essentiel de distinction d'avec les descriptions définies, dans la mesure où certaines descriptions définies étaient rigides (*de facto*). Nous allons ici montrer que ce qui distingue sémantiquement les noms propres et les

¹ G. Marti, « The Essence of Genuine Reference », *Journal of Philosophical Logic*, 24, 1975, pp. 275-289, p. 279. Je souligne.

² Cf. chapitre 4.

descriptions définies, c'est le fait que les premiers sont naturellement des expressions référentielles alors que les secondes sont naturellement attributives ou dénotatives ; elles peuvent néanmoins être employées de manière référentielle, comme nous le verrons.

2) Référence vs. Dénotation

Nous venons de voir que les noms propres et les descriptions définies se distinguaient par le type de contribution aux conditions de vérité de ce qui est dit. Dans le cas des descriptions définies, nous aurons des conditions de vérité contenant le concept qu'elles expriment, et nous aurons une théorie de la dénotation du type de celle de Russell¹. Nous allons maintenant souligner ce qui distingue ces désignateurs, en opposant les deux fonctions désignatives que sont la référence et la dénotation. Nous montrerons cependant en quoi et dans quelles limites, il est parfois possible d'intervertir les fonctions désignatives de ces différents types, et d'avoir des descriptions définies qui réfèrent².

La référence et la dénotation ont longtemps été considérées comme des notions équivalentes. Bien qu'elles aient en commun la même fonction, celle de désigner, on considère qu'elles sont fondamentalement distinctes par *la manière* dont elles le font. Les expressions référentielles donnent leur référence sans passer par l'intermédiaire d'une propriété descriptive ou d'un concept, au contraire des expressions dénotantes qui sont formées à partir de concepts.

¹ Voir, B. Russell, « On Denoting », in *Mind*, vol. 14, 1905, pp. 479-493, repris dans *Logic and Knowledge, Essays 1901-1950*, éd. Robert C. Marsh, Londres, 1956, traduction française, « De la dénotation », in *Ecrits de logique philosophique*, collection « Epiméthée », PUF, Paris, 1989.

² La question de savoir s'il est possible d'avoir des noms propres qui dénotent, i.e. des noms propres à usage attributif sera ici laissée de côté. On peut néanmoins reconnaître que certains usages non strictement référentiels des noms propres comme dans le cas des figures de styles (métaphore, métonymie, synecdoque et antonomase, etc.) les noms propres peuvent exprimer un contenu conceptuel qu'il n'est cependant possible de déterminer que dans le contexte (pragmatiquement) de communication et en tenant compte de présupposés inhérents à la conversation ou à la culture partagée des interlocuteurs. Un exemple de métonymie cité par Vaxelaire : « L'Amérique, d'habitude précise Claude, c'est soit **Dallas**, soit le **Bronx**. Là on s'aperçoit que la réalité est très différente, avec des gens qui peinent à gagner leur vie (Télérama n° 2600, 10/11/99, cité par J-L. Vaxelaire, *Les noms propres, une analyse lexicologique et historique*, Paris, Honoré Champion, 2005, p. 267). Dans un tel cas les noms « Dallas » et « Bronx » sont employés pour signifier autre chose que leurs référents habituels. (Pour les questions relatives à l'usage non littéral des noms propres et la connotation qu'ils peuvent suggérer lorsqu'ils sont employés comme figure de style, se reporter aux travaux cités en bibliographie des linguistes Hanne Martinet, Barbara. Folkart, Kerstin Jonasson, A. Sophia S. Marmaridou, et Paul Siblot.)

2-1) Référence et Dénotation chez Russell et Frege

Référence et dénotation ont longtemps été confondues, chez Frege comme chez Russell, bien que les deux logiciens aient tous deux eu l'intuition de chacune de ces notions. Pour commencer, Russell parle de sa conception de la dénotation en ces termes :

« Cette théorie de la dénotation [de Russell] a une conséquence intéressante : quand nous n'avons pas de connaissance directe immédiate de quelque chose, mais *seulement une définition au moyen d'expressions dénotantes, les propositions dans lesquelles cette chose est introduite au moyen d'une expression dénotante ne comptent pas vraiment cette chose parmi leurs constituants, mais contiennent au contraire les constituants exprimés par les différents mots de l'expression dénotante* »¹.

En d'autres termes, les énoncés pourvus d'expressions dénotantes (les descriptions définies) n'exprimeront pas des énoncés ayant pour constituant la dénotation elle-même, mais les propriétés exprimées par les termes de l'énoncé. C'est aussi dans le contexte de sa distinction entre connaissance directe et connaissance par description que Russell anticipe sur la distinction entre référence et dénotation, bien que la distinction entre deux types de connaissances n'implique pas une distinction de types de désignation (comme référence et dénotation), dans la mesure où on peut avoir une connaissance directe par perception, de ce que l'on dénote au moyen du langage². Mais Russell définit les noms propres authentiques comme les termes par lesquels nous nommons des objets, des termes par lesquels nous avons un accès cognitif direct à ces objets. Le caractère essentiellement indexical de la connaissance directe entraîne sans surprise le fait que les seuls « noms propres logiques » ou « noms propres authentiques » soient les expressions « je » et « ceci » et non pas les noms propres ordinaires qui sont alors considérés comme des descriptions déguisées.

Frege a quant à lui mélangé les deux notions. La relation de dénotation semble être révélée par sa conception du mode de présentation exprimé par le nom propre pour qu'il y ait référence. Le mode de présentation est le médiateur entre le signe et la chose ; c'est là que l'on identifie la relation de dénotation. Toutefois, Frege a pressenti la notion moderne de

¹ B. Russell, « De la dénotation », in *Ecrits de logique philosophique*, collection « Epiméthée », PUF, Paris, 1989, p. 217. Je souligne.

² Par exemple, discutant avec Walter Scott, je peux lui dire « l'auteur de *Waverley* est un génie », et ainsi dénoter l'entité qui a écrit *Waverley*, alors même que je suis en *acquaintance* avec celui qui en est l'auteur, à savoir Walter Scott.

« référence »¹ en cela *qu'il ne fait pas partie des conditions de vérité de la proposition exprimée par un énoncé, que la référence du nom propre satisfasse le mode de présentation exprimé par le nom propre*. Que le mode de présentation soit satisfait par la référence est une partie intégrante de ce que Frege appelle *la présupposition de la référence*. Il y a bien sûr toujours un risque, le risque que ce dont nous parlons soit dépourvue de référence, mais comme nous l'avons déjà vu au premier chapitre, un tel risque ne devrait pas être pris trop au sérieux :

« Mais la question de savoir si, peut-être, nous nous trompons toujours doit rester ici sans réponse ; il suffit en premier lieu de porter l'attention sur notre intention lorsque nous parlons ou pensons, pour qu'il soit légitime de parler de la référence d'un signe, avec cependant la restriction : *au cas où une telle référence existe* »².

Ainsi, que l'expression ait une référence n'est pas, contrairement à Russell et sa théorie de la dénotation, une condition exprimée par la proposition, elle est une condition préalable à tout discours :

« Lorsque l'on affirme alors « Kepler mourut dans la misère », il est en même temps présupposé que le nom « Kepler » désigne quelque chose ; *mais la pensée que le nom « Kepler » désigne quelque chose, n'est cependant pas contenue dans le sens de la phrase « Kepler mourut dans la misère »*. Si tel était le cas, la négation ne devrait pas consister en « Kepler ne mourut pas dans la misère », mais dans « Kepler ne mourut pas dans la misère ou le nom Kepler est dépourvu de référence » »³.

On voit donc comment deux notions voisines par la fonction commune de désignation ont été pressenties tant par Frege que par Russell⁴.

¹ La notion moderne au sens de « référence directe ».

² G. Frege, « Über Sinn und Bedeutung », in *Kleine Schriften*, Hildesheim, 1990 p. 148. Je souligne et traduis, trad. fr., « Sens et dénotation », in *Ecrits logiques et Philosophiques*, Paris, Seuil, 1971, p. 108.

³ G. Frege, « Über Sinn und Bedeutung », in *Kleine Schriften*, Hildesheim, Georg Olms AG, 1990, p. 154. Je traduis et souligne. Trad. fr. « Sens et dénotation », in *Ecrits logiques et Philosophiques*, Paris, Seuil, 1971, pp. 115-116.

⁴ Et comme l'explique Paul Elbourne, la différence entre les conceptions frégréenne et russellienne consiste en cela que l'existence et l'unicité sont présupposées chez Frege alors qu'elles sont assertées chez Russell, cf. P. Elbourne, *Situations and Individuals*, MIT Press, Cambridge Mass., 2005, p. 99 Cependant, Russell par sa conception de l'*acquaintance* et des propositions singulières a été celui qui a le mieux entrevu la notion moderne de référence, au sens de référence directe.

2-2) Usage attributif vs. Usage référentiel : la distinction de Donnellan

C'est ensuite avec la distinction établie par Donnellan dans « Reference and Definite Descriptions »¹ entre deux usages différents des descriptions définies qu'on a opposé de manière explicite la référence à la dénotation, sous couvert d'« usage attributif » et d'« usage référentiel » des descriptions définies et de leurs conséquences au niveau de ce qui est dit et du contenu vériconditionnel des énoncés.

Une même phrase, par exemple :

(3) L'assassin de Durand est fou

est susceptible de deux analyses ou interprétations, selon que la description définie est utilisée de manière attributive ou selon qu'elle est utilisée de manière référentielle. Dans le premier cas, qui est l'interprétation la plus naturelle, l'analyse de l'énoncé sera du type de celle proposée par Russell² dans sa théorie de la dénotation : le x tel que $\phi(x)$ est ψ (où ϕ est la propriété d'avoir assassiné Durand et ψ celle d'être fou). En d'autres termes, la description définie désigne l'objet *via* la satisfaction par cet objet de la propriété exprimée par la description : dans l'exemple donné, la description définie désigne celui qui satisfait la propriété d'*avoir assassiné Durand*. Autrement dit, la description définie désigne l'entité *quelle qu'elle soit*, qui a assassiné Durand. De fait, Donnellan définit l'usage attributif en ces termes :

« A speaker who uses a definite description attributively in an assertion states something about *whoever or whatever* is the so-and-so »³.

¹ K. Donnellan, « Reference and Definite Descriptions », *Philosophical Review*, vol. 75, 1966, et repris dans *The Philosophy of Language*, éd. A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, pp.236-248.

² Donnellan semble en effet reconnaître la dénotation dans son sens russellien (le x tel que $\phi(x)$) bien qu'il ne faille pas non plus amalgamer les deux conceptions puisque Russell et Donnellan traitent les conditions de vérité des propositions de manière distincte. Par exemple, si « l'actuel Roi de France est chauve » est une proposition fautive pour Russell, il s'agit d'une proposition dépourvue de valeur de vérité pour Donnellan (lorsque la description définie est utilisée de manière attributive), puisque *aucun* objet ne satisfait la propriété exprimée par la description définie. Chez Russell, cette non-satisfaction fait *a contrario* partie des conditions de vérité de la proposition, raison pour laquelle une telle proposition est fautive.

³ K. Donnellan, « Reference and Definite Descriptions », in *The Philosophy of Language*, éd. A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, p. 238. Je souligne.

La description utilisée de manière attributive désigne l'entité en tant qu'elle satisfait la propriété exprimée par la description. Afin de mieux comprendre ce qui distinguera l'usage attributif de l'usage référentiel, il convient de mettre les énonciations de (3) en contexte afin de mettre en évidence comment une même description peut être interprétée différemment.

En ce qui concerne l'usage attributif, il se peut par exemple que quelqu'un arrive sur les lieux du crime et découvre le corps de Durand, complètement mutilé. Pris de dégoût par tant d'horreur, l'individu énoncerait (3). Dans ce contexte, il semble alors que la description définie soit utilisée de manière attributive puisque le locuteur vise l'individu *quel qu'il soit pour autant qu'il a assassiné Durand*.

Qu'en est-il alors du cas des descriptions définies à usage référentiel ? La mise en évidence d'un tel usage est la principale innovation de Donnellan. Cet usage avait été anticipé par les travaux de Strawson¹ et également ceux de Linsky², mais il a pris toute son ampleur dans son opposition à l'usage attributif, tel que Donnellan le développe. Le même énoncé (3) pourrait être produit dans un contexte complètement différent, et ne pas recevoir la même interprétation que dans le contexte précédemment évoqué. Par exemple, imaginons que nous assistions au procès de Martin qui est accusé du meurtre de Durand. Pendant le procès, Martin a un comportement asocial, il hurle et gesticule, de telle sorte qu'une des personnes présentes au procès produit un énoncé de (3). Dans un tel cas, cette personne aura fait *référence* à Martin, bien qu'elle ait employé une description définie. La différence peut se voir dans le cas où le locuteur a énoncé (3) alors que Martin, *malgré les accusations*, n'est pas coupable. Si Martin n'est pas celui qui a assassiné Durand, il semble néanmoins que le locuteur ayant énoncé (3) – dans le contexte précédemment évoqué – ait fait référence à Martin en employant « l'assassin de Durand ». Le locuteur aura dans un tel cas parlé *de* Martin, il aura dit *de* Martin qu'il est fou. Si par exemple cette personne s'adressait à une autre personne qui – elle – serait persuadée de l'innocence de Martin, il est probablement certain que cette

¹ Comme l'explique Donnellan, Russell et Strawson avaient tous deux repérés un des deux usages des descriptions définies, mais selon Donnellan chacun se trompait sur la question des valeurs de vérité. Pour Russell, les expressions dénotantes qui ne dénotent rien et qui apparaissent dans des propositions avaient une valeur de vérité (le faux) alors que pour Strawson elle n'en avait pas. Or, Donnellan pense que Russell se trompe sur l'usage attributif (les propositions n'ont pas de valeur de vérité si les descriptions ne dénotent rien) et il pense que Strawson se trompe sur l'usage référentiel (si les descriptions définies n'ont pas de référence, les propositions dans lesquelles elles apparaissent n'ont pas de valeur de vérité). Donnellan inverse tout et dira que les énoncés contenant des descriptions définies à usage attributif et qui n'ont pas de dénotation, n'ont pas de valeur de vérité, et que les énoncés contenant des descriptions définies à usage référentiel n'ayant pas la référence appropriée peuvent néanmoins avoir sous certaines conditions une valeur de vérité.

² L. Linsky, « Reference and Referents », in *Philosophy and Ordinary Language*, éd. C. E. Caton, Urbana, 1963, pp. 74-75 et p. 80.

dernière personne aurait compris que le locuteur aurait dit *de* Martin qu'il est fou. Cette personne pourrait par exemple lui répondre : « *il* est peut être fou mais *il* est innocent », le pronom personnel « *il* »¹ renvoyant à Martin et non à l'entité quelle qu'elle soit ayant assassiné Durand (celle-ci étant forcément coupable). Ceci montrerait alors qu'il y a bien eu référence à Martin, puisque même un interlocuteur ayant la certitude de l'innocence de Martin, pourrait avoir compris ce qui est dit, soit, à qui il est fait référence par la description « l'assassin de Durand ». Donnellan définit alors l'usage référentiel en ces termes :

« A speaker who uses a definite description referentially in an assertion, on the other hand, uses the description to enable his audience to pick out *whom* or *what* he is talking about and state something about *that* person or thing »².

Le plus important dans l'usage référentiel de la description définie est donc le *picking out*. Comme nous l'avons vu, la manière la plus simple (mais aussi la plus étrange) de mieux comprendre l'usage référentiel sont les cas où le contenu de la description ne correspond en fait pas à celui qui a été désigné. On appelle de tels cas des « usages impropres »³. On peut alors dire que dans un tel cas la description définie à usage référentiel fonctionne comme une expression purement référentielle ; on indexe l'objet que l'on veut désigner et c'est l'objet, non la satisfaction de la propriété exprimée par l'expression utilisée (soit la description définie), qui est constitutif de la proposition exprimée. C'est donc avec les exemples d'usages impropres que l'on peut au mieux saisir la nature de l'usage référentiel, dans la mesure où le fait que la propriété exprimée par la description ne soit pas satisfaite par l'objet à qui il a été fait référence, montre qu'une telle propriété ne fait pas partie du contenu vériconditionnel de la proposition exprimée. Dans ces cas d'usages impropres, Donnellan explique qu'il est possible de rapporter ce qui a été exprimé en employant une autre expression coréférentielle ou même un nom propre : n'importe quelle expression coréférentielle pourrait être substituée à la description en question et exprimer *la même chose* que ce qui a été exprimé par l'usage référentiel *impropre* de la description définie :

¹ Et cela indépendamment de la fonction de « *il* », i.e. que le pronom soit considéré comme un démonstratif ou qu'il soit considéré comme un anaphorique.

² K. Donnellan, « Reference and Definite Descriptions », in *The Philosophy of Language*, éd. A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, pp.236-248., p. 238. Je souligne.

³ F. Récanati, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, 1993, p. 281.

« Thus where the definite description is used referentially, but does not fit what was referred to, we can report what a speaker said and agree with him by using a description or name which does »¹.

Donnellan multiplie les exemples sur l'usage référentiel, pour montrer que ce qui est dit par un énoncé ne correspond pas toujours à ce que disent les mots du locuteur : « *we should not like to identify the true statement via the speaker's words* »². Ce principe ne vaut cependant que pour autant que l'usage de la description est strictement référentiel, puisque au-delà du contenu descriptif de la description, c'est un objet déterminé qui est visé dans un certain contexte, et ce qui compte, c'est ce qui est prédiqué *de cet objet*, non strictement l'aspect sous lequel il est identifié.

L'usage référentiel et l'usage attributif tels qu'ils sont présentés par Donnellan font ressortir la nature de deux catégories de termes : les termes référentiels et les termes non-référentiels. Il n'est donc pas étonnant qu'au terme de sa présentation des deux usages des descriptions définies, Donnellan apparente les descriptions définies employées de manière référentielle aux noms propres authentiques de Russell. Rappelons encore une fois que les noms propres authentiques dans la conception de Russell n'ont rien à voir avec les noms propres ordinaires, qu'il considère comme étant des abréviations de descriptions³. Les noms propres authentiques sont, nous avons vu, les termes « je » et « ceci »⁴ :

« The denotation, I believe, is not a constituent of the proposition, except in the case of proper names, i.e. words which do not assign a property to an object, but merely and solely name it. And

¹ K. Donnellan, « Reference and Definite Descriptions », éd. A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, p. 246.

² K. Donnellan, « Reference and Definite Descriptions », éd. A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, p. 245.

³ Russell parle en ces termes des noms propres ordinaires: « Common words, even proper names, are usually really descriptions. That is to say, the thought in the mind of a person using a proper name correctly can generally only be expressed explicitly if we replace the proper name by a description. Moreover, the description required to express the thought will vary for different people or for the same person at different times. The only thing constant (so long as the name is tightly used) is the object to which the names apply. But so long as this remains constant, the particular description involved usually makes no difference to the truth or falsehood of the proposition in which the names appears. », in B. Russell, « Knowledge by acquaintance and Knowledge by description », *Proceedings of The Aristotelian Society*, 11, 1910, pp. 108-128, repris dans B. Russell, *Mysticism and Logic*, Londres, Georges Allen & Unwin LTD, 1917, pp.209-232, p. 216.

⁴ Il en reparle également dans *La Philosophie de l'atomisme logique* (voir B. Russell, *Ecrits de logique philosophique*, collection « Epiméthée », PUF, 1989).

it should hold further that, in this sense, there are only two words which are strictly proper names of particulars, namely, "I" and "This" »¹.

C'est dans ce contexte, que Donnellan établit le rapprochement :

« Genuine proper names in Russell's sense, would refer to something without ascribing any properties to it. They would, one might say, refer to the thing itself, not simply the thing in so far as it falls under a certain description. Now, this would seem to Russell something a definite description could not do, for he assumed that if definite descriptions were capable of referring at all, they would refer to something in so far as that thing satisfied the description. Not only have we seen this assumption to be false, however, but in the last section we saw something more. *We saw that when a definite description is used referentially, a speaker can be reported as having said something of something.* And, in reporting what it was of which he said something we are not restricted to the description he used, or synonyms of it; we may ourselves refer to it using any descriptions, names, and so forth, that will do the job. Now, this seems to give a sense in which we are concerned with *the thing itself and not just the thing under a certain description, when we report the linguistic act of a speaker using a definite description referentially.* That is, such a definite description comes closer to performing the function of Russell's proper names than certainly he supposed »².

L'usage référentiel des descriptions définies semble alors fonctionner de la même manière que des expressions purement référentielles, dont le paradigme demeure le fonctionnement des noms propres authentiques de Russell.

La distinction de Donnellan est intéressante à plus d'un titre puisque elle met en évidence les deux façons dont nous disposons pour désigner un objet.

2-3) L'usage référentiel de la description et la non-pertinence vériconditionnelle du mode de présentation descriptif

Une chose essentielle ressort de l'analyse de Donnellan, et, bien qu'il ne l'ait pas dit lui-même dans les termes qui vont être ici explicités, l'usage référentiel des descriptions définies a une conséquence intéressante et qui sera décisive pour notre conception des noms propres.

¹ B. Russell, « Knowledge by acquaintance and Knowledge by description », in B. Russell, *Mysticism and Logic*, Londres, Georges Allen & Unwin LTD, 1917, pp.209-232, p. 224.

² K. Donnellan, « Reference and Definite Descriptions », in *The Philosophy of Language*, éd. A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, pp.236-248, p. 246. Je souligne.

La proposition exprimée par une énonciation de (3) où la description définie est employée référentiellement est une proposition singulière. Néanmoins, l'énoncé étant pourvu d'une description définie exprimant une certaine propriété (par exemple la propriété d'être l'assassin de Durand) contribue à présenter une proposition sans pour autant apparaître dans son contenu vériconditionnel. La description définie « présente » donc sa référence par le biais d'un mode de présentation, même si la référence ne le satisfait pas. Récanati attribue une propriété spéciale aux modes de présentation qui ne figurent ni dans la proposition exprimée et ni dans son contenu vériconditionnel : la non-pertinence vériconditionnelle (*the truth-conditional irrelevance*). Si une énonciation de (3) exprime une proposition singulière de type $\langle a, \phi \rangle$ où a est la référence et ϕ la propriété d'être fou, il y a néanmoins et comme nous l'avons vu au chapitre précédent, une pensée quasi-singulière qui apparaît et dans laquelle le sens des mots « l'assassin de Durand » est exprimé et font figure de mode de présentation de la référence¹. Ainsi, il est possible de dire que dans cette pensée quasi-singulière apparaissant en même temps que l'énonciation de (3), le mode de présentation qu'elle contient est vériconditionnellement non-pertinent (*truth-conditionally irrelevant*). Récanati définit cette propriété de non-pertinence vériconditionnelle en ces termes :

« A mode of presentation is truth-conditionally irrelevant if it does not affect the truth-conditions of the quasi-singular proposition in which it occurs, that is, if the truth-conditions of the quasi-singular proposition depend only on the reference in which the mode of presentation is associated. Thus, suppose a quasi-singular proposition P with a mode of presentation m as a sub-constituent (for example the proposition $\langle \langle a, m \rangle, \phi \rangle$, where a is the reference and ϕ the property predicated to it). If m is truth-conditionally irrelevant, you may replace it by another mode of presentation m' without affecting the truth conditions of P, so long as m' itself is truth-conditionally irrelevant »².

Nous dirons donc que dans les cas où la description définie est employée de manière référentielle, la propriété exprimée – soit une espèce de mode de présentation ayant un rôle d'identification de la référence – ne fait pas partie de la proposition exprimée et de ses conditions de vérité. Elle apparaît au niveau de la pensée quasi-singulière mais n'affecte pas non plus les conditions de vérité (qui dans les cas de référence sont les mêmes que celles de la

¹ Récanati opte pour la terminologie de « proposition quasi-singulière », bien qu'il entende ce terme exactement comme celui que nous employons en disant « pensée quasi-singulière ». Nous préférons employer le terme de « pensée quasi-singulière » dans la mesure où « pensée » insiste sur le caractère psychologique et subjectif de ce que nous pensons quand nous parlons. Il y a un événement qui se passe « dans la tête », et c'est de cet événement dont nous parlons quand nous employons le terme de « pensée quasi-singulière », une pensée à la fois subjective par la manière dont elle est pensée, mais aussi objective par contenu vériconditionnel.

² F. Récanati, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, 1993, p. 39-40.

proposition exprimée¹). Nous pouvons alors adapter la terminologie de Récanati à la nôtre en disant que différentes expressions employées pour faire référence à Martin et de dire de lui qu'il est fou, peuvent exprimer différentes propriétés sans que cela ait une quelconque incidence sur le contenu propositionnel et vériconditionnel. Ainsi, par exemple dans les cas où une énonciation de (3) fait référence à Martin par « l'assassin de Durand », cette description désignera Martin, qu'il ait ou non assassiné Durand. Dans les cas d'usage référentiel, il importe donc peu que Martin fut effectivement celui qui a assassiné Durand, dans la mesure où, précisément, ce fait est non-pertinent vériconditionnellement pour la proposition exprimée. Il peut néanmoins aider, à la manière d'un indexical, à identifier en contexte la référence. De la même manière qu'en produisant un énoncé de (1) j'indique à mon auditoire, par mon emploi de « je », que je suis la référence de l'occurrence de cette expression, la description « l'assassin de Durand » dans une énonciation de (3) peut indiquer en contexte, un individu déterminé : lorsque celui-ci est accusé ou soupçonné du meurtre de Durand, par exemple, sans pour autant que la description ne joue un rôle dans les conditions de vérité.

3) Référence sémantique et référence du locuteur

Sans remettre en question la distinction de Donnellan, nous allons voir que les deux « usages » répondent en fait à une distinction relative aux actes de langage, une distinction faisant intervenir les intentions du locuteur.

3-1) La distinction de Kripke

Un des points sur lesquels la distinction de Donnellan semble discutable repose sur le fait qu'il semble poser une ambiguïté *pragmatique* entre les deux usages, dont la détermination

¹ Le contenu propositionnel est identique au contenu vériconditionnel dans les cas où il y a référence. Nous avons vu que la distinction entre deux types de contenu était nécessaire dans les cas où nous avons affaire à des descriptions définies rigides, dont la contribution au contenu propositionnel est un concept et la contribution au contenu vériconditionnel un objet.

est une fonction des intentions du locuteur¹. Dans la mesure où la phrase énoncée est la même dans les deux usages, il n'y a donc ni ambiguïté syntactique ni ambiguïté sémantique :

« In general, whether or not a definite description is used attributively or referentially is a function of the speaker's intentions in a particular case. "The murderer of Smith" may be used either way in the sentence "The murderer of Smith is insane." It does not appear plausible to account for this, either, as an ambiguity of the sentence. The grammatical structure of the sentence seems to me to be the same whether the description is used referentially or attributively: that is, it is not syntactically ambiguous. Nor does it seem at all attractive to suppose an ambiguity in the meaning of the words; it does not appear to be semantically ambiguous. (Perhaps we could say that the sentence is pragmatically ambiguous: the distinction between roles that the description plays is a function of the speaker's intentions) »².

D'après Donnellan, le fait qu'il y ait une ambiguïté pragmatique lorsque l'on a affaire à une phrase pourvue d'une description définie, oblige à analyser cette phrase selon que la description est utilisée de manière attributive ou référentielle. Il y a donc d'après lui *deux* analyses de la phrase qui correspondent aux deux usages des descriptions. De même, il explique à plusieurs reprises que la conception de Russell ne peut donner une analyse de la phrase que lorsque la description est employée de manière attributive puisque Russell ne reconnaît pas l'usage référentiel³. Mais, ainsi que le remarque à juste titre Kripke, ce n'est pas les *usages* de la phrase que l'on analyse mais le *sens* d'une phrase que l'on énonce :

« It is not uses in some pragmatic sense, but *senses* of a sentence which can be analyzed. If the sentence is *not* (syntactically or) semantically ambiguous, it has *one* analysis; to say that it has two analyses is to attribute a syntactic or semantic ambiguity »⁴.

On peut donc voir que Kripke souligne une certaine confusion que fait Donnellan : il prétend qu'il n'y a aucune ambiguïté sémantique ou syntactique, mais qu'il existe bel et bien deux manières d'analyser les deux usages du même énoncé. Or, une analyse ne porte pas sur un

¹ K. Donnellan, « Reference and Definite Descriptions », in *The Philosophy of Language*, éd. A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, pp.236-248, p. 243.

² K. Donnellan, « Reference and Definite Descriptions », in *The Philosophy of Language*, éd. A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, pp.236-248, p. 243.

³ Donnellan écrit : « Hence, as a theory of definite descriptions, Russell's view seems to apply, if at all, to the attributive use only », in « Reference and Definite Descriptions », in *The Philosophy of Language*, éd. A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, pp.236-248, p. 241.

⁴ S. Kripke, « Speaker's Reference and Semantic Reference », in *Contemporary Perspectives in the Philosophy of Language*, éd. par P. A. French, T. E. Uehling Jr., et H. Wettstein, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1977, pp. 6-27, republié dans *The Philosophy of Language*, éd. A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, pp. 249-268, p. 254. Kripke souligne.

usage, mais sur le sens d'une phrase. Et si on persévère dans l'affirmation qu'il y a deux analyses, alors on est obligé de postuler une ambiguïté syntactique ou sémantique semblable à celle posée par une phrase pourvue d'un mot ayant un homonyme ou un homographe, ou d'une expression polysémique¹.

Pour Kripke, la distinction entre les deux usages de descriptions renvoie à une distinction auparavant établie par H. P. Grice entre « ce que les mots du locuteur signifient » et « ce que le locuteur veut dire »². La référence sémantique est ce qui correspond aux sens des mots, et la référence du locuteur ce qui correspond à ce que le locuteur veut dire³. Ainsi, certains usages référentiels de descriptions définies dont la propriété exprimée est satisfaite par l'individu auquel on a fait référence (par exemple un énoncé de (3) où « l'assassin de Durand » fait référence à Martin, et où Martin est celui qui a assassiné Durand), correspondent aux cas où la référence sémantique concorde avec la référence du locuteur. Les cas d'usages impropres quant à eux correspondent à la divergence apparaissant entre la référence sémantique et la référence du locuteur. Donnellan accepte la critique de Kripke en adoptant par la suite, la terminologie de « référence sémantique » et de « référence du locuteur »⁴.

¹ Par exemple un énoncé peut être ambiguë lorsqu'il y a des mots homonymes ou homographes comme « bière » la boisson et « bière » le cercueil ou alors lorsque le mot employé est polysémique, comme par exemple le mot « pompe » qui peut désigner tantôt un appareil à déplacer certains fluides (essence) ou désigner une chaussure.

² H. P. Grice, « Utterer's Meaning, Sentence-Meaning and Word-Meaning », in *Foundations of language*, 4, 1968, pp. 225-242, repris dans H. P. Grice, *Studies in the Way of Words*, Harvard University Press, 1989, pp. 117-137.

³ Searle explique que la distinction de Kripke entre référence sémantique et référence du locuteur renvoie à la différence qu'il peut y avoir entre le sens de l'énoncé (nécessairement littéral) et le sens de l'énonciation (qui se distingue du précédent dans les cas d'ironie, de métaphores, etc.) (J. Searle, *Sens et Expression*, Paris, Minuit, 1982, pp. 208-210). Pour Searle néanmoins, il n'y a rien qui correspond à ce que Donnellan distingue, il ne s'agit pour lui que d'une différence entre actes illocutoires primaires et secondaires qui nourrit sa conception des actes de langage indirects. Par exemple, Searle explique qu'il est possible pour un locuteur de demander à un interlocuteur d'arrêter de lui marcher sur le pied, simplement en lui affirmant « vous m'écrasez le pied ». Dans de tels cas, Searle affirme que l'on accomplit deux actes illocutoires en une seule énonciation : « l'acte illocutoire primaire consistant à demander à quelqu'un de cesser de me marcher sur le pied est accompli indirectement en accomplissant l'acte illocutoire secondaire d'affirmer qu'il m'écrase le pied » (J. Searle, *Sens et Expression*, Paris, Minuit, 1982, p. 196). Il est en effet possible d'interpréter les phénomènes mis en évidence par Donnellan à la manière de Searle, mais dans l'explication de ce dernier, on n'a plus de critère pour distinguer deux manières de désigner un objet et de distinguer deux types de conditions de vérité, ce qui – par ailleurs – se comprend aisément dans la mesure où Searle conçoit que la référence des noms propres s'établit de manière descriptive. Qu'il s'agisse de noms propres ou de descriptions définies, il s'agit dans les deux cas de référence, et la conception searlienne n'est pas capable de rendre compte de la différence entre la référence et la dénotation. Il appelle « référence » ce que nous appelons « désignation » et que nous distinguons en tant qu'il y a une désignation directe, i.e. non médiatisée par une propriété de l'objet désigné dans la proposition exprimée (référence), et qu'il y a une désignation médiatisée par une propriété (la dénotation).

⁴ K. Donnellan, "Speaker Reference, Descriptions and Anaphora", *Syntax and Semantics*, ed. P. Cole, vol. 9, Urbana, University of Illinois, 1978, pp.47-68, p. 47. Dans cet article, Donnellan montre qu'il est possible que la référence du locuteur détermine la référence sémantique dans les cas où une description définie « impropre » employée de manière référentielle, et suivie par une chaîne anaphorique renvoyant non pas à la référence sémantique (ce que dénote ou dénoterait la description définie) mais à la référence du locuteur (ce que le locuteur a en tête ». C'est ce que Donnellan développe à partir d'exemple comme :

3-2) Searle et la référence intentionnelle

Nous allons maintenant voir comment la référence du locuteur peut être apparentée à ce que Searle appelle la « référence intentionnelle » et qu'il considère comme ce dont dérive la référence linguistique.

Dans *L'intentionnalité*, Searle a remanié son système philosophique en montrant que ce qui fonde la philosophie du langage c'est la philosophie de l'esprit. Il conçoit le langage comme une forme dérivée de l'intentionnalité, et la question « comment le langage entre-t-il en relation avec le réel ? » n'est plus qu'un cas particulier de la question « comment l'esprit entre-t-il en relation avec le réel ? »¹. La notion d'intentionnalité, déjà présente de façon substantielle dans son premier essai *Les actes de langage*, a constitué un champ d'étude particulier et il a montré qu'il s'agissait d'une propriété biologique essentielle de l'esprit et cela au même titre que « la digestion, la croissance et la sécrétion biliaire »², et en vertu de laquelle l'esprit renvoie naturellement à des objets autres que lui, ou à des états de choses du monde. C'est ce renvoi qui caractérise la nature même de l'intentionnalité. Les états intentionnels se caractérisent alors essentiellement par le fait qu'ils représentent ou renvoient à des choses ou à des états de choses du monde, i.e. en cela qu'ils désignent au sens le plus large du terme (incluant aussi la représentation mentale). Searle explique que l'objet intentionnel vers lequel se dirige l'esprit constitue la référence de l'état intentionnel. Lorsque je désire manger une pomme, la pomme constitue la référence, l'objet intentionnel de mon désir. Et c'est sur ce modèle que Searle va faire dériver la référence linguistique de la référence intentionnelle. Si nous retenons cette notion primitive de référence intentionnelle, nous pourrions dire qu'elle s'apparente à la référence du locuteur. Elle est ce qui est visé dans la tête du locuteur, ce dont il veut parler. C'est en cela que l'on peut revenir aux intentions du

« a. Mr Smith : *Le vieux charlatan que nous avons rencontré hier* vient juste d'être élu professeur titulaire. **Il** doit avoir embobiné le jury.

b. Mrs Smith : **Celui** qui a une drôle de barbichette ?

c. Mr Smith : Oui, c'est **lui** dont je veux parler (*he is the one I mean*)

d. Mrs Smith : Je ne crois pas qu'on l'ait rencontré hier ? N'était-ce pas plutôt vendredi ?

e. Mr Smith : Je pense que tu as raison. **Il** revenait d'une réunion à la faculté, cela devait donc être un jour de la semaine. », (*op.cit.* p. 54, je traduis).

On voit donc comment la référence du locuteur initialisée par l'usage « impropre » de « le vieux charlatan que nous avons rencontré hier », peut déterminer la référence sémantique de la chaîne anaphorique qui suit dans le dialogue.

¹ J. Searle, *L'intentionnalité*, Paris, Minuit, 1985, p. 236.

² J. Searle, *L'intentionnalité*, Paris, Minuit, 1985, p. 194.

locuteur qui déterminent alors si la description définie sera employée de manière référentielle ou attributive¹.

Nous pourrions alors interpréter la distinction de Donnellan à la manière de Kripke dans les termes de référence linguistique ou sémantique et de référence intentionnelle (du locuteur). Ce que le locuteur a en tête peut converger avec la référence de l'expression employée comme elle peut en diverger. Ce faisant, la possibilité de divergence entre ce que le locuteur a en tête et ce qu'il dit avec les mots ne se restreint pas aux seules descriptions définies. Comme l'explique Kripke, la même espèce de divergence se produit lorsque quelqu'un emploie le nom « Jones » pour faire référence à l'individu qu'il aperçoit au loin et qu'il prend à tort comme étant Jones, alors qu'il s'agit de Smith. Ainsi, bien qu'ayant employé le nom « Jones » dans un énoncé comme « Jones est en train de ramasser les feuilles mortes », un tel locuteur aura en réalité fait référence à Smith, car c'est *de* Smith qu'il parlait².

On peut donc dire que la différence entre les deux usages de descriptions définies est visible non pas au niveau du seul énoncé mais en considérant le contexte et notamment les intentions du locuteur, ce qu'il a *voulu dire*. Afin de déterminer si une description a été employée de manière référentielle ou de manière attributive, il suffit d'interroger « ce qui est dit », soit la valeur sémantique d'un énoncé ; il suffit de se demander ce qui rend la proposition vraie ou fautive, la référence seulement ou bien la satisfaction par une entité de la propriété exprimée par la description. Si la référence est le *truth maker*, alors le mode de présentation constitué par la description définie est non-pertinent vériconditionnellement. Récanati défend une position similaire, lorsqu'il écrit :

« [...] the basis of the Naive Theory³ is provided by our intuitions concerning the truth-conditional irrelevance of descriptive content in certain uses of definite descriptions (the referential as opposed to the attributive uses). We have the intuition (i) that the descriptive content of a description is not part of what is said, not part of the truth-conditions of the utterance, and (ii) more specifically, that the truth-condition is singular and involves only the reference of the description. To elicit those intuitions it is not necessary that the description taken as example be improper; we have exactly the same intuitions when the description is proper. *Moreover, the intuitions in question are exactly*

¹ Donnellan apparente également la référence du locuteur à ce que le locuteur a en tête (K. Donnellan, « Speaker Reference, Descriptions and Anaphora », *Syntax and Semantics*, ed. P. Cole, vol. 9, Urbana, University of Illinois, 1978, pp.47-68, p. 48).

² S. Kripke, « Speaker's Reference and Semantic Reference », in *The Philosophy of Language*, éd. A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, pp. 249-268, p. 256.

³ Récanati appelle « théorie naïve » les conceptions de Donnellan, Kripke, Kaplan, etc. Il oppose la théorie naïve à la théorie des implicatures qui soutient que les conditions de vérité sont les mêmes dans les deux usages.

the same which direct reference theorists such as David Kaplan invoke in connection with referential terms. Thus Kaplan says that in 'I am bald', the property of being the speaker or, more generally, the 'agent' of the utterance is truth-conditionally irrelevant, even though it is linguistically signified and helps identify the person who is said to be bald »¹.

L'usage référentiel d'une description définie permet alors de souligner la spécificité de l'acte de référence, et de ses conséquences dans ce qui est dit. Cependant, Récanati insiste sur le fait qu'il n'est pas nécessaire que la description définie soit impropre (ne corresponde en fait pas à l'objet désigné) pour que l'usage soit référentiel, ce qui est tout à fait juste. Mais le fait qu'il soit possible de désigner un objet par une description définie qui ne lui corresponde pas permet de mettre en évidence cette propriété de première importance qu'est la non-pertinence vériconditionnelle. Celle-ci n'est pas la seule caractéristique des descriptions définies employées référentiellement, elle est également un trait des expressions indexicales, ainsi que nous l'avons vu. Si je produis un énoncé de (1) j'exprime la proposition (1*). Le sens linguistique de l'énoncé (1) est que le locuteur de cette énonciation soit français(e). Mais cela ne fait pas partie des conditions de vérité de la proposition exprimée. La proposition exprimée par (1) n'est pas vraie parce que je suis le locuteur de l'énoncé (1). La proposition (1*) « Lynda Maurice est française » est vraie, si et seulement si Lynda Maurice est française. La référence directe semble alors être un trait de toute expression référentielle. Le « directe » de « référence directe » rendrait alors l'expression pléonastique.

4) De « DTHAT » (Kaplan) à « REF » (Récanati)

Comme nous allons voir, il semble que l'article de Donnellan traitant de la distinction de deux usages des descriptions définies ait constitué une importante contribution au développement des théories de la référence directe. C'est à partir d'une réflexion de Kaplan sur la distinction de Donnellan, qu'a émergé l'article « DTHAT »², qui constitue un tournant *tant* dans la pensée de Kaplan que dans la conception de la référence³. A la suite de la présentation de l'opérateur « Dthat », nous verrons comment certains aspects de celui-ci, sont fortement

¹ F. Récanati, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, 1993, p. 283. Récanati souligne.

² D. Kaplan, « DTHAT », *Syntax and Semantics*, éd. P. Cole, vol. 9, Urbana, University of Illinois, 1978, pp.221-243.

³ C'est avec cet article (1978) que Kaplan se démarque essentiellement de la pensée frégréenne. Dans un article précédent, l'influence de Frege sur sa pensée était encore très présente, voir D. Kaplan, « Quantifying In », *Synthese*, 1968-9, pp. 178-214, repris dans *The Philosophy of Language*, éd. A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, pp. 370-391.

comparables à un trait essentiel des expressions purement référentielles, et que Récanati nomme la caractéristique REF (*the feature REF*).

4-1) L'opérateur artificiel de référence « Dthat »

Kaplan veut proposer une conception alternative à la conception frégréenne. Inspiré par l'article de Donnellan, il va montrer que certaines phrases dénotantes utilisées dans nos énonciations, ne devraient pas être conçues comme faisant partie du contenu, mais bien plutôt être conçues comme un *facteur contextuel* nous aidant à saisir le véritable contenu exprimé par l'énonciation¹.

Pour Kaplan, ce sont les démonstratifs qui illustrent le mieux le fait que certaines expressions dénotantes ne jouent qu'un rôle de facteur contextuel et qu'en réalité, c'est leur référence qui fait partie du contenu. C'est, d'après lui, le cas de l'énoncé suivant, pourvu d'un usage démonstratif du pronom personnel « he » (en anglais, donc), et accompagné d'une démonstration, par exemple un signe du doigt, comme dans l'énoncé (12) :

(12) He [the speaker points at John] is suspicious².

D'après Kaplan, ce qui importe n'est non pas la manière linguistique dont la référence est présentée, mais *ce qui* est présenté. Il explique alors :

« In line with our program of studying contextual factors which are not *part* of what is said but whose role is rather to help us interpret the utterance as *having* a certain content, we shall take the component of the proposition which corresponds to the demonstrative to be the individual demonstrated. Thus the varying forms which such a demonstration can take are not reflected in the content of the utterance (i.e. the proposition). The demonstration "gives us" the element of the proposition corresponding to the demonstrative. But how the demonstration gives that individual to us is here treated as irrelevant to the content of the utterance; »³.

Kaplan a alors besoin d'un opérateur lui permettant d'indiquer qu'une phrase dénotante est utilisée de manière démonstrative. Pour cela, il crée un nouvel opérateur, l'opérateur « dthat »

¹ D. Kaplan, « DTHAT », *Syntax and Semantics*, éd. P. Cole, vol. 9, Urbana, University of Illinois, 1978, pp.221-243, p. 228.

² La parenthèse n'est bien sûr pas exprimée linguistiquement, elle vise simplement à mettre en évidence le signe de démonstration qui accompagne l'acte de langage.

³ D. Kaplan, « DTHAT », *Syntax and Semantics*, éd. P. Cole, vol. 9, Urbana, University of Illinois, 1978, pp.221-243, p. 230.

pour l'usage démonstratif de « *that* » (« *ceci* »). Précédant une description définie, l'opérateur « *dthat* » fera que seule sa dénotation sera constituante de ce qui est dit. A la différence de l'usage référentiel de Donnellan, la description définie *doit* désigner l'entité satisfaisant la propriété qu'elle exprime ; en d'autres termes, la description définie doit dénoter ; toutefois, l'opérateur « *dthat* » aura pour fonction de faire de l'objet-même désigné, le contenu de la proposition exprimée. Par conséquent, « *dthat* » est un opérateur artificiel qui rigidifie les expressions dénotantes, puisque celles-ci comme les descriptions définies rigides dénotent un objet, tout en faisant que c'est l'objet qui fait partie des conditions de vérité de la proposition exprimée. Ainsi, Kaplan semble contredire Donnellan lorsque ce dernier semblait entendre *qu'une description définie qui dénote* ne saurait en même temps être singulière (i.e. faire référence¹). Donnellan expliquait cela dans le contexte de sa distinction entre faire référence à et dénoter un objet. Pour lui, on ne peut pas faire référence à un objet sans le connaître :

« It seems to me moreover, that it is a welcome result that denoting and referring should not be confused. If one tried to maintain that they are the same notion, one result would be that a speaker might be referring to something without knowing it »².

Pour illustrer cela, il explique que si après une analyse politique quelqu'un avait dit en 1960 « le candidat républicain à la Présidence en 1964 sera conservateur », alors cet individu aurait dénoté Goldwater, celui qui fut effectivement le candidat républicain à la Présidence en 1964 ; et il n'aurait donc pas fait référence à Goldwater, dans la mesure où le locuteur ne pouvait pas encore savoir que l'entité républicaine candidate à la Présidence était identique à l'individu Goldwater. Kaplan ne contredit pas complètement Donnellan, mais pour lui, une description définie peut être employée de manière attributive et dénoter un objet, et la proposition exprimée par l'énonciation pourvue de cette description définie, pourrait toutefois être singulière : avoir l'objet dénoté pour contenu. En d'autres termes, Kaplan défend l'idée qu'il n'est pas nécessaire d'être en rapport (ou d'avoir en tête la référence) avec le sujet de l'énoncé pour exprimer une proposition singulière. Et Kaplan conclut son article sur ces mots :

¹ En fait, Donnellan ne dit pas cela mot pour mot, mais cela est une conséquence de ce qu'il dit en faisant une distinction essentielle entre la référence et la dénotation. Seuls dans les cas de référence, on peut dire que l'objet désigné fait partie des conditions de vérité. Or, l'exemple de Kaplan, montre qu'il est possible de faire d'un objet dénoté par une description définie, la condition de vérité de ce qui est exprimé sans pour autant que la propriété ayant servi à dénoter l'objet ne fasse partie de ce qui est dit (des conditions de vérité).

² K. Donnellan, « Reference and Definite Descriptions », *The Philosophy of Language*, éd. A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, pp.236-248, p. 241.

« It is now clear that I can assert of the first child to be born in the twenty-first century that he will be bald, simply by assertively uttering,

(29) Dthat ['the first child to be born in the twenty-first century'] will be bald.

I do not now see exactly how the requirement of being *en rapport* with the subject of a singular proposition fits in. Are there two kinds of singular propositions? Or are there just two different ways to know them? »¹.

Cependant, il ne faut pas oublier que Donnellan explique le lien entre la référence à l'objet et sa connaissance du point de vue du langage ordinaire, alors que les expressions kaplaniennes pourvues de « dthat » n'apparaissent que dans un langage artificiel.

Ainsi, ce n'est qu'en tant qu'opérateur artificiel que « dthat » peut modifier les conditions de vérité d'un énoncé pourvu d'une description définie attributive.

Retenons alors de cette analyse que l'opérateur « dthat » met en évidence le fait qu'il soit possible d'indexer un objet par le biais d'une expression qui a un sens descriptif, sans pour autant que ce sens descriptif, i.e. le mode de présentation, ne fasse partie du contenu. Kaplan ne semble cependant pas distinguer le contenu propositionnel des conditions de vérité de la proposition. Récanati, opère quant à lui une distinction, bien que dans le cas d'expressions purement référentielles il admette un principe de congruence valable dans la communication littérale :

Principe de congruence :

Dans la communication littérale, la proposition exprimée par une énonciation coïncide avec le contenu vériconditionnel de la pensée exprimée par une énonciation. Par conséquent, si une énonciation exprime la proposition que P, la pensée qu'elle exprime ne peut être vraie, que si et seulement si P².

Nous avons vu dans le chapitre 3 que les descriptions définies rigides contribuaient de manière différente au contenu propositionnel et au contenu vériconditionnel, la proposition exprimée par une énonciation de « la racine cubique de 27 est F », F étant un prédicat

¹ D. Kaplan, « DTHAT », *Syntax and Semantics*, éd. P. Cole, vol. 9, Urbana, University of Illinois, 1978, pp.221-243, p. 241.

² Traduit à partir de F. Récanati, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, p. 174.

quelconque, était une proposition générale, en cela que la description définie contribuait un concept et non un objet au contenu propositionnel. Cependant les conditions de vérité d'une telle proposition se trouvaient être singulières, en cela qu'il se trouvait que la description définie avait *de facto* la même dénotation dans tous les mondes possibles, à savoir le nombre 3. Dès lors, la rigidité de la description définie impliquait la singularité au niveau du contenu vériconditionnel, alors qu'en tant que description définie, la contribution au contenu propositionnel était un concept.

Il semblerait qu'il soit alors possible d'intégrer une telle distinction aux expressions précédées de « DTHAT » de Kaplan puisque la condition de vérité est déterminée par l'objet qui satisfait le mode de présentation renfermée dans la parenthèse. En d'autres termes, le mode de présentation fixe la référence, et la référence est ce qui fait partie des conditions de vérité. En disant « Dthat [le premier enfant qui sera né au 22^{ème} siècle] sera chauve », exprime une proposition générale, bien que la condition de vérité soit singulière.

Par conséquent, les expressions dénotantes peuvent avoir une condition de vérité singulière seulement lorsqu'elles sont employées de manière référentielle ou précédées par l'opérateur « Dthat ». On peut donc dire que la catégorie des expressions référentielles doit être opposée à la catégorie des expressions dénotantes, en cela que ces dernières ne font pas référence *naturellement*.

4-2) « REF » la caractéristique naturelle du sens linguistique de toute expression typiquement référentielle

Nous allons maintenant concentrer notre attention sur les expressions typiquement référentielles. Les expressions « typiquement » référentielles, nous les opposons aux expressions dénotantes, des expressions que Récanati désigne comme des expressions non-référentielles qui peuvent néanmoins avoir une occurrence référentielle (*token-referential*) comme nous l'avons vu avec la distinction de Donnellan et la possibilité d'employer référentiellement des descriptions définies.

Récanati oppose alors ce qu'il appelle la « *type-referentiality* » à la « *token-referentiality* ». La référentialité-type selon Récanati, est la référentialité pure, la référentialité en tant que trait naturel d'une certaine catégorie d'expressions linguistiques. Elle est ce qui caractérise les expressions directement référentielles. Nous avons vu qu'une expression est référentielle si sa contribution à la proposition est non pas un concept mais un objet. En d'autres termes, la référentialité-type est la caractéristique linguistique d'expressions référentielles ; elle est ce

par quoi une telle expression indique dans la phrase même que sa contribution à la proposition exprimée et à ses conditions de vérité est un objet. Ce trait caractéristique de ces expressions, Récanati l'appelle « REF », et c'est cette caractéristique qui va définir la référentialité :

« A term is (type-)referential if and only if its linguistic meaning includes a feature call it 'REF', by virtue of which it indicates that the truth-condition of the utterance where it occurs is singular »¹.

« REF » est donc une caractéristique du sens linguistique de toute expression référentielle. Elle indique linguistiquement que les conditions de vérités sont singulières. Elle indique naturellement dans le sens linguistique ce que l'opérateur DTHAT indiquait artificiellement : la singularité du contenu vériconditionnel. REF est en d'autres termes la caractéristique sémantique d'être essentiellement une expression référentielle dont l'objet qu'elle désigne fait partie non seulement des conditions de vérité mais également de la proposition exprimée². Cette caractéristique est donc un trait de la signification linguistique des expressions directement référentielles ; cependant, elle n'en épuise pas toute la signification linguistique. Certaines expressions ont un mode de présentation : les indexicaux sont pourvus d'un caractère, les démonstratifs d'un contenu conceptuel ou descriptif. Par exemple, « je » signifie « le locuteur d'une occurrence de cette expression », et une occurrence de l'expression « cette table » dans énoncé comme « cette table est grande », est pourvue de la caractéristique REF introduite par le démonstratif « cette » *et* d'un mode de présentation conceptuel (« table »). Dans l'énoncé, l'expression indique que l'objet auquel il est fait référence est un objet saillant et tombant sous le concept de « table ». Néanmoins, le démonstratif indique dans la phrase la singularité des conditions de vérité de l'énoncé.

Récanati reconnaît bien évidemment la parenté liant l'opérateur de Kaplan « DTHAT » à la caractéristique REF, en cela que tous deux empêchent le mode de présentation de figurer dans ce qui est dit. Cependant, la différence essentielle est que DTHAT fait cela dans un langage artificiel alors que REF le fait naturellement pour une catégorie restreinte d'expressions linguistiques (les expressions directement ou purement référentielles). Comme nous l'avons

¹ F. Récanati, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, 1993, p. 17.

² La distinction entre proposition exprimée et conditions de vérité (i.e. contenu propositionnel vs. contenu vériconditionnel) permet de rendre compte de la rigidité des expressions référentielles et celle qui sont dénotantes. Par exemple, la description définie « la racine cubique de 27 » est rigide, elle désigne un objet dans tous les mondes possibles, de telle sorte que lorsqu'elle apparaît dans un énoncé, c'est l'objet qu'elle désigne qui fait partie des conditions de vérité, alors même que c'est le concept qu'elle exprime qui fait partie de la proposition (générale) exprimée.

vu, DTHAT permet d'exprimer une proposition singulière, même lorsque la description préfixée par DTHAT dénote, donc même lorsque la description définie est employée de manière attributive. Comme l'explique Récanati, REF indique dans la signification même de la phrase qu'une proposition singulière a été exprimée :

« [...] there is nothing to prevent a referential token of a description “the F” from being represented as “DTHAT (the F)” in Kaplanese. (Any description can be prefixed with DTHAT in Kaplanese, even if, like ‘the first baby to be born in the 21st century’, it could be hardly be used referentially). The presence of DTHAT simply means that a singular proposition is expressed, with the reference but not the mode of presentation, as constituent. The presence of REF means something more: that the ‘singular’ reading is imposed at the level of sentence meaning, that is, at the level of the expression-type »¹.

Ainsi, REF est une caractéristique relative à une catégorie spécifique d'expressions, les termes référentiels; cette caractéristique est naturelle par opposition à l'artificialité de DTHAT en cela que le terme indique dans la phrase sa contribution singulière à la proposition exprimée.

Par conséquent, nous considérerons comme Récanati, que REF est une caractéristique essentielle des expressions typiquement référentielles, par opposition aux expressions dénotantes ou non-référentielles susceptibles néanmoins d'être employées référentiellement.

Nous voyons donc que la référence est un moyen de désigner un objet de manière directe. Le point essentiel est que lorsque l'on fait référence à un objet dans une énonciation, c'est cet objet qui est le constituant de la proposition, de ce qui est dit, et non pas ce que le terme par lequel on l'a désigné peut exprimer conceptuellement ou linguistiquement.

Dans le chapitre précédent, nous avons longuement expliqué comment un mode de présentation linguistique pouvait intervenir pour médiatiser le passage de la phrase à celui de la proposition. Nous avons parlé de « caractère » et nous avons fait comme s'il allait de soi que les noms propres étaient également pourvus d'un sens linguistique de ce type. Nous allons maintenant examiner une telle hypothèse en centrant l'attention sur le processus linguistique du nom propre, c'est-à-dire en étudiant la nature du rôle qu'il joue en tant que mot dans un énoncé.

¹ F. Récanati, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, 1993, p. 31.

II- Le sens linguistique des noms propres

Au chapitre précédent, nous avons présenté l'idée d'un mode de présentation linguistique de la référence et évoqué les notions de « caractère » ou de « rôle » en les illustrant avec le fonctionnement des indexicaux. Or, si noms propres et indexicaux sont tous deux des expressions typiquement référentielles, il est indéniable que le rôle qu'il joue dans la phrase énoncée est fondamentalement distinct. Il est par exemple évident que les noms propres ne font pas référence en vertu d'une dépendance au contexte d'énonciation.

Dans les premiers chapitres, nous avons systématiquement montré qu'une conception des noms propres incluant un mode de présentation descriptif posait problème. Cependant, nous avons également vu qu'une conception de la référence directe n'était pas une conception de la référence immédiate. Rappelons ce que disait Kaplan à ce sujet :

« We see here a drawback to the terminology 'direct reference'. It suggests falsely that the reference is not mediated by a meaning, which it is. The meaning (character) is directly associated, by convention, with the word. The meaning determines the referent; and the referent determines the content »¹.

Cependant, si la notion de mode de présentation linguistique, au sens de caractère a été assez claire pour les indexicaux dans la mesure où elle était établie relativement au contexte d'énonciation, on peut se demander ce qu'il en est des noms propres. Comment est-il possible qu'un mot déterminé indique un objet déterminé ? Comment savons nous que quelqu'un faisant usage du nom « Mary Pierce » désignera Mary Pierce ?

Comme l'expliquait Kaplan, la simplicité avec laquelle nous faisons référence avec des noms propres s'oppose de manière radicale à la complexité que nous avons à rendre compte d'un tel phénomène². Bach faisait le même genre de remarques, lorsqu'au début de *Thought and Reference*, il expliquait :

¹ D. Kaplan, « Demonstratives », in *Themes from Kaplan*, éd. J. Almog, J. Perry, H. Wettstein, Oxford, Oxford University Press, 1989, pp. 481-563, note 44, p. 520.

² D. Kaplan, « DTHAT », *Syntax and Semantics*, éd. P. Cole, vol. 9, Urbana, University of Illinois, 1978, pp.221-243, p. 224.

« Proper names, which strike people initially as rather unproblematic linguistic items, have given rise to problems apparently more intractable than the common cold. One might have thought the everyday phenomenon of referring to an individual by name to be something less than a mystery, but the debate on proper names keep spreading and the epidemic of theories goes unabated »¹.

Afin de mettre en évidence les particularités du fonctionnement référentiel des noms propres, il convient tout d'abord de souligner les différences de fonctionnement impliquées par les noms propres et les indexicaux.

1) Les différences systématiques entre noms propres et indexicaux

1-1) Le contexte

La valeur sémantique de l'occurrence d'un indexical est déterminée en contexte, par les règles régissant le type de l'expression. « Je » a le même sens pour tout le monde, seule la référence varie en fonction du contexte d'énonciation, en fonction de *qui* a énoncé l'occurrence de « je ». Le caractère se définit alors comme une fonction qui part du contexte pour aller vers le contenu. Or, il apparaît évident que les noms propres ne semblent absolument pas avoir la même sensibilité au contexte. Lorsque je produis une énonciation de la phrase :

(4) Mary Pierce a gagné le tournoi de Roland Garros en 2000

Je dis la même chose que si Pierre ou Paul avait produit un énoncé de (4) hier ou aujourd'hui à Paris ou à New York. Indépendamment des facteurs relatifs à l'énonciation, nous énonçons non seulement la même phrase mais nous exprimons également la même proposition. Toutefois dans le cas où le même nom figure dans une phrase pourvue du même prédicat, on constate que la constance au niveau de la phrase se reproduit au niveau de la proposition. Et, comme nous l'avons vu, dans le cas des indexicaux et des démonstratifs, différentes énonciations d'une même phrase peuvent exprimer diverses propositions. Si une phrase comme (1) est énoncée dans trois contextes distincts, par exemple dans des contextes où a) j'énonce (1), b) Mary énonce (1) et où c) Amélie énonce (1), alors chaque énonciation de (1) prendra dans ces contextes respectifs une valeur sémantique différente ; les propositions exprimées seront par conséquent fondamentalement distinctes. Dans le contexte a) la

¹ K. Bach, *Thought and Reference*, Clarendon Press, Oxford, 1987, p. 1.

proposition exprimée sera < Lynda, Française >, dans b) < Mary, Française > et dans c) < Amélie, Française >.

On voit alors la différence essentielle caractérisant le processus référentiel des noms propres en opposition avec celui des indexicaux : quelque soit le locuteur ou le contexte d'énonciation de (4), chaque occurrence du nom propre désigne la même personne, celle dont c'est le nom. Il semble donc qu'à la différence des indexicaux, différentes occurrences d'un même nom propre dans différents contextes n'auront pas de conséquences sur la valeur sémantique de tels énoncés. Par conséquent, il semble que la constance au niveau de la phrase soit reproduite au niveau de la proposition.

1-2) Les règles linguistiques d'énonciation

Ensuite, on remarque sans difficulté que si les indexicaux font référence à certains objets qui sont dans une certaine relation à l'énonciation, c'est à l'aide de règles linguistiques spécifiques et il semble alors qu'il n'en aille pas de même concernant les noms propres.

On peut brièvement et sans rentrer dans les détails, rappeler les quelques règles régissant l'emploi de certains indexicaux :

Une occurrence de « *Je* » fait référence à celui ayant produit l'occurrence de cette expression

Une occurrence de « *Tu* » fait référence à celui à qui s'adresse le locuteur de cette expression

Une occurrence de « *Ici* » fait référence au lieu où a été produite l'occurrence de cette expression.

En observant de telles règles, il apparaît évident que les noms propres ne font pas référence de la sorte. Que le nom propre « Mary Pierce » fasse référence à Mary Pierce ne dépend pas de règles linguistiques relatives à l'énonciation¹.

En conséquence, le processus de référence du nom propre ne semble aucunement être *soumis* à, ou *régi par*, un système de règles linguistiques similaires à celui des indexicaux et de leur dépendance et sensibilité contextuelle qui jouent le rôle de médiateur entre les niveaux linguistique (phrase) et sémantique (proposition).

¹ Le nom propre ne désigne pas en fonction du contexte d'énonciation, mais il peut avoir une certaine dépendance contextuelle comme nous allons le voir avec l'exemple des deux femmes appelées « Mary Pierce ».

Cependant, nous avons vu que les indexicaux faisaient référence de manière directe mais que cela n'excluait pas un *medium* : le mot jouait un rôle, en cela qu'il avait une fonction linguistique dans la phrase. Le nom propre ferait-il alors exception ? Aurait-il pour trait linguistique seulement la caractéristique REF caractérisant toute expression référentielle, i.e. la singularité de sa contribution au contenu imprimée linguistiquement dans le mot ?

Avant de pouvoir répondre à cela, nous allons examiner l'hypothèse d'après laquelle les noms propres n'appartiendraient pas au langage.

2) L'appartenance des noms propres au langage mise en question

Le fait que les noms propres se distinguent des autres types d'expressions référentielles et qu'ils soient générés par une convention arbitraire a conduit certains philosophes à penser que les noms propres ne faisaient pas partie du langage. Alors que je ne peux pas caractériser n'importe quel objet de chien sans qu'un tel objet ne satisfasse une certaine propriété (d'être un chien), il m'est au contraire possible de nommer indifféremment un objet par un nom¹ ; d'appeler mon fils « Louis », d'appeler mon chien « Chat » ou d'appeler mon chat « Chaise ». C'est en cela que l'on parle de convention arbitraire concernant la manière dont les noms sont assignés aux objets, et cette manière diffère donc de toute autre expression désignative. Je désigne un chat par « un chat », en vertu de la possession par l'objet des caractéristiques essentielles exprimées par le concept « chat ». De même, je désigne l'auteur de *Waverley*, en cela précisément qu'il est celui qui a écrit *Waverley*. Et lorsque je dis « tu », je désigne la personne à qui je m'adresse, en vertu de règles linguistiques. L'assignation d'un nom propre à un objet semble donc différer essentiellement de celle concernant les autres expressions désignatives.

Les noms propres ayant une stabilité tant au niveau de la forme linguistique que de leur contenu (de la référence), il est en effet difficile – comme nous l'avons vu – de concevoir une règle ou signification linguistique s'appuyant sur le contexte d'énonciation ou tout autre phénomène linguistique. Nous avons également vu et répété au cours des premiers chapitres

¹ Bien sûr, nous entendons ici que lors du baptême de l'objet, il m'est possible de donner n'importe quel nom à l'objet. Mais bien évidemment cela n'est possible qu'au moment du baptême : je ne peux pas désigner quelqu'un en l'appelant « Paul » s'il se trouve qu'il s'appelle « Pierre ». Il y a cependant des restrictions. La première restriction est pragmatique : rappelons la possibilité évoquée par Kripke (« Speaker's Reference and Semantic Reference », in *The Philosophy of Language*, éd. A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, pp. 249-268.) de faire référence à Smith en l'appelant « Jones », dans le cas où le locuteur se méprend ou fait un lapsus – mais que les circonstances sont cependant assez claires pour savoir quel individu a été désigné. L'autre restriction concernant l'arbitraire du signe – dans le cas de baptême est bien évidemment la législation qui peut interdire des noms ou contrôler les noms assignés aux objets.

que les noms propres n'exprimaient pas de propriétés conceptuelles en vertu desquelles ils désigneraient leur porteur. Le nom propre « Juste » peut faire référence à une personne injuste et le nom « Blanche » à une personne de peau noire. Certains philosophes ont alors été conduits à penser que puisque les noms propres n'expriment ni signification descriptive ni signification linguistique, ils ne font pas vraiment partie du langage.

2-1) Connaître le porteur du nom : une connaissance non-linguistique

L'hypothèse d'après laquelle les noms propres ne font pas partie du langage est justifiée lorsque l'on considère que, pour faire référence à quelqu'un par son nom, ça n'est pas une connaissance linguistique qui est requise, mais bien plutôt une connaissance non – ou extra – linguistique. Cette connaissance non-linguistique est une connaissance factuelle : il s'agit de savoir que *c'est cet objet qui porte ce nom*, ou encore, que *ce nom est le nom de cet objet*. Tel est notamment l'avis de Rundle dans son ouvrage consacré à la grammaire en philosophie :

« Unlike a general term, a proper name does not have a meaning which must be respected when we are proposing to confer that name on a person or thing, a meaning fixed in advance of any such christening [...] Lack of meaning – the fact that we must have non linguistic knowledge of what is intended, and cannot derive this from an interpretation of the name – explains the inclination to say that names are not part of the language »¹.

Le fait que pour faire référence nous devons non pas être en possession d'une connaissance linguistique mais d'une connaissance non ou – extra-linguistique – implique alors, pour Rundle, que les noms propres ne font pas partie du langage. Jules Vuillemin partage également cette opinion, en expliquant que pour être en mesure d'utiliser un nom propre, il faut connaître sa référence ; il s'agit là, selon lui, d'une « condition pragmatique » qu'il énonce en ces termes :

« [...] un nom propre ne joue son rôle que si les interlocuteurs savent quel individu ce nom propre désigne »².

¹ B. Rundle, *Grammar in Philosophy*, Oxford, Clarendon Press, 1979, pp. 79-80.

² J. Vuillemin, « Qu'est-ce qu'un nom propre ? », in *Fundamenta Scientiae*, Vol 1, 1980, pp. 261-273, p. 269.

Cette condition est pour lui *sine qua non*, il suffit de s'apercevoir des propos tenus par un groupe de personnes sur d'autres personnes que nous ne connaissons pas pour saisir l'importance de cette condition :

« Pour s'en apercevoir, il suffit d'être partie à une conversation de personnes liées entre elles et ne prenant pas garde à votre présence, c'est-à-dire utilisant des noms propres dont vous ignorez la désignation »¹.

Il semble alors que la thèse d'après laquelle les noms propres ne font pas partie du langage équivaille à la thèse d'après laquelle il convient de connaître la référence afin de véritablement comprendre un énoncé pourvu d'un nom propre.

2-2) Compréhension de l'énoncé vs. Compréhension de la proposition

Un énoncé exprime une proposition qui a des conditions de vérité. Comprendre la proposition exprimée équivaut pour certains – et depuis le *Tractatus* de Wittgenstein – à connaître ses conditions de vérité :

« Comprendre une proposition, c'est savoir ce qui a lieu quand elle est vraie.
(On peut donc la comprendre sans savoir si elle est vraie)
On la comprend quand on comprend ses constituants »².

Il semble en effet qu'il y ait une différence dans la compréhension des énoncés pourvus de noms propres, dans les cas où je connais la référence du nom et dans les cas où je l'ignore³.

Selon la condition de Wittgenstein, comprendre la proposition (4), équivaudrait à comprendre les constituants de la proposition : savoir qui est Mary Pierce et ce qu'expriment les mots « avoir gagné le tournoi de Roland Garros en 2000 ». Mais connaître les conditions de vérité est suffisant ; on peut comprendre une proposition sans connaître sa valeur de vérité effective. Seule importe la connaissance des *conditions* de vérité dans la compréhension de la proposition.

¹ J. Vuillemin, « Qu'est-ce qu'un nom propre ? », in *Fundamenta Scientiae*, Vol 1, 1980, pp. 261-273, p. 269.

² L. Wittgenstein, *Tractatus Logico-Philosophicus*, Paris, Gallimard, collection « TEL », 1961, p. 48, (proposition 4.024).

³ C'est d'ailleurs en vertu de cette différence que certains descriptivistes adoptent une conception du mode de présentation ou requiert comme Searle un principe d'identification. Comme nous allons voir, la distinction entre deux objets de compréhension, l'énoncé et la proposition qu'il exprime, permet de rendre compte de cette différence sans postuler un quelconque sens descriptif du nom qui a pour fonction d'identifier sa référence.

Nous retrouvons alors la caractéristique essentielle de la référentialité que nous avons cherchée à mettre en évidence au début de ce chapitre. Les descriptions définies sont attributives mais peuvent être, comme nous l'avons vu, employées de manière référentielle. Le référentiel s'oppose alors d'une certaine manière à l'attributif. Nous avons également vu au troisième chapitre que la rigidité pouvait caractériser certaines descriptions. La rigidité n'était donc pas un trait singularisant des noms propres, et donc elle ne l'était pas de la référentialité¹. Comprendre un terme qui dénote, c'est comprendre la propriété qu'il exprime. Comprendre un terme référentiel, c'est donc savoir *qui* ou *quel* est l'objet qu'il désigne. C'est pourquoi, il est donc nécessaire pour comprendre la proposition exprimée par un énoncé pourvu d'un nom propre, de connaître sa référence. C'est en ce sens par exemple que Mickael Lockwood, explique qu'identifier la référence d'un terme référentiel est le prérequisit à la compréhension de ce qui est dit :

« [I]n the case of a term that is functioning referentially, being able correctly to identify its reference would seem to be a prerequisite of knowing what is being asserted by its aid »².

Ce prérequisit n'est pas sans parenté avec le fait de connaître les conditions de vérité dans la mesure où précisément la contribution d'un terme référentiel aux conditions de vérité de la proposition est la référence elle-même, et dans le cas des termes référentiels le contenu propositionnel coïncide avec le contenu vériconditionnel. Cela rappelle donc le principe déterminé plus haut et considéré comme valable dans la communication littérale – le principe de congruence³ – qui établit l'identité de contenu entre la proposition exprimée et ses conditions de vérité. Par conséquent, puisque la référence des noms propres fait partie du contenu propositionnel comme du contenu vériconditionnel, comprendre la proposition exprimée par un énoncé pourvu d'un nom propre équivaut à connaître son contenu vériconditionnel. Le principe de congruence pourrait alors être formulé de manière plus

¹ Si la référentialité implique la rigidité des conditions de vérités, la rigidité n'implique pas la référentialité.

² M. Lockwood, « On Predicating Proper Names, *Philosophical Review*, 84, pp. 471-498, p. 488. A partir de cette remarque, Récanati parle de « critère de Lockwood » pour distinguer la référentialité de la simple rigidité. Récanati définit à partir de la remarque de Lockwood un critère de référentialité (RR) : « A term *t* is referential if and only if there is an object *x* such that :

(i) an utterance *G(t)* is true iff *x* satisfies *G()*, and

(ii) to understand the utterance, one must know that it is true iff *x* satisfies *G()* », F. Récanati, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, 1993, p. 14.

³ Nous empruntons la formulation du principe à Récanati : Dans la communication littérale, la proposition exprimée par une énonciation coïncide avec le contenu vériconditionnel de la pensée exprimée par une énonciation. Par conséquent, si une énonciation exprime la proposition que P, la pensée qu'elle exprime ne peut être vraie, que si et seulement si P. (voir, F. Récanati, *Direct Reference : From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, p. 174).

synthétique comme suit : *le contenu propositionnel d'un énoncé contenant un terme directement référentiel est identique à son contenu vériconditionnel.*

Nous avons cependant vu qu'il y avait différents niveaux d'interrogation concernant les noms propres, et si la proposition qu'ils contribuent à exprimer, dans leurs cas, est singulière, il ne faut pas oublier que cette proposition est exprimée par l'énonciation d'une phrase. On peut alors se demander ce qu'il en est des énoncés de phrases pourvues de noms propres dont j'ignore la référence. Imaginons que je sois à un cocktail mondain et que j'écoute une conversation entre plusieurs personnes. Ceux-ci emploient des noms de personnes que je ne connais pas et dont ils racontent les dernières nouvelles. Bien sûr, je comprends les mots, je sais qu'ils parlent de personnes puisque je suis en mesure de reconnaître la forme linguistique d'un nom propre même dans le cas où j'ignore sa référence¹. Cependant, il est clair que dans de tels cas, j'ignore les conditions de vérité des propositions exprimées par de tels énoncés : il me manque la connaissance d'un des constituants cruciaux de la proposition : la référence du nom propre. Il semble alors qu'il y ait une autre forme de compréhension : celle des mots de l'énoncé. Par exemple :

(5) Pierre Dupont est parti vivre en Angleterre en avril dernier.

Sans savoir qui est Pierre Dupont, je suis en mesure de comprendre l'énoncé (5) en cela que je comprends les mots qu'il contient, je comprends que quelqu'un appelé « Pierre Dupont » est parti vivre en Angleterre en avril dernier. Mais comme j'ignore *qui* est Pierre Dupont, il me manque une pièce au puzzle pour comprendre la proposition exprimée par (5), *i.e.* pour connaître toutes les conditions de vérité de la proposition exprimée par un tel énoncé. Il m'est donc possible de comprendre un énoncé sans comprendre la proposition qu'il exprime².

Nous distinguons par conséquent le fait de comprendre un énoncé et celui de comprendre la proposition qu'il exprime.

¹ En tout cas, lorsqu'il s'agit de noms propres apparaissant dans la langue que je parle et que je maîtrise. On ne reconnaît pas forcément les occurrences de noms propres dans certaines langues qui n'ont presque pas de parenté avec notre langue maternelle. Si je ne maîtrise ni l'italien ni l'espagnol, il m'est néanmoins possible de reconnaître des occurrences de noms propres comme « Paolo » ou « Pablo » sans pour autant que je comprenne les énoncés où apparaissent ces noms, et cela du fait de la parenté et de la proximité de ces langues avec le français. Mais dans le cas du japonais ou du chinois qui n'a pas de parenté spécifique avec le français, il est très peu probable, si je ne possède pas de notions de ces langues, que je sache reconnaître des occurrences de noms propres dans des énonciations de ces langues, sauf peut-être dans les cas où de tels noms sont connus et employés comme noms propres dans notre propre langue (par exemple « Tokyo », « Mao Tsé Tong », « Beijing », etc.).

² La même remarque peut-être faite concernant les indexicaux. Je peux dire par exemple, « il fait chaud ici », comprendre mon énoncé sans comprendre la proposition que j'exprime et ses conditions de vérités si, par exemple, j'ignore où je suis parce que j'ai été enlevée par des gangsters et enfermée dans le coffre d'une voiture.

Le fait que l'on puisse comprendre un énoncé sans comprendre la proposition qu'il exprime met en évidence deux aspects concernant les noms propres, le fait que l'on reconnaisse le rôle d'un nom propre même quand nous ignorons sa référence, et le fait que l'on comprenne véritablement le nom propre uniquement lorsque l'on sait *qui* il désigne (lorsque l'on connaît sa référence).

La compréhension des noms propres est donc fondamentalement liée à ce qu'ils désignent (leur référence), et comme nous allons voir, bien qu'ils sont en grande partie déterminés socialement, cela ne suffira pas pour affirmer leur non-appartenance au langage.

3) Le sens dans lequel les noms propres ont un sens

Les deux aspects relatifs à la compréhension des noms propres – que l'on peut reconnaître un nom et comprendre l'énoncé dans lequel il apparaît sans connaître sa référence – et le fait qu'il est nécessaire de connaître la référence pour comprendre la *proposition* que cet énoncé exprime – va servir de base pour déterminer ce qu'il nous est permis de concevoir comme un sens ou un rôle linguistique du nom propre dans la désignation de sa référence.

3-1) Convention sociale et sens linguistique

3-1-1) La convention sociale

Nous avons précédemment mentionné une convention que Vuillemin caractérisait de « pragmatique », et dont la connaissance équivalait principalement à connaître la référence du nom propre, soit à connaître la convention liant tel nom à tel objet, c'est-à-dire liant *tel nom* à *son porteur*. Pour d'autres, cette convention « pragmatique » n'est pas une convention linguistique – une convention relative au langage, mais bien plutôt, il s'agit d'une convention sociale, le fait social que tel nom ait été assigné à tel objet. Par exemple, il s'agit d'une convention sociale que je sois le porteur du nom « Lynda Maurice ». Je ne m'appelle pas ainsi en vertu d'une convention linguistique, mais en vertu non seulement du fait que mes parents aient (arbitrairement) choisi le prénom « Lynda », mais également car le pays dont je suis ressortissante a pour système patronymique¹ que tout enfant reconnu légalement par son père

¹ Même si depuis 1985, il est possible de donner à l'enfant les noms de la mère *ou* du père dans le cas où les parents sont mariés. Toutefois, le nom du père reste majoritairement donné conformément à la tradition.

lors de sa naissance porte généralement le nom de famille de ce dernier – « Maurice » – dans mon cas.

Nous voyons alors que les noms propres sont générés par une convention sociale et sa détermination est extralinguistique et dépend du choix relativement¹ libre des prénoms ainsi que du système patronymique relatif à la tradition ou à la législation d'un pays. La convention sociale est donc ce par quoi le nom propre de tel objet est institué, elle crée le nom propre de l'objet lors de son *baptême*², le moment où tel nom lui est assigné. Le fait que la référence d'un nom soit assignée par le biais d'un baptême semble à première vue récuser l'hypothèse d'après laquelle une telle convention jouerait un rôle linguistique similaire au caractère des indexicaux. Comme l'expliquait Perry, « comprendre le nom, c'est savoir à quel objet il a été assigné »³. Savoir à quel objet le nom a été assigné équivaut à connaître la convention sociale mentionnée ci-dessus. Par conséquent, pour comprendre le contenu d'un énoncé pourvu d'un nom propre, il est nécessaire de connaître une convention qui ne semble à première vue n'être en rien linguistique, ainsi que le laisse entendre Perry :

« [L]a convention que j'invoque lorsque j'emploie « Jim » afin de référer à mon fils aîné n'est pas une convention qui associe le nom à une condition que, de fait, il remplit. C'est simplement une convention qui dit que Jim est son nom – une convention établie au moment de sa naissance, lorsque le nom a été utilisé sur le certificat de naissance »⁴.

Comme nous verrons, bien que la détermination d'un nom propre particulier soit essentiellement sociale, sa fonction référentielle est toutefois dépendante d'un principe métalinguistique qui constitue la fonction symbolique du nom propre dans le langage.

Pour reprendre la question que nous posions un peu plus haut : « comment se fait-il qu'en employant le nom « Mary Pierce », je désigne Mary Pierce ? », il semble que cela soit possible parce qu'il existe une convention sociale liant le nom « Mary Pierce » à un certain individu : Mary Pierce. En d'autres termes, je désigne une personne par son nom lorsque je connais le lien conventionnel particulier unissant tel nom à son porteur, il s'agit, par conséquent, d'une connaissance portant sur quelque chose qui est certes conventionnel, mais extralinguistique.

¹ Tous les prénoms ne sont pas autorisés par la loi ; l'état est toujours libre d'intervenir pour modifier un prénom qu'il juge comme pouvant porter un préjudice à l'enfant auquel il a été donné.

² Bien évidemment, la notion de « baptême » n'est absolument pas à prendre en son sens religieux.

³ J. Perry, « La valeur cognitive et les nouvelles théories de la référence », J. Perry, *Problèmes d'indexicalité*, Paris, Editions CLSI, 1999, p. 175.

⁴ J. Perry, « Indexicaux et Démonstratifs », *Problèmes d'indexicalité*, Paris, Editions CLSI, 1999, p. 255.

Ainsi, la convention sociale consiste principalement dans le fait qu'un nom déterminé ait été assigné à un objet déterminé, au travers d'un baptême. La convention sociale qui institue le nom de tel objet comme *le* nom de cet objet, crée ainsi le moyen linguistique – le symbole – par lequel il nous sera désormais permis de désigner cet objet singulièrement.

3-1-2) Rôle linguistique et règle métalinguistique

Que les noms propres aient cette spécificité d'être en partie régis ou constitués à partir d'une convention sociale a eu pour conséquence – nous venons de le voir – que certains ont affirmé la non-appartenance des noms propres au langage. Cette idée a également été soutenue par le fait qu'il n'est absolument pas nécessaire de connaître la référence de tous les noms propres pour être compétent linguistiquement. Or, la maîtrise des indexicaux, savoir que « je » désigne le locuteur de celui produisant une occurrence de ce terme, ou savoir que « ici » fait référence au lieu où est produite l'énonciation, est nécessaire pour une entière compétence linguistique. Mais ce n'est pas une *compétence* linguistique supplémentaire que j'acquiers le jour où j'apprends que « Mary Pierce » est le nom de Mary Pierce.

Toutefois, il est évident qu'en tant que mots, les noms propres appartiennent au langage. Dans un sens minimal, on peut dire à la manière d'Elizabeth Anscombes, que le nom propre « contribue à la signification de la phrase précisément en tenant place pour son porteur »¹. Le nom en tant que mot me permet de parler de tel objet. Le jour où j'apprends que « Mary Pierce » est le nom de Mary Pierce, j'acquiers non pas une compétence linguistique mais un moyen linguistique, un *symbole*, pour parler d'*elle* directement et singulièrement².

Aussi, il convient d'insister sur le fait qu'il n'est pas nécessaire de connaître toutes les conventions sociales liant tous les noms propres à leurs porteurs pour être compétent linguistiquement ; néanmoins et afin de réapparenter les noms propres aux indexicaux, il est nécessaire de savoir *ce qu'est* un nom propre pour être compétent linguistiquement, c'est ce que Frege caractérisait comme « la fonction » (*Zweck*) des noms propres – le fait qu'ils nomment un objet³.

¹ Cité par C. Peacocke, « Proper Names, Reference, and Rigid Designation », in S. Blackburn ed., *Meaning, Reference, and Necessity*, 1975, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 109-132, p. 111.

² Kaplan écrit que pour être en mesure d'appréhender une personne déterminée, en plus de la perception directe et du souvenir de la perception directe, il y a un mot créé spécialement pour cette personne qui permet son appréhension (son nom). Cf., D. Kaplan, « Afterthoughts », in *Themes from Kaplan*, éd. J. Almog, J. Perry, H. Wettstein, Oxford, Oxford University Press, 1989, pp. 565-614, p. 604.

³ Il parle de cette fonction dans le contexte de la différenciation des noms propres d'avec les noms propres d'apparence (*Scheineigennamen*) qui échouent à nommer leur objet, bien qu'ils en aient la fonction, d'où, le fait qu'ils puissent selon lui avoir un sens et être cependant dépourvus de référence. (« Ces noms qui échouent à

Savoir ce qu'est un nom propre, c'est non seulement *reconnaître* le mot dans la phrase comme nom propre, mais c'est surtout savoir qu'en tant que nom, il a une fonction déterminée, celle de désigner un certain objet : son porteur. Et cela est un trait linguistique général et commun à tous les noms propres. C'est un trait essentiel et constitutif du nom propre.

Nous avons admis avec Récanati que REF était une caractéristique linguistique de toute expression référentielle. Elle faisait partie de la signification linguistique de l'expression référentielle, et les différentes expressions référentielles se distinguaient par une règle – un autre versant de la signification linguistique, comme le fait pour « je » de désigner celui qui produit une occurrence de ce terme. Les noms propres sont également régis par une espèce de règle linguistique, un principe qui génère la possibilité d'employer et de reconnaître des noms propres sans pour autant que nous connaissions leur référence. Cette règle peut être conçue plus exactement comme une règle métalinguistique au sens linguistique du terme¹, c'est-à-dire une règle décrivant en amont le rôle du nom propre en tant que symbole, lorsqu'il est employé. Une telle règle n'est pas relative à – ni constitutive de – la grammaire d'une langue, mais pourrait plutôt être apparentée à une règle de la grammaire universelle, un principe commun aux différentes langues – qui constitue la condition de possibilité d'un phénomène du langage, – la nomination². Les noms propres ont dès lors un rôle symbolique, celui de

remplir la fonction qui est d'ordinaire celle des noms propres, à savoir celle de nommer quelque chose, nous pourrions les appeler des pseudo-noms propres », in G. Frege, « Logique [1897] », *Ecrits Posthumes*, Paris, Nîmes, Jacqueline Chambon, 1994, p. 153).

¹ On oppose le métalangage logique au métalangage linguistique, en cela que le métalangage logique a pour fonction de construire un métalangage définissant les règles et définitions de concepts du langage-objet afin de déterminer les conditions de vérité des énoncés du langage-objet. Le métalangage linguistique a pour but de *décrire* le langage naturel. Josette Rey-Debove met en évidence les disparités de ces deux types de métalangage en ces termes : « Le métalangage logique sert à construire la définition de la vérité pour le langage-objet formalisé, et ne sert à rien d'autre. Le métalangage linguistique sert à décrire un langage naturel en construisant des définitions de l'acceptabilité et non de la vérité » (J. Rey-Debove, *Le Métalangage, Etude linguistique du discours sur le langage*, Paris, Armand Colin, 1997 (2^{ème} édition), p. 295).

² On peut remarquer que le problème posé par la question de la traduction des noms propres, semble provenir d'un tel phénomène. S'il existe certains équivalents de noms propres comme par exemple « Londres » en français pour « London » dans la plupart des autres langues, nous ne traduisons généralement pas les noms propres ; un tel phénomène a par ailleurs conduit certains à penser que cela montrait que les noms propres ne faisaient pas partie du langage. Cependant, ce phénomène ne conduit pas toujours à cette prise de position. Kleiber par exemple, défend une conception du prédicat de dénomination et estime que les noms ne sont pas traduisibles d'une langue à un autre, même s'il existe des équivalents comme le cas Londres-London. Il explique : « On peut objecter qu'il existe des noms propres « traduits ». Ces formes répondent aux trois situations suivantes : a) il s'agit d'une adaptation grapho-phonique (*London-Londres*) ; b) il s'agit de noms différents (*Deutschland-Allemagne*) ; c) il s'agit d'une traduction du signifiant, lorsqu'il constitue lui-même un signe linguistique (*Der Schwarzwald/ La Forêt Noire*). (...) Un nom propre n'a pas de synonyme intralinguistique, ni interlingual, parce que son signifié se modifie automatiquement avec son signifiant. Quoique la norme sociale, politique, géographique et culturelle, des raisons étymologiques et psychologiques établissent des contraintes d'équivalence et dictent le choix de telle ou telle forme, toute forme différente de la forme d'origine, soit adaptée (cf. a)) ou « traduite » comme en c) ne constitue pas une traduction d'un nom propre

désigner un objet, et pas n'importe lequel – celui auquel le nom en question a été assigné et cela, indépendamment de telle ou telle langue. Dans sa conception, Castañeda soutenait dans sa propre terminologie un point de vue similaire :

« The introduction of a proper name N is the creation of both the objective property being an N, and the meta-linguistic property being named (called) N. Like any other objective property, the properties of the form being an N *do not belong to a language, but belong to the world. This is exhibited by the fact that proper names, though often transliterated, are not translated.* Consider the Spanish proper name 'Linda'. Every Peruvian woman having this name is in every language a *Linda*, not a beautiful, or a bella, or a Schöne. Transliteration is an adjustment to the local phonetics of the name N »¹.

Ce que Castañeda appelle « la propriété métalinguistique » peut donc être apparentée à la règle métalinguistique que nous avons établie comme étant celle régissant le rôle linguistique des noms propres.

On peut donc dire qu'une règle métalinguistique constitue la fonction désignative des noms propres. Cette règle serait une règle constitutive du *langage* déterminant le rôle de tout nom propre, à savoir celui de nommer, c'est-à-dire le fait que lorsqu'un nom est employé, il désigne son porteur. Cette règle institue donc la nomination, ce qui fait que nous désignons des objets en employant leur nom, i.e. en les nommant. Cette règle est donc le principe métalinguistique à l'origine de la compétence linguistique dont nous faisons preuve concernant notre compréhension des noms propres, i.e. de leur rôle linguistique. Nous savons qu'un nom désigne son porteur, même lorsque nous ne connaissons pas la convention sociale par lequel tel nom a été assigné à tel objet. Je peux comprendre « Jean Dupond aime les fraises » sans connaître la référence de « Jean Dupond », tout simplement parce que je reconnais les mots « Jean Dupond » comme nom propre et en cela je sais *a priori* que ce nom désigne son porteur même si j'ignore sa référence. Le fait que l'on puisse employer un nom propre et faire référence à son porteur sans pour autant que la référence soit connue du locuteur est un phénomène qu'il faut admettre, tout en se rappelant la différence qu'il y a entre comprendre un énoncé et comprendre la proposition exprimée. De nombreux philosophes ont reconnu une telle possibilité, notamment à la suite des travaux de Kripke.

d'une autre langue, mais représente un nouveau nom propre » (G. Kleiber, *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Metz, Centre d'analyse syntaxique, 1981, pp. 502-503, note 37.

¹ H-N., Castañeda, *Thinking, Language, Experience*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1989, p. 37. Je souligne.

C'est notamment le cas de Wettstein¹, Récanati² et Evans. Ce dernier notamment et peut-être plus étonnamment étant donné l'esprit frégréen conservé par sa conception établit de manière explicite un tel phénomène :

« [I]t is a perfectly intelligible possibility, occasionally realized, that someone can use an expression to refer without being himself in a position to understand the reference »³.

Ainsi, la règle métalinguistique constitutive de la fonction désignative des noms propres est ce qui caractérise notre compétence et performance linguistique concernant les noms propres – même dans les cas où nous ignorons leur référence. C'est parce que nous connaissons cette règle qui est constitutive d'un phénomène naturel du langage – la nomination – qu'il nous est possible de désigner des objets par leur nom et de reconnaître le nom propre comme symbole d'un objet entretenant une relation conventionnelle avec le nom, et de comprendre l'énoncé dans lequel il apparaît, même lorsque le lien conventionnel entre le nom et l'objet n'est pas connu, i.e. lorsque l'on ignore sa référence⁴. C'est par ailleurs la raison pour laquelle nous pouvons comprendre un énoncé comme « Ulysse fut déposé sur le sol d'Ithaque », sans savoir *si* « Ulysse » a une référence, ni – si oui – *quelle* est sa référence. Le fait que les noms propres aient la fonction linguistique de nommer des objets a pour conséquence qu'il nous est impossible de deviner *d'un point de vue linguistique* si un nom ne serait en fait pas dépourvu de référence. Comme nous le verrons la détermination de la référence est en rapport avec la convention sociale, et savoir qu'un nom a une référence équivaut à connaître le lien conventionnel unissant le nom à sa référence.

Il y a donc une règle métalinguistique qui constitue et définit le rôle du nom propre dans la phrase qui est donc de désigner son porteur. Cette règle est distincte de la convention sociale en cela qu'elle est générale et a priori. La convention sociale quant à elle institue un nom propre particulier en l'assignant à un objet déterminé. La règle linguistique par laquelle il nous est possible d'employer et de reconnaître les noms propres mentionne qu'une convention

¹ H. Wettstein, « Cognitive Significance without Cognitive Content », *Mind*, 97, 1988, pp. 1-28.

² F. Récanati, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, 1993.

³ G. Evans, *The Varieties of Reference*, Oxford, Clarendon Press, 1982, pp. 385-386.

⁴ En d'autres termes, il y a une différence entre savoir qu'il existe un lien conventionnel entre un nom et sa référence et connaître ce lien conventionnel. Savoir qu'il existe un lien conventionnel entre un nom et sa référence équivaut à savoir ce qu'est un nom propre de manière générale, tandis que connaître le lien conventionnel entre un nom et sa référence équivaut à connaître *le* nom propre *de* tel objet, i.e. la convention particulière entre – par exemple – le nom « Mary Pierce » et Mary Pierce.

sociale doit lier le nom à l'objet. On peut la formuler la règle métalinguistique des noms propres [RM_{np}] en ces termes :

RM_{np} : toute occurrence du nom propre NN désigne son porteur, i.e. l'objet auquel NN a été conventionnellement assigné.

En vertu de **RM_{np}**, il nous est alors non seulement possible d'employer un nom propre et de faire référence à son porteur en le nommant mais également de comprendre des énoncés pourvus de noms propres dont nous ignorons la référence (i.e. le lien conventionnel).

Cette règle métalinguistique est donc le principe générateur du nom propre et nous la suivons naturellement au sens où Wittgenstein disait que « lorsque je suis la règle je ne choisis pas. Je suis la règle aveuglément »¹. Elle est donc le procédé que nous suivons aveuglément lorsque nous employons des noms pour désigner leur référence. Ce procédé régit donc en amont notre usage des noms propres, il n'est pas réfléchi ni dans la phrase ni dans la proposition, d'où sa non-pertinence vériconditionnelle et la difficulté que l'on a à rendre compte d'un tel phénomène, alors même que nous n'avons aucune difficulté à en faire usage. Autrement dit, la nomination n'est pas un prédicat par lequel le nom propre ferait référence comme certains ont pu le penser², mais elle résulte de la règle métalinguistique instituant la fonction du nom

¹ L. Wittgenstein, *Philosophische Untersuchungen*, Werkausgabe Band I, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 1984, §219, p.351.

² Le linguiste Kleiber avait une conception du prédicat de dénomination, seulement, conscient de l'objection de Searle et Kripke sur la circularité, il concevait celui-ci « comme un signe dont le signifiant signifie une séquence phonique ou graphique homomorphe » (*Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Metz, Centre d'analyse syntaxique, 1981, p. 399). Plus récemment, un linguiste anglophone, Paul Elbourne a développé une conception du nom propre comme prédicat et sur le modèle du fonctionnement des pronoms anaphoriques et des démonstratifs. Le nom propre est un prédicat formé à l'aide du déterminant « le » et de deux arguments, l'index, et le prédicat de nomination « appelé « N » ». Sa conception prétend montrer que tous les noms propres ne sont pas toujours ni des désignateurs rigides ni des expressions directement référentielles, dans la mesure où elle laisse la possibilité de nommer des entités possibles de manières différentes, et donc de faire du désignateur un désignateur non rigide à travers les mondes possibles. Par exemple, il explique qu'un homme décide que son cinquième fils, qui n'est pas même encore conçu, s'appellera « Quintus ». Ce cinquième fils n'étant pas encore conçu, il pourra être biologiquement différent dans différents mondes possibles, selon par exemple l'identité de la femme avec qui il aura cet enfant, et, dans le cas où il s'agit de la même femme dans ces mondes possibles, en fonction des différentes combinaisons possibles entre les spermatozoïdes et les ovules. Le nom propre « Quintus » ne désigne donc pas la même entité dans tous les mondes possibles ; néanmoins il désigne le cinquième fils de cet homme. Il est donc un nom propre qui ne fonctionne pas comme un désignateur rigide. (P. Elbourne, *Situations and Individuals*, MIT Press, Cambridge Mass., 2005, pp. 181-184).

On peut néanmoins remarquer que Elbourne ne se sert pas de vrais noms propres, mais de ce que Evans a appelé « un nom descriptif », un nom dont la référence a été fixée par description, sans que quelqu'un ne la connaisse. Le nom descriptif contrairement aux noms propres expriment la description avec laquelle il a été fixée : « In the case of descriptive names there is a public, semantical connection between the name and the description: the sense of the name is such that an object is determined to be the referent of the name if and only if it satisfies a certain description. Anyone who understands the name must be aware of the reference-fixing role of the description » (G. Evans, *The Varieties of Reference*, édité par John McDowell, Oxford, Clarendon Press, 1982, p. 48). Récanati justifie l'existence des noms descriptifs en expliquant que si nous employons le nom descriptif

propre comme symbole linguistique. Nous suivons donc une telle règle aveuglément, et celle-ci n'est jamais mentionnée mais seulement appliquée – et en cela, elle n'a pas de pertinence vériconditionnelle pour la proposition exprimée par l'énoncé contenant l'occurrence d'un nom propre.

3-2) La détermination de la référence des noms propres

Après avoir mis en évidence la règle métalinguistique et la convention sociale instituant les noms propres, il convient de poser la question de la détermination de la référence.

3-2-1) Le versant linguistique de la détermination de la référence

Dans \mathbf{RM}_{np} , le lien conventionnel du nom particulier et de la référence qui lui a été assignée – est évoqué. \mathbf{RM}_{np} prédétermine métalinguistiquement le versant non strictement linguistique de la détermination de la référence des noms propres – l'assignation du nom à un objet lors du baptême de l'objet. En mentionnant cette convention sociale, \mathbf{RM}_{np} bien qu'elle soit une règle générale et vraie de tout nom propre, permet de situer où repose la différence des noms propres entre eux : le fait que « Mary Pierce » désigne Mary Pierce et que « Amélie Mauresmo » désigne Amélie Mauresmo. Bien que \mathbf{RM}_{np} régisse indifféremment les noms « Mary » et « Amélie », ce qui va les distinguer en tant que noms propres et le fait que *deux conventions sociales distinctes* sont impliquées dans la détermination de la référence. Les conventions sociales déterminant la référence des noms propres particuliers sont donc ce qui distingue les différents noms propres et cela bien que ces conventions soient elles-mêmes générées par *la même* règle \mathbf{RM}_{np} .

Le versant linguistique de la détermination de la référence des noms propres se caractérise alors par la fonction référentielle du symbole linguistique qu'est le nom propre. Par conséquent, \mathbf{RM}_{np} assigne au nom propre comme symbole – un rôle linguistique déterminé –, celui de représenter dans la phrase un objet particulier – celui auquel il a été conventionnellement assigné. C'est en ce sens minimal qu'il est alors possible de parler d'un

plutôt que la description définie par laquelle a été fixée la référence du nom, c'est parce que nous sommes dans l'attente d'un état plus riche de connaissance, dans lequel nous serons capables de penser la référence de manière non descriptive. Un nom propre comme « Jack l'éventreur » est créé seulement dans l'attente qu'on ait plus d'informations sur le porteur de ce nom, et qu'il soit possible – par la suite – de penser la référence de manière non descriptive. Cette possibilité est, d'après Récanati, anticipée par l'usage même du nom descriptif plutôt que de la description par laquelle la référence a été fixée (F. Récanati, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, 1993, p. 180).

« sens linguistique » qui serait le mode de présentation de la référence des noms propres. Mais ce mode de présentation serait alors non seulement identique pour tous les noms propres (même rôle linguistique) mais il aurait également pour caractéristique de ne pas faire partie du contenu d'un énoncé ni même d'être exprimé au niveau de la phrase. Le rôle du nom propre est de représenter son porteur et ce rôle est constitué métalinguistiquement – en amont de notre usage du langage.

Aussi, on peut donc dire que si la détermination de la référence des noms propres se limitait à ce mode de présentation linguistique, alors rien ne permettrait de distinguer les différents noms propres entre eux – tels que « Aristote » « Mary Pierce » ou « Amélie Mauresmo ». Par conséquent, ça n'est pas le sens linguistique – dans l'acception minimale qu'il est possible d'accorder à cette expression – qui va déterminer la référence particulière d'un nom propre, bien qu'il soit ce par quoi les noms ont leur fonction référentielle.

3-2-2) La détermination sociolinguistique : la chaîne causale

Un nom particulier nomme en vertu d'une convention sociale, celle par laquelle tel nom a été assigné à tel objet lors du baptême de cet objet. La convention sociale qui assigne au nom sa référence est donc ce qui va déterminer la référence du nom puisque c'est en vertu de cette convention que *tel* nom a *telle* référence. Le baptême de l'objet est selon Kripke ce qui initialise une chaîne de la communication au travers de laquelle le nom propre assigné est transmis de maillon en maillon :

« Voici l'esquisse d'un début de théorie : un « baptême » initial a lieu. On peut, dans une telle circonstance, nommer l'objet par ostension ou fixer la référence par description. Lorsque le nom est passé « de maillon en maillon », celui à qui le nom est transmis doit au moment où il en prend connaissance, avoir l'intention de l'utiliser avec la même référence dont il l'a apprise »¹.

A partir de là, on peut donc dire que le nom propre appartient à l'idiolecte d'une communauté linguistique en cela qu'il existe et perdure dans l'usage que vont faire les membres de la communauté linguistique d'un tel nom propre. A cet égard, Evans a développé dans le même esprit que Kripke des concepts visant à expliciter le phénomène de la détermination de la référence *via* la pratique et la transmission du nom dans la communauté linguistique. Pour cela, il établit une distinction entre producteurs et consommateurs du nom sur l'arrière-fond

¹ S. Kripke, *La Logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, pp. 84-85.

d'un concept décisif, celui de « pratique d'usage du nom propre » (*proper-name-using-practice*)¹.

La pratique d'usage d'un nom consiste dans le fait qu'un nom déterminé NN soit employé par un groupe de locuteurs pour parler de *x*, le porteur de NN. Evans estime qu'un tel concept est nécessaire en cela que *l'usage* que nous faisons d'un nom dépend de *l'existence* dans notre communauté d'une *pratique* cohérente de l'usage de ce nom pour faire référence à un objet particulier. En d'autres termes, l'usage du nom « Mary Pierce » dépend de l'existence dans notre communauté d'une pratique cohérente de l'usage de ce nom. Si une telle pratique n'existait pas ou n'existait plus, alors nous ne pourrions pas (ou plus) faire référence à Mary Pierce par son nom. La pratique d'usage d'un nom existe alors *dans* et *par* l'usage que producteurs et consommateurs vont faire d'un nom propre déterminé dans la communauté linguistique. Les producteurs du nom sont conçus comme ceux qui sont en accointance avec le porteur du nom : ils reçoivent et transmettent de l'information concernant sa référence. Les consommateurs sont quant à eux des locuteurs qui n'ont jamais été en accointance avec le porteur du nom et qui ont été introduits dans la pratique d'usage du nom par des explications de la forme « NN est le ϕ », ou alors, en écoutant des phrases dans lesquels le nom est employé². On peut concevoir les producteurs du nom propre comme les locuteurs des premiers maillons de la chaîne causale décrite par Kripke et les consommateurs du nom comme les locuteurs qui sont à l'autre extrémité de la chaîne.

Evans insiste sur sa notion de pratique d'usage des noms, car il estime que le baptême initial de l'objet (initialisant la chaîne causale), s'il institue tel nom pour tel objet, ne suffit pas à rendre compte du fait que tel nom appartient à l'idiolecte d'une communauté linguistique.

Pour Evans, la détermination de la référence des noms propres ne se restreint alors pas au baptême, elle ne se restreint pas à l'assignation du nom à l'objet. La pratique de l'usage du nom propre par les producteurs dans la communauté et la transmission consécutive à cette pratique (transmission du nom aux consommateurs) – vont être deux éléments décisifs. Evans connecte alors ces deux éléments dans la détermination de la référence des noms propres, tout en rapprochant sa conception de celle de Kripke :

« There are two ingredients then in my account of the reference by names: first, an account of the mechanism whereby a community-wide name-using practice concerns a particular object (and hence whereby a name is endowed with a reference); and second, an account, in terms of the

¹ G. Evans, *The Varieties of Reference*, Oxford, Clarendon Press, 1982, chapitre 11.

² Les consommateurs du nom sont introduits à la pratique d'usage d'un nom soit par des producteurs du nom soit par des consommateurs.

notion of a name's having a reference in a community, of how individual speakers refer by the use of the name. These two ingredients can be regarded as corresponding roughly to two elements in Saul Kripke's picture of reference by names. Corresponding to the first ingredient is Kripke's idea that names are endowed with a reference by an initial baptism, or at least a decision on the part of some person or persons to initiate a practice of using a name in a certain way. And secondly, individual uses of a name are assigned a reference, according to Kripke, in terms of this fundamental mechanism, by an appeal to what we might call the Recursive Principle: namely, that if someone acquires his use of a name from a speaker (or speakers), and is speaking in causal consequence of that acquisition, then the name on his lips will refer to whatever was referred to by that speaker (or those speakers) in those name-using episodes from which his use of the name derives »¹.

On peut donc dire que deux éléments fondamentaux vont contribuer à la détermination de la référence d'un nom propre particulier. Tout d'abord, la convention sociale par laquelle tel nom est attribué à tel objet au cours du baptême permet aux producteurs du nom d'introduire une pratique d'usage de ce nom dans la communauté linguistique. Les producteurs du nom propre sont ceux qui au début de la chaîne causale connaissent la convention sociale unissant le nom à sa référence, ils connaissent la référence d'un tel nom. Selon Evans, seuls les producteurs du nom peuvent être dits connaître littéralement la convention sociale liant ce nom à son porteur².

La référence du nom propre est alors déterminée par la convention sociale lors du baptême initial de l'objet, – et les producteurs du nom propre sont considérés comme faisant référence au porteur du nom car ils sont ceux qui connaissent la convention sociale qui a institué le nom propre de l'objet et ils sont ceux qui – par leur pratique d'usage du nom propre – transmettent le nom au travers de la chaîne de communication.

On peut cependant se demander comment la référence est déterminée dans le cas où par exemple un simple consommateur fait usage du nom propre d'un objet dans une énonciation, sans pour autant connaître la convention sociale unissant ce nom à cet objet.

Dans de tels cas, Evans explique que le consommateur fait usage de ce nom dans la mesure où ce nom est l'objet d'une pratique d'usage dans la communauté linguistique et que cette pratique d'usage a été introduite par les producteurs du nom propre. Par conséquent, la référence du nom propre dans la communauté linguistique est elle-même dépendante de la référence du nom telle qu'il a été employé par les producteurs du nom lorsqu'ils ont introduit ce nom dans la communauté linguistique. Par conséquent, la détermination de la référence est

¹ G. Evans, *The Varieties of Reference*, Oxford, Clarendon Press, 1982, pp. 385-386.

² G. Evans, *The Varieties of Reference*, Oxford, Clarendon Press, 1982, p. 378.

non seulement impliquée socialement au moment où tel nom est assigné à tel objet lors de son baptême, mais elle découle également de la pratique d'usage du nom propre par les producteurs du nom, et en ce sens, la question de la référence des noms propres s'intègre à l'image de la division du travail linguistique déterminée par Putnam, ce qu'il avait lui-même auparavant reconnu – en insistant sur l'aspect sociolinguistique de la détermination de la référence et de l'extension de certains termes :

« The first problem is to account for the *determination of extension*. Since, in many cases, extension is determined socially and not individually, owing to the division of linguistic labor, I believe that this problem is properly a problem for sociolinguistics. Solving it would involve spelling out in details exactly how the division of linguistic labor works. The so-called 'causal theory of reference', introduced by Kripke for proper names and extended by us to natural kind words (...) falls into this province. For the fact that, in many contexts, we assign to the tokens of the same name uttered by the person from whom I acquired the name (so that the reference is transmitted from speaker to speaker, starting from the speakers who were present at the 'naming ceremony', even though no fixed description is transmitted) is simply a special case of social cooperation in the determination of the reference »¹.

Ainsi, si la fonction référentielle des noms propres est déterminée métalinguistiquement, la référence des noms propres particuliers est déterminée par des facteurs sociaux – dont l'existence d'une pratique concernant l'usage du nom dans la communauté linguistique.

Par conséquent, à la question que nous posions précédemment : « les noms propres appartiennent-ils au langage ? », il convient de répondre affirmativement : *les noms propres appartiennent effectivement au langage*, bien qu'ils soient en grande partie déterminés socialement.

Nous avons vu qu'il y avait une règle métalinguistique **RM_{np}** qui déterminait la fonction de tout nom propre comme symbole linguistique, celle de désigner singulièrement son porteur. Les noms propres font partie du langage car en tant que mots ils remplissent une fonction référentielle spécifique, celle de nommer un objet particulier.

Dans la présentation de l'analyse de Récanati concernant les expressions typiquement référentielles, nous avons accepté le fait que la caractéristique linguistique REF faisait partie de la signification linguistique de telles expressions. REF indiquait au niveau de la phrase que la contribution de l'expression aux conditions de vérité d'un énoncé de cette phrase était

¹ H. Putnam, « The Meaning, of 'Meaning' », *Mind, Language and Reality*, Cambridge, Cambridge University Press, 1975, pp. 215-271, p. 246.

singulière¹. Une énonciation de type $F(a)$, où a est un terme directement référentiel, est singulière. En d'autres termes, REF constituait une partie de la signification linguistique d'un nom propre comme de toute espèce d'expression typiquement référentielle. Comme nous venons de le voir, tout nom propre porte avec lui son principe, celui de désigner l'entité *appelée par* ou *portant* un tel nom ; tout nom propre NN désigne donc l'entité appelée 'NN', ou encore tout nom propre NN désigne le porteur de 'NN'². Telle est donc la limite dans laquelle nous pouvons parler de « sens » linguistique du nom propre. Il s'agit par conséquent du même sens pour tous les noms propres. De même que « je » a pour sens « le locuteur d'un token de cette expression » pour tous les locuteurs, tout nom propre aura pour rôle linguistique, en plus de REF, de désigner son porteur. La convention spécifique liant telle nom à son porteur sera déterminée socialement lors du baptême de l'objet.

Les noms propres semblent par conséquent avoir également une espèce de caractère, mais ce caractère se distingue sensiblement de celui que Kaplan définit pour établir le fonctionnement des indexicaux, en cela qu'il est une fonction qui prend sa valeur dans le contexte d'usage. Un nom propre ne varie pas en contexte d'usage, il est constant au niveau de sa forme linguistique et de sa valeur sémantique (son contenu)³ et son existence comme symbole linguistique dépend de manière étroite de la pratique des locuteurs dans la communauté linguistique.

3-3) La nomination et le cas des autonymes

Lorsque nous employons un nom, nous faisons référence à son porteur, nous le désignons en le nommant. Nommer quelqu'un c'est employer son nom en le désignant, c'est la manière dont nous faisons référence à l'aide d'un nom propre. La nomination est le procédé par lequel

¹ Ce qui a pour conséquence que la référentialité implique la rigidité (et non l'inverse), puisque la rigidité est une fonction (de la singularité) des conditions de vérité qui se distinguent dans certains cas de la proposition exprimée.

² Certains philosophes comme Bach (1981) et Katz (1990) préfèrent employer « le porteur de NN » que « l'entité appelée NN », dans la mesure où la notion d « être appelé » fait référence aux pratiques linguistiques d'une communauté. Par exemple dire que Socrate est « celui appelé « Socrate » » est certainement faux, si l'on se réfère au comportement linguistique des locuteurs de la Grèce antique. La prononciation, et les termes-mêmes pouvaient être distincts. Contrairement à eux, Loar préfère employer « être appelé « NN », en précisant toutefois que la notion d'« être appelé » n'inclut pas de référence aux locuteurs, mais aux *usages* passés du nom : « The theory was of course not: "if N is the name of x , every use of N to name x involves intrinsically the individual concept *the object that people name when they utter N* . This is not a very good theory. And naturally I took the reference to past uses of the name usually to come into account » (B. Loar « Names and Descriptions: a Reply to Michael Devitt », *Philosophical Studies*, 38, 1 1980, pp. 85-89, p. 85).

³ Sur la question de l'homonymie des noms propres et de leur dépendance à une autre forme de contexte, se reporter à la troisième section de ce chapitre.

le nom désigne son porteur. En cela, les noms se distinguent tant des indexicaux que des descriptions définies dans leur manière de faire référence à un objet¹.

La nomination est le mode de désignation des noms propres mais elle n'est en fait pas exclusive à cette catégorie. Nous avons vu dans quelle mesure on pouvait parler de sens linguistique : comme d'un rôle linguistique qui résultait d'une règle métalinguistique. Celle-ci était la condition de possibilité de la fonction référentielle des noms propre et elle n'était pas exprimée – ni au niveau de la phrase – ni au niveau du contenu propositionnel. La caractéristique métalinguistique caractérisant la nomination va permettre également un usage nominatif d'expressions non forcément référentielles qui s'apparentent alors au rôle linguistique des noms propres par le biais de la nomination. On peut en effet déceler de tels usages lorsqu'une expression est employée pour se désigner elle-même, – i.e. lorsqu'elle est entourée par des guillemets ou soulignée en italique. Dans de tels cas, on parle généralement d'autonymie.

Les autonymes, sans être des noms propres, fonctionnent comme des noms propres en vertu du procédé métalinguistique de nomination. On peut constater la différence entre un usage ordinaire et un usage autonymique dans les énoncés suivants :

- (a) Le diplomate est arrivé au Ministère
- (b) *Diplomate* est un mot français

Le mot « Diplomate », entre guillemets ou souligné en italique est employé métalinguistiquement. Avec les guillemets, le mot est comme réfléchi puisque l'expression désigne alors le signe lui-même et non son signifié habituel (sa valeur sémantique habituelle). Avec les guillemets, on emploie le signe pour le nommer. Les autonymes caractérisent essentiellement des emplois métalinguistiques. Les emplois autonymiques sont également possibles avec des noms propres : « Socrate », par exemple est le nom propre de Socrate. « Socrate » et Socrate ne sont par conséquent pas du tout la même chose. « Socrate » est un nom propre, Socrate un être humain. Les guillemets permettent donc de désigner un signe à l'aide du signe lui-même.

Aussi, lorsque l'on parle d'un roman ou d'un film, nous employons son nom, c'est-à-dire leur *titre*. Le titre peut être une phrase, i.e. une expression ordinairement non-référentielle, mais

¹ Pour une confrontation des diverses manières de désigner (faire référence et dénoter) en nommant et en décrivant, voir l'article de Perry « Indexicaux et Démonstratifs », in J. Perry, *Problèmes d'indexicalité*, Paris, Editions CLSI, 1999, pp. 249-296.

lorsque nous l'employons et désignons le roman ou le film qu'il nomme, la référence est donnée métalinguistiquement, c'est-à-dire en vertu d'un processus de nomination similaire à celui des noms propres. Le cas des titres se distingue cependant de celui des autonymes car ils semblent s'apparenter fortement aux noms propres¹, mais ils s'en distinguent d'un point de vue grammatical en cela qu'il convient – en soulignant ou en faisant usage des italiques – de préciser dans la forme phrastique qu'il s'agit du nom de quelque objet. Par exemple, en disant « J'ai vu *La vie est un long fleuve tranquille* », l'expression « La vie est un long fleuve tranquille » fonctionne comme un nom propre, dans la mesure où elle nomme l'objet portant un tel nom, à savoir un objet déterminé dont c'est le nom (à savoir un film). L'expression « La vie est un long fleuve tranquille » ne fonctionne alors pas comme une phrase, alors même qu'elle est constituée par une phrase : il y a un sujet (« la vie »), un verbe conjugué à la troisième personne du singulier (« est ») et un attribut du sujet constitué d'un article défini (« un »), d'un nom commun (« fleuve ») pourvu de deux adjectifs (« long » « tranquille »). Ainsi, une expression peut être utilisée comme un nom propre en cela qu'elle nomme sans que ce qu'elle exprimerait hors emploi des guillemets (ou des italiques) n'intervienne dans le processus de nomination et donc, de désignation, ni dans le contenu propositionnel. Si la phrase qui constitue le titre du film « La vie est un long fleuve tranquille » fonctionnait ordinairement, alors on devrait dire :

(c) J'ai vu que la vie était un long fleuve tranquille

Et non pas la phrase agrammaticale :

(c') *J'ai vu la vie est un long fleuve tranquille².

Cependant, tous les cas ne mènent pas à l'agrammaticalité. Parfois, il y a juste ambiguïté sémantique. On peut illustrer cela en rapportant une anecdote mentionnée dans *Le Figaro Littéraire*³ : Une femme entre dans une librairie et dit au libraire : « Je cherche *L'Homme de ma vie* ». Le libraire lui répond : « Pardon ? ». A l'oral, il n'est pas possible de savoir où se trouve l'emploi des guillemets, ou comme on le fait à l'écrit, de souligner en italique le titre

¹ Josette Rey-Debove émet l'hypothèse que les titres fonctionnent comme des noms propres (J. Rey-Debove, *Le Métalangage : Etude linguistique du discours sur le langage*, Paris, Armand Colin, deuxième édition, 1997, pp. 305-308.

² La phrase n'est pas agrammaticale s'il s'agissait du titre, - mais il faudrait alors le mettre en italiques « J'ai vu *La vie est un long fleuve tranquille* »

³ Le Figaro Littéraire du 11 Janvier 2007, p. 2.

des œuvres ; alors que la femme en question a dit « je cherche *L'Homme de ma vie* », le libraire comprend « je cherche l'homme de ma vie ». Et en fait par « *L'Homme de ma vie* », la femme désigne le roman de Madeleine Chapsal¹, raison pour laquelle elle s'adresse au libraire. Nous pouvons alors saisir la différence qu'il y a lorsqu'une expression non-référentielle est employée pour désigner un objet par le procédé métalinguistique de nomination. Si oralement on ne décèle aucune différence entre les phrases :

(d) Je cherche *L'homme de ma vie*

et

(e) Je cherche l'homme de ma vie

On peut néanmoins voir de quelle différence il s'agit en modifiant le pronom personnel qui a valeur de sujet du verbe :

(d') Elle cherche *L'homme de ma vie*²

(e') Elle cherche l'homme de sa vie.

Ainsi, certains procédés permettent la référence par nomination, tel – parfois le rôle des guillemets ou celle de l'écriture en italique.

Frege, nous l'avons déjà vu³, fut un des premiers à reconnaître l'importance des guillemets. Cela l'a également amené à une controverse avec Benno Kerry, dans le contexte de sa distinction logique entre concept et objet, et entre la liaison systématique qu'il faisait entre objet et nom propre. Sans rentrer dans le débat de fond, à savoir qui de Frege ou de Kerry a raison sur le fait que les concepts peuvent ou non être des objets⁴, on peut voir que certains

¹ Edité chez Fayard, 2004.

² Ici encore il pourrait y avoir une ambiguïté, en cela que le « ma » de « *L'homme de ma vie* » pourrait être entendu comme faisant référence au locuteur de (c) plutôt que comme étant une partie constitutive d'un nom. Ainsi, l'interlocuteur pourrait croire que la proposition exprimée par (c) est que la femme la plus saillante cherche l'homme de la vie de Lynda Maurice.

³ Voir le premier chapitre.

⁴ Pour plus de détails sur cette controverse et sur le paradoxe de Frege, voir P. de Rouilhan, *Frege, Les paradoxes de la représentation*, Paris, Minuit, 1988. Un article de Andreas Kemmerling propose quant à lui une « solution » au paradoxe, en cela qu'il considère qu'il n'y a pas de paradoxe, juste une subtilité théorique, A. Kemmerling, « Freges Begriffslehre, ohne ihr angebliches Paradox », in *Semantik und Ontologie, Beiträge zur philosophischen Forschung*, éd. M. Siebel & M. Textor, Frankfurt et Lancaster, 2004, pp. 39-62.

éléments dans la défense de Frege semblent être à même de s'intégrer à notre présent propos. Ainsi par exemple, il explique :

« Le cas est analogue lorsque, analysant la proposition « cette rose est rouge », on dit : le prédicat grammatical « est rouge » appartient au sujet « cette rose ». Les mots « Le prédicat grammatical « est rouge » ne sont pas prédicat grammatical mais sujet. C'est précisément en qualifiant le prédicat de prédicat que nous lui ôtons cette propriété »¹.

Le procédé de nomination permet dans le langage de parler d'objets du monde d'une certaine manière, c'est-à-dire sans contenu descriptif spécifique. Dans ce qui aurait dû être la quatrième *Recherche Logique* de Frege mais qui ne constitue qu'une ébauche éditée *post mortem*, Frege distingue la langue auxiliaire (*Hilfssprache*) de la langue d'exposition (*Darlegungssprache*), qui a – par la suite – notamment chez Tarski² et Carnap³ donné lieu à une distinction entre langage et métalangage⁴. Le langage-objet, est employé lorsque nous faisons usage des mots qui renvoient à des objets du monde ou à des propriétés. Mais lorsque l'on veut parler des mots eux-mêmes de ce langage, il nous faut changer de niveau de langage et passer à un langage supérieur pour désigner une expression que nous employons dans le langage qui lui est inférieur. Cette expression sera un autonome, soit, une espèce de méta-nom propre. Pour parler de Socrate, j'emploie son nom « Socrate ». Lorsque je veux parler du nom même, j'emploie les guillemets : « Socrate » est un nom propre. Les guillemets permettent alors de changer de niveau de langage, et la fonction de nomination permet de parler des objets d'un langage qui lui est directement inférieur.

Les autonomes désignent donc des objets de manière métalinguistique. Récanati, en évoquant la distinction entre l'usage d'un mot et sa mention, explique que la mention doit être conçue comme une métonomation⁵. De même, on peut remarquer que la phrase employée par Quine dans le contexte de la question de la non-substitution des noms coréférentiels dans les contextes intensionnels, peut trouver en partie sa solution dans une conception de l'autonymie, ou de ce que Quine appelle l'opacité référentielle des contextes citationnels⁶.
Considérons l'énoncé suivant :

¹ G. Frege, « Concept et Objet », *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, 1971, note 2 p. 131.

² A. Tarski, *Logic, Semantics, Metamathematics*, Oxford, Oxford University Press, 1956.

³ R. Carnap, *Signification et Nécessité*, Paris, Gallimard, 1997.

⁴ G. Frege, *Ecrits Posthumes*, Edition Jacqueline Chambon, Nîmes, 1994, p. 308.

⁵ F. Récanati, *La transparence et l'énonciation*, Paris, Seuil, 1979.

⁶ Quine parle de contextes référentiellement opaques et on peut alors distinguer trois classes d'énoncés, les contextes citationnels, les contextes doxatiques ou épistémiques (à verbe intensionnel), les contextes modaux. Les termes singuliers pris dans le champ des opérateurs (guillemets, verbes intensionnels, modaux) deviennent

(f) Giorgione était appelé ainsi en raison de sa taille.

Or, considérant que Giorgione est identique à Barbarelli, on devrait, d'après la Loi de Leibniz sur la substitution des identiques, être en mesure de dire que l'énoncé (g) :

(g) Barbarelli était appelé ainsi en raison de sa taille

exprime une proposition fautive. La raison en est d'après Quine qu'il y a opacité référentielle dans (g), et, par conséquent, il est impossible de substituer un nom coréférentiel à « Giorgione » dans (f) sans affecter la valeur de vérité. Quine explique que le nom joue deux rôles à la fois, mais il ne semble pas reconnaître le fait que l'énoncé soit elliptique. En effet, le nom Giorgione fonctionne dans (f) comme un autonome, mais (f) présente également une ellipse, car l'emploi du nom vise effectivement à deux choses en même temps : à désigner le signe (autonome) et à désigner son porteur (référence). Littéralement, l'énoncé (f') suivant devrait donc être substitué à l'énoncé elliptique (f) :

(f') Giorgione était appelé « Giorgione » en raison de sa taille

La première occurrence de « Giorgione » est une occurrence de nom propre qui désigne dans le langage, un objet du monde (sa référence). Tandis que la seconde occurrence est autonymique, le nom propre, de par les guillemets, désigne le nom propre lui-même. Dans un tel cas, on peut substituer un nom coréférentiel à la première occurrence de « Giorgione », et non à la seconde, puisque un autonome renvoie à son signe et qu'un autre nom propre – même coréférentiel – renverrait nécessairement à un autre signe s'il était lui aussi employé comme autonome. Par conséquent, l'énoncé suivant :

(g') Barbarelli était appelé « Giorgione » en raison de sa taille

exprime la même proposition que (f'). La valeur de vérité est donc préservée, si on modifie l'énoncé (f) en explicitant ce qui est implicite par l'ellipse contenue dans (f). En mettant

référentiellement opaques et la substitution n'est alors pas possible. Ces termes ne font plus strictement référence à leurs objets mais aussi à leur forme (lorsqu'ils ont introduits par des guillemets) ou à leur sens. On oppose l'opacité référentielle à la transparence, le fait pour un terme de pouvoir se soumettre à la Loi de Leibniz dans de tels contextes.

explicitement deux signes pour la double contribution d'un terme au contenu propositionnel, on évite l'ambiguïté générée par l'ellipse. L'autonyme « Giorgione » par conséquent, en désignant le nom avec son signe, ne peut pas être substitué à un autre nom même coréférentiel, car l'autonyme « « Barbarelli » » par exemple n'est pas coréférentiel à « « Giorgione » », bien que les noms « Barbarelli » et « Giorgione » désignent le même individu. En cela, on peut dire que bien que Cicéron soit identique à Tullius, les noms « Cicéron » et « Tullius » ne sont pas identiques, quand bien même coréférentiels, raison pour laquelle on ne peut pas substituer les uns aux autres *salva veritate* lorsqu'ils servent à autre chose qu'à désigner leurs porteurs¹.

Ainsi, nous avons distingué dans la première section de ce chapitre deux types de désignation, la référence et la dénotation. Ici, nous voyons qu'il y a différentes manières de faire référence, et que la nomination est la manière spécifique que les noms ont de faire référence à leurs porteurs. Un nom propre nomme en vertu d'une règle métalinguistique générale, et on comprend un nom lorsque nous connaissons la convention sociale qui le lie à son porteur. Contrairement aux noms propres, l'emploi d'un indexical (« je », « tu », « ici », « maintenant ») ne présuppose aucunement la connaissance d'une convention extralinguistique associant l'expression et sa référence. Si je dis « je », je me désigne moi-même, mais il n'y a pas de convention *sociale* qui fait que le mot « je » me désigne moi, Lynda Maurice, comme il existe une convention sociale d'après laquelle le nom « Lynda Maurice » me désigne. Lorsque je produis une occurrence de l'indexical « je », je me désigne moi parce que c'est moi qui parle, mais lorsque Jacques Chirac dit « je » ça n'est pas moi qu'il désigne – mais lui-même : la convention qui règle l'emploi de « je » est une règle générale et linguistique, la référence est donnée en fonction du rôle du locuteur.

4) Le fonctionnement métalinguistique des noms propres face à la conception de Kripke

La conception d'après laquelle le sens d'un nom propre NN consiste en une règle de type « un nom propre NN désigne l'entité appelée 'NN' » ou comme « un nom propre NN désigne son porteur », est une conception de nos jours à la mode tant chez les philosophes que chez les linguistes. L'idée centrale d'une telle conception a contribué à l'avènement de diverses

¹ Ou du moins lorsqu'ils sont employés comme autonymes.

théories revêtant alors diverses appellations. On parle de manière générale de « conception métalinguistique », mais chacun ayant une version particulière du fonctionnement des noms, va donner à sa conception une appellation particulière. C'est pourquoi, on va parler d'une conception « du prédicat de dénomination » (G. Kleiber¹), de conception « indexicale » (Burge², Récanati³) ou « de l'homonymie » (Cohen⁴), ou encore de « théorie de la description nominale » (Bach⁵) et « théorie de la description métalinguistique pure » (Katz⁶), etc.

Nous avons vu lors de l'étude de la conception de Kripke, qu'il estimait que trois objections mettaient en cause le fondement de ce qu'il concevait comme le versant métalinguistique du descriptivisme. Nous allons chercher à montrer en quoi la conception présentée ne remet pas en question – et n'est pas mise en question par – les aspects fondamentaux de la conception kripkéenne. Nous allons tout d'abord commencer par montrer que l'hypothèse métalinguistique ne remet pas en cause la rigidité *de jure* des noms propres, pour ensuite examiner la résistance de la conception précédemment présentée face aux trois objections de Kripke. En nous appuyant sur la réfutation des objections de Kripke par Récanati au chapitre 9 de *Direct Reference*⁷, nous allons montrer que la conception métalinguistique présentée n'est pas réfutée par les arguments de Kripke et que – mieux encore, elle peut compléter la conception kripkéenne en cela que cette dernière ignore le versant proprement linguistique de la question de la référence des noms propres.

¹ G. Kleiber, *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Metz, Centre d'analyse syntaxique, 1981. Cependant, Kleiber ne conçoit pas sa conception comme métalinguistique mais bien plutôt comme mondaine. D'après lui, le prédicat de dénomination n'apporte pas une information sur la langue mais sur le monde (*op. cit.*, p. 390 et suivantes). On peut néanmoins rapprocher cette conception de la nôtre en rappelant que ce qui concerne l'information mondaine constitue ce que nous avons appelé la convention sociale, celle-ci n'étant pas indépendante d'une règle métalinguistique générale qui vaut pour le nom propre en tant que symbole.

² T. Burge, « Reference and Proper Names », *Journal of Philosophy*, 70, 14, pp. 425-539, 1973.

³ F. Récanati, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, 1993.

⁴ L. J. Cohen, « The Individuation of Proper Names », in *Philosophical Subjects: Essays presented to P. F. Strawson*, éd. Z. van Staaten, Oxford, Clarendon Press, pp. 140-63.

⁵ K. Bach, « What's in a Name? », *Australian Journal of Philosophy*, 59, pp. 371-386, 1981, et *Thought and Reference*, Clarendon Press, Oxford, 1987.

⁶ J. J. Katz, « A Proper Theory of Names », *Philosophical Studies*, 31, pp. 1-80, 1977, « The Neoclassical Theory of Reference », in P. French T. Uehling et H. Wettstein éd., *Contemporary Perspectives in the Philosophy of Language*, Minneapolis, University of Minnesota Press pp. 103-124, 1979, « Why Intentionalists Ought Not Be Fregeans », in E. Lepore éd., *Truth and Interpretation: Perspectives in the Philosophy of Donald Davidson*, Oxford: Basil Blackwell, pp. 59-91, 1986, et « Has the Description Theory of names been refuted? », In *Meaning and Method: Essays in Honour of Hilary Putnam*, Cambridge Mass., Cambridge University Press, pp. 31-61, 1990.

⁷ F. Récanati, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, 1993.

4-1) La question de la rigidité *de jure*

La conception kripkéenne s'appuie sur la notion centrale de rigidité, qui est avant tout une question d'identité de conditions de vérité à travers les mondes possibles. Nous avons également vu que la référentialité-type des expressions référentielles caractérisée par REF impliquait la rigidité au niveau des conditions de vérité, en cela que REF indiquait *dans le type de l'expression* la singularité de sa contribution aux conditions de vérité de la proposition exprimée par un énoncé la contenant. Et, comme nous l'avons vu, la rigidité se caractérise précisément par le fait que les conditions de vérité de la proposition sont singulières¹. La référentialité implique donc la rigidité sans pour autant en être un équivalent, puisque l'inverse n'est pas vrai – certaines descriptions définies pouvant être rigides sans être référentielles. Dans le cas des noms propres, la rigidité se distinguait de celle caractérisant les descriptions définies rigides et les concepts d'espèces naturelles, en cela qu'il s'agissait d'une rigidité *de jure*, par opposition à la rigidité *de facto* des autres désignateurs rigides².

La rigidité *de jure* est une rigidité de droit, qui résulte d'une stipulation, à savoir que tel désignateur sera celui de cet objet et non d'un autre. En cela, la rigidité *de jure* semble résulter du principe fondateur du nom propre – le nom désigne son porteur et personne d'autre, cela résultant du fait que tel nom propre a été assigné à tel objet lors de son baptême. Le baptême de l'objet est donc le moment où la stipulation a lieu. En d'autres termes, cette stipulation est une partie intégrante de la convention que nous avons précédemment mentionnée, la convention sociale par laquelle, lors d'un baptême, tel nom est assigné à telle entité. Cette convention sociale qui détermine (en partie) la référence du nom propre peut tout à fait se situer à l'origine de ce que Kripke a appelé la chaîne causale comme nous l'avons vu précédemment.

Par exemple, lors d'un baptême de ce type, on peut assigner le nom « Nixon » à Nixon, mais on aurait très bien pu l'appeler autrement³. Le nom est rigide *de jure* – soit par principe, mais il l'est en tant que *c'est ce nom et non un autre* qui a été assigné à une entité déterminée, donc il l'est en tant qu'un nom a été assigné par convention ou stipulation. Lors d'un tel baptême, on attache le nom à l'objet-même, et c'est pourquoi, on peut dire que le nom fait référence au

¹ Et nous avons vu que dans le cas des descriptions définies rigides, les conditions de vérités de la proposition sont singulières alors même que la proposition exprimée est générale. Dans le cas des noms propres ou de toute expression pourvue de REF, tant la proposition que les conditions de vérités de celle-ci sont singulières.

² Cf. chapitre 3, plus particulièrement la troisième section.

³ Bien évidemment, nous faisons abstraction du système patronymique ; « Nixon » est bien évidemment un nom de famille, donc l'arbitraire a ses limites, mais il faut comprendre le baptême dont nous parlons comme assignant un nom par stipulation.

même objet à travers les mondes possibles, même dans les cas où l'objet ne porte pas ce nom dans les différents mondes possibles et cela, car le nom est le nom *de cet objet* dans la langue que nous parlons, ou plus généralement dans le système symbolique relatif à tel ou tel monde¹. On peut faire référence à cet objet dans tous les mondes possibles en employant le nom qu'il porte dans notre monde, et cela, même dans ceux où il ne porte pas ce nom, pour la simple raison que dans de tels cas, on parle de l'objet et non pas de son nom, bien que l'on parle de l'objet *au moyen de* son nom. Il est important ici de rappeler deux choses essentielles qu'a dites Kripke et qui vont dans le sens de notre propos :

« Dans ces conférences, je vais soutenir, de façon intuitive, que les noms propres sont des désignateurs rigides, car, bien que l'homme (Nixon) eût pu n'être pas le président, il n'aurait pas pu ne pas être Nixon (*quoiqu'il eût pu n'être pas appelé « Nixon »*) »².

Et ensuite :

« Quand je qualifie un désignateur comme rigide, comme désignant la même chose dans tous les mondes possibles, je veux dire qu'en tant qu'employé dans *notre* langage, il désigne cette chose, quand *nous* parlons d'une situation contrefactuelle, de monde possible où les gens auraient parlé un autre langage »³.

A partir de ces deux extraits, on peut dire d'une part qu'un nom désigne son porteur, un individu déterminé, même dans les mondes où celui-ci n'est en fait pas le porteur de ce nom. D'autre part, le nom est un symbole linguistique qui appartient au langage et qui n'est pas une propriété ontologique de celui que – pourtant – il nomme ; le nom permet de parler de l'objet

¹ Il est difficile de dire si les noms propres appartiennent à une langue ou à un langage ou au langage d'un monde, dans la mesure où d'une part les noms propres d'individus ne semblent pas pouvoir être traduits d'une langue à une autre, bien qu'il existe des équivalents du même nom d'une langue à une autre, par exemple « Jean » en français sera « John » en anglais, « Johannes » en allemand, « Iannis » en grec, etc. Mais on n'appellera pas quelqu'un s'appelant 'Jean' John si l'on parle anglais ou Johannes si l'on parle allemand. D'un autre côté il existe différents noms relatifs à différentes langues pour le même objet, surtout des noms de villes comme « London » (« Londres »), « München » (Munich), ou encore Lisboa (Lisbonne), etc. D'après Castañeda, le fait de porter tel ou tel nom est une propriété objective qui n'appartient pas au langage ou à une langue mais au monde. C'est pourquoi, il estime que les noms propres ne peuvent pas être traduits – ils peuvent tout au plus faire l'objet de translittération : « Like any other objective property, the properties of the form being an N do not belong to a language, but belong to the world. This is exhibited by the fact that proper names, though often transliterated, are not translated. Consider the Spanish proper name 'Linda'. Every Peruvian woman having this name is in every language a *Linda*, not a beautiful, or a bella, or a Schöne. Transliteration is an ajustement to the local phonetics of the name N » (in H-P. Castañeda, *Thinking, Language, Experience*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1989, p. 37).

² S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p. 37.

³ S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p. 65.

dans un langage déterminé, et ce, quelles que soient les propriétés de cet objet dans les divers mondes possibles et les langues parlées dans de tels mondes.

Nous avons donc mis en évidence l'idée que la stipulation par laquelle un nom propre devient rigide en cela qu'il est assigné conventionnellement à un objet lors du baptême peut tout à fait intégrer le processus déterminé précédemment, où une règle métalinguistique instituait le rôle linguistique du nom propre comme symbole linguistique et où l'assignation du nom à l'objet était déterminée par la convention sociale, i.e. par « stipulation ».

A partir du moment où Nixon est baptisé « Nixon », son nom est institué dans la langue comme son nom *à lui*. La convention sociale institue le moyen linguistique pour désigner singulièrement un objet particulier, l'individu Nixon, quels que soient les circonstances et les mondes possibles. La convention sociale est donc la convention qui spécifie le nom particulier de l'objet particulier lors du baptême de l'objet, elle a alors pour conséquence de créer un symbole linguistique qui sera particulier à l'entité ainsi baptisée. Ce symbole linguistique désignera Nixon dans tous les mondes possibles, même dans ceux dans lesquels il ne s'appellera pas « Nixon », parce que le symbole linguistique appartient en tant que tel au langage d'un monde possible déterminé, celui dans lequel nous nous exprimons.

Il semble alors qu'il soit possible d'intégrer le processus sociolinguistique qui a lieu lors du baptême de l'objet, où le nom est institué comme le nom de cet objet – le moment où nous obtenons un désignateur rigide pour parler de cet objet. Nous avons vu que Kripke reconnaissait l'importance de la chaîne causale, mais qu'il demeurait silencieux quant au fonctionnement linguistique du nom propre. C'est par ailleurs une chose que Kent Bach reprochait à Kripke, lorsque, retraçant la critique que Kripke adressait à la conception de Kneale, il écrivait :

« Kripke's complaint is illustrated by a speaker's use of the name 'Socrates'. Kripke asks, 'How are we supposed to know to whom he refers?' (*a question he never tries to answer from the standpoint of RDT [Rigid Designators Thesis]*) »¹.

En effet, Kripke n'explique jamais comment nous savons qu'une occurrence de « Socrate » fait référence à Socrate, et non à quelqu'un d'autre. Il offre, certes, une conception intéressante et certainement adéquate du fonctionnement des noms du point de vue de la logique modale, mais il ignore le processus linguistique du nom propre en tant que mot – qui

¹ K. Bach, « What's in a Name? », *Australian Journal of Philosophy*, 59, pp. 371-386, 1981, p. 379. Je souligne.

dans une phrase – a une fonction instituée et régulée par une règle métalinguistique. C'est en cela, que dans le troisième chapitre, nous avons caractérisé le lien entre le nom et sa référence comme quelque peu « magique » dans la conception kripkéenne, car il ne rendait pas entièrement compte de la structure particulière du lien entre un nom propre et sa référence.

Ainsi, nous voyons qu'il est possible de conserver les deux aspects concernant les noms propres – la règle métalinguistique et la convention sociale – sans abandonner la rigidité et ses effets (désignation transmondaine et identité de l'objet). Il semble alors que nous ayons trouvé une procédure linguistique qui intervienne dans le processus de référence. Ainsi, même si la conception de Kripke a de nombreux défenseurs chez les linguistes¹, certains ont néanmoins remarqué à juste titre semble-t-il que – si la conception du désignateur rigide revêt toute sa pertinence du point de vue de la logique modale et de la métaphysique, elle n'explique néanmoins pas le rôle purement linguistique du nom joué dans l'énoncé². La désignation rigide chez Kripke est bien plus connectée à une conception essentialiste sur la nécessité de l'identité et à une conception de la logique modale – qu'à une conception concernant le rôle du nom propre dans la phrase. La preuve en est pour les linguistes du rapprochement fait par Kripke entre les noms propres et les concepts d'espèces naturelles qui sont tous deux des désignateurs rigides alors que leur nature linguistique est foncièrement distincte ; dès lors, la rigidité ne peut pas être la propriété qui va caractériser linguistiquement le nom propre, puisque elle ne serait en aucun cas un trait distinctif ou spécifique du nom propre par rapport à d'autres types d'expressions. La rigidité permet une désignation transmondaine et l'identité des conditions de vérité dans les différentes circonstances, ce qui est important du point de vue de la sémantique et de la logique modale, cependant elle n'explique pas le rôle du nom propre dans la phrase. C'est pourquoi, pour certains linguistes, comme Vaxelaire, il y a plus de sens à parler de « désignateur direct » que de « désignateur rigide »³. Tel semblait être aussi l'avis de Récanati, lorsqu'il expliquait dans la Préface de *Direct Reference* que l'approche kaplanienne de la référence directe en ce qui concerne le fonctionnement des divers types de désignateurs lui semblait plus appropriée que la notion kripkéenne de rigidité :

¹ Comme par exemple Georges Kleiber (*Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Metz, Centre d'analyse syntaxique, 1981.) ou Mari-Noëlle Gary-Prieur (*Grammaire du nom propre*, Paris, PUF, 1994), qui étonnamment conçoivent une forme linguistique de sens. C'est par exemple Kleiber qui introduit en linguistique une conception du « prédicat de dénomination ».

² B. Conrad, « On The Reference of Proper Names », *Acta Linguistica, Hafniensa*, Vol. 19, pp. 44-129.

³ J-L., Vaxelaire, *Les noms propres, une analyse lexicologique et historique*, Paris, Honoré Champion, 2005, p. 769.

«I was struck by the fact that Kripke had not succeeded in providing a satisfactory characterization of the semantic distinction between names and descriptions which was one of the main topics of *Naming and Necessity*. The notion of rigidity was too weak to do the job, as Kripke himself acknowledged. Kaplan's notion of a 'directly referential expression' was stronger than Kripke's notion of a rigid designator »¹.

En effet, comme nous l'avons vu au début de ce chapitre, ce qui distingue les noms des descriptions c'est avant tout la référentialité (qui implique la rigidité). Si les descriptions peuvent être employées de manière référentielle c'est avant tout car le locuteur, par ses intentions, désigne tel objet singulier et non telle entité *en tant* qu'elle satisfait telle et telle propriété ; de fait, le mode de présentation de la description – soit la propriété singularisante qu'elle exprime) recevait la propriété de non-pertinence vériconditionnelle. Mais, lorsque le locuteur ne l'emploie pas de manière référentielle, celle-ci désigne une entité en la dénotant, c'est-à-dire en faisant intervenir la propriété qu'elle exprime dans le mode de présentation que l'objet doit satisfaire pour qu'il y ait eu désignation. Et comme nous l'avons déjà vu au troisième chapitre, la rigidité ne saurait être une caractéristique définissant les expressions référentielles puisque certaines descriptions définies sont également rigides, ainsi que Kripke lui-même l'avait reconnu².

Par conséquent, nous dirons alors que si Kripke a de bonnes raisons pour concevoir le nom propre comme rigide *de jure*, il ne faut pas oublier que la rigidité *de jure*, résulte d'une stipulation assignant tel nom à tel objet, soit, elle résulte de la fonction linguistique du nom propre instituée par la règle métalinguistique **RM_{np}**.

4-2) La conception métalinguistique face aux trois objections kripkéennes

Afin de voir si la conception métalinguistique telle qu'elle a été présentée n'est pas invalidée par les objections de Kripke, il convient d'en évaluer la résistance. Nous allons ici nous inspirer des arguments mis en place par Récanati dans le chapitre 9 de *Direct Reference* qui est entièrement consacré aux objections de Kripke envers les conceptions métalinguistiques³.

¹ F. Récanati, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, 1993, p. xi.

² Par exemple, « la racine cubique de 27 » est une description définie rigide, car elle désigne le même objet dans tous les mondes possibles. Il en va de même pour « le rapport de la circonférence d'un cercle à son diamètre » qui désigne le même objet dans tous les mondes possibles (le nombre π).

³ Ces objections aux arguments de Kripke ont été travaillées par J. Katz « Has the Description Theory of names been refuted? », in *Meaning and Method: Essays in Honour of Hilary Putnam*, Cambridge Mass., Cambridge

4-2-1) L'objection modale

La première objection est celle dirigée contre toute conception du sens des noms propres, celle illustrant l'argument dit « de modalité ».

Si « Socrate » signifiait « le porteur de « Socrate » », « Socrate est le porteur de « Socrate » serait analytique, donc nécessaire. Mais il aurait pu se faire que Socrate se soit appelé différemment ; ainsi, « Socrate est le porteur de « Socrate » ne peut pas être nécessaire, et par conséquent « Socrate » ne signifie pas « le porteur de Socrate ».

A ce stade, l'objection paraît imparable. Mais comparons ce raisonnement avec le raisonnement suivant :

Si « je » signifiait « le locuteur de cette énonciation », alors « je suis le locuteur de cette énonciation » serait analytique, donc nécessaire. Or, il aurait pu se faire que je ne sois pas le locuteur de cette énonciation. Donc, « je suis le locuteur de cette énonciation » n'est pas nécessaire. Par conséquent « je » ne signifie pas « le locuteur de cette énonciation ».

Le même raisonnement établi avec un indexical, arrive à la conclusion que tel indexical ne peut pas avoir la signification que – pourtant – il a. Cela suggère qu'un tel raisonnement contient d'une manière ou d'une autre une prémisse qui doit être fautive – ou qu'il convient d'explicitement un des concepts employés dans le raisonnement. Il semble en effet que l'assimilation de l'analyticité à la nécessité (« analytique *donc* nécessaire ») mérite quelques précisions. Nous avons montré que Kripke distinguait deux notions, en cela qu'il distinguait l'*a priori* du nécessaire, les modalités épistémiques des modalités métaphysiques. L'*a priori* est une notion relative à notre architecture cognitive, une notion épistémique, alors que la nécessité est une notion relative au monde, une notion métaphysique. Comme Kripke l'a lui-même montré, l'*a priori* n'est pas systématiquement nécessaire et le contingent n'est pas systématiquement *a posteriori*. Et, comme nous allons le voir, Kripke ne donne pas de notion claire de l'analyticité. Kaplan, en s'inspirant de la distinction entre modalités épistémiques (a

University Press, 1990, pp. 31-61, et F. Récanati, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, 1993. Plus récemment, P. Elbourne reprend ces objections sous la forme qu'en donne Récanati dans *Direct Reference* (P. Elbourne, *Situations and Individuals*, MIT Press, Cambridge Mass., 2005, voir plus particulièrement pp 173-178).

priori/a posteriori) et modalités métaphysiques (nécessaire/contingent) va fonder la notion d'analyticité basée sur la vérité logique, sur la syntaxe logique de la phrase (vérité formelle).

Dans *Naming and Necessity*, Kripke laissait entendre que « analytique » signifiait ce qui est à la fois nécessaire et a priori :

« Je présuppose qu'une vérité analytique dépend des *significations* au sens strict, et qu'elle est par conséquent nécessaire et *a priori*. Si on inclut parmi les vérités analytiques les énoncés dont la vérité *a priori* est connue par l'intermédiaire du moyen employé pour fixer la référence, alors certaines vérités analytiques sont contingentes. L'ambiguïté de la notion d'analyticité vient évidemment de l'ambiguïté de termes comme « définition » et « sens » dans leurs emplois courants. Je ne me suis pas penché dans ces conférences sur les problèmes délicats posés par l'analyticité ; je dirai simplement, que certains cas (pas tous) parmi ceux qu'on invoque souvent pour discréditer la distinction analytique/synthétique, notamment les cas impliquant des phénomènes naturels et des espèces naturelles, doivent être traités en termes de fixation de la référence »¹.

Nous voyons cependant, qu'il reste mesuré dans ses propos et la définition de « analytique » reste une problématique ouverte qui n'importe d'ailleurs pas au débat de fond qui anime *Naming and Necessity*. On peut cependant voir qu'il laisse cette possibilité de vérités analytiques contingentes dans les cas où « Si on inclut parmi les vérités analytiques les énoncés dont la vérité *a priori* est connue par l'intermédiaire du moyen employé pour fixer la référence, alors certaines vérités analytiques sont contingentes ».

C'est sur ce point que Kaplan va développer sa notion d'analyticité dans les termes de la vérité logique concernant le caractère et non le contenu. Considérons comment Kaplan procède :

« The form of a prioricity I will discuss is that of logical truth (in the logic of demonstratives). We saw very early that a truth of the logic of demonstratives, like "I am here now" need not be necessary. There are many such cases of logical truths which are not necessary. If α is any singular term, then

$\alpha = dthat[\alpha]$

is a logical truth. But

¹ S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p. 111, note 63.

$\Box(\alpha = \text{dthat}[\alpha])$

is generally false. We can, of course, also easily produce the opposite effect.

$\Box(\text{dthat}[\alpha] = \text{dthat}[\beta])$

may be true, although

$\text{dthat}[\alpha] = \text{dthat}[\beta]$

is not logically true, and is even logically equivalent to the contingency

$\alpha = \beta$ »¹.

Ceci a alors pour corollaire, que les porteurs de vérité logique et de contingence sont des entités différentes. La phrase de l'énoncé est ce qui sera logiquement vrai, alors que la proposition exprimée par l'énoncé sera ce qui sera nécessaire ou contingent.

Nous voyons alors qu'il est possible d'établir un parallèle, non seulement entre d'une part l'a priori et le nécessaire et d'autre part le caractère et le contenu. Si le caractère de la phrase « je suis ici maintenant » est logiquement vrai et exprime un contenu vrai dans tous les contextes, il exprime cependant, relativement au contexte d'énonciation, une proposition contingente : dans le cas présent s'il est nécessaire que lorsque je dis « je suis ici maintenant » j'exprime une proposition nécessairement vraie, cette proposition, que *Lynda Maurice est à la Bibliothèque Nationale de France le 9 Décembre 2006 à 18h56*, est toutefois contingente.

Ainsi, en gardant à l'esprit la distinction entre caractère et contenu et la distinction catégorielle entre l'a priori (épistémique) et le nécessaire (métaphysique), il est possible de reformuler l'objection de Kripke, de telle sorte qu'il est facile de constater son invalidité envers la conception métalinguistique. Si le *contenu* du nom propre NN est constitué par un concept ou un mode de présentation F, de telle sorte que la référence de NN est présentée comme étant le F, alors « NN est F » est nécessaire. Mais si le *caractère* du nom propre NN est constitué par un certain concept F, de telle sorte que la référence de NN est présentée comme étant F alors « NN est F » est *a priori*. Or, comme nous l'avons vu, la signification linguistique du nom propre comme de toute expression référentielle n'est pas réfléchiée dans la

¹ D. Kaplan, « Demonstratives », in *Themes from Kaplan*, éd. J. Almog, J. Perry, H. Wettstein, Oxford, Oxford University Press, 1989, pp.481-563, pp. 538-539.

proposition exprimée, puisque dans de tels cas, on a affaire à des propositions singulières, où seule la référence fait partie du contenu propositionnel et vériconditionnel. Par conséquent, l'objection de Kripke constituée par son argument modal n'est pertinente que pour une conception du fonctionnement des noms propres qui postule un mode de présentation au niveau du contenu propositionnel, ce qui n'est pas le cas de la conception métalinguistique présentée ici.

Ainsi, que « « Socrate » désigne le porteur de 'Socrate' » est une vérité a priori en cela qu'elle constitue le caractère du nom propre « Socrate » ; cette vérité n'a cependant pas pour conséquence qu'il soit nécessaire que Socrate ait été appelé 'Socrate'¹.

4-2-2) L'objection de circularité

Cette objection est, nous l'avons vu, spécialement adressée à la conception de Kneale. Si, l'objection modale visait toute conception descriptive, celle-ci vise particulièrement les conceptions métalinguistiques.

Kripke la formule explicitement dans les termes de la condition de non-circularité que doit respecter toute conception de la référence :

« (C) Pour toute théorie satisfaisante [de la référence], l'explication qu'elle donne ne doit pas être circulaire. Les propriétés utilisées [...] ne doivent pas faire intervenir la notion de référence, de telle façon qu'elle soit en dernière analyse inéliminable »².

Cette objection est adressée à Kneale en ces termes :

« Selon Kneale, la description est « l'homme appelé 'Socrate' ». Celle-ci ne nous dit rien du tout (...). Vu sous cet angle, il n'y a là aucune théorie de la référence. A la question « Par « Socrate » à qui fait il référence ? », on répond « eh bien il fait référence à l'homme auquel il fait référence ».

¹ Pour Brian Loar et Kent Bach, il y a un autre moyen pour réfuter l'objection de modalité dans le cas de la conception métalinguistique. Selon eux, l'argument ne fonctionne pas, car normalement, un nom propre devrait être lu comme ayant une portée plus large que les opérateurs modaux et les occurrences de termes singuliers devraient avoir une portée large ou étroite de manière constante. Or, pour eux, il y aurait un changement illégitime de portée de (1) Si N devait signifier « le F », alors « N aurait pu ne pas être le F », à (2) 'N aurait pu ne pas être le F' est vraie. Si (2) est vraie, mais (1) est fausse. Pour plus de détails, voir B. Loar, « The Semantics of Singular Terms », *Philosophical Studies*, vol. 30, 1976, pp. 353-377, p. 373 et K. Bach, « What's in a Name? », *Australian Journal of Philosophy*, 59, pp. 371-386, 1981, p. 374.

² S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p. 55.

Si le sens d'un nom propre se réduisait à cela, on ne pourrait jamais faire référence à quoi que ce soit »¹

Pour Kripke, une conception métalinguistique du type de celle de Kneale est circulaire, en cela qu'elle est une conception de la référence des noms propres. Or, à la manière de Katz², il est possible de ne pas tomber sous le coup de cette objection en faisant une distinction entre théorie du sens des noms propres et théorie de la référence, ou moins radicalement – en insistant sur le fait que la conception métalinguistique en tant que théorie du sens linguistique des noms propres n'est qu'un déterminant *partiel* de la référence des noms propres. Comme nous l'avons auparavant mentionné, la règle métalinguistique ne saurait être ce qui détermine la référence des noms propres particuliers, puisque cette règle est identique pour tous les noms propres. Ainsi, la règle selon laquelle tout nom propre désigne son porteur n'est qu'un indicateur partiel de la référence, il s'agit de la fonction référentielle générale assignée aux noms propres en tant que catégorie de symboles déterminés (les noms propres). Une telle règle métalinguistique ne permet pas de distinguer les différents noms propres et encore moins, par exemple, de distinguer les noms propres homonymes. Même si je sais que le nom « Mary Pierce » désigne le porteur de « Mary Pierce », cela ne me permet pas de savoir si l'occurrence de ce nom désigne Mary Pierce la joueuse de tennis française, ou si elle désigne Mary Pierce l'écrivain américaine³. Par conséquent, la conception métalinguistique ne peut rendre compte entièrement de la détermination de la référence des noms propres, elle n'est donc pas une conception complète ou exhaustive de la référence des noms propres. Comme nous l'avons vu précédemment, le versant social ou « sociolinguistique » est décisif concernant la détermination de la référence. Les producteurs et les consommateurs du nom ainsi que la pratique d'usage du nom propre particulier dans la communauté linguistique sont autant d'aspects sociolinguistiques dont le rôle est indispensable pour rendre compte de la détermination particulière des noms propres. Nous avons vu qu'il y avait un déterminant proprement linguistique de la référence, mais que le versant social complétait l'explication d'un phénomène qu'une conception purement linguistique ne saurait rendre compte à elle seule. Brian Loar⁴ expliquait en ce sens qu'une conception – par conséquent – *partielle* de la référence ne saurait être circulaire.

¹ S. Kripke, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982, p. 57.

² J. Katz, « Has the Description Theory of Names Been Refuted? », In *Meaning and Method: Essays in Honour of Hilary Putnam*, Cambridge Mass., Cambridge University Press, 1990, pp. 31-61.

³ Comme nous le verrons dans le cas des noms propres homonymes, il y a en effet deux porteurs du même nom générique 'Mary Pierce'.

⁴ B. Loar, « Names and Descriptions: a Reply to Michael Devitt », *Philosophical Studies*, 38, 1 1980, pp. 85-89.

Selon Putnam et Récanati, nous avons besoin d'une explication de la détermination de la référence à deux niveaux dans la mesure où la sémantique est certes une affaire de compétence linguistique – mais elle ne doit pas ignorer deux aspects extralinguistiques essentiels : la contribution de la société et celle du monde réel¹.

Ainsi, si la règle métalinguistique régissant les noms propres établit qu'un nom propre NN désigne ce qui est appelé 'NN', cette relation d'être appelé 'NN' est déterminée socialement – et en cela, d'après Loar, l'explicitation de cette relation n'est aucunement circulaire, elle est causalement déterminée par les usages passés du nom propre. Les usages passés sont alors considérés comme les sources causales des usages présents du nom dans la communauté linguistique. C'est donc en vertu de la distinction entre les deux niveaux de détermination de la référence (aspect linguistique vs. aspect social) que l'objection de circularité est inoffensive pour la conception présentée ici, car bien que métalinguistique – elle n'ignorait aucunement le rôle décisif de la pratique d'usage du nom propre dans la communauté (baptême et chaîne de la communication) dans la détermination particulière de la référence des noms propres.

La distinction de deux niveaux pour la référence n'est pas arbitraire mais correspond à deux choses distinctes, mises en évidence par Putnam dans son célèbre article « The Meaning of 'Meaning' »² et dans le contexte de la division du travail linguistique : la compétence linguistique individuelle ainsi que des facteurs extérieurs. Comme l'explique Putnam dans son expérience de pensée de Terre-Jumelle, la signification d'une expression – ce qu'il y a dans la tête du locuteur – ne suffit pas pour déterminer complètement la référence de cette expression ; d'autres facteurs sont à prendre en compte, des facteurs sociaux ainsi que le rôle des experts :

« Let us now see where we are with respect to the notion of meaning. We have now seen that the extension of a term is not fixed by a concept that the individual speaker has in his head, and this is true both because extension is, in general, *determined socially* – there is a division of linguistic labor as much as of 'real' labor – and because extension is, in part *determined indexically*. The extension of our terms depends upon the actual nature of the particular things that serve as paradigms, and this actual nature is not, in general, fully known to the speaker. Traditional

¹ Voir plus particulièrement H. Putnam, « The Meaning of 'meaning' », *Mind, Language and Reality*, Cambridge, Cambridge University Press, 1975, pp. 215-271, p. 245.

² H. Putnam, « The Meaning of 'Meaning' », in *Language, Mind and Knowledge, Minnesota Studies in the Philosophy of Science, VII*, University of Minnesota Press, 1975, et repris dans H. Putnam, *Mind, Language and Reality*, Cambridge, Cambridge University Press, 1975, pp. 215-271.

semantic theory leaves out only two contributions to the determination of extension: *the contribution of society and the contribution of real world.* »¹

Dans le cas des noms propres, on peut donc voir que la compétence linguistique requise par un locuteur, ce qu'il y a dans sa tête, se restreint seulement au fait de connaître le rôle linguistique du nom propre assigné par **RM_{np}**. Comme nous l'avons vu, la connaissance de cette règle métalinguistique constituant la fonction du nom propre est nécessaire pour la compétence linguistique des locuteurs. Ensuite, de la même manière que pour les concepts d'espèces naturelles, les facteurs externes sont ce qui détermine la référence, dans le cas des noms propres, la convention sociale spécifique, soit – celle assignant un nom particulier à une entité particulière. Elle est dans le cas des noms propres le facteur social dans la détermination de la référence. La connaissance de cette convention spécifique n'est cependant pas nécessaire à la compétence linguistique. Je peux faire usage d'un nom propre et faire référence à son porteur, sans connaître la convention spécifique. Par exemple, quelqu'un peut me demander de dire à un tiers « Jean ne viendra pas à la réunion aujourd'hui », sans que je sache qui est Jean mais tout en y faisant référence lorsque je rapporterai ces propos. Je suis alors en mesure de comprendre un tel énoncé, sans saisir la proposition exprimée, et je suis en mesure de faire référence à Jean, non seulement parce que je connais la règle métalinguistique qui consiste en ce que tout nom propre « NN » fait référence à son porteur (NN), mais également car la référence du nom propre que j'emploie dans un tel cas va dépendre de la référence du nom dans la communauté, et celle-ci dépend de la pratique d'experts (les producteurs d'Evans) connaissant la convention spécifique liant « Jean » à son porteur.

Dès lors, la distinction des deux aspects impliqués dans la conception de la détermination de la référence (règle métalinguistique et contribution de la société), permet de ne pas tomber sous le coup de l'argument de circularité, puisque la référence du nom propre ne dépend pas exclusivement du rôle linguistique des noms propres.

4-2-3) L'objection de généralité

Cette objection, nous l'avons dit au troisième chapitre, est la plus redoutable. Cependant, nous allons voir comment Récanati parvient à montrer qu'elle n'est pas valide en montrant qu'elle

¹ H. Putnam, « The Meaning of 'meaning' », *Language Mind and Reality*, Cambridge Mass., Cambridge University Press, 1975, p. 245. Je souligne.

contient une prémisse fautive. Nous verrons également en quoi cette prémisse fautive résulte d'une confusion entre deux types de désignation (dénotation et nomination).

L'objection de Kripke consistait à dire que si « être appelé 'NN' » faisait partie de la signification du nom propre 'NN', alors ceci devrait être vrai de toute espèce d'expressions dénotantes, par exemple « être appelé 'rouge' » ferait partie de la signification de « rouge » et « être appelé 'aliéniste' » ferait partie de la signification de « aliéniste ». Mais, puisque il apparaît évident qu'« être appelé 'rouge' » et « être appelé 'aliéniste' » ne font pas partie de la signification de « rouge » et de « aliéniste », dans la mesure où, par exemple, cela ne serait pas vrai de la signification de mots traduits comme « red » ou « rot » (qui signifient 'rouge' respectivement, en anglais et en allemand), on peut être amené à penser qu'il en va de même pour les noms propres. Kripke établit donc une parité de raisonnement entre des concepts (rouge, aliéniste) et des noms propres (« Socrate »).

Afin de déjouer l'objection de Kripke, Récanati distingue alors deux prémisses [A] et [B] sur lesquelles se fonde cette objection :

[A] Si un nom propre NN inclut la signification de « porteur de NN » comme faisant partie de sa signification, alors un mot comme « aliéniste » inclut « appelé « aliéniste » » comme partie de sa signification.

et

[B] « Etre Appelé « aliéniste » » ne fait pas partie de la signification de « aliéniste ».

De ces deux prémisses, Kripke conclut que si « être appelé « aliéniste » » ne fait pas partie de la signification d'« aliéniste », alors « être appelé « Socrate » » ne fait pas partie de la signification de « Socrate ».

Récanati accepte la prémisse [B] mais récuse la prémisse [A], en cela, donc, qu'il refuse la parité de raisonnement établie entre les noms propres et d'autres mots. Bien que – en tant que mots – ils aient des caractéristiques communes, ils ne sont pas tous pourvus des mêmes propriétés linguistiques ou logiques. L'arbitraire du signe est par exemple la caractéristique commune à tous ces termes, puisqu'ils sont tous des signes. Comme Récanati explique, un nom propre comme « Socrate » fait référence à une certaine entité de manière conventionnelle, de la même manière que le mot « rouge » est associé conventionnellement à une certaine couleur et que le mot « aliéniste » est associé conventionnellement à un certain

concept. Afin de mettre en évidence deux notions centrales à l'argumentation, les notions de *relatum* et de *relation*, Récanati énonce les conventions suivantes :

- (i) Cet homme (en montrant Socrate) est appelé « Socrate »
- (ii) Cette couleur (en montrant un échantillon de rouge) est appelé « rouge »
- (iii) Les psychiatres sont appelés « aliénistes ».

Récanati explique que ces conventions relient les mots « Socrate », « rouge » et « aliéniste » à quelque chose d'autre qu'il appelle le *relatum* (respectivement l'individu Socrate, la couleur rouge, et le concept d'aliéniste). La différence qui apparaît dans les énoncés de ces trois conventions et que les deux dernières conventions sont des conventions linguistiques : (ii) et (iii) fixent la signification des mots en les associant à la couleur rouge dans (ii) et au concept d'un aliéniste dans (iii). Il s'agit dans de tels cas de conventions linguistiques. Or, dans (i), il ne s'agit pas d'une convention linguistique, mais d'une convention sociale, la convention spécifique que nous avons établie plus haut¹. Cela a pour conséquence, explique Récanati, que dans le cas de « rouge » et d'« aliéniste » la signification du mot *est* le *relatum* (la couleur rouge, le concept d'un aliéniste) et que la relation d'être appelé « tel-et-tel », qui est celle liant le mot à son *relatum*, ne fait pas partie de la signification du mot. Le mot « aliéniste » exprime le concept d'un aliéniste et non pas le concept « d'être appelé « aliéniste » ». Or, Les choses ne fonctionnent pas de la même manière dans le cas des noms propres. Puisque dans (i) il ne s'agit pas d'une convention linguistique, la convention ne fixe pas la signification de « Socrate » en tant que mot. Récanati invoque alors la distinction qu'il fait entre deux conventions, une convention générale linguistique que tout nom propre fait référence à son porteur (qui équivaut à ce que nous avons déterminé comme la règle métalinguistique **RM_{np}**), et la convention sociale spécifique que *tel* individu *est appelé* de telle manière. Il conclut alors :

« Hence it is the latter (*the relation 'being-so-called' or 'bearer of this name'*) rather than the *relatum* (the individual who is so called) which constitutes the meaning of the name 'Socrates'. To sum up, it is the relation, not the *relatum* which constitutes the meaning of a proper name, while it

¹ Ce que Récanati appelle « convention linguistique » peut être apparentée à la règle métalinguistique **RM_{np}**, dans la mesure où elle consiste principalement dans le fait que tout nom propre fait référence à son porteur. Il s'agit pour lui d'une convention générale, valable pour tout nom propre. Elle engendre la convention sociale spécifique qui rend compte des différents noms propres particuliers comme « Socrate », « Nixon » ou « Mary Pierce ». Il s'agit d'une convention sociale, et c'est de cette convention qu'il s'agit dans l'énoncé de la convention (i).

is the relatum, not the relation, which constitutes the meaning of words such as 'red' or 'alienist'. This difference is entirely due to the fact that (i) is not a linguistic convention, contrary to (ii) and (iii) »¹.

L'objection de Kripke est donc évitée en cela que les conventions liant les mots à leur relatum ne sont pas du même type dans le cas des termes conceptuels et dans le cas des noms propres. Alors que dans le cas de (i) et (ii), c'est le relatum qui constitue la signification des mots, dans le cas des noms propres, il ne s'agit non pas du relatum (la référence) mais de la relation elle-même. C'est pourquoi, on peut accepter la prémisse [B] sans pour autant accepter la prémisse [A] qui fait comme si les noms propres se comportaient comme d'autres expressions dénotantes.

Une autre manière de rendre compte de l'erreur de l'objection de Kripke lorsqu'il établit la parité de raisonnement entre ce qui est valable pour des concepts et ce qui doit l'être pour des noms propres, est d'insister sur la manière dont ces termes désignent : les concepts désignent en vertu d'une relation de satisfaction du type de la dénotation, alors que les noms propres désignent directement en faisant référence par nomination. Si « Socrate est le porteur de « Socrate » » est vrai a priori, c'est en vertu de la fonction des noms propres de nommer leurs porteurs, et cette fonction est celle que \mathbf{RM}_{np} rend possible. Nous avons précédemment opposé la référence à la dénotation concernant la différence de désignation entre les noms propres et les descriptions définies. Cette différence n'est pas tant une opposition, lorsque l'on considère que certains philosophes, comme Perry, ont estimé que les indexicaux, des termes directement référentiels, faisaient référence en dénotant. Sans nous interroger sur le cas spécifique des indexicaux, on peut néanmoins présenter les couplets de distinctions invoqués par Perry : dénotation vs. nomination et référence vs. description. On peut donc dire que nous avons opposé la référence à la dénotation, en cela que les noms propres nomment et que les descriptions définies décrivent. En soulignant les différences des deux types de désignateurs, Perry explique :

« J'exprimerai cette différence en disant que « Jim » le nom (...) *nomme* et *réfère* à Jim Perry, mais ne le *dénote* ni ne le *décrit*. « Le gérant de chez Kinko » le *dénote* et le *décrit* mais ne le *nomme* pas et n'y *réfère* pas (...). Si nous faisons abstraction des indexicaux en concentrant notre attention sur les noms et les descriptions définies, nos deux distinctions se recourent et peuvent sembler équivalentes. Les descriptions définies dénotent et décrivent, les noms nomment et

¹ F. Récanati, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, 1993, pp. 164. Je souligne.

réfèrent. Mais, pour ce qui est des indexicaux, la distinction est nécessaire. En effet, comme nous allons le voir, les indexicaux sont comme les descriptions définies en ceci qu'ils dénotent et comme les noms en ceci qu'ils réfèrent »¹.

Par conséquent, les noms propres ont cette spécificité par rapport aux autres expressions référentielles, de faire référence par nomination. Et la nomination est elle-même le procédé par lequel la règle métalinguistique institue la fonction du nom propre. En assignant au nom propre la fonction de référence, la règle métalinguistique institue par là même la nomination, le nom désignant l'entité auquel il a été assigné. Nous avons vu que la règle qui codifie la fonction des noms propres n'est ni exprimée dans la phrase, ni dans la proposition, elle régit le nom propre au-delà de son usage, et c'est en vertu du seul emploi du nom, que sa référence est désignée. Lorsque j'emploie un nom propre déterminé, j'ai désigné sa référence par le simple fait que j'ai employé le nom ; en cela, le nom *nomme* sa référence, il est simplement *le* symbole de *tel* objet. Les concepts quant à eux, désignent en vertu d'une relation de dénotation et par le biais de quantificateurs existentiels ou universels. Lorsque je dis « tous les hommes sont mortels », je dénote toute les valeurs de la classe « homme » en faisant usage du quantificateur universel. Lorsque je dis « un homme est venu hier », je dénote une valeur (indéterminée) de la classe « homme », en faisant usage du quantificateur existentiel. Les syntagmes nominaux référentiels et quantifiés se distinguent par le rôle qu'ils jouent au niveau du contenu propositionnel. Nous avons déjà vu que les noms propres avaient la même portée dans tous les contextes modaux, mais en tant qu'expressions référentielles, leur contribution à la proposition vérifie la loi de contradiction, par exemple « Jean est grand et Jean n'est pas grand » est toujours faux, alors que ce n'est pas le cas d'une expression quantifiée, « un homme est grand et un homme n'est pas grand » peut être vrai, de même pour la loi du tiers-exclu². La manière dont les expressions référentielles désignent s'oppose alors de manière essentielle à la manière dont désignent les expressions quantifiées (concepts et descriptions).

Ainsi, Kripke pensait qu'il n'y avait pas plus de raison de supposer que les noms propres pouvaient signifier quelque chose comme « porteur de NN » que l'on pouvait le supposer d'autres mots. Mais à la manière de Kent Bach³, on peut lui rétorquer qu'il y a bel et bien une raison, à savoir *qu'il n'y a rien de plus à signifier pour un nom*.

¹ J. Perry, « Indexicaux et Démonstratifs », *Problèmes d'indexicalité*, Paris, CLSI, 1999, pp. 255-257.

² Par exemple « Jean est grand ou Jean n'est pas grand » est vrai, alors que « tout homme est grand ou tout homme n'est pas grand » peut être faux.

³ K. Bach, « What's in a Name? », *Australian Journal of Philosophy*, 59, pp. 371-386, p. 371, 1981.

Par conséquent, nous voyons qu'il est possible pour une conception métalinguistique de ne pas tomber sous le coup des objections de Kripke et de pouvoir présenter le pendant linguistique à une conception logique des noms propres.

Ainsi, on peut donc dire que les noms propres fonctionnent en vertu d'une règle métalinguistique qui est constitutive des noms propres. Cette règle métalinguistique détermine la fonction référentielle des noms (la nomination) mais la référence du nom particulier est déterminée par la convention sociale où il est stipulé que tel nom sera le nom de tel objet.

La conception présentée peut alors compléter la conception de Kripke en cela qu'elle ne prétend pas contredire la conception kripkéenne mais qu'elle cherche avant tout à expliquer le rôle linguistique du nom propre dans la phrase – son fonctionnement sémantique.

III- Les cas d'homonymie, la dépendance contextuelle et le principe de pertinence

Depuis le début, nous faisons comme si les noms propres étaient des constantes d'individus, comme si chaque individu avait un nom qui était *sa* marque dans le langage. Or, force est de constater que nombreux sont les objets partageant le même nom propre, ou du moins partageant une suite phonographique identique. Ainsi par exemple, le nom « Mary Pierce » est partagé par de nombreuses personnes dans le monde, parmi lesquelles deux sont plus ou moins célèbres : la joueuse de tennis française et l'écrivain américaine (l'auteur de *Confessions of a Prayer Wimp*).

En expliquant jusqu'ici que les noms propres faisaient référence à leurs porteurs quel que soit le contexte d'énonciation, nous faisons comme si – par exemple – « Mary Pierce » était la seule et unique marque linguistique pour notre joueuse de tennis. En d'autres termes, nous faisons comme si le nom propre « Mary Pierce » fonctionnait comme une constante d'individu : pour un seul signe, un seul référent. Nombreuses sont les conceptions qui semblent sous-entendre cela, notamment, lorsqu'il s'agit de souligner la constance transmondaine et transcontextuelle des noms propres, la principale différence qu'ils ont par rapport aux indexicaux et descriptions définies.

Bien évidemment, personne n'a affirmé que les noms propres fonctionnent exactement comme des constantes d'individus dans les langues naturelles, bien que Frege ait revendiqué l'idée que cela devrait être le cas dans un langage parfait¹. Néanmoins, la transcontextualité de la référence des noms propres semble avoir très souvent conduit à soutenir indirectement une telle conception, ainsi que Burge l'a remarqué :

« To my knowledge there are no arguments in the literature for thinking that proper names are individual constants. But the intuitive considerations that seem to support this position lie right on the surface: In their most ordinary uses proper names are singular terms, purporting to pick out a unique object; they appear to lack internal semantical structure; they do not seem to describe the objects they purportedly designate, as definite descriptions do; and in some sense they specify the objects purportedly designate, as demonstrative do not. It is probably true to say that most philosophers, linguists, and logicians have on these grounds accepted an individual-constants view of proper names »².

Les cas d'homonymie de noms propres sont un moyen pour mettre en évidence que les noms propres ne fonctionnent pas exactement comme des constantes d'individus, puisqu'ils peuvent conduire à des cas d'ambiguïtés, en cela qu'ils ne désignent pas forcément les porteurs que l'on croit, indépendamment du contexte. Reste à savoir de quel contexte il peut bien s'agir. Avant de réfléchir à la notion de contexte pour résoudre les cas d'ambiguïté, il convient d'émettre quelques précisions sur la notion d'homonymie.

1) L'homonymie des noms propres

1-1) La terminologie de Kaplan

La question de l'homonymie des noms et des mots a retenu l'attention de Kaplan dans son article « Words »³, qui traite de l'individuation des mots de différents points de vue. C'est donc dans le contexte de l'individuation des mots qu'il est amené à parler de mots homonymes ou qu'il préfère caractériser d'homophones ou d'homographes et dans les cas où

¹ A chaque signe un seul sens et une seule référence. Russell concevait que les noms propres étaient des constantes en cela qu'ils désignent un objet défini. Ainsi, il écrit par exemple dans les *Principles* : « Une constante doit être quelque chose d'absolument déterminé et dépourvu de toute ambiguïté. Ainsi 1, 2, 3, e, π , Socrate, sont des constantes ; », in B. Russell, *Les Principes de la Mathématique, Ecrits de logique philosophique*, Paris, PUF, collection « Epiméthée », 1989, p. 25.

² T. Burge, « Reference and Proper Names », *The Journal of Philosophy*, 70, 14, 1973, pp. 425-539, p. 426.

³ D. Kaplan, « Words », *The Aristotelian Society Proceedings*, Supplementary Volume, 64, 1990, pp. 93-119.

la forme partagée est identique à la fois d'un point de vue phonique et d'un point de vue graphique, il préfère parler de *phonographe*. Il veut mettre en évidence le fait que même des noms qui sont homonymes sont des mots différents. Afin d'introduire *in fine* sa terminologie, on peut commencer par rapporter une anecdote qu'il mentionne dans cet article :

« Once, I gave a talk on these matters, Paul Benacerraf said to me, in connection with David Israel who was in the audience at the time, "I thought that you and David had the same name, now you tell me you have different names". John Perry puts it somewhat more strongly afterwards saying, "Your views are insane because there's just this one name 'David', which has been around since biblical time" »¹.

A partir de la réflexion de Perry, Kaplan explique que ces noms anciens (les noms bibliques) auxquels Perry fait allusion sont des objets naturels (*naturalistic objects*), des objets qui appartiennent à notre monde et sont des artefacts culturels, créés par nous, transmis par nous, stockés par nous. Kaplan se demande alors ce que les David ont en commun, sans répondre qu'ils ont le même nom, puisque précisément il veut montrer que ça n'est pas le cas, il introduit alors la notion de « noms génériques ». D'après lui, il y a un seul nom générique « David », mais ce nom *ne nomme personne et ne prétend pas nommer quelqu'un*. Ensuite, il y a différents noms, le nom de Kaplan « David », le nom « David » de David Lewis, le nom « David » de David Israel, et le nom « David » de David Hume. Chacun de ces noms sont non seulement des noms distincts mais des *mots* distincts et cela bien que ces noms sonnent pareil et ont la même orthographe, ils sont des mots distincts, bien que leur forme phonographique soit littéralement identique. Ces noms, à la différence du nom générique, ont une fonction sémantique, ils nomment quelqu'un. Ils sont liés par convention à telle et telle entité. Ces noms sont des noms institués ; comme nous l'avons mentionné précédemment, il y a selon la terminologie d'Evans les producteurs du nom et les consommateurs du nom. Un nom est créé lors d'un baptême, il est consommé par ceux qui en font usage, il est transmis dans une chaîne de maillon en maillon.

Si l'on peut aisément reconnaître qu'il s'agit de noms différents dans la mesure où ils sont liés en vertu de conventions distinctes à leurs différents porteurs, on peut toutefois se demander pourquoi Kaplan insiste sur le fait qu'il s'agisse également de *mots* distincts ?

D'après lui chacun des noms a une histoire différente ; il explique que son nom à lui « David », lui a été donné par ses parents en l'honneur de David Hume. Ce nom a été créé par

¹ D. Kaplan, « Words », *The Aristotelian Society Proceedings*, Supplementary Volume, 64, 1990, pp. 93-119, pp. 110-111.

ses parents, et les noms de David Hume, David Israel et David Lewis ont chacun été créés par des personnes différentes et peut-être pour des raisons différentes. Il explique alors que même si ses parents lui ont donné « David » comme prénom et que ce fut en l'honneur du prénom de David Hume qu'ils admiraient, il ne s'agit ici que d'une *connexion* causale entre deux mots différents¹, David Hume et David Kaplan ne portent pas le même nom, ils ont seulement la forme du nom générique en commun. Le nom générique n'est pas un nom qui nomme, il est ce qui est exprimé par sa seule forme, il est ce que Frege disait des noms propres dépourvus de sens : « une suite de sons vides »².

Les noms propres sont les noms des individus, le nom « David » de David Kaplan, le nom « David » de David Lewis, etc. Chacun de ces noms est lié causalement à son porteur, et ces différents noms « David » nomment leurs différents porteurs en vertu de conventions différentes. Lorsque, parlant de David Kaplan, je dis « David est un grand logicien », l'occurrence de « David » est une occurrence du nom « David » *de* David Kaplan et non une de celle du nom de David Lewis. De même, si en parlant de David Lewis je dis « David est un grand logicien », l'occurrence du nom « David » est une occurrence du nom *de* David Lewis et non de celui de David Kaplan, et cela bien que la seule forme phonographique ne puisse nous indiquer en elle-même de quel nom il s'agit. Les mots employés dans mes deux énoncés de « David est un grand logicien » sont donc des occurrences de mots différents, « David » et « David » sont des mots différents.

1-2) Noms et homonymie

Kaplan semble préférer la notion de phonographes dans de tels cas pour souligner le fait que la seule chose que ces mots ont en commun est leur forme orthographique *et* phonique. Seulement, il semble que l'homonymie en son sens linguistique se conçoit précisément comme une identité *accidentelle* de différentes formes linguistiques de signes distincts ; il y a les homophones (sot, seau, sceau) ou les homographes (la bière que l'on boit, la bière

¹ On peut également remarquer, dans le même esprit et en ce qui concerne la connexion causale, que ce que l'on peut concevoir comme le même nom propre, par exemple le nom « Roland Garros » pour un aviateur, un club de tennis, et un tournoi de tennis, il s'agit en réalité de noms distincts qui sont les uns avec les autres en connexion causale. Si par exemple le nom « Roland-Garros » a été donné à l'enceinte où se trouvent les courts de tennis du Stade Français, c'est en l'honneur d'un des membres du Stade Français que fut Roland Garros, l'aviateur. Par relation métonymique, le nom du tournoi des Internationaux de France est déterminé comme le nom du lieu (le tournoi de Roland Garros). Il y aurait ainsi trois noms distincts, le nom de l'aviateur « Roland Garros », le nom de l'enceinte du Stade Français « Roland-Garros » et le nom célèbre du tournoi de tennis « Roland-Garros », ces trois noms sont distincts bien qu'ils soient en connexion causale l'un avec l'autre.

² G. Frege, « Précisions sur sens et signification », in *Ecrits posthumes*, Nîmes, Editions Jacqueline Chambon, 1994. p. 147. Frege termine sa phrase en disant « et appelé à tort un nom ».

synonyme de cercueil). Il semble que Kaplan préfère insister sur le caractère strictement morphologique des noms, et que sa notion de « phonographes » mette l'accent sur cette idée d'identité *accidentelle*, bien plus que ne le ferait le mot « homonymie » dont l'étymologie est « même nom » (*homo-nymie*) pourrait à première vue prêter à confusion. Ainsi, si Kaplan insiste sur la terminologie de phonographes pour les noms homonymes, c'est pour insister sur le fait qu'il s'agisse de mots différents. Mais tel est le cas des mots ordinairement homonymes, on les considère comme des mots distincts, non seulement du fait de leur différence de sens, mais aussi et surtout car leur origine étymologique, leur histoire, est différente. Par exemple, la bière « cercueil » vient du francique « *bēra* », alors que la bière la boisson vient du néerlandais « *bier* »¹. On voit que le même argument qui vaut pour des noms vaut pour les mots. De même, comme la connexion causale liant le « David » de David Kaplan et le « David » de David Hume, certains mots homonymes peuvent avoir une connexion causale sans pour autant être considérés comme un seul mot polysémique : c'est le cas de « mousse » (botanique) qui vient du latin « *mussula* », et « mousse » désignant l'écume qui dérive d'un emploi métaphorique de « mousse » botanique².

Nous voyons alors que parler d'homonymie ou de phonographie relève du pareil au même, si l'on insiste bien sur le sens du concept d'homonymie qui n'est pas celui de polysémie : un même mot est polysémique lorsqu'il possède plusieurs sens (différents signifiés). Dans un tel cas, il n'y a alors qu'un seul mot, une histoire étymologique commune, et pas seulement une même forme linguistique, qui reçoit divers sens. L'homonymie caractérise seulement la propriété que deux mots distincts partagent : leur forme (orthographique ou phonique ou les deux). Par conséquent, comme d'autres mots homonymes, il est possible de dire que les noms propres même en tant qu'homonymes sont des mots différents.

C'est donc en cela que pour Kaplan, employer la notion de « phonographe » a pour but d'insister sur le fait que les noms distincts sont des mots différents et ne partagent que leur forme phonologique et orthographique. Certains linguistes sont également de cet avis, et tout en parlant d'homonymie, stipulent que les noms homonymes sont des noms et des mots distincts. Bengt Pamp, par exemple, explique ironiquement que – ce qui lie les différentes personnes appelées « John » est vraisemblablement du même type que ce qui lie, en anglais, le nom commun *bear* (ours) et le verbe [*to*] *bear* (porter) :

¹ *Grand Dictionnaire Etymologique et Historique du Français*, Paris, Larousse, 2001.

² *Grand Dictionnaire Etymologique et Historique du Français*, Paris, Larousse, 2001.

« If we accept that names have a (descriptive) meaning and that a word, including a name, is a combination of an external form and an internal semantic content, then we must also accept that there are as many words *John* as there are individuals called *John*, that the different “names” *John* are just homonyms and that there is a little reason to expect any common characteristics in the various persons called *John* as there is to expect that bear “carry” and bear “Ursus” should have anything but the external forms of the words for the two concepts in common »¹.

Ainsi, l’homonymie des noms n’est pas le fait qu’un même mot ait différents référents, mais bien plutôt qu’une même forme phonique ou orthographique (homophones et homographes) constitue des mots différents qui sont les différents noms des différents objets. De là, on peut accepter la terminologie de Kaplan même si ce dernier préfère parler de phonographie plutôt que d’homonymie.

Ayant clarifié ce que nous entendons par « homonymie » et ayant précisé en quoi il convient de parler de noms et de mots différents pour des noms homonymes ou phonographiques, nous allons à présent chercher à comprendre comment nous parvenons à lever les ambiguïtés générées par diverses occurrences de noms propres partageant une même forme phonographique.

2) Le problème des homonymes et la notion de contexte

Au début de ce chapitre, nous disions que contrairement aux indexicaux, le nom propre « Amélie Mauresmo » désignait Amélie Mauresmo indépendamment du contexte d’énonciation. Or, il apparaît que du fait de l’homonymie de certains noms propres, une occurrence de « Mary Pierce », par exemple, ne désignera pas forcément celle que nous connaissons sous ce nom là, soit la joueuse de tennis, mais une autre personne portant également le nom « Mary Pierce », par exemple l’auteur de *Confessions of a Prayer Wimp*.

Pour savoir quelle convention a été invoquée lorsque le nom est employé il faut donc faire appel à une certaine notion de contexte. La convention liant « Mary Pierce » à la française, et celle liant « Mary Pierce » à l’écrivain américaine sont deux conventions différentes. Pour savoir laquelle a été invoquée, il semble qu’il faille tenir compte du contexte.

2-1) Le rôle du contexte d’énonciation selon Récanati

¹ B. Pamp, « Ten Theses on Proper Names », *Names*, vol. 33, n°3, 1985, pp. 111-118, p. 117.

Récanati, en reconnaissant cette espèce de dépendance contextuelle des noms propres, en profite pour trouver une nouvelle caractéristique commune aux indexicaux et aux noms propres et ainsi développer une conception indexicale des noms propres. Il rapprochait leur fonctionnement non seulement par le fait que (i) comme les indexicaux les noms propres sont des expressions référentielles et ont donc pour contenu leur référence, mais également par le fait que (ii) comme les indexicaux, ils ont une signification linguistique en vertu de laquelle la référence est présentée d'une certaine manière¹. Bien qu'il ne soit pas conduit à considérer que les noms propres soient une catégorie réelle d'indexical et bien qu'il précise explicitement que les noms propres n'ont pas d'occurrence réfléchissante², il estime qu'ils ont pour autre caractéristique commune la dépendance contextuelle :

« (...) the reference of a proper name is contextually dependent: the same proper name may refer to different objects in different contexts. To use a proper name is to invoke a name-convention, a convention of using that name to talk about a given individual. Now there may be, in a given linguistic community (e.g. in the English-speaking community), different conventions involving the same name; two different individuals, for example, may be called 'John Smith', 'Ralph Banilla' or 'Aristotle'. *What is referred to depends on the context of utterance.* In some contexts, the relevant convention is the convention of using 'Aristotle' to name a philosopher whereas in other contexts it is the convention of using 'Aristotle' to name a ship-owner. Therefore a proper name is referentially context-dependent, exactly as an ordinary indexical. This is true, in principle, of all proper names, including those which, as a matter of fact, are involved in only one name-convention and give rise to no ambiguity »³.

Si Récanati a raison de souligner l'analogie entre la dépendance contextuelle des noms propres et celle des indexicaux, il semble néanmoins aller trop loin, lorsqu'il va jusqu'à qualifier celle-ci de *dépendance au contexte d'énonciation* :

« A token of NN refers to the entity which, *in the context of utterance*, has the property of bearing the name type NN »⁴.

¹ F. Récanati, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, 1993, p. 157.

² F. Récanati, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, 1993, p. 142.

³ F. Récanati, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, 1993, p. 143. Je souligne.

⁴ F. Récanati, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, 1993, p. 141.

Lorsque je dis « je suis française », le token de « je » prend sa valeur sémantique dans le contexte d'énonciation *au sens fort du terme*. La valeur sémantique dépend littéralement de celui ou celle qui énonce la phrase dans laquelle un token de l'indexical apparaît. Mais, dans le cas des noms propres, il n'y a pas une telle dépendance au contexte d'énonciation, bien qu'il puisse y avoir une dépendance au contexte environnemental dans lequel *est produite* l'énonciation. Récanati explique quant à lui que le nom propre fait référence à l'entité qui a la propriété de porter le type du nom dans le contexte d'énonciation. Or, comme nous allons le voir, bien que cela soit souvent le cas, cela n'est pour autant nécessaire ou essentiel. Imaginons que j'assiste à un match de Mary Pierce à Roland Garros et que – parlant à mon interlocuteur je produise l'énonciation (5) :

(5) Mary Pierce est belle

Il y a de grandes chances pour que je parle de Mary Pierce, la joueuse de tennis puisque c'est à son match que j'assiste. On peut commencer par remarquer que la référence du nom propre ou la convention invoquée par l'usage du nom n'est pas pour autant dépendante du contexte d'énonciation comme l'indexical « je », mais le contexte où est produit l'énonciation (5), – l'environnement direct du locuteur – peut être pertinent pour trancher entre les diverses personnes appelées « Mary Pierce » sur terre.

Par conséquent, nous voyons que si le contexte peut constituer un indicateur utile, il ne s'agit pas du contexte d'énonciation. Cependant, nous allons voir que ce qui permet de dire que le réquisit de Récanati, d'après lequel un token de NN fait référence à l'entité qui, dans le contexte d'énonciation, a la propriété de porter le nom-type NN, est faux, est avant tout relatif à une question de pertinence, dans le sens que Sperber et Wilson ont donné à ce terme.

2-2) Différents types de contexte : le rôle de la situation et de la pertinence

Nous venons d'évoquer le fait que le contexte environnemental peut constituer pour les interlocuteurs un indicateur utile pour savoir quelle convention est invoquée dans l'emploi d'un nom qui a plusieurs porteurs, comme le nom « Mary Pierce ».

L'environnement peut être un indicateur utile mais cela n'est pas pour autant que toutes les fois où j'emploierai le nom « Mary Pierce » en présence de Mary Pierce la joueuse de tennis, que je parlerai nécessairement de cette dernière plutôt que de l'écrivain américaine. Il m'est en effet toujours possible d'employer le nom « Mary Pierce » en assistant à un match de Mary

Pierce la française – pour faire référence à l'écrivain américaine. Si par exemple je dis à mon interlocuteur pendant le match :

(6) Au fait, j'ai lu le dernier livre de Mary Pierce, il est aussi ennuyeux que le précédent.

Je pourrais très bien avoir désigné Mary Pierce l'écrivain américaine malgré la présence dans l'environnement où je parle – de Mary Pierce la joueuse de tennis française.

Bien évidemment, les choses peuvent être ambiguës pour mes interlocuteurs. Imaginons que l'interlocuteur à qui je m'adresse sait qu'il existe une écrivain américaine nommée « Mary Pierce » dont j'ai récemment lu un livre intitulé *Confessions of a Prayer Wimp*. Mon interlocuteur n'aurait, dans de telles conditions, vraisemblablement aucune difficulté à comprendre que je parle de Mary Pierce l'écrivain plutôt que de Mary Pierce la joueuse de tennis, raison pour laquelle j'emploie un nom propre plutôt qu'une description définie.

Mais on peut aisément imaginer ce qu'il en serait des gens autour de moi dans les gradins, qui – m'entendant énoncer (6) – seraient naturellement portés à croire que je parle de Mary Pierce, celle qui est en train de jouer un match de tennis. Une croyance en amenant une autre, ils seraient dès lors soit portés à croire (faussement) que Mary Pierce (la joueuse) a écrit des livres, soit – pour ceux connaissant bien la biographie de Mary Pierce – portés à croire que je mens, que je me trompe, ou que je cherche à répandre de fausses rumeurs.

Cependant, restreignons les cas aux interlocuteurs qui savent qu'il y a Mary Pierce la joueuse de tennis, et Mary Pierce l'écrivain américaine.

Maintenant, ce qui va jouer dans la compréhension des énoncés pourvus d'un des noms propres « Mary Pierce » va être la pertinence de la situation évoquée (a) soit au cours de la conversation, soit (b) celle évoquée par le prédicat auquel est rattaché le sujet.

Admettons que plusieurs locuteurs soient en train de parler des plus grands sportifs français de ces deux dernières décennies. On parle de Michel Platini, de Yannick Noah, de David Douillet et de Zinedine Zidane. Puis quelqu'un évoque Mary Pierce en disant : « ah oui et n'oublions pas les femmes, parmi lesquelles la très grande Mary Pierce ». La situation dans laquelle a été évoqué le nom, le sujet de la conversation dans laquelle le nom « Mary Pierce » a été employé, constitue un indice pour que l'on comprenne qu'il va s'agir de Mary Pierce la joueuse de tennis. Puisque la conversation portait sur des sportifs français plutôt que sur des écrivains américains, on est naturellement conduit à inférer qu'il s'agit de Mary Pierce la joueuse de tennis et non de l'écrivain. La situation peut donc être un objet d'évaluation de l'énoncé par les interlocuteurs, elle peut jouer un rôle dans l'interprétation de l'énoncé – dans

la détermination de sa valeur sémantique. On peut préciser le rôle cognitif de la situation dans l'interprétation de l'énoncé en mettant en évidence à quel point sa connaissance est parfois indispensable pour comprendre ce qui est dit par un énoncé (la proposition exprimée). Considérons un énoncé de type « Il pleut ». La plupart des gens qui produisent une énonciation de « Il pleut » expriment une proposition de type « Il pleut ici », comme si « il pleut » fonctionnait à la manière d'un indexical, c'est-à-dire relativement au contexte d'énonciation¹. Or, il est tout à fait possible d'énoncer cette phrase à Paris et d'exprimer la proposition « Il pleut à Miami ». Pour cela, nous avons besoin d'une petite mise en scène : admettons que je sois à Paris, et que je sois au téléphone avec ma sœur qui se trouve à Miami. Elle me dit qu'il pleut à torrent à Miami. Je raccroche, ma mère me demande de ses nouvelles, je réponds en rapportant ce que ma sœur m'a dit, et la dernière phrase que j'énonce est « mais il pleut » ; au moment où je prononce ces mots, mon père rentre dans la pièce. Dès lors, il semble que ma mère et mon père auront compris deux propositions différentes. On peut dire que ma mère aura – en vertu de la situation évoquée précédemment – compris que ce que j'ai dit était « il pleut à Miami ». Quant à mon père – ignorant le contexte et la situation – aura probablement cru que je disais « il pleut à Paris ». La situation – le sujet dont on parle – permet alors d'établir la valeur sémantique de l'énoncé, ce qui est dit par un énoncé².

Aussi, on peut remarquer que le prédicat employé dans l'énoncé peut également être un indicateur utile pour savoir quelle convention de nom a été invoquée par le locuteur. Par exemple si je dis :

(7) J'espère que Mary Pierce va gagner

Le fait que j'emploie le verbe « gagner » peut indiquer en contexte à mon interlocuteur que c'est de la joueuse de tennis dont je parle, puisque gagner est quelque chose qui s'adapte mieux au tennis qu'aux livres. Mais tout cela est très relatif, puisque il serait bien évidemment possible d'employer (7) pour parler de l'écrivain dans un contexte approprié, si par exemple, l'écrivain se trouvait à une compétition de cricket ou en phase de concourir pour le prix Nobel de littérature. Dans de tel cas, il s'agit toujours d'une certaine forme de contexte, qui aide à

¹ Comme si une énonciation de « il pleut » devait toujours signifier « il pleut ici ».

² On retrouve ici dans des termes non techniques la conception de Perry sur les constituants inarticulés en rapport avec la sémantique de la situation. (voir J. Perry, « Indexicals, Contexts, and Unarticulated Constituents », in *Proceedings of the 1995 CSLI-Logic, Language and Computation Conference*, Stanford, CSLI Publications, 1998).

déterminer quelle convention de nom est invoquée, et par extension, quelle proposition a été exprimée.

Nous voyons alors que la situation, le sujet de la conversation, peut être un indicateur utile pour aider les interlocuteurs à deviner quelle convention le locuteur a invoqué dans son énonciation. Le prédicat employé et les connaissances dont nous disposons en arrière-plan constituent des indices dont nous pouvons nous servir afin de déterminer quel nom ou quelle convention de nom a été employée. Cependant, nous allons voir que la situation ne joue un rôle que parce qu'elle est objet de cognition et que la cognition est régie par un principe plus général à savoir le principe de pertinence. Nous allons alors voir que le principe de pertinence va fournir une notion de contexte propice à la compréhension des phénomènes liés au rôle de la cognition dans la communication verbale.

2-3) Le principe de pertinence et la notion de contexte selon Sperber et Wilson

Sperber et Wilson, à la suite des travaux de Grice¹ en pragmatique, ont fait d'une de ses maximes conversationnelles², la maxime de relation – ou maxime de pertinence (*relevance*), le principe général régissant la cognition et la communication humaine. Avant de procéder à l'analyse des notions, on peut commencer par mettre en évidence comment ils comprennent le rôle de la pertinence dans le cas des noms propres homonymes, soit dans le cas où différents porteurs sont candidats à la référence d'une occurrence de nom propre :

« (60) Charlotte fait quelque chose

Supposons que l'auditeur connaisse une Charlotte Durand et une Charlotte Berger. A ce stade du processus de compréhension, l'auditeur entreprendra de déterminer, au moins provisoirement, le référent de « Charlotte » en se demandant si, ou bien l'information que Charlotte Durand fait quelque chose, ou bien l'information que Charlotte Berger fait quelque chose pourrait être pertinente pour lui dans un des contextes auxquels il a accès.

Supposez, par exemple, que dans un contexte accessible à l'auditeur, l'information que Charlotte Berger fait quelque chose soit manifestement pertinente. Alors, suivant un schéma d'inférence que nous avons évoqué à plusieurs reprises, l'auditeur fera l'hypothèse que, lorsque le locuteur dit « Charlotte », il voulait parler de Charlotte Berger. En effet, si tel n'était pas le cas, le locuteur aurait dû formuler son énoncé de façon à éliminer d'emblée cette interprétation. L'auditeur pourra en outre tenir pour acquis que le contexte dans lequel l'information que Charlotte Berger fait quelque chose lui semble pertinente est un contexte qui a encore un rôle à jouer dans le processus

¹ H. P. Grice, « Logic and Conversation », *Studies in the Way of Words*, Cambridge Mass., Harvard University Press, 1989.

² Il y a quatre maximes générales : maximes de quantité, de qualité, de relation (pertinence) et de manière, cf. H. P. Grice, « Logic and Conversation », *Studies in the Way of Words*, Cambridge Mass., Harvard University Press, 1989. p. 26.

de compréhension de l'énoncé, sans quoi l'effort fait pour construire ce contexte aurait été excessif.

A ce stade précoce du processus de compréhension, il peut arriver qu'aucune façon évidente de déterminer le référent de « Charlotte » ne débouche sur une interprétation pertinente de l'énoncé 60. Il peut néanmoins y avoir un référent possible de « Charlotte » qui évoque une question pertinente dans l'esprit de l'auditeur (une question pertinente étant une question dont la réponse est probablement pertinente). Une affirmation soulève souvent une question pertinente. Par exemple, si un intime vous dit qu'il est malheureux, vous vous demanderez probablement pourquoi. De même, il peut y avoir un référent de « Charlotte » tel que l'interprétation de 60 à ce stade, tout en étant pas elle-même pertinente, soulève une question telle que 61a ou 61b, qui se trouve être pertinente dans un contexte dans lequel l'auditeur a accès.

(61) (a) que fait Charlotte Durand ?

(b) que fait Charlotte Berger ? »¹

Le principe de pertinence, d'après lequel tout énoncé porte en lui-même la garantie de sa propre pertinence optimale, régit – selon Sperber et Wilson – la communication de manière générale (non nécessairement verbale) de même que la cognition.

La pertinence d'un énoncé va alors être évaluée à partir de deux conditions² :

- 1- Plus l'interprétation d'un énoncé demande d'effort cognitif, moins cet énoncé est pertinent
- 2- Plus un énoncé produit d'effets, plus cet énoncé est pertinent.

Les notions d'effets contextuels et d'effort mental, des notions propres à l'activité cognitive des locuteurs (cause et résultat), caractérisent donc le processus inférentiel par lequel se réalise la pertinence dans la communication. Les effets d'un énoncé sont les conclusions que l'on infère à partir de l'énoncé produit par notre interlocuteur, et les efforts sont les efforts mentaux produits lors de la constitution du contexte dans lequel doit être interprété l'énoncé. Il convient alors de préciser comment Sperber et Wilson déterminent la notion de contexte. Le contexte fait avant tout référence à une construction mentale, celle des interlocuteurs et des hypothèses qu'ils font sur les intentions et présuppositions du locuteur. Il ne s'agit donc absolument pas d'une construction extérieure, indépendante, ou seulement relative à des règles linguistiques :

« L'ensemble des prémisses utilisées pour l'interprétation d'un énoncé (hormis la prémisse de base selon laquelle l'énoncé en question a été produit) constitue ce que l'on appelle le contexte. Un contexte est une construction psychologique, un sous-ensemble des hypothèses de l'auditeur sur le monde. Bien entendu, ce sont ces hypothèses, et non l'état réel du monde, qui affectent

¹ D. Sperber et D. Wilson, *La Pertinence, Communication et cognition*, Paris, Minuit, 1989, pp. 309-310.

² D. Sperber et D. Wilson, *La Pertinence, Communication et cognition*, Paris, Minuit, 1989, p. 191.

l'interprétation d'un énoncé. Ainsi défini, un contexte ne contient pas seulement de l'information sur l'environnement physique immédiat ou sur les énoncés précédents : des prévisions, des hypothèses scientifiques, des croyances religieuses, des souvenirs, des préjugés culturels, des suppositions sur l'état mental du locuteur sont susceptibles de jouer un rôle dans l'interprétation »¹.

Ainsi, le contexte n'est pas tant celui de l'énonciation ni celui de l'environnement dans lequel se trouve le locuteur et l'interlocuteur, mais il est avant tout une construction mentale cognitive, constituée d'hypothèses et de présuppositions de diverses sortes. La pertinence quant à elle n'est pas l'assurance que ce que chaque locuteur dira sera pertinent, elle n'est pas une notion normative, mais bien plutôt, il s'agit d'un principe constitutif et explicatif, on l'utilise 'aveuglément' comme dirait Wittgenstein, lorsque l'on interprète les énoncés de nos interlocuteurs et lorsque nous communiquons verbalement nos pensées ; en cela la pertinence caractérise notre activité cognitive et explique le choix des moyens que nous employons pour communiquer.

Le contexte n'est par conséquent jamais quelque chose de figé mais de mouvant, il évolue au gré des hypothèses que nous émettons et abandonnons en fonction des données dont nous disposons. Les hypothèses évoluent, apparaissent et disparaissent tout au long de nos conversations :

« Chaque expérience nouvelle élargit la gamme des contextes potentiels. Cela est particulièrement vrai dans l'interprétation des énoncés, puisque le contexte que l'on utilise pour interpréter un énoncé contient en général de l'information tirée des énoncés précédents. L'interprétation de chaque nouvel énoncé, tout en s'appuyant sur la même grammaire et sur la même capacité inférentielle des énoncés précédents, exige un contexte nouveau. Un des problèmes centraux de la théorie pragmatique est de décrire comment l'auditeur trouve pour chaque nouvel énoncé un contexte qui permette de le comprendre.

Un locuteur voulant que son énoncé soit interprété d'une certaine façon doit avoir des raisons de penser que l'auditeur pourra fournir le contexte menant à l'interprétation voulue. Si le contexte utilisé par l'auditeur ne correspond pas à celui qu'envisageait le locuteur, il peut y avoir malentendu »².

Ainsi, l'on peut dire que la pertinence va être ce qui guide l'interprétation des énoncés et que le cas des noms propres – homonymes ou non – n'y échappent pas. Nous faisons des hypothèses sur ce que présupposent nos interlocuteurs. Ces hypothèses créent un contexte et

¹ D. Sperber et D. Wilson, *La Pertinence, Communication et cognition*, Paris, Minuit, 1989, p. 31.

² D. Sperber et D. Wilson, *La Pertinence, Communication et cognition*, Paris, Minuit, 1989, p. 31.

alimentent notre arrière-plan informationnel. Comme nous allons voir, cela a certaines répercussions sur les procédés employés dans la communication.

3) Pragmatique des noms propres : cognition et communication

Nous avons évoqué le rôle de la pertinence et aussi nous avons parlé du principe de pertinence. Il convient d'apporter quelques précisions. Nous avons vu que le principe de pertinence stipule que tout acte de communication ostensive communique la présomption de sa propre pertinence optimale. La pertinence d'un énoncé se définissait quant à elle de manière comparative, en cela qu'elle dépendait des efforts cognitifs et des effets contextuels d'un énoncé, raison pour laquelle un énoncé n'est pas *en soi* pertinent mais seulement relativement à un contexte, celui construit par les interlocuteurs au cours de la conversation. Le contexte variant selon les locuteurs, un énoncé sera plus ou moins pertinent en fonction des locuteurs.

3-1) Le traitement cognitif de l'information

Sperber et Wilson expliquent dans leur conception de la communication et de la cognition, comment nous traitons de l'information et comment ce traitement cognitif de l'information guide l'interprétation de nos énoncés dans la communication. Cette conception s'inscrit dans le cadre d'une distinction entre linguistique et pragmatique, qui recouvre une distinction cognitive opérée par Fodor dans *La Modularité de l'Esprit*¹, entre système périphérique et système central. Pour Sperber et Wilson, un des modules périphériques va traiter des données informationnelles purement linguistiques, les données phonologiques, syntagmatiques, syntaxiques, etc. Les processus pragmatiques quant à eux sont ceux par lesquels nous traitons l'information conceptuelle de nos énoncés et ils ont lieu à l'intérieur du système central.

Tout d'abord, la première étape pour le traitement de l'information est l'analyse linguistique de l'énoncé ; cette analyse correspond à la forme logique de l'énoncé et non à sa forme propositionnelle qui va résulter du traitement pragmatique au niveau du système central. La forme logique de l'énoncé est d'après Reboul et Moeschler² une suite structurée de concepts et chacun d'entre eux correspond à une « adresse » dans la mémoire du système central dans laquelle divers types d'informations sont stockés. On aura alors trois types de mémoire. La

¹ J. Fodor, *La modularité de l'esprit*, Paris, Minuit, 1986.

² J. Moeschler, A. Reboul, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil, 1994.

mémoire à *long terme* où sont stockées des informations conceptuelles (logiques, encyclopédiques, lexicales), et une mémoire à *court terme* qui correspond au contexte variant selon les hypothèses apparaissant et disparaissant au cours de la conversation et une mémoire à *moyen terme* dans laquelle est stockée l'interprétation des énoncés immédiatement précédents.

Le traitement de l'information fonctionne alors en fonction de ces trois types de mémoires, des systèmes périphériques (linguistique et perceptif) et du système central (cognitif). Par conséquent, nous tenons compte de la forme linguistique de la phrase (morphologie, syntaxe), des hypothèses construites en contexte (mémoire à court terme) selon un calcul tenant compte de la mémoire à moyen terme (énoncés précédents) et la mémoire à long terme (données informationnelles stables). Ainsi, nous retrouvons ici en des termes plus techniques, ce que nous avons suggéré dans les termes de la « relativité de l'information » à la fin du chapitre 4. Nous faisons dépendre la valeur informative d'un énoncé en fonction de l'arrière-plan informationnel et de la capacité inférentielle des différents interlocuteurs. Nous prenions pour exemple la différence de valeur informative qui pouvait être tirée d'un seul énoncé, « Mary Pierce est la dernière française à avoir gagné le tournoi de Roland Garros » pour différents interlocuteurs.

Si le traitement cognitif de l'information permet de rendre compte de la valeur informative (ici les effets contextuels), il permet également l'interprétation d'un énoncé ou sa désambiguïsation lorsque la forme propositionnelle de l'énoncé est reconstituée au terme du calcul cognitif de l'interprète (l'interlocuteur).

Ainsi, certains énoncés sont syntaxiquement ou sémantiquement ambigus, et ils doivent parfois être soumis à plusieurs procédures d'interprétation avant d'être désambiguïsés (avant d'avoir trouvé la forme propositionnelle de l'énoncé). Sperber et Wilson prennent pour exemple l'énoncé¹ :

(13) La petite brise la glace

que l'on peut interpréter comme

(14a) La petite fille brise la glace

(14b) La petite brise lui donne froid

¹ D. Sperber et D. Wilson, *La Pertinence, Communication et cognition*, Paris, Minuit, 1989, p. 274.

L'ambiguïté de la phrase (13) résulte de sa forme syntaxique et elle engendre en même temps une ambiguïté sémantique. Par exemple, reconnaître la seconde occurrence de « la » comme un article défini ou comme un pronom personnel anaphorique¹ peut guider l'interprétation sémantique de l'énoncé vers (14a) ou (14b) ; le contexte construit par le locuteur doit également être en mesure de déterminer l'une des deux options².

Retournons à notre problème des noms propres homonymes, ou phonographiques et considérons à nouveau les deux noms propres « Mary Pierce ». En nous appuyant sur la notion de contexte au sens de Sperber et Wilson, nous construisons diverses hypothèses lorsque apparaît la forme phonographique « Mary Pierce » dans un énoncé :

Exemples de construction d'hypothèses :

- les intentions du locuteur (ce que l'on suppose qu'il peut vouloir dire)
- la situation évoquée au cours de la conversation (la situation conversationnelle concernait-elle plutôt le sport ou les livres?)
- l'arrière-plan informationnel du locuteur (ce que l'on suppose que le locuteur connaît : une joueuse de tennis ? Une écrivain américaine ?)
- les intérêts de l'interlocuteur (le tennis ? les livres ?), etc.

Ces hypothèses pourraient participer à la construction d'un contexte, mais elles ne sont en rien exhaustives. De même, on peut voir qu'elles sont interdépendantes, si on tranche pour une des deux options (le sport ou les livres), on tranchera en même temps sur les autres alternatives.

Afin d'expliquer la résolution cognitive des cas d'homonymie, nous allons maintenant mettre en évidence une notion cognitive en rapport avec les noms propres et que l'on pourrait

¹ Un pronom personnel anaphorique désigne l'objet auparavant mentionné. Par exemple si l'on dit « Emilie n'a pas pris son manteau. La petite brise la glace ». « La » est un pronom personnel anaphorique qui a Emilie pour valeur sémantique (sa référence).

² Catherine Fuchs, dans son livre *Les ambiguïtés du français* (Paris Ophrys, 1996), relève divers types d'ambiguïtés. Par exemple il y a l'ambiguïté morphologique d'un calembour : Et le désir s'accroît quand l'effet se recule [/ ... quand les fesses se reculent] ou encore l'ambiguïté syntaxique : *Marche Silencieuse contre la violence à Bastia* (titre du Journal *Le Monde*) : qu'est-ce qui a lieu à Bastia, la marche silencieuse ou la violence ? (pp. 74-75). Enfin, l'ambiguïté du découpage de mots : *Gal amant de la reine alla tour magnanime / Galamment de l'arène à la Tour Magne à Nîmes*, *op.cit.*, p. 83).

intégrer aux processus d'interprétation et de communications verbale, la notion de « répertoire de noms propres ».

3-2) Répertoires cognitifs de noms propres et l'emploi des noms dans la communication

Lorsque nous parlons, nous employons des noms propres, des descriptions définies ou des expressions démonstratives en fonction du ou des locuteurs à qui nous nous adressons.

Nous partageons avec les différentes personnes avec qui nous sommes liées, parents, familles, différents groupes d'amis, collègues, etc., des répertoires communs de noms propres. Chaque individu possède dans sa mémoire une espèce de liste de noms propres de lieux, de personnes, etc., qu'il connaît ou qu'il a connus. A partir de ce répertoire, il partage des mini-répertoires de noms ou des sous-ensembles de répertoires de noms avec les différentes personnes avec qui il est lié. Le sous-ensemble des noms qu'il partage est constitué des noms propres présents sur chacun de leur répertoire général respectif, et de la reconnaissance mutuelle de ce partage¹. Ainsi, par exemple, un locuteur partage le nom de Mary Pierce la joueuse de tennis avec des personnes du groupe A (par exemple avec les membres du Club des Amis du Tennis Français) ; avec les personnes du groupe B (le Club des Amis de la Littérature Américaine), il partage le nom de Mary Pierce l'écrivain américaine. Enfin, avec les personnes du groupe C (le Club des Amis du Tennis Français et de la Littérature Américaine), il partage les deux noms des deux Mary Pierce.

Ainsi, lorsqu'il emploiera le nom de « Mary Pierce » avec les personnes du groupe A, le locuteur parlera pratiquement toujours de la joueuse de tennis car *il sait qu'il partage tel nom pour cette personne avec ce groupe, et il présuppose qu'en prononçant les mots « Mary Pierce », ses interlocuteurs prendront le nom employé pour celui de Mary Pierce la joueuse de tennis*. Si pour une raison ou une autre il voulait parler avec des personnes du groupe A de Mary Pierce l'écrivain américaine, alors il aurait plutôt tendance² à employer une description définie ou indéfinie, de type « l'auteur de *Confessions of a Prayer Wimp* » ou « une écrivain américaine ».

Lorsque le locuteur parlera avec des gens du groupe B, les choses se passeront à l'inverse : son usage de « Mary Pierce » désignera l'écrivain américaine, *puisque il sait que pour ses*

¹ Deux personnes qui se connaissent très bien et partagent un répertoire commun de noms propres, peuvent également disposer du même nom propre dans leur répertoire individuel sans pour autant que ce nom soit présent sur leur répertoire commun, si par exemple aucun des deux ne suppose que l'autre dispose du nom (ou chacun des deux présuppose que l'autre ne connaît pas la référence du nom).

² Et s'il devait employer le nom propre de l'écrivain, alors il serait obligé de fixer la référence par description ou par négation (en stipulant qu'il s'agit d'une écrivain, ou en stipulant qu'il ne s'agit pas de la joueuse de tennis).

interlocuteurs le nom désigne l'écrivain américaine. Et si le locuteur voulait parler de Mary Pierce la joueuse de tennis, il emploierait alors des descriptions définies ou indéfinies comme « la dernière française à avoir gagné Roland Garros » ou « une de mes joueuses de tennis préférées », etc. Ou il serait conduit à préciser qu'il ne s'agit pas de l'écrivain et il devrait employer une description qui fixe la référence. Enfin, pour les membres du groupe C qui disposent des deux noms « Mary Pierce » dans leur répertoire commun, le locuteur emploiera les deux noms propres tantôt pour l'une, tantôt pour l'autre, car il sait qu'il partage avec ses interlocuteurs les deux noms propres en question, mais pour cela, *il devra s'assurer que ses interlocuteurs disposent des éléments contextuels suffisants pour déterminer quel nom a été employé.*

Par conséquent, nous voyons que déterminer quelle convention de nom a été employée dans une énonciation dépend du contexte au sens large mais précis que donnent Sperber et Wilson : le contexte est une notion flexible et mouvante, elle est une construction cognitive. L'énoncé est par la suite interprété pragmatiquement, relativement aux hypothèses et aux connaissances que l'on suppose chez les autres, c'est-à-dire relativement au contexte.

3-3) L'usage des noms propres, la pertinence et les maximes conversationnelles

L'exemple utilisé précédemment nous permet également d'être en mesure d'expliquer pourquoi nous employons tantôt des noms propres, tantôt des descriptions définies pour parler des mêmes personnes : nous tenons compte de l'auditoire à qui nous nous adressons. Employer le nom propre d'un individu alors qu'on sait que l'interlocuteur ignore quel est son porteur va généralement contre le réquisit de pertinence dans la communication, de la même manière qu'employer une description plutôt qu'un nom propre alors que l'on sait que l'interlocuteur connaît son porteur. Cela *semble* aller contre le réquisit de pertinence mais ces faits peuvent également résulter *de* la pertinence, lorsque par exemple nous avons un but communicatif particulier. Ainsi, par exemple, pour ne pas divulguer complètement une information dont j'ai le secret, l'information que Pierre, bien connu de moi et de mes interlocuteurs, a volé une bouteille de champagne au supermarché, je pourrais pour ne pas (complètement) le trahir, dire « un de mes amis [sous-entendu : que tu ne connais pas] a volé une bouteille de champagne au supermarché ». Le fait d'employer une description indéfinie a pour but de communiquer à *moitié* ce que l'on sait pour ne pas trahir quelqu'un ou pour ne pas se compromettre, ou pour toute autre raison.

Par conséquent, on peut dire que la plupart du temps, lorsque j'emploie un nom propre, c'est parce que je présuppose que mon auditoire sait *qui* il désigne, je présuppose qu'il connaît la convention liant tel nom à tel individu. Et la plupart du temps, j'emploie une description définie lorsque je présuppose que l'auditoire ne connaît pas le nom de l'objet dont on veut parler. L'essentiel étant d'être pertinent au maximum, il serait peu recommandable d'employer le nom d'une personne si mon auditoire ignorait sa référence, et inversement, il serait peu recommandable d'employer une description définie, lorsque l'on présuppose qu'il va de soi pour nos interlocuteurs qu'ils connaissent le nom et sa référence¹.

La théorie pragmatique de la pertinence bien qu'elle se détache de la conception gricéenne en est la continuité. Grice concevait la communication sur le principe de coopération que devait suivre les interlocuteurs ; l'idée de coopération était alors explicitée par les différentes « maximes conversationnelles ». Sperber et Wilson vont abandonner le principe de coopération au profit du principe de pertinence qui d'après eux permet par lui-même d'expliquer tous les phénomènes mis en évidence par Grice², et mieux encore, il permet également de rendre compte des cas où nous ne suivons pas les maximes dans des buts précis de communication.

Considérons la maxime de quantité :

1. *Fais en sorte que ta contribution à la conversation soit aussi informative que nécessaire*
2. *Ne fais pas en sorte que ta contribution à la conversation soit plus informative que nécessaire*

Nous trouvons ici une des raisons pour laquelle nous employons *en fonction de* notre auditoire des noms propres ou des descriptions définies. Si j'emploie une description définie alors que je sais que mon auditoire dispose du nom propre, ma contribution sera *plus informative que nécessaire*. Au contraire, si j'emploie un nom propre alors que je sais que mon auditoire ne connaît pas la convention qui le lie à son porteur, alors ma contribution ne sera pas assez informative.

Et considérons la maxime de manière :

¹ Par exemple, alors que je dis « ma sœur » pour parler de ma sœur avec certaines personnes, je ne dis pas « ma sœur » pour parler de ma sœur lorsque je parle avec mes frères ; dans ces cas là, j'emploie son prénom.

² H. P. Grice, « Logic and Conversation », *Studies in the Way of Words*, Cambridge Mass., Harvard University Press, 1989.

1. *Evite de t'exprimer avec obscurité*
2. *Evite l'ambiguïté*
3. *Sois bref*
4. *Sois ordonné*

Dans le cas des noms propres, l'ambiguïté peut être résolue en contexte, mais pour cela, le locuteur doit faire en sorte que ses interlocuteurs disposent d'assez d'éléments contextuels pour pouvoir interpréter l'énoncé de manière adéquate.

Cependant, nous allons voir comment le principe de pertinence rend compte par lui-même de ces phénomènes.

Le principe de pertinence résulte d'une des maximes de Grice, la maxime de relation ou maxime de pertinence (*relevance*) qui consiste en cette seule exigence « *Sois pertinent !* ». Le principe de pertinence qui régit la communication, n'est pas normatif comme chez Grice mais constitutif de la communication et de la cognition. On suit le principe de pertinence comme on suit une règle *aveuglément*. En ce sens, Sperber et Wilson expliquent que :

« Il est donc plus facile d'être optimalement pertinent que de respecter les maximes de Grice. En particulier, on peut être optimalement pertinent sans pour autant être « aussi informatif que le demande les objectifs de l'échange en cours » (première maxime de quantité de Grice) : si par exemple, on garde pour soi des informations dont la connaissance serait pertinente aux interlocuteurs. Il nous semble que l'expérience quotidienne suffit à montrer que des interlocuteurs n'attendent pas toujours les uns des autres le degré de coopération décrit par Grice. Ceux qui ne nous donnent pas toute l'information que nous souhaitons et qui ne répondent pas aussi bien qu'ils le pourraient à nos questions sont évidemment à blâmer, mais pas parce qu'ils ont violé quelque principe de la communication »¹.

C'est ce que nous avons expliqué précédemment en montrant pourquoi, même s'il était peu recommandable que nous employions des descriptions indéfinies pour parler d'individus lorsque nous savons que nous partageons ce nom dans un répertoire commun à nous-mêmes et aux interlocuteurs à qui nous nous adressons, nous pouvions le faire à des fins communicatives particulières. Si la maxime de quantité *devait* être suivie, alors la violer aurait pour origine une espèce de défaillance du locuteur, alors même qu'il aurait pu agir avec calcul :

¹ D. Sperber et D. Wilson, *La Pertinence, Communication et cognition*, Paris, Minuit, 1989, p. 274.

« Le principe et les maximes de Grice sont des normes que communicateurs et destinataires doivent connaître pour pouvoir communiquer efficacement. Les communicateurs respectent en général ces normes, mais ils peuvent aussi les violer afin de produire des effets particuliers ; les destinataires se servent de leur connaissance de ces normes pour interpréter les comportements communicatifs »¹.

Ainsi, les maximes de Grice ne *doivent* pas être suivies, elles le sont la plupart du temps, mais elles peuvent tout aussi bien être violées, lorsque nos buts communicatifs le justifient. Ainsi, seule la pertinence semble être ce qui reste de déterminant dans l'interprétation de la communication, à ceci près qu'elle ne constitue plus une maxime normative mais un principe constitutif :

« Le principe de pertinence lui est une généralisation sur la communication ostensive-référentielle. Communicateurs et destinataires n'ont pas besoin de connaître le principe de pertinence pour communiquer, pas plus qu'on n'a besoin de connaître les principes de la génétique pour se reproduire. Les communicateurs ne « suivent » pas le principe de pertinence, et ils ne pourraient pas le violer, même s'ils le voulaient. Le principe de pertinence ne connaît pas d'exceptions : tout acte de communication ostensive communique une présomption de pertinence »².

Ainsi, nous avons mis en évidence le rôle que jouait la pertinence, ou de manière plus générale la cognition dans l'interprétation de nos énoncés, et nous visions avant tout à comprendre le phénomène d'homonymie des noms propres, et d'autres termes pour résoudre les cas où deux formes phonographiques identiques constituent deux noms distincts mais non distinguables phoniquement et orthographiquement. Nous voyons alors que la cognition, permet à partir de données linguistiques et en fonction de diverses données cognitives (construction d'un contexte, mémoire à moyen – et à long terme) de désambiguïser un énoncé pourvu d'une forme phonographique ambiguë. Nous avons alors mis en évidence la notion de « répertoires » s'agissant tant de la liste de tous les noms que nous connaissons que des sous-ensembles de répertoires que nous supposons partager avec différents groupes d'interlocuteurs.

¹ D. Sperber et D. Wilson, *La Pertinence, Communication et cognition*, Paris, Minuit, 1989, p. 243.

² D. Sperber et D. Wilson, *La Pertinence, Communication et cognition*, Paris, Minuit, 1989, p. 244.

Ainsi, nous avons exploré les différentes dimensions caractérisant le fonctionnement sémantique du nom propre. Nous sommes partis des raisons qui justifiaient l'adoption d'une conception de la référence directe et des propositions singulières : ces raisons résidaient principalement dans les différences de contribution au contenu vériconditionnel des énoncés impliquées par différents types de termes désignatifs (référentiels et dénotatifs). Dans le cas des noms propres, leur contribution au contenu vériconditionnel était – contrairement aux descriptions définies – non pas un concept mais un objet.

Partant toutefois du constat qu'une conception de la référence directe n'est pas une conception de la référence immédiate, nous avons interrogé et examiné l'idée d'un sens linguistique du nom propre, en nous appuyant préalablement sur les différents travaux concernant les démonstratifs et les indexicaux. Le rôle linguistique des noms propres a alors été déterminé comme étant assigné par la règle métalinguistique \mathbf{RM}_{np} . Celle-ci décrit le rôle linguistique des noms propres qui est de nommer leur porteur. Nous avons alors vu qu'elle régissait en amont et *indifféremment* tous les noms propres, et que contrairement aux conceptions descriptivistes qui attribuaient un sens descriptif singularisant aux noms propres, ces derniers ont dans la conception qui a été ici défendue le *même* sens linguistique, en cela qu'ils ont en fait exactement le même rôle : celui de nommer leur porteur. La différenciation des noms propres n'était pas déterminable du point de vue de leur rôle linguistique, mais elle était déterminable en considérant son versant social, l'élément partiel contribuant à la détermination de la référence, c'est-à-dire à la convention sociale par laquelle tel nom propre est assigné à telle entité au cours du baptême initial de l'objet. Nous avons alors vu que la spécificité des noms propres par rapport aux autres expressions référentielles, était le fait qu'ils étaient en partie déterminés socialement, i.e. conventionnellement. Le fonctionnement linguistique des noms propres explicité, nous mettons en évidence un aspect problématique qui était le fait que rien ne semblait indiquer d'un point de vue linguistique quel nom propre avait été employé dans le cas où différents noms partageaient une forme phonographique identique (homonymie). Nous montrions alors dans une perspective pragmatique inaugurée par Grice et parachevée par les travaux de Sperber et Wilson, que le principe de pertinence jouait un rôle dans la reconnaissance de la valeur sémantique de nos énoncés – et donc également des noms propres.

Troisième partie

Perspectives cognitives

Chapitre 6

Les noms propres dans la pensée

Wirft man mir etwa ein, dass ich mit dem Worte „Gedanke“ einen ungewöhnlichen Sinn verbinde, dass man sonst darunter eine Tat des Denkens verstehe, die offenbar eine innere seelische sei?

Gottlob Frege, *Nachgelassene Schriften*

Nous avons donc expliqué le fonctionnement linguistique des noms propres et rendu compte de la manière dont un nom propre désignait sa référence : par la règle métalinguistique régissant tout nom propre et par la convention sociale liant tel nom à telle entité. Nous avons alors vu que – comme dans le cas des autres expressions référentielles – les procédés par lesquels il est fait référence ne faisaient partie ni du sens de l'énoncé ni des constituants de la proposition exprimée. La règle métalinguistique et la connaissance de la convention sociale étaient alors conçues comme régissant le fonctionnement des noms propres *en amont*. La connaissance de la règle métalinguistique constituait la compétence linguistique des locuteurs dans leur usage et dans leur compréhension des noms propres. La connaissance de la convention sociale était quant à elle conçue comme une connaissance extralinguistique ou du moins sociolinguistique en cela que déterminée socialement, elle se transmettait au travers

d'une chaîne causale de la communication – partant des producteurs du nom et existant par une pratique d'usage du nom.

Nous allons maintenant chercher à caractériser le fonctionnement des noms propres au niveau de la pensée, et dresser quelques perspectives non exhaustives du processus cognitif concernant l'occurrence mentale des noms propres. Il s'agira donc avant tout – non pas de présenter une théorie cognitive du fonctionnement mental des noms propres, mais bien plutôt de caractériser de manière imagée et intuitive ce qui semble se passer au niveau de la pensée, et qui semble constituer ce qui a motivé les descriptivistes à postuler qu'un sens constituait la valeur sémantique du nom propre ou constituait un mode de présentation de la référence d'un nom propre. En d'autres termes, nous verrons que l'intuition qui a guidé les descriptivistes est justifiée au niveau psychologique : il y a bien quelque chose au niveau de la pensée qui semble s'apparenter à une espèce de sens conceptuel – mais cela ne concerne que l'aspect psychologique et cognitif des noms propres – et ne doit pas être pris comme des éléments devant être intégrés à la question de la sémantique des noms propres.

Ainsi, nous commencerons tout d'abord par présenter le type de pensée associé aux énoncés contenant des noms propres, et celui-ci sera opposé à un autre type de pensée, les pensées descriptives. C'est ainsi que nous introduirons la notion de mode de présentation *de re*, dont la détermination est de l'ordre de la relation causale et non, comme dans le cas des modes de présentation descriptifs, de la satisfaction d'une propriété. De là, nous verrons que des concepts mentaux sont cognitivement associés aux expressions référentielles, et que ceux-ci hébergent différents types d'informations. C'est alors que nous serons en mesure de réfléchir plus particulièrement sur les concepts mentaux associés aux noms propres. Bien qu'ils ne soient en rien une condition d'usage ou de référence du nom propre, nous verrons qu'il est possible d'établir certaines connexions entre le fait pour un locuteur de posséder un concept mental et le fait de disposer du nom propre dans son idiolecte. Enfin, nous chercherons à rendre compte de manière succincte comment les aspects psychologiques de la cognition semblent répondre à l'intuition qui avait guidé Searle et Frege dans leur adoption d'une conception descriptive.

I- Les pensées *de re*

Dans le chapitre 4, nous avons distingué la pensée de la proposition, en cela que la pensée, pour être une pensée doit (trivialement) être pensée, et c'est en cela que nous parlions de mode de présentation psychologique dont elle serait pourvue afin, non seulement de rendre compte d'un phénomène psychologique évident, mais également de disposer d'une entité distincte de la proposition exprimée, mais avec laquelle elle partage un contenu objectif, ce qui est vériconditionnel, et qui dans les cas de communication littérale est identique à *ce qui* est dit ou pensé, et non à *comment* ça l'est (dit ou pensé). Une pensée renvoie à quelque chose qui lui est extérieur, mais en tant qu'elle est *dans la tête* de celui qui pense, les choses lui sont présentées d'une certaine manière. Une pensée a certes un contenu sémantique mais c'est aussi et surtout un complexe psychologique.

Ainsi, alors que la proposition est un complexe sémantique et vériconditionnel pur, la pensée est essentiellement psychologique bien qu'également pourvue d'un contenu vériconditionnel objectif. Quand je pense « Zidane a pris sa retraite » ma pensée a pour contenu ce qui est dit par un énoncé de « Zidane a pris sa retraite ». Mais *ma* pensée que Zidane a pris sa retraite a quelque chose de plus que le seul contenu vériconditionnel, puisque de toute évidence, c'est moi qui le pense, c'est moi avec toute ma subjectivité, les différentes représentations et les sentiments accompagnant ma pensée que Zidane a pris sa retraite. Même Frege, le plus ardent défenseur de la distinction entre ce qui est objectif et subjectif, était d'avis que des représentations foncièrement subjectives accompagnaient notre activité de penser (*das Denken*), et il estimait alors que :

« Chez l'être humain, l'activité de la pensée est naturellement mêlée à la représentation et au sentiment. La logique a pour objectif de dégager ce qui est logique, non pas au sens où nous devrions penser sans nous représenter quoi que ce soit, *ce qui est certainement impossible*, mais au sens où nous devrions consciemment séparer ce qui est logique de ce qui dépend des représentations et des sentiments »¹.

Seulement, il concevait le sens comme quelque chose d'objectif et comme pour lui toute contribution d'une expression à la pensée était un sens, alors ce qui est exprimé par le nom propre « véritable » devait obligatoirement être objectif. Nous avons montré tout au long de

¹ G. Frege, « Logique », *Ecrits posthumes*, Nîmes, Editions Jacqueline Chambon, 1994, p. 167. Je souligne.

ce travail que les noms propres ne pouvaient pas avoir de sens descriptif, et que la seule manière de parler de sens était un sens linguistique, bien plus assimilé à un *rôle* qu'à quelque chose qui serait exprimé au niveau de l'énoncé et encore moins au niveau du contenu propositionnel.

Nous avons déjà vu au chapitre précédent que des modes de présentation psychologiques associés aux expressions référentielles dans la pensée ne apparaissaient pas au niveau du contenu propositionnel et n'étaient alors pas pertinents vériconditionnellement. Cela est valable pour le mode de présentation linguistique comme pour le mode de présentation psychologique. Par exemple, quand je dis « Je suis française », le contenu vériconditionnel de l'énoncé que j'ai produit se compose de :

< Lynda, Française > ,

et il est exactement le même que l'énoncé de quelqu'un qui s'adresserait à moi, en me disant « Tu es française » ou que l'énoncé de quelqu'un qui dirait derrière mon dos « Lynda est française ». La manière n'affecte donc pas le contenu. Considérons maintenant l'énoncé « Zidane a pris sa retraite ». Ce même énoncé sera pensé de manière différente selon les différentes personnes. Dans la terminologie de Frege – la pensée étant ce que nous avons appelé la proposition – il appelle « la coloration » de la pensée, la part de représentation associée à une pensée, ce qui en fait quelque chose de subjectif mais n'affecte cependant pas le contenu de la pensée.

Ainsi, nous allons mettre en évidence les pensées *de re* en les confrontant avec ce avec quoi elles se distinguent : les pensées descriptives. A cette fin, nous commencerons par introduire l'idée de deux types de pensées distincts, à l'aide de la distinction russellienne entre deux types de connaissance. Bien que la distinction entre pensée *de re* et pensée descriptive soit largement inspirée par la distinction de Russell, les deux ensembles de distinctions ne répondent pas exactement aux mêmes critères. Nous verrons alors, que le mode de présentation psychologique apparaissant dans les pensées *de re* a deux propriétés fondamentales qui font sa spécificité : la relationalité et la non-pertinence vériconditionnelle.

1) Connaissance directe vs. Connaissance par description

Une première manière d'aborder la distinction entre pensées *de re* et pensées descriptive est donc de se référer à la distinction introduite par Russell entre deux types de connaissance.

Penser un objet, c'est l'appréhender, c'est une manière d'être en rapport avec cet objet. Russell avait alors distingué deux manières d'appréhender les objets, et de cette distinction naissait l'opposition entre deux types de connaissance, la connaissance directe (*l'acquaintance*), et la connaissance par description. La connaissance directe était celle caractérisant la relation du sujet pensant avec lui-même ou avec les objets *directs* de perception (*sense data*). La connaissance directe était donc ce que nous appellerions une connaissance de type indexical, et il caractérisait celle-ci en ces termes :

« I say that I am acquainted with an object when I have a direct cognitive relation to that object, i.e. when I am directly aware of the object itself »¹.

Les objets de connaissance directe se trouvent alors, selon lui, réduits au nombre de deux : soi-même et les objets directs de notre perception. Or, puisque le critère du nom propre authentique est conçu chez Russell comme ce qui désigne sans assignation d'aucune propriété intermédiaire, il en est venu à penser que les seuls noms propres *authentiques* possibles se réduisaient aux moyens dont nous disposons pour désigner ces objets directs de perception. En ce sens, il écrivait :

« There are only two words which are strictly proper names of particulars, namely, "I" and "This" »².

A la connaissance directe, Russell opposait la connaissance par description. C'est selon lui ce type de connaissance qui apparaît dans une pensée contenant un nom propre ordinaire :

« Now I am admitting, and indeed contending, that in order to discover what is actually in my mind when I judge about Julius Caesar, we must substitute for the proper name a description made up of some of the things I know about him. »³.

La connaissance par description est la connaissance des objets, la manière de les appréhender lorsque nous n'en avons pas la connaissance directe pure. C'est donc dire que la connaissance

¹ B. Russell, « Knowledge by acquaintance and Knowledge by description », *Mysticism and Logic*, Londres, Georges Allen & Unwin LTD, 1917, pp.209-232, p. 209.

² B. Russell, « Knowledge by acquaintance and Knowledge by description », *Mysticism and Logic*, Londres, Georges Allen & Unwin LTD, 1917, pp.209-232, p. 224.

³ B. Russell, « Knowledge by acquaintance and Knowledge by description », *Mysticism and Logic*, Londres, Georges Allen & Unwin LTD, 1917, pp.209-232, p. 221.

par description est le mode par lequel nous appréhendons tous les objets avec lesquels nous ne sommes pas en accointance.

Russell avait donc déterminé deux types de connaissance radicalement opposés. Or il y a, en dehors de la connaissance perceptive pure et de la connaissance descriptive pure, des degrés de perméabilité entre ces deux catégories. Et nous verrons alors que les pensées correspondant à nos énonciations pourvues de noms propres se trouvent à la charnière entre ces deux types de connaissance.

Deux types de pensée correspondent à ces deux types de connaissance : les pensées *de re* et les pensées *de dicto*, ces dernières étant plus communément appelées « pensées descriptives ». Ces deux types de pensées n'épousent pas exactement les deux types de connaissance distingués par Russell, mais elles en conservent l'esprit : les pensées *de re* sont des pensées non-descriptives, ne se réduisant cependant pas aux pensées perceptives pures, c'est donc dire qu'elles ne se réduisent pas à la notion russellienne d'accointance.

2) Pensées *de re* vs. Pensées descriptives

La notion de pensée *de re*, bien qu'elle soit ce qui s'oppose fondamentalement à la notion de pensées descriptive, c'est-à-dire au principe d'un mode de présentation *descriptif* et vériconditionnel, n'est toutefois pas étrangère à la notion de mode de présentation psychologique. Plusieurs philosophes ont développé une notion de mode de présentation psychologique parallèlement à la notion de pensée *de re*, c'est le cas d'Evans¹ et McDowell², de Bach³ et de Récanati⁴.

Les diverses conceptions trouvent un accord dans la distinction générale entre deux types de pensées, les pensées descriptives et non-descriptives, mais la notion particulière de mode de présentation *de re* que nous retiendrons sera celle de Bach, également retenue en grande partie par Récanati, alors que nous laisserons de côté l'idée de sens *de re* à la McDowell et Evans⁵,

¹ G. Evans, *The Varieties of Reference*, éd. John McDowell, Oxford, Clarendon Press, 1982.

² J. McDowell, « On the Sense and the Reference of a Proper Name » *Mind*, 86, 1977, pp. 159-185, et J. McDowell, « De Re Senses », *Frege: Tradition & Influence*, ed. C. Wright, Oxford, Basil Blackwell, 1984, pp. 98-109.

³ K. Bach, *Thought and Reference*, Clarendon Press, Oxford, 1987.

⁴ F. Récanati, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, 1993.

⁵ Nous concevons le mode de présentation comme apparaissant au niveau de la dimension subjective de la pensée, soit au niveau de son contenu étroit, alors que cela n'est pas le cas pour Evans et McDowell qui conçoivent le mode de présentation comme objectuellement dépendant de la référence et donc comme un constituant à part entière de la pensée, et, en cela, ils restent fidèles à l'esprit de la conception frégréenne de la pensée : il ne saurait y avoir de mode de présentation s'il n'y a pas de référence causalement reliée à ce mode de

en cela qu'ils conçoivent le sens *de re* comme dépendant de l'existence de la référence, et qu'ils ne semblent alors pas pouvoir rendre compte des cas de pensée illusoire ou hallucinatoire de manière adéquate¹.

La notion de mode de présentation *de re* telle qu'elle est développée par Bach permet de souligner la spécificité des modes de présentation *de re* par opposition aux modes de présentation descriptifs.

Une pensée *de re* se distingue d'une pensée descriptive, en cela par exemple qu'une pensée correspondant à « Zidane a pris sa retraite » est une pensée qui concerne un objet déterminé avec qui je suis en relation directe – soit parce que je le connais –, soit parce que le nom m'a été transmis par une chaîne de communication et, dans un tel cas, la relation est moins directe que dans le cas précédent, mais elle n'est pas indirecte au sens où c'est une propriété descriptive qui assurerait la médiation entre le nom et sa référence. Les pensées *de re* et les pensées descriptives s'opposent en vertu du type de relation : causale dans le premier cas, et satisfactionnelle dans le second. Par exemple, une pensée correspondant à l'énoncé « le prochain vainqueur du loto fera un grand voyage » est descriptive en cela que ce dont on parle est désigné en vertu d'une relation de satisfaction entre le mode de présentation exprimé par la description (la propriété d'être le prochain vainqueur du loto) et l'objet dénoté (celui qui satisfait la propriété). Une telle relation de satisfaction ne caractérise absolument pas nos pensées *de re*, puisque si c'était leur cas, elles ne seraient précisément pas des pensées *de re* mais des pensées descriptives².

Une pensée descriptive est donc une pensée dont l'objet est purement pensé par description. Mais ça n'est pas parce que l'énoncé correspondant à ma pensée a une description définie

présentation. Par conséquent, aucun mode de présentation n'apparaît dans l'hallucination et la pensée qu'Ulysse fut déposé sur le sol d'Ithaque n'est pas une pensée. cf. J. McDowell, « De Re Senses », *Frege: Tradition & Influence*, éd. C. Wright, Oxford, Basil Blackwell, 1984, pp. 98-109 et G. Evans, *The Varieties of Reference*, édité par John McDowell, Oxford, Clarendon Press, 1982.

¹ Evans et McDowell estiment que la référence elle-même cause le sens *de re*, et comme le sens *de re* est un constituant de la pensée, alors si l'objet n'existe pas, il n'y aurait aucun sens *de re* et donc pas de pensée *de re*. Cependant, cela équivaut à dire que les cas d'hallucination ne sont pas des cas de pensée, puisque dans de tels cas aucune référence ne peut causer le sens *de re*. Si, par exemple, j'hallucine la présence d'une table, je n'ai – d'après eux – pas de pensée concernant une table (illusoire) mais j'ai bien plutôt *une illusion* de pensée. Pour eux, il n'y a pas de sens *de re*. Par exemple, lorsque je perçois une table déterminée et que j'ai l'hallucination d'une table qualitativement identique, seule la véritable perception constitue une pensée, l'hallucination n'est pas une pensée. Ils opposent alors de tels cas aux pensées descriptives où l'inexistence de l'objet (la référence) n'affecte en rien la pensée : si je pense que le Roi de France est chauve et qu'il n'y a pas de Roi de France, j'ai toutefois une pensée, où le sens descriptif de l'expression « Roi de France » est pleinement exprimé (pas de dépendance objectuelle des sens descriptifs). (Cf. J. McDowell, « On the Sense and the Reference of a Proper Name », *Mind*, 86, 1977, pp. 159-185, et « De Re Senses », *Frege: Tradition & Influence*, éd. C. Wright, Oxford, Basil Blackwell, 1984, pp. 98-109. G. Evans, « Understanding Demonstratives », *Meaning and Understanding*, édité par H. Parret et J. Bouveresse, et Berlin, de Gruyter, 1981, pp. 280-303 et *The Varieties of Reference*, éd. John McDowell, Oxford, Clarendon Press, 1982 (chapitre 1)).

² Et la satisfaction de la propriété ferait alors partie des conditions de vérité.

pour sujet que j'ai nécessairement une pensée descriptive. Comme nous l'avons vu, les descriptions définies, si elles dénotent une entité en vertu d'une propriété, elles peuvent néanmoins être employées de manière référentielle, et fonctionner exactement comme un terme référentiel, puisque la contribution de tout terme typiquement référentiel à la proposition est un objet et non pas une propriété et – que sa signification, si tant est qu'il en ait une – est non-pertinente vériconditionnellement. Dès lors, il m'est aussi possible d'avoir une pensée *de re* qui corresponde à un énoncé qui a une description définie pour sujet : c'est ainsi que, par exemple, si je lis le journal et qu'il y a écrit « la dernière française à avoir gagné Roland Garros s'est blessée au genou lors du tournoi de Linz », je peux tout à fait avoir une pensée *de re*, car lorsque *moi je* pense à la dernière française à avoir gagné Roland Garros, je ne pense pas à cette entité *en tant qu'*elle satisfait la propriété d'être la dernière à avoir gagné Roland Garros, mais j'y pense comme *Mary Pierce* (et cela bien qu'elle soit effectivement la dernière à avoir gagné Roland Garros et que je le sache). Dès lors, une pensée est descriptive lorsque nous pensons à l'objet désigné *par le biais de* la propriété exprimée par la description. Les pensées *de re* sont donc des pensées non-descriptives portant sur des objets. Il y a la pensée *de re* purement perceptive et il y a des pensées intermédiaires, non pas descriptives mais pas totalement dépourvues de contenu conceptuel.

Une pensée *de re* est donc une pensée qui concerne directement ou de manière moins directe un objet. Par exemple, lorsque je perçois quelque chose, une table par exemple, j'ai une pensée *de re* portant sur cette table, je suis en relation directe avec cette table. Mais qu'en est-il des pensées que je peux avoir sur Napoléon, avec lequel je ne suis *jamais* en relation directe ? S'agit-il pour autant de pensées descriptives lorsque je pense à lui ? Bien que je ne sois pas en relation directe avec Napoléon, une chaîne causale me relie à lui. Le fait que je possède son nom, témoigne du fait que son nom a été transmis, et il l'a été au travers d'une espèce de chaîne où les personnes en relation avec lui (les producteurs) ont – par leur pratique d'usage du nom – transmis ce nom jusqu'à ce qu'il me parvienne à moi et à d'autres consommateurs. Dès lors, lorsque j'emploie le nom « Napoléon », je suis en relation – certes indirecte – avec l'objet portant ce nom, mais cela ne veut pas dire que je pense à lui de manière descriptive. Nous voyons donc que certains cas de pensées sur des objets ne sont pas des pensées *perceptives* pures ni des pensées *descriptives* pures. La chaîne causale par laquelle se transmettent les noms permet de penser aux porteurs de ces noms de manière non-descriptive. Récanati explique en ce sens que :

« Le nom qui se transmet dans la communauté linguistique met les membres de cette communauté en rapport indirect avec les objets nommés, par l'intermédiaire des membres mieux informés de la communauté »¹.

Ainsi, nous voyons que les pensées *de re* sont avant tout des pensées portant sur des objets sans que nous les pensions par l'intermédiaire de propriété descriptive. Lorsque nous avons des pensées sur des objets avec lesquels nous ne sommes pas en relation directe, il existe néanmoins une chaîne causale nous reliant d'une manière quelconque à l'objet.

3) Les caractéristiques du mode de présentation *de re* : relationalité et non-pertinence vériconditionnelle

Deux caractéristiques permettent de distinguer les modes de présentation descriptifs et non-descriptifs : le type de relation à la référence et ce que nous avons auparavant entendu sous le terme de non-pertinence vériconditionnelle, les deux caractéristiques étant interdépendantes.

Dans *Thought and Reference*², Bach a distingué les modes de présentation *de re* des modes de présentation descriptifs sur la base de la spécificité de leur type de relation à la référence.

Comme nous l'avons vu dans les chapitres précédents, un des problèmes principaux lié au descriptivisme était que le mode de présentation, alors entendu de manière traditionnelle en termes descriptifs, exprimait une propriété qui devait être satisfaite par la référence pour qu'elle soit désignée. Or, comme nous l'avons vu au travers de l'argument de type Gödel-Schmidt, il apparaissait que les noms propres pouvaient très bien ne pas satisfaire la propriété qu'on supposait être le mode de présentation et toutefois désigner leur référence³. Ainsi, la distinction entre les deux types de mode de présentation va porter sur la question de la satisfaction. Alors que dans le cas des pensées descriptives, l'objet dénoté *doit* par principe satisfaire le mode de présentation apparaissant dans la pensée, le lien entre la référence et le mode de présentation psychologique est, dans le cas des pensées *de re*, seulement causal. Bach introduit cette distinction en ces termes :

« Since the object of a descriptive thought is determined SATISFACTIONALLY, the fact that the thought is of that object does not require any connection between thought and object. However the

¹ F. Récanati, « Loana dans le métro: Remarques sur l'indexicalité mentale », Paris, Institut Jean Nicod, 2001.

² K. Bach, *Thought and Reference*, Clarendon Press, Oxford, 1987.

³ Ce qui est en fait la caractéristique fondamentale de la référence, de désigner un objet malgré la non-satisfaction quelconque d'un mode de présentation. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les descriptions définies à usage référentiel expriment une propriété non-pertinente vériconditionnellement.

object of a *de re* thought is determined RELATIONALLY. For something to be the object of a *de re* thought, it must stand in a certain kind of relation to that very thought »¹.

Cette distinction entre deux types de détermination est très importante, car elle nous permet d'introduire l'idée d'un mode de présentation psychologique qui ne soit pas du tout ce qui va déterminer la référence, et dès lors, il va s'agir d'un mode de présentation où il n'est pas question de satisfaction par la référence d'une propriété exprimée, ainsi que le requerrait n'importe quel mode de présentation purement descriptif. La référence doit seulement être en relation causale avec le mode de présentation, elle n'a donc pas besoin de le satisfaire.

Les deux propriétés du mode de présentation *de re* semblent donc aller de pair, puisque n'étant pas de type satisfactionnel, le mode de présentation est par là même non-pertinent vériconditionnellement.

Nous avons vu au chapitre 4 que la pensée avait deux dimensions, une dimension subjective et une dimension objective. La dimension subjective était conçue comme le contenu étroit de la pensée dans lequel apparaissait le mode de présentation psychologique, tandis que le contenu objectif coïncidait avec le contenu vériconditionnel de la proposition. Puisque le mode de présentation psychologique ne apparaissait qu'au niveau de la dimension étroite² de la pensée et non pas au niveau de son contenu objectif, il ne faisait donc pas partie des conditions de vérité de la pensée (et de la proposition) et donc, nous attribuons la propriété de non-pertinence vériconditionnelle aux modes de présentations psychologiques.

Afin de mettre en évidence cette propriété, Récanati s'inspire de ce qui a été appelé le « le modèle de la photographie » par Evans³. Il explique par exemple qu'il y a deux types de conditions pour une représentation et que ces deux types de conditions doivent être distingués pour pouvoir mettre en évidence la non-pertinence vériconditionnelle :

« Let us first draw a distinction between the conditions of satisfaction of a representation and its condition of reference. The latter determines the reference of the representation (what is represented) while the conditions of satisfaction are the conditions under which an object must satisfy in order to 'match' the representation, that is, in order to be as depicted by the representation. A photograph is a type of representation characterized by the possibility of a divergence between the two sorts of conditions. The conditions of reference of a photograph involve a causal relation, in the sense that the photograph cannot be of an object unless a certain

¹ K. Bach, *Thought and Reference*, Clarendon Press, Oxford, 1987, p. 12

² Un autre aspect sous lequel la conception défendue ici se distingue de celle d'Evans et de McDowell puisque selon eux, les sens *de re* ne font pas partie de la dimension étroite de la pensée mais bien plutôt de son contenu (large).

³ G. Evans, *The Varieties of Reference*, édité par John McDowell, Oxford, Clarendon Press, 1982, pp. 76-79.

causal relation holds between the photograph and the object in question. But the conditions of satisfaction of the photograph involve a similarity relation and it may be that whatever bears the right sort of similarity to the photograph is not causally related to it in the way required for being the reference »¹.

La divergence entre ces deux types de conditions apparaît dès que l'on considère le cas des modes de présentations *de re*, par opposition aux modes de présentation descriptifs. Dans le cas des modes de présentation *de re*, il y a toujours cette possibilité de divergence, alors que dans les cas des modes de présentation descriptifs, les deux ensembles de conditions se confondent. Récanati explique alors, que pour être la référence de « l'homme le plus fort du monde » la même condition doit être satisfaite : être l'homme le plus fort du monde. Dans le cas des modes de présentation *de re*, si on considère la représentation que nous associons ordinairement à Jonas, par exemple « d'avoir été avalé par un poisson ». Bien qu'il nous soit possible de penser à Jonas par le fait qu'il ait été avalé par un poisson, ceci ne fait pas du tout partie des conditions de vérité d'une pensée dans laquelle apparaît ce nom. La pensée que Jonas était végétarien peut être vraie même si en fait il n'a jamais été avalé par un poisson. Avoir été avalé par un poisson constitue seulement la condition de satisfaction de notre *représentation* de Jonas mais ne constitue pas du tout la condition de référence de « Jonas ». Nous voyons donc que le fait que la représentation ou le mode de présentation *de re* apparaisse au niveau du contenu étroit de la pensée, laisse à la fois la possibilité pour rendre compte du fait qu'il se passe effectivement quelque chose au niveau de la pensée, mais qui n'est cependant pas pertinent au niveau du contenu vériconditionnel et de la détermination de la référence.

Le caractère relationnel et la non-pertinence vériconditionnelle sont donc les deux caractéristiques principales des modes de présentation *de re*. Nous avons donc introduit la notion de représentation au niveau du mode de présentation *de re*, et nous allons chercher à caractériser les représentations mentales, soit des espèces de concepts mentaux, qui concernent les objets que nous désignons par le biais de termes référentiels.

Ainsi, les pensées *de re* sont des pensées concernant des objets avec lesquels nous sommes dans une certaine relation causale et la manière dont nous les pensons n'affecte en rien le contenu objectif de nos pensées.

¹ F. Récanati, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, 1993, p. 104.

Nous allons maintenant mettre en évidence quelques aspects cognitifs caractérisant la pensée et les concepts mentaux que nous associons aux expressions référentielles.

II- Les concepts mentaux : information et cognition

Nombreux sont les philosophes intéressés par le langage et la cognition à reconnaître différents types de catégories cognitives correspondant aux différents termes référentiels. Récanati explique par exemple :

« Lorsqu'on quitte le langage pour aborder la pensée, on ne peut plus parler de signification linguistique, de règle ou de valeur conventionnelle. Qu'est ce donc qui, sur le plan mental, correspond à la signification conventionnelle du type sur le plan linguistique ?

(...) Les concepts, ou *tout au moins ceux qui renvoient à un aspect du monde*, sont comme des « entrées » dans l'encyclopédie mentale du sujet : ce sont des structures de données servant à emmagasiner les informations sur le référent. Dans ce cadre théorique, les concepts indexicaux ont une fonction spécifique : ils servent à emmagasiner les informations obtenues *en vertu d'une certaine relation au référent* »¹.

Récanati estime alors – pareillement à Bach – que les modes de présentation *de re* doivent être pensés à la manière des indexicaux mentaux. Nous verrons alors que dans le cas des concepts mentaux correspondants aux noms propres, il est difficile (et peut-être même impossible) de pouvoir déterminer quelle est *l'occurrence* du mode de présentation *de re* dans une pensée particulière en rapport avec le concept mental associé au nom propre, qui constitue une espèce de type, mais qui n'est donc pas ce qui apparaît au niveau de la pensée *de re*, sinon à chaque occurrence de nom propre correspondrait un mode de présentation psychologique déterminé.

1) L'indexicalité mentale

¹ F. Récanati, « Loana dans le métro : Remarques sur l'indexicalité mentale », Institut Jean Nicod., 2001.

Il existe des concepts mentaux correspondant par exemple aux indexicaux « je », « ici » « maintenant ». Perry appelle ces concepts mentaux les « notions de soi »¹, Récanati les qualifie de « catégories égocentriques ».

Pour Perry, la particularité de ces notions est « qu'elles sont le réceptacle de manières de percevoir normalement informatives sur *soi-même* [*self informative*], et le motif habituel de manières d'agir dépendantes *de soi* »².

Lorsque nous percevons, nous acquérons de l'information directe sur notre environnement immédiat : nous-mêmes, l'environnement local perçu, l'instant où je perçois. La manière dont nous obtenons cette information se fait sur un mode subjectif, le mode à la première personne. Pour Perry, la manière dont nous obtenons de l'information indexicale se fait par le biais de relations épistémiques fondamentales. Ces concepts indexicaux mentaux, emmagasinent alors l'information directement accessible au système égocentrique. En tant que concepts, ils doivent néanmoins satisfaire la contrainte de généralité, établie par Evans et répondant au caractère indéniablement holistique de la pensée :

«In discussing the nature of conceivings we have little enough to go on, but there is one fundamental constraint that must be observed in all our reflection: I shall call it 'The Generality Constraint'.

It seems to me that there must be a sense in which thoughts are structured. The thought that John is happy has something in common with the thought that Harry is happy, and the thought that John is happy has something in common with the thought that John is sad. [...] Thus, if a subject can be credited with the thought that *a* is *F*, then he must have the conceptual resources for entertaining the thought that *a* is *G*, for every property of being *G* of which he has a conception. This is the condition that I shall call 'The Generality Constraint' »³.

L'information basée sur la perception doit être intégrée à un système plus général de pensée. Nous ne percevons pas les choses de manière brute mais par le biais *et* en liaison avec des concepts. En cela, lorsque je perçois une table, je perçois un objet mais je perçois également l'objet *comme* table car je possède un tel concept et que les concepts égocentriques dans lesquels j'emmagasine l'information relative à ma perception, satisfont cette contrainte de généralité, sinon je ne percevrais pas un objet par le biais de son appartenance à une certaine catégorie (concept de table). Il y a donc une espèce de perméabilité entre les niveaux

¹ J. Perry, « Notions de Soi », in *Problèmes d'indexicalité*, CSLI, « Collection Langage et Esprit », Paris 1999.

² J. Perry, « Notions de Soi », in *Problèmes d'indexicalité*, CSLI, « Collection Langage et Esprit », Paris 1999, p. 147. Perry souligne.

³ G. Evans, *The Varieties of Reference*, éd. John McDowell, Oxford, Clarendon Press, 1982, pp. 100 et 104.

conceptuels et perceptuels. C'est en cela notamment que Perry¹ et Récanati² distinguent trois niveaux : un niveau inférieur auquel correspond le niveau de la perception pure, que nous partageons avec d'autres espèces animales, le niveau supérieur, celui où se trouve notre système général de pensée, un réseau de concepts rassemblés comme dans une encyclopédie (les concepts de chien, de chat, de Jacques Chirac, etc.). Et enfin, un niveau intermédiaire qui est celui où interviennent les catégories égocentriques (les indexicaux mentaux), dans la mesure où il s'agit de concepts à proprement parler, et qu'ils peuvent être liés aux concepts de la catégorie supérieure tout en étant pourvue de l'information perceptive stockée au niveau inférieur.

Les concepts égocentriques du niveau intermédiaire peuvent donc héberger de l'information perceptive pure et de l'information conceptuelle. Percevoir une table, c'est percevoir un objet (percept), mais c'est également invoquer un concept (table) de la catégorie supérieure.

2) Sémantique informationnelle à la Dretske : deux types de codage d'une même information

Dretske a caractérisé ce passage de l'information purement perceptuelle à l'information conceptuelle par un processus de digitalisation de l'information. Il se base sur une différence de codage d'une même information : le codage analogique et le codage digital. Une seule et même information peut être encodée de manière différente : l'encodage analogique est celui de l'expérience sensorielle, l'encodage digital de la croyance conceptuelle. Le passage entre les niveaux sensoriel et conceptuel s'établit par le biais d'un processus de digitalisation de l'information contenue dans la représentation analogique. Il explique alors :

« The contrast between an analog and a digital encoding of information (as just defined) is useful for distinguishing between sensory and cognitive processes. Perception is a process by means of which information is delivered within a richer matrix of information (hence in analog form) to the cognitive centers for their selective use. Seeing, hearing, and smelling are different ways we have of getting information about *s* to a digital-conversion unit whose function it is to extract pertinent information from the sensory representation for purposes of modifying output. It is the successful conversion of information into (appropriate) digital form that constitutes the essence of cognitive

¹ J. Perry, « Perception, Action, and The Structure of Believing », in *Philosophical Grounds of Rationality*, éd. R. Grandy et R. Warner, Oxford, Clarendon Press, 1986, pp. 333-361, et « Thought without Representation », in *Proceedings of the Aristotelian Society*, Supplementary Volume, 60, 1986, pp. 137-151 (tr.fr. « La pensée sans représentation », in *Problèmes d'indexicalité*, Paris, CLSI, 1999, pp.109-134).

² F. Récanati, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, 1993, plus particulièrement le chapitre 7.

activity. If the information that *s* is *F* is never converted from a sensory (analog) to a cognitive (digital) form, the system in question has perhaps, seen, heard or smelled an *s* which is *F*, but it has not seen that it is *F* – does not know that it is *F*. The traditional idea that knowledge, belief and thought involve concepts while sensation (or sensory experience) does not is reflected in this coding difference. Cognitive activity is the conceptual mobilization of incoming information, and this conceptual treatment is fundamentally a matter of ignoring differences (as irrelevant to an underlying sameness), of going from the concrete to the abstract, of passing from the particular to the general. It is in short a matter of making the analog-digital transformation »¹.

Nous voyons ainsi, que la manière dont nous percevons les choses est analogique et que dans notre activité cognitive, nous sommes sans cesse en train de « digitaliser » nos représentations sensorielles lorsque nous pensons, lorsque nous percevons des tables, des chaises, des personnes que nous connaissons, d'autres que nous ne connaissons pas, et dans tout autre phénomène du même type. On peut alors concevoir nos pensées *de re* comme étant à la charnière entre la représentation analogique et la représentation digitale².

Sans vouloir rentrer dans les détails ni dans le débat sur la nature de l'activité cognitive humaine, on retiendra de cette analyse trois choses : d'une part que dans la perception directe, nos représentations sont analogiques et que dans la pensée, les mêmes représentations peuvent être digitalisées, i.e. conceptualisées. Et que donc les niveaux perceptuels et conceptuels sont des niveaux perméables dans l'activité cognitive.

3) Les fichiers mentaux : concepts indexicaux et entrées encyclopédiques.

Nous avons déjà mentionné le fait que des concepts mentaux correspondent aux termes que nous pouvons employer pour désigner certains objets. La notion d'« entrées » dans l'encyclopédie mentale du sujet a alors été évoquée, pour désigner de tels concepts mentaux, des espèces de fichiers servant à emmagasiner de l'information sur le référent d'un terme. La notion d'« entrées encyclopédiques » semble avoir été introduite pour la première fois³ par

¹ F. Dretske, *Knowledge and the Flow of Information*, CSLI Publications, collection « The David Hume Series », Stanford, 1999, pp. 141-142.

² Bach distingue par exemple trois types de pensées *de re*, celles basées sur la perception, celles basées sur le souvenir de la perception, et celles basées sur la communication. Voir K. Bach, *Thought and Reference*, Clarendon Press, Oxford, 1987, plus particulièrement le chapitre 2.

³ Cependant, Hans Kamp et Irene Heim ont introduit des concepts apparentés dès le début des années 80. Hans Kamp parle de « structure représentationnelle de la sémantique du discours » (voir particulièrement H. Kamp, « A Theory of Truth and Semantic Representation », in *Formal Methods in the Study of Language*, éd. Groenendijk, Janssen et Stokhof, Amsterdam, Centrum, 1981, pp. 277-322, et « Référence Temporelle et

Sperber et Wilson dans *La Pertinence*¹. Ils conçoivent une entrée encyclopédique comme ce qui « rassemble les informations sur l'extension ou la dénotation du concept, c'est-à-dire sur les objets, les événements ou les propriétés qui tombent sous ce concept »². Les entrées encyclopédiques concernent alors de manière générale des termes désignatifs ou des relations. Afin d'illustrer la diversité des termes concernés par les entrées encyclopédiques au niveau de la cognition, ils donnent différents exemples et précisent leur fonction en relation avec l'information :

« [L]’entrée encyclopédique du concept *Napoléon* contiendra un ensemble d’hypothèses sur Napoléon ; l’entrée encyclopédique du concept *chat* contiendra un ensemble d’hypothèses sur les chats ; et l’entrée encyclopédique du concept *discuter* contiendra un ensemble d’hypothèses sur cette activité. [...] Les entrées encyclopédiques varient typiquement d’un locuteur à un autre et d’un moment à l’autre ; ainsi nous ne partageons pas tous les mêmes hypothèses sur Napoléon ou sur les chats. Les entrées encyclopédiques sont ouvertes : on y ajoute sans cesse des informations nouvelles. On ne peut jamais dire qu’une entrée encyclopédique est complète, et il n’existe pas de contenu minimal essentiel en l’absence duquel le concept qui lui est associé n’aura pas été maîtrisé »³.

Ainsi, on peut donc dire qu’il correspond deux types de fichiers mentaux aux termes référentiels, les catégories égocentriques et les entrées encyclopédiques.

Il convient d’émettre quelques précisions sur la notion de « fichier mental » dont la connotation computationnelle peut prêter à polémique. Parler de « fichiers mentaux » n’est pas une chose nouvelle, et cette terminologie s’inspire avant tout de la tendance en science cognitive à interpréter le fonctionnement cognitif de l’esprit humain sur le modèle computationnel des ordinateurs. Sans chercher à nous poser la question de savoir jusqu’où l’analogie est pertinente, ni dans quelle limite il convient de parler de concepts ou de fichiers mentaux – ou encore de dossiers cognitifs, on emploiera ces termes de manière intuitive sans prétendre nous engager sur leur réalité effective, ni expliquer en quoi consiste leur véritable nature. A la manière de Corazza⁴, nous parlerons de fichiers, dossiers ou entrées encyclopédiques de manière métaphorique.

Représentation du discours », *Languages*, 1981, pp. 36-64. Quant à Irene Heim elle parle de littéralement de « fichiers » (*File*), voir par exemple son article « File Change Semantics and The Familiarity of Definiteness », in *Meaning, Use, and Interpretation of Language*, Rainer Bäuerle *et al.* éd., Berlin, de Gruyter, 1983, pp. 164-189.

¹ D. Sperber et D. Wilson, *La Pertinence, Communication et cognition*, Paris, Minuit, 1989, pp. 135-137.

² D. Sperber et D. Wilson, *La Pertinence, Communication et cognition*, Paris, Minuit, 1989, p. 135.

³ D. Sperber et D. Wilson, *La Pertinence, Communication et cognition*, Paris, Minuit, 1989, p. 137.

⁴ E. Corazza, « Je est un autre », *Archives de Philosophie*, cah. 2, vol. 58, 1995, pp. 199-212, p. 202.

On distingue ordinairement deux catégories de fichiers mentaux : les notions de soi (Perry) ou catégories égocentriques (Récanati) et les entrées encyclopédiques. Ces deux types de fichiers mentaux se distinguent avant tout par leur stabilité : les catégories égocentriques emmagasinent de l'information sur l'environnement égocentrique lui-même, donc elles emmagasinent de l'information qu'elles ne stockent pas forcément. Corazza parle dans ce cas d'effets « boîtes aux lettres » des indexicaux mentaux :

« Je dirais, si l'on peut s'exprimer ainsi, que ces fichiers fonctionnent comme des boîtes aux lettres, qu'on remplit et qu'on vide constamment : par exemple je remplis la boîte étiquetée « ceci », mais dès que je perds la trace de l'objet avec lequel j'étais en contact perceptif et que j'entre en contact avec un autre objet dont je tire de l'information je vide ma boîte pour la remplir avec les informations nouvelles, et ainsi de suite »¹.

On peut donc dire que les catégories égocentriques créent des fichiers mentaux qui sont temporaires ou éphémères, qui peuvent être stockés dans la mémoire à court, moyen ou à long terme. Lorsque les fichiers sont transférés dans la mémoire à moyen ou à long terme, ils doivent être étiquetés avec un terme référentiel constant (non-indexical), i.e. une description définie, indéfinie, ou un nom propre.

Les catégories égocentriques semblent alors être associées aux manières dont nous obtenons de l'information perceptuelle. Tel était l'avis d'Evans en ce qui concernait nos pensées indexicales correspondant à la catégorie « ici »². Récanati considère pour sa part que les pensées indexicales ne se réduisent pas à l'information perceptuelle, en vertu de la contrainte de généralité, d'après laquelle posséder un tel concept, c'est être en mesure de le lier avec tel autre. De même, des concepts de type 'entrées encyclopédiques' considérés comme des données stables et situés au niveau de la mémoire à moyen ou à long terme, contiennent des données hétérogènes : visuelles, descriptives, perceptives, etc. Par exemple, les informations contenues dans mon dossier cognitif « Jacques Chirac » sont très diverses en types : je connais des données descriptives relatives à sa biographie : Président de la République française élu à deux reprises, ancien élève de l'ENA, a épousé Bernadette, s'est opposé à la guerre en Irak, etc. Mais mon dossier contient également des données perceptives : je sais à quoi il ressemble (données visuelles), je reconnais sa voix (données auditives), etc. Si je ne possédais pas ces informations dans mon dossier, alors je ne saurais reconnaître Chirac à son apparence ni au seul son de sa voix.

¹ E. Corazza, « Je est un autre », *Archives de Philosophie*, cah. 2, vol. 58, 1995, pp. 199-212, pp. 204-205.

² G. Evans, *The Varieties of Reference*, éd. John McDowell, Oxford, Clarendon Press, 1982, p. 151.

Si donc des fichiers mentaux de type catégories égocentriques et des fichiers mentaux de type entrées encyclopédiques peuvent tous deux être pourvus de données diverses (perceptives et descriptives), alors il faut trouver ce qui permet de les distinguer, puisque il ne semble pas pouvoir se distinguer du point de vue du type d'information qu'ils contiennent. Pour Récanati, ce qui distingue les concepts égocentriques des entrées encyclopédiques, c'est le fait que dans le cas des catégories égocentriques, l'information perceptive est dominante :

« L'information perceptive est dominante dans les concepts indexicaux dans la mesure où le concept n'existe que pour autant que le sujet, en vertu de la relation épistémique fondamentale, est en position de recevoir l'information perceptive appropriée. Lorsque la relation épistémique à l'objet cesse d'exister, lorsque donc le sujet n'est plus en position de recevoir l'information perceptive, le concept disparaît purement et simplement. Les concepts indexicaux sont des concepts *éphémères*, dans cette théorie. Leur existence est tributaire du contexte et des relations que le sujet entretient avec les objets. Les autres concepts, par exemple mon concept de George Bush, n'est pas éphémère en ce sens: c'est un concept stable, parce que, s'il contient de l'information perceptive, celle-ci n'est pas dominante. Le concept survit à la situation qui permet d'obtenir l'information perceptive, alors qu'un concept indexical ne survit pas à cette situation »¹.

Ainsi, on peut donc dire que les entrées encyclopédiques se distinguent des catégories égocentriques en cela que, d'une part l'information perceptive n'est pas dominante, et d'autre part le fichier qu'elle incarne est une donnée cognitivement stable.

Par conséquent, nous voyons qu'aux expressions linguistiques correspondent des concepts mentaux dans lesquels sont contenus divers types d'information concernant les objets. Nous avons également vu que notre manière d'appréhender les objets n'était pas purement perceptive ni descriptive et que les concepts par lesquels nous pensons sont quelque peu hybrides. Nous allons maintenant mettre en évidence la relation entre les noms propres et les concepts mentaux qui leur sont associés, des concepts plus communément appelés des « dossiers »².

¹ F. Récanati, « Loana dans le métro », Institut Jean Nicod, Paris, 2001.

² L'expression vient de Grice (H.P. Grice, « Vacuous Names », In *Words and Objections, Essays on the Work of W. V. Quine*, Dordrecht Holland, D. Reidel Publishing Company, 1969, pp. 118-145., et elle est reprise par de nombreux philosophes. Certains Néo-frégéens comme Forbes en font un concept central (G. Forbes, « The Indispensability of Sinn », *Philosophical Review*, 99, 1990, pp. 535-563.

III- Noms propres et Dossiers d'informations

Aux noms propres correspondent donc dans la pensée des concepts mentaux concernant leur référence. Si l'existence du dossier mental témoigne de la présence du nom propre dans l'idiolecte du locuteur, les dossiers ne sont néanmoins pas la condition de référence ou la condition d'usage du nom propre. Et inversement, il est tout à fait possible de posséder un dossier cognitif concernant un objet déterminé sans pour autant disposer du nom propre de cet objet. Nous allons alors mettre en évidence la manière dont sont liés et déliés noms propres et dossiers, et en dernière analyse, nous montrerons la diversité des types d'information contenue dans ces dossiers.

1) Le Dossier et l'acquisition cognitive du nom dans l'idiolecte du locuteur

Le nom propre et le dossier ont un point commun : ils se rapportent tous deux à un objet déterminé avec lequel ils sont causalement reliés. Toutefois, le nom propre est un objet linguistique, et le dossier un objet cognitif, et à ce titre, ils ont des propriétés distinctes. Néanmoins, leur hétérogénéité n'annule pas toute espèce de lien qui pourrait les unir ou du moins les rapprocher. Les noms propres et les dossiers cognitifs sont difficilement séparables dans notre activité cognitive, mais il ne faut pas déduire de cela qu'il y aurait une espèce d'interdépendance, au sens où l'existence de l'un dépendrait de l'existence de l'autre. On peut néanmoins se demander, si au lieu de parler d'interdépendance existentielle ou causale, si un lien plus faible, une simple connexion peut être faite entre les deux objets (le nom et le dossier).

D'après Castañeda, oui. Il estime que *l'acquisition* d'un nom propre dans l'idiolecte d'un locuteur équivaut à ce qu'il ait cognitivement accès à un dossier informationnel correspondant au nom. En d'autres termes, si je n'avais aucun dossier concernant Jacques Chirac, le nom « Jacques Chirac » ne ferait pas partie de mon idiolecte¹. On peut donc concevoir l'acquisition d'un dossier cognitif concernant l'objet comme une espèce d'attestation de l'acquisition du nom propre comme terme référentiel *dans l'idiolecte* de celui qui possède le dossier en question. Il convient d'insister sur le fait qu'il ne s'agit que d'une simple connexion et que le dossier ne requiert pas de noms propres pour être dans la tête, et inversement, le nom propre

¹ Ou de mon *répertoire*, pour reprendre la terminologie introduite au chapitre 5.

ne requiert pas de dossier pour qu'il désigne sa référence ou que le locuteur en fasse usage. Les noms propres de toutes les personnes dont j'ignore le nom et pour lesquels je ne possède aucun dossier cognitif font néanmoins référence à ces personnes, bien que ces noms ne fassent pas partie de *mon* idiolecte. C'est seulement l'*acquisition* du nom *dans l'idiolecte* du locuteur qui est visée par l'existence de dossiers cognitifs. De même, je *n'ai pas besoin* de dossier pour employer un nom propre et faire référence à son porteur. Comme l'explique Wettstein, un étudiant de première année en philosophie peut tout à fait demander « Qui était Aristote ? Celui qui pensait que tout n'était qu'eau ? », et donc ne posséder aucun dossier ou aucune information concernant Aristote et néanmoins désigner Aristote. Si posséder un dossier cognitif était également une condition pour qu'un locuteur puisse employer un nom, alors le cas de l'étudiant faisant référence à Aristote sans ne rien savoir sur lui, relèverait du miracle :

« Reference in the absence of an accurate cognitive fix looks miraculous, I submit, only to the Cartesian, or the residual Cartesian strain in us. If pieces of language refer only in virtue of their being associated with representations, then it is miraculous that someone should refer to something in the absence of an appropriate representation »¹.

Alors que Searle concevait le principe d'identification du nom propre comme une condition nécessaire pour faire référence à son porteur, il n'est ici pas du tout question de cela. Je peux tout à fait employer un nom sans posséder de dossier. Putnam écrivait à cet égard que :

« One can use the proper name 'Sanders' correctly without knowing anything about the referent except that he is called 'Sanders' – and even that may not be correct »².

Par exemple, il est possible que quelqu'un, disons Pierre, me demande de rapporter à quelqu'un, disons à Paul : « Jean ne pourra pas venir au repas de ce soir ». Il est très possible que je ne sache pas du tout qui est Jean et que je ne possède aucune entrée encyclopédique le concernant, et néanmoins, dans un tel cas, il se trouve que, en rapportant ces propos, je fais véritablement référence à Jean. Bien sûr, il est probable que j'ai formé un concept mental *transitoire*, i.e. éphémère de Jean, mais aucune information spécifique ne sera contenue dedans, mis à part que a) c'est la personne à laquelle Pierre a fait référence par le nom

¹ H. Wettstein, « Cognitive Significance without Cognitive Content », *Mind*, 97, 1988, pp. 1-28, p. 16.

² H. Putnam, « The Meaning of 'Meaning' », *Mind, Language and Reality*, Cambridge, Cambridge University Press, 1975, pp. 215-271, p. 247.

« Jean » (référence déférentielle), et b) cette personne ne viendra pas au dîner de ce soir (information véhiculée par l'énoncé). Il est donc possible de faire référence à Jean sans avoir de véritable entrée encyclopédique stable à son sujet¹. Je peux donc faire usage d'un nom propre sans l'avoir acquis dans mon idiolecte. Et seule l'acquisition du nom propre dans l'idiolecte est visée par l'existence du dossier dans la tête du locuteur. Le dossier qui est dans la tête est un *effet* parallèle à l'acquisition du nom dans l'idiolecte du locuteur, il y a bien une connexion entre le dossier mental et l'acquisition du nom, mais il n'y a pas de lien causal strict.

Il est également possible de comprendre un énoncé, sans forcément avoir d'informations quelconques sur la référence du nom propre. Admettons que je sois dans le métro, et que quelqu'un ait laissé une page du journal *L'Equipe* sur un siège. Je la ramasse et je lis par inadvertance « Nicole Hosp a remporté vendredi le dernier super combiné de la saison à Tarisio »². Je n'ai aucune idée de qui est Nicole Hosp (ni d'où se trouve Tarisio), mais je comprends l'énoncé³. Bien sûr, je forme également un concept transitoire sur cette personne mais les seules informations contenues dans ce concept transitoire sont comme dans le cas de Jean, a) son nom, et b) l'information véhiculée par l'énoncé lui-même. Mais, après-demain ou dans deux semaines, il est très probable que je ne me rappelle plus du tout de qui il s'agissait ni de quoi il s'agissait. Si par exemple – quelques semaines plus tard – je joue à « Questions pour un Champion » et qu'on me demande « Qui a remporté le dernier super combiné de la saison à Tarisio ? », il est possible soit que j'ai complètement oublié que je l'ai un jour su l'espace de quelques minutes – (caractère éphémère du concept transitoire formé sur Nicole Hosp au moment de la lecture de *L'Equipe*) –, soit il est possible que je me rappelle l'avoir su sans me rappeler l'exactitude des informations qui étaient alors contenues dans le concept

¹ Putnam met alors en évidence le fait que l'on peut faire usage d'un nom propre sans posséder de dossier cognitif le concernant (ce qu'il appelle un stéréotype) alors que cela est impossible pour les concepts d'espèces naturelles : je peux faire usage de « Sanders » et lui faire référence sans rien connaître de lui, alors que je ne saurais employer le concept de tigre sans posséder un stéréotype. Ce qui a été cité (cf. supra) peut alors être remis dans son contexte : « In this connection it is instructive to observe that nouns like 'tiger' or 'water' are very different from proper names. One can use the proper name 'Sanders' without knowing anything about the referent except that he is called 'Sanders' – and even that may not be correct. (...) But one cannot use the word tiger correctly, save *per accidens*, without knowing a good deal about tigers, or at least about a certain conception of tigers », H. Putnam, « The Meaning of 'Meaning' », *Mind, Language and Reality*, Cambridge, Cambridge University Press, 1975, pp. 215-271, p. 246.

² *L'Equipe*, 3 Mars 2007.

³ D'ailleurs, on peut remarquer que sans ne rien connaître de la référence de « Nicole Hosp » et de « Tarisio », je devine que « Nicole Hosp » désigne un être humain et « Tarisio » un lieu.

transitoire que j'avais formé : je ne me rappelle plus le nom ou je ne suis pas sûre de l'intitulé exacte de la compétition remportée par cette personne¹.

Ainsi, le fait que nous possédions un dossier cognitif sur la référence d'un nom propre, *témoigne* seulement du fait que nous avons acquis son nom comme terme référentiel faisant partie de notre idiolecte. Le dossier cognitif ne concerne donc ni la détermination de la référence du nom propre, ni donc, s'il faut encore insister, la question d'un sens.

2) L'initialisation ou la création d'un dossier

Castañeda estimait que le nom propre avait un double rôle cognitif. Nous avons déjà souligné le lien entre l'existence du dossier dans la tête du locuteur, et l'acquisition du nom dans l'idiolecte du même locuteur. Mais il estime également qu'acquérir le nom d'un objet, c'est *de fait* acquérir un accès cognitif à cet objet, qui me permet de former des pensées le concernant². Il explique alors que le nom propre, une fois acquis, a un rôle causal, en cela qu'il fonctionne comme une clé nous permettant d'emmagasiner des informations sur la référence du nom et à consulter les informations contenues dans ce dossier dans notre activité réflexive. Et cela a des conséquences intéressantes tant au niveau de la cognition que de la communication. Castañeda explique ainsi :

« This causal role is crucial in our personal management of information, but is equally crucial in the transferal of information in communication with others, whether we believe this information or not. Thus, the thinking, often the perception, of a proper name causes one to have further thoughts about the object, thus mobilizing the information in one's doxatic depository »³.

Les noms propres jouent deux rôles spécifiques en rapport avec notre activité cognitive. Comme nous l'avons vu, il est possible, lorsque j'entends un nom propre, ou lorsque je

¹ Certains cognitivistes étudient la difficulté qu'on a ou que certaines catégories de personnes (enfant, personnes âgées, personnes accidentées ayant des séquelles au niveau du cerveau) ont à se remémorer un nom propre. Ils étudient alors le fonctionnement du nom propre dans sa fonction de remémoration et cherche à déterminer les propriétés cognitives du nom. Sur ce point voir les travaux de Tim Valentine, Tim Brennen et Serge Bédart dans *The Cognitive Psychology of Proper Names*, Routledge, London et New York, 1996. Sigmund Freud s'était déjà interrogé sur l'oubli des noms propres dans une perspective psychanalytique : S. Freud, « Ein Beitrag zum Vergessen von Eigennamen », *Zentralblatt für Psychoanalyse*, Tome 1, 1911, trad. fr. « L'oubli des noms propres : Du mécanisme psychique de la tendance oubli », in *Psycho-pathologie de la vie quotidienne*, chapitre 1. Petite Bibliothèque Payot, Paris, 1972.

² Ruth Millikan semble défendre la même idée dans *On Clear and Confused Ideas* (Cambridge, Cambridge University Press, 2000.), bien qu'elle s'occupe essentiellement de concepts de substances naturelle.

³ H-P. Castañeda, « The Semantics and the Causal Roles of Proper Names », *Phenomenology and Phenomenological Research*, vol. 46, n°1, 1985, pp. 91-113, p. 110.

rencontre une personne, que je forme un concept transitoire de la personne portant le nom, ou de la personne rencontrée, si j'ignore son nom. Les noms propres permettent avant tout d'étiqueter ou de labelliser de tels dossiers. Ils peuvent certes initialiser de nouveaux fichiers mentaux, mais d'autres informations ou représentations peuvent le faire, ça n'est donc pas leur fonction spécifique.

Une fois le dossier labellisé par le nom de l'objet, le nom propre a donc une fonction d'accès. Lorsque j'entends quelqu'un parler de « Jacques Chirac », mon dossier « Jacques Chirac » est invoqué et activé.

Nous allons maintenant examiner au travers d'une expérience de pensée, la manière dont un dossier peut être créé et initialisé, et nous considérerons les différents aspects ressortant de l'histoire alors évoquée.

Imaginons que je travaille tous les jours à la bibliothèque et que tous les jours je me mette exactement à la même place. Une jeune femme vient également tous les jours travailler à la même place qui se trouve être juste en face de la mienne. Les jours passant, je réalise qu'il s'agit de la même personne. C'est donc avant tout par la perception et le souvenir de perception antérieure qu'un dossier la concernant va être initialisé dans ma tête : la représentation par laquelle je suis capable de la reconnaître (un concept recognitionnel). Puis au fur et à mesure des semaines, je commence à faire attention à elle, et je remarque différentes choses qui viennent s'ajouter dans le dossier qui a été créé dans ma tête et qui la concerne : elle travaille sur *L'archéologie du savoir* de Foucault, elle possède un ordinateur portable IBM et son fond d'écran est la photo d'une piscine, elle fait une pause tous les jours à 13 heures et s'en va à 18 heures 30.

Quelques temps plus tard, j'aperçois un livre dont je crois que le titre est de l'espagnol, et pour l'avoir entendue chuchoter quelque chose à quelqu'un dans une langue étrangère, j'en déduis qu'elle est espagnole ou du moins hispanophone.

Je ne connais pas son nom, mais je possède néanmoins un dossier cognitif pourvu de ces diverses informations. Je suis donc en mesure d'avoir des pensées *de re* la concernant, non seulement lorsque je la perçois, mais également lorsque je ne la perçois pas et que je pense à elle¹. Il m'arrive également de parler d'elle, et, ne connaissant pas son nom, j'emploie de manière référentielle la description « l'espagnole qui travaille en face de moi ». Puis à force

¹ Ce qui rejoint donc ce que nous établissions au début de notre analyse sur la possibilité d'avoir des pensées *de re* concernant des objets dont nous ignorons le nom. C'est par ailleurs le type de pensées *de re* que Bach caractérise comme étant basé sur la perception et sur le souvenir (cf. K. Bach, *Thought and Reference*, Oxford, Clarendon Press, 1987, pp. 17-26 et chapitre 2).

de la désigner par ce terme, je n'emploie plus que la forme raccourcie et elliptique « l'espagnole », lorsque par exemple je dis : « aujourd'hui j'avais oublié de prendre un stylo, alors j'ai demandé à *l'espagnole* de m'en prêter un ». Pendant des mois, je ne connais pas son nom, mais j'ai néanmoins des pensées *de re* la concernant, même lorsque j'emploie la description définie « l'espagnole » qui est (donc) employée de manière référentielle. Seulement, un jour, nous finissons par nous adresser la parole, et j'apprends qu'elle est non pas espagnole mais italienne, et qu'elle s'appelle « Giovanna ». Je labellise donc le dossier par son nom et je rectifie l'information selon laquelle elle n'est en fait pas espagnole mais italienne. J'aurais donc pensé à elle pendant des mois en la pensant par le biais d'une information complètement fautive. Dès lors, bien que je l'ai désignée par le biais d'une description définie dont la propriété exprimée n'est en fait pas satisfaite par elle, et que cette propriété a pu apparaître au niveau du mode de présentation psychologique, nous voyons alors que la contribution des termes référentiels est bel et bien un objet, indépendamment des modes de présentation qui sont, dès lors, non-pertinents véridiquement (et pour lors, individuellement étroitement). Je pouvais penser à Giovanna comme étant *l'espagnole en face de moi*¹, sans que cela n'affecte le fait que je pense à *elle*, bien qu'elle ne fût en fait pas espagnole.

De cette petite histoire retraçant l'initialisation d'un dossier, ressortent différents aspects concernant la problématique des dossiers cognitifs correspondant aux noms propres.

- (i) Il n'est pas nécessaire de connaître le nom propre d'un objet ni d'*être en train* de percevoir cet objet pour avoir des pensées *de re* le concernant.
- (ii) Il n'est pas nécessaire de posséder de dossiers concernant un objet pour employer correctement son nom.
- (iii) Le nom propre a une fonction d'étiquetage du dossier et n'est pas nécessairement ce qui va initialiser le dossier, bien qu'il puisse le faire.
- (iv) Les informations contenues dans un dossier sont susceptibles d'être fausses sans pour autant que cela ait eu une incidence sur la référence du dossier et du nom puisqu'elles ne constituent en rien des conditions de référence ou de vérité.

¹ Ce qui montre bien que ce qui est pertinent est *la relation causale* à l'objet et non pas une question de satisfaction du mode de présentation qui caractérise nos pensées *de re*.

Ainsi, il semble que des dossiers soient cognitivement associés aux noms propres que nous possédons dans notre idiolecte et que l'information qu'ils contiennent est ce qui est susceptible d'apparaître au niveau de la dimension étroite de la pensée, le mode de présentation psychologique. Cependant, les dossiers tels que nous les avons caractérisés sont comme les types au niveau mental des noms propres – ils ne sont donc pas ce qui apparaît au niveau de l'occurrence du nom propre dans la pensée. Une question qui reste donc ouverte concerne la question de la relation entre un mode de présentation particulier psychologique de la référence et le concept mental type de la référence. Sans répondre à cette question, on peut seulement dire qu'il n'y a pas de lien déterminé entre le type du concept associé au nom propre et l'occurrence du mode de présentation psychologique apparaissant au niveau d'une pensée particulière.

Nous allons maintenant mettre en évidence les caractéristiques entrevues ici : sur la diversité des types d'information des dossiers, et sur les cas où l'information concernant la référence du dossier est en fait fautive, sans que cela n'affecte l'usage du nom propre, sa capacité référentielle, ni le fait que je puisse penser l'objet.

3) L'hétérogénéité du contenu informationnel des dossiers

Ainsi, les fichiers plus stables constitués par les entrées encyclopédiques sont susceptibles de contenir divers types d'information. Mon concept de Jacques Chirac contient des données tant descriptives que perceptives. Dans ce sens, Anne Reboul et Jacques Moeschler ont développé un concept intéressant de représentation mentale, qui est un objet cognitif pourvu de données informationnelles *hétérogènes* portant sur la référence d'un terme :

« La notion de représentation mentale est centrale dans notre approche de la référence : elle est conçue comme une charnière cognitive entre la réalité à laquelle appartiennent les référents et le langage d'où ressortissent les expressions référentielles. Idéalement elle doit être identifiante, c'est-à-dire permettre d'isoler l'objet désigné »¹.

Ils conçoivent alors la représentation mentale comme un concept ou dossier mental concernant un objet et contenant différentes sortes d'informations sur cet objet. La représentation n'est alors pas un objet linguistique, mais bien plutôt un objet cognitif, multidimensionnel, permettant l'interaction de données hétérogènes, des données

¹ J. Moeschler, A. Reboul, *Pragmatique du Discours*, Armand Colin, 1998, p. 134.

encyclopédiques, visuelles, spatiales, lexicales, etc. des données qui n'impliquent pas l'existence de l'objet sur lequel porte la représentation mentale¹.

La notion de représentation mentale semble alors appropriée pour rendre compte de la complexité du mode de présentation qui peut apparaître dans une pensée *de re*. Lorsque je pense à Jacques Chirac, le contenu vériconditionnel de ma pensée n'est certes pas complexe, si ce que je pense est « Jacques Chirac est français »², mais la pensée que j'ai – l'est : diverses données accompagnent la manière dont je pense à Jacques Chirac, et ces données peuvent différer selon les divers instants où je pense à Jacques Chirac.

Les dossiers peuvent héberger différents types d'information, de l'information descriptive, comme de l'information non-descriptive. Mon concept de Jacques Chirac est pourvu de données descriptives : élu deux fois Président de la République, premier premier ministre du gouvernement de la première cohabitation de l'histoire de la V^{ème} République, énarque, marié à Bernadette, etc., mais également de données non-descriptives : des données visuelles (son visage), auditives (sa voix). Mon concept de Jacques Chirac est donc riche tant par son contenu informationnel que par la diversité du type des données qu'il contient.

Néanmoins, tous mes concepts mentaux ne sont pas aussi riches. Si mon concept d'Aristote est riche en bibliographie, je ne dispose d'aucune donnée visuelle ou auditive. De tels dossiers sont donc pourvus d'informations essentiellement descriptives. Je possède également de nombreux dossiers dont l'information n'est que descriptive, lorsque par exemple je n'ai jamais eu aucune perception de l'objet en question.

Les données informationnelles nous permettent de reconnaître les objets concernés par nos dossiers, i.e. quel nom a été employé, mais elles ne constituent en rien un sens du nom propre ou ce qui va déterminer la référence.

Qu'en est-il des cas où je ne possède aucun moyen perceptuel pour reconnaître les référents et lorsque je ne possède que des informations d'ordre descriptif. Par exemple, je n'ai que des informations descriptives concernant Aristote le philosophe grec et Aristote l'armateur grec. Et lorsque quelqu'un emploie le nom « Aristote » et que le contexte est suffisamment ambiguë et ne permet pas de décider quel nom a été employé, le locuteur pourra faire un usage des descriptions « le philosophe » ou « l'armateur grec » afin d'identifier la référence du nom propre. Les descriptions n'auront cependant qu'un rôle de fixateur de référence dans le contexte évoqué, dans la mesure où elles n'auront pour fonction que de distinguer deux

¹ J. Moeschler, A. Reboul, *Pragmatique du Discours*, Armand Colin, 1998, pp. 135-136.

² Il est composé de Jacques Chirac et de la propriété d'être français.

objets susceptibles d'être les référents de l'occurrence d'une forme linguistique contextuellement ambiguë.

On peut maintenant en venir à une question plus substantielle et se demander si le fait qu'il m'est possible d'avoir des dossiers étiquetés avec des noms qui contiennent des données informationnelles de divers types et le fait que j'en possède qui contiennent uniquement de l'information descriptive, si cela équivaut au niveau des pensées que je forme sur les référents à une différence du type de pensée. Autrement dit, est-ce que lorsque les informations sont seulement descriptives, je pense à l'objet de manière descriptive ?

Comme nous l'avons vu, une pensée descriptive est une pensée dans laquelle une description exprime une propriété dans son contenu objectif, et donc, au niveau de son contenu vériconditionnel. C'est une pensée dans laquelle un objet est pensé par l'intermédiaire d'une propriété déterminée. Or, comme nous l'avons évoqué, les informations concernant la référence du nom dans le dossier, qu'elles soient ou non-descriptives, sont toutes susceptibles d'être fausses de l'objet. Imaginons que nous sommes quelques années en arrière, et que j'entende parler d'un homme nommé « Christophe Rocancourt ». Je lis dans un journal new yorkais qu'il s'agit d'un héritier européen de la famille Rockefeller, et qu'il est très riche. En lisant le journal, je ne vais que posséder des informations descriptives le concernant, puisque je ne l'ai jamais vu ni n'ai jamais rien su d'autre sur lui. Après avoir lu cet article, je pense « Christophe Rocancourt a bien de la chance d'être né dans une famille fortunée ».

Bien que je ne dispose au moment où j'ai cette pensée que d'informations descriptives sur Christophe Rocancourt, en plus de la possession de son nom, la pensée que j'aie à ce moment là *n'est pas une pensée descriptive* mais il s'agit bien plutôt d'une pensée *de re*, pour la simple raison que la pensée que j'aie est fausse, et *qu'elle ne saurait l'être si les informations descriptives apparaissaient au niveau du contenu vériconditionnel de la pensée*. Christophe Rocancourt n'étant pas un héritier européen de la famille Rockefeller et n'étant pas riche¹, il n'a pas eu la chance d'être né dans une famille fortunée. Il m'était donc possible de posséder un dossier avec plusieurs informations descriptives concernant Christophe Rocancourt, mais ces informations se révélant en fait être complètement fausses de la référence, elles ne m'ont cependant pas empêchée de penser à lui. Puisque je pouvais penser à lui, malgré la fausseté de toutes les informations contenues dans son dossier, alors mes pensées ne *pouvaient* pas être descriptives. Les informations contenues sur la référence d'un dossier cognitif ne jouent

¹ Comme nous le savons aujourd'hui, Rocancourt a eu une enfance malheureuse, sa mère se prostituait, son père était alcoolique et il fut placé à la DASS à l'âge de 14 ans.

aucun rôle dans la capacité du nom à faire référence et dans sa contribution au contenu vériconditionnel de la pensée. Ces informations pouvaient apparaître et elles apparaissent probablement au niveau du mode de présentation psychologique du contenu étroit de ma pensée, mais cela n'avait aucune incidence sur l'acte de référence lui-même (le mode de présentation ne déterminant pas la référence) et sur les conditions de vérité de la pensée alors entretenue, cette pensée se révélant fautive non pas en vertu de la non-satisfaction du mode de présentation psychologique associé à l'occurrence de « Christophe Rocancourt », mais par la non-satisfaction *par* Christophe Rocancourt en chair et en os, de la propriété d'avoir la chance d'être né dans une famille fortunée.

Ainsi, bien que je puisse posséder exclusivement de l'information descriptive dans mes dossiers concernant la référence des noms propres, cela n'a aucune incidence sur le type de pensée que j'entretiens. Etant donné que toutes les informations sont susceptibles d'être fausses, aucune information ne peut avoir de rôle dans les conditions de vérité de la pensée.

On peut donc dire deux choses : d'une part que la référence du dossier est véritablement déterminée au-delà de ce que je peux savoir sur elle. Elle est déterminée de manière causale : que cela soit dans le cas de Giovanna, d'Aristote, ou de Rocancourt, la référence est déterminée causalement et relationnellement : par ma perception de Giovanna, sa présence cause directement la création d'un dossier la concernant, et dans le cas d'Aristote et de Rocancourt, la référence est transmise au travers d'une chaîne de la communication.

Les noms propres sont donc associés à des dossiers, des concepts mentaux concernant la référence des noms propres. L'information contenue dans ces dossiers est inessentielle, non seulement pour la question de la détermination de la référence, mais également pour la question de la contribution des termes aux conditions de vérité. Une question demeure cependant : *quel est ou comment est le mode de présentation qui apparaît au niveau de la dimension étroite de la pensée ?*

Si j'ai un concept de Jacques Chirac informationnellement riche, toutes ces informations n'apparaissent pas au niveau de la dimension étroite de chacune de mes pensées lorsque je pense à lui. Il semble alors que – bien qu'il y ait une connexion entre le concept mental concernant la référence d'un nom propre et le mode de présentation particulier apparaissant dans une pensée déterminée, il n'y ait aucun mode de présentation particulier et déterminé qui soit connecté au nom propre une fois pour toute. Dès lors, il m'est possible de penser à plusieurs reprises « Zidane a pris sa retraite » avec, à chaque fois, un mode de présentation *de re* particulier différent, et cela, bien que mon concept de Zidane soit stable et que son contenu

informationnel n'évolue pas à chaque fois que je pense à lui. Le lien entre mon concept mental et le mode de présentation *de re* particulier apparaissant dans une pensée déterminée n'est donc pas déterminé ou défini. Nous retrouvons alors cette espèce de « fluctuation des sens » au niveau du mode de présentation psychologique. Comme le disait Evans, et ainsi que nous l'avons mentionné à plusieurs reprises dans les chapitres précédents, s'il est possible de catégoriser des *types* de modes de présentations particuliers (notions de soi *vs.* entrées encyclopédiques), il est possible de concevoir autant de modes de présentation particuliers qu'il y a d'instantants et de personnes¹.

IV- Les dossiers cognitifs et l'intuition descriptiviste

La conception des dossiers cognitifs semble donc rendre compte de l'intuition motrice qui a conduit certains philosophes à adopter l'idée d'un sens exprimé par le nom propre et qui donnerait la référence. En d'autres termes, nous soutenons l'idée qu'ils ont pris pour un mode de présentation descriptif, un mode de présentation psychologique qui n'apparaît que dans la dimension étroite de la pensée et qui accompagne alors au niveau psychologique et cognitif – un phénomène sémantique. Autrement dit, le mécanisme cognitif caractérisant les noms propres dans la pensée doit être regardé comme un épiphénomène par rapport à la question sémantique de leur référence.

Nous pouvons alors dire que la conception des dossiers cognitifs s'apparente sous certains aspects à la conception frégréenne et searlienne, à ceci près – et cela est d'une extrême importance – qu'elle ne prétend absolument pas au statut de conception sémantique. Elle semble alors être ce qui peut rendre compte des intuitions défendues par les descriptivistes, sans pour autant en défendre la conception sémantique.

Ainsi, les phénomènes décrits par les descriptivistes et ayant trait à une espèce de sens conceptuel du nom, sont des phénomènes psychologiques qui s'expliqueraient aisément par l'activité cognitive des interlocuteurs.

¹ Voir G. Evans, « Understanding Demonstratives », *Meaning and Understanding*, édité par H. Parret et J. Bouveresse, Berlin, de Gruyter, 1981, pp. 280-303. Trad.fr. « Comprendre les démonstratifs », *Penser en contexte, le phénomène de l'indexicalité, la controverse John Perry & Gareth Evans*, Paris, L'Eclat, collection « tiré à part », 1993, pp. 102-139, p. 128. Voir également le chapitre 4.

Nous allons maintenant présenter les aspects sous lesquels une conception psychologisante du mode de présentation peut s'apparenter à certains des aspects des conceptions de Searle et de Frege.

1) Searle ou la théorie des faisceaux appliquée à la cognition

Qu'en est-il maintenant de la conception des dossiers et de la conception de Searle ?

La première chose qui apparaît évidente et que le dossier semble faire écho à la notion même de faisceaux. Les dossiers sont des objets cognitifs rassemblant divers types d'informations sur l'objet, les faisceaux de descriptions rassemblant les propriétés communément attribuées à la référence du nom propre. Ainsi, par exemple, n'est-il pas étonnant de trouver chez certains philosophes un certain écho au vocabulaire de Searle. C'est par exemple le cas de Récanati lorsqu'il caractérise les entrées encyclopédiques :

« A mental file, whether an encyclopedia entry or an egocentric concept, is created on the basis of specific pieces of information which serve as a 'peg' for clustering further information about the object that information concerns »¹

Bien que Récanati emploie certaines expressions de Searle comme les notions de « *peg* » et de « *cluster* », il y a toutefois une différence terminologique importante. Bien que ces conceptions décrivent le même processus, la conception des dossiers insiste sur le caractère cognitif et ne parle que d'« information », lorsque la conception de Searle s'inscrit dans une logique sémantique et métaphysique, lorsqu'elle parle de « description » et de « propriété ».

La différence essentielle et décisive entre ces conceptions porte sur le fait que pour la conception des faisceaux la disjonction des propriétés *doit* être analytique pour que le nom ait une référence, alors que dans le cas des dossiers, peu importe la vérité ou fausseté des informations qu'il contient lorsque c'est la question de la référence du nom qui est visée. La référence demeure ce qui déterminée causalement – ce dont l'information, même fausse, dérive. Cependant les informations contenues dans le dossier jouent un rôle dans la cognition et la formation de nos croyances, mais au regard des problèmes sémantiques qui nous

¹ F. Récanati, *Direct Reference: From Language To Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publisher, 1993, p. 183.

concernent, les informations ne jouent aucun rôle dans la détermination de la référence, d'où l'indifférence de leur vérité ou de leur fausseté¹.

On peut donc dire que Searle suivait cette intuition qu'il se passait bien quelque chose avec les noms qui ressemble à un contenu conceptuel, mais il a pris ce phénomène pour un phénomène proprement sémantique, alors qu'il s'agit avant tout d'un phénomène de la cognition humaine. Nous avons vu que lorsqu'un locuteur emploie un nom existant dans l'idiolecte de son interlocuteur, alors l'emploi du nom invoque et active le concept mental correspondant. Une fois le dossier activé, l'interlocuteur travaille sur l'information fournie dans l'énoncé et dans celle contenue dans le dossier. Dès lors, si on me dit « Jacques Chirac a été mis en prison la nuit dernière », je peux être surprise car cet énoncé est prononcé pendant son mandat présidentiel et que le président bénéficie d'une immunité. Mais l'effet de surprise ne résulte pas d'une contradiction dans l'information véhiculée par l'énoncé. C'est seulement en fonction d'autres informations et du travail cognitif établi *par l'interlocuteur*², que l'énoncé provoque un *effet* de contradiction³.

Il paraissait évident à Searle que lorsque l'on faisait usage d'un nom pour désigner un objet, c'est parce que nous possédions certaines informations concernant cet objet. Or, nous avons vu qu'il était possible de faire référence en employant un nom sans savoir qui est son porteur, et nous avons vu que nous étions en mesure de comprendre un énoncé pourvu d'un nom dont nous ignorons la référence, sans que nous ayons dans les deux cas des informations. Searle confond alors les conditions d'usage du nom propre avec *l'acquisition* du nom propre dans *l'idiolecte* du locuteur. Dans *L'Intentionnalité*, alors qu'il semblait reconnaître la dimension cognitive des informations relatives à la référence des noms propres, il persistait à affirmer que de telles informations étaient requises pour pouvoir faire usage d'un nom propre :

« Le réquisit premier de l'emploi éventuel d'un nom pour faire référence à un objet est qu'il existe de cet objet une représentation indépendante. Celle-ci peut prendre la forme d'une perception, d'un

¹ Ce qui explique également le fait que les modes de présentation *de re* ont la propriété de non pertinence vériconditionnelle.

² Par exemple, l'interlocuteur a comme information en arrière-plan que Jacques Chirac est le Président de la République, et il dispose de la connaissance en arrière-plan que le Président bénéficie d'une immunité juridique, et de cela il infère que Jacques Chirac, bénéficiant d'une immunité, ne saurait aller en prison, d'où l'effet apparent de contradiction de l'énoncé – qui ne l'est en fait pas du tout.

³ Dans le contexte de la distinction entre entrée logique et entrée encyclopédiques, Sperber et Wilson explicitent les différences qu'il y a entre les représentations et les opérations sur les représentations : « Toute la psychologie cognitive actuelle repose sur une distinction générale entre les représentations et les opérations sur les représentations, et notre distinction entre hypothèses encyclopédiques et règles déductives associées chacune à un concept et qui peuvent chacune s'appliquer aux hypothèses où figure le concept en question » ; in D. Sperber et D. Wilson, *La Pertinence : Communication et cognition*, Paris, Minuit, 1989, p. 139.

souvenir, d'une description définie, etc., mais il est nécessaire que l'objet auquel s'attache le nom soit identifié »¹.

Par conséquent, la conception des dossiers rend compte de l'existence du faisceau mais exclut le rôle du faisceau dans des questions de détermination de la référence, de conditions d'emploi du nom propre, et celles relatives aux conditions de vérité des énoncés contenant des noms propres.

2) Et si Frege avait confondu le logique et le psychologique ?

Un des principes de la philosophie frégréenne était la distinction entre le logique et le psychologique.

La séparation était un principe de recherche de la vérité, et non l'affirmation qu'il y a des processus psychologiques qui apparaissent séparément dans notre activité de saisie des pensées. Il écrivait à cet égard :

« Dans le cours naturel de la pensée, le psychologique et le logique se développent en étroite association. La tâche consiste précisément à isoler le purement logique. Il ne s'agit point là de bannir complètement le psychologique de la pensée effective, ce qui serait impossible, mais simplement de prendre conscience du bien fondé logique de ce que nous pensons. Aussi, la séparation requise du logique et du psychologique ne consiste-t-elle qu'en leur distinction sciemment opérée. C'est pourquoi on ne saurait trop instamment mettre en garde contre la confusion des points de vue et le déplacement des questions »².

Des années plus tard, il réitère des propos allant dans le même sens :

« Chez l'être humain, l'activité de la pensée est naturellement mêlée à la représentation et au sentiment. La logique a pour objectif de dégager ce qui est logique, non pas au sens où nous devrions penser sans nous représenter quoi que ce soit, ce qui est certainement impossible, mais au sens où nous devrions consciemment séparer ce qui est logique de ce qui dépend des représentations et des sentiments »³.

¹ J. Searle, *L'Intentionnalité*, Paris, Minuit, 1985, p. 307.

² G. Frege, « Logique » [entre 1879 et 1891], *Ecrits posthumes*, Nîmes, Editions Jacqueline Chambon, 1994, p. 14. Je souligne.

³ G. Frege, « Logique » [1897], *Ecrits posthumes*, Nîmes, Editions Jacqueline Chambon, 1994, p. 167. Je souligne.

Ainsi, on peut voir que si Frege distinguait les pensées (le contenu objectif) des représentations qui sont les éléments subjectifs apparaissant dans l'activité de penser, la distinction entre le logique et le psychologique était avant tout une distinction méthodique érigée au statut de principe pour qui veut prétendre à la recherche de ce qu'est la vérité : « Il appartient au logicien de mener un combat constant contre le psychologique »¹, écrivait-il.

La distinction du logique et du psychologique était alors une distinction de droit, et non de fait, qui concernait la pertinence de la recherche scientifique. Frege était donc conscient malgré le caractère fondamental de la distinction, que prétendre que le logique et le psychologique pouvaient être séparés *dans l'activité* de penser était chose impossible. On peut également voir qu'il évoquait un risque dû au caractère psychologique de l'activité de penser : la confusion des points de vue et le déplacement des questions.

Nous allons ici chercher à mettre en évidence le fait que – en pensant que les noms propres véritables (linguistiques) avaient un sens qui donnait la référence, Frege a précisément confondu le subjectif et l'objectif, en cela qu'il a fait des caractéristiques psychologiques (modes de présentation *de re*) de notre activité cognitive des éléments objectifs (des constituants de pensées au sens frégeen du terme). Par conséquent, nous voulons montrer que Frege est précisément tombé dans l'écueil qu'il cherchait à éviter.

Toutefois, afin de nuancer cela, il convient d'insister sur le fait que nous traitons ici spécifiquement de la question des noms propres « véritables » qui, s'ils n'échappent pas au critère du nom propre frégeen, n'ont cependant pas été l'objet central de l'étude de Frege. Il convient en effet de rappeler que ses préoccupations visaient avant tout les fondements logiques de l'arithmétique et non – fondamentalement – des problèmes relatifs au langage naturel². Il est donc certain que les problèmes qui nous importent ici, à savoir des problèmes concernant les noms propres ordinaires, n'ont pas retenu son intérêt, et s'il s'y était vraiment intéressé, il aurait certainement écrit plus qu'une note de bas de page sur le sujet³.

Nous avons vu que Frege pensait que les noms propres exprimaient un mode de donation de la référence, qu'ils exprimaient un sens dans la proposition. Cependant, il avait aussi une conception des représentations et nous allons voir que ce qu'il dit des représentations semblent concorder par bien des aspects à nos modes de présentations psychologiques. Ainsi,

¹ G. Frege, « Logique » [entre 1879 et 1891], *Ecrits posthumes*, Nîmes, Editions Jacqueline Chambon, 1994, p. 15.

² Dans la note 4 de « La pensée » (trad. fr. note 1 p. 180), Frege regrette de devoir s'occuper de problèmes de langage, alors que cela n'est pas son intérêt. Il explique qu'il est forcé d'en parler car le caractère imagé et sensible du langage pose des problèmes à l'expression de la pensée – qu'il ne parvient pas à montrer sans son vêtement linguistique.

³ Cf. la note de bas de page consacrée aux fluctuations de sens des noms propres véritable dans « Sens et Référence » (et voir le chapitre 1 sur le sujet).

nous verrons qu'il semble que Frege soit tombé dans l'écueil qu'il cherchait à éviter, en cela que ce que nous avons dit des modes de présentations psychologiques des noms propres dans la pensée, il l'a lui-même dit des représentations, et que – par conséquent, la conception des dossiers et du mode de présentation *de re*, si elle est anti-frégéenne sous certains aspects, est très frégéenne sous d'autres.

Dans la terminologie frégéenne, la pensée équivaut à ce que nous avons appelé la proposition exprimée, c'est-à-dire à ce qui est dépourvu d'éléments subjectifs ou d'éléments qui sont inessentiels aux conditions de vérité. Nous avons vu au chapitre 4 que les pensées au sens de Frege et les propositions singulières (qui concernent donc les noms propres) partageaient des caractéristiques essentielles : leur caractère non-mental et non-linguistique, et leur nature foncièrement objective et indépendante au fait qu'elles soient pensées ou exprimées. Les deux notions se distinguaient avant tout par la question de leurs constituants¹. Les noms propres

¹ Pour Frege, seuls les sens pouvaient être des constituants d'une pensée. La conception de la référence conçue alors comme naturellement directe par opposition à la dénotation qui désigne par le biais d'une propriété pertinente vériconditionnellement, faisait que la seule contribution du nom propre aux conditions de vérité était la référence elle-même et non un sens ou une propriété exprimée par le nom, d'où l'idée que la référence elle-même était un constituant de la proposition exprimée. Bien qu'il était impossible pour Frege de concevoir qu'un objet puisse faire partie de ce qui est exprimé par une phrase, il a entrevu de nombreux aspects de la référence directe, notamment dans ce qu'il a pu dire des indexicaux et autres démonstratifs. Ainsi, il peut apparaître étonnant de considérer certains passages des écrits de Frege, et leur étrange parenté avec les analyses de Kaplan et Perry. Il a par exemple écrit dans un article édité *post mortem* :

« Le mot « je » désigne différents individus dans des phrases prononcées de la bouche de différents individus. Il n'est pas nécessaire que ce soit celui qui a froid qui exprime lui-même la pensée qu'il a froid. Ceci peut être le fait d'un autre, qui désigne celui qui a froid à l'aide d'un nom », (G. Frege, « Logique » [1897], *Ecrits posthumes*, Nîmes, Editions Jacqueline Chambon, 1994, p. 159).

Ainsi, Frege dit explicitement ce que – bien des années plus tard – Kaplan et Perry expliqueront. Si je dis « j'ai froid », j'exprime exactement la même chose que si quelqu'un avait dit « Lynda a froid ». Toutefois, et c'est ce qui fait toute la complexité de l'exégèse des écrits de Frege, il convient de rappeler qu'il affirmait exactement le contraire dans « La pensée » :

« L'occurrence du pronom « je » dans une proposition me donne l'occasion d'examiner quelques autres questions.

Prenons le cas suivant. Le Dr Gustave Lauben dit : « J'ai été blessé. » Léo Peter l'entend et rapporte, quelques jours plus tard, « le Dr Gustave Lauben a été blessé. » Cette proposition exprime-t-elle la même pensée que prononça le Dr Lauben ? Supposons que Rudolf Lingens ait été présent lorsque parlait le Dr Lauben, et qu'il entende maintenant le récit de Leo Peter. Si c'est bien la même pensée que prononcèrent le Dr Lauben et Leo Peter, Rudolf Lingens, qui a une connaissance parfaite de la langue allemande et que souvient de ce que le Dr Lauben a dit en sa présence doit tout de suite savoir en entendant le récit de Léo Peter, qu'il s'agit de la même chose. Mais la connaissance de la langue allemande ne suffit pas quand il s'agit de noms propres. (...) Mais il se peut que Rudolf Lingens ne connaisse pas personnellement le Dr Lauben qui disait récemment « j'ai été blessé ». En ce cas, Rudolph Lingens ne peut pas savoir qu'il s'agit du même événement, et je dis : la pensée dont Leo Peter fait part n'est pas celle que le Dr Lauben a exprimée » (G. Frege, « La Pensée », in *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, 1971, pp. 178-179)

Nous retrouvons dans les dernières lignes un des critères de différenciation des sens chez Frege : s'il est possible que Rudolph Lingens comprenne deux propositions S et S' et qu'il soit susceptible de tenir l'une pour vraie et l'autre pour fautive, alors les propositions n'ont pas le même sens.

dans la conception frégréenne, se définissaient en vertu d'un critère logique (saturation, sens et référence), et dès lors, même les pensées devaient être comprises comme des noms propres du vrai et du faux en fonction de leur valeur de vérité (référence). Nous voyons alors que le nom propre chez Frege était un concept qui englobait de nombreux types d'expressions. Et les rares fois où il évoque le problème des noms propres « véritables », c'est très souvent dans des articles qu'il veut rendre accessible à des non-logiciens et où il tend à expliciter des concepts de base dans son système. On peut donc admettre que la célèbre note de bas de page de « Sens et Référence » est l'évocation d'un aspect spécifique des noms propres ordinaires (les fluctuations de sens) auquel Frege n'avait peut-être pas franchement réfléchi, et qu'il considérait de toute évidence comme quelque chose ne concernant que les langues naturelles. Nous allons maintenant mettre en évidence certains aspects de ce qu'il entendait sous la notion de « représentation » et qui fait écho à ce que nous avons évoqué comme le mode de présentation psychologique de la référence apparaissant dans l'acte psychologique de penser. Si Frege avait reconnu le mode de présentation de la référence comme quelque chose de psychologique, qu'il entendait sous le terme de « représentation », alors en vertu du principe de séparation du logique et du psychologique (soit de l'objectif et du subjectif), il n'aurait eu aucun mal à voir que les fluctuations de sens ne sont qu'une caractéristique de la dimension cognitive du penser, ce qu'il expliquait lui-même lorsqu'il parlait de la diversité des représentations par opposition à l'identité de la pensée :

« Alors que les représentations (au sens psychologique du mot) se fondent sans limite définie et se transforment de façon protéiforme, les pensées restent toujours les mêmes »¹.

Or, la question du sens (question sémantique) devant être distinguée de la question de la représentation (question psychologique), il précise alors :

« A celui qui entend le mot « cheval » en comprenant le sens, l'image mentale d'un cheval se présentera sans doute immédiatement. Mais cette image ne doit pas être confondue avec le sens du mot « cheval »².

Ainsi, alors que Frege réalise complètement l'imprégnation du psychologique dans l'activité du penser, et qu'il insiste sur l'imprégnation de la représentation sur le sens des termes conceptuels, il est étonnant qu'il n'en fasse pas de même en ce qui concerne les fluctuations

¹ G. Frege, « Logique » [1897], *Ecrits posthumes*, Nîmes, Editions Jacqueline Chambon, 1994, p. 159.

² G. Frege, « Logique » [1897], *Ecrits posthumes*, Nîmes, Editions Jacqueline Chambon, 1994, p. 164.

de « sens » des noms propres véritables¹. On peut également voir qu'il va considérer les représentations comme diverses chez différents individus et chez un même individu, ce qui aurait tout à fait pu être une réinterprétation des fluctuations de sens :

« (...) [C]ar, de la couleur du cheval, de son allure, en repos ou en mouvement, du côté dont il est vu, et de ce genre de choses, le mot « cheval » ne donne aucune indication. Si différents individus étaient capables, disons, de projeter immédiatement sur un écran les représentations suscitées en eux à l'audition du mot « cheval », alors nous serions confrontés à *des images très différentes les unes des autres*. Du reste, chez un même individu, le mot « cheval » *ne fait pas surgir toujours la même représentation*. *Bien des choses en ce domaine dépendent du contexte*. (...) il ne saurait donc être question que la même représentation soit toujours liée au mot « cheval ». Un tel mot en vertu de son sens suggère la formation d'une représentation ; mais il est bien loin de déterminer complètement cette représentation à lui seul »².

Frege va alors même jusqu'à faire jouer l'idée de *dépendance contextuelle* en ce qui concerne la représentation et que nous déterminons sous le terme de mode de présentation psychologique. La dépendance contextuelle qu'il mentionne pourrait alors faire écho à ce que nous avons dit des modes de présentation psychologiques particuliers qui pouvaient être aussi nombreux qu'il y a de personnes et qu'il y a d'instant.

Qui plus est, nous avons déterminé la non-pertinence vériconditionnelle comme une propriété essentielle des modes de présentations *de re*, et, force est de constater que Frege attribuait cette propriété aux représentations :

« Si le contenu de la phrase « $2+3=5$ » est exactement le même, au sens le plus strict, pour toutes les personnes qui le reconnaissent comme vrai, cela veut dire qu'il n'est pas un produit du psychisme de celui-ci ou un produit du psychisme de celui-là, mais qu'il est saisi et reconnu comme vrai pareillement par chacun d'eux. *Quand bien même cette saisie ne peut avoir lieu sans que s'y mêlent des éléments subjectifs, nous n'appliquerons pas le mot « vrai » à de tels ingrédients »*³.

Ainsi, on peut voir que les aspects fondamentaux sous lesquels il convient de parler de modes de présentation psychologiques ont été déterminés par Frege dans le cas des représentations :

¹ Frege ne pouvait cependant pas dire que les noms propres désignaient sans exprimer un sens. Pour lui, toute expression doit exprimer un sens, sinon cela serait « une suite de sons vides » (G. Frege, *Ecrits posthumes*, Nîmes, Editions Jacqueline Chambon, 1994, p. 147.)

² G. Frege, « Logique » [1897], *Ecrits posthumes*, Nîmes, Editions Jacqueline Chambon, 1994, p. 164. Je souligne.

³ G. Frege, « Logique » [entre 1879 et 1891], *Ecrits posthumes*, Nîmes, Editions Jacqueline Chambon, 1994, p. 12. Je souligne.

diversité, subjectivité, et non-pertinence vériconditionnelle. S'il avait eu une notion particulière de nom propres pour les noms propres ordinaires, et s'il avait identifié ce qu'il pensait être leur sens comme ce qui n'est que représentation psychologique, alors il aurait conçu les « fluctuations de sens » des noms propres comme une fluctuation naturelle des représentations que l'on a, des représentations du même type que celles qu'il concevait lorsque qu'il évoquait les pensées que l'on avait concernant les chevaux.

Les pensées *de re* sont donc pourvues d'un mode de présentation psychologique apparaissant étroitement, et qui peut contenir des données hétérogènes de divers types. Il est de type relationnel plutôt que satisfactionnel, en ce sens que sa relation à la référence est causale. Cela implique également sa non-pertinence vériconditionnelle, puisque il n'a pas une relation à la référence qui soit de l'ordre de la satisfaction.

La pensée est une activité cognitive, et nous avons vu qu'aux expressions référentielles correspondaient différentes catégories de concepts mentaux dans lesquels les informations sur les objets étaient rassemblées puis parfois classées. Nous avons alors vu que les noms propres pouvaient être associés à des espèces de dossiers, bien que dossiers et noms propres demeurent des objets distincts et indépendants. Dès lors, certains aspects du descriptivisme pouvaient être réinterprétés – non pas en des termes sémantiques – mais bien plutôt en des termes psychologiques. Une question reste cependant ouverte, et sa formulation elle-même peut prêter à discussion : quel est le rapport ou la relation entre l'occurrence d'un mode de présentation (psychologique) particulier et le concept mental type associé à l'objet de la pensée ?

Chapitre 7

Les énigmes de Frege et Kripke

Poor Jones went up in a puff; he didn't know that being inflammable and being flammable are the same thing.' (...) 'Flammable' and 'Inflammable' are synonyms. To say that being flammable is being inflammable is thus to say no more than being flammable is being flammable? Is the story, then, that Jones died of a truth of logic?

Jerry Fodor, *The Elm and The Expert*.

Nous avons jusqu'à présent étudié diverses conceptions sémantiques concernant le fonctionnement référentiel des noms propres. Partis de Frege et de sa conception descriptiviste, nous sommes parvenus à une conception métalinguistique du fonctionnement référentiel des noms propres et nous avons proposé une alternative à Frege et Searle, en concevant ce qu'il considérait comme le *Sinn* ou le faisceau de propriétés associé à un nom, comme un concept mental portant sur l'objet et dans lequel est regroupé l'information dont un sujet (ou un locuteur) dispose sur l'objet. Nous n'avons pas centré notre étude sur cet aspect cognitif, mais nous avons accepté l'existence de tels concepts mentaux, tout en soulignant les implications qu'ils n'ont *pas* au niveau sémantique, c'est-à-dire :

- (i) les concepts mentaux ne déterminent pas la référence du nom propre

- (ii) ils ne jouent aucun rôle dans l'énoncé¹
- (iii) ils n'ont aucune implication au niveau du contenu propositionnel et vériconditionnel des énoncés.

Les concepts mentaux répondent à l'intuition des descriptivistes qu'il se passe quelque chose au niveau de la pensée. Ce qui se passe alors au niveau de la pensée ne se passe pas au niveau de l'énoncé, et il s'agit de quelque chose de psychologique – qui se passe dans la tête des locuteurs.

On peut maintenant se demander ce qu'il en est des énigmes de Frege et de Kripke. Nous avons en effet vu que deux arguments jouaient en faveur des descriptivistes dans leur acceptation d'un sens du nom propre : les énoncés d'identité de type « a = b », et le comportement des noms propres dans les contextes de croyances. Nous avons également vu que Kripke considérait les énoncés d'identité de type « a = b » comme non-problématique mais qu'il était contraint de reconnaître que la question du comportement des noms dans les contextes doxatiques était soumise à un véritable paradoxe, un paradoxe qui semblait ravager les principes les plus fondamentaux du sens commun².

Nous allons maintenant réfléchir sur ces énigmes, et voir si la conception des noms propres qui a été présentée peut prétendre répondre aux problèmes qu'elles posent. A cette fin, nous commencerons par rappeler les deux principales énigmes et la manière dont elles sont traitées chez Frege et Kripke. De là, nous examinerons diverses hypothèses pour trouver un candidat possible à la valeur cognitive, cette entité mystérieuse qui semble responsable des énigmes. Nous évaluerons l'hypothèse du caractère, de la forme linguistique (lexicale) associée à la connaissance de la référence et enfin à l'hypothèse du mode de présentation psychologique. Nous verrons alors que tous ces candidats potentiels à la valeur cognitive n'empêchent jamais l'émergence d'énigmes. C'est pourquoi, nous serons conduits en dernier recours, à nous demander si les problèmes qu'elles posent sont des problèmes concernant les noms propres, ou si leur portée dépasse les questions sémantiques qui y sont attachées ; nous verrons alors que la source des énigmes peut parfois être liée à la reconnaissance du nom en tant que mot.

¹ Mais ils peuvent jouer un rôle dans l'interprétation de l'énoncé, dans la reconnaissance – par le locuteur – de la valeur sémantique d'une énonciation déterminée.

² Voir également la dernière section du chapitre 3.

I- Les deux principales énigmes : l'identité et les croyances

Au cours des chapitres précédents, nous avons été confrontés à deux énigmes principales, celle des énoncés d'identité de type « $a = b$ » et celle du comportement des noms dans les rapports de croyances, ainsi qu'à leurs variantes¹. Nous allons commencer par faire un bref rappel des énigmes, afin de mettre en évidence les questions qui sont en jeu.

1) Frege, les énigmes, et le principe de substitution.

La première énigme, nous l'avons vu, est celle introduite par Frege dès les premières lignes de « *Über Sinn und Bedeutung* ». Il cherche à rendre compte de la valeur informative des énoncés d'identité de type « $a = b$ ».

L'énigme des énoncés d'identité informative :

Si « $a = b$ » avait le même contenu que « $a = a$ », alors « $a = b$ » affirmerait qu'un objet est identique à lui-même, et il serait également l'expression du principe logique d'identité.

Or, un énoncé de type « $a = b$ » peut apporter des connaissances nouvelles.

La solution de Frege va alors consister en l'affirmation que l'énoncé « $a = b$ » n'a pas le même contenu que « $a = a$ ». Pour cela, nous avons vu que Frege suppose que le contenu des énoncés dépend du sens des expressions qui le constituent, et que la différence entre « $a = a$ » et « $a = b$ » résulte de la différence dans la contribution des noms « a » et « b » au contenu de l'énoncé, soit une différence dans le sens qu'ils expriment, et non d'une différence dans la chose qu'ils désignent, « a » et « b » étant coréférentiels.

L'énigme de la substitution des termes :

Cette énigme résulte de l'application du principe de substitution des termes coréférentiels *salva veritate* aux contextes intensionnels. On peut formuler ce principe comme suit :

¹ Par exemple, sur les différences de comportement des protagonistes, en fonction la valeur cognitive d'un énoncé. On se rappelle Perry avec « un ours est sur le point de m'attaquer » ou Kaplan, avec les énonciations « son pantalon est en feu » et « mon pantalon est en feu ».

Principe de substitution :

Soient a et b deux expressions telles que l'énoncé « $a = b$ » est vrai. Alors pour tout énoncé Fa ou Fb , on peut substituer a à b et inversement, sans que la valeur de vérité de ces énoncés ne soit affectée.

Or, d'après ce principe de substitution, ils devraient être possible de substituer a à b dans tous les contextes. Donc si

(1) les Babyloniens croyaient que Hesperus est Hesperus

est une pensée vraie, alors en substituant un terme coréférentiel à une des deux occurrences de « Hesperus » dans (1), la valeur de vérité de (2) devrait être préservée :

(2) les Babyloniens croyaient que Hesperus est Phosphorus.

Or, (2) est inévitablement fausse, puisque les Babyloniens ne savaient précisément pas que Hesperus était Phosphorus, bien qu'ils savaient que tout objet est identique à lui-même.

En fait, explique Frege, le principe de substitution n'est pas applicable à tous les contextes :

« Si notre conception est juste, la valeur de vérité est la même. (...) Il faut s'attendre à rencontrer quelques exceptions, lorsque la proposition totale ou la proposition qui est en partie sont au discours direct ou indirect ; car comme nous l'avons vu, les mots n'ont pas leur référence habituelle »¹.

Dans les cas mentionnés ainsi que dans les cas où une proposition contient une subordonnée introduite par « que »², la référence de la subordonnée est non pas une valeur de vérité mais le sens habituel de la phrase qu'elle contient. Dès lors, si Jean croit que a est F , et que $a = b$, il ne s'ensuit pas qu'il croit également que b est F , « a » et « b » n'ayant pas forcément le même sens, et dans ces contextes, c'est au sens habituel des expressions que les expressions réfèrent.

¹ G. Frege, « Über Sinn und Bedeutung », in *Funktion, Begriff, Bedeutung*, Göttingen, V&R, 1962, pp. 50-51. Je traduis.

² Pour plus de précisions, se reporter au chapitre 1.

Ainsi, cette possibilité de divergence des croyances portant sur le même objet, sans que l'on puisse en déduire la contradiction ou l'irrationalité du locuteur, s'explique aisément – selon Frege et la plupart des descriptivistes – par le fait que nous pensons aux objets par le biais d'un sens ou d'un certain mode de présentation.

Aussi, n'est-il pas étonnant que la possibilité de divergence des croyances du locuteur portant sur un même objet fasse figure chez Frege d'un des critères de différenciation des sens¹ (le critère C₃)², en cela que si deux phrases comprises par un même locuteur, sont – l'une tenue pour vraie – l'autre tenue pour fausse, alors c'est qu'elles n'ont pas le même sens.

Cependant, l'explication de Frege pose problème dès que l'on rappelle que le sens des noms propres véritables fluctue d'un locuteur à l'autre.

Comme le remarque Kripke³, il serait impossible, d'après cette conception, de dire

(3) Certains ne sont pas au courant que Cicéron est Tullius

En effet, dans un tel cas, il n'y a pas *une seule référence* à la subordonnée introduite par « que ». Le sens exprimé par « Cicéron est Tullius » pouvant diverger selon les locuteurs, il n'y a pas *une seule* proposition à laquelle la subordonnée ferait référence. Or, d'après Frege, c'est bien au sens habituel de la pensée que la subordonnée doit faire référence. Et, si en disant (3) c'était la proposition que *moi-même* comprend, qui était dénotée par « que Cicéron est Tullius », et que par exemple, j'attachais exactement le même sens aux deux noms propres, alors (3) signifierait la même chose que (4), c'est-à-dire :

(4) Certains ne sont pas au courant que Cicéron est identique à lui-même.

Nous voyons alors que même la conception frégréenne est soumise à une impasse lorsque l'on considère de près les questions du sens des énoncés d'identité de type « a = b » dans les contextes de croyance. Nous appellerons cette objection soulevée par Kripke, *l'objection de l'indétermination du mode de présentation*.

¹ Sur les critères de différenciation des sens, se reporter au chapitre 1 et au chapitre 4.

² Le critère C₃ était le critère de la référence indirecte : *Si « A croit que S » est vraie, et « A croit que S' » ne l'est pas, alors S et S' n'ont pas la même référence indirecte.*

³ S. Kripke, « A Puzzle about Belief » in *Meaning and Use*, éd. A. Margalit, Dordrecht Reidel, pp. 239-283, 1979, p. 245.

Une autre objection contre la conception frégréenne est avancée par Bach¹. Celui-ci remarque que si Frege avait raison, que la référence des expressions contenues dans des subordinées était leur sens habituel, alors dans un énoncé tel que (5) :

(5) Le Joker pense que Bruce Wayne est une poule mouillée, mais il n'en est pas une,

le nom « Bruce Wayne » devrait faire référence à son sens habituel et non à sa référence. Dès lors, le pronom anaphorique « il », qui doit avoir la même fonction que le nom auquel il se rapporte, son antécédent, devrait faire également référence au sens habituel du nom, et non à sa référence habituelle. Et on serait alors contraint de dire que (5) signifierait quelque chose d'équivalent à (6) :

(6) Le Joker pense que [**le sens du nom**] **Bruce Wayne** est une poule mouillée, mais que [**le sens du nom**] **Bruce Wayne** n'en est pas une.

Ainsi, nous voyons que même si les phénomènes des énigmes liées à la valeur cognitive avaient plaidé en faveur des descriptivistes, ils ne semblent pas que postuler un sens du nom propre permette d'interpréter adéquatement les énoncés, ainsi qu'en témoignent les objections de Kripke et de Bach.

2) L'énigme de Kripke

Qu'en est-il de l'énigme de Kripke ? Elle fait – certes – écho à l'énigme de Frege, à ceci près que Kripke, récusant l'explication descriptiviste, montre que le problème posé par le phénomène du comportement des noms propres dans les croyances *dépasse* la seule question de la substitution. En fait, les contextes doxatiques posent de véritables problèmes à d'autres principes fondamentaux, dont il semblerait inopportun de décréter la non-application.

Pour commencer, rappelons comment il considère les énoncés d'identité « a = b », soit comment il rend compte de leur informativité.

Kripke affirme contre Frege que les énoncés d'identité « a = b » ont exactement le même contenu que « a = a », considérant que (i) tout énoncé d'identité est nécessaire et que (ii) si

¹ K. Bach, « Do Belief-reports report Belief? », in *Pacific Philosophical Quarterly*, vol. 78, n°3, 1997, pp. 215-241.

« a » et « b » exprimaient un sens descriptif, alors, l'identité ne serait pas nécessaire, ce qui récuserait le principe logique de la nécessité de l'identité¹.

Par conséquent, les énoncés « a = a » et « a = b » ont le même contenu, et « a » et « b » peuvent être substituables dans *tous* les contextes, *salva veritate*.

La seule différence qu'il admette n'est pas une différence dans les énoncés eux-mêmes, mais dans notre *appréhension* de ces énoncés. En distinguant modalités métaphysiques (nécessaire vs. contingent) qui ne dépendent que de la réalité, et modalités épistémiques (*a priori* vs. *a posteriori*) qui ne dépendent que de notre architecture cognitive (ce qu'il nous est permis de connaître), Kripke explique qu'un énoncé de type « a = a », en plus d'être nécessaire est *a priori*, alors que « a = b », tout en étant aussi nécessaire que l'autre, est une vérité dont la connaissance n'est possible qu'*a posteriori*, soit empiriquement. La valeur informative de tels énoncés résulterait alors du simple fait que nous ayons recours à l'expérience pour reconnaître leur vérité.

Ainsi, puisque tous les énoncés d'identité sont nécessaires, alors le principe de substitution devrait être appliqué à tous les contextes : aux contextes modaux, aux contextes épistémiques et peut-être aussi aux contextes doxatiques.

Cependant, il reconnaît que – concernant les contextes doxatiques – nous sommes confrontés à un problème : s'il n'y a aucune différence dans la valeur sémantique de « Cicéron » et « Tullius », comment se fait-il que quelqu'un puisse croire que Cicéron était chauve et cependant douter du fait que Tullius le soit ?

Peut-être, faut-il en effet déclarer la non-application du principe de substitution aux contextes doxatiques, mais comme l'application d'autres principes semble problématique dans ces mêmes contextes, doit-on également en décréter l'inapplication ?

Le but de Kripke² est donc de montrer en quoi deux autres principes, encore plus fondamentaux, semblent soumis à un paradoxe similaire à celui du principe de substitution, sans pour autant que l'on puisse y renoncer. Si nous ne pouvons renoncer à ces deux autres principes, alors on peut penser qu'il en va de même pour le principe de substitution.

L'énigme du principe décitationnel :

Le principe décitationnel :

¹ Pour plus d'explication se reporter au chapitre 3 et à l'argument modal.

² L'énigme de Kripke est analysé dans le détail dans la quatrième section du chapitre 3.

« Si un locuteur normal du français, en réfléchissant, donne son assentiment sincère à 'p', alors il croit que p »¹.

Pourtant, un locuteur, disons Jean, pourrait donner son assentiment à

(7) Cicéron était chauve

et ne pas le donner à

(8) Tullius était chauve.

Et donner son assentiment à

(9) Tullius n'était pas chauve

Pourtant, d'après les conceptions de la référence directe, (7) et (8) ont le même contenu et celui-ci est n'est pas compatible avec celui de (9).

Une autre variante existe dans les cas d'homophonie. Peter, assiste à un récital du pianiste virtuose, Paderewski, et donne son assentiment à

(10) Paderewski a un don pour la musique.

Puis le lendemain, assistant à une conférence sur la politique polonaise, donnée par le premier ministre polonais, Paderewski, et ayant la ferme conviction qu'aucun homme politique ne saurait avoir un don pour la musique, il donne son assentiment à

(11) Paderewski n'a aucun don pour la musique.

Comment Peter peut-il croire en même temps que Paderewski a et n'a aucun don pour la musique ? Sommes-nous en mesure de dire quelle est sa véritable croyance ?

¹ En réalité, Kripke parle de locuteur anglais, mais le fait que nous présentions l'énigme en français nous oblige à adapter le principe formulé par Kripke en anglais au français. Voici la formulation anglaise du principe : « If a normal English speaker, on reflection, sincerely assents to 'p', then he believes that p ». (S. Kripke, « A Puzzle about Belief », in *Meaning and Use*, éd. A. Margalit, Dordrecht Reidel, pp. 239-283, pp. 248-249.)

Il est difficile de pouvoir donner une réponse et peut-être que la seule manière de rendre compte de sa non-irrationalité serait de récuser le principe décitationnel.

Estimant que dans ces conditions – il est impossible de savoir quelle est la véritable croyance de Jean ni quelle est la véritable croyance de Peter, Kripke propose de décréter l'inapplication du principe décitationnel afin d'établir un parallèle avec ce que les Frégéens font avec la question du principe de substitution. Cependant, renoncer à un principe aussi simple que le principe décitationnel, stipulant que si l'on affirme *sincèrement* quelque chose, c'est que l'on croit ce que l'on affirme, semblerait aller contre nos intuitions les plus fondamentales. Qui plus est, le même paradoxe surgit en relation avec un autre principe fondamental, le principe de traduction.

L'énigme de la traduction des noms propres :

Le principe de traduction :

« Si une phrase d'une langue exprime une vérité dans cette langue, alors toute traduction de celle-ci dans une autre langue exprime aussi une vérité (dans cette autre langue) »¹

Pierre, un francophone qui a souvent entendu parler de Londres en des termes élogieux, donne son assentiment à la phrase :

(12) Londres est jolie

Emigrant en Angleterre et emménageant dans la ville de Londres, il apprend l'anglais sans manuel de traduction. Trouvant la ville de Londres vraiment horrible, il donne son assentiment à la phrase anglaise :

(13) London is not pretty.

Des deux principes mentionnés, il s'ensuit que Pierre croit et ne croit pas que Londres est jolie. Or, Pierre étant rationnel, il ne peut pas avoir de croyances contradictoires. A la

¹ En anglais : « If a sentence of one language expresses a truth in that language, then any translation of it into any other language also expresses a truth (in that other language) ». (S. Kripke, *op.cit.*, p.250.)

question « que croit Pierre ? », on ne peut donc, encore une fois, pas donner de réponse. Là encore, le principe de traduction semble soumis à un véritable paradoxe.

Parce qu'il semble impossible de déduire à partir de la possibilité de ces phénomènes l'inapplication des principes de citation et de traduction aux contextes doxatiques, nous sommes alors contraints de dire que dans de tels cas, nous avons affaire à un paradoxe. Concernant le principe de traduction, le remettre en question signifierait par exemple que, si j'affirme sincèrement qu'il pleut, et que quelqu'un veuille rapporter ma croyance en anglais, en disant « Lynda believes that it is raining », cet énoncé traduit n'exprimerait pas forcément une proposition vraie au même titre que l'aurait fait l'énoncé français « Lynda croit qu'il pleut ». Et si on renonce au principe de citation, on peut même douter du fait que l'énoncé rapportant une telle croyance en français soit vraie, puisque en donnant mon assentiment sincère à « il pleut », il ne s'ensuivrait pas forcément que la croyance rapportée dans « Lynda croit qu'il pleut » soit vraie. On voit encore, que renoncer à un tel principe semble insensé. Dès lors, pourquoi le faire pour le principe de substitution ?

Comme nous l'avons vu au terme du chapitre 3, rien ne semble prouver que le principe de substitution soit inapplicable dans les contextes des croyances. C'est pourquoi, Kripke estime qu'il s'agit d'un véritable paradoxe.

Ainsi, nous avons deux énigmes principales. L'énigme des énoncés d'identité de type « $a = b$ » n'est pour Kripke pas problématique étant donné qu'elle rend compte de l'hétérogénéité de deux types de modalités, les modalités métaphysiques des modalités épistémiques. Toutefois, l'énigme concernant les noms propres dans les contextes doxatiques ne trouvent de véritable solution ni chez les Frégéens (cf. les objections de Kripke et Bach) ni chez Kripke qui est alors obligé, après une longue analyse, d'en déduire que nous avons affaire à un véritable paradoxe. Mais si on en arrive là, n'est-ce pas car nous n'avons toujours pas identifié la valeur cognitive ? Si le contenu des croyances est identique au contenu propositionnel, et que nous adoptons une conception de la référence directe, alors en effet, nous n'avons aucun moyen pour rendre compte des phénomènes dont sont victimes Jean, Pierre, et Peter. Mais si nous savions où était – ou ce qu'était la valeur cognitive, pourrions-nous rendre compte de ces phénomènes ?

II- Les énigmes face au mystère de la valeur cognitive

La plupart des philosophes qui ont tenté de résoudre les énigmes ont en fait cherché à trouver où était la fameuse « valeur cognitive », i.e. quelle entité était porteuse de cette valeur cognitive qui avait tant intrigué Frege.

On considère comme étant la valeur cognitive, ce que j'apprends dans un énoncé de type « $a = b$ ». On identifie alors la valeur cognitive à la valeur informative¹. D'autre part, la valeur cognitive est entendue par certains (les Frégéens) comme ce qui constitue l'objet de mes croyances. Elle est alors – ce qui est responsable du fait que je puisse croire que Fa sans croire que Fb alors même que $a = b$.

Si le contenu d'un énoncé n'est plus un candidat possible à l'explication la valeur cognitive, on peut se demander où il est encore possible de trouver une entité susceptible de rendre compte des phénomènes auxquels elle semble liée.

Nous allons alors rappeler certaines des hypothèses examinées au chapitre 4 et en considérer de nouvelles, afin d'être en mesure de déterminer si ces candidats possibles seraient ou non capables de rendre compte des énigmes.

1) L'hypothèse du caractère

On pourrait supposer – à la manière dont Kaplan l'a fait pour les indexicaux mais non pas pour les noms propres², que l'on a affaire à une différence de caractère des noms propres. Ici la notion de caractère est à prendre au sens large de sens linguistique, et non pas comme une fonction partant du contexte pour donner le contenu. Cependant, deux choses semblent aller contre cette identification.

¹ Néanmoins, comme nous l'avons auparavant évoqué, il est possible de distinguer la valeur cognitive de la valeur informative. La valeur informative d'un énoncé (et pas seulement d'un énoncé d'identité) peut être considérée comme une fonction à trois arguments, entre, ce qui est véhiculé par un énoncé, les connaissances d'arrière-plan des interlocuteurs, ainsi que leur capacité inférentielle (cf. chapitre 4 et l'exemple de la diversité des informations apportées aux interlocuteurs avec l'énoncé, « Mary Pierce est la dernière française à avoir gagné le tournoi de Roland Garros », ainsi que le chapitre 5 dans la présentation du rôle de la pertinence dans la compréhension des énoncés.

² Il convient d'insister sur le fait que Kaplan assimile la valeur cognitive au caractère en ce qui concerne les indexicaux et autres démonstratifs mais pas dans le cas des noms propres. Pour lui, les noms propres coréférentiels ont le même caractère, la même référence, le même contenu. D. Kaplan, « Demonstratives », in *Themes from Kaplan*, éd. par J. Almog, J. Perry, H. Wettstein, Oxford, Oxford University Press, 1989, pp.481-563, pp. 561-562.

Premièrement nous avons vu au chapitre 4, qu'il était possible que des énoncés pourvus de termes référentiels ayant même caractère, puissent encore être soumis aux énigmes de la valeur cognitive. Il y avait l'exemple de Wettstein : deux énoncés de la même phrase « Il est sur le point d'être attaqué » désignant la même personne (donc des énoncés ayant même contenu), pouvaient tout à fait être pris, le premier pour vrai, le second pour faux, par les interlocuteurs, et de fait entraîner des actions complètement différentes : l'appel des secours dans le premier cas, l'absence de réaction dans le second. Nous mentionnions également l'exemple de Récanati qui considérait une phrase comme « ce bateau marche à la vapeur » dont le sens linguistique ne varie pas d'un contexte à l'autre. Cependant, il était possible qu'un locuteur dise « ce bateau < en montrant du doigt un bateau à travers une fenêtre > marche à la vapeur mais ce bateau < en montrant du doigt un bateau à travers une autre fenêtre > ne marche pas à la vapeur », tout en désignant le même bateau deux fois.

Ainsi, deux énonciations d'une même phrase pourvue du même caractère et exprimant exactement la même proposition, peuvent donner lieu à des actions différentes, des croyances distinctes et dès lors, la valeur cognitive des deux est forcément distincte, et celle-ci ne peut définitivement pas être assimilée au caractère.

Deuxièmement, dans le cas plus spécifique des noms propres, on peut rappeler que si par caractère nous entendons leur sens linguistique, alors, ainsi que nous l'avons vu au chapitre 5, rien ne distingue les différents noms propres en termes de sens linguistique, dans la mesure où celui-ci consiste principalement dans sa fonction symbolique, i.e. le fait que *tout nom propre nomme ce dont il est le nom*. Ce caractère est donc le même pour tous les noms propres, pour « Aristote », « Paris » ou « Mary Pierce ». La seule chose différenciant ces noms propres est la spécification de la convention sociale qui a été assignée aux référents et celle-ci était déterminée lors du baptême de l'objet. La valeur cognitive, dans le cas des noms propres, ne peut donc pas être le sens linguistique des noms propres, celui-ci étant le même pour tous les noms propres, cela reviendrait à dire le contraire de ce que l'on cherche à expliquer, dans la mesure où dans un tel cas, tous les noms propres auraient la même valeur cognitive.

2) L'hypothèse de la forme linguistique

Les noms propres ont certes le même sens linguistique mais il diffère par leur forme. Si l'on estime qu'il y a bien une différence d'ordre linguistique entre des noms *a* et *b*, on peut supposer qu'il s'agit de ce que nous avons appelé la forme linguistique du nom (le mot) au

chapitre 5. Vaxelaire remarque à ce titre que pour les linguistes, des noms distincts ont des propriétés forcément distinctes :

« Si Hesperus est Hesperus est égal à Hesperus est Phosphorus pour les tenants de la référence directe, les linguistes voient d'emblée une différence triviale mais fondamentale entre Hesperus et Phosphorus : ils ne portent pas le même nom »¹.

On peut alors envisager l'hypothèse que la valeur cognitive pourrait non pas résulter d'une identification du sens de noms coréférentiels, mais d'une identification coréférentielle sous la diversité des formes linguistiques de noms coréférentiels.

Cela équivaudrait cependant à n'accepter de valeur cognitive que dans les cas où les noms se distinguent par leur forme linguistique, i.e. à ne rendre compte que de cas de type « Cicéron » et « Tullius », ou « Londres » et « London ». Or, deux contre-exemples évidents empêchent d'emblée de considérer plus sérieusement cette hypothèse.

D'une part, l'identité de la forme linguistique des noms n'a pas pour conséquence l'identité de la référence, et d'autre part la diversité de la forme linguistique des noms n'a pas pour conséquence une différence systématique dans la valeur cognitive.

Nous avons vu au chapitre 5 que deux formes linguistiques identiques pouvaient constituer des noms différents, i.e. ayant une valeur sémantique distincte, comme c'était le cas de « Mary Pierce » pour la joueuse de tennis française, et de « Mary Pierce » pour l'écrivain américaine. De même, on peut remarquer qu'il est parfaitement possible que deux formes linguistiques distinctes constituant deux noms coréférentiels, comme « Zidane » et « Zizou », ne présentent pas de différence de valeur cognitive dans les différents énoncés pourvus tantôt de l'un et tantôt de l'autre.

3) L'hypothèse de la forme linguistique du nom et de la connaissance épistémique de la référence

Si la seule différence dans la forme linguistique ne saurait expliquer la valeur cognitive, on peut alors émettre l'hypothèse, que la valeur cognitive d'énoncés comme « $a = b$ » ou du fait que je puisse croire que Fa sans croire que Fb , résulte du fait que nous ne connaissons pas le porteur des noms. En d'autres termes, si le Peter de Kripke, avait mieux regardé Paderewski

¹ J-L. Vaxelaire, *Les noms propres, une analyse lexicologique et historique*, Paris, Honoré Champion, 2005, p. 575.

le pianiste, et Paderewski le premier ministre, il aurait forcément reconnu le même homme sous le même nom, et alors, il aurait associé le même individu au même nom. Cela reviendrait par ailleurs à dire, que la valeur cognitive d'un nom propre résulterait d'une espèce de contact épistémique avec son porteur.

Cela pourrait aussi constituer une explication du cas de Pierre. S'il ne se rend pas compte de l'identité référentielle de « Londres » et « London », c'est que – bien qu'il employait *et* désignait Londres par « Londres » sans jamais y avoir été¹ – il n'associait cependant pas l'objet réel (la ville) nommé par le nom, puisqu'il n'y avait jamais été, alors que l'objet réel (la ville) est bel et bien associé au nom « London » étant donné que devenu un habitant de London, il désigne par « London » Londres, ville avec laquelle il a un véritable contact épistémique².

Si Pierre et Peter avaient été littéralement en contact perceptif avec la référence de ce qu'ils pensaient être deux noms distincts, auraient-ils été amenés à reconnaître l'identité de Londres et London et de Paderewski et Paderewski ?

Encore une fois, nous allons voir que même lorsque l'on a affaire à la même forme linguistique *et* à la même personne ; i.e. lorsque nous sommes en accointance avec cette personne, une énigme similaire à celle de Kripke est encore susceptible d'émerger.

Pour cela, nous allons emprunter à Castañeda une expérience de pensée qui ressemble sous certains aspects à celles présentées par Kripke, à ceci près qu'il va inclure comme élément central la dimension perceptive de la rencontre par le locuteur d'une personne et de l'acquisition de son nom. Oscar, un critique de cinéma, est amené à rencontrer trois fois la *même* personne sous le *même* nom, et malgré l'identité de la forme linguistique « Greta Bergman » et l'étonnante ressemblance physique entre ce qu'il va alors concevoir comme les trois porteurs distincts de chaque nom homonyme, il va être amené à avoir des croyances 'contradictoires' portant sur la même personne :

« Some years ago, Lars Bergman of Norris, Minnesota, a second generation American of Swedish decent on both sides, developed a successful vacation resort on a network of five small lakes. Because of their varying depths, these lakes harbor different types of fish, and thus provide a rich and truly satisfying fishing experience - as even the most demanding connoisseurs acknowledge. When Lars died, his young daughter, Greta, inherited the resort. A brilliant entrepreneur, she developed it into *Summer Paradise*, famous all over the world. But vacation business in Minnesota

¹ Il faut bien insister sur le fait que Pierre faisait véritablement référence à Londres avant d'y avoir été.

² Bien sûr Londres étant identique à London, il a un contact épistémique avec la référence des noms « Londres » et « London », cependant, nous voulons insister sur le fait d'être en contact épistémique et d'avoir conscience que tel nom est associé à l'objet avec lequel nous sommes en contact épistémique.

is seasonal. Seven months of the year, Bergman's lakes are covered by ice. Thus, in the winter, Greta herself vacations in Europe. She loves Italy, in particular, as a contrast to her ancestral Sweden. One day, she was observed at a restaurant by Klaus Eberhard, the Munich film director. After some negotiations, Greta agreed to star in one of Eberhard's films. It was a great success in Europe. Since then Greta has been acting in one film every year. She has, however, made it a point of honor to maintain her two careers fully separated.

A year ago, at a reception in Paris given in her honor by Eberhard, she met Oscar A. A. Heccdenett, a distinguished film critic who, by the power of his weekly column, has made the *Old Republic* the most widely read magazine among the educated. Heccdenett had written very flattering columns about Greta's acting. At the reception he was so struck by her beauty and charm that he studied every feature of her behavior and her appearance. He sculpted in his memory a series of vivid and faithful images of Greta.

This summer, Oscar decided to take his first vacation since his freshman year at college. He joined other friends and after some discussion, they decided to go fishing at *Summer Paradise*.

One evening, Manager Bergman visited her guests at *Summer Paradise*. She entertained them, and she met Oscar again. Oscar was struck by one of those "reality is stranger than fiction" experiences when he saw the incredible similarity between the famous actress he adored and the charming manager of *Summer Paradise* he quickly came to admire. She had the same expression in her eyes, the same complexion, the same color of hair, the same smile, the same figure, the same step, the same voice, the same charm. Or is this Greta even more bewitching than the other? Even the same name! This was just too much for Oscar.

Two months later, Heccdenett was driving through Cleveland. His thoughts, as so often, were always on his summer experience. His thinking powers were glued to the *Summer Paradise* and its manager-owner. Then, he suddenly sees a hitchhiker on the road. He stops quickly, thus avoiding a womanslaughter. The hitchhiker is wrapped up in rainwear. But Oscar sees in those pleading eyes a glance that felt familiar; (...) He offers her a ride. The hitchhiker accommodates herself in the front seat, and removes her hat. Her resemblance to Greta Bergman, the actress, is stunning. They made conversation. The woman declared to have a cottage on St Clair Lake and was driving to a convention of gardeners in Cleveland. The more she spoke, the more tantalized Oscar became. He almost collapsed from unbelief when she said her name was Greta Bergman »¹.

Si l'expérience de pensée est dans le même esprit que celles de Kripke, on peut voir que l'inclusion systématique de l'élément perceptif de la référence du nom propre renforce le caractère paradoxal de l'énigme de Kripke. De cette expérience de pensée, on peut donc dire qu'Oscar est incapable d'identifier l'objet comme le *même*, et il construit alors trois représentations mentales distinctes d'objets similaires par leur nom mais aussi par leur apparence physique, alors même qu'il dispose de tous les indices pour établir l'identité de ce

¹H.-N Castañeda, « The Semantics and the Causal Roles of Proper Names », *Phenomenology and Phenomenological Research*, vol. 46, n°1, 1985, pp. 91-113, pp. 91-93.

qu'il croit être trois personnes : non seulement il croit avoir affaire à trois noms ayant une forme phonographique identique, mais également il est frappé de stupeur par la très forte ressemblance entre ce qu'il croit être trois porteurs de trois noms homonymes. Par conséquent, la reconnaissance de l'identité de forme linguistique du nom et la reconnaissance de similarité physique n'entraînent pas pour autant la reconnaissance de l'identité du nom et de sa référence.

Aussi, n'est-il pas étonnant qu'il ait *au moins* les deux croyances suivantes :

(14) Greta Bergman est une actrice, non le manager de *Summer Paradise*.

(15) Greta Bergman est le manager de *Summer Paradise*, non une actrice.

On peut supposer qu'Oscar se trompe, car il présente une défaillance dans sa disposition à reconnaître les objets. Il semblerait que toute personne normalement constituée, amenée trois fois à rencontrer une personne ayant la même apparence physique et d'autant plus le même nom, en déduirait qu'il s'agit de la même personne. Si cela est en effet ce qui se produirait la plupart du temps, ce processus pourrait néanmoins tout aussi bien produire l'effet inverse attendu : prendre à tort deux objets distincts pour un seul et même objet. Il serait possible de prendre des personnes différentes portant le même nom ou un nom similaire, pour une seule et même personne¹.

Imaginons qu'un savant fou² crée à partir du même embryon, deux clones. Les embryons sont portés par deux femmes différentes, qui accouchent de deux petites filles – que rien ne permet qualitativement de distinguer. Les parents de l'une l'appellent « Jeanne » et ils l'élèvent en Belgique wallonne, les parents de l'autre, par pure coïncidence, l'appellent également « Jeanne », et ils l'élèvent en France. Vingt ans plus tard, Marc-André, un québécois, entreprend un voyage à travers la francophonie, et il fait la rencontre de Jeanne en Belgique. Quelques mois plus tard, arrivé en France, il fait la rencontre de Jeanne. Il croit alors rencontrer à nouveau la même personne qu'il avait rencontrée en Belgique. Puisque les

¹ Nous présentons une expérience de pensée différente mais il serait tout à fait possible de l'adapter à l'histoire d'Oscar. Si par exemple un savant fou avait à partir du même embryon, clonées trois personnes dispersées à travers le monde, et qu'elles avaient été toutes appelées « Greta Bergman », et que Oscar avait effectivement à trois reprises rencontrées trois personnes différentes, il aurait donc, *à juste titre*, conçu que « Greta Bergman » est la forme linguistique commune à trois noms de trois personnes différentes mais physiquement non différenciables.

² L'histoire serait même possible sans savant fou, en considérant les cas de jumellité.

personnes sont physiquement indistinguables, et du fait que leurs noms partagent de surcroît la même forme linguistique (même nom générique), Marc-André est naturellement – mais faussement – porté à croire qu’il a affaire à la même femme. Ici la similarité des noms et la similarité de leur référence, ainsi que le fonctionnement du concept recognitionnel formé, conduit à l’effet inverse de celui d’Oscar, et pourtant il conduit encore à une erreur : croire qu’il s’agit de la même personne, identifier une seule personne, un seul nom pour en fait deux personnes différentes qui portent deux noms différents.

Nous voyons alors que l’erreur d’identification d’Oscar n’est pas une erreur due à sa faculté de raisonnement, puisque Marc-André, qui raisonne comme Oscar aurait dû raisonner pour ne pas se tromper, est malgré tout conduit au même type d’erreur.

Dans tous les cas, le fait que le locuteur soit en contact épistémique avec la référence du nom propre n’apporte rien de plus sur la question de la valeur cognitive, pas plus que sur une éventuelle résolution des énigmes.

4) L’hypothèse du mode de présentation psychologique

Le mode de présentation psychologique semble l’entité la plus à même de rendre compte, si ce n’est de la valeur cognitive, du moins de certains phénomènes énigmatiques qui lui sont liés. C’est notamment l’hypothèse qui a été envisagée par Récanati dans la question des énigmes apparentées aux indexicaux et que nous avons présentée au terme du chapitre 4.

Si Pierre, Peter et Oscar pensent à un même objet sous différents modes de présentation psychologiques, alors cela explique le fait qu’ils ne soient pas irrationnels. Nous avons vu que les modes de présentations psychologiques semblaient pouvoir rendre compte de la « contrainte de Frege »¹.

Mais le mode de présentation psychologique éclaire-t-il pour autant sur le contenu de la croyance ? Eclaire-t-il la question du contenu de la proposition exprimée par l’énoncé rapportant les croyances ?

La valeur sémantique d’énoncés pourvus de termes référentiels est une proposition singulière. Néanmoins, à la proposition singulière correspond dans ma tête une pensée, pourvue d’un contenu objectif, le même que celui de la proposition, mais également d’une dimension subjective et qui constitue étroitement ma pensée. Je pense à des objets sous un mode de présentation psychologique. Cependant, nous avons accepté la notion de mode de présentation

¹ Cf. chapitre 4 et également S. Schiffer, « The Basis of Reference », *Erkenntnis*, 13, 1978, pp. 171-206.

psychologique en cela qu'elle était relative à la dimension étroite de ma pensée et qu'en tant que telle, elle n'était pas réfléchie dans le contenu objectif, soit le contenu vériconditionnel. Le mode de présentation psychologique avait alors la propriété de non-pertinence vériconditionnelle. Dès lors, comment interpréter les énoncés rapportant les croyances si le mode de présentation psychologique ne saurait faire partie du contenu objectif et vériconditionnel ?

Pour comprendre de tels phénomènes, il faudrait pouvoir auparavant répondre à des questions sur la nature même des croyances. Portent-elles sur des propositions singulières ou sur des pensées ? Et les énoncés rapportant des croyances ont-ils pour contenu des propositions ou des pensées ?

Si on estime que, par exemple, un énoncé de type

(16) Pierre croit que Londres est jolie

a pour contenu la pensée de Pierre, alors un mode de présentation psychologique fait partie du contenu d'un tel énoncé. Et nous nous retrouvons avec l'objection d'indétermination du mode de présentation que Kripke adressait à Frege. Si les énoncés rapportant les croyances contiennent les pensées, i.e. les modes de présentation psychologiques pensés par ceux dont nous rapportons les croyances, alors quel serait le contenu d'un énoncé de type :

(17) Certains croient que Londres est jolie.

La croyance ainsi rapportée inclurait-elle les modes de présentation psychologiques que l'ensemble des personnes dénoté par « certains » ont quand elles pensent que Londres est jolie ? Bien évidemment, on ne peut qu'être conduit à rejeter une telle hypothèse.

En réalité, il semble que même en reconnaissant que lorsque nous pensons à des objets, nous pensons à eux sous un certain mode de présentation psychologique, et même si cela peut expliquer pourquoi nous ne sommes pas irrationnels lorsque nous avons des croyances apparemment contraires, cela n'explique pas pour autant (i) le contenu de nos croyances et (ii) la question du contenu propositionnel et vériconditionnel des énoncés *rapportant* nos croyances.

Après avoir mis en évidence un certain nombre d'hypothèses pour expliquer ce qui semble être à l'origine de la valeur cognitive et qui pourrait résoudre les énigmes de Frege et Kripke et après avoir été forcé d'admettre que ces hypothèses ne semblaient pas envisageables, on est maintenant en droit de poser une question essentielle à la poursuite de cette analyse : « A-t-on véritablement à faire à un problème de noms propres ? »

III- Et si les énigmes ne concernaient pas (que) les noms propres ?

Des hypothèses examinées précédemment, on peut dire que la valeur cognitive n'a pas été trouvée, et que même l'hypothèse d'un mode de présentation psychologique n'expliquait pas les énoncés rapportant les croyances, et que – s'il prétendait le faire, il tombait immédiatement sous le coup de l'objection de Kripke concernant l'indétermination du mode de présentation.

Cependant, les énigmes – qu'elles résultent ou non de la valeur cognitive – ne semblent pas être au sens strict un problème qui concerne seulement les noms propres, et on peut se demander si c'est une conception du fonctionnement référentiel des noms propres qui se doit de rendre compte de tels problèmes. Nous commencerons alors par évoquer l'hypothèse que le problème concerne peut-être plutôt les croyances, pour ensuite voir avec Wettstein, pourquoi une conception du fonctionnement référentiel des expressions linguistiques n'a pas à rendre compte de tels problèmes. Enfin, nous évoquerons la conception de Kaplan, qui estime que la genèse des énigmes doit être située au niveau de ce qu'il appelle alors « l'individuation cognitive des mots »¹.

1) Un problème concernant les croyances

Le paradoxe concerne essentiellement les noms dans les contextes doxatiques. Si, dès lors, on ne trouve pas d'explication dans une conception des noms propres, peut-être que la raison est tout simplement qu'il ne s'agit pas d'un problème concernant le nom propre de manière essentielle, mais bien plutôt la croyance elle-même ?

¹ D. Kaplan, « Words », *The Aristotelian Society Proceedings, Supplementary Volume*, 64, 1990, pp. 93-119.

Ainsi, si une conception de la croyance est concernée, on peut également poser la question de la contribution de « croire » à la proposition exprimée par un énoncé rapportant les croyances. Bach a par exemple cherché à rendre compte de l'énigme de Kripke, en proposant une conception du rapport des croyances, mais celle-ci établit en fait que les rapports de croyances *ne rapportent pas* les croyances mais les caractérisent simplement¹.

Nous avons vu que même en reconnaissant que notre pensée était pourvue d'une dimension étroite dans laquelle apparaît les modes de présentation psychologiques, ceux-ci ne pouvaient pas faire partie du contenu propositionnel, sinon ils seraient forcément pertinents vériconditionnellement, et les propositions exprimées par les énoncés rapportant les croyances auraient des conditions de vérité soit indéfinies soit hautement complexes (les modes de présentations psychologiques de tous ceux dénotés par, par exemple, une occurrence de « certains », si on repense à l'objection d'indétermination du mode de présentation de Kripke).

Ainsi, si ces énigmes liées à la valeur cognitive concernent dans une certaine mesure les noms propres, elles ne semblent toutefois pas s'y limiter. Aussi, n'est-il pas étonnant, que philosophes du langage et philosophes de l'esprit soient souvent d'une manière ou d'une autre conduits à traiter de telles énigmes², sans pour autant traiter de noms propres. Kemmerling, dans sa critique³ de l'énigme de Kripke, souligne la complexité de celle-ci, en cela qu'elle pose une multiplicité de questions, dont la portée ne se réduit pas à un seul domaine de réflexion :

« What exactly is the puzzle allegedly contained in the story? Kripke, in the title of his paper, calls it a puzzle about belief, and in the opening sentence a puzzle about names and belief. So is it a puzzle about the common concept of belief? Or about strange beliefs (or strange combinations of beliefs) which one may happen to hold all too easily, as it were? Or about the logical behaviour of

¹ K. Bach, « Do Belief-reports report Belief? », *Pacific Philosophical Quarterly*, vol. 78, n°3, 1997, pp. 215-241.

² Jerry Fodor et Pierre Jacob – pour ne citer qu'eux – réfléchissent à de tels problèmes dans leur travaux en philosophie de l'esprit (J. Fodor, *The Elm and The Expert: Mentalese and Its Semantics*, Paris, CNRS Editions, 1994., et P. Jacob, *Pourquoi les choses ont-elles un sens ?*, Paris, Odile Jacob, 1997.)

³ La critique de Kemmerling, comme celle de Ruth Barcan Marcus, va porter sur le principe dénotationnel établi par Kripke. Kemmerling, estime que le principe dénotationnel ne fonctionne que dans des conditions normales (*ceteris paribus*) et que les conditions de Pierre et de Peter ne sont pas des conditions normales, d'où l'émergence de l'énigme (A. Kemmerling, « On Kripke's Puzzle About Belief », in *Facta Philosophica*, 8, 2006, pp. 119-143.). En ce qui concerne Ruth Barcan Marcus, elle récuse le principe dénotationnel en distinguant entre a) le fait d'asserter, qui est une relation entre un locuteur et une énonciation linguistique, b) le fait de croire qui est une relation entre un agent cognitif et un état de choses, et c) le fait de prétendre croire (*claiming to believe*) qui est une relation plus faible que la croyance et qui s'évapore dans l'assertion « A Proposed Solution to a Puzzle about Belief », in *Midwest Studies in Philosophy*, vol. VI, éd. P. A. French, T. E. Uehling, Jr., H. K. Wettstein, 1981, pp. 501-510).

proper names (like "London" and "Londres") in belief-sentences? Or about strange results of the application of what appear to be uncontroversial principles for the ascription of beliefs? Or about the conceptual relationship between rationality and straightforward contradiction? »¹

Donnellan est quant à lui persuadé que l'énigme de Kripke, loin d'être une énigme touchant à notre « aveu » linguistique de croyance, est une énigme concernant la croyance elle-même, c'est-à-dire la croyance en tant qu'état psychologique. C'est en cela qu'il montre que le cas de Pierre peut être raconté sans référence à son comportement linguistique ou à son appartenance linguistique :

« I might put my worry about the argument by saying that the puzzle we feel really has nothing to do with *language* or with languages at all. We can, it seems, construct the paradox without appealing to principles about expressions of beliefs. Let us tell the story in this way: Pierre, whatever language he may speak, has heard of a city which he believes to be pretty. His thoughts are about that city- how can he get there, for instance. Then he lands up in the very city and believe it to be as ugly as a city can be, not realizing that it is in fact the city he has often thought about »².

Dès lors, Donnellan, en montrant qu'un paradoxe semblable à celui mentionné dans l'énigme de Kripke mais dans lequel il n'est pas question de langage ou de noms propres, n'a donc rien à voir avec un problème de conception de la référence des noms propres :

« The puzzle is a puzzle no matter what theory of reference of proper names one has and it cannot be in and of itself a devastating objection that a particular theory seems to generate the puzzle in contexts of ascriptions of belief »³.

Dès lors, seule une conception des croyances serait apte à résoudre ou expliquer les énigmes de Frege et de Kripke. Nous avons déjà vu au chapitre 3 que Kripke établissait une analogie entre le paradoxe auquel sont soumis les principes de substitution, de décitation et de traduction dans les contextes doxatiques, et le paradoxe du menteur posé à la conception de la vérité. Pour Donnellan, le problème des croyances ne peut être expliqué que par une conception des croyances, de même que seule des conceptions relatives à l'identité ont été en

¹ A. Kemmerling, « On Kripke's Puzzle About Belief », cité à partir d'une communication personnelle. Publié dans *Facta Philosophica*, 8, 2006, pp. 119-143.

² K. Donnellan, « Belief and The Identity of Reference », in *Propositional Attitudes: The role of Content in Logic, Language and Mind*, éd. C. A. Anderson et J. Owens, CSLI, Stanford, 1990, pp. 201-214, p. 210.

³ K. Donnellan, « Belief and The Identity of Reference », in *Propositional Attitudes: The role of Content in Logic, Language and Mind*, éd. C. A. Anderson et J. Owens, CSLI, Stanford, 1990, pp. 201-214, p. 212.

mesure de rendre compte de l'énigme du bateau de Thésée¹. C'est pourquoi, il explique que même si quelqu'un rendait compte du conflit apparent des croyances de Pierre, en cela qu'elles contiendraient des modes de présentation distincts, cela aurait au moins la prétention d'être une conception sur la nature de nos croyances, et non pas sur le fonctionnement sémantique des expressions référentielles.

2) Pourquoi la sémantique repose-t-elle sur une erreur selon Wettstein ?

Que seule une conception des croyances soit susceptible de rendre compte des énigmes fut déjà une hypothèse évoquée par Howard Wettstein dans « Has Semantics Rested On a Mistake ? ». Nous avons entrevu sa conception au chapitre 4, lorsque nous rapportions la critique qu'il adressait à la conception de Kaplan et Perry sur l'assimilation de la valeur cognitive au caractère des expressions linguistiques.

2-1) Contre « la condition d'adéquation »

La critique de Wettstein porte avant tout sur le fait que les théoriciens les plus influents de la référence directe, comme Kaplan et Perry, étaient bien plus frégéens qu'ils ne le pensaient, en cela qu'ils faisaient en sorte que leur conception sémantique puisse rendre compte de la valeur cognitive, conformément au réquisit frégéen, qu'il appelle alors la « condition d'adéquation » :

« Gottlob Frege motivates his famous distinction between sense and reference by formulating what amounts to a condition of adequacy for a semantic account of singular terms. Frege's idea is that *any such account must provide an answer to a crucial question concerning the cognitive significance of language: the question of how identity sentences in which proper names flank the identity sign can both state truths and be informative* »².

Pour lui, comme nous l'avons vu au chapitre 4, la sémantique ne peut pas répondre aux questions liées à la valeur cognitive, une conception référentielle des noms propres n'a pas à répondre à des problèmes qui ne la concernent pas directement.

¹ Le bateau de Thésée était perpétuellement réparé, jusqu'au jour où aucune des pièces du bateau n'étaient celles qui avaient constitué le bateau originel, de telle sorte que les sophistes se demandaient s'il s'agissait encore du même bateau.

² Wettstein H., « Has Semantics Rested on a Mistake? », *The Journal of Philosophy*, vol. LXXXIII, No 4, 1986, pp.185-209, p. 185. Je souligne.

Ce qui dérange alors Wettstein est le fait que ceux qu'il appelle les « Nouveaux Théoriciens » (Kaplan et Perry) aient accepté la condition d'adéquation de Frege, et qu'ils aient ainsi cherché à expliquer des problèmes auxquels leur conception, ne partant pas des mêmes présupposées, n'a pas à répondre. Se référant au début de « Sens et Référence », Wettstein mentionne le fait que la première alternative d'emblée proposée et rejetée par Frege est précisément celle de la conception de la référence directe, soit une conception du type de celle de Perry et de Kaplan. Or, Frege rejette cette conception, car, d'après celle-ci, si un énoncé « $a = b$ » a le même contenu que « $a = a$ », il n'est pas possible de rendre compte de la différence de valeur informative entre les deux types d'énoncé, *ce dont une conception sémantique devrait pourtant rendre compte* (la condition d'adéquation). Si l'on rejette la condition d'adéquation, qu'une conception sémantique se doit de rendre compte de tels problèmes, alors on n'a aucune raison de douter de la conception de la référence directe. Wettstein accuse alors les Nouveaux Théoriciens que sont Kaplan et Perry, d'accepter à tort la condition d'adéquation frégréenne et il arrive à la conclusion qu'une conception sémantique (comme celle de la référence directe) n'a pas à fournir une explication de la valeur cognitive. Il reconnaît que les problèmes liés à la valeur cognitive sont importants, mais il explique alors que leur solution ne se trouve pas dans la « province » de la sémantique¹. Un peu dans le même esprit, Dokic explique que ça n'est pas la structure sémantique d'un énoncé de type « $a = b$ » qui pose problème, mais l'acceptation ou la non-acceptation par un locuteur d'un tel énoncé :

« (...) la question pertinente n'est pas de savoir comment une différence de valeur cognitive entraîne une différence de structure sémantique mais plutôt celle de savoir comment l'acceptation d'un énoncé tel que « $a = b$ » (où « a » et « b » sont coréférentiels) met le sujet en position « d'élargir ses connaissances » étant donné que cet énoncé a la même structure sémantique qu'un autre énoncé, dont le sujet connaît déjà la vérité, à savoir « $a = a$ »².

2-2) La substitution des termes coréférentiels dans les rapports de croyance

Une autre manière de mettre en évidence l'inadéquation des philosophes à tendance frégréenne et de montrer que la prétendue non-substitution des termes coréférentiels dans les contextes intensionnels, n'est pas toujours applicable ; et dès lors, dans de tels cas, les termes

¹H. Wettstein, « Has Semantics Rested on a Mistake? », *The Journal of Philosophy*, vol. LXXXIII, No 4, 1986, pp.185-209, p. 205.

²J. Dokic, *L'esprit en mouvement: Essai sur la dynamique cognitive*, Stanford, CLSI, 2001, p. 60.

référentiels ont bien leur référence habituelle pour référence et non pas une espèce de sens habituel à la Frege. Wettstein va même plus loin, en affirmant que la substitution est même possible non seulement entre deux noms coréférentiels et deux descriptions définies ayant même dénotation, mais elle l'est également entre un nom et une description définie qui désignent la même entité. Il illustre cela à l'aide des exemples suivants :

« Nigel, an Englishman, says "Tully was an orator" (imagine that the British use only this name for Cicero – Nigel has never heard the name 'Cicero'), and I report him to you (an American who has never heard the name 'Tully') as believing that "Cicero was an orator". Tom, a new faculty member, is told about all the new funding that the dean has arranged for faculty research. He says, not having any idea of who the dean is, "the Dean is obviously very smart" I report to Barbara that Tom believes that Mike is very smart or that Jonathan soccer's coach is very smart (in case Barbara, say, characteristically refers to the relevant individual as "Mike" or is most familiar with him in his role as Jonathan's coach »¹.

Ces exemples montrent que nous adaptons parfois les dires des autres ou leurs croyances, en des termes qui ne correspondent pas forcément à *ce qu'ils ont dit* (les mots employés), mais qui préservent la notion de *ce qui est dit* (la valeur sémantique, – le contenu – des énonciations). Si Tom dit « le doyen est certainement très malin », et que je le répète à quelqu'un qui, connaissant bien le doyen, est habitué à le désigner par son nom, je dirais plutôt, pour les raisons mentionnées au chapitre 5², « Tom a dit que *Mike* est certainement très malin » ou « Tom croit que *Mike* est certainement très malin ». En rapportant cela, je préserve le contenu de *ce qui est dit* par l'énonciation de Tom, même si je ne répète pas les mots exacts qu'il a prononcés³. Pourquoi, dans de tels cas, la substitution est-elle possible et pas dans d'autres ? – Cela ne va pas sans rappeler Kripke, qui nous l'avons vu, a montré qu'il était possible de prouver la substitution *comme* la non-substitution des termes coréférentiels dans de tels contextes⁴.

¹ H. Wettstein, « Has Semantics Rested on a Mistake? », *The Journal of Philosophy*, vol. LXXXIII, No 4, 1986, pp.185-209, p. 205.

² Comme nous l'avons vu au chapitre 5, nous employons les termes référentiels en fonction des présuppositions que nous faisons sur les connaissances de nos interlocuteurs.

³ C'est également le cas lorsque l'on rapporte des propos traduits d'une langue à une autre. Récanati donne un exemple, dans *Direct Reference* : « Suppose we are in a foreign country, whose language I happen to master. I am talking to the inn-keeper. My friend asks me: What did he say? I reply : He said, 'Why don't you have any luggage?' Clearly I am not referring to the English sentence 'Why don't you have any luggage?' here. I am not saying that the inn-keeper uttered *that* sentence. The sentence I am referring to is a counterpart of that English sentence in the own language of the inn-keeper. It need not even be a single sentence: I may summarize, in direct speech, what the inn-keeper said in his own language », in *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, 1993, pp. 355-356.

⁴ Voir le chapitre 3.

Ainsi, alors que de la conception frégréenne on est contraint d'interdire la substitution des termes coréférentiels dans les contextes intensionnels, on s'aperçoit que parfois cette substitution est complètement légitime, et, pire encore, qu'elle caractérise notre comportement linguistique : combien de fois ai-je interverti des termes coréférentiels pour rapporter l'essentiel de ce qui avait été dit par mes interlocuteurs ?

2-3) Le non-paradoxe selon Wettstein

Wettstein, comme la plupart des théoriciens de la référence directe estime que l'on n'a pas besoin de connaître le référent du nom propre pour employer un nom propre. Comme nous l'avons vu, le fait que la règle métalinguistique soit la même pour tous les noms, suffit à ce que l'on soit capable d'employer n'importe quel nom propre qui soit l'objet d'une pratique d'usage dans la communauté linguistique pour désigner sa référence.

Dans « Cognitive Significance without Cognitive Content »¹, Wettstein soutient la thèse que nous n'avons aucunement besoin d'une attache cognitive (*a cognitive fix*) dans nos têtes pour employer un nom, et que, même si nous possédons un dossier concernant la référence du nom, ce dossier n'est pas ce qui nous permet de penser à l'objet. Le nom propre est ce qui permet de « boucher les trous » dans notre pensée, i.e. de penser à ce que nous ne connaissons pas forcément :

« [O]ne of the functions of names is to allow a speaker (or a thinker) to bridge great cognitive gaps, to allow one to speak about things in the absence of anything like individuating conceptions »².

Aussi, du fait que nous n'avons pas besoin d'appréhender cognitivement la référence du nom propre pour employer le nom et désigner ce dont il est le nom, Wettstein déduit qu'il n'y a rien d'étonnant au fait que nous ne sachions pas que deux noms propres soient coréférentiels. Si vraiment, il était nécessaire d'appréhender cognitivement la référence du nom propre pour être compétent linguistiquement (i.e. pour employer le nom propre de manière adéquate), alors dans un tel cas, il serait paradoxal de penser que Cicéron était chauve mais que Tullius ne l'était pas, puisque l'appréhension de la référence de « Cicéron » et de « Tullius » serait requise. Mais si au contraire, la compétence linguistique n'est pas du tout affectée par le fait

¹ H. Wettstein, « Cognitive Significance without Cognitive Content », *Mind*, 97, 1988, pp. 1-28.

² H. Wettstein, « Cognitive Significance without Cognitive Content », *Mind*, 97, 1988, pp. 1-28, p. 27.

que nous ne connaissons pas la référence, il n'y a rien de particulièrement intrigant au fait que nous ne sachions pas que deux noms propres coréfèrent :

« The use of a name does not require mental apprehension of its referent, and so there is no *puzzle*, no special problem, about how a speaker might be competent with co-referring names that they co-refer. Given how little one needs to know (or even believe) about the referent to be competent with a name, there is no presumption that a speaker will know of two co-referring names in his vocabulary, that they co-refer »¹.

Dès lors, pour Wettstein, le fait que l'on n'ait en aucun cas besoin d'appréhender cognitivement la référence des noms propres pour être en mesure de les employer de manière adéquate, rend compte du fait que nous puissions employer deux noms coréférentiels sans savoir qu'ils coréfèrent. Par conséquent, les énigmes liées à la valeur cognitive vont de pair avec l'ignorance possible de la référence d'un nom propre et de la persistante compétence linguistique du locuteur.

Aussi, même si nous possédons des dossiers cognitifs concernant les référents des noms, les dossiers ne sont pas forcément ce qui rend compte des énigmes, car deux dossiers peuvent contenir exactement les mêmes informations sans que cela n'amène le locuteur à se rendre compte qu'il a affaire à un même objet. Kripke le faisait déjà remarquer en soulignant qu'à « Londres » Pierre pouvait attacher « la capitale d'Angleterre, ville où se trouve le Palais de Buckingham dans lequel vit la Reine d'Angleterre » et à « London » : « *Capital of England, city where the Buckingham palace is, in which the Queen of England has been living* », i.e. exactement les mêmes propriétés, sans qu'il ne reconnaisse pour autant que Londres et London sont une seule et même ville². Ce n'est donc pas l'information contenue dans les concepts mentaux qui permet la reconnaissance de la coréférentialité des noms.

Pour Wettstein, l'énigme n'est donc pas une énigme, car si l'on considère que l'appréhension cognitive de la référence n'est pas nécessaire pour l'emploi correct des noms propres, alors on comprend aisément qu'il soit possible de ne pas savoir que la référence de tel nom se trouve être la même que celle de tel autre nom.

Toutefois, est-ce un véritable argument, lorsqu'on considère que même dans les cas où j'appréhende la référence de deux noms coréférentiels, quand bien même cette appréhension

¹ H. Wettstein, « Cognitive Significance without Cognitive Content », *Mind*, 97, 1988, pp. 1-28, p. 27.

² S. Kripke, « A Puzzle about Belief » in *Meaning and Use*, éd. A. Margalit, Dordrecht Reidel, pp. 239-283, 1979, p. 261.

est inessentielle à ma compétence linguistique, il m'est toujours possible de ne pas me rendre compte de la coréférentialité ? Si par exemple, j'appréhende Paderewski une fois, et Paderewski une deuxième fois, pourquoi suis-je encore capable de croire et de ne pas croire en même temps que Paderewski a un don pour la musique ?

Peut-être que ce genre d'erreur peut s'expliquer dans le processus d'individuation cognitive des noms en tant que mots.

3) Les noms et leur reconnaissance en tant que mots

Les noms propres ne sont pas des constantes d'individus, ainsi que nous l'avons établi à la fin du chapitre 5, notamment dans notre analyse des cas d'homonymie. Ils ne sont pas des constantes d'individu, bien qu'ils soient parfois contraints d'en jouer le rôle dans le langage. Au-delà des expressions indexicales « je » et « tu » ou « vous », qui n'ont pas de constance référentielle transcontextuelle, ou des descriptions définies comme « le Président de la République Française élu en 1995 » qui désignent un objet par la médiation d'une propriété extralinguistique, le nom propre « Jacques Chirac » a l'avantage de désigner Jacques Chirac dans tous les contextes (et même, dans tous les mondes possibles).

Kaplan définissait le caractère comme une fonction partant de contextes pour donner le contenu, i.e. comme dépendant des paramètres contextuels. Dans « Demonstratives »¹, il estimait que le caractère de deux noms propres coréférentiels devait être représenté par la même fonction constante, et que dès lors, deux noms coréférentiels ne sauraient se distinguer par leur caractère. Cependant, dans « Afterthoughts »² et « Words »³, il évoque puis développe une idée intéressante où il met en évidence le fait que le mot peut jouer un rôle de *medium* et ainsi revêtir en quelque sorte la fonction de valeur cognitive du *Sinn* frégréen sans pour autant que le nom ne désigne de manière descriptive. Il explique alors :

« Can distinctions in cognitive values be made in terms of the message without taking account of the *medium*? Or does the medium play a central role? On my view, the message – the content – of

¹ D. Kaplan, « Demonstratives », in *Themes from Kaplan*, éd. par J. Almog, J. Perry, H. Wettstein, Oxford, Oxford University Press, 1989, pp.481-563. Il écrit: "If the character aend content of proper name words is as I have described it (...), then the informativeness of " $\alpha = \beta$ ", with α and β proper names, is not accounted for in terms of differences in either content or character? The problem is that proper names do not seem to fit into the whole semantical and epistemological scheme as I have developed it. I claimed that a competent speaker knows the character of words. This suggests (even if it does not imply) that if two proper names have the same character, the competent speaker knows that", pp. 562-563.

² D. Kaplan, « Afterthoughts », in *Themes from Kaplan*, éd. par J. Almog, J. Perry, H. Wettstein, Oxford, Oxford University Press, 1989, pp.565-614.

³ D. Kaplan, « Words », in *The Aristotelian Society Proceedings*, Supplementary Volume, 64, 1990, pp. 93-119.

a proper name is just the reference. But the *medium* is the name itself. There are linguistic differences between “Hesperus” and “Phosphorus” even if there are no *semantic* differences. Note also that the syntactic properties of “Hesperus” and “Phosphorus” their distinctiveness as words, are surer components of cognition than any purported semantic values, whether objectual or descriptive »¹.

C’est dans « Words » qu’il va développer de telles idées, et expliquer que les énigmes résultent d’une erreur dans le processus d’individuation cognitive du nom en tant que mot.

3-1) L’individuation cognitive des mots selon Kaplan

Les noms sont transmis dans une chaîne de la communication, d’une manière *interpersonnelle*. Les noms sont transmis de génération en génération, de communautés culturelles et linguistiques en communautés culturelles et linguistiques, et les mots par lesquels les noms existent changent par leur orthographe et leur prononciation. Il y a une évolution de leur incarnation physique (*physical embodiment*). Par exemple, la manière dont nous prononçons « Socrate »² est certainement différente de la manière dont les Grecs anciens prononçaient le même nom, et la manière dont nous prononçons « Socrate » diffère de l’orthographe et de la prononciation du même nom chez les anglophones « *Socrates* » et les germanophones (« *Sokrates* »). Cependant, explique Kaplan, tous ces changements en prononciation et en orthographe ne signifient pas qu’un mot en a remplacé un autre de manière successive :

« Changes in pronunciation and spelling need not suggest the notion of *replacement* of one word by another, which then takes up the task in the manner of a relay race. Rather, we can use the notion of a single entity undergoing change »³.

Le nom propre perdure donc, dans une certaine mesure, sous la diversité des incarnations physiques (*physical embodiment*) qu’il peut revêtir à travers le temps et des changements qu’il peut subir au travers de la chaîne par laquelle il est transmis.

¹ D. Kaplan, « Afterthoughts », in *Themes from Kaplan*, éd. par J. Almog, J. Perry, H. Wettstein, Oxford, Oxford University Press, 1989, pp.565-614, pp. 598-599.

² L’exemple n’est pas de Kaplan. Il prend pour exemple la différence d’orthographe entre l’anglais américain « color » et l’anglais canadien « colour », ou la prononciation différente du mot « shedule », sans pour autant que cela fasse de ces différences des mots distincts.

³ D. Kaplan, « Words », in *The Aristotelian Society Proceedings*, Supplementary Volume, 64, 1990, pp. 93-119, p. 101.

A cette transmission *interpersonnelle*, Kaplan oppose la transmission *intrapersonnelle* qui se distingue de la précédente par sa nature essentiellement cognitive et interne. La transmission intrapersonnelle cherche à répondre à une question : « en vertu de quoi est-ce *ces mots-ci* qui ont été employés » ? C'est-à-dire en vertu de quoi est-ce le nom « Aristote » du philosophe et non celui de l'armateur que l'on a prononcé ? Si on imagine un jeu, que quelqu'un prononce des mots que je dois répéter successivement, comment déterminer si je répète les mêmes mots que l'interlocuteur a prononcés ? D'après Kaplan on ne saurait répondre à cette question en observant seulement les mots prononcés :

« [T]he first thing that we should get out of *our* heads is the idea that we can tell whether the input and the output are utterances of the same word by looking at (or listening to) the physical object that comes out, and looking out (or listening to) the physical object that goes in, and trying to make a phonographic comparison of the two to see whether they are similar enough in some specified way »¹.

Un élément essentiel pour savoir si l'on a répété le même nom est l'intention du locuteur. Cette intention était déjà un élément déterminant de la chaîne causale caractérisée par Kripke². Si quelqu'un me transmet le nom de telle personne, je dois avoir l'intention de répéter ce même nom, i.e. tel nom pour telle personne.

Cependant, il y a pour Kaplan deux problèmes concernant la manière dont les mots sont stockés dans la mémoire et qui ont à voir avec les problèmes relatifs aux énigmes de Peter et d'Oscar. Ce genre d'erreur est une erreur susceptible d'être faite par tout locuteur compétent linguistiquement. Le premier est de prendre à tort le même nom pour deux noms distincts :

« A transmission of a word may come into the black box and then another transmission of the same word may come into the black box, and inside the black box this very same word might get stored in two different locations, stored, so to speak, as the transmissions of two different words. If I say "tomato" and you say 'tomahto', a naive subject may take us to be speaking of two different vegetables. It really is just one word. There have been two receptions of the same word, but it is not stored as a single word. It is stored as two different words »³.

¹ D. Kaplan, « Words », in *The Aristotelian Society Proceedings*, Supplementary Volume, 64, 1990, pp. 93-119, p. 106.

² Kripke écrit : « Lorsque le nom est « passé de maillon en maillon », celui à qui le nom est transmis doit, au moment où il en prend connaissance, avoir l'intention de l'utiliser avec la même référence que l'homme dont il l'a appris ». S. Kripke, *La Logique des Noms Propres*, Paris, Minuit, 1982, p. 85.

³ D. Kaplan, « Words », in *The Aristotelian Society Proceedings*, Supplementary Volume, 64, 1990, pp. 93-119, p. 107.

Nous avons ici le cas de Peter et d'Oscar qui ne reconnaissent pas le même nom à partir de la même forme phonographique¹ (« Paderewski » et « Greta Bergman »). Mais Kaplan reconnaît que ce processus ne conduit pas forcément à une erreur, et prend pour exemple un locuteur qui, ayant deux amis, le premier s'appelant « John », le second « Jon », s'amuserait alors à dire :

« Look, it's tautological that John is no taller than John. And also that Jon is no taller than Jon. But it is not the case that Jon is no taller than John »².

Ici, le locuteur emploie successivement deux noms qui partagent la même forme phonique, dans les deux premières phrases, il y a une tautologie, et on pourrait croire à la contradiction de la troisième phrase, si l'on ne reconnaissait pas deux noms distincts sous la même séquence phonique (mais non orthographique). C'est comme si de l'énoncé

(18) Mary Pierce n'est pas identique à Mary Pierce,

on en déduisait une contradiction, alors même qu'un tel énoncé peut avoir une valeur précieuse pour la connaissance, pour imiter Frege.

Un énoncé comme (18) peut certes prêter à confusion, mais dès que l'on sait quels noms sont employés, cet énoncé n'a rien d'une contradiction logique, il établit seulement que deux objets sont distincts.

C'est donc ce premier genre d'erreur dont sont victimes Peter et Oscar. Ce genre d'erreur est alors une erreur dans l'identité ou plutôt l'identification des mots, et ces cas se distinguent alors des cas « Hesperus » vs. « Phosphorus » ou « Cicéron » vs. « Tullius », dans la mesure où dans de tels cas il n'y a pas de méprise dans l'identité des mots.

Le deuxième type d'erreur est le phénomène inverse au précédent : prendre deux noms partageant la même forme phonographique pour un seul et même nom. Kaplan ne donne pas d'exemples pour ce deuxième type d'erreur. C'est néanmoins le genre d'erreur que fait Marc-André avec le nom « Jeanne » ou que pourrait faire toute personne prenant à tort le nom « Mary Pierce » de l'auteur de *Confessions of a Prayer Wimp*, comme étant le même nom que celui de Mary Pierce la joueuse de tennis. Dans un tel cas, la difficulté n'est pas tant de

¹ Bien sûr, nous ne tenons pas compte du fait qu'ils ne reconnaissent même pas la même personne dans leur contact épistémique avec la référence.

² D. Kaplan, « Words », in *The Aristotelian Society Proceedings*, Supplementary Volume, 64, 1990, pp. 93-119, p. 107.

déterminer la référence d'une occurrence du nom, ce qui est possible en adoptant la technique de Donnellan dans « Proper Names and Identifying Descriptions »¹ qui s'appuie sur les indicateurs d'intentions du locuteur dans le discours pour déterminer la référence², mais le problème concerne bien plutôt l'identification du *mot* qui a été employé. Kaplan explique alors:

« I note that I am not claiming that in errors of the second kind we cannot tell what the speaker means, or to whom the speaker is referring. It is rather that, *even if we could identify the referent, we could not thereby infer the identity of the word* »³.

Ces deux types d'erreur résultent alors d'une méprise du locuteur dans l'identification du nom en tant que mot. Ce n'est pas le genre d'erreur qui met en évidence une défaillance de la rationalité du locuteur, puisque nous avons vu qu'il était très possible que plusieurs noms partagent la même forme phonographique, et qu'ils constituent donc des mots distincts, ou *inversement*.

Dès lors, le genre d'erreur dont sont victimes Peter et Oscar pourrait arriver à n'importe qui, pour la simple raison qu'il y a si peu de noms génériques et tant de gens à nommer et que les noms homonymes sont chose courante, que l'on ne peut savoir *a priori* que deux noms sont simplement 'phonographiques' ou que deux occurrences du même nom ne constituent pas deux occurrences de noms distincts mais phonographiquement identiques.

3-2) « a = a » ou « a = b » ? : Quand la phrase, la proposition et la pensée ne sont pas d'accord sur la forme

Si on pense à la différence qu'il y a entre la forme phonographique d'un mot, un nom propre et sa référence, on peut être amené à réfléchir à nouveau sur la question des énoncés d'identité de type « a = a » et « a = b ».

Nous avons vu qu'un énoncé tel que (18)

¹ K. Donnellan, « Proper Names and Identifying Descriptions », *Semantics of Natural Language*, 1972, pp. 356-379, voir particulièrement la section IX, pp. 370-372.

² Et qui renverrait également au principe de pertinence, la notion cognitive de contexte qui se construit dans la conversation. Voir la dernière section du chapitre 5.

³ D. Kaplan, « Words », in *The Aristotelian Society Proceedings*, Supplementary Volume, 64, 1990, pp. 93-119, p. 109. Je souligne.

(18) Mary Pierce n'est pas identique à Mary Pierce

ne constituait en rien une contradiction, et que l'hésitation que l'on peut avoir – résulte du fait que les noms « Mary Pierce » et « Mary Pierce » sont phonographiquement identiques. Dès lors, si quelqu'un ne reconnaît pas la diversité des mots phonographiquement identiques de la phrase constituant l'énoncé (18), alors il pourrait se tromper sur le contenu véhiculé par l'énoncé (18)¹.

L'erreur dans l'individuation cognitive des noms en tant que mots, nous amène à réfléchir sur les énoncés de type « $a = a$ » et « $a = b$ ». Nous voyons que l'énoncé (18) bien que pourvu deux fois du même signe (en tant que forme phonographique) est néanmoins pourvu de deux symboles distincts, et que dès lors, il semble y avoir un fossé entre la forme de la phrase et celle de l'énoncé.

Cela va alors nous amener à montrer que les formes de « $a = a$ » et de « $a = b$ » peuvent être distincts, selon que l'on considère la forme syntactico-lexicale de l'énoncé, soit la phrase, plutôt que la forme logique de l'énoncé lui-même. Il y a également une différence possible avec la manière dont nous pouvons symboliser le contenu d'une énonciation (la proposition exprimée), et ainsi que la pensée associée à un tel énoncé. Autrement dit, puisque les noms propres ne sont pas des constantes d'individus, il est possible de mieux comprendre que le principe logique d'identité « $a = a$ », ou même un énoncé de type « $a = b$ » ne soit pas nécessairement reproduit comme tel au niveau de la forme syntactico-lexicale de l'énoncé ou de la composition mentale de la pensée du locuteur².

Afin de réfléchir à cela, il convient de rappeler les divers cas que nous avons rencontrés au cours de ce chapitre :

- (i) Jean, qui croit que Cicéron était chauve et mais qui ne croit pas que Tullius l'était
- (ii) Pierre, qui croit que Londres est jolie mais ne croit pas que London l'est.
- (iii) Peter, qui croit que Paderewski a un don pour la musique, mais que Paderewski n'en a pas.

¹ Bien sûr, le mystère demeure quant à savoir quelle Mary Pierce est désignée par la première occurrence du mot « Mary Pierce » et laquelle par la deuxième. Si on estime que a est un symbole pour le nom de la joueuse de tennis et b un symbole pour le nom de l'écrivain américaine, on peut se demander si la phrase constituant l'énoncé de (18) est de type « $a \neq b$ » ou « $b \neq a$ »...

² On pourra remarquer dans les lignes qui suivent et qui concernent la forme mentale de la pensée que l'on suppose implicitement qu'il y a quelque chose ressemblant à un langage de la pensée. C'est en effet une question qui doit être centrale si l'on veut étudier ce qui se passe au niveau de la cognition, mais nous nous contentons de caractériser un processus sans affirmer qu'il y a en effet une espèce de mentalais, ni d'ailleurs, en affirmant qu'il n'y en a pas.

- (iv) Oscar, qui croit que Greta Bergman est actrice et non pas manager du *Summer Paradise*, et que Greta Bergman est manager du *Summer Paradise* mais non pas actrice.
- (v) Marc-André, qui croit que Jeanne et Jeanne sont identiques.

Dans les deux premiers cas, nous avons deux formes phonographiques distinctes pour une même référence (noms coréférentiels) et ces formes phonographiques sont tenues par le sujet comme étant des noms non-coréférentiels. Dans le troisième cas, nous avons une même forme phonographique (« Paderewski ») pour une même personne (un seul et même nom) et le sujet individue deux occurrences de ce nom comme des noms distincts (deux mots différents). Dans le quatrième cas, il s'agit du même processus, nous avons une même forme phonographique (« Greta Bergman ») qui constitue le nom d'une seule et même personne, mais le sujet croit à tort qu'il s'agit de (au moins) deux noms distincts. Dans le dernier cas, nous avons deux formes phonographiques identiques mais constituant deux noms distincts pour deux personnes distinctes mais physiquement non-distinguables.

Dans les premiers cas, il semble que Jean, Pierre, Peter et Oscar aient des croyances contradictoires puisque, prenant soit à tort des noms distincts comme non-coréférentiels (« Cicéron »/« Tullius », « Londres »/« London »), soit un même nom comme deux noms distincts (« Paderewski », « Greta Bergman »), ils sont systématiquement conduits à penser des choses contraires sur un même objet.

Si quelqu'un m'affirmait que Zizou est identique à Zidane, je n'apprendrais rien de nouveau, puisque les noms désignent pour moi *indifféremment* le même objet, et que, comme tout être rationnel, je sais que tout objet est identique à lui-même. Ainsi, si je devais lire l'énoncé

(19) Zizou est identique à Zidane,

le contenu d'un tel énoncé serait non seulement de type « a = a », mais au niveau de la syntaxe de ma pensée, le même concept serait invoqué deux fois, mon concept de Zidane, tant pour l'occurrence de « Zidane » que de « Zizou ». Ainsi, il est tout à fait possible qu'un énoncé dont la forme syntactico-lexicale est « a = b » produise au niveau de la cognition une

pensée de type « $a = a$ », de même qu'au niveau du contenu propositionnel, au niveau de ce qui est dit¹.

Nous allons présenter un tableau récapitulant les croyances initiales de chacun des protagonistes et chercher à établir la forme que revêt l'énoncé rétablissant l'identité ou infirmant l'identité de ce qui avaient été à tort tenu pour deux ou un seul nom(s).

Dans le cas de la forme mentale de la pensée nous mettrons l'occurrence des concepts mentaux concernant les noms entre deux étoiles « * * » afin d'insister sur le caractère mental de la pensée qui se distingue du caractère linguistique de l'énoncé².

¹ En considérant que l'on admette un seul symbole par objet.

² En cela, nous voulons marquer une différence entre ce qui vaut comme symboles linguistiques (a, b) et comme symboles mentaux ($*a^*, *b^*$).

Les croyances initiales du locuteur	Énoncé d'identité rétablissant l'ordre dans les croyances du locuteur	Forme syntactico-lexicale de l'énoncé	Forme propositionnelle de ce qui est exprimé par l'énoncé (le contenu)	Forme mentale de la pensée (ce qui se passe dans la tête des locuteurs)
Lynda croit que Zidane = Zizou	« Zizou = Zidane »	$a = b$	$\langle a = a \rangle$	$*a* = *a*$
Jean croit que Cicéron est F et croit que Tullius n'est pas F	« Cicéron = Tullius »	$a = b$	$\langle a = a \rangle$	$*a* = *b*$
Pierre croit que Londres est F et ne croit pas que London est F	« Londres = London »	$a = b$	$\langle a = a \rangle$	$*a* = *b*$
Oscar croit que Greta Bergman est F et non G et croit que Greta Bergman est G est non F	« Greta Bergman = Greta Bergman »	$a = a$	$\langle a = a \rangle$	$*a* = *b*$
Peter croit que Paderewski est F et que Paderewski n'est pas F	« Paderewski = Paderewski »	$a = a$	$\langle a = a \rangle$	$*a* = *b*$
Lynda croit que Mary Pierce ≠ Mary Pierce	« Mary Pierce ≠ Mary Pierce »	$a \neq a$	$\langle a \neq b \rangle$	$*a* \neq *b*$

Ainsi, on peut tenter d'explicitier les différences qu'il y a lorsque le locuteur concerné par l'énigme se rend compte de son erreur. Remarquons également que nous avons entouré les exemples des deux phénomènes mentionnés, le cas « Zidane = Zizou » et « Mary Pierce ≠ Mary Pierce ».

Le tableau révèle avant tout qu'il est nécessaire de distinguer la syntaxe interne à chaque catégorie concernée par l'énoncé d'identité (ou de non-identité) :

- celle de la phrase (forme syntactico-lexicale),
- celle de la proposition (forme logique du contenu propositionnel)
- celle de la pensée (forme syntaxique mentale).

Nous voyons alors que le fait que la forme syntactico-lexicale soit de type « a = a » n'a pas pour conséquence qu'il s'agisse de la même forme logique au niveau de la proposition, ni de la même forme mentale. C'est ce qui se passe dans le cas de d'un énoncé de type (18) qui ne nie pas l'identité du même objet, bien qu'il n'y ait rien dans la forme lexicale pour distinguer les deux noms « Mary Pierce ». Reconnaître qu'il y a deux noms sous une même forme peut conduire à une individuation cognitive adéquate des mots (le cas des noms « Mary Pierce ») comme à une erreur (les cas « Paderewski » et « Greta Bergman »).

Les cas de Jean et de Pierre sont des cas inverses à celui « Zidane/Zizou ». Alors que dans les trois cas, la forme syntactico-lexicale est « a = b », la coréférentialité est seulement reconnue dans le cas Zidane/Zizou et elle ne l'est pas dans les deux autres. Dès lors, ce qui se passe au niveau de la syntaxe mentale de la pensée de Jean et de Pierre lorsqu'ils reconnaissent enfin l'identité référentielle des noms – est complètement différente de la syntaxe mentale de ma pensée lorsque je pense que Zidane est identique à Zizou.

Pour Jean et Pierre c'est à la fusion de deux concepts distincts que l'on assiste, alors qu'en ce qui me concerne c'est le même concept qui est invoqué deux fois, mon concept de Zidane.

Dans le cas d'Oscar et Peter pour Greta Bergman et Paderewski, la forme syntactico-lexicale est de type « a = a » mais au niveau de la pensée elle est de type « a = b ». Lorsque Peter et Oscar apprennent que d'une part, Paderewski est identique à Paderewski, et d'autre part que Greta Bergman est identique à Greta Bergman, ils n'apprennent pas qu'un objet est identique à lui-même, ce qu'ils savent déjà, mais ils apprennent que ce qu'ils concevaient comme des

objets distincts sont en fait identiques : dès lors il y a dans un tel cas la fusion de deux concepts distincts, malgré¹ l'identité phonographique des mots. Comme on l'a vu dans le cas de l'énoncé de non-identité entre Mary Pierce et Mary Pierce, un énoncé de forme syntactico-lexicale « $a \neq a$ » n'équivaut pas nécessairement à la négation du principe logique d'identité « $a = a$ ». C'est donc pourquoi, lorsque l'on dit que Mary Pierce n'est pas identique à Mary Pierce, il y a deux objets distincts a et b qui font partie du contenu d'un tel énoncé. Dans un tel cas, la forme « $a \neq b$ » se reproduit au niveau de la pensée, puisque les concepts associés à ces noms distincts sont également et à juste titre – distincts.

Ainsi, les problèmes soulevés par les énigmes de Frege et Kripke sont des problèmes qui dépassent les simples questions sémantiques des noms propres ou des expressions référentielles, d'où la réelle difficulté pour toute conception sémantique de pouvoir répondre de telles énigmes.

Nous avons vu que la valeur cognitive des énoncés n'était en rien une entité facile à localiser, et il semble de surcroît difficile de pouvoir l'assimiler à une des entités dont nous disposons, qu'il s'agisse du contenu, du caractère ou même du mode de présentation psychologique.

Aussi, l'élucidation de ce qu'est une croyance, et de la nature de son contenu (une proposition singulière ou une pensée ?) est nécessaire pour traiter des énigmes, de même que l'élucidation de la contribution sémantique de « croire » aux conditions de vérité d'un énoncé rapportant une croyance. Peut-être que les noms propres n'ont pas leur référence habituelle dans de tels contextes, ou peut-être qu'ils expriment un mode de présentation psychologique, mais si tel est le cas, c'est en vertu d'une conception des croyances et de la sémantique des croyances, non pas en vertu d'une conception du fonctionnement référentiel des noms propres. Nous avons également vu en nous appuyant sur certaines intuitions de Kaplan, que la manière dont un sujet pouvait reconnaître les mots avait une incidence sur ses croyances, ce qui amplifiait alors la complexité des énigmes : si les mots et la manière dont nous avons de les reconnaître posent également problème, alors une conception des croyances seule ne serait pas capable de répondre des énigmes de Frege et de Kripke.

¹ « Malgré » ou « à cause » puisque l'identité phonographique des mots est ce qui cause l'erreur : il s'agit en fait du même nom pris à tort comme deux mots distincts ne partageant que leur forme phonographique.

Conclusion

Ainsi, au terme de ce travail, il convient de rappeler notre problématique de départ et de répondre aux questions qui lui étaient liées.

La question centrale était celle de savoir comment les noms propres désignaient leur référence, et si ce mécanisme avait lieu par la médiation d'un sens – d'un mode de présentation ou de quelque chose qui lui était apparenté.

A cette question étaient liés deux phénomènes dont il fallait tenir compte dans l'explicitation du mécanisme référentiel des noms propres. Le premier phénomène concernait le type de contribution du nom propre au contenu vériconditionnel de l'énoncé contenant une occurrence de celui-ci, s'il s'agissait d'un mode de présentation de la référence ou de la référence elle-même. L'autre phénomène concernait la nature des propositions exprimées par des énoncés pourvus de noms propres, c'est-à-dire qu'il convenait de déterminer si la contribution du nom propre à la proposition exprimée par un énoncé était un sens ou la référence, i.e. si un mode de présentation était – dans la proposition – le moyen par lequel la référence est donnée. Ces deux phénomènes sont fortement apparentés dans la mesure où il est possible d'identifier le contenu propositionnel et le contenu vériconditionnel d'un énoncé, notamment dans les cas où nous avons affaire à des termes directement référentiels¹. Ces deux phénomènes sont liés à notre problématique de manière essentielle, en cela que nous ne pouvions donner d'explication sur le processus sémantique des noms propres sans tenir compte des implications que cela avait au niveau des conditions de vérité et des constituants propositionnels. Nous avons en effet vu dès les premiers chapitres que les conceptions descriptivistes, qui postulaient un sens du nom propre comme mode de présentation de la référence, étaient certes appuyées par une conception idéaliste et cohérente des constituants propositionnels et par les arguments liés à la dite « valeur cognitive » (énoncé d'identité de

¹ Cependant, comme nous l'avons vu, il convient de distinguer contenu vériconditionnel et contenu propositionnel dans les cas où nous avons affaire à des désignateurs rigides qui ne sont pas des termes directement référentiels : comme nous expliqué à plusieurs reprises, la contribution de « la racine carrée de 27 » au contenu propositionnel sera un concept – alors que sa contribution au contenu vériconditionnel sera un objet (le nombre 3).

type « $a = b$ », et comportement des noms dans les contextes doxatiques), mais elles avaient néanmoins des conséquences dramatiques concernant le contenu vériconditionnel de l'énoncé. Nous avons alors vu que le principe d'un mode de présentation descriptif posait deux problèmes fondamentaux qui étaient mis en évidence par les arguments de Kripke – l'argument modal d'une part, et l'argument de Gödel-Schmidt d'autre part. Des objections résultant de tels arguments, Kripke faisait ressortir une caractéristique essentielle du nom propre, le fait qu'il a une portée large dans les contextes modaux et cela de manière essentielle. Un nom propre désigne le même objet dans tous les mondes possibles, il a la même référence dans tous les mondes possibles, indépendamment des propriétés qu'il peut avoir *ou* ne pas avoir dans ces différents mondes – c'est-à-dire indépendamment des propriétés qu'expriment les modes de présentation frégéens. Le nom propre est alors un désignateur rigide, et la rigidité du nom propre se définit par sa contribution au contenu vériconditionnel de l'énoncé. L'énoncé « Aristote est un philosophe » exprime une proposition vraie ou fausse dans les différents mondes possibles, selon qu'Aristote fut ou non philosophe dans chacun de ces mondes. Bien que la proposition exprimée par l'énoncé puisse être vraie *ou* fausse selon les différents mondes possibles, les *conditions* qui la rendent vraie ou fausse sont exactement les mêmes dans *tous* les mondes possibles : Aristote et la propriété d'être philosophe. Si du point de vue de la logique modale et de la sémantique vériconditionnelle, la rigidité semble en effet rendre compte du fonctionnement du nom propre, que le nom propre soit complètement dépourvu de mode de présentation semblait encore être infirmé par la possibilité pour un même locuteur de croire en même temps que Tullius était chauve et que Cicéron ne l'était pas malgré l'identité référentielle de « Tullius » et « Cicéron ». Comment rendre compte d'un tel phénomène sans mode de présentation ? Comme Kripke l'a longuement expliqué, le comportement des noms propres dans les contextes doxatiques est soumis à un véritable paradoxe, et même l'apparente solution frégéenne ne constitue en rien une preuve que les noms propres exprimeraient un mode de présentation descriptif. Comme nous l'avons vu, l'objection de l'indétermination du mode de présentation atteignait son paroxysme avec des énoncés de type « certains croient que Tullius était chauve » dans la mesure où pour Frege le nom propre aurait pour référence son mode de présentation habituel, et dans un tel cas, il aurait pour référence tous les modes de présentation que ceux qui, dénotés par « certains », attachent à ce nom ; en d'autres termes, on ne saurait pas exactement quelle est la référence de l'occurrence de « Tullius » dans un tel contexte, puisque pour cela, il faudrait avoir connaissance de tous les modes de présentation que tous ceux qui croient que Tullius était chauve associent à « Tullius ». Nous avons alors

admis, que les arguments de Kripke avaient constitué une véritable révolution et nous avons alors été contraints d'abandonner la possibilité de concevoir un mode de présentation de type descriptif. Cependant, Kripke était avant tout concerné par la proposition exprimée par l'énoncé et il semblait ignorer le rôle que pouvait jouer le nom propre dans la phrase, de même qu'il refusait catégoriquement la possibilité pour un nom propre d'avoir – ne serait-ce que dans la phrase – un mode de présentation linguistique. Or, si l'on peut accepter que le nom propre soit un désignateur rigide, cela n'explique en rien le rôle que peut jouer le nom propre dans l'énoncé. Au chapitre 4, nous avons vu que Kaplan et Perry, dans leurs travaux consacrés aux démonstratifs et aux indexicaux¹, ont mis en évidence une notion de sens linguistique – le caractère ou le rôle – qui pouvait incarner un *autre* type de mode de présentation du contenu des termes singuliers. En nous appuyant sur leurs travaux, nous avons alors cherché à mettre en évidence les différentes entités qui semblaient être imbriquées dans ce qui avait été déterminé sous la seule notion de *Sinn* frégéen – et nous montrions qu'il était possible d'en distinguer trois qui, apparentées au *Sinn*, remplissaient cependant des rôles distincts. Le sens linguistique d'une expression constituait le rôle incarné par le type de l'expression dans la phrase (mode de présentation). La valeur sémantique de l'expression était identifiée comme son contenu (rôle vériconditionnel). Enfin, le mode de présentation psychologique rendait compte de la manière dont nous pensons un objet – ce qu'il y a dans nos têtes et qui – comme dirait Putnam – n'est pas la signification² (rôle cognitif).

Dans le chapitre 5, nous avons longuement réfléchi sur la contribution du nom propre au contenu vériconditionnel et nous avons alors établi que la valeur sémantique d'un nom propre ne pouvait qu'être sa référence, et c'est en ce sens que nous défendions une conception de la référence directe des noms propres. Cependant, en considérant que d'autres types d'expressions directement référentielles, tels que les indexicaux ou les démonstratifs, de même que des expressions non-référentielles qui pouvaient – dans certaines circonstances – être employées référentiellement – ces différents types d'expressions pouvaient exprimer un mode de présentation linguistique (« je » « tu »), linguistico-descriptif (« cette table »), ou purement descriptif (« l'assassin de Durand ») sans que celui-ci ne fasse partie du contenu. En cela, Kaplan parlait de mode de présentation en termes de « facteur contextuel » qui n'est en

¹ D. Kaplan, « DTHAT », *Syntax and Semantics*, éd. P. Cole, vol. 9, Urbana, University of Illinois, 1978, pp.221-243 et « Demonstratives », in *Themes from Kaplan*, éd. J. Almog, J. Perry, H. Wettstein, Oxford, Oxford University Press, 1989, pp.481-563. J. Perry, « Frege, on Demonstratives », *The Philosophical Review*, 86, 4, 1977, pp. 474-497, « Cognitive significance and New Theories of Reference », *Noûs*, 22, 1998, et « Indexicals and Demonstratives », *A companion to the Philosophy of Language*, éd. B. Hale and C. Wright, 1997, pp. 586-612.

² H. Putnam, « The Meaning of 'Meaning' », *Mind, Language and Reality*, Cambridge, Cambridge University Press, 1975, pp. 215-271.

rien reflété ou réfléchi au niveau du contenu propositionnel et vériconditionnel¹. Nous sommes alors partis du modèle du fonctionnement linguistique de telles expressions pour explorer l'hypothèse d'un éventuel sens linguistique du nom propre. Bien que cette hypothèse fut d'emblée attrayante dans la mesure où, comme dans le cas des autres expressions, la contribution au contenu vériconditionnel devait être la référence *même* dans le cas où il y aurait une espèce de mode de présentation, nous avons d'emblée affaire à différents obstacles. Tout d'abord il y avait les trois objections de Kripke envers les conceptions du mode de présentation linguistique (objection modale, de circularité et de généralité) et ensuite nous avons à faire à une caractéristique spécifique du nom propre par rapport à toute autre espèce de termes singuliers : le fait qu'un nom propre n'est pas purement linguistique, en ce sens qu'il est imbriqué socialement de différentes manières. Alors que le fonctionnement sémantique des indexicaux dépendait – au sens fort du terme – du contexte d'énonciation et de règles régissant chaque type d'expression, les noms propres ne présentaient en rien une dépendance absolue de ce type. Qui plus est, en remarquant que comprendre l'occurrence d'un nom propre dans une phrase quelconque revenait à savoir quelle est sa référence, nous avons alors établi qu'identifier l'occurrence d'un signe linguistique déterminé (par exemple le nom propre « Aristote ») revenait à identifier sa référence (l'individu Aristote). C'est notamment pour une telle raison que certains ont pensé que les noms propres ne faisaient pas partie du langage. Toutefois, bien que les noms propres fussent avant tout reconnus comme des symboles linguistiques qui ont la particularité d'être déterminés socialement et non linguistiquement en cela que leur existence résulte d'un baptême social de l'objet par lequel le nom propre devient un symbole linguistique à part entière (*le* symbole de *cet* objet), nous avons mis en évidence le fait que c'est un aspect purement linguistique et essentiel que tout nom propre a pour fonction de désigner son porteur, ce dernier étant celui auquel le nom en question a été assigné. Par conséquent, si les noms propres sont institués et déterminés socialement, c'est avant tout car il existe une catégorie linguistique de termes (le nom propre) dont la fonction rend possible le fait pour un signe particulier de désigner une seule entité déterminée. Nous concevions alors cette fonction comme une règle métalinguistique qui codifiait la fonction générale du nom propre, de nommer son porteur. Nous avons déterminé cette règle par l'appellation **RM_{np}** et explicité cette dernière en ces termes : *toute occurrence d'un nom propre NN désigne son porteur, i.e. l'objet auquel NN a été conventionnellement assigné*. Les noms propres particuliers sont déterminés socialement, et on peut remarquer que

¹ D. Kaplan, « DTHAT », *Syntax and Semantics*, éd. P. Cole, vol. 9, Urbana, University of Illinois, 1978, pp.221-243, p. 228.

si aucune convention sociale n'avait assigné le nom « Aristote » à Aristote, alors Aristote n'aurait pas été désigné par « Aristote ». Si aucune règle ne régissait la fonction référentielle spécifique des noms propres, alors aucun signe ne pourrait devenir le signe unique d'un seul objet. Les noms propres ont alors cette spécificité d'être des symboles linguistiques dont la fonction est régie métalinguistiquement mais dont la détermination est essentiellement sociale. La règle métalinguistique permettait également de rendre compte de la possibilité pour un locuteur de reconnaître un nom propre et de reconnaître la fonction qu'il a dans la phrase (référence à un objet déterminé, celui qui est nommé), même lorsqu'il ignore sa référence. Il pouvait alors reconnaître le rôle linguistique d'un symbole linguistique déterminé sans pour autant (re)connaître sa valeur sémantique. Dans ce chapitre 5, nous avons donc établi que les noms propres désignaient leur référence en vertu d'une règle métalinguistique qui régissait en amont du langage leur fonctionnement référentiel. C'est pourquoi, les noms propres avaient pour mode de présentation linguistique, une règle métalinguistique qui n'est pas exprimée au niveau de la phrase et encore moins au niveau du contenu propositionnel et vériconditionnel. Il n'est alors possible de concevoir ce mode de présentation que sur le modèle de la fonction, une fonction métalinguistique codifiant le type d'une expression, et permettant aux occurrences du type d'expression d'accomplir leur tâche ou leur rôle – ce pour quoi le type de l'expression a été codifié, à savoir nommer des objets par *leur* nom, celui qui leur aura été (socialement) assigné.

Par conséquent, c'est au chapitre 5 que l'on a pu répondre à la question centrale de notre travail : les noms propres font référence à leurs porteurs de manière directe, au sens où le contenu propositionnel et vériconditionnel contient la référence pour constituant et non un quelconque mode de présentation. Les noms propres ne requièrent pas de mode de présentation qui serait exprimé au niveau de l'énoncé ou de son contenu pour désigner leur référence. Cependant, en tant que catégorie spécifique d'expressions référentielles, le nom propre est régi par une règle métalinguistique qui codifie linguistiquement sa fonction symbolique. Cette règle est essentiellement identique pour tous les noms propres, et elle inclut dans le fonctionnement du nom propre sa dimension sociale et elle fait référence à la convention par laquelle le nom propre a été assigné à son porteur. Dès lors, le nom propre appartient au langage en tant que symbole linguistique d'un certain type, bien qu'il prenne sa valeur socialement, par le biais d'un baptême, et en cela qu'il fait l'objet d'une pratique d'usage dans la communauté sociolinguistique. Au terme du chapitre 5, nous avons également souligné l'importance de la cognition dans notre compréhension des énoncés de manière générale, et nous avons mis en évidence de manière spécifique, le rôle qu'elle jouait dans la

reconnaissance des noms propres employés dans les cas d'homonymie, où plusieurs noms propres partageaient une forme linguistique (phonique ou graphique) identique.

Les deux derniers chapitres ont permis quant à eux de donner quelques perspectives en relation avec les noms propres, sur des problèmes connexes que nous avons rencontrés tout au long de ce travail. Tout d'abord dans le chapitre 6, nous avons cherché à mettre en évidence le fonctionnement cognitif des noms propres, en montrant que des locuteurs associent aux noms propres des concepts mentaux dans lesquels sont contenus divers types d'information, et que dans notre activité de pensée, des modes de présentation psychologiques en rapport avec ces concepts mentaux apparaissent « dans notre tête ». Nous n'avons cependant pas spécifié de quelle manière l'apparition des occurrences de modes de présentation psychologiques était liée aux concepts mentaux correspondants aux noms propres au niveau de la cognition. Nous avons dans de tels cas fait systématiquement référence à Evans qui distinguait les types d'explication des explications particulières :

« [A]lors qu'il serait sans doute peu vraisemblable de supposer qu'il existe un nombre infini de type d'explications différents, je ne vois aucune difficulté dans l'idée selon laquelle il y a autant d'explication particulières différentes qu'il y a d'instantants et de personnes »¹.

Nous avons alors expliqué que les modes de présentation psychologiques par lesquels nous pensons d'une certaine manière à des objets répondaient à l'intuition descriptiviste qu'il se passait bien quelque chose au niveau de la pensée et qui correspondrait à l'idée de « sens conceptuel » du nom propre, mais ce phénomène n'était que relatif à notre activité cognitive, les concepts mentaux correspondants aux noms propres étant pourvus de différents types d'information (conceptuel et perceptuel). Nous avons alors vu que les modes de présentation psychologiques avaient deux propriétés fondamentales, la propriété d'être en relation causale avec la référence (et non pas en relation de satisfaction) ainsi que la propriété corrélative de non-pertinence vériconditionnelle, le mode de présentation psychologique ne pouvant donc pas apparaître au niveau du contenu objectif de nos pensées. Par conséquent, les modes de présentation psychologiques nous ont permis de rendre compte de l'intuition fondamentale qui guidait les descriptivistes, sans pour autant tomber dans les écueils auxquels ces derniers étaient conduits, et cela, pour la principale raison que le fonctionnement cognitif des concepts mentaux associés aux noms propres n'est pas ce qui va expliquer un phénomène linguistique

¹ G. Evans, « Comprendre les démonstratifs », *Penser en contexte, le phénomène de l'indexicalité, la controverse John Perry & Gareth Evans*, Paris, L'Eclat, collection « tiré à part », 1993, pp. 102-139, p. 127.

ou sémantique : ce sont des épiphénomènes au regard de nos énoncés et des propositions qu'ils expriment, ce sont des phénomènes psychologiques ou cognitifs qui apparaissent dans notre activité de pensée et contre lesquels nous ne pouvons rien faire, mais ils ne sont en rien des manières de rendre compte du fonctionnement référentiel des noms propres.

Le septième et dernier chapitre avait essentiellement pour fonction de poser la fameuse question des énigmes entrevue dans les premiers chapitres, dans la mesure où – depuis Frege et Russell¹ – on considérait généralement que toute conception sémantique des noms propres devaient rendre compte de la valeur informative des énoncés d'identité « a = b » et du comportement des noms dans les contextes doxatiques. Si la question de l'informativité des énoncés d'identité de type « a = b » pouvait trouver sa solution dans une explication reposant sur la base d'une distinction rigoureuse entre modalités métaphysiques et modalités épistémiques ou sur une conception de la sémantique informationnelle², la question du comportement des noms propres dans les contextes doxatiques était plus complexe. Nous avons examiné différentes hypothèses sans parvenir à trouver une explication permettant de rendre compte de la valeur sémantique d'énoncés contenant des modalités doxatiques. Nous avons cependant montré que de tels problèmes ne sont pas des problèmes circonscrits aux noms propres et que par conséquent, la solution ne résidait pas forcément dans une conception sémantique des noms propres – mais dans une conception des croyances ou d'une sémantique de la croyance³. Bach à cet égard, estimait qu'il était impossible de rapporter le contenu d'une croyance et qu'il nous était simplement possible de la caractériser, d'en esquisser certains traits descriptifs⁴.

Par conséquent, au terme de ce travail, il convient de formuler clairement ce qui a été déterminé relativement à notre problématique :

1. Les noms propres font référence à leurs porteurs sans exprimer un sens ou un mode de présentation descriptif.
2. Les noms propres sont des désignateurs rigides *et* des termes directement référentiels.

¹ Sur ce point, voir la critique de Wettstein, dans H. Wettstein, « Has Semantics Rested on a Mistake? », *The Journal of Philosophy*, vol. 58, No 4, pp.185-209.

² Nous avons suggéré une distinction entre valeur cognitive et valeur informative et émis l'hypothèse que la valeur informative pouvait être une fonction à trois arguments entre le contenu de l'énoncé, l'arrière-plan informatif de l'interlocuteur ainsi que sa capacité inférentielle.

³ Récemment, Robert Fiengo et Robert May ont publié un livre consacré à la sémantique des croyances et qui concernent les énigmes entrevues. Selon eux, nous avons des croyances *de lingua*, des croyances sur le langage, sur – par exemple – la valeur sémantique des expressions. Ils développent alors l'idée que le contenu de nos croyances sur la valeur sémantique de nos énoncés peut faire partie du contenu propositionnel de nos énonciations (voir R. Fiengo et R. May, *De lingua Belief*, Cambridge Mass., MIT Press, 2006).

⁴ K. Bach, « Do Belief-reports report Belief? », *Pacific Philosophical Quarterly*, 1997, vol. 78, n°3, pp. 215-241.

3. La contribution du nom propre au contenu propositionnel et vériconditionnel d'un énoncé dans lequel il apparaît est la référence-elle-même.
4. Les noms propres sont déterminés socialement – par le biais d'un baptême par lequel une convention assigne tel nom à tel objet.
5. Les noms propres font référence à leurs porteurs car ils appartiennent à une catégorie d'expressions linguistiques, laquelle est constituée par une règle ou fonction métalinguistique codifiant le rôle du nom propre comme symbole linguistique déterminé.
6. Les noms propres sont des signes linguistiques auxquels peuvent correspondre des concepts mentaux dans l'encyclopédie mentale d'un sujet, et ces concepts peuvent héberger divers types d'information concernant (vraiment ou faussement) la référence du nom propre.
7. L'information contenue dans ces concepts mentaux peut apparaître dans la pensée au niveau du mode de présentation psychologique sans pour autant constituer une condition de référence.
8. Le mode de présentation psychologique n'apparaît qu'au niveau de la dimension étroite de la pensée et il n'a donc aucune pertinence vériconditionnelle au niveau de son contenu.
9. Le lien entre l'occurrence d'un mode de présentation psychologique et le concept mental associé au nom propre n'a pas été déterminé – soit car il est essentiellement indéterminable – soit car s'il l'était, ça ne serait pas à la philosophie du langage de déterminer en quoi consisterait une telle détermination, mais bien plutôt à la philosophie de l'esprit ou à la psychologie cognitive.

Les points 1 à 5 ont été les points centraux de notre travail, et les points 6 à 9 ont été les points annexes, ceux qu'il convenait d'évoquer afin de rendre compte des phénomènes liés à l'impression de sens conceptuel des noms propres et qui étaient à distinguer des phénomènes sémantiques liés à notre problématique.

Les points 6 à 9 pourraient par conséquent faire l'objet d'une étude à part entière, une étude qui soit essentiellement centrée sur le fonctionnement cognitif des concepts mentaux associés aux noms propres dans la pensée. Dans un tel projet, il pourrait également être déterminé s'il est possible ou non d'établir un lien spécifique entre l'occurrence d'un mode de présentation psychologique et le concept mental correspondant au nom propre – de la même manière où, par exemple, certains philosophes tels que Perry et Récanati ont déterminé un lien particulier

entre les occurrences de modes de présentation psychologiques des indexicaux mentaux et le concept mental auxquels ils sont apparentés (notions de soi selon Perry, catégories égocentriques selon Récanati¹).

Un autre point qui n'a pas du tout été abordé au cours de ce travail, pour la simple raison qu'il ne constituait pas une problématique liée de manière essentielle au fonctionnement référentiel des noms propres – mais qui n'en constitue pas moins un aspect intéressant pour quiconque s'est longuement attaché à réfléchir sur le fonctionnement des noms propres : il s'agit de leur usage non-littéral. Cette problématique est peut-être plus liée à la linguistique qu'à la philosophie, mais la philosophie du langage ayant pour habitude de s'approprier certaines questions liées à la sémantique et à la pragmatique pourrait tout à fait absorber celle-ci – comme elle l'a fait pour la métaphore² – dans la discussion générale concernant le sens littéral et le sens figuré³. Dans tous les cas, la question de l'usage non-littéral des noms propres pourrait constituer une interface intéressante entre la linguistique, les sciences de la cognition et la philosophie du langage. Les usages non-littéraux de noms propres sont des usages non forcément référentiels, bien qu'ils puissent l'être, notamment lorsque l'on a affaire à une ellipse⁴ ainsi que nous l'avons mentionné dans l'analyse de l'occurrence de « Giorgione » dans « Giorgione était appelé ainsi en raison de sa taille ». Les noms propres sont comme d'autres types d'expressions susceptibles d'être employés comme figure de style : comme métonymie, synecdoque, métaphore ou plus spécifiquement comme antonomase. Dans de tels cas, le nom propre exprime un contenu conceptuel qui va pouvoir n'être déterminé qu'en contexte, et en fonction de certaines inférences que devront faire les interlocuteurs, des inférences qui vont tenir compte de la situation de la conversation et de leur arrière-plan informationnel et culturel. Que de tels usages de noms propres expriment un contenu conceptuel apparaît de manière évidente dans la question de la traduction de texte littéraire, où, les connotations attachées à un nom propre varient en fonction de l'appartenance linguistique, culturelle, et historique, des interlocuteurs. Ainsi, par exemple l'occurrence de

¹ J. Perry, « Self-notions », *Logos*, pp. 17-31 et F. Récanati, « Loana dans le métro (Remarques sur l'indexicalité mentale) », Institut Jean Nicod, Paris, 2001.

² D. Davidson, « What Metaphors Mean ». [1978], réédité dans *Inquiries into Truth and Interpretation*, Oxford: Clarendon Press, 2nd éd., 2001; M. Black, *Models and Metaphor: Studies in Language and Philosophy*, Ithaca, New York, Cornell University Press, 1962, J. Searle, « Metaphor and Thought » [1979], réédité dans *Expression and Meaning*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979).

³ J. Searle, « Literal Meaning », [1978], réédité dans *Expression and Meaning*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979), et F. Récanati, *Literal Meaning*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, trad fr. *Le sens littéral*, Paris, L'Eclat, collection "tire à Part", 2007.

⁴ C'est-à-dire que le nom propre employé de manière figurative pourrait en plus être employé de manière littérale (référentielle), comme dans le cas mentionné où Giorgione est employée référentiellement pour désigner Barbarelli, mais est également employé comme autonome et désigner le nom même « Giorgione ».

« Waterloo » dans un énoncé en français de type « ce ne fut pas Waterloo », où « Waterloo » est employé de manière (doublement) synecdotique (le nom de la ville pour une célèbre bataille, et la référence à cette célèbre bataille pour signifier un complet désastre), sera difficilement traduisible en anglais ou en allemand, dans la mesure où le nom de la bataille est connotée comme une défaite désastreuse seulement dans la culture française. La connotation liée à l'usage synecdotique du nom « Waterloo » dans l'énoncé ci-dessus aura une signification de type « ce ne fut pas un désastre », et si l'on traduisait littéralement un tel énoncé en anglais (« *This was no Waterloo* ») ou en allemand (« *Es war kein Waterloo* »), ces énoncés traduits n'auraient pour un anglais ou un allemand absolument pas la même signification, puisque le désastre de la défaite n'a touché que les Français, les Anglais et les Prussiens étant – eux – sortis victorieux de la célèbre bataille. La connotation suggérée par un emploi non-littéral de ce nom propre en français est donc spécifique à une communauté, à une culture, à une histoire, et c'est pourquoi, sa traduction littérale n'est pas toujours préservée du fait de la différence ou de l'absence de connotation liée au même nom propre d'une langue à une autre, d'une communauté à une autre. Hanne Martinet, une traductrice littéraire franco-danoise s'est longuement interrogée sur la traduction des noms propres dans les textes littéraires, ayant eu elle-même l'expérience qu'une traduction du nom propre ne préserve pas toujours les idées qui leur sont associés – et qui sont pourtant fondamentales dans un texte littéraire. Dans sa réflexion, elle distingue deux types de signification ajoutée au nom propre, *l'association* qui relève des représentations qu'un seul individu associe à un nom propre, et la *connotation* qui relève des représentations qu'un groupe de personnes ou une communauté associe à un nom propre¹. De nombreux linguistes² ont, ces dernières années, cherché à rendre compte de ce phénomène des connotations du nom propre, et il serait intéressant d'établir comment les connotations d'un nom propre, lorsqu'il est employé en figure de style, peuvent enrichir le contenu de nos énoncés – voire même déterminer leur valeur sémantique³, cette

¹ H. Martinet, « Noms propres et traduction littéraire », *Meta*, vol. 27, n°4, 1982, pp. 392-400.

² B. Folkart, « Traduction et remotivation onomastique », *Meta*, vol. 31, n°3, 1986, pp. 233-252 ; K. Jonasson, « Les noms propres métaphoriques : construction et interprétation », *Langue française*, 92, pp. 64-81, 1991, « Le nom propre désignateur - un terme massif ? », *Etudes de linguistique romane et slave*, Cracovie, 291-313, 1992, « Le point d'ancrage référentiel des noms propres métaphoriques », *Actes du Dix-neuvième Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Santiago de Compostela, 4-9 septembre 1989*, Vol. IV, Section VIII, Santiago de Compostela, pp. 429-439., 1993 ; A. S. S. Marmaridou, « Proper Names in communication », *Journal of Linguistics*, 25, 1989, pp. 355-372 ; P. Siblot, « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signification nominale et le propre du nom », *Cahiers de praxématique*, n°36, « Linguistiques de la dénomination », B. Bosredon, G. Petit, I. Tamba éd., 2001, pp.189-214.

³ Sur cette question, voir notamment la conception de Mary-Noëlle Gary-Prieur, in *Grammaire du nom propre*, Paris, PUF, 1994. Elle distingue le référent initial du référent discursif et établit certaines relations lorsque ces référents sont ou non distincts. Par une conception du contenu du nom propre (qui s'apparente aux connotations)

enquête ne devant cependant plus être associée à une problématique concernant un sens du nom propre qui serait sa condition de référence.

elle explique comment le contenu sémantique d'un énoncé se trouve enrichi par l'usage d'un nom propre en figure de style.

Bibliographie

Anscombes, G. E. M., 1959 : *An Introduction to Wittgenstein's Tractatus*, Londres, Hutchinson.

Anscombes, G. E. M et Geach, P., 1961 : *Three Philosophers*, Oxford, Blackwell.

Andler, D., 1992-2004 : *Introduction aux sciences cognitives*, Paris, « Folio Essais », Gallimard.

Austin, J. L., 1962 : *How to do Things with Words*, Oxford, Clarendon Press.

Bach, K., 1981 : « What's in a Name? », *Australian Journal of Philosophy*, 59, pp. 371-386.

Bach, K., 1987 : *Thought and Reference*, Oxford, Clarendon Press.

Bach, K., 1997 : « Do Belief-reports report Belief? », *Pacific Philosophical Quarterly*, vol. 78, n°3, pp. 215-241.

Baker, G. P., et Hacker, P. M. S., 1984 : *Frege : logical excavations*, Oxford, Oxford University Press.

Benmakhlouf, A., 2002 : *Frege : le nécessaire et le superflu*, Paris, Vrin, collection « Mathesis ».

Black, M., 1962 : *Models and Metaphor: Studies in Language and Philosophy*, Ithaca, New York, Cornell University Press.

Bouveresse, J., 1978 : « L'identité et la signification des noms propres chez Frege et Kripke », *Sigma*, n°3, pp. 1-18.

Brédart S., Valentine T., Brennen, T., 1996 : *The Cognitive Psychology of Proper Names*, Londres et New York, Routledge.

Burge, T., 1973 : « Reference and Proper Names », *Journal of Philosophy*, 70, 14, pp. 425-539.

Burks A. W., 1951 : « A Theory of Proper Names », *Philosophical Studies*, Vol. 2, pp. 36-45.

Carnap, R., 1947 : *Meaning and Necessity*, Chicago, The University of Chicago Press, trad. fr. F. Rivenc et P. de Rouilhan, *Signification et Nécessité*, Paris, Gallimard, 1997.

Castañeda, H.-N, 1966 : « 'He' : A Study in the Logic of Self-consciousness », *Ratio*, 8, pp. 130-157.

Castañeda, H.-N, 1967 : « Indicators and Quasi-Indicators », *American Philosophical Quarterly*, 4, pp. 85-100.

Castañeda, H.-N, 1985 : « The Semantics and the Causal Roles of Proper Names », *Phenomenology and Phenomenological Research*, vol. 46, n°1, pp. 91-113.

Castañeda, H.-N., 1989 : *Thinking, Language, Experience*, Minneapolis, University of Minnesota Press.

Cohen, L. J., 1980 : « The Individuation of Proper Names », *Philosophical Subjects: Essays presented to P. F. Strawson*, éd. Z. van Staaten, Oxford, Clarendon Press, pp. 140-63.

Corazza, E., 1995 : « Je est un autre », *Archives de Philosophie*, cahier 2, vol. 58, pp. 199-212.

Davidson, D., [1978] : « What Metaphors Mean », in *Inquiries into Truth and Interpretation*, Oxford: Clarendon Press, 2nd éd., Oxford, Clarendon Press, 2001.

Davidson D., 2001 : *Inquiries into Truth and Interpretation*, 2nd éd., Oxford, Clarendon Press.

Devitt, M., 1980 : « Brian Loar On Singular Terms », *Philosophical Studies*, 37, pp. 271-280.

Devitt, M., 1981 : *Designation*, New York, Columbia University Press.

Dokic, J., 2001: *L'esprit en mouvement: Essai sur la dynamique cognitive*, Stanford, Editions CLSI, collection « Langage et Esprit ».

Donnellan, K., 1966 : « Reference and Definite Descriptions », *Philosophical Review*, vol. 75, pp. 281-304, et repris dans *The Philosophy of Language*, éd. A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, pp.236-248.

Donnellan, K., 1972 : « Proper Names and Identifying Descriptions », *Semantics of Natural Language*, éd. Harman & Davidson, Dordrecht, D. Reidel Publishing Company, pp. 356-379.

Donnellan, K., 1974 : « Speaking of nothing », *Philosophical Review* vol. 83, pp.3-32.

Donnellan, K., 1978 : « Speaker Reference, Descriptions and Anaphora », *Syntax and Semantics*, éd. P. Cole, vol. 9, Urbana, University of Illinois, pp.47-68.

Donnellan, K., 1990 : « Belief and The Identity of Reference », in *Propositional Attitudes: The role of Content in Logic, Language and Mind*, éd. C. A. Anderson et J. Owens, Stanford, CSLI, pp. 201-214.

Dretske, F., 1999 : *Knowledge and the Flow of Information*, Stanford, CSLI Publications, collection « The David Hume Series ».

Dummett M., 1973 : *Frege, Philosophy of Language*, Londres, Blackwell.

Elbourne, P., 2005 : *Situations and Individuals*, Cambridge Mass., MIT Press.

Engel, P., 1985 : *Identité et Référence*, Paris, Presses de l'Ecole Normale Supérieure.

Evans G., 1981 : « Understanding Demonstratives », *Meaning and Understanding*, édité par H. Parret et J. Bouveresse, Berlin, de Gruyter, pp. 280-303. trad. fr. de E. Corazza et J. Dokic, « Comprendre les démonstratifs », *Penser en contexte, le phénomène de l'indexicalité, la controverse John Perry & Gareth Evans*, Paris, L'Éclat, collection « tiré à part », 1993, pp. 102-139.

Evans, G., 1982 : *The Varieties of Reference*, éd. John McDowell, Oxford, Clarendon Press.

Fetzer, J., Humphreys, P., 1998: *The New Theory of Reference: Kripke, Marcus and Its Origins*, Kluwer Academic Publishers, collection « Synthese Library Series ».

Fiengo R. et May R., 2006 : *De Lingua Belief*, Cambridge Mass., MIT Press.

Fodor, J., 1983 : *The Modularity of Mind*, Cambridge Mass., MIT Press, trad. fr. *La modularité de l'esprit*, Paris, Minuit, 1986.

Fodor, J., 1994 : *The Elm and The Expert: Mentalese and Its Semantics*, éd. F. Récanati, Paris, CNRS Editions.

Folkart, B., 1986 : « Traduction et remotivation onomastique », *Meta*, vol. 31, n°3, pp. 233-252.

Forbes, G., 1990 : « The Indispensability of Sinn », *Philosophical Review*, 99, pp. 535-563.

Forest, D., « Comment peut-on être matérialiste? Fonctionnalisme et Théorie de l'identité chez David Lewis », à paraître.

Frege, G., 1879 : *Begriffsschrift, eine der arithmetischen nachgebildete Formelsprache des reinen Denkens*, Halle, L. Nebert, trad. fr. de Corine Besson, *L'Idéographie*, Paris, Librairie philosophique Vrin, 1999.

Frege, G., 1884 : *Die Grundlagen der Arithmetik. Eine logisch-mathematische Untersuchung über den Begriff der Zahl*, Breslau, trad. fr. de C. Imbert: *Les Fondements de l'arithmétique. Recherche logico-mathématique sur le concept de nombre*, Paris, Editions du Seuil, 1969.

Frege, G. [1891] : « Funktion und Begriff », *Kleine Schriften*, Hildesheim, Georg Olms AG, 1990, trad. fr. C. Imbert, « Fonction et Concept », *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, 1971.

Frege, G., [1892] : « Über Sinn und Bedeutung », *Kleine Schriften*, Hildesheim, Georg Olms AG, 1990, trad. fr. C. Imbert, « Sens et Dénotation », *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, 1971.

Frege, G., [1892] : « Über Begriff und Gegenstand », *Kleine Schriften*, Hildesheim, Georg Olms AG, 1990, trad. fr. C. Imbert, « Concept et Objet », *Ecrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, 1971.

Frege, G., 1893-1903 : *Die Grundgesetzen der Arithmetik*, Iéna, H. Pohle, 2 volumes.
Repris dans G. Frege, *Die Grundgesetzen der Arithmetik*, Hildesheim, Georg Olms
Verlagsbuchhandlung, 1962, Vol. 1. et Vol. 2.

Frege, G., 1895 : « Le nombre entier », *Revue de Métaphysique et de Morale*, 3, pp. 73-
78. Republié dans, G. Frege, « Le nombre entier », *Kleine Schriften*, Hildesheim, Georg
Olms AG, 1990, pp. 211-219.

Frege, G., [1904] : « Was ist eine Funktion? » *Kleine Schriften*, Hildesheim, Georg
Olms AG, 1990, trad. fr. de C. Imbert, « Qu'est-ce qu'une fonction? », *Ecrits logiques
et philosophiques*, Paris, Seuil, 1971.

Frege, G., [1918] : « Der Gedanke », in *Logische Untersuchungen*, in *Kleine Schriften*,
Hildesheim, Georg Olms AG, 1990, trad. fr. de C. Imbert, « La Pensée », *Ecrits
logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, 1971.

Frege, G., 1969 : *Nachgelassene Schriften*, Hambourg, Felix Meiner Verlag. trad. fr.
sous la direction de P. de Rouilhan et C. Tiercelin, *Ecrits posthumes*, Nîmes, Editions
Jacqueline Chambon, 1994.

Frege, G., 1976 : *Wissenschaftlicher Briefwechsel*, Hambourg, Felix Meiner Verlag.

Freud, S., « Ein Beitrag zum Vergessen von Eigennamen », *Zentralblatt für
Psychoanalyse*, Tome 1, 1911, trad. fr. S. Jankélévitch, « L'oubli des noms propres : Du
mécanisme psychique de la tendance oubli », in *Psycho-pathologie de la vie
quotidienne*, chapitre 1. Petite Bibliothèque Payot, Paris, 1972.

Fuchs, C., 1996 : *Les ambiguïtés du français*, Paris, Ophrys.

Gary-Prieur, M.-N., 1994 : *Grammaire du nom propre*, Paris, PUF.

Geach, P., 1962 : *Reference and Generality*, Ithaca, Cornell University Press.

Grice, H. P., 1957 : « Meaning », *The philosophical Review*, vol. 66, n°3, pp. 377-388.

Grice, H. P., 1969 : « Vacuous Names », in *Words and Objections, Essays on the Work
of W. V. Quine*, édité par D. Davidson et J. Hintikka, D. Reidel Publishing Company,
Dordrecht Holland, pp. 118-145.

Grice, H. P., [1975] : « Logic and Conversation », *Studies in the Way of Words*, Cambridge Mass., Harvard University Press, 1989.

Grice, H. P., 1968 : « Utterer's Meaning, Sentence-Meaning and Word-Meaning », in *Foundations of language*, 4, pp. 225-242, repris dans H. P. Grice, *Studies in the Way of Words*, Harvard University Press, 1989, pp. 117-137.

Heim, I., 1983 : « File Change Semantics and The Familiarity of Definiteness », in *Meaning, Use, and Interpretation of Language*, Rainer Bäuerle *et al.* éd., Berlin, de Gruyter, pp. 164-189.

Jacob, P., 1980 : *L'empirisme logique*, Paris, Minit.

Jacob, P., 1993 : « La réhabilitation de J. S. Mill dans la Philosophie analytique contemporaine ou la question du nom propre », in *La philosophie en Europe*, dir. R. Klibansky et D. Pears, Paris, Gallimard-Unesco, collection « Folio Essai », pp. 586-640.

Jacob, P., 1997 : *Pourquoi les choses ont-elles un sens ?*, Paris, Odile Jacob.

Jevons, W. S., 1874 : *The Principles of Science: a Treatise on Logic and Scientific Method*, Londres, Macmillan.

Jonasson, K., 1991 : « Les noms propres métaphoriques : construction et interprétation », *Langue française*, 92, pp. 64-81.

Jonasson, K., 1992 : « Le nom propre désignateur - un terme massif ? », *Études de linguistique romane et slave*, Cracovie, pp. 291-313.

Jonasson, K., 1993 : « Le point d'ancrage référentiel des noms propres métaphoriques », *Actes du Dix-neuvième Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, Santiago de Compostela, 4-9 septembre 1989*, Vol. IV, Section VIII, Santiago de Compostela, pp. 429-439.

Kamp, H., 1981 : « A Theory of Truth and Semantic Representation », in *Formal Methods in the Study of Language*, éd. Groenendijk, Janssen et Stokhof, Amsterdam, Centrum, pp. 277-322.

- Kamp, H., 1981 : « Référence Temporelle et Représentation du discours », *Langages*, pp. 36-64.
- Kant, E., *Prolégomènes à toute métaphysique future*, Gallimard, collection « Pléiade », Tome II, 1985.
- Kaplan, D., 1968-9 : « Quantifying In », *Synthese*, pp. 178-214, repris dans *The Philosophy of Language*, éd. A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, pp. 370-391.
- Kaplan, D., 1978 : « DTHAT », *Syntax and Semantics*, éd. P. Cole, vol. 9, Urbana, University of Illinois, pp.221-243.
- Kaplan, D., 1989 : « Demonstratives », in *Themes from Kaplan*, éd. J. Almog, J. Perry, H. Wettstein, Oxford, Oxford University Press, pp.481-563.
- Kaplan, D., 1989 : « Afterthoughts », in *Themes from Kaplan*, éd. par J. Almog, J. Perry, H. Wettstein, Oxford, Oxford University Press, pp.565-614.
- Kaplan, D., 1990 : « Words », *The Aristotelian Society Proceedings, Supplementary Volume*, 64, pp. 93-119.
- Katz, J. J., 1977 : « A Proper Theory of Names », *Philosophical Studies*, 31, pp. 1-80.
- Katz, J. J., 1979 : « The Neoclassical Theory of Reference », in P. French T. Uehling et H. Wettstein éd., *Contemporary Perspectives in the Philosophy of Language*, Minneapolis, University of Minnesota Press pp. 103-124.
- Katz, J. J., 1986 : « Why Intentionalists Ought Not Be Fregeans », éd. E. Lepore, *Truth and Interpretation: Perspectives in the Philosophy of Donald Davidson*, Oxford: Basil Blackwell, pp. 59-91.
- Katz, J. J., 1990 : « Has the Description Theory of names been refuted? », In *Meaning and Method: Essays in Honour of Hilary Putnam*, Cambridge Mass., Cambridge University Press, pp. 31-61.
- Katz, J. J., 2001 : « The End of Millianism: Multiple Bearers, Improper Names, and Compositional Meaning », *The Journal of Philosophy*, vol. 98, n°3, pp. 137-166.

Kemmerling, A., 1976 : « Kennzeichnung und Referenz bei Russell, Strawson und Donnellan », *Forschungsberichte der IPK der Universität München*, 6, pp. 3-38.

Kemmerling, A., 1976 : « Problem der Referenz », in E. von Savigny éd., *Probleme der sprachlichen Bedeutung*, Kronberg, pp. 39-71.

Kemmerling, A., 1983 : « Starre Designation und kontingente Wahrheiten a priori », *Forschungsberichte des IPK der Universität München*, 18, pp. 191-275.

Kemmerling, A., 1990 : « Gedanken und ihre Teile », *Grazer Philosophische Studien*, 37, pp. 1-30.

Kemmerling, A., 1991 : « Mentale Repräsentationen », *Kognitionswissenschaft*, 1, pp. 47-57.

Kemmerling A., 1997 : « Frege über den Sinn des Wortes “ich“ », *Grazer Philosophische Studien*, 51, pp. 1-22.

Kemmerling, A., 2003 : « Frege und die Redundanztheorie der Wahrheit », in *Das Wahre und das Falsche – Studien zu Freges Auffassung von Wahrheit*, D. Greimann éd., Hildesheim/Zürich/New York, pp. 31-40.

Kemmerling, A., 2003 : « Das Wahre und seine Teile », in *Das Wahre und das Falsche – Studien zu Freges Auffassung von Wahrheit*, D. Greimann éd., Hildesheim/Zürich/New York, pp. 143-155.

Kemmerling, A., 2004 : « Freges Begriffslehre, ohne ihr angebliches Paradox », in *Semantik und Ontologie, Beiträge zur philosophischen Forschung*, éd. M. Siebel & M. Textor, Frankfurt et Lancaster, pp. 39-62.

Kemmerling, A., 2006 : « Kripke's Principle of Disquotation and the Epistemology of Belief Ascription », in *Facta Philosophica*, 8, pp. 119-143.

Kleiber G., 1981 : *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Metz, Centre d'analyse syntaxique.

Kneale, W., 1962 : « Modality De Dicto and De Re », in *Logic, Methodology and the Philosophy of Science: Proceedings of the 1960 International Congress*, Stanford University Press, éd. E. Nagel, P. Suppes, A. Tarski, pp. 622-633.

Kripke, S., 1977 : « Speaker's Reference and Semantic Reference », in *Contemporary Perspectives in the Philosophy of Language*, éd. par P. A. French, T. E. Uehling Jr., et H. Wettstein, Minneapolis, University of Minnesota Press, pp. 6-27, republié dans *The Philosophy of Language*, éd. A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, pp. 249-268.

Kripke, S., 1979 : « A Puzzle about Belief » in *Meaning and Use*, éd. A. Margalit, Dordrecht Reidel, pp. 239-283.

Kripke S., 1980 : *Naming and Necessity*, Blackwell, deuxième édition, Oxford, trad. fr. F. Récanati et P. Jacob, *La logique des noms propres*, Paris, Minuit, 1982.

Künne, W., 1992 : « Hybrid Names », *Mind*, vol. 101, n°404, pp. 721-731.

Lakoff, G., et Johnson, M., 1980 : *Conceptual Metaphors in Everyday Language*, Chicago, University of Chicago, trad fr. de M. Fornel, *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Minuit, 1985.

Larson R., and Segal, G., 1995 : *Knowledge of Meaning, an introduction to Semantic Theory*, Cambridge Mass., MIT Press.

Linsky, L., 1963 : « Reference and Referents », in *Philosophy and Ordinary Language*, éd. C. E. Caton, Urbana.

Loar, B., 1976 : « The Semantics of Singular Terms », *Philosophical Studies* vol. 30, pp. 353-377.

Loar, B., 1980 : « Names and Descriptions: a Reply to Michael Devitt », *Philosophical Studies*, 38, 1, pp. 85-89.

Marti, G., 1975 : « The essence of genuine reference », *Journal of Philosophical Logic*, 24, pp. 275-289.

- Lockwood, M., 1975 : « On Predicating Proper Names, *Philosophical Review*, 84, pp. 471-498.
- Marmaridou, A. S. S., 1989 : « Proper Names in communication », *Journal of Linguistics*, 25, 355-372.
- Marcus, R. B., 1961 : « Modalities and Intensional Languages », in *Synthese*, vol. 13, n°4, pp. 303-322.
- Marcus, R. B., 1981 : « A Proposed Solution to a Puzzle about Belief », in *Midwest Studies in Philosophy*, vol. VI, éd. P. A. French, T. E. Uehling, Jr., H. K. Wettstein, pp. 501-510.
- Martinet, H., 1982 : « Noms propres et traduction littéraire », *Meta*, vol. 27, n°4, pp. 392-400.
- May, R., 2006 : « Frege On Indexicals », *Philosophical Review*, vol. 115, n°4, pp. 487-516.
- McDowell, J., 1977 : « On the Sense and the Reference of a Proper Name », *Mind*, 86, pp. 159-185.
- McDowell, J., 1984 : « De Re Senses », in *Frege: Tradition & Influence*, éd. C. Wright, Oxford, Basil Blackwell, pp. 98-109.
- Meinong, A., [1904] : *Über Gegenstandstheorie, Selbstdarstellung*, Hambourg, Felix Meiner Verlag, 1988.
- Mill, J. S., [1843] : *A System of Logic*, London, Longmans, 1947, tr. fr. L. Peisse, *Système de logique*, Liège et Bruxelles, Pierre Mardaga Editeur, 1988.
- Millikan, R. G., 1998 : « A Common Structure for Concepts of Individuals, Stuffs, and Real Kind : More Mama, More Milk, and More Mouse », *Behavioral and Brain Sciences*, vol. 21., pp. 55-65.
- Millikan, R. G., 2000 : *On Clear and Confused Ideas: an Essay about Substance Concepts*, Cambridge, Cambridge University Press.

Moeschler J., Reboul, A., 1994 : *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.

Moeschler J., Reboul, A., 1998 : *Pragmatique du Discours*, Paris, Armand Colin.

Moeschler J., Reboul, A., 1998 : *La pragmatique aujourd'hui*, Paris, Seuil.

Pamp, B., 1985 : « Ten Theses on Proper Names », *Names*, vol. 33, n°3, pp. 111-118.

Peacocke, C., 1975 : « Proper Names, Reference, and Rigid Designation », in S. Blackburn éd., *Meaning, Reference, and Necessity*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 109-132.

Peacocke, C., 1981 : « Demonstrative Thought and Psychological Explanation », *Synthese*, 49, pp. 187-217, 1981.

Peacocke, C., 1983 : *Sense and Content: Experience, Thought and their Relations*, Oxford, Clarendon Press.

Perry, J., 1977 : « Frege, on Demonstratives », *The Philosophical Review*, 86, 4, pp. 474-497, trad. fr. J. Dokic et F. Preisig, « Frege et les démonstratifs », in J. Perry, *Problèmes d'indexicalité*, Paris, Editions CLSI, 1999, pp. 1-36.

Perry, J., 1980 : « A Problem About Continued Belief », in *Pacific Philosophical Quarterly*, 61, pp. 533-542, trad. fr. J. Dokic et F. Preisig « Un problème concernant les croyances continues », in J. Perry, *Problèmes d'indexicalité*, Paris, Editions CLSI, 1999, pp. 63-91.

Perry, J., 1986 : « Perception, Action, and The Structure of Believing », in *Philosophical Grounds of Rationality*, éd. R. Grandy et R. Warner, Oxford, Clarendon Press, pp. 333-361.

Perry, J., 1986 : « Thought without Representation », in *Proceedings of the Aristotelian Society*, Supplementary Volume, 60, pp. 137-151, trad. fr. J. Dokic et F. Preisig « La pensée sans représentation », in J. Perry, *Problèmes d'indexicalité*, pp.109-134.

Perry, J., 1988 : « Cognitive significance and New Theories of Reference », *Noûs*, 22, 1998, pp. 1-18. trad. fr. J. Dokic et F. Preisig, « La valeur cognitive et les nouvelles

théories de la référence », in J. Perry, *Problèmes d'indexicalité*, Paris, Editions CLSI, 1999, pp. 159-184.

Perry, J. 1990 : « Self-notions », *Logos*, pp. 17-31.

Perry, J., 1997 : « Indexicals and Demonstratives », *A companion to the Philosophy of Language*, éd. B. Hale and C. Wright, pp. 586-612, trad. fr. J. Dokic et F. Preisig « Indexicaux et Démonstratifs », J. Perry, *Problèmes d'indexicalité*, Paris, Editions CLSI, 1999, pp. 249-296.

Perry, J., 1997 : « Rip van Winkle and Other Characters », in *European Review of Philosophy*, vol. 2: *Cognitive Dynamics*, Stanford, CSLI, trad. fr. J. Dokic et F. Preisig, « Rip van Winkle et autres personnages », in J. Perry, *Problèmes d'indexicalité*, Paris, Editions CLSI, 1999, pp. 215-247.

Perry, J., 1998: « Indexicals, Contexts, and Unarticulated Constituents », in *Proceedings of the 1995 CSLI-Logic, Language and Computation Conference*, Stanford, CSLI Publications.

Putnam, H., 1962 : « It Ain't Necessarily So », in *Journal of Philosophy*, 59, N°22, pp.658-671.

Putnam, H., 1975 : « The Meaning of 'Meaning' », in *Language, Mind and Knowledge, Minnesota Studies in the Philosophy of Science, VII*, University of Minnesota Press, et repris dans H. Putnam, *Mind, Language and Reality*, Cambridge, Cambridge University Press, 1975, pp. 215-271.

Putnam, H., 1975 : *Mind, Language and Reality*, Cambridge, Cambridge University Press.

Quine W. V., 1953 : *From a Logical Point of View*, Harvard, trad. fr. sous la direction de S. Laugier, *Du Point de vue logique*, Vrin, Paris, 2003.

Récanati, F., 1979 : *La transparence et l'énonciation*, Paris, Seuil.

Récanati, F., 1988 : « Rigidity and Direct Reference », *Philosophical Studies*, 53, pp. 103-117.

Récanati, F., 1989 : « The Pragmatics of What is Said », *Mind and Language*, 4, pp. 295-329.

Récanati, F., 1989 : « Referential/Attributive : A contextualist Proposal », *Philosophical Studies*, 56, pp. 217-249.

Récanati, F., 1990 : « Direct Reference, Meaning, and Thought », *Noûs*, 24, pp. 697-722.

Récanati, F., 1992-2004 : « Contenu sémantique et contenu cognitif des énoncés », in D. Andler, *Introduction aux sciences cognitives*, Paris, Gallimard, collection « Folio Essais », pp.243-274.

Récanati, F., 1993 : *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers.

Récanati, F., 1997 : « Can we believe what we do not understand? », *Mind and Language*, 12, pp. 84-100.

Récanati, F., 2001 : « Modes of presentation : Perceptual vs. Deferential », in *Building on Frege, New Essays on Sense, Content, and Concept*, Stanford, CLSI, pp. 197-208

Récanati, F., 2001 : « Loana dans le métro (Remarques sur l'indexicalité mentale) », Institut Jean Nicod, Paris.

Récanati, F., 2003 : *Literal Meaning*, Cambridge, Cambridge University Press, trad. fr. Claude Pichevin, *Le sens littéral*, Paris, L'Eclat, collection « Tiré à Part », 2007.

Reichenbach, H., 1947 : *Elements of Symbolic Logic*, Londres, Macmillan.

Rey-Debove, J., 1978-1997 : *Le Métalangage : Etude linguistique du discours sur le langage*, Paris, Armand Colin, deuxième édition.

de Rouilhan, P., 1988 : *Frege, Les paradoxes de la représentation*, Paris, Minuit.

Rundle, B., 1979 : *Grammar in Philosophy*, Oxford, Clarendon Press, pp. 79-80.

Russell, B., 1903 : *Principles of Mathematics*, trad. fr. J-M. Roy, *Principes de la mathématique*, in *Ecrits de logique philosophique*, collection « Epiméthée », PUF, Paris, 1989.

Russell, B., 1904 : « Meinong's Theory of Complexes and Assumptions », in *Mind*, vol. 13, pp. 336-354.

Russell B., 1905 : « On Denoting », in *Mind*, vol. 14, 1905, pp. 479-493, repris dans *Logic and Knowledge, Essays 1901-1950*, éd. Robert C. Marsh, Londres, 1956, trad. fr. J-M. Roy, « De la dénotation », in *Ecrits de logique philosophique*, collection « Epiméthée », PUF, Paris, 1989.

Russell, B., 1910 : « Knowledge by acquaintance and Knowledge by description », *Proceedings of The Aristotelian Society*, 11, pp. 108-128. Réédité, dans B. Russell, *Mysticism and Logic*, Londres, Georges Allen & Unwin LTD, 1917, pp.209-232.)

Russell B., [1910] : *Principia Mathematica*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997,, trad. fr. J-M. Roy, *Principia Mathematica*, in *Ecrits de logique philosophique*, collection « Epiméthée », PUF, Paris, 1989.

Russell, B., [1918] : *Philosophy of Logical Atomism*, R. C Marsh, éd. Allen & Unwin, Londres, 1956, trad. fr. J-M. Roy, *Philosophie de l'atomisme logique*, in *Ecrits de logique philosophique*, collection « Epiméthée », PUF, Paris, 1989.

Russell, B., 1919 : *Introduction to Mathematical Philosophy*, Londres, éd. Georges Allen & Unwin.

Russell B., 1956 : *Logic and Knowledge, Essays 1901-1950*, éd. Robert C. Marsh, Londres.

Schiffer, S., 1977 : « Naming and Knowing », *Midwest Studies in Philosophy II*, pp. 28-41.

Schiffer, S., 1978 : « The Basis of Reference », *Erkenntnis*, 13, pp. 171-206.

Schiffer, S., 1987 : « The 'Fido'-Fido Theory of Belief », *Philosophical Perspectives*, 1, p. 455-480.

Searle, J., 1958 : « Proper Names », *Mind*, volume 67, pp. 166-173. Repris dans *The philosophy of language*, édité par A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, pp. 270-274.

Searle, J., 1969 : *Speech acts: An Essay in the Philosophy of Language*, Cambridge, Cambridge University Press, trad. fr. H. Pauchard, *Les actes de langage*, Paris, Hermann, 1972.

Searle, J., [1978] : « Literal Meaning », in *Expression and Meaning*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979.

Searle, J., [1979] : « Metaphor and Thought », in *Expression and Meaning*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979.

Searle, J., 1979 : *Expression and Meaning*, Cambridge, Cambridge University Press, trad. fr. de J. Proust, *Sens et Expression*, Paris, Minuit, 1982.

Searle, J., 1983 : *Intentionality*, Cambridge, Cambridge University Press, trad. fr. C. Pichevin, *L'intentionnalité*, Paris, Minuit, 1985.

Siblot, P., 2001 : « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom », *Cahiers de praxématique*, n°36, « Linguistiques de la dénomination », B. Bosredon, G. Petit, I. Tamba éd., pp.189-214.

Sperber D. et Wilson D., 1986 : *Relevance: Communication and Cognition*, Oxford, Basil Blackwell, trad. fr. D. Sperber et A. Gerschenfeld, *La Pertinence, Communication et cognition*, Paris, Minuit, 1989.

Strawson, P. F., 1956 : « On Referring », *Essays in Conceptual Analysis*, Anthony Flew éd., Londres, MacMillan and Company Ltd, 1956, pp. 21-52, repris dans *The Philosophy of Language*, éd. A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, pp. 219-234.

Strawson, P. F., 1959 : *Individuals*, Londres, Methuen & Co. Trad. Fr. A. Shalom et P. Drong, *Les Individus*, Paris, Seuil, 1973.

Tarski, A., 1956 : *Logic, Semantics, Metamathematics*, Oxford, Oxford University Press.

Urmson, J. O., 1952 : « Parenthetical Verbs », *Mind*, 61, pp. 192-212.

Vaxelaire, J-L., 2005 : *Les noms propres, une analyse lexicologique et historique*, Paris, Honoré Champion.

Vernant, D., 1993 : *La philosophie mathématique de Russell*, Paris, collection « Mathesis », Vrin, 1993.

Vuillemin, J., 1980 : « Qu'est-ce qu'un nom propre ? », in *Fundamenta Scientiae*, Vol 1, pp. 261-273.

Wettstein, H., 1986 : « Has Semantics Rested on a Mistake? », *The Journal of Philosophy*, vol. 58, No 4, pp.185-209.

Wettstein, H., 1988 : « Cognitive Significance without Cognitive Content », *Mind*, 97, 1988, pp. 1-28.

Wilson, N. L., 1953 : « In Defense of Proper Names against Description », *Philosophical Studies*, Vol. 4, pp. 72-78.

Wittgenstein, L., [1918] : *Tractatus Logico-Philosophicus*, Werkausgabe Band I, Frankfurt am Main, Surhkamp,1984, trad. fr. Paris, *Tractatus Logico-Philosophicus*, Gallimard, collection « TEL », 1961.

Wittgenstein, L., [1952] : *Philosophische Untersuchungen*, Werkausgabe Band I, Frankfurt am Main, Surhkamp,1984, trad. fr. *Investigations philosophiques*, Paris, Gallimard, collection « TEL », 1961.

Ziff, P., 1977 : « About Proper Names », *Mind*, 86, pp. 319-332.

Index

A

a priori vs. a posteriori, 11, 37, 38, 152, 153, 154, 155, 159, 162, 264, 265, 285, 286, 287, 288, 294, 365, 389, 416
acquaintance, 17, 90, 100, 101, 200, 232, 233, 237, 238, 269, 325, 326, 372, 422
analyticité, 86, 87, 114, 122, 285, 286
Andler, D., 204, 205, 409, 421
Anscombes, E. G. M., 34, 262, 409
argument de Gödel-Schmidt, 10, 70, 72, 115, 122, 128, 129, 132, 329, 398
argument modal, 10, 70, 71, 122, 125, 132, 133, 147, 288, 365, 398
Austin, J. L., 18, 409
autonymie, 12, 272, 273, 274, 276, 277, 278, 405

B

Bach, K., 146, 252, 253, 272, 279, 282, 288, 295, 326, 327, 329, 330, 332, 335, 343, 364, 368, 378, 403, 409
Baker, G. P., 76, 409
Benmakhlouf, A., 60, 76, 409
Black, M., 405, 409
Bouveresse, J., 62, 193, 201, 214, 327, 349, 409, 411
Brédart, S., 409
Brennen, T., 342, 409
Burge, T., 279, 297, 409
Burks, A., 73, 74, 410

C

caractère, 11, 13, 24, 67, 73, 123, 145, 154, 160, 161, 162, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 198, 202, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 222, 223, 225, 232, 239, 250, 251, 252, 253, 261, 272, 286, 287, 288, 300, 331, 333, 341, 350, 353, 354, 360, 369, 370, 373, 380, 385, 392, 395, 399
caractère vs. contenu, 183, 185, 187, 208, 210, 217, 287
Carnap, R., 276, 410
Castañeda, H-N., 200, 264, 281, 339, 342, 372, 373, 410
chaîne causale, 12, 157, 268, 269, 270, 280, 282, 322, 328, 329, 387
codage analogique, 334
codage digital, 334
Cohen, L. J., 279, 410
condition d'adéquation, 13, 38, 216, 380, 381
conditions de vérité, 10, 12, 18, 22, 23, 83, 97, 98, 99, 102, 103, 107, 108, 114, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 127, 137, 138, 139, 140, 141, 143, 176, 188, 191, 193, 212, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 233, 234, 239, 242, 244, 245, 247, 248, 249, 250, 257, 258, 259, 263, 271, 272, 280, 283, 327, 330, 331, 348, 352, 354, 378, 395, 397
consommateurs du nom, 268, 269, 289, 298, 328
contenu étroit, 195, 212, 213, 326, 330, 331, 348
contenu propositionnel, 22, 24, 160, 181, 207, 220, 221, 240, 248, 250, 258, 273, 274, 278, 288, 295, 324, 360, 368, 376, 378, 392, 394, 397, 400, 401, 403, 404
contenu vériconditionnel, 20, 22, 23, 138, 140, 181, 183, 192, 193, 195, 197, 204, 212, 213, 224, 230, 234, 236,

239, 240, 248, 250, 258, 317, 323, 324, 330, 331, 346, 347, 376, 397, 399
contexte d'énonciation, 12, 20, 89, 184, 188, 198, 201, 218, 225, 252, 253, 254, 255, 287, 296, 301, 302, 303, 305, 400
contextes doxatiques, 11, 23, 37, 52, 158, 159, 161, 162, 163, 164, 168, 174, 175, 276, 360, 364, 365, 368, 377, 379, 398, 403
contextes intensionnels, 52, 58, 161, 276, 361, 381, 383
contextes modaux, 10, 122, 132, 133, 135, 136, 137, 139, 143, 159, 160, 161, 176, 276, 295, 365, 398
contrainte de Frege, 217, 375
contrainte de généralité, 333, 337
Corazza, E., 336, 337, 410, 411

D

Davidson, D., 63, 279, 405, 410, 411, 413, 415
de Rouilhan, P., 39, 275, 410, 413, 421
démonstratifs, 11, 20, 29, 34, 58, 62, 82, 88, 89, 96, 160, 181, 183, 184, 185, 193, 201, 203, 204, 205, 207, 208, 214, 223, 225, 227, 236, 246, 247, 250, 253, 266, 317, 349, 354, 369, 399, 402, 411, 419
dénotation, 46, 56, 103, 118, 140, 141, 225, 227, 228, 231, 232, 233, 234, 235, 242, 247, 249, 278, 292, 294, 295, 336, 354, 382, 422
description définie, 9, 10, 19, 20, 21, 47, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 69, 73, 76, 82, 84, 87, 88, 89, 91, 92, 93, 96, 99, 105, 106, 108, 110, 111, 112, 115, 116, 117, 119, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 138, 140, 141, 142, 143, 144, 149, 152, 156, 158, 169, 176, 192, 227, 229, 230, 231, 232, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 244, 245, 247, 248, 249, 250, 251, 258, 264, 266, 267, 273, 279, 280, 283, 284, 294, 296, 304, 312, 313, 314, 317, 327, 329, 337, 344, 352, 382, 385, 416
description indéfinie, 112, 169, 313
descriptions définies rigides, 10, 134, 141, 142, 192, 240, 247, 248, 280, 284
descriptions identifiantes, 93, 109, 110, 111, 112, 113, 135, 142
désignateur rigide, 10, 11, 21, 133, 134, 135, 136, 137, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 149, 151, 153, 155, 158, 172, 176, 266, 280, 281, 282, 283, 397, 398, 403
désignateurs non rigides, 136, 266
Devitt, M., 272, 289, 410, 417
dimension subjective, 24, 191, 196, 197, 212, 216, 222, 224, 326, 330, 375
division du travail linguistique, 271, 290
Dokic, J., 381, 410, 411, 419, 420
Donnellan, K., 12, 88, 111, 134, 234, 235, 236, 237, 238, 240, 241, 242, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 379, 389, 411, 416
dossiers, 13, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 354, 357, 383, 384
Dretske, F., 13, 334, 335, 411
DTHAT, 12, 118, 223, 245, 246, 248, 249, 250, 251, 252, 286, 287, 399, 400, 415
Dummett, M., 33, 34, 64, 136, 139, 411

E

Elbourne, P., 233, 266, 285, 411
Engel, P., 36, 61, 150, 411
énigme de Kripke, 13, 161, 364, 365, 373, 378, 379
énigmes de Frege, 9, 13, 25, 51, 52, 53, 212, 219, 359, 360, 364, 377, 379, 395
énoncé d'identité, 10, 11, 16, 23, 35, 37, 38, 48, 52, 53, 98, 100, 105, 122, 123, 124, 125, 133, 153, 154, 155, 158, 159, 161, 177, 187, 207, 217, 218, 219, 360, 361, 363, 364, 365, 368, 369, 389, 394, 397, 403
entrées encyclopédiques, 13, 335, 336, 337, 338, 345, 349, 350
Erkenntniswert, 11, 40, 48, 49, 50, 162, 187, 207, 219
Evans, G., 61, 62, 63, 146, 156, 192, 193, 195, 201, 214, 265, 266, 268, 269, 270, 291, 298, 326, 327, 330, 333, 337, 349, 402, 411

F

Fetzer, J., 122, 411
Fiengo, R., 403, 411
fixation de la référence, 11, 124, 149, 152, 153, 156, 157, 158, 177, 286
fluctuations de sens, 9, 10, 58, 59, 60, 61, 65, 68, 70, 73, 77, 78, 85, 96, 97, 107, 117, 121, 125, 126, 127, 189, 353, 355, 356, 357
Fodor, J., 309, 359, 378, 412
Folkart, B., 231, 406, 412
Forbes, G., 338, 412
Forest, D., 412
Frege, G., 9, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 76, 77, 78, 82, 83, 84, 88, 89, 93, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 136, 139, 140, 153, 154, 156, 159, 162, 163, 177, 181, 183, 186, 187, 188, 189, 192, 193, 194, 195, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 210, 211, 212, 216, 217, 218, 219, 227, 228, 232, 233, 245, 262, 263, 275, 276, 297, 299, 321, 322, 323, 324, 326, 327, 350, 352, 353, 354, 355, 356, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 369, 376, 380, 381, 382, 388, 398, 399, 403, 409, 411, 412, 413, 416, 418, 419, 421
Freud, S., 342, 413
Fuchs, C., 311, 413

G

Gary-Prieur, M.-N., 17, 18, 283, 406, 413
Grice, H. P., 242, 306, 314, 315, 316, 317, 338, 413, 414

H

Hacker, P. M. S., 76, 409
Heim, I., 335, 414
homonymie, 12, 24, 173, 185, 272, 279, 296, 297, 299, 300, 301, 311, 316, 317, 385, 402
Humphreys, P., 122, 411

I

identité, 9, 10, 11, 13, 18, 23, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 53, 76, 87, 88, 90, 105, 113, 116, 122, 123, 124, 125, 140, 142, 144, 145, 149, 150, 151, 152, 153, 155, 158, 161,

163, 168, 171, 185, 192, 197, 206, 210, 212, 213, 214, 229, 230, 258, 266, 280, 283, 299, 355, 360, 361, 364, 371, 372, 373, 379, 388, 390, 392, 393, 394, 395, 398, 403, 409, 412
indexicalité mentale, 13, 329, 332, 333, 334, 337, 405, 421
indexicaux, 12, 13, 19, 88, 90, 105, 139, 140, 160, 164, 181, 184, 185, 186, 189, 199, 204, 205, 208, 223, 224, 225, 250, 252, 253, 254, 255, 259, 261, 262, 272, 273, 294, 296, 301, 302, 317, 332, 333, 334, 335, 337, 338, 354, 369, 375, 399, 405

J

Mill, 33, 121, 122, 124, 147, 414, 418
Jacob, P., 154, 221, 378, 414, 417
Jevons, W. S., 33, 414
Johnson, M., 417
Jonasson, K., 231, 406, 414

K

Kamp, H., 335, 414, 415
Kant, E., 415
Kaplan, D., 12, 13, 21, 24, 30, 79, 118, 142, 160, 173, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 194, 198, 202, 206, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 215, 217, 218, 222, 223, 225, 229, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 252, 262, 272, 284, 285, 286, 287, 297, 298, 299, 300, 301, 354, 361, 369, 377, 380, 381, 385, 386, 387, 388, 389, 395, 399, 400, 415
Katz, J. J., 146, 272, 279, 284, 289, 415
Kemmerling, A., 32, 47, 58, 62, 155, 275, 378, 379, 416
Kleiber, G., 263, 266, 279, 283, 416
Kneale, W., 146, 147, 148, 282, 288, 289, 417
Kripke, S., 10, 12, 13, 21, 23, 25, 30, 70, 71, 72, 75, 79, 85, 86, 92, 110, 115, 118, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 135, 136, 137, 139, 141, 142, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 202, 219, 222, 225, 230, 240, 241, 242, 244, 255, 264, 266, 268, 269, 270, 271, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 292, 294, 295, 296, 359, 360, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 371, 372, 373, 376, 377, 378, 379, 382, 384, 387, 395, 398, 400, 409, 411, 416, 417
Künne, W., 62, 417

L

Lakoff, G., 417
Larson, R., 417
Linsky, L., 235, 417
Loar, B., 146, 272, 288, 289, 290, 410, 417
Lockwood, M., 258, 418
logicisme, 9, 32

M

Marcus, R. B., 121, 153, 154, 378, 411, 418
Marmaridou, A. S. S., 231, 406, 418
Marti, G., 227, 229, 230, 417
Martinet, H., 231, 406, 418
McDowell, J., 61, 195, 266, 326, 327, 330, 333, 337, 411, 418

Meinong, A., 45, 418, 422
Millikan, R., 342, 418
modalités épistémiques, 153, 159, 285, 365, 368, 403
modalités métaphysiques, 11, 77, 92, 152, 153, 154, 155, 161, 162, 285, 287
mode de présentation *de re*, 13, 322, 326, 327, 329, 330, 331, 332, 348, 351, 353, 354
mode de présentation descriptif, 9, 12, 22, 23, 70, 73, 108, 176, 212, 226, 238, 252, 322, 326, 327, 329, 331, 349, 398, 403
mode de présentation linguistique, 20, 24, 160, 183, 189, 196, 198, 199, 201, 209, 212, 217, 218, 225, 251, 252, 268, 324, 399
mode de présentation psychologique, 12, 13, 24, 63, 182, 183, 191, 193, 194, 195, 196, 198, 199, 200, 201, 213, 216, 217, 218, 219, 222, 224, 323, 324, 326, 329, 330, 332, 344, 345, 348, 349, 355, 356, 357, 360, 375, 376, 377, 378, 395, 399, 402, 404
Moeschler, J., 309, 345, 346, 419

N

nécessaire vs. contingent, 365
nomination, 12, 130, 132, 263, 264, 265, 266, 272, 273, 274, 275, 276, 278, 292, 294, 295, 296, 406, 423
non-pertinence vériconditionnelle, 12, 13, 211, 238, 239, 240, 244, 245, 266, 284, 324, 329, 330, 331, 344, 356, 357, 376, 402

O

objection de circularité, 12, 288, 290
objection de généralité, 12, 291
objection de l'indétermination du mode de présentation, 363, 398
objection modale, 12, 285, 288, 400

P

Pamp, B., 300, 301, 419
Peacocke, C., 139, 140, 195, 199, 262, 419
pensées *de re*, 13, 323, 324, 326, 327, 328, 329, 331, 335, 343, 344, 357
pensées quasi-singulières, 11, 194, 195, 239
Perry, J., 9, 21, 24, 48, 51, 52, 62, 118, 142, 160, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 193, 201, 202, 203, 204, 206, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 217, 218, 222, 225, 252, 261, 262, 273, 287, 294, 295, 298, 333, 334, 337, 349, 354, 361, 369, 380, 381, 385, 386, 399, 402, 404, 405, 411, 415, 419, 420
pertinence, 12, 13, 24, 31, 81, 104, 120, 136, 149, 158, 193, 212, 225, 229, 239, 267, 283, 303, 304, 306, 307, 308, 309, 313, 314, 315, 316, 351, 353, 369, 404
philosophie analytique, 15
pratique d'usage du nom, 269, 270, 271, 289, 290, 322, 328
principe d'identification, 10, 98, 106, 108, 109, 110, 112, 113, 129, 257, 340
principe de compositionnalité, 59, 65
principe de congruence, 141, 192, 248, 258
principe de décitation, 164, 165, 166, 167, 168, 173, 174, 365, 367, 368, 378
principe de pertinence, 12, 296, 306, 307, 309, 314, 315, 316, 317, 389
principe de séparation du logique et du psychologique, 41, 355

principe de substitution des synonymes, 9, 22, 31, 64, 65, 73, 74, 76
principe de traduction, 11, 164, 165, 166, 167, 168, 171, 172, 173, 174, 175, 367, 368
producteurs du nom, 268, 269, 270, 289, 291, 298, 322, 328
propositions générales, 30, 118, 138, 188, 227, 229, 230, 249
propositions quasi-singulières, 194, 195, 217, 239
propositions singulières, 11, 30, 118, 119, 138, 139, 187, 188, 189, 194, 195, 208, 210, 226, 227, 229, 230, 233, 239, 247, 251, 288, 317, 354, 375, 376, 395
Putnam, H., 64, 152, 182, 271, 279, 284, 289, 290, 291, 340, 341, 399, 415, 420

Q

Quine, W. v. O., 76, 133, 276, 277, 338, 413, 420

R

Reboul, A., 309, 345, 346, 419
Récanati, F., 11, 12, 140, 141, 146, 148, 181, 183, 192, 194, 196, 197, 198, 199, 201, 204, 205, 217, 218, 219, 222, 225, 236, 239, 240, 244, 245, 246, 248, 249, 250, 251, 258, 263, 265, 266, 271, 276, 279, 283, 284, 285, 290, 291, 292, 293, 294, 301, 302, 303, 326, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 337, 338, 350, 370, 375, 382, 404, 405, 412, 417, 420, 421
REF, 12, 245, 246, 249, 250, 251, 255, 263, 271, 280
référentialité, 134, 140, 141, 142, 249, 258, 272, 280, 284
Reichenbach, H., 200, 421
Rey-Debove, J., 263, 274, 421
rigidité, 10, 11, 12, 23, 122, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 145, 146, 176, 227, 230, 249, 250, 258, 272, 279, 280, 283, 284, 398
rôle linguistique, 24, 142, 208, 260, 261, 264, 267, 272, 273, 282, 291, 296, 317, 401
Rundle, B., 256, 421
Russell, B., 12, 15, 17, 18, 21, 29, 30, 40, 45, 47, 51, 56, 82, 84, 88, 89, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 116, 118, 122, 123, 140, 146, 187, 194, 195, 200, 227, 228, 231, 232, 233, 234, 235, 237, 238, 241, 297, 324, 325, 326, 403, 416, 421, 422, 424

S

Schiffer, S., 53, 194, 217, 375, 422
Searle, J., 10, 12, 13, 22, 78, 81, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 119, 120, 123, 125, 126, 129, 130, 131, 133, 144, 145, 148, 151, 222, 226, 227, 242, 243, 257, 266, 322, 340, 350, 351, 352, 359, 405, 422, 423
Segal, G., 417
sens frégréen, 9, 15, 16, 22, 24, 31, 35, 36, 38, 45, 46, 47, 49, 57, 60, 62, 63, 65, 66, 68, 70, 77, 103, 125, 142, 176, 177, 181, 182, 186, 187, 189, 193, 202, 203, 204, 205, 207, 208, 209, 211, 233, 321, 338, 359, 361, 362, 385, 399, 412, 416
sens linguistique, 12, 24, 89, 146, 149, 181, 182, 183, 184, 186, 189, 196, 201, 202, 204, 205, 207, 209, 211, 215, 216, 222, 223, 225, 245, 249, 250, 251, 252, 260, 263, 268, 273, 289, 299, 317, 324, 369, 370, 399, 400
Siblot, P., 231, 406, 423
singularité, 10, 139, 140, 143, 249, 250, 255, 272, 280

Sperber, D., 12, 190, 197, 226, 303, 306, 307, 308, 309,
310, 311, 313, 314, 315, 316, 317, 336, 351, 423
Strawson, P. F., 18, 76, 82, 85, 123, 183, 235, 279, 410,
416, 423
subordonnée, 37, 51, 54, 55, 362, 363, 364

T

Tarski, A., 146, 147, 276, 417, 423

U

Urmson, J. O., 18, 423
usage attributif, 88, 111, 231, 234, 235, 237
usage référentiel, 10, 12, 88, 92, 93, 94, 95, 96, 109, 110,
111, 113, 134, 141, 234, 235, 236, 237, 238, 240, 241,
242, 245, 247, 329

V

Valentine, T., 342, 409

valeur cognitive, 9, 11, 12, 13, 40, 48, 49, 50, 52, 162,
181, 183, 187, 198, 202, 203, 204, 206, 207, 208, 209,
210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 221,
222, 261, 360, 361, 364, 368, 369, 370, 371, 375, 377,
378, 380, 381, 384, 385, 395, 397, 403, 419
Vaxelaire, J-L., 231, 283, 371, 424
Vernant, D., 56, 424
Vuillemin, J., 256, 257, 260, 424

W

Wettstein, H., 12, 13, 38, 118, 142, 160, 182, 184, 185,
187, 206, 210, 211, 212, 213, 215, 216, 218, 241, 252,
262, 265, 279, 287, 340, 369, 370, 377, 378, 380, 381,
382, 383, 384, 385, 386, 399, 403, 415, 417, 418, 424
Wilson, D., 12, 190, 197, 226, 303, 306, 307, 308, 309,
310, 311, 313, 314, 315, 316, 317, 336, 351, 423, 424
Wittgenstein, L., 17, 18, 81, 181, 257, 266, 308, 409, 424

Z

Ziff, P., 424

Deutsche Zusammenfassung (Résumé allemand)

Die Frage der Beziehung zwischen Sinn und Bezugnahme von Eigennamen

Eine grundsätzliche Intuition bzgl. der Sprache ist, dass Sätze einen Sinn haben. Jedes Wort in dem Satz scheint einen Sinn auszudrücken und der Sinn des Satzes wird als Proposition identifiziert. Der gesamte Sinn des Satzes hängt von dem Sinn jedes Wortes ab, das in dem Satz enthalten ist. Es wird also in der Semantik von einem Kompositionalitätsprinzip gesprochen, das vorschreibt, dass der Inhalt einer Aussage von dem Inhalt seiner Teile abhängt¹. Jedoch beziehen sich Eigennamen – wie andere Ausdrücke – auf Gegenstände, und die Frage nach dem Beitrag von Eigennamen zu der Proposition wird dann problematisch: Handelt es sich um einen Sinn oder um die Bezugnahme? Wenn Eigennamen sich wesentlich auf die Bezugnahme beziehen, ist es mittels einer Art des Gegebenseins? Frege hat eine solche Idee verteidigt und dachte, dass die Art des Gegebenseins mit dem Sinn identisch ist. Der Sinn wurde also als eine Bezugsbedingung der Bezugnahme begriffen: Man könnte sich keinesfalls auf ein Objekt beziehen, wenn kein Sinn dieses Objekt in einer bestimmten Art und Weise geben würde. Wenn diese Auffassung richtig für Kennzeichnungen erscheint², ist sie im Fall von eigentlichen Eigennamen insofern problematisch, als Eigennamen offensichtlich keinen Sinn *an sich* ausdrücken. Wenn die Idee, dass es ein *Medium* zwischen dem Eigennamen und seiner Bezugnahme gibt, als intuitiv wahr erscheint, ist die Frage nach der Rolle und dem Wesen dieses Mediums problematisch. Wenn eine Kennzeichnung mit dem Eigennamen verbunden werden soll, um mit dem Eigennamen Bezug zu nehmen, ist man mit verschiedenen Problemen konfrontiert: mit den Bezugsbedingungen, mit den Wahrheitsbedingungen, und im Allgemeinen mit dem Wesen des semantischen Wertes von Sätzen, die Eigennamen enthalten. Aufgrund der Argumente Kripkes gegen deskriptive

¹ So ausgedrückt, lässt das Kompositionalitätsprinzip die Art und Weise offen, wie der Inhalt begriffen wird (als einen Sinn wie bei Frege oder mit den Bezügen wie bei den Theoretikern der direkten Bezugnahme).

² Bei Frege sind Kennzeichnungen Eigennamen. Was wir unter „Eigennamen“ verstehen, wird bei Frege als „eigentliche Eigennamen“ betrachtet.

Auffassungen wird gesehen, inwiefern die semantische Frage nach dem Bezugsmechanismus von Eigennamen nicht von dem semantischen Wert von geäußerten Sätzen und von den Wahrheitsbedingungen von Propositionen zu trennen ist. Es wird dann festgestellt, wie eine Auffassung der direkten Bezugnahme und der singulären Propositionen, die auf den ersten Blick absurd und unwahrscheinlich erscheint, lässt sich insofern eher akzeptieren, als sie die Wahrheitsbedingungen in Betracht zieht. Die Problematik besteht also hauptsächlich darin, zu bestimmen, wie Eigennamen sich auf Namensträger beziehen, und ob sie es überhaupt dank einer Art des Gegebenseins tun. Diese Fragen werden behandelt, ohne dass die Probleme, die sich mit den Arten des Gegebenseins in der Sprachphilosophie gestellt haben, vergessen werden.

Dafür wird man drei Auffassungen von Eigennamen darlegen, um Einsätze und Probleme, die mit Eigennamen verbunden werden, einordnen zu können. Durch Freges, Searles und Kripkes Argumente werden die Gründe ihrer philosophischen Stellungen untersucht genauso wie die wesentlichen Probleme, die sie jedoch stellen. So wird man in der Lage sein, direkt in das Thema einzusteigen und es werden wichtige Unterscheidungen gemacht: diejenige zwischen Satz und Proposition sowie diejenige zwischen Proposition und Gedanken. Durch diese Unterscheidungen werden – mittels Kaplan und Perrys Auffassung von Indexikalia – verschiedene Entitäten bestimmt, die mit Freges „Sinn“ verwechselt wurden: zwei Typen von Art des Gegebenseins (sprachliche und psychische) und zwei Inhaltstypen (propositional und wahrheitskonditional) – die jedoch identisch sein können¹. Diese Unterscheidungen werden dann auf Eigennamen angewendet. Es wird zuerst überprüft, inwiefern Eigennamen wie Indexikalia direkt Bezug nehmen, und es wird dann untersucht, welche die sprachliche Art des Gegebenseins von Eigennamen insofern sein kann, als sie nicht anhand des Äußerungskontexts Bezug nehmen, wie Indexikalia es jedoch tun. Schließlich werden einige Hypothesen mit Themen, die oft mit Eigennamen verbunden wurden, entwickelt: die Fragen nach dem Vorkommen von Eigennamen in unseren Gedanken, und die Frage nach den Rätseln von Frege und Kripke, d.h. die Frage nach dem Verhalten von Eigennamen in doxatischen Kontexten.

I Drei Auffassungen von Eigennamen

1. Freges Auffassung von Eigennamen

¹ Siehe das Kongruenzprinzip **KP** im Fall von Bezug nehmenden Termen.

1.1 Die Eigennamenskriterien: Sinn, Bedeutung und Gesättigkeit

Weil Frege sich mit Identitätsaussagen vom Typ „ $a = b$ “ beschäftigt hat, war er der Meinung, dass Eigennamen einen Sinn haben, der ihr Bedeutung gibt. Nur so – dachte er – konnte man den Erkenntniswert solcher Aussagen erklären. Der Erkenntniswert, solcher Aussagen ist tatsächlich anders als von der koextensionalen Aussage „ $a = a$ “. Obwohl „ a “ und „ b “ die gleiche Bedeutung haben, sollen sie sich in einer bestimmten Art und Weise unterscheiden, ansonsten würden die Aussagen „ $a = b$ “ und „ $a = a$ “ den gleichen Inhalt haben. Dass sie den gleichen Inhalt haben, war aber Freges frühere Hypothese. In der *Begriffsschrift* behauptete er, dass die Identitätsrelation eine Relation zwischen Zeichen sei¹: die Anerkennung, dass zwei Zeichen den gleichen Inhalt haben. Mit der Unterscheidung zwischen Sinn und Bedeutung kann er diese Identitätsrelation neu begreifen: Sie ist nicht mehr die Anerkennung der Inhaltsgleichheit unterschiedlicher Zeichen, sondern die Anerkennung, dass es eine Identität in der Bedeutung von zwei unterschiedlichen semantischen Ausdrücken gibt. Eigennamen wie „Morgenstern“ und „Abendstern“ haben zwar die gleiche Bedeutung, aber sie drücken offensichtlich einen unterschiedlichen Sinn aus. Sinn und Bedeutung sind also zwei wesentliche Merkmale des Eigennamens, deshalb sind sie zwei Kriterien des Eigennamens. Eigennamen wie „Odysseus“ oder „Nausikaa“, die nur einen Sinn und keine Bedeutung haben, sind also keine wirklichen Eigennamen: Sie sind nur Scheineigennamen, da sie *nichts* bedeuten. Sie betreffen also die Wissenschaft nicht, und Sätze, die solche Scheineigennamen enthalten, drücken selber keinen wirklichen Gedanken aus – sondern nur *Scheingedanken*. Wenn es doch möglich ist, dass Eigennamen einen Sinn und keine Bedeutung haben, kann das Gegenteil aber nicht sein, ein Eigenname kann nicht eine Bedeutung und keinen Sinn haben, „sonst wäre er eine leere Folge von Schällen und mit Unrecht Name zu nennen“².

Unter „Eigennamen“ versteht Frege aber nicht nur die grammatische Kategorie. Eigentlich, wenn Sinn und Bedeutung grundsätzliche Eigennamenskriterien sind, gibt es ein weiteres Kriterium, das vielleicht noch wesentlicher ist, nämlich die Gesättigkeit des Ausdrucks. Im Zusammenhang mit logischen und arithmetischen Fragen³ hat Frege der Begriff Eigennamen parallel zu der Unterscheidung zwischen Funktion und Argument entwickelt. Eine Funktion

¹ G. Frege: *Begriffsschrift, eine der arithmetischen nachgebildete Formelsprache des reinen Denkens*, Halle, L. Nebert, 1879, § 8.

² G. Frege: *Nachgelassene Schriften*, Hamburg, Felix Meiner Verlag, 1969, S. 135.

³ G. Frege: *Die Grundlagen der Arithmetik*, Breslau, 1884 und die *Grundgesetze der Arithmetik*, Jena, H. Pohle, 1893-1903.

ist wesentlich ungesättigt, und das Argument ein Gegenstand (abstrakt oder wirklich), der genau das ist, was die Funktion sättigt. Der Gegenstand ist an sich abgeschlossen. Von diesem Gesättigungsprozess aus erhält man eine Proposition, oder einen Gedanken, der *als* abgeschlossenes Ganzes auch ein Eigenname ist, der das Wahre oder das Falsche bezeichnet. Frege versteht also Eigennamen als irgendeinen Ausdruck, solange er ein abgeschlossenes Ganzes ist, d.h. „eigentliche“ Eigennamen¹, Kennzeichnungen und Gedanken. Freges Auffassung ist also ternär zu verstehen: Das Zeichen drückt einen Sinn aus, der die Bedeutung gibt:

Eigennamen/Satz

↓

Sinn/Gedanke

↓

Bedeutung/Wahrheitswert²

Dass Eigennamen eine Bedeutung haben, ist aber nicht in dem Inhalt von Gedanken enthalten, sondern die Bedeutung wird vorausgesetzt:

„Wenn man also behauptet, ‚Kepler starb im Elend‘, so ist dabei vorausgesetzt, dass der Name ‚Kepler‘ etwas bezeichne; darum ist doch im Sinne des Satzes ‚Kepler starb im Elend‘ der Gedanke, dass der Name ‚Kepler‘ etwas bezeichne nicht enthalten. Wenn das der Fall wäre, müsste die Verneinung nicht lauten ‚Kepler starb nicht im Elend‘ sondern ‚Kepler starb nicht im Elend oder der Name ‚Kepler‘ ist bedeutungslos‘“³.

Wenn Frege der Auffassung ist, dass der Sinn des Namens Teil des Sinnes des Satzes ist, identifiziert er dennoch nicht den Sinn des Satzes mit dem wahrheitskonditionalen Inhalt des Gedankens. Gedanken haben einen Wahrheitswert nur dann, wenn alle in dem Satz enthaltenen Ausdrücke eine Bedeutung haben. Genau wie der Sinn des Satzes von dem Sinn seines Teiles abhängig ist, hängt die Bedeutung des Gedankens (das Wahre oder das Falsche) von der Bedeutung seines Teiles ab. Ein Kompositionalitätsprinzip funktioniert also für den Sinn wie für die Bedeutung von Sätzen⁴.

1.2 Die Rollen des Sinnes

¹ Es wird gleich erklärt, inwiefern man den Ausdruck „eigentlichen Eigennamen“ verstehen soll.

² Frege gibt ein detailliertes Schema, cf. G. Frege: Brief vom 24.05.1891 an Husserl: *Wissenschaftlicher Briefwechsel*, Felix Meiner Verlag, Hamburg, 1976, S. 96.

³ G. Frege: „Über Sinn und Bedeutung“ [1892], in: *Funktion, Begriff, Bedeutung*, V&R, Göttingen, 1962, S. 54.

⁴ G. Frege, „Gedankengefüge“, in: *Logische Untersuchungen*, V&R, Göttingen, 1966, S. 72.

Der Sinn ist mit dem Erkenntniswert eines Satzes identisch und er ist, was den Zugang zu dem Gegenstand ermöglicht: entweder einen Wahrheitswert im Fall von Sätzen, oder der Bezugsgegenstand im Fall von „eigentlichen“ Eigennamen. Der Unterschied zwischen zwei koreferenziellen Eigennamen „a“ und „b“ kann also nicht in der Bedeutung liegen, sondern sie liegt in dem Unterschied von der Art des Gegebenseins der Namen¹. Die Art des Gegebenseins ist der Sinn, der die Bedeutung des Namens beleuchtet².

Der Sinn spielt also die Rolle des Erkenntniswertes und die Rolle einer Art des Gegebenseins von der Bedeutung. Er ist außerdem die Entität, die wahr oder falsch sein kann, bzw. die das Wahre oder das Falsche bezeichnet:

„Was nennt man einen Satz? Eine Folge von Lauten; aber nur dann, wenn sie einen Sinn hat, womit nicht gesagt sein soll, dass jede sinnvolle Folge von Lauten ein Satz sei. Und wenn wir einen Satz wahr nennen, meinen wir eigentlich seinen Sinn. Danach ergibt sich als dasjenige, bei dem das Wahre überhaupt in Frage kommen kann, der Sinn des Satzes“³.

Der Sinn spielt die Rolle des Erkenntniswertes, der Art des Gegebenseins, des Wahrheitswertträgers, und schließlich die Rolle einer anderen Entität, die Frege die „ungerade Bedeutung“ nennt. Freges Rätsel des Erkenntniswertes von Identitätsaussagen des Typs „ $a = b$ “ ist mit einem anderen Rätsel verbunden, woraus der Begriff der „ungeraden Bedeutung“ entsteht: Wenn a und b genau den gleichen Inhalt hätten, wie kann es sein, dass jemand für wahr halten kann, dass $a F$ ist, während er gleichzeitig für falsch hält, dass b kein F ist? Frege würde sagen, der Erkenntniswert von „ Fa “ sei nicht der gleiche wie der von „ Fb “. Das Für-wahr- und das Für-falsch-Halten sind ein Gedankenunterscheidungskriterium: Auch wenn a gleich b ist, können Fa und Fb unterschiedliche Gedanken ausdrücken. Daraus entsteht die Möglichkeit, dass man Fa akzeptieren kann und Fb gleichzeitig ablehnen, ohne irrational zu sein. Demnach kann der Gedanke „Frege glaubt, dass $a F$ ist“ wahr sein und der Gedanke „Frege glaubt, dass $b F$ ist“ falsch, weil der Eigenname in dem Nebensatz nicht seine gewöhnliche Bedeutung hat, sondern eine ungerade, die in dem gewöhnlichen Sinn des Ausdrucks besteht. Frege identifiziert also den Sinn mit der ungeraden Bedeutung. Der Sinn spielt also wenigstens vier Rollen: Erkenntniswert, Art des Gegebenseins,

¹ G. Frege: „Über Sinn und Bedeutung“ [1892], in: *Funktion, Begriff, Bedeutung*, V&R, Göttingen, 1962, S. 41.

² G. Frege: „Über Sinn und Bedeutung“ [1892], in: *Funktion, Begriff, Bedeutung*, V&R, Göttingen, 1962: „damit [mit dem Sinn] ist die Bedeutung, aber falls sie vorhanden ist, doch immer nur einseitig beleuchtet“. S. 42

³ G. Frege: „Der Gedanke“ [1918], in: *Logische Untersuchungen*, V&R, Göttingen, 1966, S. 33.

Wahrheitswertträger, ungerade Bedeutung. Wir werden auf diese Rollen zurückkommen, wenn wir über die „Ausbrechung“ des Sinnes sprechen werden¹.

1.3 „Eigentliche“ Eigennamen

Jetzt aber wollen wir über etwas sprechen, das Frege „eigentlichen Eigennamen“ genannt hat, und das unser Hauptinteresse ist: die grammatische Kategorie von Eigennamen, d.h. Eigennamen wie „Otto“, „Peter“, „Paris“ oder „Berlin“. Frege erwähnt solche Eigennamen in einer Fußnote:

„Bei einem eigentlichen Eigennamen wie ‚Aristoteles‘ können die Meinungen über den Sinn auseinandergehen. Man könnte z.B. als solchen annehmen: der Schüler Platos und Lehrer Alexander des Großen. Wer dies tut, wird mit dem Satze ‚Aristoteles war aus Stagira gebürtig‘ einen andern Sinn verbinden als einer, der als Sinn dieses Namens annähme: der aus Stagira gebürtige Lehrer Alexanders des Großen. Solange nur die Bedeutung dieselbe bleibt, lassen sich diese Schwankungen des Sinnes ertragen, wiewohl auch sie in dem Lehrgebäude einer beweisenden Wissenschaft zu vermeiden sind und in einer vollkommenen Sprache nicht vorkommen dürften“².

Da eigentliche Eigennamen keinen offensichtlichen Sinn haben, soll man einen Sinn mit ihnen verbinden. Dieser Sinn kann in dem Sinn einer Kennzeichnung³ bestehen. Wie bereits erwähnt, sind Sätze Eigennamen von Wahrheitswerten, und dem Kompositionalitätsprinzip zufolge hängt ihr Sinn von dem Sinn ihrer Bestandteile ab. Der Satz „Der Tisch ist gedeckt“ drückt einen Sinn aus, der von dem Sinn des bestimmten Artikels „der“, dem Sinn des Begriffswortes „Tisch“ und dem Sinn des Verbs „decken“ abhängt. Was aber mit „eigentlichen“ Eigennamen? Wie kann ich wissen, welchen Sinn der Eigename „Gottlob Frege“ ausdrückt? Besteht der Sinn aus dem Sinn von „Gottlob“ und dem Sinn von „Frege“? Da solche Eigennamen an sich keinen Sinn haben, wird man dazu gebracht, zu behaupten, dass ihr Sinn mit dem Sinn von anderen synonymischen Ausdrücken verbunden werden soll. Frege sagt aber nicht, *wer* den Sinn mit dem Sinn anderer (synonymischer) Ausdrücke verbindet, oder *wie* er verbunden wird. Ist der Sprecher derjenige, der den Sinn mit dem Sinn eines Ausdruckes verbindet? Oder ist die Verbindung objektiv bestimmt? Frege zufolge ist

¹ Abschnitt 4.

² G. Frege: „Über Sinn und Bedeutung“ [1892], in: *Funktion, Begriff, Bedeutung*, V&R, Göttingen, 1962, Fußnote 2, S. 42.

³ Ob der Sinn bei Frege *genau* in dem Sinn einer Kennzeichnung besteht, wird hier nicht bestritten. Zu dieser Frage siehe M. Dummett (*Frege, Philosophy of Language*, Londres, Blackworth, 1993.), G. Evans („Understanding Demonstratives“, in: *Meaning and Understanding*, hrsg. H. Parret und J. Bouveresse, Berlin, de Gruyter, 1981, S. 280-303), P. Engel (*Identité et Référence*, Paris, Presses de l’Ecole Normale Supérieure, 1985), W. Künne („Hybrid Names“: *Mind*, vol. 101, n°404, 1992, S. 721-731).

der Sinn objektiv und von uns unabhängig – deswegen sind Gedanken in einem dritten Reich, das sich von der inneren Welt (Subjektivität) und der äußeren Welt (Wirklichkeit) wesentlich unterscheidet¹. Gedanken sind in dieser dritten Welt schon ewig, und sie gehören uns also nicht: Wir schaffen sie nicht, wir erfassen sie nur. Das hat aber zur Folge, dass der Sinn von eigentlichen Eigennamen nicht von uns abhängig ist, und dass der Sinn definitiv nicht von den Überzeugungen des Sprechers abhängen kann. Das bedeutet also, dass, wenn der Sinn von „Aristoteles“ in dem Sinn von „Der Autor der *Metaphysik*“ besteht, Aristoteles die *Metaphysik* geschrieben haben *muss*, damit der Sinn des eigentlichen Eigennamens in dem Sinn der synonymischen Kennzeichnung bestehen kann.

1.4 Vier Probleme mit Freges Auffassung

Aus Freges Auffassung entstehen (zumindest) vier Probleme, die aus zwei Prinzipien entstehen: aus dem Prinzip der Art des Gegebenseins und dem Substitutionsprinzip von Synonymen². Das erste Prinzip ist das allgemeine Prinzip des Deskriptivismus, und die Probleme, die daraus entstehen, werden also nicht nur Freges Auffassung betreffen. Das andere Prinzip ist, im Gegenteil, ein Prinzip, das hauptsächlich Freges Auffassung betrifft. Diese Prinzipien können so formuliert werden:

Das Prinzip der Art des Gegebenseins [PAG]: Die Bedeutung eines Eigennamens kann nur mittels eines Sinnes gegeben werden und dieser Sinn ist die Art des Gegebenseins der Bedeutung.

Das Substitutionsprinzip von Synonymen [SPS]: Da der Sinn eines Eigennamens in dem Sinn eines synonymischen Ausdrucks besteht, kann jeder Eigenname mit diesem synonymischen Ausdruck substituiert werden, ohne dass es auf den Sinn des Satzes – in dem er vorkommt – wirkt.

Zwei Probleme, die aus **PAG** entstehen, wurden durch Kripkes Argumente bekannt, auch wenn er nicht der Erste war, der diese formuliert hat³: das Modal- und das Gödel-Schmidt-Argument. Das Modalargument weist z.B. auf ein metaphysisches Problem⁴ hin:

¹ G. Frege, „Der Gedanke“, in: *Logische Untersuchungen*, V&R, Göttingen, 1966, S. 43.

² Frege formuliert dieses Prinzip nicht, und es ist nur implizit in seiner Theorie. Jedoch kann man dieses Prinzip von den Voraussetzungen abziehen.

³ Siehe A. Burks („A Theory of Proper Names“: *Philosophical Studies*, vol. 2, 1951, S. 36-45), J. Searle („Proper Names“, *Mind*, vol. 67, pp. 166-173, 1958), R. Barcan Marcus, („Modalities and Intensional Languages“, in: *Synthese*, 13, 4, 1961, S. 303-322)

⁴ Das Argument kann aber metaphysische wie logische Probleme zur Folge bringen.

Metaphysisches Problem

Wenn „Aristoteles“ denselben Sinn wie „Der Lehrer von Alexander des Großen“ haben würde, wäre es notwendig, dass Aristoteles der Lehrer von Alexander des Großen gewesen wäre. Jedoch hätte es sein können, dass Aristoteles der Lehrer von Alexander des Großen nicht gewesen wäre. Deshalb kann „Aristoteles“ denselben Sinn wie „Der Lehrer von Alexander des Großen“ nicht haben.

Das andere Problem, das aus **PAG** entsteht, ist semantisch und wurde durch Kripkes berühmtes Gödel-Schmidt-Argument bekannt:

Semantisches Problem

Wenn der Eigenname „Gödel“ den Sinn von der Kennzeichnung „der Erste war, der die Unvollständigkeit der Arithmetik bewiesen hat“ hätte, und wenn es doch nicht Gödel ist, der der Erste ist, der die Unvollständigkeit der Arithmetik bewiesen hat, bezieht sich der Name „Gödel“ auf Gödel oder auf den Ersten, der die Unvollständigkeit der Arithmetik bewiesen hat? Wenn Schmidt der Erste war, der die Unvollständigkeit der Arithmetik bewiesen hat, bezieht sich also „Gödel“ auf Schmidt?

Semantisch gesehen heißt das, *wenn* „Gödel“ den Sinn von „der Erste, der die Unvollständigkeit der Arithmetik bewiesen hat“ hat, *muss* „Gödel“ den Ersten, der die Unvollständigkeit der Arithmetik bewiesen hat, bezeichnen¹. Aber ist es wirklich so? Unsere semantische Intuition scheint ja anders zu sein: „Gödel“ scheint sich doch auf Gödel zu beziehen und nicht auf Schmidt, *selbst wenn* Schmidt und *nicht* Gödel die Unvollständigkeit der Arithmetik bewiesen hat. Wenn diese Intuition begründet ist, hat sie zur Folge, dass „Gödel“ den Sinn von „der Erste, der die Unvollständigkeit der Arithmetik bewiesen hat“ nicht haben kann².

¹ Siehe A. Kemmerling: „Starre Designation und kontingente Wahrheiten a priori“: *Forschungsberichte des IPK der Universität München*, 18, 1983, S. 191-275, und die Auffassung von Evans über deskriptive Namens (in G. Evans: *The Varieties of Reference*, hrsg. John McDowell, Oxford, Clarendon Press, 1982).

² In Kripke ist das Argument so formuliert: „So, since the man who discovered the incompleteness of arithmetic is in fact Schmidt, we, when we talk about ‘Gödel’, are in fact always referring to Schmidt. But it seems to me that we are not. [...] It is true that most of us think that Gödel proved the incompleteness of arithmetic. Why is this so? We certainly say, and sincerely, ‘Gödel proved the incompleteness of arithmetic’. Does it follow from that that we believe that Gödel proved the incompleteness of arithmetic – that we attribute the incompleteness of arithmetic to this man? No. Not just from that. We have to *be referring to Gödel* when we say ‘Gödel proved the incompleteness of arithmetic’. If, in fact, we were always referring to Schmidt, then we would be attributing the incompleteness of arithmetic to Schmidt and not to Gödel – if we used to sound ‘Gödel’ as the name of the man whom I am calling ‘Schmidt’. But we do in fact refer to Gödel“ (S. Kripke, in: *Naming and Necessity*, Blackwell, Oxford, 1980, S. 84-89).

Die letzten Probleme sind auf Freges Auffassung beschränkt, weil sie das spezifische Prinzip **SPS** betrifft. Das erste kann das *Circulus-Vitiosus*-Problem genannt werden, das andere das Problem der Auflösung *ad infinitum*.

Circulus-Vitiosus-Problem

Stellen wir uns vor, dass wir unter „Aristoteles“ den Sinn der Kennzeichnung „der Lehrer von Alexander des Großen“ verstehen. In dieser Kennzeichnung gibt es einen weiteren eigentlichen Eigennamen, nämlich „Alexander des Großen“, der auch in dem Sinn eines Ausdrucks besteht. Stellen wir uns vor, dass der Sinn von „Alexander des Großen“ eben in dem Sinn von „der Schüler von Aristoteles“ besteht. Wenn es so ist, drückt der Satz „Aristoteles war in Stagira gebürtig“ einen Gedanken aus, der in dem Sinn des Satzes „Der Lehrer von dem Schüler von dem Lehrer von dem Schüler (...) war in Stagira gebürtig“¹ besteht. So gesehen, wäre es möglich, dass wir eigentlich nie zu einem *abgeschlossenen* Ausdruck bzw. gesättigten Gedanken kommen, etwas, das aber gegen Freges Definition des Eigennamens wäre.

Das nächste Problem ist wie das letzte ohne das Merkmal der Zirkularität.

Das Problem der Auflösung *ad infinitum*:

Wenn wir wiederum versuchen, den Namen „Aristoteles“ aufzulösen, indem man jeden vorhandenen eigentlichen Eigennamen mit einem synonymischen Ausdruck auflöst, würde man z.B. für „Aristoteles“ den synonymischen Ausdruck wie „Der Lehrer von dem Begründer der Stadt, die im Jahre 331 vor Christus begründet wurde in dem Land, das sich nordöstlich von Afrika befindet, usw.“² erhalten können. Wiederum wäre der Sinn des Eigennamens nicht ein abgeschlossenes Ganzes, und wenn der Sinn von eigentlichen Eigennamen tatsächlich in dem Sinn von solchen Ausdrücken bestehen würde, würden wir etwas Wesentliches von Namen verlieren, nämlich das Nennen.

Aufgrund dieser Probleme kann man Freges Auffassung des semantischen Prozess von Eigennamen nur ablehnen.

¹ Man könnte außerdem einen noch absurderen Gedanken erhalten, wenn man bemerkt, dass es im Satz einen weiteren Eigennamen gibt, nämlich „Stagira“. Was wäre denn, wenn das Einzige, das wir über Stagira wissen würden, eben wäre, dass es die Stadt ist, in der Aristoteles geboren ist? Dann würde der Gedanke so aussehen: „Der Lehrer von dem Schüler von dem Lehrer von dem Schüler (...) war in der Stadt, wo der Lehrer von dem Schüler von dem Lehrer von dem Schüler (...) gebürtig war“.

² Wir wollten eigentlich den Namen „Aristoteles“ auflösen, dann erhält man: „der Lehrer von Alexander des Großen“, aber es gibt noch einen Eigennamen und wir könnten „Alexander der Große“, in „der Begründer von Alexandria“ auflösen, aber es gibt noch einen Eigennamen, nämlich „Alexandria“ und wir könnten ihn in „die Stadt, die sich in Ägypten befindet“ auflösen. Es gibt aber wiederum einen Eigennamen: „Ägypten“, und den kann man in „das Land, das sich nordöstlich von Afrika befindet“ auflösen, *usw ad infinitum*.

2. Der pragmatische Deskriptivismus von Searle

2.1 Eigennamen und das Bündel von Kennzeichnungen

Beruhend auf Freges Kritik, kann man die Frage stellen, ob jede Art von Deskriptivismus betroffen ist, und *de facto*, ob jeder Deskriptivismustyp prinzipiell abgelehnt werden soll. Wie bereits gesagt, greift das Modalargument das Prinzip des Deskriptivismus an: die Art des Gegebenseins. Searle war aber einer der Ersten, der dieses Argument formuliert hat, und er hat dann versucht eine pragmatische Auffassung des Deskriptivismus aufzustellen, die nicht zu Freges „Absurditäten“¹ führt:

„Frege had argued that the definite description that a speaker associates with a proper name provided the ‘sense’, in his technical meaning of that word, of the proper name for that speaker. I argued against Frege that the associated definite description couldn’t provide the ‘sense’, in his technical meaning of that word, of the proper name because that would have as consequence that, for example, it was an analytic necessity that Aristotle was the most famous teacher of Alexander the Great, if a speaker associated the definite description, ‘the most famous teacher of Alexander the Great’ as the sense of the proper name ‘Aristotle’. I argued that the associated cluster of Intentional content that speakers associate with a proper name is related to the name by some much weaker relation than definition, and that this approach would preserve the virtues of Frege’s account while avoiding its absurd consequences“².

Searle hat tatsächlich nicht auf Kripke gewartet, um zu sehen, dass ein Modalargument den Deskriptivismus in Frage stellt. Jedoch ist er der Meinung, dass man eine deskriptive Auffassung verteidigen kann, die pragmatisch verwurzelt ist, ohne zu Freges Problemen geführt zu werden.

Dafür erkennt er ein Identifikationsprinzip, das die Kommunikation zwischen Menschen regieren soll. Dieses Prinzip **IP** fordert Folgendes:

IP: Es ist eine notwendige Bedingung, um erfolgreich mit einem Ausdruck Bezug zu nehmen, entweder, dass der Ausdruck in einer identifizierenden Kennzeichnung besteht, oder, dass der Sprecher jederzeit in der Lage ist, eine solche identifizierende Kennzeichnung zu geben, wenn es verlangt wird³.

Dieses Prinzip wird als etwas begriffen, das eine deskriptive Auffassung rechtfertigt: Wenn Eigennamen ohne deskriptive Eigenschaft Bezug nehmen würden, würden wir nicht wissen, worauf wir uns beziehen, wenn wir sie verwenden würden. Jedoch ist Searle der Meinung,

¹ Searle spricht von „absurden Konsequenzen“ der Frege’schen Auffassung.

² J. Searle, *Intentionality*: Cambridge, Cambridge University Press, 1983, S. 255.

³ J. Searle, *Speech acts: An Essay in the Philosophy of Language*: Cambridge, Cambridge University Press, 1969, S. 165.

Eigennamen seien wesentlich unterschiedliche Bezug nehmende Ausdrücke als Kennzeichnungen. Diese *beschreiben*, indem sie auch bezeichnen, während Eigennamen bezeichnen, ohne das Bezugsobjekt zu beschreiben. Allerdings muss der Sprecher gemäß **IP** eine identifizierende Kennzeichnung mit dem Eigennamen verbinden, um überhaupt mit dem Eigennamen Bezug zu nehmen. Searle bemerkt aber, dass Eigennamen eigentlich nicht nur mit *einer* Kennzeichnung verbunden sind, sondern mit mehreren, eigentlich mit einem ganzen *Bündel* von Kennzeichnungen.

In dem oben zitierten Auszug hat man sehen können, dass Searles Bündeltheorie darauf Anspruch erhebt, nicht unter dem Modalargument angegriffen zu werden.

Eigennamen drücken keinen Sinn aus, sondern der Sprecher verbindet sie mit Kennzeichnungen: Er besitzt ein Bündel von Kennzeichnungen. Um nicht in Freges Absurditäten verwickelt zu werden, erklärt Searle, dass die von den Kennzeichnungen ausgedrückten Eigenschaften nicht *alle* von der Bezugnahme wahr sein müssen – ansonsten wäre jede Aussage, die einen Eigennamen als Subjekt hat, analytisch wahr. Searles Subtilität besteht also darin, zu sagen, dass nicht die Eigenschaften des Bündels, sondern die *Disjunktion* des Bündels analytisch wahr ist:

„It is a necessary fact that Aristotle has the logical sum, inclusive disjunction, of properties commonly attributed to him: any individual not having at least some of these properties could not be Aristotle“¹.

Eigennamen nehmen Bezug ohne zu beschreiben, der Sprecher muss jedoch in der Kommunikation Kennzeichnungen mit dem Eigennamen verbinden (gemäß **IP**), und die Eigenschaften dieses Bündels, das mit dem Eigennamen verbunden ist, müssen nicht alle von der Bezugnahme erfüllt werden, sondern nur einigen, damit der Eigenname tatsächlich Bezug nimmt.

2.2 Probleme mit der Bündeltheorie

Laut Searle gibt es drei Argumente, die zur Anerkennung der Bündeltheorie führen müssen. Das Argument mit Identitätsaussagen des Typs „*a* = *b*“ und das mit dem Identifikationsprinzip in der Kommunikation wurden bereits erwähnt². Das dritte Argument,

¹ J. Searle, „Proper Names“ [1958], in: *The Philosophy of Language*, hrsg. A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, S. 273-277, S. 277.

² Das Argument mit Identitätsaussagen wurde bei der Darlegung von Freges Auffassung erwähnt.

bezüglich der Existenzaussagen, weist auf ein Problem innerhalb Searles Auffassung insofern hin, als es doch kein Argument für eine *Bezug nehmende* Auffassung des Eigennamens ist.

Wie die meisten Philosophen und Logiker ist Searle der Meinung, die Existenz sei kein Prädikat, sondern die Behauptung, dass ein Begriff nicht leer ist – dass eine Eigenschaft wenigstens von einem Gegenstand erfüllt werden soll¹. Demnach müssen Eigennamen eine Eigenschaft ausdrücken, sobald sie sich in Existenzaussagen befinden:

„An existential statement does not refer to an object and states that it exists, rather it expresses a concept and states that that concept is instantiated. Thus, if a proper name occurs in an existential statement it must have some conceptual or descriptive content“².

Man kann diese Festlegung mit der Behauptung, dass Eigennamen Bezug nehmen, ohne die kennzeichnende Eigenschaft zu spezifizieren, vergleichen:

„‘Scott’ refers to the same object as does ‘the author of *Waverley*’, but ‘Scott’ specifies none of its characteristics, whereas ‘the author of *Waverley*’ refers only in virtue of the fact that it does specify a characteristic“³.

Es scheint so zu sein, dass Eigennamen nie eine Eigenschaft in der Aussage ausdrücken, außer wenn es um Existenz geht.

Außerdem war Searle der Meinung, dass der Beitrag des Eigennamens zu dem wahrheitskonditionalen Inhalt darin besteht, dass er auf das Objekt Bezug nimmt:

„In general, the contribution that a name makes to the truth-conditions of statements is simply that it is used to refer to an object“⁴.

Aber in den Existenzaussagen nimmt der Eigenname nicht Bezug, ansonsten wäre jede Existenzaussage notwendig wahr:

„Here proper names cannot be said to refer, for no such subject of an existential statement can refer. If it did, the precondition of its having a truth value would guarantee its truth, if it were in the affirmative, and its falsity, if it were in the negative“⁵.

¹ G. Frege: *Die Grundgesetze der Arithmetik*, Hildesheim, Georg Olms Verlagsbuchhandlung, 1962, Band 1, Abteilung 21 und „Dialog mit Pünjer“, in: *Nachgelassene Schriften*, Hamburg, Felix Meiner Verlag, 1969. B. Russell, *Philosophy of Logical Atomism* [1918], R. C Marsh (hrsg.) Allen and Unwin, London, 1956.

² J. Searle, *Speech acts: An Essay in the Philosophy of Language*: Cambridge, Cambridge University Press, 1969, S.165.

³ J. Searle, „Proper Names“ [1958], in: *The Philosophy of Language*, hrsg. A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, S. 273-277, S. 273.

⁴ J. Searle, *Intentionality*: Cambridge, Cambridge University Press, 1983, S. 258.

⁵ J. Searle, *Speech acts: An Essay in the Philosophy of Language*: Cambridge, Cambridge University Press, 1969, S. 165.

Das Argument mit Existenzaussagen wird dann von Searle benutzt, um zu sagen, dass das Bezug nehmende Funktionieren des Eigennamens deskriptiv aufgefasst werden muss, obwohl Eigennamen in einem solchen Kontext gar nicht Bezug nehmen können. Man kann also die Legitimität des Ziels dieses Arguments in Frage stellen: Es kann nicht das Bezug nehmende Funktionieren von Eigennamen erklären, wenn Eigennamen in diesen Fällen nicht Bezug nehmen.

Die wesentlichen Probleme der Bündeltheorie betreffen aber nicht spezifische Aussagen (Identität oder Existenz), sondern die Bezugsbedingungen des Eigennamens und die Unbestimmbarkeit des wahrheitskonditionalen Inhaltes von Aussagen, die Eigennamen enthalten.

Wie bereits gesagt, Searle begreift, dass nur die Disjunktion der Eigenschaften des Bündels wahr sein soll, damit überhaupt Bezug genommen wird. Aber diese Auffassung wird mit einem Gödel-Schmidt-Einwurf konfrontiert, sobald man das folgende Problem stellt:

Nehmen wir an, ich verbinde nur zwei Eigenschaften mit dem Eigennamen „Aristoteles“:

- (i) Dass er die *Metaphysik* geschrieben hat
- (ii) Dass er der Lehrer von Alexander des Großen war

Was passiert denn, wenn diese zwei Eigenschaften von zwei unterschiedlichen Personen wahr sind? Auf wen nehme ich Bezug, wenn ich sage „Aristoteles war in Stagira gebürtig“?

Searle hat darauf keine Antwort¹. Ihm zufolge kommt die Tatsache, dass Eigennamen unscharfe Bezugsbedingungen haben, eben aus dem Wesen von Eigennamen: Wenn sie klare und scharfe Bezugsbedingungen hätten, würden sie sich einfach nicht von Kennzeichnungen unterscheiden können!

„Thus the looseness of the criteria for proper names is a necessary condition for isolating the referring function from the describing function of the language“².

¹ Searle selbst stellt das Problem, aber er benennt keine Lösung: „If, for example, of the characteristics agreed to be true of Aristotle, half should be discovered to be true of one man and half true of another, which would we say was Aristotle? Neither? The question is not decided for us in advance“, „Proper Names“ [1958], in: *The Philosophy of Language*, hrsg. A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, S. 273.

² J. Searle, „Proper Names“ [1958], in: *The Philosophy of Language*, hrsg. A. P. Martinich, Oxford, Oxford University Press, 1985, S. 273.

Wenn man aber unscharfe Bezugsbedingungen hat, und wenn die Rolle des Eigennamens zu dem wahrheitskonditionalen Inhalt einer Aussage darin besteht, dass er Bezug nimmt, ist man dazu geneigt, zu behaupten, dass man die Wahrheitsbedingungen nicht bestimmen kann, da man nicht weiß, *wie* er Bezug nimmt.

Wenn man nicht genau weiß, unter welcher Bedingung „Aristoteles“ auf Aristoteles Bezug nimmt, wie kann ich die Wahrheitsbedingungen der Aussage „Aristoteles war in Stagira gebürtig“ bestimmen?

Searle gibt also keine Erklärung von dem Beitrag des Eigennamens zu dem wahrheitskonditionalen Inhalt von Aussagen, und statt anzuerkennen, dass die Unschärfe seine Auffassung unplausibel macht, ist er der Meinung, dass alles an der Eigentümlichkeit des Eigennamens liegt:

„We have seen that insofar as proper names can be said to have a sense, it is an imprecise one. We must now explore the reasons for this imprecision. Is the imprecision as to what characteristics exactly constitute the necessary and sufficient conditions for applying a proper name a mere accident, a product of linguistic slovenliness? Or does it derive from the functions which proper names perform for us?“¹

Searle wählt die zweite Option, wir aber die erste, insofern als seine semantische Auffassung hinsichtlich der Bezugs- und Wahrheitsbedingungen des Eigennamens problematisch ist.

3. Kripkes Revolution: das sinnlose Bezugnehmen

3.1 Eigennamen als starre Designatoren

Das Modal- und das Gödel-Schmidt-Argument haben das Prinzip einer deskriptiven Art des Gegebenseins zerstört. Durch diese Argumente hat Kripke gemerkt, dass Eigennamen einen weiteren Skopus als andere singuläre Termen in modalen Kontexten nehmen. Wenn Aristoteles nicht der Autor der *Metaphysik* hätte sein können, ist es genau deshalb, weil „Aristoteles“ und „der Autor der *Metaphysik*“ nicht den gleichen Bezug in jeder möglichen Welt haben. Obwohl „Aristoteles“ Aristoteles in jeder möglichen Welt bezeichnet, bezeichnet „der Autor der *Metaphysik*“ nicht die gleiche Entität in jeder möglichen Welt. In dieser Welt ist es Aristoteles, aber in einer anderen ist es Peter oder Paul. Eigennamen sind also starre Designatoren, sie designieren genau die gleiche Entität in jeder möglichen Welt, während Kennzeichnungen einfache Designatoren sind: Sie bezeichnen die Entität, je nachdem, welche

¹ J. Searle, *Speech acts: An Essay in the Philosophy of Language*: Cambridge, Cambridge University Press, 1969, S. 172.

die ausgedrückte Eigenschaft – in dieser oder jener Welt – erfüllt. Das wäre allerdings eine Erklärung von dem Gödel-Schmidt-Phänomen und von der semantischen Intuition, die wir haben, wenn man den Eindruck hat, dass der Eigenname „Gödel“ sich auf Gödel bezieht, auch in den Fällen, wo Schmidt die Unvollständigkeit der Arithmetik bewiesen hat.

Der weite Skopus ist ein Merkmal von Eigennamen in modalen Kontexten, aber es ist keinesfalls das Kriterium ihrer Starrheit. Starrheit ist eine Sache, die den Beitrag des Ausdrucks zu dem wahrheitskonditionalen Inhalt betrifft. Man betrachte die zwei folgenden Sätze:

- (1) Angela Merkel ist schlank
- (2) Die Bundeskanzlerin ist schlank

Es handelt sich hier um normale Sätze, die keinen Modaloperator enthalten. Jedoch enthält (1) einen starren Designator und (2) keinen.

Unter welchen Bedingungen sind die ausgedrückten Propositionen von (1) und (2) wahr?

Obwohl die Sätze sich tatsächlich auf die gleiche Person beziehen, sind die Wahrheitsbedingungen der zwei ausgedrückten Propositionen wesentlich unterschiedlich.

Die von (1) ausgedrückte Proposition ist – einer Welt w bezüglich – genau dann wahr, wenn und nur wenn Angela Merkel in w schlank ist. In diesem Fall gibt es ein singuläres Individuum x , so dass für jede Welt w die ausgedrückte Proposition wahr ist, wenn und nur wenn x in w schlank ist. Anders gesagt enthalten die Wahrheitsbedingungen das Individuum Angela Merkel und die Schlankheit. Im Gegensatz zu (1) gibt es in dem Fall von (2) kein singuläres Individuum, so dass für jede Welt w die von (2) ausgedrückte Proposition – dieser Welten bezüglich – genau dann wahr ist, wenn und nur wenn die Bundeskanzlerin in w schlank ist. Um es klarer zu formulieren, kann man sagen, dass, je nachdem, wer die Bundeskanzlerin ist – ob Angela Merkel, Claudia Schiffer oder Heidi Klum –, die von (2) ausgedrückte Proposition wahr oder falsch sein wird – der Schlankheit von der Bundeskanzlerin entsprechend. Was hier wichtig ist, ist, dass im Fall (2) kein Individuum Teil der Wahrheitsbedingungen ist, sondern nur die Eigenschaft die Bundeskanzlerin zu sein. Die Proposition (2) wird also genau dann wahr sein, wenn die Bundeskanzlerin (die also nicht unbedingt mit Merkel identisch ist) schlank ist. Die Wahrheitsbedingungen von (2) enthalten also nur Eigenschaften.

Eigennamen sind also starre Designatoren und ihr semantischer Wert ist demnach kein Sinn, sondern die Bezugnahme selber.

Kripke unterscheidet also Eigennamen von Kennzeichnungen¹, aber er erkennt an, dass manchmal Kennzeichnungen die Bezugnahme des Eigennamens festlegen können. Die Frage nach der Festlegung der Bezugnahme soll aber von der Frage nach dem Sinn des Eigennamens unterschieden werden. Wenn ich sage, dass Aristoteles der Autor der *Metaphysik* ist, kann – für denjenigen, der Aristoteles nicht kennt – die Kennzeichnung „der Autor der *Metaphysik*“ die Bezugnahme des Eigennamens „Aristoteles“ einfach festlegen:

„Suppose we say, ‘Aristotle is the greatest man who studied with Plato’. If we used that as a *definition*, the name ‘Aristotle’ is to mean ‘the greatest man who studied with Plato’. Then of course in some other possible worlds that man might not have studied with Plato and some other man would have been Aristotle. If, on the other hand, we use the reference to *fix the referent* then that man will be the referent of ‘Aristotle’ in all possible worlds. The only use of the description will have been to pick out the man to which we mean to refer. But then, when we say counterfactually ‘suppose Aristotle had never gone into philosophy at all’, we need not mean ‘suppose a man who studied with Plato, and taught Alexander the Great, and wrote this and that, and so on, had never gone into philosophy at all’, which might seem like a contradiction. We need only mean, ‘suppose that that man had never gone into philosophy at all’ “².

Die Festlegung der Bezugnahme hat also mit einem Sinn von Eigennamen nichts zu tun. Kripke zufolge haben Frege und die Deskriptivisten die Frage nach der Festlegung der Bezugnahme des Eigennamens mit der Frage nach einem Sinn verwechselt³.

3.2 Eigennamen in Identitätsaussagen und doxatischen Kontexten

Laut Kripke haben Eigennamen überhaupt keinen Sinn und ihr semantischer Wert ist die Bezugnahme – keinesfalls ein Sinn oder irgendeine Art des Gegebenseins. Was hat er aber zu informativen Identitätsaussagen des Typs „ $a = b$ “ und zum Verhalten von Eigennamen in doxatischen Kontexten zu sagen? Kann seine Auffassung solche Phänomene erklären?

Wenn der semantische Wert eines Eigennamens seine Bezugnahme ist, ist also der semantische Wert von zwei koreferenziellen Eigennamen der gleiche. Es gibt also keinen Unterschied in dem semantischen Wert von Aussagen wie „ a ist F “ und „ b ist F “, wenn $a = b$. Das hat also auch zur Folge, dass eine Aussage von „ $a = b$ “ sich nicht von „ $a = a$ “ oder „ $b = b$ “ unterscheiden lässt. Kripke ist tatsächlich dieser Meinung, aber dafür macht er zwei wichtige Unterscheidungen: zwischen zwei Modalitätstypen und zwischen Satz und

¹ Eigentlich können einige Kennzeichnungen starr sein. Wie wir sehen werden ist die Referenzialität und nicht die Starrheit der grundsätzliche Unterschied zwischen Eigennamen und Kennzeichnungen.

² S. Kripke: *Naming and Necessity*, Blackwell, Oxford, 1980, S. 57.

³ Wir werden aber sehen, dass diese Fragen doch nicht trennbar sind. Siehe Abschnitt 5.

Proposition. Kripke zufolge ist es ein Irrtum zu denken, dass Aussagen, die notwendig sind, auch a priori sind. Epistemische Modalitäten (*a priori* vs. *a posteriori*) lassen sich von metaphysischen (*notwendig* vs. *kontingent*) unterscheiden. Aussagen wie „ $a = b$ “ haben also den gleichen Inhalt wie „ $a = a$ “, und der Unterschied kann nur daran liegen, dass die ersten notwendige Wahrheiten ausdrücken, die nur *a posteriori* von uns gekannt werden können, während die letzten genauso notwendig sind, aber dafür *a priori*. Die Informativität von „ $a = b$ “ entsteht also nur aus der kognitiven Architektur unseres Geistes, und insofern als solche notwendige Wahrheiten uns nur empirisch zugänglich sind:

„... it is true that someone can use the name ‘Cicero’ to refer to Cicero and the name ‘Tully’ to refer to Cicero also, and not know that Cicero is Tully. So it seems that we do not necessarily know a priori that an identity statement so expressed is a contingent one if true. It does not follow from this that the statement so expressed is a contingent one if true ... There is a very strong feeling that leads one to think that, if you can’t know something by a priori ratiocination, then it’s got to be contingent: it might have turned out otherwise; but nevertheless, I think this feeling is wrong“¹.

Das andere Paar von Unterscheidung ist zwischen Satz und (ausgedrückten) Proposition, d.h. zwischen sprachlichem Komplex und dessen semantischem Wert: Obwohl der Inhalt von „ $a = a$ “ und „ $a = b$ “ genau derselbe ist, unterscheiden sie sich von dem Standpunkt der sprachlichen Form aus.

„Whether a sentence expresses a necessary truth or a contingent one *depends only on the proposition expressed and not on the words used to express it*. So any simple sentence should retain its ‘modal value’ (necessary, impossible, contingently true, or contingently false) when ‘Cicero’ is replaced by ‘Tully’ in one or more places, since such replacement leaves the content of the sentence unaltered“².

Daraus schließt Kripke, dass das Substitutionsprinzip in modalen Kontext anwendbar werden kann:

„Of course this implies that coreferential names are substitutable in modal contexts *salva veritate*“³.

Was ist aber mit doxatischen Kontexten? Wie kann Johannes gleichzeitig glauben, dass a F ist und dass b nicht F ist, obwohl a gleich b ist? Und wie lassen sich Überzeugungsberichte wie

¹ S. Kripke: *Naming and Necessity*, Blackwell, Oxford, 1980, S. 101.

² S. Kripke, „A Puzzle about Belief“, in: *Meaning and Use*, hrsg. A. Margalit, Dordrecht Reidel, 1979, S. 239-283, S. 241.

³ S. Kripke, „A Puzzle about Belief“, in: *Meaning and Use*, hrsg. A. Margalit, Dordrecht Reidel, 1979, S. 239-283, S. 241.

(3) Johannes glaubt, dass a F ist,

und

(4) Johannes glaubt, dass b nicht F ist

erklären, wenn a und b den gleichen semantischen Wert in jedem Kontext haben?

Kripke bietet keine Lösung zu diesem Rätsel an, aber er zeigt, dass eine Frege'sche Lösung keine Lösung ist und dass andere grundsätzliche Prinzipien genauso zu diesem „Widerspruch“ – der eigentlich ein Paradox ist – unterworfen werden, ohne dass wir auf diese verzichten können.

Freges Lösung war so, dass Eigennamen in doxatischen Kontexten eine ungerade Bedeutung haben, die mit ihrem gewöhnlichen Sinn identisch ist. Der Sinn des eigentlichen Eigennamens war aber nicht bestimmt und Frege war der Meinung, es gebe – was ihn betrifft – Schwankungen des Sinnes. Verschiedene Personen können also mit verschiedenen Sinnen den Namen „Cicero“ verstehen. Wenn man aber die Aussage

(5) Einige sind sich nicht dessen bewusst, dass Cicero Tullius ist

betrachtet, kann man den Inhalt der Aussage nicht nur *nicht bestimmen*, sondern auch man kann ihn auch *nicht verstehen*. Wenn „Cicero“ für mich den gleichen Sinn wie „Tullius“ hat, bedeutet es also, dass die Proposition, die ich verstehe, gleich die von (6) ausgedrückten Proposition ist:

(6) Einige sind sich nicht dessen bewusst, dass Cicero Cicero ist.

Wenn aber die Bedeutung von „Cicero“ in den Arten des Gegebenseins von allen, die durch „einige ...“ denotiert werden, besteht, hat dies zur Folge, dass ich die Proposition nicht verstehen kann und dass es unmöglich ist, den Sinn von „Cicero“ zu bestimmen, da man alle Arten des Gegebenseins brauchen würde von welchen, die von „einigen“ denotiert werden. Freges Lösung ist Kripke zufolge keine Lösung: Die Art des Gegebenseins erklärt nichts¹.

¹ Dieser Einwurf wird als „Einwurf der Unbestimmbarkeit der Art des Gegebenseins“ begriffen.

Jedoch gibt es immer noch ein Problem mit dem Substitutionsprinzip in solchen Kontexten. Statt eine Lösung anzubieten, zeigt Kripke, dass die Probleme noch wichtiger sind, als man je gedacht hat, und er zeigt, dass die Anwendbarkeit eines Disquotations- und eines Übersetzungsprinzips in doxatischen Kontexten genauso problematisch ist. Das Disquotationsprinzip [DP] ist so, dass wenn man normalerweise ehrlich p äußert, glaubt man, dass p . Das Übersetzungsprinzip [ÜP] schreibt vor, dass, wenn ein Satz in einer Sprache eine Wahrheit ausdrückt, jede Übersetzung von ihm in einer anderen Sprache auch eine Wahrheit ausdrückt. Würde man auf diese beiden Prinzipien verzichten, würde das bedeuten, dass, wenn ich *ehrlich* „es regnet“ äußere, dies nicht *unbedingt* bedeutet, dass ich glaube, dass es regnet. Und dass, wenn eine Äußerung von „ich glaube, dass es regnet“ eine Wahrheit im Deutschen ausdrückt, die französische Übersetzung „je crois qu’il pleut“ nicht unbedingt eine Wahrheit auf Französisch ausdrücken würde. Auf diese beiden Prinzipien zu verzichten, würde also gegen unsere alltäglichen und grundsätzlichen Intuitionen gehen. Jedoch kommt auch ein Paradox mit solchen Prinzipien vor. Wenn Peter einem Konzert des Klavierspielers Paderewski beiwohnt und äußert:

(7) Paderewski ist für die Musik begabt,

sollte man – gemäß dem Disquotationsprinzip – daraus schließen, dass er glaubt, dass Paderewski für die Musik begabt ist. Wenn er aber später zu einer Konferenz des Polnischen Ministers Paderewski geht, äußert er aufgrund seiner Überzeugung, dass Politiker keine Musikbegabung haben können,

(8) Paderewski ist für die Musik nicht begabt.

Daraus schließt man, dass Peter glaubt, dass Paderewski für die Musik nicht begabt ist. Dem Disquotationsprinzip zufolge hat man also zwei Überzeugungen, die sich widersprechen:

(9) Peter glaubt, dass Paderewski für die Musik begabt ist

(10) Peter glaubt, dass Paderewski für die Musik nicht begabt ist

Wie bei dem Substitutionsprinzip kommen wir zu einem Paradox: Peter scheint widersprüchliche Überzeugungen zu haben, und wir können nicht bestimmen, welche genau

die Überzeugung ist, die er hat: *glaubt* er oder *glaubt* er *nicht*, dass Paderewski für die Musik begabt ist?

Das gleiche Phänomen passiert mit dem Übersetzungsprinzip.

Wenn Pierre ein Franzose ist, der kein Englisch kann und noch nie in England gewesen ist, und nur Photos von London gesehen hat, in seiner Muttersprache ehrlich äußert „Londres est jolie“, impliziert es, dass er glaubt, dass London schön ist, und der Satz

(11) Pierre croit que Londres est jolie

soll eine Wahrheit auf Französisch ausdrücken und seine Negation keine.

Wenn er aber nach London zieht und Englisch ohne Methode lernt, indem er mit Leuten direkt zu tun hat, und er in einem unangenehmen Viertel mit unerzogenen Leuten von London wohnt, äußert er ehrlich „London is not pretty“. Aus seinem sprachlichen Verhalten auf Englisch und dem Disquotationsprinzip gemäß soll der Satz

(12) Pierre believes that London is not pretty

eine Wahrheit auf Englisch ausdrücken. Dem Übersetzungsprinzip zufolge sollte also der auf Französisch übersetzte Satz:

(13) Pierre croit que Londres n'est pas jolie

selber eine Wahrheit ausdrücken. Das ist aber offensichtlich die Negation von (11). Man ist wiederum zu einem Paradox gelangt: Welche ist die Überzeugung von Pierre? Würde man das Paradox vermeiden wollen, sollte man sagen, dass das Übersetzungsprinzip in diesem Kontext nicht anwendbar ist. Aber soll man wirklich solche Fällen verallgemeinern und – wie die Deskriptivisten es für das Substitutionsprinzip machen – anordnen, dass das Disquotations- und das Übersetzungsprinzip nicht in doxatischen Kontexten anwendbar sind? Wie bereits gesagt, würde das Verzichten auf diese Prinzipien unsere grundsätzlichen Intuitionen in Frage stellen, und aus meiner ehrlichen Äußerung von „es regnet“ wäre unmöglich zu deduzieren, dass ich glaube, dass es regnet.

Kripke sagt also nur, dass die Unanwendbarkeit des Substitutionsprinzips noch nicht bewiesen wurde und dass das Phänomen, das es charakterisiert, auch andere Prinzipien betrifft, worauf wir aber wirklich nicht verzichten können:

„The point is *not*, of course, that codesignative proper names *are* interchangeable in belief contexts *salva veritate*, or that they are interchangeable in simple contexts even *salva significatione*. The point is that absurdities that disquotation plus substitutivity would generate, are exactly paralleled by absurdities generated by disquotation plus traduction or even by ‘disquotation alone’ (...).When we enter into an area exemplified by Jones and Pierre we enter into an area where our normal practices of interpretation and attribution of belief are subjected to the greatest possible strain, perhaps to the point of breakdown. So is the notion of the *content* of someone’s assertion, the *proposition* it expresses. In the present state of our knowledge, I think it would be foolish to draw any conclusion, positive or negative, about substitutivity“¹.

Kripke gibt selber keine Erklärung von dem Verhalten von Eigennamen in doxatischen Kontexten, aber er zeigt, inwiefern andere Lösungen auch keine sind.

Kripkes Auffassung von Eigennamen war insofern revolutionär, als er der Erste seit J.S. Mill war, der starke Argumente für eine nicht-deskriptive Auffassung von Eigennamen gegeben hat. Als starre Designatoren können Eigennamen keinen Sinn haben. Jedoch haben wir gesehen, dass er Satz und Proposition unterscheidet – aber er erklärt trotzdem nicht die sprachliche Rolle, die Eigennamen in dem Satz spielen. Was für ihn von Bedeutung ist, ist dass der semantische Wert des Eigennamens die Bezugnahme ist, und der semantische Wert des Eigennamens sich in der Proposition befindet – nicht in dem Satz. Außerdem war Kripke insofern der Meinung, dass seine Argumente auch gegen eine sprachliche Auffassung der Eigennamen gerichtet wurden, als es ihm zufolge sich um eine Variante des Deskriptivismus handelte. Wir werden sehen, dass ein spezifischer Einwand gegen die metasprachliche Auffassung auch entwickelt wurde (der Generalitätseinwand²).

II Die Semantik von Eigennamen

4. Die Ausbrechung des Sinnes

Kripkes Argumente scheinen den Deskriptivismus definitiv zerstört zu haben. Wie bereits erwähnt, war Kripkes Auffassung der Starrheit revolutionär und müssen Eigennamen als starre Designatoren betrachtet werden. Jedoch kann die starre Bezeichnung insofern kein spezifischer Zug des Eigennamens sein, als manche mathematische Kennzeichnungen und

¹ S. Kripke, „A Puzzle about Belief“, in: *Meaning and Use*, hrsg. A. Margalit, Dordrecht Reidel, 1979, S. 239-283, S. 269.

² Siehe Abschnitt 5.

Artausdrücke – d.h. spezifische begriffliche Termen wie „Gold“ oder „Tiger“ – starre Designatoren sind. Die starre Bezeichnung erklärt also nicht das besondere Bezug nehmende Funktionieren des Eigennamens, d.h., sie erklärt nicht, inwiefern Eigennamen sich spezifisch auf Namensträger beziehen.

Eigennamen sind sprachliche Ausdrücke und selbst wenn ihr semantischer Wert tatsächlich die Bezugnahme ist, soll ihre Rolle in dem Satz bestimmt werden, damit gesagt werden kann, wie der Bezugsmechanismus in der Sprache stattfindet.

In der Analyse der Frege'schen Auffassung haben wir vier Rollen unterschieden, die Frege mit dem Sinn identifizierte: die Rolle des Erkenntniswertes, der Art des Gegebenseins, des Wahrheitswertes und der ungeraden Bedeutung. Der Erkenntniswert kann – wie bei Kripke – durch eine Unterscheidung zwischen Modalitätstypen unterschieden werden und könnte außerdem als eine Funktion zwischen dem Inhalt einer Aussage, dem informativen Hintergrund des Sprechers und seiner Inferenzfähigkeit begriffen werden, d.h. nicht mehr als etwas, das mit dem Sinn oder mit dem Inhalt einer Aussage identisch ist. Die ungerade Bedeutung, wenn sie in dem gewöhnlichen Sinn besteht, kann als Entität in Frage gestellt werden, sobald man sich an Kripkes Einwurf der Unbestimmbarkeit der Art des Gegebenseins in doxatischen Kontexten erinnert. Sie könnte aber anders als mit einem Frege'schen Sinn verstanden werden, und dadurch, dass es vor allem das Verhalten des Eigennamens in doxatischen Kontexten betrifft, wird man sich erstmal nicht mit einer solchen Entität beschäftigen. Wir werden aber darauf zurückkommen, wenn wir uns mit den dadurch aufgeworfenen Rätseln beschäftigen werden.

Die Entitäten, die uns nun beschäftigen sollen, sind folgende: die Art des Gegebenseins und der wahrheitskonditionale Inhalt. Anders gesagt wird unsere Problematik vor allem darauf beschränkt, dass wir bestimmen können, (i) wie Eigennamen Bezug nehmen (mit oder ohne Art des Gegebenseins?) und (ii) was der Beitrag des Eigennamens zu dem wahrheitskonditionalen Inhalt der Aussage ist, in der er vorkommt. Wie bereits gesehen, ist die Frage nach der Bezeichnung mit der Frage nach den Wahrheitsbedingungen verbunden: Der semantische Wert von zwei Sätzen ist unterschiedlich, wenn die Wahrheitsbedingungen nicht in jeder möglichen Welt gleich sind.

4.1. Satz und Proposition

Kaplan und Perry haben eine Auffassung der direkten Bezugnahme entwickelt, die das Bezugnehmen von Indexikalia und Demonstrativa betrifft. Der Unterschied zwischen Satz

und Proposition bzw. zwischen Äußerung eines Satzes und Proposition wird in dem Fall von solchen Bezug nehmenden Termen insofern klar hervorgebracht, als die Abhängigkeit des Prozesses des Bezugnehmens solcher Ausdrücke von dem Äußerungskontext deutlich bestimmt wird. Wenn ich äußere „ich bin Französin“, wird damit eine Proposition ausgedrückt, nämlich, dass *Lynda Französin ist*. Meine Äußerung drückt eine wahre Proposition aus, nicht weil *ich* sie geäußert habe, sondern weil ich – *Lynda* – Französin bin, unabhängig davon, dass ich die Sprecherin von dieser Äußerung bin. Der Satz ist ein sprachlicher Komplex, der, wenn er geäußert wird, eine Proposition ausdrückt. In dem Fall von Indexikalia wird die Proposition *dem Äußerungskontext gemäß* ausgedrückt. Anders gesagt, der semantische Wert wird durch einen klaren sprachlichen Prozess dem Äußerungskontext bezüglich gegeben. Meine Äußerung „ich bin Französin“ drückt die Proposition aus, dass *Lynda Französin ist*. Das Ausdrücken der Proposition wird insofern gemacht, als *ich* diejenige bin, die diese Äußerung produziert, aber *dass ich es bin*, wird nicht in der ausgedrückten Proposition reflektiert: Es ist nicht Teil des Inhaltes der Proposition. Es gibt also einen Unterschied zwischen dem Ausdrücken der Proposition und der ausgedrückten Proposition. Das Ausdrücken der Proposition ist ein sprachliches Phänomen und dank dieses sprachlichen Phänomens wird – in einer bestimmten Art und Weise – der semantische Wert von der Äußerung gegeben: die ausgedrückte Proposition. Durch meine Äußerung von „ich bin Französin“ wird die Proposition „*Lynda ist Französin*“ ausgedrückt. Aber die gleiche Proposition kann mittels einer anderen Äußerung ausgedrückt werden, z.B. wenn Steffi Graf zu mir sagt „du bist Französin“. Die Art und Weise des Ausdrückens der Proposition ist also nicht in der ausgedrückten Proposition reflektiert, ansonsten würden die Äußerung von „ich bin Französin“ und von „du bist Französin“ nie die gleiche Proposition ausgedrückt haben können. Der Inhalt der Proposition enthält also ein Individuum (mich) und eine Eigenschaft (Französin zu sein), und in diesem Sinn sprechen wir insofern von singulärer Proposition, als der Beitrag der Indexikalia „ich“ und „du“ zu der Proposition direkt den Bezugsgegenstand ist. Meine Äußerung von „ich“ bezeichnet also mich, weil ich diejenige bin, die es äußert. Dies ist die Regel des Bezug nehmenden Gebrauchs von „ich“: Jedes Token von „ich“ bezeichnet denjenigen, der dieses Token äußert. Wenn Steffi Graf „ich“ äußert, bezeichnet sie *sich* und nicht mich. Indexikalia funktionieren dank solcher sprachlichen Regeln. Kaplan nennt „Charakter“¹ das sprachliche Merkmal solcher Ausdrücke und Perry nennt es „Rolle“².

¹ D. Kaplan, „Demonstratives“, in: *Themes from Kaplan*, hrsg. J. Almog, J. Perry, H. Wettstein, Oxford, Oxford University Press, S. 481-563.

² J. Perry, „Frege, on Demonstratives“, in: *The Philosophical Review*, 86, 4, S. 474-497.

Die Regeln, die das Bezug nehmende Funktionieren regieren, können als die sprachliche Art des Gegebenseins der Bezugnahme von Äußerungen indexikalischer Ausdrücke begriffen werden. Diese Art des Gegebenseins bestimmt das Bezug nehmende Verhalten solcher Ausdrücke in dem Satz – und nicht in der Proposition. Sie ist also nicht nur nicht Teil der Proposition, sondern sie ist außerdem insofern wahrheitskonditional irrelevant, als die ausgedrückte Proposition von meiner Äußerung von „ich bin Französin“ nicht wahr ist, weil ich die Sprecherin dieser Äußerung bin, sondern weil ich tatsächlich Französin bin. Später wird untersucht, ob Eigennamen auch von einer sprachlichen Regel regiert werden können.

4.2 Gedanke und Proposition

Jetzt aber wollen wir auf eine andere Unterscheidung hinweisen, nämlich zwischen Gedanken und Proposition. Wenn wir sprechen, sprechen wir Sätzen aus, die Propositionen ausdrücken. Wenn wir sprechen, denken wir aber auch, und meistens sind unsere Sätze die sprachliche Interpretation von unseren Gedanken¹. Gedanken unterscheiden sich von Propositionen, indem sie in unseren Köpfen vorkommen. Gedanken haben zwei wesentliche Dimensionen: eine subjektive und eine objektive. Die subjektive Dimension ist der psychische Aspekt von Gedanken und die objektive ist sein Inhalt, der wahrheitskonditionale Aspekt von Gedanken. Egologische Gedanken können insofern als Muster benutzt werden, als die Subjektivität von Ich-Gedanken offensichtlich ist. Wenn ich denke „ich bin Französin“, gibt es etwas, das *meinen* Gedanken charakterisiert, die Art und Weise wie ich ihn habe. Wenn Steffi Graf über mich denkt „du bist Französin“, denkt sie etwas über mich *in einer bestimmten Art und Weise*, die sich wesentlich von der Art und Weise unterscheidet, die *meinen eigenen* Gedanken kennzeichnet, und dies, *obwohl unsere Gedanken den gleichen objektiven Inhalt haben*, nämlich < Lynda, Französin >. Nennen wir diese Art und Weise die *psychische Art des Gegebenseins* und Récanati zufolge unterscheiden wir die sprachliche von der psychischen Art des Gegebenseins. Wenn sie beide eine Art des Gegebenseins der Bezugnahme sind, sind sie wesentlich voneinander unterschiedlich: Sprachliche Art des Gegebenseins betrifft die Sprache, psychische Art des Gegebenseins betrifft das Denken:

„This shows that the psychological mode of presentation that occurs in my belief when I think that my pants are on fire – differs from the linguistic mode of presentation associated with the word ‘I’.

¹ Wir verstehen die sprachliche Kommunikation im Sinne von Sperber und Wilson: „We see verbal communication as involving a speaker producing an interpretation of one of her thoughts, and the hearer constructing a mental interpretation of this utterance, and hence of the original thought“ (in: *Relevance: Communication and Cognition*, Oxford, Basil Blackwell, 1986, S. 230).

I think of myself as *myself*, not as the utterer of such and such a token. Yet, if we turn from the thought expressed by the utterance to its linguistic meaning, we have no reason to deny that the reference of 'I' is presented as being the speaker, by virtue of its linguistic rule that a token of 'I' refers to the person who utters this token. All this raises no problem if we accept that the mode of presentation of the reference in the thought (psychological mode of presentation) is different in principle from the mode of presentation of the reference at the level of linguistic meaning (linguistic mode of presentation)¹.

Diese zwei Arten des Gegebenseins, obwohl wesentlich unterschiedlich, teilen die gleiche Eigenschaft: die von wahrheitskonditionaler Irrelevanz. Wenn ich äußere und wenn ich denke „ich bin Französin“, gehören die sprachliche und die psychische Art des Gegebenseins dem objektiven wahrheitskonditionalen Inhalt nicht an. Es gehört nicht zu *was* geäußert wurde oder *was* gedacht wurde, sondern nur zu der Art und Weise, *wie* es geäußert oder gedacht wurde.

Aus zwei Rollen des Frege'schen Sinnes haben wir demnach drei Entitäten unterschieden: Die Art des Gegebenseins wurde in zwei unterschiedliche Arten des Gegebenseins aufgelöst, die sprachliche und die psychische, die dem Satz und dem Gedanken entsprechen. Was geäußerte Sätze und Gedanken ausdrücken, ist eine Proposition, und diese ist die Entität, die wahr oder falsch sein kann².

Jetzt, da wir solche Unterscheidungen gemacht haben, sind wir in der Lage das semantische Funktionieren des Eigennamens zu untersuchen.

5. Direkte Bezugnahme und sprachlicher Sinn von Eigennamen

Wir haben den Term von „direkte Bezugnahme“ eingeführt, ohne ihn zu erklären. „Direkte Bezugnahme“ von Termen bedeutet, dass es in der Proposition keinen Frege'schen Sinn gibt, der das *Medium* der Bezugnahme wäre. Direkte Bezugnahme bedeutet vor allem, dass der Beitrag eines Terms zu der Proposition nur seine Bezugnahme ist. Es kommt aber nicht gleich zu sagen, die Bezugnahme sei unmittelbar:

„We see here a drawback to the terminology 'direct reference'. It suggests falsely that the reference is not mediated by a meaning, which it is. The meaning (character) is directly associated,

¹ F. Récanati, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, 1993, S. 71-72.

² Obwohl eine Unterscheidung zwischen propositionalem und wahrheitskonditionalem Inhalt gemacht werden soll, sind dieses zwei Inhaltstypen im Fall von Eigennamen identisch. Siehe das Kongruenzprinzip.

by convention, with the word. The meaning determines the referent; and the referent determines the content“¹.

Hier wird die Hypothese gemacht, dass Eigennamen – wie wir es für Indexikalia angedeutet haben – eine sprachliche Art des Gegebenseins haben, die das Bezug nehmende Verhalten von Eigennamen regiert. Zunächst müssen wir aber darlegen, inwiefern Eigennamen – wie Indexikalia – direkt Bezug nehmen.

5.1. Eigennamen und die direkte Bezugnahme

Die Starrheit hängt von der Identität von Wahrheitsbedingungen einer Proposition durch die möglichen Welten ab. Wie bereits festgestellt, gibt es Artbegriffe wie „Gold“ und mathematische Kennzeichnungen wie „die Quadratwurzel aus 9“, die starre Designatoren sind. Inwiefern unterscheiden sich Eigennamen von solchen anderen starren Designatoren? Es scheint so zu sein, dass Eigennamen Bezug nehmende Terme sind, etwas, das solche Artbegriffe und Kennzeichnungen trotz der Starrheit nicht sein könnten. Darin könnte also der Unterschied zwischen solchen starren Designatoren liegen. Wenn eine Äußerung von „die Quadratwurzel aus 9 ist F “ (F ist irgendein Prädikat) die gleichen Wahrheitsbedingungen durch die möglichen Welten hat, ist die ausgedrückte Proposition jedoch nicht singular, d.h., sie enthält die Bezugnahme nicht. Demnach ist der Beitrag einer starren Kennzeichnung zu der Proposition eine Eigenschaft (die von der Kennzeichnung ausgedrückt wird, die Quadratwurzel aus 9 zu sein), obwohl das Denotat (die Anzahl 3) genau das ist, was die Proposition in jeder möglichen Welt wahr oder falsch macht; es ist dasselbe in jeder möglichen Welt. Anders gesagt ist der Beitrag zu dem propositionalen und zu dem wahrheitskonditionalen Inhalt im Fall von starren Kennzeichnungen unterschiedlich: Eine Eigenschaft gehört der Proposition (*die Quadratwurzel aus 9 zu sein*) während das Denotat dem wahrheitskonditionalen Inhalt gehört (*die Anzahl 3*). Im Gegensatz dazu ist der Beitrag von Bezug nehmenden Termen zu dem propositionalen und dem wahrheitskonditionalen Inhalt immer derselbe, nämlich die Bezugnahme solcher Terme. Deswegen wird die Starrheit von der Referenzialität impliziert, und das Gegenteil nicht: Die Starrheit kann ein Zug von Termen sein, die nicht Bezug nehmen. Jedoch ist der Beitrag eines Bezug nehmenden Terms insofern starr, als er zu dem propositionalen und wahrheitskonditionalen Inhalt den Bezug selber in jeder möglichen Welt ist. Man kann also sagen, dass zwei Terme, die sich auf das

¹ D. Kaplan, „Demonstratives“, in: *Themes from Kaplan*, hrsg. J. Almog, J. Perry, H. Wettstein, Oxford, Oxford University Press, 1989, S. 481-563, Fußnote 44, S. 520.

gleiche Objekt beziehen, und die jedoch nicht zur gleichen sprachlichen Kategorie gehören, nicht unbedingt den gleichen Beitrag zu dem propositionalen und zu dem wahrheitskonditionalen Inhalt haben. Das ist z.B. der Fall bei den Termen „Cicero“ und „der Autor des *De Fato*“. In Äußerungen wie

(14) Cicero war ein römischer Orator

und

(15) Der Autor des *De Fato* war ein römischer Orator

wird nicht die gleiche Proposition ausgedrückt, auch wenn sie sich (in unserer möglichen Welt) um die gleiche Person drehen. Der propositionale Inhalt von „Cicero war ein römischer Orator“ enthält den Bezugsgegenstand Cicero und die Eigenschaft ein römischer Orator zu sein, während die andere ausgedrückte Proposition nur Eigenschaften enthält: der Autor des *De Fato* zu sein, und ein römischer Orator zu sein. Diese Propositionen haben unterschiedliche Wahrheitsbedingungen. Um wahr zu sein, braucht die Proposition „Cicero war ein römischer Orator“ nur, dass Cicero die Eigenschaft „ein Orator zu sein“ erfüllt, während die Wahrheitsbedingungen der anderen komplexer sind und außerdem Quantifikatoren brauchen, da mehrere Eigenschaften erfüllt werden müssen. Ohne ins Detail zu gehen, können wir sagen, dass es sich in diesem Fall um die Erfüllung von zwei Eigenschaften handelt, und dass kein Bezugsgegenstand zu den Wahrheitsbedingungen gehört.

Der Beitrag von Bezug nehmenden Termen zu propositionalem und wahrheitskonditionalem Inhalt ist also derselbe, und daraus kann man ein Kongruenzprinzip **[KP]** akzeptieren:

KP: Der Inhalt einer singulären Proposition ist mit ihrem wahrheitskonditionalen Inhalt identisch.

Unsere Hypothese ist also, dass Eigennamen dank einer sprachlichen Art des Gegebenseins direkt Bezug nehmen. Der Beitrag eines Eigennamens zu der Proposition ist also nicht ein Sinn, sondern seine Bezugnahme. Es gibt jedoch eine Art des Gegebenseins, die nun bestimmt werden soll.

5.2 In welchem Sinn Eigennamen einen Sinn haben

Wenn die sprachliche Art des Gegebenseins klar für Indexikalia erscheint, kann man im Fall von Eigennamen Folgendes erkennen: Obwohl meine Äußerung von „ich bin Französin“ mich bezeichnet, weil es eine sprachliche Regel gibt, die vorschreibt, dass eine Äußerung von „ich“ auf denjenigen Bezug nimmt, der sie geäußert hat, ist es keine sprachliche Regel, dass „Steffi Graf“ auf Steffi Graf Bezug nimmt und nicht z.B. auf Monica Seles. Es gehört nicht zur deutschen Sprache, dass „Steffi Graf“ diese oder jene Frau bezeichnet. Dass „Steffi Graf“ Steffi Graf bezeichnet, hängt nicht von Sprachregeln ab, sondern von der Tatsache, dass Steffi Graf's Eltern sie „Steffi“ genannt haben und den Familiennamen „Graf“ hatten. Anders gesagt ist es wegen einer willkürlichen Sozialkonvention, dass „Steffi Graf“ Steffi Graf bezeichnet. Ist der Sozialaspekt von Eigennamen das Einzige, was Eigennamen spezifisch charakterisiert? Selbst wenn es dank einer spezifischen Sozialkonvention ist, dass der besondere Name „Steffi Graf“ instituiert wurde, bezeichnet der Eigenname „Steffi Graf“ insofern Steffi Graf, als sie *so* heißt, und weil Eigennamen gewöhnlich verwendet werden, um die Namensträger zu nennen. Und dies scheint ein generelles Merkmal von Eigennamen zu sein. Durch meinen Gebrauch von „Steffi Graf“ nehme ich also auf Steffi Graf Bezug, nicht nur, weil ihre Eltern sie so genannt haben, sondern auch weil jeder Eigenname seinen Träger bezeichnet, nämlich denjenigen, der (ursprünglich) mit diesem Namen genannt wurde. Diese Regel ist für jeden Eigennamen wahr, für „Steffi Graf“, „Monika Seles“ oder „Martina Hingis“. Sie bestimmt also den Bezug nehmenden Mechanismus des Eigennamens.

Die Äußerung

(16) Steffi Graf ist Deutsche

drückt eine Proposition aus, die nur Steffi Graf und die Eigenschaft eine Deutsche zu sein enthält. Der Eigenname „Steffi Graf“ gehört dem Satz, nicht aber dessen Regel. Der Satz „Steffi Graf ist Deutsche“ ist wesentlich unterschiedlich von einem Satz wie

(17) Der Eigenname „Steffi Graf“ nennt die Person, die so genannt wurde, und diese Person ist Deutsche

Die Regel, die Eigennamen bestimmt, ist also weder in der Proposition noch im Satz enthalten, wenn er gebraucht wird. Deswegen soll man von *metasprachlicher* Regel sprechen,

weil sie jeden Eigennamen *oberhalb* seines Gebrauchs regiert¹. Wir nennen diese Regel „**MR_{Ei}**“ und verstehen sie als eine Funktion, die eine Aufgabe kodiert, und diese könnte so formuliert werden:

MR_{Ei}: Jede Okkurrenz eines Eigennamens NN bezeichnet seinen Träger, nämlich den Gegenstand, dem NN konventionell zugeteilt wurde.

Man kann auch anmerken, dass diese metasprachliche Regel den Vorteil hat, dass sie eine Stelle für die Sozialkonvention frei lässt. Beide wesentlichen Aspekte von Eigennamen (das Sprachliche und das Soziale) sind also in der metasprachlichen Regel enthalten: Ein Eigenname nimmt auf seinen Träger Bezug, indem er ihn nennt, und dieser Eigenname wurde diesem Bezugsgegenstand durch eine Sozialkonvention (eine Taufe) zugeschrieben.

Die Frage nach der Bestimmung der Bezugnahme kann auch mit diesen beiden wesentlichen Aspekten von Eigennamen behandelt werden. Die metasprachliche Regel von Eigennamen kodiert die Bezug nehmende Funktion von Eigennamen als bestimmte sprachliche Symbole: Dank dieser Regel ist der Eigenname *das* sprachliche Symbol *jenes* Gegenstandes. Die Zuteilung von der Bezugnahme einem bestimmten Eigennamen kann aber nur durch die Sozialkonvention bestimmt werden. Die Bezugnahme von „Steffi Graf“ wurde in der (sozialen) Taufe von Steffi Graf bestimmt. In der Taufe wird der semantische Wert eines sprachlichen Objektes (Eigennamen) bestimmt. Sie ist auch die sprachliche Seite der Bestimmung der Bezugnahme. Man kann also sagen, dass „Steffi Graf“ auf Steffi Graf Bezug nimmt, nicht nur, weil sie so genannt wurde, sondern auch weil es die wesentliche Funktion des Eigennamens ist, seinen Träger – und nicht etwas anderes – zu bezeichnen.

Eigennamen haben also eine sprachliche Rolle, die in der direkten Bezeichnung der Bezugnahme besteht, und diese Rolle wird durch **MR_{Ei}** kodiert. Diese sprachliche Rolle kann als die sprachliche Art des Gegebenseins begriffen werden, solange der Ausdruck von „Art des Gegebenseins“ nicht impliziert, dass diese im Satz oder in der ausgedrückten Proposition enthalten ist. Diese Regel regiert das Funktionieren des Eigennamens oberhalb des Gebrauchs von Eigennamen und lässt außerdem eine Stelle für die soziale Bestimmung der Bezugnahme frei. Eigennamen sind also hybride Objekte, die gleichzeitig sprachlich und sozial bestimmt werden.

5.3 Die metasprachliche Auffassung gegenüber Kripkes Einwänden

¹ Wir haben ja auch von sprachlichen Regel Indexikalia gesprochen, jedoch ist hier unsere Untersuchung nicht betroffen, ob die Regel von Indexikalia sprachlich oder metasprachlich begriffen werden soll.

Jetzt soll aber überprüft werden, ob diese metasprachliche Auffassung des Bezug nehmenden Prozesses von Eigennamen nicht durch Kripkes Argumente widerlegt wird. Es gibt drei Einwände, die gegen solche Auffassungen gerichtet werden: den Modal-, Zirkularitäts- und Generalitätseinwand¹.

Der Modaleinwand:

Wenn Sokrates „der Träger von ‚Sokrates‘“ bedeuten² würde, wäre „Sokrates ist der Träger von ‚Sokrates‘“ analytisch, und also notwendig. Es hätte aber sein können, dass Sokrates anders genannt worden wäre; demnach kann „Sokrates ist der Träger von ‚Sokrates‘“ nicht notwendig sein, und „Sokrates“ kann also nicht „der Träger von ‚Sokrates‘“ bedeuten.

Der Einwand kann durch Kaplans Auffassung der logischen Wahrheit³ vermieden werden. Wir haben bereits gesehen, dass Kripke metaphysische von epistemischen Modalitäten unterscheidet. Kaplan benutzt diese Unterscheidung, um darauf hinzuweisen, dass der gleiche Satz in jedem Äußerungskontext eine wahre Proposition ausdrücken kann, obwohl diese Proposition selber kontingent ist. Das ist der Fall von „ich bin hier jetzt“, der, wenn geäußert, immer eine wahre Proposition ausdrückt, die dennoch kontingent ist. Wenn es logisch wahr ist, dass „ich bin hier jetzt“ immer eine wahre Proposition ausdrückt, ist die ausgedrückte Proposition, *dass Lynda sich in der Nationalbibliothek in Paris am 5. Juni 2007 um 13.38 befindet*, kontingent. Kaplans Unterscheidung zwischen Charakter (sprachliche Rolle) und Inhalt (ausgedrückte Proposition) ist nicht von der Unterscheidung zwischen epistemischen und metaphysischen Modalitäten zu trennen. Der Charakter eines Satzes kann immer eine wahre Proposition ausdrücken, obwohl die ausgedrückte Proposition kontingent ist. Dies ist der Fall bei „Sokrates ist der Träger von ‚Sokrates‘“.

Wenn man im Lichte dieser Unterscheidung Kripkes Einwand neu formuliert, kann man einfach erkennen, inwiefern sie nicht unsere metasprachliche Auffassung in Frage stellt:

¹ Antworten zu diesen Einwänden kann man in J. Katz („Has the Description Theory of names been refuted?“, in: *Meaning and Method: Essays in Honour of Hilary Putnam*, Cambridge Mass., Cambridge University Press, 1990, S. 31-61), und F. Récanati (*Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, 1993, Kapitel 9) finden.

² „Bedeuten“ ist hier selbstverständlich nicht mehr im Frege’schen Sinn zu verstehen, sondern es handelt sich hier um ein Synonym von „einen Sinn haben“.

³ D. Kaplan, „Demonstratives“, in: *Themes from Kaplan*, hrsg. J. Almog, J. Perry, H. Wettstein, Oxford, Oxford University Press, 1989, S. 481-563.

Wenn der Inhalt eines Eigennamens NN eine Art des Gegebenseins F wäre, so dass die Bezugnahme von NN als der F gegeben würde, wäre also „NN ist F “ notwendig. Wenn aber der Charakter von einem Eigennamen NN eine Eigenschaft F ist, so dass die Bezugnahme als der F gegeben wird, ist „NN ist F “ a priori. Demnach kann man sagen, dass „Sokrates ist der Träger von ‚Sokrates‘“ a priori ist, und *nicht* notwendig.

Epistemische Modalitäten betreffen den Charakter – nicht den Inhalt, während metaphysische Modalitäten den Inhalt betreffen – nicht den Charakter. Obwohl die Aussage „Sokrates ist der Träger von ‚Sokrates‘“ a priori ist, drückt eine Äußerung von ihr keine notwendige Proposition aus.

Wie bereits gesagt, ist die Art des Gegebenseins von Eigennamen weder im Satz noch in der Proposition enthalten, sie gibt die Bezugnahme aufgrund der Funktion jedes Eigennamens. Kripkes Einwand gilt also nur für eine Auffassung, die vorschreibt, dass die Art des Gegebenseins in der Proposition enthalten ist, etwas, das nicht der Fall bei unserer metasprachlichen Auffassung ist.

Der Zirkularitätseinwand:

Der Zirkularitätseinwand lautet, dass eine Bezugsauffassung nicht den Begriff des Bezugs selber benutzen darf, um zu erklären wie Bezug genommen wird.

Katz ist der Meinung¹, man könne diesen Einwand vermeiden, solange man nur eine Erklärung des *Sinnes* von Eigennamen geben würde, und nicht eine, welche die Frage nach der Bezugnahme betrifft. Jedoch scheint es etwas schwierig zu sein, beide radikal zu unterscheiden. Wir haben außerdem den Standpunkt verteidigt, dass die Bezugnahme von Eigennamen doppelbestimmt wird: indem eine metasprachliche Regel das Bezugnehmen solcher Ausdrücke kodiert und indem eine Sozialkonvention einen Namen einem Gegenstand zuteilt, und dadurch wird dieser Gegenstand die Bezugnahme jenes Eigennamens. Diese Auffassung des Bezugnehmenden Mechanismus von Eigennamen ist also nicht von der Bestimmung der Bezugnahme zu trennen. Wir können aber sagen, dass, obwohl die Funktion von Eigennamen metasprachlich kodiert wird, die Beziehung zwischen besonderen Eigennamen („Steffi Graf“, „Monica Seles“ usw.) und deren Bezügen (Steffi Graf, Monica Seles usw.) in einer Taufe bestimmt wird. Und – wie Kripke es selber erklärt hat – diese Taufe initialisiert eine Kette, durch welche der instituierte Eigenname übermittelt wird.

¹ J. Katz, „Has the Description Theory of names been refuted?“, in: *Meaning and Method: Essays in Honour of Hilary Putnam*, Cambridge Mass., Cambridge University Press, 1990, S. 31-61.

Wenn die Doppeldimension von Eigennamen – die sprachliche und die soziale Dimension – anerkannt wird, ist der Einwand gegen diese Auffassung harmlos, da sie nicht zirkulär sein kann. Die sprachliche Art des Gegebenseins (sprachliche Rolle) eines Eigennamens kann nicht alleine die Bezugnahme bestimmen, sondern die Bezugnahme muss auch sozial bestimmt werden, damit ein besonderer Eigenname einem besonderen Gegenstand zugeteilt wird. Wenn die Art des Gegebenseins die Bezugnahme von Eigennamen ganz bestimmen würde, könnte die sprachliche Art des Gegebenseins nicht dieselbe für alle Eigennamen sein, etwas, das sie aber ist.

Der Generalitätseinwand:

Wenn „NN genannt werden“ Teil des Sinnes von „NN“ wäre, dann sollte dies von allen Ausdrücken wahr sein. „rot“ genannt werden“ wäre Teil der Bedeutung von „rot“ und „Psychiater“ genannt werden“ wäre Teil der Bedeutung von „Psychiater“. Aber es ist offensichtlich¹ nicht der Fall, dass „rot“ genannt werden“ Teil der Bedeutung von „rot“ ist; das ist demnach auch nicht der Fall bei „NN genannt werden“, dass es Teil des Sinnes von „NN“ ist.

Récanati schlägt aber vor², dass wir Kripkes Einwurf in zwei Prämissen aufteilen, nämlich [A] und [B]:

[A] Wenn ein Eigenname NN den Sinn von „NN genannt werden“ (oder „Träger von NN“) in seine Bedeutung einschließt, so ist es eben auch für „Psychiater“: „Psychiater“ genannt werden“ wird als Teil seiner Bedeutung eingeschlossen.

[B] „Psychiater“ genannt werden“ gehört nicht zu der Bedeutung von „Psychiater“.

Récanati nimmt [B] an, und verwirft [A]. Er unterscheidet zwischen *Relation* und *Relatum* und zeigt, dass jede Konvention, in der Wörter verwickelt werden, mit einem Relatum verbunden ist. Wenn man die folgenden Konventionen betrachtet:

- (i) Dieser Mann [*es wird auf Sokrates gezeigt*] wird „Sokrates“ genannt.
- (ii) Diese Farbe [*es wird auf eine Farbenprobe gezeigt*] wird „rot“ genannt

¹ Es ist insofern offensichtlich, als es z.B. nicht Teil der Bedeutung von „rouge“ und „red“ sein kann, die dennoch genau die gleiche Bedeutung wie „rot“ haben. Wenn es nicht der Fall bei solchen Ausdrücken ist, kann es also nicht der Fall bei Eigennamen sein.

² F. Récanati, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., Blackwell Publishers, 1993, Kapitel 9.

(iii) Irrenärzte werden „Psychiater“ genannt

kann man feststellen, dass jede Konvention die Wörter mit ihren *Relata* verbindet: mit Sokrates, der Farbe Rot und mit dem Begriff „Pyschiater“. Récanati erklärt, dass nur (ii) und (iii) sprachliche Konventionen sind, und dass es sich in (i) nur um eine Sozialkonvention handelt. Dies hat zur Folge, dass im Fall von (ii) und (iii) die Bedeutung des Wortes mit dem Relatum identisch ist, und dass die Relation „soundso genannt werden“ nicht Teil der Bedeutung ist: Das Wort „Psychiater“ drückt den Begriff „Psychiater“ aus und nicht den Begriff „ ,Psychiater‘ genannt werden“. Im Gegensatz dazu ist die Bedeutung des Eigennamens nicht das Relatum, sondern die Relation selber. Kripke war der Meinung, dass es keine weiteren Gründe zu denken gibt, dass Eigennamen etwas wie „Träger von NN“ bedeuten, als es für andere Wörter gibt; darauf erwiderte Bach ihm, es gebe nichts anderes, das Eigennamen zu bedeuten hätten¹. Wir können ja sagen, dass es sich in der Konvention (i) um die Sozialkonvention handelt, aber diese aus der metasprachlichen Regel MR_{EI} stammt, die eine freie Stelle für die besonderen Bestimmungen von besonderen Eigennamen hat. MR_{EI} kodiert die Bezug nehmende Funktion von Eigennamen und ermöglicht den Nennen- oder Namensprozess. Während einige Bezug nehmende Ausdrücke auf Gegenstände Bezug nehmen, indem sie denotieren (Indexikalia und Demonstrativa), nehmen andere Ausdrücke – wie Eigennamen – auf Namensträger Bezug, indem sie sie *nennen*². Der metasprachliche Sinn von Eigennamen ist also nur die kodierte Funktion von Eigennamen, nämlich das (Bezug nehmende) Nennen von Namensträgern. Deshalb ist der Generalitätseinwand für unsere Auffassung irrelevant, und wie Récanati können wir [B] akzeptieren und [A] ablehnen.

Wir haben also erklärt, wie Eigennamen sich auf Namensträger beziehen: Es gibt eine Regel, die den Bezugsmechanismus regiert, aber diese Regel ist nicht in dem Satz oder in der Proposition enthalten, sie weist nur darauf hin, wie wir Eigennamen verstehen sollen, als sprachliche Symbole für bestimmte Gegenstände, die dem Eigennamen zugeteilt wurden. Deshalb können wir auch eine Aussage verstehen, die einen Eigennamen enthält, von welchem wir die Bezugnahme nicht kennen: Wir wissen aber, dass dieser Eigenname den

¹ K. Bach, „What’s in a Name?“, in: *Australian Journal of Philosophy*, 59, S. 371-386.

² Perry setzt das Denotieren und das Nennen entgegen, während er das Beschreiben und das Bezugnehmen entgegensteht: „By saying ‘Jim’ the name (...) the name *names* and *refers* to Jim Perry, but neither *denotes* nor *describes* him. ‘The manager of Kinko’s’ *describes* and *denotes* him but neither *names* him nor *refers* to him. [...] Definite descriptions denote and describe, names name and refer. But in the case of indexicals, the distinction is needed. For as we shall see, indexicals are like definite descriptions in that they denote but like names in that they refer“. (in: „Indexicals and Demonstratives“ (<http://www-csli.stanford.edu/~john/PHILPAPERS/shortind.pdf>), S. 4-6).

Gegenstand bezeichnet, der soundso genannt wurde. In solchen Fällen versteht man also eine Aussage, ohne die Proposition zu verstehen.

Jetzt, da wir erklärt haben, wie Eigennamen funktionieren, kann man einige Ideen über zwei Phänomene formulieren, die mit unserer Problematik verbunden wurden, die sich aber doch von ihr wesentlich unterscheiden, nämlich das Vorkommen von Eigennamen in unseren Gedanken und das Verhalten von Eigennamen in doxatischen Kontexten. Ohne eine Theorie über diese Phänomene zu geben, werden wir einige Hypothesen entwickeln, die in einer anderen Arbeit tiefer untersucht werden könnten.

III- Kognitive Perspektiven

6. Eigennamen in Gedanken

6.1 Psychische Art des Gegebenseins

Wir haben Gedanken von Propositionen unterschieden, indem sie vor allem psychische Entitäten sind, die in unseren Köpfen vorkommen, wenn wir denken. Obwohl sie einen objektiven wahrheitskonditionalen Inhalt haben, der mit dem Inhalt der Proposition identisch ist, sind sie wesentlich unterschiedlich, insofern sie eine subjektive Dimension haben, die in einer psychischen Art des Gegebenseins besteht. Russell schrieb in dieser Richtung:

„Ich glaube dass der Mont Blanc selbst, trotz aller seiner Schneefelder, Bestandtheil dessen ist was eigentlich behauptet wird im Satze ‚der Mont Blanc ist mehr als 4000 Meter hoch‘. *Man behauptet nicht den Gedanken, der ja psychologische Privatsache ist: man behauptet das Objekt des Gedankens*, und dies ist meines Erachtens ein gewisser Complex (ein objektiver Satz, könnte man sagen) worin der Mont Blanc selber ein Bestandtheil ist“¹.

Russell unterscheidet also zwischen dem Objekt von Gedanken und den Gedanken selber – zwischen dem objektiven Inhalt und dem subjektiven Gehalt, nämlich was wir unter der psychischen Dimension begriffen haben.

Verschiedene Philosophen haben eine psychische Art des Gegebenseins anerkannt, und wir werden Kent Bachs Auffassung² der psychischen Art des Gegebenseins insofern verteidigen, als er sie als Teil des engen Inhalts verstanden hat, d.h. als wahrheitskonditional irrelevant und kausal bestimmt³. Bach nennt solche Arten des Gegebenseins *de re* Arten des

¹ B. Russell, in: Gottlob Frege, in: *Wissenschaftlicher Briefwechsel*, Hamburg, Felix Meiner Verlag, 1976, S. 250-251. Hervorhebung von mir.

² Aus K. Bach, *Thought and Reference*, Oxford, Clarendon Press, 1987.

³ Im Gegenteil zu Evans' und McDowells Auffassung von *de re* Sinne (*de re senses*) sind *de re* Sinne bei ihnen Teil des Inhalts eines Gedankens, und sie sind von der Bezugnahme abhängig: kein *de re* Sinn ohne

Gegebenseins und setzt sie deskriptiven Arten des Gegebenseins entgegen. Beide entsprechen zwei unterschiedlichen Gedankenstypen: *de re* und deskriptive Gedanken:

„Since the object of a descriptive thought is determined SATISFACTIONALLY, the fact that the thought is of that object does not require any connection between thought and object. However the object of a *de re* thought is determined RELATIONALLY. For something to be the object of a *de re* thought, it must stand in a certain kind of relation to that very thought“¹.

Wir haben bereits gesehen, inwiefern eine Art des Gegebenseins ein Problem mit Eigennamen darstellte, sobald man die Möglichkeit betrachtete, die Bezugnahme erfülle nicht die von der Art des Gegebenseins ausgedrückte Eigenschaft (Gödel-Schmidt-Argument). Wenn die Relation zwischen Bezugnahme und *de re* Art des Gegebenseins nicht eine Erfüllungsrelation, sondern eine kausale ist, braucht die Art des Gegebenseins nicht erfüllt werden, um mit der Bezugnahme verbunden zu werden. Ich kann also über Steffi Graf als „Monika Seles’ Feindin“ denken, ohne dass Steffi Graf die entsprechende ausgedrückte Eigenschaft erfüllt; nur eine kausale Relation zwischen Steffi Graf und dieser Art des Gegebenseins wird benötigt. Dies hat also zur Folgerung, dass die Art des Gegebenseins tatsächlich *und* wesentlich wahrheitskonditional irrelevant ist, da keine Erfüllungsrelation verlangt wird.

6.2 Eigennamen und kognitive Dossiers

Zu bezeichnende Terme entsprechen – kognitiv – mentalen Begriffen, die Informationen über die Bezeichneten enthalten. Sperber und Wilson zufolge nennen wir solche Begriffe „enzyklopädische Eingaben“. Sie verstehen solche Eingaben so:

„The second type of entry attached to a concept, its encyclopaedic entry, contains information about its extension and/or about its denotation: the objects, events and/or properties which instantiate it. For example, the encyclopaedic entry for the concept *Napoleon* would contain a set of assumptions about Napoleon, the encyclopaedic entry for the concept *cat* would contain a set of assumptions about cats, the encyclopaedic entry for the concept *argue* would contain a set of assumptions about arguing“².

Enzyklopädische Eingaben sind also mentale Begriffe, die verschiedenen Kategorien von sprachlichen Termen entsprechen: Eigennamen, Begriffe und Relationen. Wenn wir diese

Bezugnahme (siehe, J. McDowell, „De Re Senses“, *Frege: Tradition & Influence*, hrsg. C. Wright, Oxford, Basil Blackwell, 1984, S. 98-109 und G. Evans, *The Varieties of Reference*, hrsg. J. McDowell, Oxford, Clarendon Press, 1982).

¹ K. Bach, *Thought and Reference*, Clarendon Press, Oxford, 1987, S. 12.

² D. Sperber und D. Wilson, in : *Relevance: Communication and Cognition*, Oxford, Basil Blackwell, 1986, S. 87.

Kategorie zu Bezug nehmenden Termen zurückführen, erhalten wir wenigstens zwei Kategorien, die Indexikalia und Eigennamen entsprechen. Die mentale Kategorie von Indexikalia wurde von Perry „Selbst-Begriffe“ (*self-notions*¹) genannt und von Récanati „egozentrische Kategorien“². Was Eigennamen oder Kennzeichnungen betrifft, spricht man eher von „Dossiers“, seitdem Grice diesen Begriff eingeführt hat³. Diese Dossiers enthalten Informationen über die Bezeichneten.

Egozentrische Begriffe und Dossiers können beide unterschiedliche Informationstypen enthalten: wahrnehmbare und deskriptive Informationen. Mein egozentrischer Begriff von „hier“ kann über jenen Tisch sein; er enthält wahrnehmbare Informationen (wie ich jenen Tisch wahrnehme), aber auch begriffliche: Ich nehme zwar jenes Objekt wahr, aber ich nehme es *als Tisch* wahr. Umgekehrt enthält mein Dossier über Steffi Graf deskriptive Informationen: dass sie in Mannheim geboren ist, 22 Grand-Slam-Turniere gewonnen hat und mit André Agassi verheiratet ist. Es enthält aber auch wahrnehmbare Informationen: wie Steffi Graf aussieht und wie ihre Stimme ist, d.h. alles, was mir ermöglicht, sie zu erkennen, wenn ich sie sehe oder wenn ich sie im Radio sprechen höre. Solche enzyklopädische Eingaben enthalten unterschiedliche Informationstypen. Jedoch unterscheiden sich egozentrische Begriffe von den Dossiers wesentlich, indem die wahrnehmbare Information immer dominant ist⁴. Die Dossiers, die den Eigennamen entsprechen, enthalten also Informationen, und diese können völlig falsch sein und das Dossier kann sich *trotzdem* auf jenen Namensträger beziehen. Der Namensträger braucht nur in einer kausalen Relation zu den Informationen des Dossiers zu sein, deshalb können alle Informationen falsch sein, ohne dass es die Bezugnahme eines Eigennamens und dessen mentales Dossier in Frage stellt. So vermeidet man die Möglichkeit eines Gödel-Schmidt-Einwands: Informationen sind nur kognitiv wichtig, sie sind semantisch (propositional) und wahrheitskonditional *irrelevant*.

Die psychische Art des Gegebenseins, die meinen Gedanken kennzeichnet, entsteht aus dem Dossier, das ich über die Bezugnahme besitze. Diese Abhängigkeit kann jedoch nicht definiert werden. Die Art des Gegebenseins, mit der ich über Steffi Graf denke, wenn ich jetzt denke „Steffi Graf hat zwei Kinder“, entsteht aus dem gesamten Dossier, das ich über sie habe. Aber nicht alle in dem Dossier enthaltenen Informationen sind Teil der Okkurrenz der

¹ J. Perry, „Self-notions“, *Logos*, 1990, S. 17-31.

² F. Récanati, *Direct Reference: From Language to Thought*, Oxford UK & Cambridge Mass., 1993, und „Loana dans le métro“, Paris, Institut Jean Nicod, 2001.

³ H-P. Grice, „Vacuous Names“: In *Words and Objections, Essays on the Work of W. V. Quine*, hrsg. D. Davidson und Jaakko Hintikka, D. Reidel Publishing Company, Dordrecht Holland, S. 118-145.

⁴ F. Récanati, „Loana dans le métro“, Paris, Institut Jean Nicod, 2001.

psychischen Art des Gegebenseins eines bestimmten Gedankens. Ich könnte morgen nochmal denken „Steffi Graf hat zwei Kinder“ und jedoch insofern einen anderen Gedanken haben, als ich mit einer anderen Art des Gegebenseins über sie denken werde.

Wenn eine *einzig*e psychische Art des Gegebenseins mit einem Gegenstand verbunden wäre, würden wir über diesen Gegenstand *immer mit den gleichen* Arten des Gegebenseins denken. Das ist aber offensichtlich nicht der Fall, denn die Art und Weise, wie wir über Gegenstände denken, wird durch die Zeiten modifiziert. Um Evans zu paraphrasieren¹, könnte man sagen, dass, obwohl es unwahrscheinlich eine Unendlichkeit von Erklärungstypen gibt, es genauso viele besondere Erklärungen geben kann, wie es Personen und Augenblicke gibt.

Man kann merken, dass die Auffassung der Dossiers uns an den Eindruck von Schwankungen des Sinnes oder an dem Bündel von Kennzeichnungen erinnert, ohne aber zu behaupten, eine semantische Auffassung des Eigennamens zu sein. Die Dossiers spielen eine kognitive Rolle, keine semantische, eine, die die Frage nach der Bezugnahme von Eigennamen betrifft.

Wenn wir denken und kommunizieren, arbeitet unser Geist. Diese Arbeit ist die kognitive Aktivität, wir ziehen Informationen heraus, wir sammeln sie und übermitteln sie. Je ärmer meine mentalen Begriffe sind, desto informativer wird eine Aussage sein. Die Aussage

(18) Steffi Graf ist die letzte Spielerin, die die 4 Grand-Slam-Turniere im selben Jahr gewonnen hat

hat einen Inhalt, der informativ unter bestimmten Bedingungen sein kann. Wir haben bereits gesagt, dass der Informationsgehalt einer Aussage als eine Funktion zwischen Inhalt der Aussage, informativem Hintergrund des Sprechers und seiner Inferenzfähigkeit begriffen werden könnte. Pierre Jacob nennt dieses Phänomen das Problem der Relativität der Information:

„[...] what information *r* carries about *s* may differ according to what other information *K* is already available to the receiver. This is the problem of the relativity of information to previous information already available“².

Wir könnten versuchen die Relativität der Information mit den Dossiers zu verbinden. Stellen wir uns vor, ich besitze ein armes Dossier über Steffi Graf: Ich weiß nur, dass sie eine deutsche Tennisspielerin war. Ich werde also erfahren, dass sie schon mal die 4 Grand-Slam-

¹ G. Evans, „Understanding Demonstratives“, in: *Meaning and Understanding*, hrsg. H. Parret und J. Bouveresse, Berlin, de Gruyter, S. 280-303.

² P. Jacob, in: *What Minds Can do: Intentionality in a Non-Intentional World*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997, S. 55-56.

Turniere gewonnen hat, und dass sie außerdem die Letzte überhaupt ist, die das geschafft hat. Aber jemand, der ihre gesamte Biographie und ihre Preisträgerliste perfekt kennt, würde nichts Neues erfahren, obwohl der Inhalt der Aussage für jeden gleich ist. Frege und Searle haben aufgrund eines solchen Unterschieds vorausgesetzt, dass die Sinne (Frege) oder die deskriptiven Voraussetzungen (Searle), die mit den Eigennamen verbunden werden, bei unterschiedlichen Personen unterschiedlich sind. Wir verteidigen aber die Idee, dass nicht der Sinn von „Steffi Graf“ bei verschiedenen Personen unterschiedlich ist, da der Sinn (solange man von Sinn sprechen kann, wenn es sich um sprachliche Rolle handelt) von jedem Eigennamen derselbe ist, sondern der informative Inhalt der mentalen Dossiers von diesen verschiedenen Personen, die Steffi Graf betreffen, unterschiedlich ist. Nicht jeder besitzt die gleichen Informationen über die gleichen Personen. Die Hypothese, dass der Eindruck von unterschiedlichem begrifflichem Inhalt des Eigennamens, der bei Frege als „Schwankungen des Sinnes“ und bei Searle als „Bündel“ gekennzeichnet wurde, aus dieser kognitiven Aktivität unseres Geistes im Bezug auf enzyklopädische Eingaben (die Dossiers) entsteht, könnte also weiterentwickelt werden. Sperber und Wilson geben tatsächlich ein paar Merkmale von den enzyklopädischen Eingaben im Gegensatz zu logischen, die uns an Freges „Schwankungen des Sinnes“ und an Searles Bündeltheorie erinnern lassen:

„Intuitively there are clear-enough differences between encyclopaedic and logical entries. Encyclopaedic entries typically vary across speakers and times: *we do not at all have the same assumptions about Napoleon and about cats. They are open-ended: new information is being added to them all the time. There is no point at which an encyclopedic entry can be said to be complete, and no essential minimum without which we would not say that its associated concept had been mastered at all.* Logical entries, by contrast, are small, finite and relatively constant across speakers and times“¹.

Obwohl die Kognition eine parallele Aktivität unseres sprachlichen Verhaltens ist, ist sie ein Epiphänomen im Bezug auf Bezug nehmende Prozesse von Eigennamen. Ein kognitives Phänomen kann parallel zu einem semantischen sein, ohne eine Erklärung von ihm zu sein. Wie Castañeda es erklärt hat, ist die Anwesenheit eines Dossiers im Kognitivsystem von einer Person nur ein Zeichen des Erwerbs dieses Eigennamens in ihrem Idiolekt:

„To acquire a proper name in one’s idiolect is to open a file for the storage of information: to possess a proper name in one’s idiolect (...) is to maintain that information file in an open or available status“².

¹ D. Sperber und D. Wilson: *Relevance: Communication and Cognition*, Oxford, Basil Blackwell, 1986, S. 88. Hervorhebung von mir.

² H-N. Castañeda, „The Semantics and the Causal Roles of Proper Names“, in: *Phenomenology and Phenomenological Research*, vol. 46, n°1, 1985, S. 91-113, S. 110.

Der Besitz eines Dossiers ist jedoch keinesfalls eine Bedingung des Gebrauchs oder eine Bezugsbedingung eines Eigennamens.

7. Freges und Kripkes Rätsel

Jetzt soll die Frage nach den Rätseln von Frege und Kripke behandelt werden. Wir werden sehen, inwiefern Überzeugungen – und nicht unbedingt Eigennamen – problematisch sind, und durch Wettsteins Argument werden wir die Frage stellen, ob eine semantische Auffassung von Eigennamen sich überhaupt mit solchen Rätsel beschäftigen soll.

7.1 Freges Lösung und Kripkes Paradox

Freges Rätsel betrifft die Identitätsaussagen und das Substitutionsprinzip in intensionalen Kontexten. Frege erkennt, dass „ $a = a$ “ und „ $a = b$ “ unterschiedlich sind, obwohl a und b die gleiche Bezugnahme haben. Der Unterschied zwischen den beiden Aussagen kann also nur in einem Unterschied ihres Sinnes liegen. Jedoch sollten koreferenzielle Terme in jedem Kontext substituiert werden, *salva veritate*. Dieses Substitutionsprinzip **SP** kann so formuliert werden:

SP: Wenn zwei Ausdrücke „ a “ und „ b “ so sind, dass „ $a = b$ “ wahr ist, kann man also für jede Aussage „ Fa “ oder „ Fb “ „ a “ durch „ b “ ersetzen und umgekehrt, *salva veritate*.

Wie kann es aber sein, dass „Johannes glaubt, dass Fa “ wahr sein kann, und dass „Johannes glaubt, dass Fb “ gleichzeitig falsch sein kann, und dies trotz der Identität von a und b und des Substitutionsprinzips?

Wenn aber die Aussagen „Johannes glaubt, dass Fa “ und „Johannes glaubt, dass Fb “ tatsächlich einen unterschiedlichen Wahrheitswert haben, kann **SP** in solchen Kontexten offensichtlich nicht anwendbar sein. Frege zufolge liegt es darin, dass „ a “ und „ b “ eine ungerade Bedeutung haben, die in dem gewöhnlichen Sinn der Termen besteht. Wenn Johannes „ a “ und „ b “ mit verschiedenen Sinnen verbindet, ist die (ungerade) Bedeutung von „ a “ und „ b “ genauso unterschiedlich. Dies würde also erklären, inwiefern die oben erwähnten Aussagen einen unterschiedlichen Wahrheitswert haben können. Obwohl diese Erklärung auf den ersten Blick als eine attraktive Lösung erscheint, ist sie (zumindest) durch zwei Einwände

widerlegt, die wir „Kripkes Einwurf der Unbestimmbarkeit der Art des Gegebenseins“ und „Bachs Einwurf des anaphorischen Pronomens“ nennen.

Kripkes Einwurf der Unbestimmbarkeit der Art des Gegebenseins:

(5) Einige sind sich nicht dessen bewusst, dass Cicero Tullius ist

Wie verstehe *ich* die Aussage? Wenn für mich „Cicero“ und „Tullius“ den gleichen Sinn haben, so ist die ungerade Bedeutung von „Cicero“ und „Tullius“ auch identisch (gemäß **SPS**¹). Deshalb würde ich diese Aussage in dem Sinn von dieser Aussage verstehen:

(6) Einige sind sich nicht dessen bewusst, dass Cicero Cicero ist.

Insofern als die ungerade Bedeutung von „Cicero“ und „Tullius“ *für mich* die gleiche ist, kann ich (**SPS** gemäß) „Tullius“ durch „Cicero“ ersetzen, *salva propositione*. Jedoch hätte es zur Folge, dass einige sich nicht dessen bewusst sind, dass Cicero mit sich identisch ist.

Wenn wir jetzt aber den Sinn von „Cicero“ und „Tullius“ in solchen Aussagen so verstehen, dass er mit den Arten des Gegebenseins identisch ist, von denen, die von „einige sind sich nicht dessen bewusst“ denotiert werden, haben die Eigennamen in (6) für ungerade Bedeutung alle diese Arten des Gegebenseins. Jedoch kann ich nicht wissen, welche Art des Gegebenseins sie mit den Namen verbinden, und so kann ich den Sinn der Aussage nicht erfassen: Die ungerade Bedeutung von „Cicero“ und „Tullius“ ist unbestimmbar, sofern ich die Arten des Gegebenseins von anderen nicht kenne. Das würde dem Kompositionalitätsprinzip gemäß zur Folge haben, dass der Inhalt von „einige wissen nicht, dass Cicero Tullius ist“ selber unbestimmbar ist.

Bachs Einwurf des anaphorischen Pronomens²

Dieses Problem folgt dem Prinzip, dass jedes anaphorische Pronomen die gleiche Funktion wie sein Antezedent hat. Wenn wir also die folgende Aussage in Betracht ziehen:

¹ **SPS** ist das Substitutionsprinzip von Synonymen, das in Abschnitt 1 festgelegt wurde.

² K., Bach: „Do Belief-reports report Belief?“, in: *Pacific Philosophical Quarterly*, vol. 78, n°3, 1997, S. 215-241.

(19) Der Joker glaubt, dass Bruce Wayne ein Waschlappen ist, aber er ist keiner

kann man sagen, dass, da die (ungerade) Bedeutung von „Bruce Wayne“ in ihrem gewöhnlichen Sinn besteht, soll das anaphorische Pronomen „er“ die gleiche (ungerade) Bedeutung haben, nämlich der gewöhnliche Sinn von „Bruce Wayne“. Laut Frege sollte man also sagen, dass die Aussage ähnlich zu dieser wäre:

(20) Der Joker glaubt, dass [**der Sinn von „Bruce Wayne“**] ein Waschlappen ist, aber [**der Sinn von „Bruce Wayne“**] ist keiner

Wir sehen also, dass die Frege'sche Lösung keine Lösung zu diesem Rätsel ist und selber problematisch ist.

Bei Kripke haben die Identitätsaussagen „ $a = a$ “ und „ $a = b$ “ genau den gleichen Inhalt und lassen sich insofern nur epistemisch unterscheiden, als ich „ $a = a$ “ a priori weiß, während ich „ $a = b$ “ nur empirisch als wahr anerkennen kann, d.h. a posteriori. Wenn zwei koreferenzielle Termen immer den gleichen Inhalt haben, sollten sie immer miteinander substituiert werden, *salva veritate* und *salva propositione*. Was aber ist mit der Möglichkeit, dass Johannes glaubt, dass Fa , und gleichzeitig nicht glaubt, dass Fb ?

Hier handelt es sich laut Kripke um ein Paradox, das *nicht nur SP* betrifft, sondern auch – wie bereits gesehen – das Disquotations- (**DP**) und das Übersetzungsprinzip (**ÜP**). Wir haben ja bereits gesehen, dass, obwohl Eigennamen sich in solchen Kontexten normal verhalten sollen, wir mit Problemen konfrontiert werden, die auf das Verzichten von solchen Problemen zu führen scheinen. Wenn die Deskriptivisten den Verzicht von **SP** auf sich nehmen, warum würden sie es nicht mit **DP** und **ÜP** machen? Wenn man auf **DP** verzichten würde, würde es bedeuten, dass wenn ich „Steffi ist Deutsche“ ehrlich äußere, es nicht zur Folge hat, dass ich glaube, dass Steffi Deutsche ist. Und wenn ich auf **ÜP** verzichten würde, würde es bedeuten dass, wenn „Lynda glaubt, dass London schön ist“ eine wahre deutsche Aussage ist, ist die französische Übersetzung von ihr nicht *de facto* wahr: „Lynda croit que Londres est jolie“ könnte sich als völlig falsch erweisen. Weil diese Prinzipien zu grundsätzlich sind, kann man schlecht darauf verzichten. Warum aber sollte man es mit dem Substitutionsprinzip machen¹?

¹ Wettstein erklärt auch, inwiefern das Substitutionsprinzip in doxatischen Kontexten manchmal angewendet wird: „Nigel, an Englishman, says ‘Tully was an orator’ (imagine that the British use only this name for Cicero – Nigel has never heard the name ‘Cicero’), and I report him to you (an American who has never heard the name

Kripke stellt also keine Lösung vor und betrachtet das Substitutionsproblem als paradoxal. Die Rätsel, die er behandelt, haben zwar mit Eigennamen zu tun, aber sie scheinen nicht auf semantische Fragen von Eigennamen begrenzt¹. Wir werden jetzt Hypothesen formulieren, die auch weiterentwickelt und gründlicher untersucht werden könnten: dass (i) es sich hier vor allem um ein Überzeugungsproblem handelt und dass (ii) die Frage nach der Semantik von doxatischen Verben zuerst bestimmt werden soll: Was ist der Beitrag eines solchen Verbs zu dem propositionalen und wahrheitskonditionalen Inhalt?

7.2 Ein Problem mit den Überzeugungen

Kripkes und Freges Rätsel haben mit Eigennamen zu tun, aber nicht nur Eigennamen sind von diesen Problemen betroffen. Sprachphilosophen haben diese Rätsel auch mit Indexikalia und Demonstrativa verbunden und Philosophen des Geistes wie Fodor² und Jacob³ haben sich auch mit solchen Rätseln beschäftigt, die aber nicht als Sprachprobleme betrachtet wurden. Donnellan erklärt z.B., inwiefern Kripkes Rätsel ohne Sprachausdrücke vorkommen kann:

„I might put my worry about the argument by saying that the puzzle we feel really has nothing to do with *language* or with languages at all. We can, it seems, construct the paradox without appealing to principles about expressions of beliefs. Let us tell the story in this way: Pierre, whatever language he may speak, has heard of a city which he believes to be pretty. His thoughts are about that city - how can he get there, for instance. Then he lands up in the very city and believe it to be as ugly as a city can be, not realizing that it is in fact the city he has often thought about. [...] The puzzle is a puzzle no matter what theory of reference of proper names one has and it cannot be in and of itself a devastating objection that a particular theory seems to generate the puzzle in contexts of ascriptions of belief“⁴.

Wenn die Rätsel aus einem Problem mit Überzeugungen entstehen, warum sollte jede semantische Auffassung für eine Lösung dieser Rätsel bürgen? Wettstein hat in einem

Tully') as believing that 'Cicero was an orator'. Tom, a new faculty member, is told about all the new funding that the dean has arranged for faculty research. He says, not having any idea of who the dean is, 'the Dean is obviously very smart'. I report to Barbara that Tom believes that Mike is very smart or that Jonathan soccer's coach is very smart (in case Barbara, say, characteristically refers to the relevant individual as 'Mike' or is most familiar with him in his role as Jonathan's coach" (H. Wettstein, „Has Semantics Rested on a Mistake?“, *The Journal of Philosophy*, vol. 86, 4, 1986, S.185-209, S. 205.)

¹ Kripkes Rätsel wurde kritisiert, indem das Disquotationsprinzip selber in Frage gestellt wurde. Siehe Ruth Barcan Marcus: „A Proposed Solution to a Puzzle about Belief“ (in: *Midwest Studies in Philosophy*, VI, hrsg. P. A. French, T. E. Uehling, Jr., H. K. Wettstein, 1981, S. 501-510), und Andreas Kemmerling, „Kripke's Principle of Disquotation and the Epistemology of Belief Ascription“, in: *Facta Philosophica*, 8, 2006, S. 119-143.

² J. Fodor, *The Elm and The Expert: Mentalese and Its Semantics*, hrsg. F. Récanati, Paris, CNRS Editions, 1994.

³ P. Jacob, *Pourquoi les choses ont-elles un sens?*, Paris, Odile Jacob, 1997.

⁴ K. Donnellan, „Belief and The Identity of Reference“, in *Propositional Attitudes: The role of Content in Logic, Language and Mind*, hrsg. C. A. Anderson und J. Owens, CSLI, Stanford, 1990, S. 201-214, S. 210-212.

Artikel¹ die Idee verteidigt, dass Philosophen es als erwiesen angenommen haben, dass man zu solchen Problemen eine Lösung geben *soll*. Und dies war ein Fehler, worauf die Semantik begründet wurde. Alle Philosophen, selbst Philosophen wie Perry und Kaplan, die wesentlich gegen eine Frege'sche Auffassung waren, haben die Frege'sche Bedingung der „Adäquanz“ (*condition of adequacy*) angenommen, nämlich, dass jede semantische Auffassung die Erkenntniswertprobleme erklären sollte:

„Gottlob Frege motivates his famous distinction between sense and reference by formulating what amounts to a condition of adequacy for a semantic account of singular terms. Frege's idea is that *any such account must provide an answer to a crucial question concerning the cognitive significance of language*: the question of how identity sentences in which proper names flank the identity sign can both state truths and be informative“².

Wenn man sich an den Anfang von „Über Sinn und Bedeutung“ erinnert, kann man merken, dass Frege sofort eine Auffassung der direkten Bezugnahme verwirft:

„Wenn wir nun in der Gleichheit eine Beziehung zwischen dem sehen wollten, was die Namen ‚*a*‘ und ‚*b*‘ bedeuten, so schiene $a = b$ von $a = a$ nicht verschieden sein zu können, falls nämlich $a = b$ wahr ist. Es wäre hiermit eine Beziehung eines Dinges zu sich selbst ausgedrückt, und zwar eine solche, in der jenes Ding mit sich selbst, aber kein Ding mit einem anderen steht“³.

So ist aber eben die Behauptung unserer semantischen Auffassung: Der Inhalt von *a* und *b* ist derselbe, wenn *a* tatsächlich gleich *b* ist. Wenn man keinen unterschiedlichen *Inhalt* zwischen „ $a = a$ “ und „ $a = b$ “, anerkennt, wozu sollte man sich mit Problemen des Erkenntniswertes beschäftigen, wenn dieser nicht den Inhalt einer Aussage betrifft?

Wenn Freges Bedingung der Adäquanz zurückgeworfen wird, braucht eine semantische Auffassung nicht Probleme zu erklären, die den Erkenntniswert betreffen, obwohl diese Probleme anwesend und wichtig sind.

Man kann demnach sagen, dass, obwohl die Rätsel mehrere wichtige Probleme stellen, eine semantische Auffassung weder das Ziel noch die Funktion hat, diese Probleme zu erklären, vor allem nicht, wenn diese Auffassung nicht auf der Bedingung der Adäquanz von Frege gebaut wird.

¹ H., Wettstein: „Has Semantics Rested on a Mistake?“, in: *The Journal of Philosophy*, vol. 83, 4, 1986, S.185-209,

² H., Wettstein: „Has Semantics Rested on a Mistake?“, in: *The Journal of Philosophy*, vol. 83, 4, 1986, S. 185-209, S. 185. Hervorhebung von mir.

³ G. Frege: „Über Sinn und Bedeutung“ [1892], in: *Funktion, Begriff, Bedeutung*, V&R, Göttingen, 1962, S. 40.

Ein anderes Problem, das aber semantisch ist, betrifft jedoch nicht die Semantik von Eigennamen, sondern die Semantik von doxatischen Verben, nämlich worin ihr Beitrag zu der Proposition besteht. Wäre der Beitrag ein Gedanke, d.h. ein objektiver *und* subjektiver Komplex, würde der Inhalt der Überzeugungsberichte eine psychische Art des Gegebenseins enthalten. Psychische Arten des Gegebenseins sind aber semantisch und wahrheitskonditional irrelevant – sie sind nur in dem Kopf – und können als subjektive Dimension keinesfalls einem objektiven Inhalt angehören. Selbst wenn die psychische Art des Gegebenseins die Möglichkeit erklären kann, dass Johannes glaubt, dass *Fa*, und glaubt nicht, dass *Fb*, wenn $a = b$ ist, kann sie doch keine Erklärung des propositionalen Inhalts von Überzeugungsberichten werden. Die psychischen Arten des Gegebenseins können also unsere Überzeugung erklären, ohne den Inhalt von Überzeugungsberichten zu erklären.

Die hier erwähnte Hypothese könnte also tiefer untersucht werden:

- (i) Inwiefern sind Überzeugungen das zentrale Problem von solchen Rätseln?
- (ii) Was ist der Beitrag von „glauben“ zu der Proposition, die durch den Überzeugungsbericht ausgedrückt wird?

Die zentrale Frage war es also zu bestimmen, wie Eigennamen die Namensträger bezeichnen und ob dieser Bezeichnungsmechanismus überhaupt mittels einer Art des Gegebenseins stattfindet. Zu dieser Frage gab es zwei wesentliche Fragen, die man in Betracht ziehen musste, um nicht unter die traditionellen Einwände zu geraten: die Frage nach dem Beitrag des Eigennamens zu dem *wahrheitskonditionalen* Inhalt einer Aussage und die Frage nach dem Beitrag des Eigennamens zu dem *propositionalen* Inhalt. Wir haben die Idee verteidigt, dass Eigennamen mittels einer sprachlichen Art des Gegebenseins Bezug nehmen, die durch eine metasprachliche Regel kodiert wird, d.h., sie ist weder in dem Satz noch in der Proposition enthalten und bestimmt Eigennamen oberhalb ihres Gebrauches. Man kann die wesentlichen Punkte von der hier dargestellten Auffassung zusammenfassen:

1. Eigennamen nehmen auf Namensträger Bezug, ohne eine deskriptive Art des Gegebenseins auszudrücken.

2. Eigennamen sind starre Designatoren *und* direkt Bezug nehmenden Terme.
3. Der Beitrag von Eigennamen zu dem propositionalen und wahrheitskonditionalen Inhalt einer Aussage ist die Bezugnahme.
4. Eigennamen werden sozial bestimmt, anhand einer Taufe, durch welche ein Eigenname einem Gegenstand konventionell zugeteilt wird.
5. Eigennamen beziehen sich insofern auf ihre Namensträger, als sie einer sprachlichen Ausdruckskategorie angehören, welche durch eine metasprachliche Regel konstituiert wird, und indem sie die sprachliche Rolle jedes Eigennamens kodiert.
6. Eigennamen sind sprachliche Zeichen, welche in der mentalen Enzyklopädie eines Subjektes mentalen Begriffen entsprechen, und diese Begriffe (Dossiers) beherbergen unterschiedliche Informationstypen, die sich nur in einer kausalen Relation zu der Bezugnahme befinden.
7. Die Information, die in den Dossiers enthalten ist, kann in der psychischen Art des Gegebenseins vorkommen, ohne eine Bezugsbedingung zu sein.
8. Die psychische Art des Gegebenseins kommt nur in der engen subjektiven Dimension von Gedanken vor und ist also semantisch und wahrheitskonditional irrelevant.
9. Das Band zwischen der Okkurrenz einer psychischen Art des Gegebenseins und dem mentalen Begriff wurde nicht bestimmt.

Wir haben außerdem zwei Hypothesen formuliert, die weiterentwickelt werden könnten und welche die Rätsel von Frege und Kripke betreffen. Diese Rätsel haben nicht mehr als zentrales Problem eine semantische Auffassung von Eigennamen, sondern eines, das Überzeugungen selber und die Semantik von doxatischen Verben betrifft.